3rd Series

Vol. I

JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME I.

[illegible]

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ED. BIOT, BORÉ, BROSSET, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL,
LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER, HASE, JACQUET, JAUBERT, S. JULIEN, S. MUNK,
QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, S. DE SACY, STAHL,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME I.



PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

À L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXVI.



JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1836.

NOTICE

Des principaux souverains de l'Asie et de l'Afrique septentrionale, pour l'année 1836.

EMPIRE OTTOMAN.

Sultan Mahmoud II (surnommé *Adli*, le Juste), fils du sultan Abd'oulhamid, né le 20 juillet 1785, et proclamé à la place de son frère Moustafa IV, détrôné le 28 juillet 1808.

Égypte : Mohammed-Aly, né à Cavala, en Romélie, en 1769 (1182 de l'hégire), fils d'Ibrahim-aga, proclamé pacha le 14 mai 1805, à la place de Khorschid-pacha ; confirmé par le sultan Sélim III, le 1er avril 1826.

Bagdad : Aly-Reza.

Moldavie : Jean STOURZA, boyard moldave, nommé hospodar le 16 juillet 1822, et proclamé à Yassy le 21 du même mois.

Valachie : Grégoire CHIKA, nommé hospodar le 16 juillet 1822; inauguré par le pacha de Silistrie, le 21 septembre 1822.

Servie : le prince MILOCH Obrénowitch, nommé, en 1829, par la Porte, prince héréditaire de ce pays.

VASSAUX DE L'EMPIRE OTTOMAN.

Tripoli de Barbarie : MEHEMMED-PACHA vint de Constantinople, sur la fin de 1835, remplacer Nedjib-pacha, qui avait gouverné la ville pendant environ huit mois. Ce dernier avait remplacé, au printemps de 1835, Sidi Aly Caramanly, transporté à Constantinople par ordre du grand-seigneur. Sidi Aly a été le dernier bey de la dynastie des Caramanly, qui a régné pendant près d'un siècle sur la ville et le territoire de Tripoli. Cette dynastie, fondée en 1150 de l'hégire (1737 de J. C.), a compté seulement cinq princes : Ahmed Caramanly, son auteur; Mohammed, fils d'Ahmed; Aly, fils de Mohammed; Youssouf, fils d'Aly, obligé par une insurrection de se démettre en faveur de son fils, dans le courant de l'année 1834; enfin Aly, fils de Youssouf, déposé et conduit à Constantinople.

Tunis : MOUSTAFA-BEY, fils de Mahmoud, succède, au mois de juillet 1835, à son frère aîné Housseïn bey[1], décédé.

Le chérif de la Mekke : YAHYA, fils de Sourour, remplace, le 2 novembre 1813, son oncle, le chérif Ghaleb, déposé par le pacha d'Égypte, Mohammed-Aly, et meurt à Salonique en 1818.

L'imam de l'Yémen : N...... succède en 1815 à Tamy, chef de la tribu d'Asir, fait prisonnier par l'Arabe Hassan, fils de Khaled, allié du pacha Mohammed-Aly, et mis à mort à Constantinople en 1819. L'imam de l'Yémen réside à Sanaa; on lui donne ordinairement le titre de *almohdy lidyn allah*.

Sennaar : BADY VI, fils de Tabl, vingt-neuvième roi de la race des Foundjis, a été réduit, en 1821, par Ismaïl, fils du pacha d'Égypte, au simple titre de cheikh de Sennaar, et chargé, en cette qualité, de percevoir, moyennant une retenue à son profit, les tributs à payer au pacha.

EMPIRE DE MAROC.

MOULEY-ABD-ERRAHMAN, sultan, fils aîné de Mouley-Hecham, fils de Sidi Mohammed, succède à son oncle Mouley-Souleïman, le 28 novembre 1822.

[1] Dans la liste de l'année 1833, on a nommé le bey de Tunis *Hassan*. C'est une erreur, il fallait lire *Housséïn*.

ROYAUME D'ABYSSINIE.

ITSA TAKLEY GORGES succède, avant 1817, à Itsa Guarlou, de la race de Salomon, fils de David, dynastie qui règne sans interruption depuis l'an 1268 de notre ère, et qui réside à Gondar : il jouit de beaucoup de considération, mais n'a aucun pouvoir et ne possède en revenus que ce que les gouverneurs indépendants des provinces veulent bien lui donner. Ces gouverneurs étaient, il y a quelques années : SELASSY, le plus puissant de tous, successeur de Wassen Seghed, chef ou *mard-azimad* de Choa et d'Efat, qui a pris le titre de roi; CHAM TEMBEN GHEBRA MICHAEL, chef de Tigré, successeur de Ras Welled Selassy; GUKHO, successeur de Fasil, chef d'Amhara (Gojam); MARIA, gouverneur de Samen, plateau de l'Abyssinie. — D'après les dernières nouvelles venues de ce pays, une lutte sanglante s'est élevée entre plusieurs chefs de l'Abyssinie qui prétendaient à l'héritage de la riche dépouille de Ras Welled Selassy. La victoire est demeurée à un certain Sabegadis, âgé d'environ quarante ans, brave, intelligent et plein d'audace et de vigueur. Il est à présent chef de Tigré.

Avant cet événement, les Galla avaient depuis longtemps envahi la partie méridionale du pays. La tribu la plus puissante est celle des Edjow, commandée par LIBAN et par GODJI.

IMAM DE MASCATE.

Seid-Saïd succède à son père Seïd-sultan, vers l'an 1804; il est le troisième descendant d'Ahmed, fils de Saïd, fondateur de cette puissance.

PERSE.

Mohammed-chah succéda, en 1834, à son grand-père Feth-Aly-chah, qui succéda, en 1796, à son oncle Agha-Mohammed-khan, fondateur de la dynastie royale des Kadjars, originaire du district d'Asterabad.

AFGHANISTAN.

La couronne était héréditaire dans la branche de la famille des Saddouzi, qui descend d'Ahmed-chah Abdalli, couronné à Kandahar en 1747. Son fils Timour-chah régna de 1773 à 1793; Zemân-chah, jusqu'à 1800, où il fut déposé par son frère Mahmoud, qui, trois années après, fut chassé par son frère Choudjah, lequel fut expulsé par Mahmoud, en 1809, qui, à son tour, le fut par la famille puissante des Barrakzi, dont le chef, Dost Mohammed-khan, règne actuellement, après avoir repoussé l'année dernière la tentative faite par Choudjah pour ressaisir le trône. Favorisé par ces désordres, Randjit-sing, le souverain de Lahore, s'est emparé de Kachmire et Pichaver, et les émirs du Sind se sont rendus indépendants.

BELOUTCHISTAN.

Mahmoud-khan, âgé d'environ quarante-huit ans, succède à son père Nasir-khan, en juin 1795; ce dernier avait soumis le Mékran, vers la fin de son règne; son fils l'abandonna en 1809.

BALKH.

Conquis en 1825 par Mir Mourad-bey, qui en chassa Nedjib-oullah-khan, gouverneur pour le roi de Kâboul.

BOKHARA.

Grand khan de Bokhara et de Samarkand : Batkar-khan succède à son père Mir-Haïder-khan, en 1826. Le règne intermédiaire de son frère Mir-Houssaïn ne fut que de quatre mois.

KHOKAND.

Émir-khan, prince de Farghanah et de Khohand.

BADAKHSCHAN.

Mirza-Abd'oul-Ghafour, fils de Mohammed-chah, réside à Faïz-abad.

KHARIZM.

Rahman-Kouli-khan succède à son père Mohammed-Rahim-khan, en 1826. Le titre de ces princes,

d'origine ouzbeke, est *taksir-khan;* ils résident à Khiwa.

SIBÉRIE.

M. Bronefsky, général major, remplissant les fonctions de gouverneur de la Sibérie occidentale, a remplacé M. Nicolaï Séménovitch Soulima, lieutenant général en chef, qui a passé à la place de gouverneur général de la Sibérie occidentale.

INDE.

Gouverneur général du Bengale : lord Auckland succède à lord William Cavendish Bentinck.

Gouverneur de Madras : sir Frederic Adam, succédant à sir Stephen Rumbold Lushington.

Gouverneur de Bombay : sir Robert Grant, succédant au comte de Clare.

Gouverneur d'Agra : sir Charles-Theophilus Metcalfe, chargé par *interim* des fonctions de gouverneur général. Le gouvernement d'Agra a été formé tout récemment; la résidence temporaire est Allahabad.

Gouverneur de l'île de Ceylan, dépendant directement du roi d'Angleterre : Robert John Wilmot-Horton, succède, en mars 1831, à sir Hudson-Lowe.

Gouverneur des colonies françaises : M. le maréchal de camp de Saint-Simon.

Gouverneur des possessions danoises : CHRISTENSEN.

Gouverneur général des possessions hollandaises : VAN DER BOSCH, succède, au mois de mars 1830, au vicomte DU BUS DE GHISSIGNIES.

Gouverneur hollandais des îles Moluques : VAN MERKUS.

Gouverneur espagnol des Philippines : D. MARIANA RICAFORD.

ÉTATS DE L'INDE

DÉPENDANTS DE L'ANGLETERRE.

Maïssour, entre le 11° et le 15° lat. 27,000 milles anglais carrés, 3 millions d'habitants; c'est le plateau de Carnatic. Après la mort de Tippou saheb, qui périt le 4 mai 1799, Wellesley plaça sur le trône un rejeton de l'ancienne dynastie, Maharadja KRICHNA ADIAVER, âgé de six ans, qui a réellement gouverné depuis 1812, et qui avait sa résidence à Maïssour, 12° 19′ lat., 74° 22′ long. Mais la conduite de ce prince étant devenue tyrannique, elle fit soulever le pays à plusieurs reprises contre lui; le gouvernement de la compagnie anglaise paraît l'avoir destitué et avoir pris la province sous son administration directe.

Haïder-abad, entre le 16° et le 22° lat. sept., contient une partie de l'ancien Telîngana, s'étend du nord au sud, depuis les rivières Tapty et Wardâ, jusqu'au Toumbadra et Krichna. L'aréal

est de 96,000 milles anglais carrés, la population, de 10 millions d'habitants, dont une partie est mahométane. Le Telîngana fut conquis par les mahométans, et fit partie de l'empire Bhamani, dans le Dekkan; lors de la dissolution de ce dernier, il fut de nouveau indépendant sous le nom de Golconda. Nizam-el-mulk s'empara, vers 1717, de ce pays. Celui de ses descendants qui y règne à présent est Nasir-eddaulah. Il monta sur le trône le 24 mai 1828. Sa résidence est Haïderabad, 17° 15′ lat., 76° 15′ long. Fondée en 1585, elle a 400,000 habitants.

Audh ou Oude, entre 26° et 28° lat. sept.; surface de 20,000 milles anglais carrés; population, 3 millions. Le pays fut soumis par les mahométans lors de leurs premières incursions; sous Mohammed, un des successeurs d'Aureng-zeb, Saadet-khan, de Nichapour en Khorasan, devint *soubahdar* du pays : sa famille y règne encore à présent sous l'influence anglaise. Le râdja actuel, Souleïman-djah Nasir-eddin Haider, parvint au trône le 20 octobre 1827. Résidence, Lucknau, 20° 51′ lat., 78° 30′ long.; cette ville a plus de 300,000 habitants.

Gvaliar.—40,000 milles anglais carrés et 4 millions d'habitants. Le pays d'Oudjeïn ou Gvaliar fut conquis par les mahométans en 1230; il échut plus tard aux Mahrattes. Devlet-rao, souverain de ce pays, perdit en 1803, dans une guerre contre les

Anglais, la moitié de ses états; le traité du 5 novembre 1817 lui en fit perdre une autre partie: il mourut âgé de quarante-sept ans, le 21 mars 1827. Un de ses parents, Moukht-rao, âgé de douze ans, prit, en lui succédant, le titre de *Maharadja-Ali djah* DJANKODJI-RAO *Sindia-behader* (le 18 juin). L'ancienne capitale était Oudjeïn, 26° 11′ lat., 73° 15′ long.; actuellement c'est Gvaliar, 26° 15′ lat., 75° 5′ long.

Nagpour, reste du grand empire des Mahrattes dans le Dekkan, qui fut renversé par les Anglais en 1818. Il est situé entre 18° 48′ et 6° 40′ lat., 76° et 80° long.; il contient un aréal de 70,000 milles anglais carrés, et il est habité par 3 millions d'hommes. Moudhadji II, avant-dernier roi des Mahrattes, fut déposé par les Anglais, qui, le 25 juin 1818, mirent à sa place son fils RAGODJI BHOUNSLA, âgé de neuf ans. Sa résidence est à Nagpour, 21° 9′ lat., 76° 51′ long.; elle a 115,000 habitants.

Baroda, la partie la plus considérable et la plus belle de la presqu'île de Gudjerat, contient 18,000 milles anglais carrés et 2 millions d'habitants. Pilladji, de la famille de Guikowar (*Gaikewad*), Mahratte, propriétaire d'un village, parvint à s'emparer du pouvoir, et régna jusqu'en 1747. Le prince actuel de ce pays est SYADJI RAO GUIKOWAR; il règne depuis 1819 et descend de Pilladji. Capitale, Baroda, avec 100,000 habitants.

Satara, 14,000 milles anglais carrés et 1,500,000 habitants. En 1821, les Anglais rétablirent sur le trône de ce pays NAR-NARRAIN, descendant des anciens rois du pays, lesquels avaient été frustrés du pouvoir par le *peichwa*, ou premier ministre. Il réside à Satara, 17° 42′ lat.; 71° 52′ long.

Un grand nombre de petites principautés, telles que Travancor, Cochin, Bopâl, Kotah, Boundi, des chefs de Radjpoutes et autres, forment un territoire de 305,000 milles carrés, avec 17 millions d'habitants.

Assam, pays qui contient le bassin du Brahmapoutra. Le titre royal est *svarga-râdja* [monarque céleste], parce que la dynastie prétend descendre de deux frères, Khunlai et Khuntai, qui, avec le dieu Chang, vinrent des contrées du nord s'établir dans ce pays. Le Mogol Aureng-zeb essaya de soumettre le souverain d'Assam, mais son armée fut détruite. En 1793 le roi Gaurinath fut replacé, avec le secours des Anglais, sur le trône d'où un prêtre ambitieux l'avait chassé; il fut assassiné : son fils BIRDJINATH KOUMAR ne put se soutenir contre les usurpateurs Boura Gohaing et Tchander khant; ce dernier appela les Birmans, qui, en 1822, conquirent le pays et proclamèrent pour râdja leur général Menghi maha thelouah. Les Anglais s'en sont emparés en 1825.

ÉTATS DE L'INDE

INDÉPENDANTS DE L'ANGLETERRE.

Nepâl. — 53,000 milles anglais carrés, 2 millions d'habitants; ayant à l'ouest et au sud les provinces anglaises; frontière, au nord le mont Himâlaya, à l'est la principauté de Sikkim. La dynastie indigène Sourya-bansi [race du soleil] finit avec Raddjit-mall, qui, en 1768, se vit enlever ses états par le râdja de Gorkha. Les descendants de ce dernier règnent encore aujourd'hui dans le pays; le râdja actuel est Radjindra Bikramsah. Il fut placé sur le trône le 20 novembre 1816, âgé seulement de trois ans.

Capitale, Kathmandou, située à 4,784 pieds d'élévation au-dessus des plaines du Bengale, 27° 42' lat., 82° 40' long.; elle a 20,000 habitants.

Lahore. — 50,000 milles anglais carrés, 3 millions d'habitants; entre le 30° et 34° lat. Les frontières sont le Kachmire et le cours de l'Indus, au nord; les montagnes de l'Indoustan septentrional, à l'est; l'Indus le sépare, à l'ouest, de l'Afghanistan. Il se compose du Pendjab, du Kachmire, du Moultan et d'une partie de l'Afghanistan. Les Seiks, qui professent une religion particulière, dominent en ce pays. Aujourd'hui, les chefs qui habitent au sud du Sutledj sont sous la protection anglaise; tout ce qui est au nord obéit à Randjit-singh, âgé maintenant de soixante et onze

ans. Il a trois fils, Kourrouk-singh, Chere-singh et Tara-singh. Résidence, Lahore, 34° 9′ 21″ lat., 76° long.

Sindhy. — 24,000 milles anglais carrés, 1 million d'habitants; ayant pour frontières, au nord, le Moultan et l'Afghanistan; au sud, Kutch et la mer; à l'ouest, la mer et les montagnes du Beloutchistan. Mir Gholam Aly, fils de Fath-Aly-khan, émir d'une tribu de Baloutches nommés Talpouris, après avoir gouverné avec ses frères le pays, mourut à la chasse en 1811; Mir Sobdar, son fils, et ses deux frères Mir Kerim Aly et Mir Mourad Aly lui succédèrent. Mir Kerim Aly est mort il y a quelques années, de sorte que Mir Mourad Aly est devenu réellement l'unique maître du pays, car Mir Sobdar est d'une santé faible, et pour ainsi dire exclu du gouvernement.

ÉTATS AU DELA DU GANGE.

Empire Birman; population 3,500,000 âmes. Depuis la paix de Yandabou (le 25 février 1826), ce royaume a perdu tout l'Arakan, la moitié du pays de Martaban, Tavoy, Tanassérim et les îles de Merguy; il ne se compose plus que d'Ava et de Pégu. Le nom d'Ava est la prononciation corrompue d'*Aënwa*, qui est le nom que le peuple donne à la capitale. Le nom des Birmans dérive du mot *Mranma*, dont se sert le peuple d'Arakan pour désigner cette nation. Cent vingt-huit monarques

ont régné depuis le commencement de la monarchie. Ava, avec le secours des Portugais, se détacha de Pégu; mais, en 1752, Beinga Della, roi de Pégu, conquit Ava; Alompra (*Aloung p'houra*) ou Alomandra Praou, homme de basse extraction, reconquit la ville en automne 1753, et mourut âgé de cinquante ans en 1760; son fils aîné, Namdodji Praou, régna jusqu'en 1762; son frère Chembran jusqu'en 1776; son fils Tchengouza fut déposé et tué en 1782 par son oncle Minderadji Praou, qui gouverna jusqu'en 1819; son petit-fils MADOUTCHAO est mort il y a quelques mois; on ignore le nom de son successeur. Résidence actuelle, Ava.

Siam. — Ce pays comprend le bassin du fleuve Ménam. En 1757, les Birmans, sous Alompra, conquirent Youthia, la capitale, et exterminèrent la famille royale. En 1769, Piatak, fils d'un riche Chinois, les chassa et monta sur le trône; il fut tué en 1782. Le premier monarque de la dynastie actuellement régnante lui succéda et gouverna jusqu'en 1809; son successeur mourut le 20 juillet 1824. Son fils naturel KROMA MON-TCHIT, âgé de quarante-neuf ans, est maintenant sur le trône; il a fait prisonnier et fait exécuter le roi Laos et sa famille en 1829. Capitale actuelle, Bankok, à l'embouchure du Ménam; 30,000 habitants.

Cochinchine. — État tributaire de l'empire chinois;

il comprend actuellement la Cochinchine, le Tonquin, la plus grande partie du Camboge et le petit état de Tsiampa. La dynastie régnante fut chassée par une révolte en 1774. L'héritier de la couronne ne parvint qu'en 1820 à ressaisir tous ses états, et conquit même le Tonquin. Il donna aux années de son règne le titre honorifique de *ghia long* [aidé par la fortune], et mourut en 1819, âgé de soixante ans; *ming ming* [destin illustre] est le titre des années du monarque suivant, qui était fils naturel du précédent, et qui mourut en 1822. En 1821 il s'était rendu au Tonquin pour y recevoir l'investiture royale de la cour de Péking. Son jeune successeur a pris de même le titre de *ming ming* pour les années de son règne.

Sumatra. — Le *toanko* [seigneur] PASSAMAN à Lintoou; le *toanko* NORINCHI de Loubou-Agam; le *toanko* ALLAKAN-PANDJANG.

Java. — 4,660,000 habitants. Le sultan réside à Yugya-Karta, dans la ci-devant province de Mataram. Mangko-Bouvana-Sepou, couronné par les Hollandais en 1826, est mort le 2 janvier 1828; le jeune sultan est sous la tutelle de Pandjerang-Mangko-Koutoumo. Le souverain de la plus grande partie de l'île porte le titre de *sousouhanan*, et réside à Surakarta auprès du fleuve Solo.

CHINE.

Le nom de la dynastie régnante, d'origine mandchoue, est Taï tsing [la très-pure]. En Chine on ne connaît pas le nom de l'empereur régnant; celui qui occupe actuellement le trône est le fils aîné de son prédécesseur, mort le 2 septembre 1820; il portait auparavant le nom de Mian ming. Il donna à son père le titre posthume de *jin tsoung joui houang ti*, c'est-à-dire, l'auguste et sage empereur, le compatissant prédécesseur. Le titre honorifique des années du règne du monarque actuel est, en chinois, *Tao kouang*, et en mandchou, *Doroï eldenghe* [éclat de la raison]. Il est âgé maintenant de cinquante et un ans.

JAPON.

Le *daïri* (empereur) actuel est le 121ᵉ successeur de Zin mou; il règne depuis 1817; le public ignore son nom durant sa vie. L'année 1826 était la neuvième du *nengo* (titre honorifique des règnes) Boun zio (en chinois, *Wen tching*). Sa résidence est Miyako ou Kiô (ces deux noms signifient *résidence*). Le *kou bô* ou *seogoun* est le chef militaire généralissime de l'empire; il réside à Yedo. C'est par le fait lui qui règne; cependant il affecte toujours une espèce de dépendance du Daïri, descendant de l'antique dynastie japonaise qui a commencé par Zin mou, 660 ans avant

notre ère. Le mot *daïri* (en chinois *Naï li*) signifie proprement l'*intérieur* (du palais impérial). On s'en sert pour désigner l'empereur, puisqu'il n'est pas permis de proférer son nom pendant qu'il est en vie. La même chose a lieu à l'égard du *seogoun* et du prince son successeur; on donne au premier le nom de *Gonfon marou*, et à l'autre celui *Ni sio marou*, d'après les palais qu'ils habitent.

NOTICE

Sur la ville de Trébisonde[1].

Le 27 novembre 1826.

La ville de Trébisonde n'est remarquable que par sa position et sa forteresse, qui est l'ancienne ville; elle est bâtie au bord de la mer, sur un plateau qui a donné son nom à la ville : Trapeza, en grec, signifie table ou plateau, or, la colline sur laquelle Trébisonde est bâti est plate et unie à son sommet, et en même temps plus élevée que les deux autres collines qui sont au levant et au couchant, de sorte qu'elle présente la forme d'une table ou d'un plateau.

[1] Cette notice s'est trouvée parmi les papiers de feu M. Schulz; elle paraît avoir été écrite par M. Beuscher, qui a fait un long séjour à Trébisonde. — J. M.

La forteresse était dans une position très-forte et très-avantageuse pour les anciens temps; les ravins des deux côtés de l'est et de l'ouest forment deux fossés très-profonds, dans lesquels il y a de l'eau; il est à remarquer que le ravin de l'ouest passe entre les murs du plateau de Trébisonde et un premier mur de fortification qui est défendu par un fossé.

Au nord, Trébisonde, vu de la mer, présente l'aspect d'une triple forteresse dont les murs s'élèvent les uns au-dessus des autres, en forme de gradins: 1° un premier mur qui est bâti au bord de la mer, 2° le mur du plateau de Trébisonde; 3° le mur du petit château fort qui est au sud de la ville.

Trébisonde avait autrefois un port, qui a été détruit; car au devant de la forteresse on voit, presque à fleur d'eau, une suite de quartiers de rochers qui indiquent qu'on y avait fait anciennement un môle pour garantir les navires de l'impétuosité des flots de la mer; cet endroit s'appelle encore aujourd'hui Molos. Pendant l'hiver on y tire sur la plage des bâtiments qui sont en désarme.

Au sud, Trébisonde est défendu par un petit château; c'était l'ancienne forteresse; il est presque de forme triangulaire, et bâti sur un plateau plus élevé que celui de la ville; il commande à toute la plaine qui est à ses pieds; aujourd'hui il sert de dépôt de munitions de guerre. Le *dizdar* (commandant de forteresse), le *dizdar* seul et ses gens ont le droit d'y demeurer: on y remarque, sur le mur de l'est,

un palmier, le seul existant à Trébisonde, une mosquée et une petite poudrière.

Les murs de Trébisonde sont crénelés et défendus par des tours; les Turcs seuls peuvent y demeurer. Sur les ravins à l'est et à l'ouest du plateau de Trébisonde, en face des deux principales portes, il y a sur chacun d'eux un grand pont en pierre, qui sert de communication entre le plateau de Trébisonde et les faubourgs. Ces deux ponts ont deux ou trois arches en bois, qui peuvent être rompues au besoin.

En entrant par la porte qui est à l'est du plateau de Trébisonde on remarque, à droite, le *mehkemeh* (tribunal de la justice); à gauche, le séraï où demeuraient les pâchas; mais maintenant il tombe tellement en ruines qu'il est inhabitable.

Le pâcha actuel de Trébisonde a pris pour demeure la maison d'Osman-beï, qui est située dans l'intérieur du premier mur de fortification, en face d'une des portes principales qui est exposée au sud, et en face du grand pont de pierre qui sert de communication entre le plateau de Trébisonde et le faubourg de l'ouest.

Osman-beï est un des principaux agas du pays; il a le titre de *buyuk imrahor* (grand écuyer), il est chargé de la garde de l'intérieur de la ville.

On prétend que le bâtiment où est maintenant le mehkemeh était anciennement le palais des Comnènes; en dit qu'on y conserve le trône du sultan Amurat III, qui y demeura quelque temps lorsque,

dans le cours de ses conquêtes, il s'arrêta à Trébisonde. Mais que reste-t-il du palais des Comnènes? A peine y a-t-il deux chambres qui soient logeables : il est tout à fait tombé en ruines; et il n'y a pas de doute que le trône du sultan Amurat ne soit en très-mauvais état, puisque l'on ne le montre à personne.

Au milieu du plateau de Trébisonde il y a une mosquée qu'on appelle *Orta-hissar* (milieu de la forteresse) : c'était autrefois une église grecque. Cet édifice est carré, et n'offre rien de remarquable à l'extérieur, sous le rapport de l'architecture. Dans le fossé du ravin qui est à l'est, auprès du grand pont en pierre qui conduit à une des portes principales du plateau de Trébisonde, on remarque des tanneries.

Au-dessus du fossé qui se trouve à l'ouest du plateau de Trébisonde, hors des murs de la ville, on remarque les bains de l'Imaret, appelés ainsi parce qu'ils descendent de la mosquée de ce nom, qui est dans les environs.

Sur les collines qui sont au levant et au couchant de Trébisonde il y a des faubourgs. Celui qui est bâti sur la colline du levant s'appelle le faubourg de la place du *Gaour-meïdan* (place des infidèles), parce qu'il y a une grande place qu'on appelle ainsi. Ce faubourg est habité par plus d'un tiers de la population, qui se compose de Turcs, de tous les Arméniens catholiques et schismatiques, et de tous les Grecs.

On remarque, dans ce faubourg, la maison du premier aga du pays, Osman-aga Chatir Zadi, la place de Gaour meïdan, et au bord de la mer, la douane, le chartchi des khans, le quartier des chaudronniers, l'archevêché grec, le quartier franc, et enfin le séraï d'Utchundji Oglou.

Osman-aga Chatir Zadi a le titre de *capoudji bâchi* (chambellan), et est chargé de la garde extérieure de la ville.

Sur la place de Gaour meïdan on remarque une fontaine, et une mosquée qui est une des plus belles de Trébisonde. La fontaine est presque au milieu de la place, et elle a été bâtie par Sari Abdalla-pacha; elle fut détruite par des bombes lorsque les Russes vinrent attaquer Trébisonde en 1810. La mosquée est située à l'est et à la fin de la place.

Le consulat de France est dans le quartier franc (*frinc mahhallé*) qui est habité par des Arméniens et des Grecs, et qui pourrait bien avoir été bâti par les Génois. Du temps du règne des Comnènes à Trébisonde il y avait un noble Génois qui tenait un rang élevé à leur cour; ce dernier, dans une partie de chasse, ayant reçu un soufflet d'un des favoris du roi, en demanda justice. N'ayant obtenu aucune satisfaction de cette offense, plein de son ressentiment il retourna dans sa patrie, où il arma plusieurs bâtiments, avec lesquels il vint faire une croisière devant Trébisonde; il ne laissait entrer ni sortir aucun bâtiment, il faisait souvent des descentes, et allait ravager tout le pays et les cam-

pagnes des courtisans; quand il pouvait prendre quelqu'un de ces derniers, il lui coupait le nez et les oreilles, et après lui rendait la liberté. La famine se fit bientôt sentir à Trébisonde, et le prince fut obligé de composer avec le Génois; mais celui-ci ne voulut rien entendre avant qu'on lui eût envoyé le courtisan qui lui avait fait une si grande offense. Le prince, après avoir mis tout en œuvre pour l'engager à se désister de ses prétentions, fut enfin obligé de livrer à discrétion son favori; le Génois, après l'avoir fait bâtonner à son bord, le renvoya en lui ordonnant de dire au prince qu'il ne lui accorderait quartier que sous la condition que tout le commerce de Trébisonde serait entre les mains des Génois, et qu'il leur serait permis de choisir un endroit pour y bâtir. Le prince ayant tout accordé, des Génois vinrent s'établir à Trébisonde; et probablement ce sont eux qui ont bâti ce quartier franc.

Le séraï d'Utchundji Oglou est un château fort, dans une position très-avantageuse; il commande la ville, et est peut-être hors de la portée du canon qu'on pourrait tirer de la montagne Boztépè; il est bâti sur un cap qui forme une rade; cette rade s'appelle *Tcheumlekdji-liman* (Port des potiers), parce qu'au bord de la mer il y a plusieurs poteries.

Utchundji Oglou était un pacha très-riche et très-puissant. On dit qu'il avait l'intention de faire un port de la rade de Tcheumlekdji-liman, pour rendre Trébisonde la ville de commerce la plus florissante

de la mer Noire, et qu'afin d'assurer le succès de son entreprise, quoique les pachas doivent demeurer dans la forteresse, il s'était fait bâtir ce séraï pour pouvoir se défendre au besoin contre les *deri-beï;* mais ce qui devait affermir sa puissance fut la cause de sa mort : fier de l'ascendant qu'il avait pris dans le pays, et comptant que personne ne pourrait résister à son autorité depuis qu'il s'était installé dans son nouveau palais, un jour de cérémonie où les premiers agas étaient venus pour le complimenter, il les reçut fièrement, sans se lever, sans leur permettre de s'asseoir et sans leur faire aucune politesse d'usage. De tels procédés offensèrent tellement ces derniers qu'ils jurèrent sa perte pour se venger; et, pour parvenir à ce but, ils écrivirent à Constantinople que ce pacha avait bâti une forteresse pour s'emparer de la ville et se révolter contre la Sublime-Porte, sa bienfaitrice. La Porte ne tarda pas à envoyer l'ordre de trancher la tête à Utchundji Oglou, pour n'avoir plus désormais rien à craindre d'un sujet si puissant. C'est ainsi que les sultans, jaloux de leur autorité, se privent souvent de leurs serviteurs qui seraient les plus capables de rendre leur empire florissant.

Le séraï d'Utchundji Oglou est inhabité; il sert maintenant de dépôt de munitions de guerre, telles que canons, poudre, tentes, etc.

Dans la rade de Tcheumlekdji-liman les bâtiments viennent mouiller aux équinoxes de printemps jusqu'aux équinoxes d'automne; après cette époque il

n'est plus permis à aucun bâtiment d'y rester à l'ancre, parce que cette rade n'est pas à l'abri des coups de vent, qui dans la mauvaise saison pourraient faire déraper les ancres et mettre les bâtiments en danger de périr.

Dans cette rade on remarque, auprès du séraï d'Utchundji Oglou, les ruines d'une petite église grecque, au fond de la rade, sur une hauteur où les Turcs élevèrent des batteries lorsqu'en 1810 les Russes voulurent s'emparer de Trébisonde. Au bas de cette hauteur il y a deux fontaines où les bâtiments font leur provision d'eau; l'une d'elles s'appelle Comâr-tchechmèh, fontaine du rhododendrum, et est très-renommée pour la bonté de son eau.

La montagne de *Boz-tépè* (ainsi appelée parce que son sommet est escarpé) est au sud du faubourg qui se trouve à l'est de Trébisonde. Presque vers son sommet il y a un monastère de religieuses grecques (*Kizlar-Monaster*), dont l'église est creusée dans la roche de la montagne. Tout auprès de ce monastère, du côté de la mer, sur le penchant de la montagne, on voit un petit souterrain qui a probablement servi de chapelle dans les temps de persécution. (Dans l'intérieur des montagnes, aux environs de Trébisonde, on voit plusieurs de ces chapelles creusées ainsi dans la roche; quelques-unes même sont décorées de peintures qui représentent les apôtres.) Sur le sommet de Boz-tépè il n'y a aucune habitation; on y voit les tombeaux de deux ou trois derviches, auprès des ruines d'une

église grecque. Du haut de cette montagne on a sous les yeux un des plus beaux tableaux que puisse offrir la nature : d'un seul coup d'œil on embrasse l'ensemble de la ville de Trébisonde ; au nord, l'immense plaine de la mer n'est bornée que par l'horizon ; au levant, la vue s'étend jusqu'au cap de Batoum, et au couchant, jusqu'au cap de Toros ; d'un côté, les montagnes de Lazistan, toujours couvertes de neige, et de l'autre, des collines et des plaines bien cultivées offrent dans presque toutes les saisons le contraste frappant de l'hiver et du printemps.

Au levant, au pied de la montagne de Boz-tépè, auprès du rivage de la mer, est la plaine de *Deïrmendérè* (moulins des prés), ainsi nommée parce qu'il y a plusieurs moulins à eau; parmi ces moulins on en voit un à poudre. Cette plaine est arrosée par une rivière, sur laquelle, presque à son embouchure, est bâti un pont de pierre. Cette rivière coule du sud au nord, et on l'appelle la rivière de Déïrmendérè. Sur la rive gauche et la rive droite s'élèvent des montagnes très-fertiles et très-bien cultivées. Dans le lointain, sur le sommet d'une des montagnes qui sont sur la rive gauche, on remarque un monastère arménien, autrefois *Yéchil-Monaster* (monastère vert), maintenant surnommé *Kaïmakli*, à cause que les moines de ce monastère servirent au sultan Amurat un repas tout composé de laitage. En récompense ce sultan accorda au monastère, en toute propriété, toutes les terres aux environs, jusqu'où la vue peut s'étendre ; et jusqu'aujourd'hui ce

privilége a été conservé. L'air est si malsain dans cet endroit que, malgré l'habitation commode qu'offre le monastère, personne n'y demeure.

La rivière qui serpente au milieu de la plaine et qui se multiplie pour distribuer ses eaux aux divers moulins, le pont de pierre, dans le lointain, les divers paysages qu'offrent les montagnes, et le monastère de Kaïmakli, font de la plaine de Déirmen-déré un endroit très-pittoresque.

Le faubourg qui se trouve sur la colline du couchant n'est généralement habité que par les Turcs. Il y a une belle place nommée *Kabak-Meïdan;* cette place est embellie par plusieurs tombeaux d'architecture moresque. A l'extrémité de ce faubourg on remarque la mosquée de Sainte-Sophie. Cette mosquée était autrefois la plus belle église de Trébisonde : elle est bâtie sur un plateau, au bord de la mer; sur son portique, qui est exposé au sud, on voit un bas-relief, de très-mauvaise sculpture, qui représente la création, la tentation de la femme, nos premiers parents chassés du paradis terrestre, et la mort d'Abel; le clocher qui est en face du portique du couchant existe encore; et en face du portique du nord il y a une petite chapelle dont les murs sont ornés de peintures représentant les apôtres. Quoique les Turcs aient consacré cet édifice à leur culte, il est entièrement abandonné, et le calme profond qui y règne n'est interrompu quelquefois que par le mugissement des vaches qui y viennent chercher un abri contre le mauvais temps qui les

chasse de leurs pâturages. Toute la plaine aux environs de Sainte-Sophie est couverte d'habitations; les terres y sont très-bien cultivées.

Sur la montagne qui est au sud de Kabak Meïdan on voit le village de Tekir-tchaïr, où plusieurs personnages de Trébisonde ont leurs maisons de campagne.

Au sud de Trébisonde on remarque les villages des agas Abanos-oglou et Makoul-oglou, qui sont continuellement en guerre, soit qu'ils se battent l'un contre l'autre, soit qu'ils attaquent d'autres agas ou qu'ils en soient attaqués; car tous les agas de Trébisonde et des environs vivent en très-mauvais voisins les uns avec les autres : ils ont toujours les armes à la main à cause des vieilles offenses de famille qu'ils ont à venger : aussi leurs maisons sont comme de petits forts, et le canon n'y manque pas, pour pouvoir au besoin repousser les attaques de leurs ennemis.

Quoique Trébisonde soit une des plus anciennes villes de l'Asie Mineure, on n'y trouve aucune trace des arts de la Grèce, ni ruines de temples, ni statue, ni inscription; il ne reste du séjour des Comnènes que des églises qui sont très-petites et qui n'offrent rien de remarquable sous le rapport de l'architecture. Trébisonde est une ville de vingt-quatre mille âmes; elle se divise en dix-huit quartiers; on y compte trois mille maisons turques, quatre cents maisons grecques, quatre-vingt-dix maisons arméniennes hérétiques et soixante maisons ar-

méniennes catholiques; il y a vingt-deux mosquées, huit églises grecques, trois églises arméniennes hérétiques et une église arménienne catholique; il y a un mufti et un cadi; les Grecs y ont un archevêque, et les Arméniens un archiprêtre, qui a un firman de la Porte qui met sous sa juridiction l'église catholique ainsi que les trois églises hérétiques. Les vieillards y sont en petit nombre, et peu d'hommes y dépassent soixante et dix ans. Les familles sont nombreuses; les filles se marient de onze à quinze ans, et les jeunes hommes, à l'âge de dix-sept ans, pensent à s'établir. Les femmes vivent retirées dans leurs maisons; elles s'occupent du soin du ménage, filent et font de la toile. Les hommes, après avoir été au marché pour acheter les provisions de la maison, vont à leurs affaires, qui les retiennent ordinairement jusqu'au coucher du soleil. Ils sont généralement forts, vigoureux et bien constitués. Il y a peu de maladies dangereuses, mais toutes celles qui le sont emportent promptement ceux qu'elles attaquent, parce qu'il n'y a aucun médecin dans la ville et qu'il est très-difficile même de s'y procurer quelques remèdes. Il y a beaucoup d'ophthalmies, de dyssenteries, de coliques, de fièvres et de douleurs d'estomac.

Les habitants de Trébisonde sont sobres et laborieux; et, sous tout autre gouvernement que celui des Turcs, cette ville serait très-florissante; mais comme la Porte change souvent de pachas, tous ceux qui ont été nommés à Trébisonde n'ont fait

que ruiner le pays pour satisfaire leur avarice; Turc ou chrétien, personne n'a été exempt de leurs vexations; et, pour donner une couleur favorable à leur conduite, ils allèguent que, s'ils laissaient les habitants tranquilles, ils ne tarderaient pas à se révolter contre le sultan. Dans les campagnes, le cultivateur, et dans la ville, le marchand et l'artisan, sont continuellement assujettis aux corvées, et ont toutes les peines du monde à pouvoir acquitter les impôts exorbitants dont ils sont frappés. L'état des chrétiens ici est la plus malheureuse condition où l'homme puisse être réduit : ils doivent fournir les maisons des deux principaux agas, Chatir Zadé et Osman-beï Caltchi-oglou, de café, de bois, d'huile, de pain et d'habillements pour tous leurs gens, dont le nombre s'élève à plus de trois cents personnes; et, si ces agas vont à la guerre, ce sont encore les chrétiens qui pourvoient à tous les frais de l'armement. Ces malheureux, outre les corvées et les impôts qu'on exige d'eux, éprouvent toute sorte d'avanies de la part des agas. On entend souvent raconter que Chatir Zadé a été faire une tournée dans la ville; qu'il s'est reposé à tel kan, a demandé aux chrétiens qui y étaient telle somme, et que plusieurs ont reçu des coups de bâton, ne pouvant fournir leurs contingents; ou qu'Osman-beï a fait appeler tel Arménien ou tel Grec, lui a demandé telle somme, et l'a fait emprisonner jusqu'à ce qu'il la payât. Les petits agas et leurs gens travaillent, de concert avec les premiers agas, à ruiner et à tourmenter les pauvres

raïas, tantôt en leur demandant de l'argent, tantôt en leur enlevant ce qu'ils trouvent de meubles chez eux, tantôt en allant leur demander à dîner; et si l'on ne condescend pas à leurs demandes, ils cherchent tous les moyens pour donner la mort au téméraire qui a osé leur résister. Ici il n'y a pas de menace sans effet; aussi tous les raïas tremblent devant un Turc. Il est probable que la Porte a cherché à réprimer le brigandage des agas; mais qu'a-t-elle pu leur faire? rien. Elle sait très-bien que c'est par eux seuls qu'elle règne dans ces contrées, et que ses ordres sont de nul effet s'ils ne sont pas appuyés par eux. Pour donner une idée de la puissance de la Porte ici, il suffira de dire qu'elle réclame de Trébisonde plus d'un million pour des impôts que les agas ont recueillis, et qu'elle ne peut pas parvenir à se faire payer. Aussi, fidèle à sa devise: Divise pour régner, ne néglige-t-elle rien pour alimenter les haines qui existent entre eux, et elle ferme les yeux sur leur conduite, de peur que, les poussant à bout, ils ne finissent par se mettre d'accord et par lever l'étendard de la révolte, car il est certain qu'ils ont assez de force pour le faire quand ils le voudront.

Le territoire de Trébisonde est très-fertile; il produit du raisin, des olives, des oranges, des citrons, des fruits très-bons, des légumes, du tabac, des noisettes, du froment, du blé de Turquie et du chanvre. Les campagnes sont généralement bien cultivées, surtout les bords de la mer; les bestiaux y sont

abondants. La mer rivalise de fertilité avec la terre : elle produit une grande quantité de turbots, d'ables, de harengs, d'anchois, dont on sale une grande quantité pour la consommation de l'année. La nature ici semble être prodigue de ses dons pour rendre l'homme heureux; mais le Turc, par sa mauvaise administration et sa cupidité, le fait languir dans la plus affreuse misère. Il voit tout en abondance autour de lui, et ne peut y toucher, car, sans cesse inquiété par de nouveaux impôts, il réserve tout à la vente pour pouvoir les acquitter. Combien de fois n'ai-je pas vu le villageois conduire à la ville sa seule vache, nourrice de toute sa famille, la vendre, l'embrasser en la quittant, et retourner chez lui, le visage tout baigné de larmes, avec le prix de sa bienfaitrice, dont le dernier bienfait est de le soustraire pour le moment à la prison ou au bâton!

Trébisonde est la ville la plus considérable et la plus commerçante de l'Asie. Dans la mer Noire, son commerce a vingt bâtiments, tant bricks que martingots. Tous les ans il arrive sept ou huit caravanes qui apportent des étoffes des fabriques d'Alep, et qui remportent en échange du fil et des toiles. Autrefois, avant que les Persans eussent trouvé à Smyrne un débouché pour leur commerce, il arrivait ici de nombreuses caravanes de la Perse avec de riches marchandises, que l'on embarquait pour Constantinople; savoir : du tombeki, des cerisiers, pour faire des tuyaux de pipe, des calams (roseaux dont les Turcs se servent pour écrire), de l'orpi-

ment, de la gomme arabique, de la laine de chevreau, des noix de galle, des châles des Indes, etc.

Le commerce d'exportation de Trébisonde consiste en noisettes, cuivre, cire, bois de buis, toile, fil, tabac, etc. Le commerce d'importation a pour objets de nombreux chargements de sel, dont le plus estimé est celui de Kozloff, d'huile (il s'en fabrique à Trébisonde qui est très-bonne et très-estimée, mais la quantité ne suffirait pas pour la consommation du pays, et généralement on l'envoie dans l'intérieur, où elle se vend avantageusement), de savon, de café Moka (tout autre n'y a pas de débit), de châles d'Europe pour des ceintures et des turbans, de mousselines de couleur avec des fleurs, dont les femmes se servent pour leur coiffure, d'*abbas* (drap grossier dont les habitants en général se font des vêtements), de canons de fusil et de pistolet (ces trois derniers articles viennent du Danube), de pelleteries de Russie, de cuir que l'on tire d'Anapa, de blé qui vient de Russie, de rhum, de sucre, de drap rouge et d'autres couleurs, de percale, d'indienne; une grande quantité de ces cinq articles s'envoie à Erzroum, où il se fait un commerce considérable, et dont Trébisonde est l'échelle.

Trébisonde comptait des capitalistes avant la révolution des Grecs et la guerre contre la Perse. Aujourd'hui, que le commerce languit, on n'y voit que misère; mais si les divers changements qui se font à Constantinople et si ceux que l'on projette encore

ont un heureux succès, il n'y a pas de doute que Trébisonde ne revoie fleurir son commerce et n'acquière par sa position, son beau climat, la fertilité de son sol, une célébrité qui ne le cédera en rien à celle que lui donne son antiquité.

FRAGMENT

D'un tableau historique des invasions des Sarrasins en France dans les VIIIe, IXe et Xe siècles de notre ère, d'après les auteurs mahométans et chrétiens, par M. REINAUD[1].

Il fut un temps où la France était en proie aux attaques et aux violences d'un peuple étranger; et ce peuple, qui avait déjà subjugué l'Asie jusqu'à l'Indus et qui s'était rendu maître de l'Égypte, des côtes d'Afrique et de l'Espagne, se flattait d'introduire dans toute l'Europe un nouveau langage, une nouvelle religion et de nouvelles mœurs. Un auteur arabe, racontant les conquêtes de ses compatriotes, commence son récit par ces paroles, qu'il place dans la bouche de Mahomet : « J'ai vu les royaumes du « monde se présenter devant moi, et mes yeux ont « franchi la distance de l'Orient et de l'Occident. « Tout ce que j'ai vu fera partie de la domination de

[1] Ce fragment a été lu dans la séance publique de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, le 14 août 1835. L'ouvrage entier, formant un vol. in-8°, s'imprime en ce moment, et il paraîtra, au mois de mars, à la librairie orientale de Dondey-Dupré.

« mon peuple. » En effet le projet des premiers conquérants de l'Espagne était de s'en retourner en Syrie à travers la France, l'Allemagne et l'empire grec, et de ne faire de toute la mer Méditerranée qu'un grand lac qui aurait servi de point de communication aux diverses provinces de cet immense empire. Il s'agissait donc, pour la France et les contrées voisines qui n'avaient pas encore subi le joug, de savoir si elles conserveraient tout ce que les hommes ont de plus cher, la patrie, le culte et les institutions.

Ce plan gigantesque échoua par suite des divisions qui ne tardèrent pas à naître parmi les vainqueurs, et par les efforts successifs de Charles-Martel, de Pépin et de Charlemagne. Mais si, grâce à l'ascendant qu'exercèrent ces grands princes, les armes sarrasines ne jetèrent plus le même éclat dans l'Europe restée chrétienne, le désordre qui se mit bientôt dans le vaste empire de Charlemagne favorisa les nouvelles tentatives de quelques bandes isolées. Ces barbares, devenus maîtres des passages des Pyrénées et de l'île de Sicile, commencèrent par faire des descentes sur les côtes de France et de l'Italie; puis, formant un établissement fixe dans la Provence, ils se répandirent dans le Dauphiné, où ils occupèrent Grenoble et Embrun pendant plusieurs années; enfin ils pénétrèrent à la fois dans le Piémont et le Montferrat, qu'ils couvrirent de ruines, ainsi que dans la Savoie, le Valais et la Suisse, depuis le lac de Genève jusqu'au lac de Constance, depuis le mont Jura jusqu'au pays des Grisons; dé-

pouillant les voyageurs de la France, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie, et perçant de leurs traits les chrétiens qui osaient se présenter en armes. Ce qui favorisait leurs succès, c'est qu'à la même époque les Normands, venus des bords de la mer Baltique et excités par la soif du butin, avaient pénétré, à l'aide de leurs barques légères, jusqu'au centre de la France, et que les Hongrois, déjà établis sur les bords du Danube, trouvant plus facile de ravager les riches contrées voisines que de cultiver leur propre territoire, parcouraient, le fer et la flamme à la main, les environs du Rhin, du Pô et du Rhône. On eût dit que les Sarrasins, les Normands et les Hongrois, alors étrangers les uns et les autres aux lumières de l'Évangile, s'étaient donné rendez-vous dans les pays aujourd'hui les plus éclairés de la terre, et qu'ils avaient juré d'en consommer la ruine.

On s'était plus d'une fois demandé quel était le caractère des attaques des Sarrasins, d'où elles venaient, quelles en furent les circonstances, les vicissitudes et les suites. Pour envisager toutes ces questions et y répondre d'une manière satisfaisante, il fallait recueillir avec plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'ici les témoignages d'auteurs chrétiens contemporains qui se rapportent à ces événements éloignés. Il fallait de plus réunir les témoignages des écrivains mahométans, et combiner ensemble le récit des Orientaux et des Occidentaux, des vainqueurs et des vaincus.

Le tableau dont nous allons présenter un échan-

tillon embrasse une période d'environ trois cents ans. Nous l'avons disposé dans un ordre chronologique, afin qu'on distinguât mieux les rapports qui existent entre les invasions particulières des Sarrasins et les faits généraux qui en modifièrent le caractère.

L'objet de ce tableau est la France proprement dite. Néanmoins comme les bandes sarrasines établies en France pénétrèrent de là en Piémont et en Suisse, nous les avons suivies dans leurs diverses excursions, et nous ne les avons quittées que lorsque, accablées par le patriotisme et l'union des chrétiens, elles s'effacèrent elles-mêmes de la scène de l'histoire.

Le fragment que nous allons lire appartient au règne de Charlemagne et se rapporte à la fin du VIIIe siècle. A cette époque des guerres terribles s'étaient élevées parmi les conquérants de l'Espagne, et les émirs de Cordoue avaient de la peine à faire reconnaître leur autorité. Les Sarrasins avaient entièrement évacué le sol français, et avaient été repoussés à quelque distance des Pyrénées. D'une part, les chrétiens de la Galice et des Asturies avaient proclamé leur indépendance; de l'autre, Charlemagne, qui ne restait étranger à rien de ce qui se passait en Europe, s'était emparé d'une partie de la Navarre et de la Catalogne. L'émir de Cordoue, appelé Hescham, étant enfin parvenu à dompter les chefs sarrasins rebelles, résolut de tourner ses efforts contre les chrétiens d'Espagne et contre

la France. Voici la partie de notre récit qui traite de cet événement.

Hescham, voulant donner à son entreprise le plus grand éclat et rallier à lui tous les mahométans de l'Espagne, imprima à cette guerre un caractère religieux. En effet les pieux disciples de Mahomet se plaignaient depuis longtemps de voir les forces de l'islamisme tournées les unes contre les autres; plusieurs étaient allés jusqu'à dire qu'on n'était pas obligé de payer d'impôts à un prince qui ne savait faire la guerre qu'aux disciples du prophète; et ils citaient malignement la conduite des califes de Bagdad, lesquels, par leurs guerres presque continuelles avec les empereurs de Constantinople, faisaient rejaillir sur les armes mahométanes un éclat extraordinaire. Hescham fit publier solennellement l'algihad, c'est-à-dire la guerre contre les ennemis de l'Alcoran. Par ses ordres on lut le vendredi, dans toutes les mosquées de l'Espagne, pendant que le peuple y était rassemblé pour offrir ses hommages à l'Éternel, une invitation à tous les fidèles de se lever pour la défense de la religion. Ceux qui étaient en état de porter les armes devaient marcher sur le champ vers les Pyrénées; ceux qui ne l'étaient pas devaient contribuer de leur argent et de leurs autres moyens au succès de l'expédition. Voici la traduction d'une partie du discours qui fut lu en chaire dans toutes les mosquées. Les passages de l'Alcoran qu'on y remarque étaient destinés à en rendre l'effet plus certain.

« Louanges à Dieu, qui a relevé la gloire de l'islamisme par l'épée des champions de la foi, et qui « dans son livre sacré a promis aux fidèles, de la manière la plus expresse, son secours et une victoire « brillante. Cet être à jamais adorable s'est ainsi exprimé dans l'Alcoran : *O vous qui croyez, si vous « prêtez assistance à Dieu, Dieu vous secourra et affermira vos pas. Consacrez donc à Dieu vos bonnes actions; lui seul peut par son aide rallier vos drapeaux.* « O hommes, Dieu a bien voulu vous mettre sous « la conduite du plus noble de ses apôtres, et il « vous a honorés du don de la foi. Il vous a réservé « dans la vie future une félicité que jamais œil n'a « vue, que jamais oreille n'a entendue, que jamais « cœur d'homme n'a sentie. Montrez-vous dignes « d'une telle bonté par votre reconnaissance. Défendez la cause de votre immortelle religion, et soyez « fidèles à la droite voie, en consacrant vos vies et « vos fortunes à la guerre contre les impies : Dieu « vous le commande dans le livre qu'il vous a envoyé. L'Être suprême ne s'est-il pas ainsi exprimé : « *O vous qui croyez, combattez les peuples infidèles qui « sont près de vous, et montrez-vous durs envers eux.* « Volez donc à la guerre sainte; vous obtiendrez la « victoire et la puissance, car le Dieu très-haut a dit : « *C'est une obligation pour nous de prêter secours aux « fidèles.* »

A ce discours, les pieux musulmans des diverses provinces de l'Espagne sentirent leur zèle se réveiller, et de toute part on courut aux armes. L'ap-

pel fait aux disciples de Mahomet devait produire d'autant plus d'effet qu'il n'y avait pas alors chez les Arabes d'armée permanente. Les personnes qui prenaient les armes ne s'engageaient que pour une campagne, et, la campagne étant terminée, elles rentraient ordinairement dans leurs foyers. Mais le temps n'était plus où, au seul mot de guerre contre les chrétiens, les populations entières se levaient spontanément. Les enfants des conquérants de l'Espagne étaient possesseurs de terres considérables, et la plupart ne se souciaient pas de quitter la vie agréable qu'ils menaient pour aller s'exposer à toute sorte de dangers. D'ailleurs ce qui alimentait le plus abondamment les anciennes armées de conquérants, c'étaient les hommes de bonne volonté qui accouraient de l'Afrique, de l'Arabie et de la Syrie; et maintenant les relations entre l'Espagne et ces vastes contrées étaient presque interrompues.

On était alors dans l'année 792. Cette espèce de croisade n'attira pas en tout cent mille hommes sous les drapeaux. Les Sarrasins furent divisés en deux corps d'armée : l'un marcha contre les chrétiens des Asturies, et n'obtint que de faibles succès; l'autre, commandé par le vizir Abd-Almalek, s'avança vers la Catalogne, et de là pénétra dans le Languedoc. Cette invasion eut lieu en l'année 793. Charlemagne se trouvait alors sur les frontières de la Hongrie, occupé à faire la guerre aux Avares, et les meilleures troupes du midi de la France se trouvaient en Italie, avec le jeune Louis, roi d'Aquitaine. Aux approches

des Sarrasins, les habitants des plaines quittèrent leurs demeures et se retirèrent sur les montagnes et dans les lieux creux. Les Sarrasins mettaient tout à feu et à sang. Ils brûlèrent les faubourgs de Narbonne, puis se dirigèrent du côté de Carcassonne.

Cependant Guillaume, comte de Toulouse, à qui Louis avait confié la garde du Languedoc, avait fait un appel aux comtes et aux commandants du pays. De toute part les chrétiens en état de porter les armes accoururent pour se ranger sous son étendard. Les deux armées en vinrent aux mains sur les bords de la rivière d'Orbieu, entre Carcassonne et Narbonne. L'action fut extrêmement vive, Guillaume fit des prodiges de valeur; mais les Français, ayant essuyé de grandes pertes, se retirèrent. De leur côté, les Sarrasins, qui avaient perdu un de leurs chefs, n'osèrent pas aller plus avant, et retournèrent en Espagne, où ils furent reçus comme en triomphe.

Le butin fait par les Sarrasins paraîtra considérable si l'on a égard à ces temps-là, surtout dans un pays qui déjà avait été souvent ravagé. La cinquième partie du butin, réservée par la loi au souverain, fut estimée quarante-cinq mille mitscals d'or, ce qui fait environ sept cent mille francs de notre monnaie actuelle. Hescham, voulant sanctifier en quelque sorte ce fruit de la guerre contre les chrétiens, l'employa à terminer la grande mosquée de Cordoue, commencée par son père, et qui sert aujourd'hui de cathédrale. Ce qui avait augmenté la vénération des

mahométans pour la partie de la mosquée bâtie précédemment, c'est qu'elle avait été construite du produit du butin fait sur les chrétiens. Un auteur arabe raconte que, lorsque les nouvelles constructions furent achevées, les musulmans refusèrent d'y prendre place pour satisfaire leur dévotion; et, comme Hescham étonné demanda le motif de ce refus, on lui dit que c'était parce que, l'autre partie de l'édifice provenant de l'argent pris sur les chrétiens, on était bien plus sûr d'y voir ses prières exaucées. Là dessus le prince déclara qu'il en était de même de la partie qui était son ouvrage, et il fit venir le cadi et d'autres personnages graves pour attester la vérité de ce qu'il disait.

Quelques auteurs ajoutent que les fondations de cette partie de la mosquée furent assises sur une terre provenant des dernières conquêtes, et qu'Hescham avait obligé les malheureux captifs chrétiens à apporter à Cordoue, soit sur leur dos, soit sur des chars, une certaine quantité de terre prise en Languedoc et dans les Asturies, à une distance de près de deux cents lieues.

Si on en croyait certains auteurs arabes, les Sarrasins, dans cette expédition, auraient repris Narbonne; mais le récit de ces écrivains est très-confus. D'ailleurs le silence des auteurs chrétiens ne permet pas de croire à un fait aussi important. Si une ville telle que Narbonne était retournée au pouvoir des Sarrasins, les chroniqueurs français en auraient fait mention, ne fût-ce que pour dire comment les chré-

tiens y étaient rentrés. Il ne faut pas oublier que sous Charlemagne un ordre parfait régnait en France, et que, tandis que pour les temps qui précèdent les faits les plus importants ne sont pas toujours indiqués, les chroniqueurs de cette époque nous apprennent année par année tout ce qui se faisait d'un peu considérable dans le pays.

Mais si, d'une part, les auteurs chrétiens contemporains ne disent rien de la prise de Narbonne par les musulmans, de l'autre, des écrivains postérieurs supposent les Sarrasins maîtres, non-seulement de cette antique cité, mais de tout le midi de la France. On a vu que le chef chrétien qui se distingua le plus dans cette guerre fut le comte Guillaume. Guillaume appartenait à une famille illustre, et il s'était rendu digne du haut rang qu'il occupait par sa sagesse, sa piété, aussi bien que par sa valeur. C'est le même qui contribua plus tard à la prise de Barcelonne par les Français. Guillaume, las des grandeurs de ce monde, se retira dans le monastère de Gellone, situé aux environs de Lodève, qu'il avait lui-même fondé. Il y mourut dans les plus vifs sentiments de piété et mérita d'être rangé au nombre des saints. Ces diverses circonstances, au milieu d'un siècle très-porté à la religion, rendirent le nom de Guillaume très-populaire dans le midi de la France. Un auteur qui a écrit sa vie, et qui vivait environ deux cents ans après, nous apprend que de son temps on chantait, dans les églises et dans toutes les réunions un peu nombreuses, la gloire de Guillaume et ses

exploits contre les Sarrasins. Peu de temps après, lorsque les auteurs de romans de chevalerie se mirent à célébrer les grandes actions, les unes vraies, les autres fabuleuses, de Charlemagne et de ses paladins, ils n'oublièrent pas le comte de Toulouse. Il existe encore un poëme français, intitulé *Poëme de Guillaume au court nez*, dans lequel on représente les villes de Nîmes, d'Orange et d'Arles comme se trouvant au pouvoir des Sarrasins, et comme ayant dû leur délivrance au courage irrésistible de ce héros. D'un autre côté, une inscription latine, que l'on conservait avant la révolution dans l'abbaye de Montmajor, près d'Arles, supposait que Charlemagne fut obligé de venir en personne à Arles, pour aider à l'expulsion des barbares.

Ces divers récits n'ont pas le moindre fondement. On sait que les auteurs de poëmes chevaleresques n'ont jamais été très-scrupuleux sur la fidélité historique. A l'époque où les Sarrasins envahirent le Languedoc, Charlemagne se trouvait de l'autre côté du Rhin, et il ne put par conséquent se rendre en Provence. L'inscription de l'abbaye de Montmajor est fausse, et n'a pu avoir été fabriquée que longtemps après Charlemagne; car on y lit que ce grand prince voulut perpétuer le souvenir de l'expulsion des Sarrasins par la fondation de cette célèbre abbaye : or l'abbaye de Montmajor n'a été fondée que plus de cent cinquante ans après.

LE MIRIANI,

Ou histoire du roi Miri, conte géorgien, traduit en français par M. Brosset jeune.

(Suite [1].)

SUITE DU CHAPITRE XVI.

Miri va dans le Maghrib pour épouser Nomi-Awthab.

Quand Zouloumat eut enlevé Zora, Nomi-Awthab était descendue au jardin où elle s'était mise à pleurer et à gémir. « Hélas! ce n'était pas assez de « la perte de Zora, disait-elle; son malheur deviendra « la source du mien. » Otarid, le vizir, en apprenant la disparition de sa fille chérie, se découvrit la tête, arracha son collier et vint tout en pleurs trouver le roi, qui partagea son affliction. Sur ces entrefaites, Nasib apporta la lettre de son maître. A la lecture de cette missive hautaine, Ilaïl entra en fureur, et maudissant Miri : « Non, je ne lui donnerai pas ma fille, « s'écria-t-il, et nous verrons ce qu'il me fera. » Alors Nasib, attachant l'os de baba-qoul à son bras, se dirigea vers la forteresse où était Nomi-Awthab. En la voyant vêtue de noir, il fut profondément ému,

[1] Pour le commencement de cet article, voyez le Nouveau Journal asiatique, tome XVI, pages 438 et 559.

et dit : « Certes, il faut que Miri résiste pour elle à « ses chagrins et supporte le fardeau du trône. » Il entre et dépose sa lettre. La jeune fille aperçoit ce billet cacheté, le prend, l'ouvre : c'était l'écriture de Miri; elle fut suffoquée par ses sanglots. Reprenant ses sens, elle lit de nouveau sans pouvoir comprendre qui a apporté ce message. Puis réfléchissant : « Miri, se dit-elle, est fils d'une fée; une fée « lui aura servi de courrier. » Alors elle prend du papier, son écritoire et un calam, et raconte ses tourments à Miri, le rêve qu'elle a eu, les pleurs, les chagrins dont il est pour elle l'occasion, les entretiens dont il lui a fourni le sujet. La lettre scellée, elle la pose devant elle. Nasib la prend et s'en va. Il s'incline devant Miri en fléchissant le genou et lui remet la lettre de Nomi-Awthab, ainsi que la réponse du roi Ilaïl. Si cette réponse excita le courroux de Miri, la lettre de son amante lui fut à son tour fort agréable. Après avoir remercié Dieu, il jura de conserver Nomi-Awthab, et ordonna à Nasib de porter au roi des Francs son irrévocable résolution. « Puis« que décidément vos vœux sont pour cette prin« cesse, dit Nasib à son maître, nul ne pourra s'y « opposer; soyez sans inquiétude. »

Aussitôt la trompette donna le signal, les deux armées se choquèrent durant trois jours et autant de nuits sans que la victoire se décidât pour l'une ou pour l'autre. Le troisième jour, les combattants épuisés ayant posé les armes pour prendre du repos : « Je vais, dit Nasib, m'informer des disposi-

« tions de nos ennemis, et je vous rendrai compte « de mes observations. » Miri l'ayant approuvé, Nasib partit, attacha l'os à son bras et pénétra dans la tente de Sahib. Il la trouva merveilleusement grande et belle, et vit le prince assis majestueusement sur un trône élevé comme une montagne, la tête coiffée du turban, et entouré de ses vizirs et de ses généraux. « Quelle armée incomparable que « celle de l'Égypte! disaient-ils, quelle science mili« taire elle possède! Tous nos efforts n'ont pu l'en« tamer. — S'il me laissait Nomi-Awthab, reprit « Sahib, je m'en irais tranquillement chez moi sans « inquiéter ces gens-là; » et parlant à Zouloumat : « Viens, scélérat, l'unique auteur de tout le mal; si « tu n'eusses point enlevé Nomi-Awthab, elle ne « serait point tombée entre leurs mains, ni moi dans « cette fâcheuse situation. — Est-ce donc volontai« rement que je la leur ai livrée? dit Zouloumat en « se levant. Parlez, et je vais la soustraire du milieu « de l'armée égyptienne, et vous la ramener. — Si « tu fais ce que tu dis, reprend Sahib, tant mieux; « sinon redoute ma vengeance. »

A ces mots, Zouloumat se lève et marche vers le camp des Égyptiens. Nasib sort lui-même sur ses pas, l'atteint, et lui dit en langue des Francs : « Sahib « m'envoie avec ordre de te prêter main-forte. Je « sais où est la jeune fille; mais n'ayant pu d'abord « l'enlever, j'en ai informé Sahib, qui me charge de « te le dire et de t'accompagner. Comme tu es connu « dans l'armée d'Égypte, m'a-t-il dit, tu ne seras

« point arrêté, et rien ne t'empêchera de réussir. Je « pars, et viendrai te rejoindre avec la jeune fille; « attends-moi ici. » Sur ce, Nasib va trouver Miri : « Laissez-moi prendre, lui dit-il, le coffre aux ser« pents, et le porter à Zouloumat. » Cela fait, Zouloumat, au comble de l'allégresse, dit à Nasib : « Tant que je vivrai, je serai reconnaissant d'un tel « service; » puis, se chargeant du coffre, il s'en alla. Arrivés à la tente de Sahib et le coffre déposé à terre, Nasib sortit : pour eux, dans leur joie, ils s'imaginent tenir la princesse. Sahib aperçoit Zouloumat et lui dit d'un air riant : « Comment as-tu « fait pour réussir? — L'homme que vous m'avez en« voyé, dit Zouloumat, m'a servi de guide, et ses « efforts n'ont pas été infructueux. — Quel homme « t'ai-je envoyé? dit Sahib; qu'on l'amène. » Nasib ne put être trouvé; mais le prince rempli de joie donna à son confident une superbe robe d'honneur et s'en alla gaiement faire bonne chère, non sans ordonner à ses serviteurs de lui amener la princesse sur le soir. Ceux-ci s'en vont ouvrir le coffre; mais les serpents, affamés par un long jeûne, s'élancent et attaquent tout ce qu'ils rencontrent : on eût dit le dernier jour du monde. Nasib, de son côté, criait du dehors : « Tout est perdu! au secours! l'armée « d'Égypte nous attaque! Sahib est tué! » A ces cris, les soldats s'agitent, c'est un désordre épouvantable, on s'entre-tue sans savoir ce que l'on fait. Au point du jour, il n'y avait plus d'armée des Francs; Sahib la trouva réduite au tiers, et il en put à peine réunir

un millier d'hommes échappés à la tuerie générale. Nasib ayant apporté ces nouvelles à Miri, le roi rit beaucoup et combla Nasib de caresses; puis, se mettant à la poursuite de son rival, il l'atteignit, le tua et massacra les soldats jusqu'au dernier, sans qu'il en restât un seul pour porter la nouvelle de ce désastre. Quant aux troupes égyptiennes, rassasiées de vengeance, elles firent un si riche butin, qu'on ne peut en dire la valeur, et que chacun pouvait à peine traîner son fardeau. Tandis que des courriers allaient annoncer en Égypte ces heureux succès, l'armée procéda à son embarquement.

Ilaïl entra dans une telle colère en apprenant la mort de Sahib et le départ des Égyptiens, qu'il en perdait l'esprit; mais la reine Khourchid et Nomi-Awthab s'embrassèrent tendrement et augurèrent mieux de l'avenir. Pour Miri, laissant le roi à ses transports, il écrivit une lettre à Nomi-Awthab et la remit à Nasib. Celui-ci, protégé par son talisman, pénétra dans le harem de la reine et se mit à chercher Nomi-Awthab. Il la trouva dans le jardin, assise au pied d'un arbre et pleurant sur Miri et sur Zora. Il arrive et place la lettre sous ses yeux; la prendre, la lire, sourire de bonheur, y faire une réponse, ce fut pour la princesse l'affaire d'un moment. Nasib, toujours près d'elle, prit cette réponse, la porta sur-le-champ au roi Miri, qui ne l'eut pas plus tôt parcourue que ses yeux versèrent une pluie de perles.

La fille que Moukhthal, ce fils de Boulghamoun-Dew, avait enlevée à Zouloumat, était Zora; il la

voulait pour lui et lui promettait le mariage. Zora résistait : « Non, disait-elle, je ne consens point à « être ton épouse; si tu forces ma main, je te maudirai tant que tu n'auras point l'aveu de mon « père....... » En vain la suppliait-il, lui offrait-il les plus riches présents, Zora se refusait à ses désirs, tous ses efforts étaient impuissants. Moukhthal-Dew, outré de fureur, prit le parti de la tuer; mais bientôt se ravisant, au lieu de la faire mourir, il résolut de la garder à vue et d'écrire à son père : « S'il con« sent, tout est dit; sinon je reviendrai à mon pro« jet, » pensait-il.

Il précipita au fond d'un cachot la malheureuse Zora toute baignée de larmes, et écrivit en ces termes au vizir Otarid : « Accorde-moi la main de ta fille, « ou je lui donnerai la mort. » Le dew porteur de ce message le déposa doucement près d'Otarid endormi. A son réveil, le vizir, ayant lu la lettre qui contenait les nouvelles de sa fille, éprouva un saisissement profond et vint en pleurant trouver le roi. « Sire, lui dit-il, si vous ne venez point à mon se« cours, Boulghamoun-Dew aura ma fille; et si vous « ne la lui ôtez pas, je m'arracherai l'âme sous vos « yeux. — Que faire? dit le roi bien affligé. Nul ne « peut résister à Boulghamoun-Dew; il faudrait, pour « lui tenir tête, l'*alliance*[1] de cent mille souverains. « D'un autre côté, Miri me menace, il a tué Sahib « et il va fondre sur mes états. Que puis-je faire

[1] Le mot souligné indique un mot géorgien traduit par conjecture, parce qu'il manque au lexique de Soulkhan.

« pour toi? — Prince, ajouta Otarid, sans doute un « ennemi doit inspirer des craintes, mais l'adresse « supplée à tout. Au lieu de traiter hostilement le « roi d'Égypte, imposez-lui pour condition de vous « ramener ma fille. S'il tue Boulghamoun-Djadou, « nous sommes délivrés d'un adversaire puissant; si « au contraire le dew donne la mort à l'Égyptien, « nous n'en serons que plus forts : tout bien consi- « déré, ayons-le pour ami. » Le roi Ilaïl, ayant fort approuvé ce conseil, dicta une lettre à un secrétaire, à l'adresse de Miri. Après les compliments et les paroles d'amitié, il lui disait : « Boulghamoun- « Djadou a enlevé une fille de notre harem. Reviens « sur tes pas si cela t'est possible; tue-le, prends la « citadelle, et quand tu nous auras rendu cette fille, « tes vœux seront accomplis. » La lettre, avec de riches présents, fut aussitôt envoyée à Miri, qui la lut et fut tout consterné. Informés du message et des volontés d'Ilaïl, Mouchthar et Nikakhtar dirent à Miri : « Ne vous affligez pas : si le ciel permet que « les choses en viennent à ce point, tout nous est « facile avec son secours. Partons; vainqueurs de « Djadou dans une bataille, nous marcherons de « nouveau à l'accomplissement de vos désirs. »

Miri ordonna donc à ses troupes de se préparer à le suivre dans de nouveaux combats[1]. Puis il

[1] Pour donner une idée de la manière dont j'ai cru devoir parfois remplacer le style direct, qui revient continuellement dans ce conte, je vais traduire ici littéralement ce passage. Miri ayant reçu la lettre d'Ilaïl fut très-affligé. Il dit à Mouchthar et à Nikakhtar : « C'est le

écrivit à Nomi-Awthab : « J'entreprends une expé-« dition contre Boulghamoun-Djadou, qui retarde « pour moi le plaisir de vous voir : mais, au nom « de Dieu, ne craignez rien pour ma personne; je « ne cours aucun risque. » Ce peu de mots affligea Nomi-Awthab; la pensée seule que Miri allait délivrer Zora soulageait un peu le chagrin que lui causait son éloignement. Elle demanda l'écritoire et le calam, et répondit au prince par un billet qu'elle plaça devant elle. Nasib le prit et le porta à son maître. Miri, en le lisant, versa quelques pleurs et partit.

Lorsqu'il fut arrivé au voisinage des états de Boulghamoun-Djadou, on annonça au dew Moukhthal que les troupes du roi Ilaïl venaient l'attaquer. Moukhthal se hâta d'en informer son père. « Quel « est le téméraire, dit Boulghamoun en riant, à qui « la vie pèse au point de vouloir me combattre? » Puis, au moyen de la magie, il remplit tellement l'atmosphère de neige et de frimas autour de l'armée égyptienne, que chevaux et cavaliers étaient exterminés par le froid. Miri, qui s'aperçut que cette neige et cette glace étaient des inventions de Djadou, adressa sa prière à Aramia et recommanda à ses

« roi Ilaïl qui m'écrit; qu'en dites-vous? » Puis la réponse des deux ministres de Miri. . . . Ensuite Miri dit à ses troupes : « Préparez-« vous, je vais faire la guerre, » etc. Il m'a semblé que ces phrases étaient trop courtes, et que du retour fréquent de ces sortes de monologues et dialogues il résulterait en français un effet désagréable, le même que l'on éprouve en lisant des versions littérales de la Bible.

troupes de prier comme lui. Dieu permit alors que le charme se dissipât, et la joie reparut dans l'armée avec les rayons du soleil. De là Miri et ses troupes marchèrent à la citadelle, défendue d'un côté par la mer et de l'autre par un fossé prodigieux. Ils ne cessèrent toute la nuit d'invoquer Aramia. Au point du jour, Boulghamoun sortit avec ses troupes, et tout à coup, par un charme nouveau, des serpents monstrueux, plus nombreux que des gouttes de pluie, s'élancèrent du sein des ondes. Leurs yeux, leurs naseaux, leurs gueules vomissaient des flammes. Après que la protection d'Aramia les eut fait évanouir aussi à l'approche des Égyptiens vers le fossé, Boulghamoun, voyant l'impuissance de ses prestiges, s'écria devant ses guerriers : « Vit-on jamais de pareils « enfants d'Adam? Quelle est cette race qui met en « défaut tout mon art? » Témoin du découragement de son père : « Point de tristesse, lui dit Moukh- « thal; si ta magie fut vaine pour leur nuire, il nous « reste le glaive et la guerre. » Boulghamoun avait un gros tambour construit par Scandar-Zelghou [1], dont le bruit portait la crainte dans les cœurs à une distance de mille milles. Les sons qu'il rendit, cette nuit même, en signe des combats du lendemain, ébranlèrent le courage des soldats d'Égypte; mais, en priant Dieu et invoquant Aramia, ils sentirent renaître leur confiance.

A l'aurore, Moukhthal sortit de ses remparts à la

[1] Alexandre-le-*Bicornu*, qualification donnée à Alexandre-le-Grand par les Asiatiques, et que tous les orientalistes connaissent.

tête de ses farouches légions et les rangea en bataille. Seul au premier rang, il défia Miri et l'appela à haute voix : « Fils d'Adam, comme ta religion ne « te permet pas de faire massacrer tant d'hommes, « viens te mesurer avec moi. Vainqueur, je garderai « ma conquête; vaincu, je te la cède. » A ces mots, Miri encourage les Égyptiens. « Soyez sans crainte, « Dieu est mon protecteur. Aramia saura bien me « défendre. » Puis il mit ses troupes en bataille et s'avança au milieu de la plaine avec son arc et ses flèches. Le dew était là, debout comme une montagne, armé d'une massue monstrueuse comme lui, soufflant le feu par la bouche : on eût dit l'enfer en personne. Miri, ajustant son arc, fit sa prière à Aramia et marcha contre l'ennemi. Cet ennemi, c'était Moukhthal, Moukhthal terrible à voir! Quand le dew aperçut Miri, il fit quelques pas en avant, brandissant sa massue. Miri s'élance de son coursier. A peine a-t-il bondi sur l'arène, que la massue du dew atteint l'animal et l'étend privé de vie. C'en était fait du roi sans son agilité. Les soldats de Miri, qui ont vu son cheval terrassé, le croient mort lui-même, et commencent à pousser des cris plaintifs. Mais le roi bande son arc, et d'une main sûre atteint et traverse le flanc de Moukhthal. Le dew rugit, frappé mortellement, et Miri qui survient le fend en deux avec son cimeterre, tandis que les Égyptiens, témoins de l'horrible trépas du dew, remercient le ciel et félicitent leur roi de sa victoire; les soldats se séparent et vont apprendre à Boulgha-

moun-Djadou le sort de son fils. Ce père infortuné gémit amèrement, arrache son collier, couvre sa tête de cendres, et dans sa douleur oublie tout le reste.

« Va, dit alors Miri à Nasib, cherche où ils ont « mis Zora; que Boulghamoun ne décharge pas sur « elle sa colère; du reste examine bien toutes leurs « démarches, et si par hasard ils ne l'emmèneraient « point à la dérobée. » Son talisman au bras, Nasib pénétra dans la citadelle, dont il vit que la porte était toute de marbre. En la parcourant en tous sens, il aperçut un trône, et au-dessus un appartement rempli de dews qui pleuraient Moukhthal. « Demain, « dit Boulghamoun-Djadou à Chamgoun sa fille, « demain je pars, et pour prix du sang de mon fils, « je couperai les têtes de tous les mortels que je « rencontrerai. — Mon père, dit Chamgoun, ces « hommes-là ne ressemblent pas aux autres; les en« chantements n'ont pas de prise sur eux. Ils n'ont « point épargné Moukhthal, ils t'arracheront égale« ment la vie quand tu seras hors de ces murs. Que « ferai-je ensuite? Nous n'aurons plus de chef. — « Sois sans inquiétude, ma fille, dit Boulghamoun, « ils ne me tueront pas, parce que mon âme est dans « le corps d'un poisson noir. Tant que ce poisson « vivra dans un certain lac où il se trouve, mes « jours seront en sûreté. Demain mourra la jeune « fille qui fut l'occasion des malheurs de Moukh« thal. » Nasib étant parti raconta à son maître tout ce qu'il avait entendu. Pour Miri, avec son armée.

il se dirigea vers le lac désigné par le dew et chargea des pêcheurs d'en tirer tout le poisson. Miri, après une exacte recherche, reconnut la bête qui renfermait l'âme de son ennemi, et ordonna de la prendre. « Je veux la conserver, dit-il, dans un bassin jus-« qu'à l'arrivée de Boulghamoun. » Cependant celui-ci arrivait avec ses soldats. Miri aussitôt tire le poisson du bassin et le jette avec force contre terre. Pendant son agonie, Boulghamoun éprouvait chacune de ses défaillances; et lorsque Miri, d'un robuste coup de fouet, l'eut achevé, Boulghamoun rendit le dernier soupir. Aussitôt qu'on le vit mort, les Égyptiens, s'animant par des cris confus, chargèrent son armée, la taillèrent en pièces et mirent en déroute tout ce qui échappa au glaive. La citadelle fut forcée, et d'immenses richesses furent la proie du soldat; mais l'or et l'argent furent mis en un monceau par ordre de Miri. Ensuite on s'occupa de chercher Zora.

Après six jours d'infructueuses explorations, Miri, désespéré, pensait que Boulghamoun l'avait immolée à sa rage [1]. Pour Nikakhtar, en parcourant les appartements, il aperçut une énorme pierre [2], qui lui parut

[1] Une aventure toute pareille est racontée, presque dans les mêmes termes, dans les Aventures de Kâmrûp. C'est le div protecteur de Mitarchand qui écarte *la pierre du puits sec où il est enfermé* avec Kâmrûp et ses compagnons, et les aide à sortir de leur cachot. Kâmrûp, page 121 seqq.

[2] Ici, et dans tout cet alinéa, l'auteur géorgien nomme Nikakhtar au lieu de Nasib. Ce qui précède et la suite du récit ferait penser qu'un changement de noms est nécessaire, si le mariage de Zora

être un charme. Quelle serait en effet sa destination? Il l'ébranle et entend des cris plaintifs. Il approche, attache le bout d'une corde à sa ceinture et l'autre extrémité à la pierre, et pénètre dans le souterrain. Il y voit une jeune fille merveilleusement belle, enchaînée par un lien de soie, luttant contre la mort et baignée de larmes. « C'est sans « doute Zora, » se dit-il. Il entre, brise son lien et lui dit : « Rassure-toi, le ciel t'envoie un libérateur. » Et la beauté de la jeune fille l'avait tellement mis hors de lui-même qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Zora elle-même éprouva pour Nikakhtar la plus vive affection; et tous deux, dans l'ivresse du bonheur, perdirent le sentiment; puis, revenant à eux, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, se couvrirent de baisers, se prodiguèrent les expressions de la tendresse.

L'ayant tirée de là et déposée sur un lit, il alla trouver Miri et lui raconta comment il avait réussi dans ses perquisitions. « Puisque c'est pour elle, « ajouta-t-il, que nous avons entrepris cette péril« leuse aventure, béni soit le ciel qui nous permet « de rendre Zora à son protecteur naturel! » Ensuite il lui fit porter un vêtement d'étoffe d'or; et, comme le harem n'était pas éloigné, il l'y fit conduire avec toute sorte d'honneur, sous sa propre garde. Quand Zora aperçut Miri, elle se prosterna jusqu'à terre

avec Nikakhtar, qui se voit à la fin du livre, chapitre XXIII, ne montrait que c'est ici une combinaison destinée à préparer cette partie du dénoûment.

et lui baisa les pieds, en le félicitant de sa glorieuse victoire. « C'est donc lui qui m'a tiré de ce cachot « infect, des mains de ce dew prêt à me dévorer! « dit-elle avec l'effusion de la reconnaissance. Toi « seul, après Dieu, as pu opérer ma délivrance. » Miri, se levant, la plaça dans un coffre, et chargea Nasib de la remettre au roi Ilaïl. Il annonçait en même temps ses succès à ce prince, et il partit sur les pas du messager.

Aussitôt après le départ de Miri, Chamgoun entra dans la citadelle avec ses gens; et, la voyant tout en ruines et ses trésors pillés, elle se frappa la tête et se prit à verser des larmes. « Oui, s'écria-t-elle, je « vengerai la mort de mon père et de mon frère. » Elle prend les traits de Nomi-Awthab, rassemble tous ses dews et marche sur les pas de Miri. Un dew, à qui elle donne le costume d'un eunuque, envoie prévenir le roi qu'il aurait à lui parler et qu'il sollicite la permission de le voir. « Qu'on l'amène, » dit Miri. Le dew se présente. « Je suis, dit-il, l'eunuque « attaché à Nomi-Awthab, qui m'a chargé de vous dire « qu'instruite de vos succès et impatiente de vous « voir, elle s'est dérobée avec ses suivantes du palais « de son père; qu'elle vous attend au rivage, et « mourra si vous ne venez. » Non moins affligé que surpris, Miri ne sait à quoi se résoudre. « Je pars, « dit-il à l'eunuque. » Et il dépêche un exprès à Nasib et à Zora pour les inviter à rebrousser chemin, parce que des événements imprévus le retiennent. Ceux-ci reviennent sur leurs pas sans différer. Tandis

qu'ils sont en marche, l'eunuque reparaît. « Pour-« quoi différer mon bonheur ? dit-il de la part de sa « maîtresse. Après avoir sacrifié ma réputation, « méritais-je que tu refusasses de me voir ? » Miri se mit en route et la fille du dew marcha à sa rencontre.

Ils s'asseyent; mais Miri est triste et mécontent. « Tu ne m'aimes plus, dit-elle; tu me hais, je le vois « bien. Après que tu as tant souffert pour moi, « quand je me présente à ta porte, tu n'offres point « au ciel les vives actions de grâce d'une juste re-« connaissance. — Trop longtemps malheureux, je « n'espérais pas, dit-il, un si prompt dénoûment. » La fille du dew se leva et sortit. Cependant Nasib et Zora arrivèrent. « Non, dit le roi à Nasib, à Ni-« kakhtar et à Mouchthar, je ne puis croire que ce « soit Nomi-Awthab : ni son aspect, ni sa démarche « ne me plaisent. Tâchez de percer ce mystère. — « Sire, répondit Nasib, j'en rendrai bon compte à « votre majesté. »

Invisible avec son talisman, Nasib pénétra dans le lieu où était Chamgoun, et l'entendit qui disait : « Faut-il que toutes mes ruses soient impuissantes et « que je n'aie pas tué cet homme, le premier des « mortels qui soit sorti de mes piéges après y être « tombé! Imprudente! Fallait-il épargner ses jours? « Non, je l'immolerai cette nuit. » Muni de ces informations, Nasib vint rejoindre Miri. « C'était la fille « de Djadou, lui dit-il; elle se reproche de ne vous « avoir pas massacré. » Miri ordonna à ses troupes

de partir sur-le-champ et de la lui amener de force avec tout son cortége.

Quand elle vit les Égyptiens et qu'elle sentit l'atteinte de leurs bras, « Qui êtes-vous? s'écria-t-elle; « depuis quand vit-on l'esclave traîner de force une « amante vers son bien-aimé? — Scélérate, abomi« nable enchanteresse, répondit Nasib, c'est toi qui « méditais notre perte. » Et il la poussa violemment vers le roi. Celui-ci ayant adressé sa prière à Aramia, les dews reprirent leurs figures infernales, si horribles à voir qu'on ne pouvait fixer sur eux ses regards. « Qu'ils meurent! » dit Miri, et son ordre fut exécuté. Cette dangereuse aventure terminée non moins heureusement que les précédents combats, ils remercièrent le ciel de sa protection. Zora, dans son coffre, Nasib et l'armée entière, se dirigèrent vers les états du roi Haïl.

Ce fut une grande joie pour ce prince d'apprendre l'arrivée de Zora. « Dieu seul, dit Otarid à Haïl, Dieu « seul peut récompenser le libérateur de ma fille : « pour moi, j'avoue mon impuissance; fussé-je roi, « je l'avouerais encore. Celui qui a tué Boulgha« moun-Djadou et son fils Moukhthal, et qui m'a « ramené ma fille, est vraiment un envoyé du ciel, « supérieur à nous, faibles humains. » Haïl, parfaitement d'accord sur ce sujet avec son vizir, ayant choisi dans ses trésors tout ce qu'il y avait de plus précieux bijoux, chargea Otarid de les offrir à Miri, en signe de gratitude, et les généraux, en tête de leurs troupes, vinrent l'inviter à entrer dans la ville.

Otarid et les généraux trouvèrent *Miri* dans une tente, la plus belle qu'ait jamais possédée un souverain. Leur arrivée et la vue des présents lui causèrent une vive joie. Lui-même distribua des robes d'honneur et de nombreuses gratifications à tous et à chacun; après quoi il prit la route de la capitale d'Ilaïl.

CHAPITRE XVII.

Après avoir triomphé de Boulghamoun-Djadou, Miri arrive dans le Maghrib.

Lorsque Miri entra dans la ville, les habitants se portèrent à sa rencontre, saluèrent de leurs acclamations le vainqueur des dews et le couvrirent d'or et de bijoux; à l'éclat de mille lumières, la ville semblait un vrai paradis. Miri marchait au milieu de cette pompe. Le roi Ilaïl vint au-devant de lui, le pressa tendrement sur son sein en le félicitant de ses triomphes, et posa sur sa tête un riche diadème. Les fêtes et les banquets se succédèrent sans interruption; le trésor fut ouvert, et d'abondantes largesses comblèrent outre mesure les vœux de l'armée. Les divertissements, les parties de chasse, tant de plaisirs enchaînés l'un à l'autre, ne calmèrent pas l'affliction causée à Miri par l'absence de Nomi-Awthab. Plus les scènes joyeuses se multipliaient pour lui, plus sa peine augmentait. Il se lève et dit à Nasib : « Penses-tu que je prenne une part bien vive à tous « ces amusements? Non, cela m'est impossible. Va

« et rapporte-moi des nouvelles de Nomi-Awthab. »
« Éloigné que je suis de toi, écrivait-il à son « amante, mes yeux éprouvent encore l'influence « puissante de tes charmes, et l'éclat de ta beauté « blesse mon cœur. Quoi qu'il doive m'en coûter, je « ne puis tenir contre une si longue absence. Ton « amour était déjà pour moi une source de tour- « ments : c'était trop peu sans doute; on m'a lancé « contre les dews et les enchanteurs; mais la vo- « lonté du ciel n'était pas que je succombasse. Main- « tenant, si tu me refuses une prompte réponse, « la vie n'a plus pour moi de bonheur. Jusqu'à « quand devrai-je être privé de te voir? Il vaudrait « mieux, pour moi, périr au fond des abîmes de la « mer. » Ayant écrit et remis la lettre à Nasib, il le conjura de hâter son retour. Nasib partit, et, son talisman au bras, il arriva près de la princesse.

Il entre; il voit Nomi-Awthab et Zora qui se prodiguent les plus tendres caresses et se racontent les pénibles aventures de leur séparation. « Changoun, « disait Zora, trompa quelque temps Miri par un « coup de son art, en empruntant tes traits. » A ces mots, un feu secret s'alluma dans le cœur de Nomi-Awthab, elle se plaignit si amèrement que Zora se repentit des paroles qu'elle avait proférées. « Non, « disait Nomi, puisqu'il est si facile à tromper, je « ne veux plus de cet homme. Quelle ressemblance « y a-t-il entre Changoun et moi? Pourquoi suis-je « ici? Puisque sa tête est si faible, qu'il reste éloigné « de moi! » Tout étourdi de cet emportement de la

princesse, Nasib n'en présenta pas moins son message. Nomi-Awthab voit la lettre, et ses mains se contractent; mais Zora, suppliante, embrasse ses genoux. « Il devina l'artifice, dit-elle, et se hâta de « la faire périr. Si Miri fût tombé entre ses mains, « quand nous l'aurait-elle rendu vivant? Par le soleil « qui nous éclaire! si vous ne lisez pas cet écrit, je « me donnerai la mort. » Après en avoir pris lecture, Nomi demanda l'écritoire et le calam, et, tandis que Zora tenait ses genoux embrassés, elle traça cette réponse : « Lion dominateur de mon âme, « Miri, roi décoré du diadème, on m'instruit qu'il « t'arrive de prendre pour mes traits ceux d'une « magicienne; pourtant ma mère ne m'a pas faite ca« pable de tromper un homme. Peux-tu à ce point te « jouer du roi mon père, et, après tant d'efforts pour « moi, me mettre en regard de ces dews maudits? « En me racontant tes aventures, Zora m'a fait de « toi tant d'éloges, que mon amour s'en est aug« menté à un point extrême. Ce qu'elle m'a dit de « la magicienne m'avait si fort abattue que je ne vou« lais point t'écrire, mais j'ai cédé à ses instances. » La lettre terminée, elle la mit devant elle; Nasib la prit et la porta à son maître.

En la lisant, Miri versa des pleurs, parce qu'il pensait au chagrin de la princesse. « Quel enfantil« lage, vraiment, dit-il à son confident Nasib, qu'elle « ait pu me croire capable d'adresser mes vœux à « une autre qu'elle! C'en est trop, il faut mettre fin « à un pareil supplice. Emmène-moi, que je puisse

« la voir; je ne veux plus désormais l'entretenir par « lettres. Si je puis être admis en sa présence, j'ai « le doux espoir de regagner son cœur et d'adoucir « sa colère. »

La nuit étant venue, ils partent secrètement et se rendent au bas des remparts; là ils attachent un câble à la tour, lancent l'autre bout par-dessus le mur et l'escaladent. Arrivés à l'appartement de Nomi-Awthab, Miri, le talisman à son bras, se fait suivre de Nasib. Assise sur un trône, la princesse mariait au luth de Zora la touchante mélodie d'une voix ravissante. A la vue de la jeune fille, Miri tomba privé de sentiment. La princesse, entendant du bruit, poussa un cri de frayeur qui retentit dans tout le palais. Zora, étonnée, frappe des mains[1], jette sa guitare, accourt près de son amie. « Par le soleil qui « vous éclaire[2]! dit-elle, Miri nous entend. » Elle-même s'élance vers le seuil; Miri restait invisible, elle n'y trouve que Nasib. « Que faites-vous là? dit-« elle. On a entendu une voix semblable à celle de « Miri, et il n'y est point.—Impatient de voir Nomi-« Awthab, répondit Nasib, l'infortuné est venu avec « moi en ces lieux. Il vous aperçut, il entendit vos « chants, et, trop faible pour un pareil spectacle, il « tomba à la renverse en poussant un cri. C'est en « vain que je le cherche, je pense qu'il est évanoui. » Zora étant venue raconter à la princesse l'aventure

[1] C'est la manière d'appeler les domestiques en Géorgie; à cet effet, on frappe deux ou trois fois les mains l'une contre l'autre.

[2] Traduction littérale de cette exclamation : *par ton soleil!*

de Nasib et de son maître, elle en éprouva une joie si sensible, qu'elle aurait voulu pour beaucoup épargner à Miri un pareil moment d'angoisse. Quand le prince revint à lui, elle se sentit couverte de confusion; puis d'un air badin et presque satisfait : « Qu'est ceci? dit-elle; des étrangers pénètrent dans « ma demeure sans y être annoncés! Pense-t-on être « avec Sarasca [1] ou chez Chabrang? Mon auguste « père et la reine étaient les seuls qui jusqu'à ce « jour eussent paru dans ma maison; mais puisqu'on « la regarde comme un caravanseraï où le vulgaire « entre et sort incognito, je ne daigne plus l'habiter. » Elle se levait pour aller trouver sa mère, si Zora, l'arrêtant par sa robe et embrassant ses genoux, ne lui eût dit : « C'est un grand souverain, le fils « d'un puissant empereur, qui pour vous voir a souf- « fert mille tourments; montrez-vous à lui quelque « temps sur votre trône, afin que cette vue lui fasse « oublier ses malheurs. »

Pour lui complaire, elle s'assit au moment où Miri s'en allait. Miri, entendant Awthab, sentit son cœur palpiter si violemment qu'il dit à Nasib : « Partons, je n'aurai jamais la force d'entendre sa « voix sans que mon cœur tombe défaillance. » Awthab, ne perdait pas un seul mot de la conversation : « Va, dit-elle à Zora, l'empêcher de partir, et, « par tes caresses, fais en sorte qu'il revienne. »

[1] L'auteur géorgien oublie que le lecteur seul est instruit de l'aventure de Miri avec Sarasca, ci-dessus racontée, t. XVI, p. 561 et suiv. Nomi-Awthab devait certainement l'ignorer.

Zora sortit et salua le prince. Miri lui rendit le salut. Pour elle, s'inclinant humblement jusqu'à terre devant la majesté royale, « Vous êtes fatigué, dit-elle, « venez contempler un moment la fille de mon « maître. »

Comme Miri revenait sur ses pas, elle en informa la princesse et l'engagea à venir le retenir sur le seuil avec toute sorte d'égards. Awthab se leva et alla, d'une démarche noble et gracieuse, jusqu'à la porte de sa chambre. Après s'être donné le salut de paix, leurs mains se joignirent. Assis chacun sur un trône, ils semblaient deux soleils éclairant le monde; seulement Miri n'osait fixer ses regards sur la beauté éblouissante de la princesse. C'étaient vraiment deux cœurs assortis l'un à l'autre. Suspendu aux lèvres vermeilles de son amante, et les savourant avec délices, Miri disait : « Mille siècles de douleur sont « peu de chose pour un moment de pareille félicité. » La nuit entière se passa de la sorte. Quand ils s'évanouissaient, victimes heureuses de leur mutuel amour, l'eau de rose versée sur eux par Zora les rappelait à la vie. Enfin au point du jour, quand il fallut se séparer, Miri et la princesse ne savaient plus ce qu'ils faisaient, où ils étaient.

Miri envoya au roi Ilaïl son vizir Nikakhtar [1] et Nasib avec ce message : « Que m'as-tu promis? Si

[1] L'auteur géorgien dit : « Miri envoya le vizir Otarid, son propre « vizir, et Nasib, » etc. Il me semble que Miri n'avait point d'ordres à donner à Otarid, vizir d'Ilaïl, et qu'il pouvait tout au plus lui adresser un message, mais non l'en charger.

« tu voulais des preuves d'amitié, ton ennemi mort « sous mes coups, les dews exterminés, tes états dé« livrés de toute inquiétude, voilà mes preuves; je « suis disposé encore à me dévouer à l'exécution de « tes ordres. Songe que j'ai quitté mon royaume, et « fais-moi savoir tes intentions. » Les ambassadeurs ayant exposé leur message au roi, Ilaïl fut très-embarrassé et répondit qu'il consulterait ses vizirs, et leur ferait connaître le soir même sa décision. Instruites de cet événement, Khourchid et sa fille vinrent le trouver. « Que faire, leur dit-il? Miri m'a « envoyé un message (et il le leur expliqua en en« tier); je ne puis lui refuser la main de ma fille, « mais je rougis devant mon peuple de l'accorder à « un souverain acheté à prix d'argent. D'autre part, « si je rebute ses vœux, une telle démarche ne serait « pas sans péril à l'égard d'un puissant ennemi qui « peut ravager mes états.—Je me suis engagée inté« rieurement à n'avoir pas d'autre gendre que Miri, « dit Khourchid, et je ne puis souhaiter pour ma « fille un meilleur époux. C'est une promesse que « j'ai faite au Seigneur, de ne donner ma Nomi qu'à « celui qui aurait vaincu Boulghamoun-Djadou. « Celui-ci a eu le bonheur de vaincre, tout est dit; « voilà le gendre que je demandais au ciel, lui, ou « pas d'autre. » Les vizirs dirent ensuite : « Les choses « qu'a faites Miri, il n'est pas au pouvoir d'un prince « sans mérite de les accomplir. » Tout satisfait qu'il fût de cette réponse, Ilaïl hésitait encore. Présent à cette scène, quoique invisible, Nasib entendit tout

et se hâta d'en informer Miri. Ce prince pensa qu'il était temps d'envoyer la lettre d'Aramia pour le roi Ilaïl; et la lui fit porter. Le roi n'eut pas plus tôt vu l'écriture d'Aramia et lu sa dépêche, qu'il n'eut plus désormais aucun doute sur la descendance royale de Miri.

CHAPITRE XVIII.

Miri épouse Nomi-Awthab, au pays de Maghrib.

Le roi Ilaïl ordonna que les grands de son empire vinssent prendre part à la fête, « parce que, « disait l'ordonnance, je n'ai qu'une fille, et que je « célèbre ses noces avant qu'elle aille en terres loin- « taines. » Les étrangers arrivèrent en foule, des divertissements furent préparés, et la ville semblait tout en feu par l'éclat des illuminations; on n'y voyait pas un seul malheureux. Après les fêtes et les plaisirs de cette solennité qui durèrent un mois, et qui produisirent une allégresse générale dans tous les rangs du peuple, on s'occupa de former la dot de la princesse, et de réunir tout ce qui lui était donné. C'étaient deux mille chameaux, des pierreries, des perles, diverses étoffes de soie, toutes les choses à son usage, deux mille esclaves des deux sexes, des chevaux et autres objets; qui en sait le nombre? La reine Khourchid accompagnait elle-même son enfant chérie, et le vizir Otarid suivit jusqu'à la côte sa Zora, l'inséparable amie de la princesse. Leur cortége était magnifique.

Arrivé près de la mer, Miri étant à se divertir sur le soir, un cerf se montre, il le poursuit. Attiré par l'animal au milieu des rochers, la nuit le surprend et le force à rester où il est, se proposant de dépister son cerf le lendemain : Nasib et Nikakhtar étaient avec lui. Au point du jour ils reconnurent qu'ils étaient sur une grande montagne. Or cette montagne appartenait au roi Milatan, qui en avait fait son jardin; prince tellement impie qu'il se vantait d'être un dieu et ne reconnaissait rien au-dessus de lui. Woudjna, son général, était un homme d'une force extraordinaire. Entre Ilaïl et Milatan il régnait une haine mortelle, parce que Ilaïl[1] s'était de vive force composé un royaume aux dépens des provinces de son ennemi. Depuis lors, ils ne cessaient d'exercer l'un sur l'autre de sanglantes représailles.

Woudjna, son général, qui, chaque soir, rôdait sur les flancs de la montagne pour surprendre et piller quelque voyageur, découvrit cette nuit même Miri et ses compagnons. Il approche, « Qui êtes-« vous? d'où venez-vous? où allez-vous? » dit-il au roi. L'aspect du géant le plus extraordinaire qu'ils eussent jamais rencontré leur inspira une frayeur, un étonnement difficiles à peindre. Ne sachant point avoir affaire à un homme créancier de sang envers son beau-père, « Nous venons du pays d'Ilaïl, » dit Miri. A ces mots, Woudjna les enchaîna tous trois sans la moindre

[1] Ceci contredit l'assertion d'Aramia, chap. VIII, t. XVI, p. 470, en ce que c'était lui qui avait cédé ses états à Ilaïl.

difficulté et les conduisit à son maître, qui les traita d'espions d'Ilaïl. Miri eut beau dire qu'ils allaient du Maghrib en Égypte, qu'ils avaient fait fausse route et étaient tombés en ces lieux sans savoir comment; Milatan les remit à son général, en lui recommandant de les tenir aux fers jusqu'à ce qu'il se fût instruit de la vérité du fait. Woudjna les conduisit dans un grand souterrain qu'il possédait dans les montagnes, et les y enferma sous une pierre énorme. Miri ne faisait que pleurer; mais Nasib et Nikakhtar soutenaient son courage en lui parlant de la bonté divine. Cependant quelques jours s'étaient écoulés, durant lesquels les gens de Miri s'étaient occupés de chercher leur roi : recherches infructueuses. Conduits par Mouchthar, voilà qu'un jour ils vont donner en plein au milieu d'une troupe nombreuse. « Qui « sont ces soldats? » demandent-ils. « Ceux du roi « Abrou, leur dit-on. Miri ayant tué son fils Sahib, « le roi va demander à l'Égypte vengeance de son « sang. » Stupéfaits, éperdus, ils allèrent en toute hâte annoncer à Nomi-Awthab la disparition de Miri, de Nikakhtar et de Nasib, et pour comble, l'arrivée et les sinistres projets du roi des Francs.

A cette nouvelle, Nomi-Awthab découvre sa tête, s'arrache les cheveux, déchire son collier, ensanglante son sein plus blanc que l'albâtre, et d'une voix touchante s'écrie en gémissant : « Mon bien-« aimé, quel lieu est ta prison? A quels ennemis « laisses-tu ton Awthab, ta difficile conquête? Non, « personne autre que toi ne me possédera. Je suc-

« combe à l'excès de mes douleurs. » Puis elle soupirait et se frappait de nouveau la poitrine. Zora se désespérait, pensant à Nikakhtar; l'armée entière était en proie à la crainte et à l'affliction. « Ne perdons pas le temps à pleurer, leur dit la reine Khourchid, ce serait une grande faute, quand l'ennemi « est à notre porte; allons, retournons dans notre « pays, et de là commençons nos recherches. Mon « époux est un grand souverain à qui rien n'est « caché, Dieu prendra pitié de nous. »

Cependant un soldat vient dire au roi Abrou : « Quelques hommes portant la livrée de Miri sont « venus savoir des nouvelles de notre armée et sont « partis ensuite.—Courez après, et qu'on les arrête, » dit le roi. Informé que l'armée d'Égypte battait en retraite vers les états d'Ilaïl, Abrou se mit à sa poursuite et l'atteignit, l'extermina complétement et s'empara de la reine Khourchid, de sa fille, de Zora et de Mouchthar. Il voulait d'abord les faire périr, mais ses vizirs lui conseillèrent d'épargner leurs jours jusqu'à ce qu'on eût trouvé Miri. Dépouillé de ses insignes, Mouchthar fut lié sur le dos d'un chameau, et les femmes emmenées également enchaînées. N'ayant pu trouver Miri, le roi des Francs retourna dans ses états.

CHAPITRE XIX.

Miri, Nikakhtar et Nasib sont pris et jetés dans un souterrain. Affliction de l'armée d'Égypte.

L'aimable et charmante Awthab et la mère de cette incomparable beauté furent conduites dans la capitale des Francs. Khourchid, Zora, Mouchthar, tous cruellement enchaînés, ne furent pas plus tôt entrés dans la ville, que le roi ordonna leur mort. « Prince, lui dit un de ses vizirs nommé Sora, « qu'elles vivent; et si leur maître est découvert, « vous n'en serez pas embarrassé. — Soit; je te « confie Mouchthar; lorsque arrivera mon grand « jour [1], tu le perceras à coups de flèches. Quant « aux femmes, qu'elles vivent, mais pour souffrir et « mourir lentement dans les tortures. » Elles furent conduites dans une maison particulière, et Mouchthar emmené par le vizir et enfermé dans une maison dont on mura la porte; une seule petite ouverture y laissait entrer le jour. Là, assis, il pleurait sur Awthab, sur Khourchid, sur Zora. Cependant le vizir avait une fille, nommée Asra, qui aima Mouchthar dès la première vue. Elle venait lui porter des vivres et soutenir son courage. Mouchthar lui-même en devint si amoureux, qu'un seul de ses regards lui faisait oublier toutes ses peines, car c'était une beauté ravissante.

(La fin à un autre cahier.)

[1] Il entend sans doute, par-là, le jour de sa fête ou l'anniversaire de sa naissance.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 15 janvier 1836.

Il est donné lecture de la liste des ouvrages adressés à la Société par le comité des traductions orientales de la Société royale asiatique de Londres.

M. le comte de Munster, présent à la séance, offre à la Société, au nom du comité des traductions orientales, le premier volume de l'ouvrage intitulé : *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum, auctore Hadji-Khalfa,* etc., 1 vol. in-4°. Cet ouvrage sera déposé dans la bibliothèque, et les remercîments du conseil seront adressés au comité.

M. Dubeux fait un rapport verbal sur la Collection de mémoires de l'Académie de Lisbonne présentée à la Société dans une des dernières séances. Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et M. Dubeux est chargé d'extraire de cette collection ce qui peut intéresser la Société.

La commission à laquelle avait été renvoyée la proposition faite à la dernière séance, de nommer M. Delaporte fils membre correspondant de la Société, propose de nommer M. Delaporte membre correspondant. Cette proposition est adoptée.

M. Landresse annonce au conseil que M. de Schilling vient de donner à la Bibliothèque de l'Institut une collection considérable d'ouvrages tibétains et mongols, recueillis par lui pendant son voyage à la frontière de la Chine. Il demande en même temps qu'une note relative à cette donation soit insérée dans le Journal asiatique, en attendant qu'on puisse y placer le catalogue de cette collection. Ces propositions sont

adoptées, et M. Landresse est chargé de la rédaction de la note qui doit être insérée dans le Journal asiatique. Le même membre fait connaître que M. de Schilling a rédigé à Kiakhta un catalogue de l'édition du Gandjour imprimée à Goumboum, édition dont un exemplaire a été adressé à la Société par la Société asiatique du Bengale.

Un membre demande qu'il soit fait un rapport sur l'état dans lequel se trouve la Grammaire géorgienne laissé incomplète par la mort de M. Klaproth. M. Brosset est chargé de faire un rapport sur cet ouvrage, et sur la question de savoir s'il serait avantageux de le continuer.

Il est donné lecture de la liste des souverains orientaux, qui doit être insérée dans le numéro de janvier de chaque année.

M. Brosset donne communication d'une lettre qui lui a été adressée par S. A. R. le prince Theïmouraz, et dont plusieurs passages sont relatifs à l'histoire de la famille royale de Géorgie. M. Brosset reçoit les remercîments du conseil.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 15 janvier 1836.

Par le comité de traductions orientales de Londres. *Harivansa ou Histoire de la famille de Hari,* formant un appendice du Mahabharata, traduit du sanscrit par A. Langlois. Imprimerie royale, 1834. 2 vol in-4°.

A description of the Burmese Empire, compiled chiefly from native documents, by the Rev. father Sangermano, and translated from his manuscript by Williams Tandy. Londres, 1833. In-4°.

Aperçu général des trois Royaumes, traduit de l'original japonais-chinois par J. Klaproth. Londres, 1832. In-8°, avec planches et cartes in-4°.

Annales des empereurs du Japon, traduit par Isaac Titsingh,

avec l'aide de plusieurs interprètes attachés au comptoir hollandais de Nangasaki; ouvrage revu, complété et corrigé sur l'original japonais-chinois, accompagné de notes, et précédé d'un aperçu de l'histoire mythologique du Japon, par J. Klaproth. Londres, 1834. In-4°.

Annals of the Turkish Empire, from 1591 *to* 1659 *of the christian era*, by Naima, translated from the Turkish by Ch. Fraser. Ier vol. in-4°.

Narrative of travels in Europe, Asia, and Africa in the seventeenth century, by Evlya-effendi, translated from the Turkish by the ritter Joseph von Hammer. Londres, 1834. In-4°.

The travels of Macarius, patriarch of Antioch, written by his attendant Archdeacon, Paul of Alepo, in Arabic, translated by F. C. Belfour. Londres, 1829. In-4°. 5 parties.

The Ethiopic Didascalia; or the Ethiopic Version of the apostolical constitutions received in the church of Abyssinia, with English translation by Thom. Pell Platt. Londres, 1834, in-4°.

The adventures of Hatim taï, a romance, translated from the persian by Duncan Forbes. Londres, 1830. In-4°.

Han-koong-tsew or the Sorrows of Han, a chinese tragedy, translated from original, by J. F. Davis. Londres, 1829. In-4°.

The fortunate Union, a romance, translated from the chinese original; with notes and illustrations to which is added a chinese tragedy, by J. F. Davis. Londres, 1829. 2 vol. in-8°.

Lexicon Bibliographicum et Encyclopædicum à Mustafa-ben-Abdallah Katib-Jelebi, dicto in nomine Haji-Khalfa. Leipsic, 1835. In-4°, tome I.

Translation from the chinese and armenian, with notes and illustrations, containing : 1° the History of the Pirates who infested the Chinesa sea, from 1807 *to* 1810; 2° *the Catechisme of the Chamans*; 3° *Vahram's chronicle of the Armenians kingdom*, etc. by Ch. Fried. Neuman. Londres, 1831. In-8°.

Miscellaneous translations from the oriental Languages. Londres, 1831; 2 vol. in-8°.

History of the war in Bosnia, during 1737, 38 and 39, translated from the Turkish, by C. Fraser. Londres, 1830. In-8°.

The Siyar ul-Mutakherin, a History of the Mohammed power in India, during the least century, by mir Gholam Hussein Khan, revised, etc., by John Briggs. Londres, 1832. In-8°, vol. I.

The life of Hafiz ool-moolk, Hafiz Rehmut khan, his son, nuwab moostujab khan Buhadoor and entitled Goolistani-Rehmut. Abridged and translated from the persian by Ch. Elliot. Londres, 1831. In-8°.

History of the early king of Persia from Kaïomars, the first of the Peshdadian dinasty to the conquest of Iran by Alexander the Great, translated from original persian, etc., by David Shea. Londres, 1832. In-8°.

Customs and manners of the Women of Persia and their domestic superstitions, translated from original persian ms. by James Atkinson. Londres, 1832. In-8°.

Tohfut-ul-Mujahideen, an historical Work in the Arabic Language, translated into English by J. Rowlandson. Londres, 1833. In-8°.

The geographical Works of Sadik Isfahani, translated by Williams Ouseley. Londres, 1832. In-8°.

Memoirs of a Malyan family, written by themselves, and translated from the original by W. Marsden. Londres, 1830. In-8°.

Yakkun Nattanawa, a cingalese Poem descriptive of the Ceylan systeme of demonology, etc., by John Callawan. Londres, 1829. In-8°.

Par l'auteur. *A comprehensive synopsis of the Elements of Hindustani Grammar, exhibited in character simply modified from the italian, with a short introduction on the persi-arabic and Devanagari orthography* by Williams Andrew. Londres, 1830. In-8°.

Par l'auteur. *Intikhab-i ikhwan ussafa*, extraits choisis de la traduction hindoustani de l'ouvrage arabe intitulé : *Ikhwân ussafa*, par James Michael. Londres, 1829. In-4°.

Par l'auteur. *Persian fables from the Anwari sooheyly of*

Hussein vaiz Kashify, with vocabulary prepared and arranged by James Michael. Londres, 1827. In-4°.

Par l'auteur. *Exposition de la langue chinoise comparée aux autres langues,* par Rautenbach. Darmstadt, 1835. In-12.

Une députation du conseil de la Société asiatique, ayant à sa tête son président, M. Jaubert, a eu l'honneur d'être admise auprès du Roi le premier de ce mois.

M. Jaubert a prononcé, au nom de la Société, le discours suivant :

Sire,

« Admise à présenter à Votre Majesté l'expression de ses « sentiments et l'hommage de ses vœux, le premier besoin « qu'éprouve la Société asiatique est de vous dire combien « elle rend de vives actions de grâces à la divine Providence « pour la protection avec laquelle elle daigne veiller à la con- « servation de vos jours, si chers à la patrie, si précieux à « tous ceux qui, comme nous, apprécient tous les jours da- « vantage les effets de la bienveillance de Votre Majesté.

« Cette bienveillance, Sire, commence à porter d'heureux « fruits. L'érudition orientale, dont la France fut toujours « considérée comme l'un des premiers foyers, vient de s'enri- « chir de deux collections importantes, propres à jeter le plus « grand jour sur l'histoire des religions, des sciences et des « arts de l'Asie septentrionale ; et, d'un autre côté, mettant à « profit la réunion des manuscrits les plus rares et des plus « beaux types orientaux qui existent en Europe, nous travail- « lons, avec autant d'activité que nos forces nous le permet- « tent, à la publication de divers historiens, et des principaux « géographes arabes.

« A ce nom d'Arabes, Sire, à ce souvenir d'une nation « jadis savante et belliqueuse, nos pensées, nos félicitations et « nos vœux se reportent naturellement sur les succès récents

« de l'armée d'Afrique et sur le jeune prince qui, digne reje-
« ton d'une illustre race, vient de combattre avec tant de vail-
« lance les Maures et les Numides, et de leur apprendre pour
« longtemps à respecter le nom français. »

Sa Majesté a daigné répondre :

« Je reçois avec grand plaisir l'expression des sentiments
« et des vœux de la Société asiatique, dont vous êtes l'organe.
« Je prends le plus vif intérêt aux nouvelles acquisitions qu'elle
« a faites, ainsi qu'aux prochaines publications que vous m'an-
« noncez, et je saisirai avec empressement toutes les occasions
« d'en assurer le succès. J'attache d'autant plus de prix aux
« travaux de votre Société qu'ils doivent contribuer puissam-
« ment à répandre les lumières parmi les nations indigènes
« de l'Afrique, et à seconder le gouvernement dans l'emploi
« des moyens d'y porter les bienfaits de la civilisation. »

En donnant, dans notre Journal (février 1835), le résumé du rapport annuel de la Société asiatique de la Grande-Bretagne, nous avons fait mention du projet qu'avait le gouvernement anglais d'ouvrir des relations commerciales avec la Chine, et annoncé que lord Napier s'était rendu dans ce but à Canton. La Société asiatique de la Grande-Bretagne, et avec elle tous les amis de la science, pouvaient espérer de plus beaux résultats d'une mission qui, quoique entreprise principalement dans les intérêts du commerce, n'aurait pas manqué de seconder les travaux et les efforts des savants européens. La tournure que prirent les affaires en Chine depuis cette époque vint dissiper ou au moins ajourner ces espérances. Soit indécision, soit le peu d'étendue des instructions reçues de son gouvernement, lord Napier échoua dans son entreprise; et le chagrin que lui causa son échec, ainsi que la conduite des autorités chinoises, ne contribuèrent pas peu à aggraver la maladie à laquelle il succomba quelques

jours après la tentative de pénétrer dans l'intérieur de Canton. Le Journal asiatique de Londres (*Asiatic Journal*) a inséré dans plusieurs des cahiers de l'année 1835 des détails authentiques sur le démêlé de lord Napier avec les autorités de Canton, et ceux de nos lecteurs à qui l'Asiatic Journal ne parvient pas nous sauront peut-être gré de leur avoir présenté le résumé des faits principaux qui se rattachent à cette affaire, et qui nous ont paru propres à faire connaître la nature des relations des étrangers avec les autorités chinoises, et le langage que ces derniers emploient vis-à-vis des Européens. On sait que toutes les affaires commerciales entre ceux-ci et les Chinois sont soumises au patronage des marchands Hong, corporation composée de marchands notables, et que les rapports entre les Européens et les autorités locales ne peuvent avoir lieu que par l'entremise de ces mêmes marchands. Quelques cas de rapports immédiats n'étaient qu'une exception à l'usage établi, et le gouvernement de Canton n'a jamais voulu les admettre comme antécédents en faveur du droit des réclamations directes. Pour se rendre à Canton, un étranger doit, avant tout, obtenir à Macao un passeport ou permis qui l'y autorise. Ces mesures sont observées encore plus rigoureusement à l'égard des non-marchands; et l'appréhension des dangers qui, dans l'opinion des Chinois, pourraient résulter de la présence d'une autorité européenne, explique jusqu'à un certain point la conduite du gouverneur de Canton à l'égard de lord Napier. Or, la compagnie anglaise, en Chine, ayant été dissoute, le gouvernement anglais envoya lord Napier, dans le but de régler les affaires commerciales de sa nation et d'examiner la question du commerce avec la Chine. Lord Napier arriva à Macao, en qualité d'intendant, le 14 juillet 1834, à bord de la frégate l'*Andromaque*. Trois jours après, les personnes suivantes furent appelées à faire partie de la suite de lord Napier : sir John Davis, second intendant; sir G. Robinson, troisième intendant; sir Astley, en qualité de secrétaire; le docteur Morrison (mort pendant la mission de lord

Napier), comme secrétaire pour la langue chinoise; le capitaine Elliot, et M. Colledge, chirurgien. Lord Napier ne jugea pas à propos d'annoncer d'une manière officielle son arrivée au gouverneur de la province de Canton, de laquelle dépend Macao. Le gouverneur, qui en fut instruit par ses agents, publia un ordre adressé aux marchands Hong, où il leur rappela que jusqu'ici les *taepans* (chefs commerciaux) seuls avaient le droit de venir à Canton, et ce moyennant un permis qu'ils devaient attendre à Macao; que, d'après les renseignements qui sont parvenus au gouverneur, l'individu étranger arrivé à Macao était un officier, et qu'il sortait par conséquent de la catégorie des taepans. Le gouverneur enjoignit aux marchands Hong de se rendre sans délai à Macao, et d'engager, par des démonstrations vigoureuses, ledit officier à rester tranquillement à Macao, jusqu'à ce que le gouverneur eût adressé un rapport à l'empereur, et qu'il en eût reçu des ordres applicables à la circonstance. En vertu de cet ordre du gouverneur, une députation des marchands Hong se rendit à Macao, mais elle n'y trouva plus lord Napier; ce dernier, déjà parti pour Canton, à bord de l'*Andromaque,* s'arrêta à Ichuenpe et monta sur le cutter *la Louisa,* dans lequel il arriva à Canton le 25 juillet. Le lendemain, lord Napier fit présenter, aux portes de la ville, une lettre adressée au gouverneur; mais on refusa de la recevoir parce que c'était une *lettre,* et non une *pétition.* Immédiatement après, le gouverneur défendit aux Chinois de recevoir aucun étranger dans leurs bateaux. Ce qui éveilla l'attention de l'autorité, ce fut un rapport adressé par le hoppo, ou intendant des douanes maritimes, au gouverneur, qui annonçait, outre l'arrivée du cutter *portant quatre démons anglais,* la présence d'un vaisseau de guerre dans la mer de la Chine, et donnait à entendre que les *barbares* avaient le projet de s'introduire par force dans l'intérieur de Canton. Le 27 juillet, le gouverneur publia un second ordre, où il enjoignit aux marchands Hong, aux linguistes, ainsi qu'aux compradors, d'instruire les barbares nouvellement arrivés de tous

les usages et lois en vigueur dans l'empire céleste, et de les engager à retourner à Macao, d'où ils pourraient présenter une humble requête pour être admis à Canton. Le gouverneur poursuit ainsi : « Il est défendu aux ministres de l'empire « céleste d'entrer en correspondance privée avec les barbares. « Si cet œil barbare (ce chef étranger) se propose de m'en « écrire encore, je ne les recevrai point, et je ne les regarderai « même pas. Quant à la factorerie barbare qui est en dehors « des murs de la ville, c'est un endroit où peuvent rester les « barbares qui viennent à Canton pour les affaires commer« ciales. Ils peuvent y manger, coucher, acheter et vendre; « mais ils ne peuvent y amener ni leurs femmes ni leurs filles, « ni rôder dans les environs de la ville. Ce sont autant de « points établis par les lois, et leur infraction est punie sévè« rement. En un mot, chaque nation a ses lois; c'est partout « comme cela. L'Angleterre a ses lois, à plus forte raison l'em« pire céleste. Les lois de cet empire brillent d'un vif éclat, et « sont plus terribles que la foudre. Sous ce vaste ciel, qui « est-ce qui oserait leur désobéir? Sous l'ombre protectrice de « ces lois sont placés les quatre océans; dix mille royaumes « relèvent de sa tutelle bienfaisante. L'œil barbare susdit est « venu à travers l'océan d'une étendue de milliers de lieues « pour régler les affaires de sa nation; ce doit être un homme « auquel les matières de haute dignité sont parfaitement con« nues; il remplit les devoirs d'un œil (d'un chef), et comme « tel il doit agir en accord avec la raison : ce n'est que de « cette manière qu'il pourra régler les affaires des négociants « barbares. » Le gouverneur termine sa circulaire en menaçant les marchands Hong et les linguistes qui n'agiraient pas conformément à ses ordres.

Les deux ordres dont il vient d'être question n'ayant produit aucun effet sur la résolution de lord Napier, le gouverneur en publia un troisième le 30 juillet, où il ordonna aux marchands Hong de ne point permettre à lord Napier de s'arrêter dans les factoreries étrangères situées *extra muros*. Le lendemain, un quatrième ordre, analogue aux précédents, fut

envoyé aux mêmes marchands, qui le communiquèrent à lord Napier; mais celui-ci ne voulut pas le recevoir. Sur ce refus, les marchands Hong s'offrirent comme médiateurs entre lord Napier et le gouverneur. Cette demande ayant été également refusée par le premier, les marchands Hong proposèrent aux marchands anglais une conférence pour le 12 août. Instruit de cette invitation, lord Napier envoya de son côté aux négociants de sa nation une circulaire, par laquelle il les invita à une réunion devant avoir lieu le même jour (12 août), avant 10 heures du matin. Les sujets de S. M. B. à Canton s'y étant rendus, lord Napier leur déclara qu'il n'avait pas de plein pouvoir ni d'instructions qui l'autorisassent à traiter avec la cour de Pékin; qu'il avait pour le moment à se borner aux communications avec le gouverneur, et qu'il était chargé de recueillir des informations sur la nature des intérêts des sujets de S. M. B. en Chine, informations qui pourraient servir de base aux instructions plus spéciales. Lord Napier engagea ses compatriotes à ne point se rendre à la conférence provoquée par les marchands Hong, qui cherchent à se créer une importance qu'ils exploiteraient dans leur propre intérêt. Il déclara qu'il ne quitterait la position dont il venait de se rendre maître que contraint par la force, et enfin qu'il prenait sur lui seul la responsabilité de ses actes. En dernier lieu, il invita toutes les personnes présentes à la réunion à signer une réponse aux marchands Hong, où les signataires déclaraient que la conférence proposée par les marchands Hong était inutile et inopportune, tous les Anglais étant obligés de se conformer aux dispositions que leur prescrira l'intendant envoyé par leur monarque. Les marchands Hong s'empressèrent de répondre à la lettre ci-dessus, en répétant les arguments du gouverneur, contre l'infraction des lois de l'empire céleste, et en menaçant de l'interruption totale des relations commerciales avec les Anglais. Cette réponse provoqua une autre réunion des marchands anglais le 16 août, dans laquelle la formation d'une chambre de commerce fut proposée par lord Napier,

qui exprima l'espoir que la fermeté seule pourrait fléchir les autorités chinoises. Le 18 août, les marchands Hong communiquèrent aux négociants anglais la réponse du gouverneur aux représentations des premiers. Le gouverneur reproduisait encore une fois les observations faites précédemment, sur ce que l'*œil barbare* aurait dû faire en arrivant dans les provinces de l'empire céleste, et donne un délai pour réfléchir sur les suites de la cessation du commerce. « Les marchands Hong, dit-il, m'ont proposé, attendu que l'œil barbare s'obstine à méconnaître les usages et les lois établis, « de faire cesser toutes les relations commerciales avec ladite « nation. Cette proposition atteste leur profonde connaissance « des matières de haute dignité, elle est digne des plus beaux « éloges. L'opposition de lui Laopi (lord Napier) mérite une « répression sévère, et il serait juste de prononcer sur-le-« champ la cessation de tout commerce; mais comme le roi « de la nation anglaise s'est jusqu'ici respectueusement sou-« mis aux volontés de l'empire céleste, on ne peut pas croire « qu'il ait voulu envoyer ici un homme avec l'ordre de leur « résister actuellement. Quelques cent mille de droits payés « annuellement par les marchands de cette nation qui vien-« nent trafiquer ici ne touchent guère plus l'empire céleste « qu'un cheveu ou une plume; la rentrée ou l'absence de « cette somme ne mérite pas une seule pensée sérieuse; leurs « draps et leurs camelots la méritent encore moins, tandis « que le thé, la rhubarbe, la soie provenant des provinces de « l'empire, sont autant de sources où le peuple de la nation « barbare puise et soutient sa vie. Faut-il que par la faute d'un « seul individu (lord Napier) toute une nation soit privée de « moyens de subsistance? Moi, le gouverneur, pénétré des « instructions sacrées et divines de notre grand empereur, qui « m'ordonne de chérir ceux du dedans et ceux du dehors (les « indigènes et les étrangers) comme un seul homme, je sup-« porterais avec peine les malheurs qui seraient la suite de la « conduite insensée d'un seul homme. » Le gouverneur repousse ensuite l'accusation de procédés tyranniques envers

les Anglais, et déclare que l'intérêt de la dignité nationale seul le fait agir de la sorte. Ces exhortations ne fléchirent point lord Napier, et, le 2 septembre, le gouverneur publia un édit, où, après avoir encore une fois reproduit ses griefs contre lord Napier, il déclare le commerce fermé à partir du 16 août, et ne permet que l'exportation des articles contractés avant cette époque. Les marchands chinois retirèrent tous leurs commis des factoreries anglaises. On interdit également de fournir des vivres à lord Napier et à sa suite, de sorte que ces derniers furent forcés de se contenter des provisions qui se trouvaient sur les vaisseaux de S. M. B. Lord Napier protesta contre ces mesures, et déclara de son côté que le terme indiqué pour l'exportation et l'embarcation des articles contractés, excluant de ce bénéfice tous ceux dont on attendait l'arrivée chaque jour, compromettait gravement les intérêts de sa nation; que lui (lord Napier), comme intendant, sera forcé de prendre toutes les mesures propres à les protéger, et que les deux frégates de S. M. B., l'*Andromaque* et l'*Imogène*, se préparent déjà à passer le Bogue et à prendre une position favorable à Whampoa. Le lendemain 6 septembre, les marchands Hong communiquèrent à lord Napier une circulaire du gouverneur, où il leur faisait savoir que les postes militaires et les forts avaient reçu l'ordre de ne laisser passer aucun vaisseau de guerre étranger. Lord Napier, de son côté, fit répondre que toute insulte faite au pavillon de S. M. B. serait vivement ressentie. Le 7 septembre, les autorités chinoises déclarèrent aux négociants anglais, réclamant contre la cessation du commerce, que les prohibitions seraient levées aussitôt que lord Napier se serait retiré à Macao. Sur ces entrefaites, les deux frégates, l'*Andromaque* et l'*Imogène*, sous le commandement du capitaine Blackwood, se dirigèrent vers le Bogue. Aussitôt on aperçut un mouvement parmi les bateaux de guerre chinois et dans les forts, et dans quelques instants les bateaux commencèrent à faire feu sur les frégates. Le feu de deux forts les plus voisins succéda à l'attaque des bateaux; mais leurs coups, vu la distance des frégates, étaient

perdus. Le feu augmenta sensiblement lorsque les deux frégates se furent avancées dans le Bogue, entre les deux rangées des forts. La frégate l'*Imogène*, poussée par le vent dans le voisinage du fort Wangtong, reçut plusieurs coups, mais n'éprouva aucune perte en hommes. Soit leur peu d'habileté, soit la frayeur, les Chinois ne surent pas profiter du passage assez lent des frégates, autrement leurs pertes eussent été considérables. Les frégates jetèrent l'ancre auprès de l'île de Tigre. Pendant ce temps, les autorités chinoises déployaient une grande activité à faire venir des bateaux de guerre, et des soldats pour en remplir les forts; et lorsque le 9 septembre, les frégates anglaises se mirent en mouvement pour dépasser l'île de Tigre, les batteries des forts les reçurent par une canonnade forte et bien dirigée, à laquelle les deux vaisseaux répondirent de leur mieux et causèrent des pertes considérables et des dévastations dans les forts chinois. Les deux frégates eurent quelques hommes tués; l'absence du vent les força de jeter l'ancre en deçà de la seconde barrière. Durant cette collision, la correspondance entre lord Napier et les autorités chinoises ne cessa pas d'avoir lieu, mais toujours par l'entremise des marchands Hong. Lord Napier protestait contre la violation de tous les droits par les autorités chinoises. Aux menaces contenues dans ses lettres, le gouverneur répondait d'un ton mesuré que le gouvernement chinois ne se départirait point de la ligne suivie depuis tant d'années, que les affaires commerciales ne pourraient être réglées que par un personnage revêtu de caractère officiel. Il terminait en disant que, bien que lord Napier soit en son pouvoir, il ne veut pas user de toute la supériorité de ses forces, et qu'il lui donne encore un délai pour se repentir de ses fautes, se soumettre aux lois, et se retirer à Macao. Le 14 septembre, lord Napier écrivit à M. Boyd, secrétaire du commerce britannique à Canton, que les démarches ultérieures de sa part pour faire changer de conduite aux autorités chinoises lui paraissaient promettre peu de succès, et que, son séjour à Canton étant le seul obstacle à la reprise des affaires com-

merciales, il était décidé à se retirer à Macao. Après quelques jours employés à des pourparlers sur la retraite des vaisseaux de guerre qui étaient entrés dans la rivière de Canton, lord Napier quitta Canton le 21 septembre, et arriva le 28 à Macao, où il mourut le 11 octobre 1834, par suite d'une indisposition aggravée par les fatigues résultées de sa position, et surtout par les insultes et les vociférations des Chinois que le gouverneur plaça sur les bateaux chargés d'escorter lord Napier dans sa retraite du port de Canton. Le commerce anglais fut rouvert le 27 septembre. A la nouvelle de la mort de lord Napier, les autorités chinoises recommandèrent aux négociants anglais d'exiger de leur roi de leur envoyer un homme dans le but de régler les affaires commerciales, pourvu que ce ne soit pas un œil barbare (chef) ou intendant, qui ne ferait que multiplier les embarras et causer du trouble. Les journaux de Canton ont inséré depuis, dans leurs colonnes, le rapport détaillé adressé par le gouverneur Loo à l'empereur de Chine, sur le démêlé avec l'intendant anglais. La réponse de l'empereur est une censure sévère de la négligence du gouverneur mise au grand jour pendant la dernière collision. « Il paraît, dit l'empereur, que les forts ont été construits « en vain, puisqu'ils n'ont pu chasser deux vaisseaux bar« bares. En vérité, c'est ridicule, c'est détestable. Les prépa« ratifs militaires ayant été conduits avec lenteur, et les me« sures préventives prises trop tard, il n'est pas étonnant que « les barbares n'en aient pas fait grand cas. » Un autre édit de l'empereur reproduit cette censure, prive le gouverneur de son titre de tuteur de l'héritier présomptif du trône, le dépouille de la plume de paon, mais le conserve dans son poste de gouverneur des deux provinces de Kwang-ton (Canton) et Kwang-se, afin qu'il cherche, sous le poids même de la peine qui lui est infligée, à montrer plus de zèle et d'activité dans le service.

Les Anglais établis en Chine ont résolu de témoigner par quelque moyen leur respect pour la mémoire de lord Napier, mort l'an dernier à Macao à la suite de son démêlé avec

les autorités de Canton. Une souscription ouverte à cet effet a produit une somme considérable, dont 500 livres sterling seront employées à la construction d'un monument sépulcral ; le reste servira à la fondation d'un établissement utile en Chine, et qui portera le nom de lord Napier.

Nous continuerons de donner des détails sur les affaires qui ont eu lieu à Canton depuis cette collision.

Nous avons parlé, dans un de nos derniers cahiers, de l'importante publication, qui se fait dans l'Inde, du dictionnaire sanscrit composé par Radhacanta Deva et intitulé *Sabda Kalpa Druma*. Avant que l'ouvrage soit répandu en Europe, ce qui paraît souffrir quelques difficultés, et apprécié par un examen détaillé, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en en donnant une idée d'après le *Journal of the royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland,* dont les rédacteurs ont été à même de rendre compte, un exemplaire de cet ouvrage ayant été offert par l'auteur à la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne. L'auteur du compte-rendu reconnaît que l'utilité de cet ouvrage ne pourra être sentie et appréciée en Europe qu'au bout de quelque temps. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'il sera indispensable à tous ceux qui voudront acquérir des connaissances sur toutes les branches de la littérature sanscrite. Trois volumes de cet ouvrage, comprenant chacun environ mille pages grand in-4°, ont déjà paru à Calcutta. Le troisième volume va jusqu'à la lettre ब *ba.* Cette partie de l'ouvrage, qui ne pourra être suivie de l'autre qu'après un certain temps, justifie complétement l'opinion favorable qu'en a donnée dans la première édition de son Dictionnaire sanscrit, en 1819, le professeur Wilson, qui ne pouvait le juger que d'après quelques feuilles imprimées déjà à cette époque. L'ouvrage de Radhacanta est imprimé, avec beaucoup de soin et d'exactitude, en caractères bengali, et réunit à plusieurs sortes de mérite intrinsèque, celui d'être disposé, d'après la méthode européenne, par ordre al-

phabétique. Une grande partie des articles contenus dans ces trois volumes paraîtra moins neuve après la seconde édition du Dictionnaire de Wilson, qui s'était servi du travail de Radhacanta à mesure qu'il s'imprimait. D'ailleurs le mérite de Sabda Kalpa Druma consiste moins dans la partie lexicographique que dans l'encyclopédique. La première cependant peut à juste titre captiver l'attention des indianistes par une riche indication des synonymes sanscrits, recueillis dans tous les kocha's de quelque célébrité et dans leurs commentaires, disposition qui supplée en quelque sorte au manque d'un dictionnaire anglais-sanscrit ou d'un *index* copieux. Dans les articles de nature purement lexicographique, l'auteur a soin d'indiquer le genre, si c'est un nom ou un autre caractère grammatical; il donne une courte définition du mot et indique la classe d'êtres ou d'idées à laquelle il appartient; il explique ensuite le mot correspondant en bengali et quelquefois en persan; puis suivent les *paryaya* ou synonymes sanscrits, qui, dans quelques articles, comme par exemple dans celui de *tchandra* (lune), vont jusqu'à cent et davantage. Les mots techniques et particuliers à une branche quelconque de littérature sanscrite y trouvent leur place, ainsi que les noms propres mythologiques. Il est cependant à observer que le lecteur n'y trouverait aucune notion relative aux antiquités religieuses indiennes : l'auteur du Sabda Kalpa Druma s'est conformé scrupuleusement aux dispositions de la doctrine brahmanique, qui défend de rendre la connaissance des Védes accessible à tout le monde. Tous les articles concernant les dogmes religieux ne s'étendent par conséquent qu'aux croyances populaires enseignées dans les pouranas, tantras, mahatmyas et autres ouvrages de liturgie brahmanique. Parmi les pouranas, l'auteur a puisé dans ceux de Brahma-Vaivarta, Padma, Bhagavat et Marcandeya. Le Mahabharata, le Ramayana, le Harivansa, ainsi que leurs commentateurs, ont été employés et consultés. Les articles des noms des divinités embrassent leur histoire, les préceptes concernant leur culte, et se terminent généralement par l'énuméra-

tion des récompenses accordées à ceux qui s'acquittent de leur culte. Ce qui ne sera pas le moins important pour un lecteur européen, ce sont les notices sur l'origine et la généalogie des diverses castes et leurs subdivisions, puisées souvent dans des sources très-modernes et peu connues, comme par exemple sur la première apparition de la tribu Kayachta dans le royaume de Gauda ou Gour, sous le roi Adisoura, qui, d'après ce même récit, a dû chasser les bouddhistes de son royaume.

Si la partie du droit indien paraît moins importante, parce que les nombreuses publications et les traductions l'ont fait connaître davantage, les articles de mathématiques, d'astronomie, et surtout de médecine et de sciences naturelles, ont reçu un développement et donnent une idée complète de ces sciences chez les Indiens. Quelques-uns des articles embrassent plus de cent pages. Radhacanta suit le système grammatical de Vopadeva, tout en citant fréquemment les autres grammairiens; il donne aussi l'explication des termes techniques de grammaire.

Bien que la littérature arabe commence proprement avec l'ère de la grande révolution religieuse opérée par Mahomet, il ne faut pas croire néanmoins qu'il n'existât antérieurement aucun écrivain remarquable. Le désert avait depuis longtemps ses poëtes, et ils ont même un caractère de simplicité primitive, d'originalité piquante, qui les distingue souvent avec avantage de leurs successeurs. C'est dans leurs écrits qu'il faut étudier le génie de l'ancienne langue arabe, et c'est là seulement aussi que nous pouvons connaître une multitude de mots qui, plus tard, furent mis de côté par l'usage ou changèrent d'acception. Mahomet, doué lui-même d'un esprit essentiellement poétique, était fort versé dans la connaissance de tous ces vieux poëmes; il en faisait grand cas, puisqu'il les appelle *un trésor de sagesse,* et à chaque instant il use, dans son Alcoran, d'images et d'expressions con-

formes au goût et à la langue de ces poëtes primitifs. C'est ce qui faisait dire au docte Abd-Allah, fils aîné d'Abbas : « Si « quelque difficulté vous arrête dans l'interprétation d'un « verset du livre divin, cherchez-la dans les poëtes [1]. »

Cependant, à l'exception des sept moallakas, nous ne connaissons guère ces premiers monuments de la poésie arabe que par les citations des grammairiens et des commentateurs, les orientalistes ayant publié de préférence, jusqu'à présent, les œuvres des écrivains postérieurs à l'hégire. C'est donc rendre un véritable service aux lettres arabes que de faire connaître ces auteurs ignorés, et nous applaudissons vivement au dessein de M. le baron Mac Guckin de Slane, qui a entrepris la publication des plus remarquables d'entre ces poëtes. Nous ne doutons pas qu'il ne naisse de son travail une multitude d'éclaircissements précieux pour tout ce qui tient à la vie, aux mœurs et à la langue des Arabes vivants dans ces siècles de l'*ignorance*.

M. le baron Mac Guckin de Slane commence par nous donner toutes les poésies *inédites* d'Amro'lkaïs, et la traduction accompagnée du texte sera enrichie de notes historiques et philologiques propres à compléter l'intelligence de l'auteur. En tête de l'ouvrage, nous aurons la vie d'Amro'lkaïs, extraite du Kitab-al-aghani, vie fort curieuse, qui nous fait connaître toutes les aventures de ce poëte, fils de prince, chassé par son père à cause de son amour pour la poésie, parcourant l'Arabie à la tête d'une troupe de jeunes gens dissipés comme lui; puis cherchant à venger la mort de son père qui l'avait traité si durement, et allant enfin mourir dans la ville d'Ancyre, au moment même où ses souhaits allaient s'accomplir.

L'impression de l'ouvrage exécutée par l'Imprimerie royale avance activement, et nous espérons que dans quelques mois il verra le jour. Toutefois, ce travail n'arrêtera pas la pu-

[1] يقول اذا اعياكم تفسير اية من كتاب الله فاطلبوه في الشعر

blication de la Géographie d'Abulféda, dont s'occupe déjà M. le baron de Slane conjointement avec M. Reinaud. Nous pouvons même annoncer que les huit premières feuilles du texte arabe sont déjà tirées. E. B.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Paris, 20 février 1836.

Monsieur,

Dans la notice du *Kitab-alagâni* que M. Quatremère a commencé à publier dans le cahier de novembre 1835 du Nouveau Journal asiatique, ce savant orientaliste a parlé du nom de *Bénou alasfar*, que les Arabes donnent aux empereurs romains, et par suite aux Romains en général. Il a remarqué, avec grande raison, que les écrivains arabes n'allèguent, pour expliquer l'origine de cette dénomination, que des fables absurdes.

J'ai eu occasion, il y a longtemps, en faisant connaître, dans le tome IX des Notices et Extraits des manuscrits, un fragment de la traduction hébraïque du Livre de Calila et Dimna, de proposer, sur l'origine de cette dénomination, une conjecture que je crois utile de rappeler, parce qu'elle me paraît avoir un haut degré de vraisemblance. Voici en quoi elle consiste.

Les écrivains juifs se servent en général du nom d'*Edom* אדום pour désigner les Romains, et par suite les chrétiens en général. Si l'on doutait de cela, il suffirait, pour s'en assurer, de recourir au *Lexicon chaldaïcum, talmudicum et rabbinicum* de J. Buxtorf le fils. Le nom propre *Edom* est un mot hébreu qui signifie *rouge, roux*. « Or, ai-je dit dans la note « que je cite, comme c'est principalement Vespasien et Tite, « son fils, que les *Talmudistes* désignent sous le nom d'*Edom*, « et qu'ils ne donnent ce nom aux autres empereurs et aux

« Romains que par suite de la première application qu'ils en « ont faite à Vespasien et à Tite, je suis persuadé que c'est « le nom de la famille *Flavia* qui a été ainsi traduit en hé- « breu. Cette espèce de calembour était d'autant plus natu- « relle, qu'elle appliquait le nom d'un peuple détesté des Is- « raélites aux destructeurs du culte et du temple de Jéru- « salem. »

Maintenant, si l'on fait attention, 1° qu'*Edom* est le surnom d'Esaü, et le nom générique de toute sa postérité; 2° que le mot arabe *asfar* اصفر, qui signifie *jaune* ou *cuivré*, répond assez bien au sens du mot hébreu *edom;* 3° que dans les fables que débitent à ce sujet les écrivains arabes, *Al-asfar* est donné comme le surnom de Roum, fils d'Ésaü, ou comme le nom d'un fils de Roum, et par conséquent d'un petit-fils d'Ésaü, on ne trouvera point invraisemblable que ce soit à l'imitation des juifs que les Arabes aient donné aux empereurs romains le nom de *Bénou alasfar.* Cette dénomination dérivera donc, comme celle d'*Edom,* du nom de la famille *Flavia,* qui a donné trois empereurs successivement aux Romains.

Que ce nom ait été en usage parmi les Arabes, et surtout parmi ceux qui habitaient la Mésopotamie, dès avant l'islamisme, ce n'est pas là une objection. S'il s'agissait d'un nom emprunté directement des livres saints, peut-être aurait-on lieu de s'en étonner. Mais il s'agit ici d'un nom qui a dû passer chez les Arabes par suite de leurs communications avec les juifs, avec lesquels ils avaient des rapports fréquents, soit dans la Syrie, soit dans la Mésopotamie, soit dans le Hedjaz. On connaît les relations du poëte Amriolkaïs avec le juif Samuel, fils d'Adia, et les voyages que Mahomet faisait périodiquement en Syrie, lorsqu'il dirigeait le commerce de Khadidja, et avant qu'il songeât à changer la religion de sa nation. Il est indubitable que dans ces contrées les Arabes et les juifs étaient fréquemment en contact les uns avec les autres. On ne peut donc point être surpris que les Arabes aient imité dans leur langue une dénomination adoptée par les juifs, et

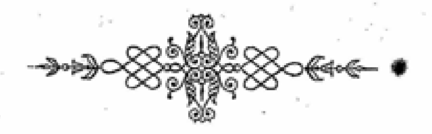
cela sans avoir jamais su pourquoi ces derniers avaient désigné par le nom d'*Édom* les empereurs romains.

Avant de terminer cette lettre, permettez-moi encore, Monsieur, deux légères observations qui ont rapport au même cahier du Nouveau Journal asiatique. Il est question plusieurs fois des khalifes de la maison d'*Ommaïah;* la vraie prononciation de ce nom est *Omayya,* le *teschid* appartenant au ى, et non pas au م. On peut, à cet égard, consulter le dictionnaire de Djewhari, à la racine امو.

Dans l'analyse du roman géorgien *le Miriani,* M. Brosset, qui a rencontré dans le texte le mot *bezirgni,* a remarqué que ce mot n'est point géorgien; « mais il peut, dit-il, signifier « *seigneur,* en le faisant venir du turc (il fallait dire du *per-* « *san*) *bouzourk,* ou *marchand d'huile,* en le comparant à *bozourkh.* » Il me paraît évident que ce n'est autre chose que le persan *bazerghian* بازرگان, qui veut dire *marchand, négociant.*

Je vous prie, Monsieur, de donner place à cette lettre dans le Journal dont la rédaction vous est confiée, et d'agréer l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le baron Silvestre de Sacy.





JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1836.

VOCABULAIRE BERBÈRE,

Par M. J. H. Delaporte fils.

A une époque où les succès de nos armes s'étendent depuis les frontières des états de Maroc, à l'ouest, jusqu'aux limites de la régence de Tunis, à l'est, il devenait important de s'occuper des langues en usage dans l'ancienne régence. Avant notre prise de possession d'Alger, trois langues, le turc, l'arabe et le berbère, y étaient parlées. La langue turque n'est plus celle du gouvernement; le français la remplace. La langue arabe, ou celle des conquérants antérieurs aux Turcs, est généralement répandue, quoiqu'elle soit plus particulièrement en usage dans les plaines où ces conquérants ont primitivement planté les piquets de leurs tentes et se sont maintenus. Le berbère ou le cabile, connu aussi sous la dénomination de langue des Chleux, c'est-à-dire des peuples conquis, s'est réfugié dans les montagnes,

où il est dominant. La langue *berbère-cabile*, ou des Chleux, est parlée depuis les bords de l'Océan atlantique jusqu'aux rives du Nil, dans toute la chaîne de l'Atlas, où elle existe divisée en plusieurs dialectes.

Les indigènes, Berbères ou Chleux, ont introduit dans ces dialectes plus ou moins de mots et de locutions arabes, qu'ils ont été obligés d'altérer pour les approprier au génie de leur langue, d'où il résulte qu'on en rencontre un grand nombre, surtout quand il est question de la religion et des arts introduits chez eux par les conquérants.

M. Jean-Honorat Delaporte, secrétaire-interprète de l'intendance civile d'Alger pour la langue arabe, mu par le désir d'être utile à ses compatriotes, s'est occupé, durant le cours des relations que ses fonctions le mettent dans le cas d'avoir journellement avec les Cabiles-Berbères ou Chleux, à recueillir un certain nombre de mots de leur langue, qu'il a réunis en un vocabulaire. Ce vocabulaire se termine par quelques phrases berbères.

M. J. H. Delaporte, avant de rendre son travail public, a désiré le soumettre à l'examen de personnes en état de le juger. Il s'est adressé à deux des officiers de l'armée d'Alger qui ont sous leurs ordres des troupes indigènes faisant partie de l'armée française, et leur a confié son manuscrit. Ces officiers sont tombés d'accord sur l'utilité du vocabulaire et se sont plu à féliciter l'auteur de l'avoir entrepris. Un d'eux s'exprime ainsi à ce sujet :

« J'ai réuni des montagnards des environs de Bou-
« gie, et en général du massif des montagnes situées « au nord de la route d'Alger à Constantine; tous se « sont accordés pour me dire que votre idiome était « parfaitement exact...... Je ne puis donc que vous « complimenter sur votre travail...... Vous labourez « un champ encore inculte; puisse la moisson en « être abondante et vous dédommager des peines « que vous vous êtes données, etc. etc. »

Fort de l'approbation de ces officiers, auxquels la langue arabe est devenue familière, M. Delaporte s'est déterminé à envoyer son vocabulaire de la langue cabile, usitée dans la régence d'Alger, à la Société asiatique, qui, dans sa séance du 11 décembre 1835, a bien voulu l'accueillir et en admettre l'insertion dans le journal de la Société.

La langue cabile, berbère ou des Chleux, شلوح, est très-peu connue. Cette langue n'est point écrite, ou plutôt il n'existe pas de caractères particuliers pour en exprimer les articulations. On est obligé d'avoir recours aux caractères arabes : c'est le moyen dont M. Delaporte s'est servi. A l'exception d'un dictionnaire inédit de cette langue, composé par le respectable M. Venture, ouvrage le plus complet qui jusqu'à présent ait été composé sur cet idiome, et dont la publication est attendue avec une vive impatience, il ne se trouve que des fragments épars, disséminés et perdus dans divers ouvrages, qui ne donnent de la langue cabile que des notions insuffisantes, ou d'autres qui restent ensevelis dans les porte-

feuilles ou cartons de personnes qui les auront recueillis.

L'opuscule de M. Delaporte a l'avantage de paraître en temps utile. Communiqué d'avance à divers orientalistes français, et entre autres à M. A. Jaubert, dont il a obtenu l'approbation, il sera sans doute accueilli par les personnes que leur position mettra dans le cas d'avoir des relations avec les Berbères, et par les amateurs des langues anciennes qui désireraient prendre connaissance de la langue primitive de l'Atlas, si peu connue du monde savant.

D***

VOCABULAIRE [1].

DU PRINCIPE DES CHOSES, DES ÉLÉMENTS, ETC.

الله *allah**, Dieu.
إكّني *ighenni*, ciel.
تكّنو *tighnaou*, cieux.
جنّة *djenna**, paradis.
ملايكة *malaïkat**, anges.
نبي *nbi**, prophète.
جهنّم *djahennama**, enfer.

شيطان *chitan**, démon.
شواطن *chouatin**, démons.
ثريل *tciriel*, spectre.
ثريليون *tcirilioucn*, spectres.
ثفوكت *tçafoukt*, soleil.
تولين ثفوكت *toulid tçafoukt*, lever du soleil.

[1] Les mots marqués d'un astérisque (*) sont d'origine arabe; cependant on s'est abstenu d'indiquer par ce signe les mots composés d'arabe et de berbère.

ثغلى ثفوكت *tagreli tçafoukt*, coucher du soleil.

تفسخ ثفوكت *tefsakh tçafoukt*, éclipse de soleil.

ثزيرى *tciziri*, lune.

ايور تزيرى *aïour tciziri*, clair de lune.

تفسخ ثزيرى *tefsakh tciziri*, éclipse de lune.

إثرى *itçri*, étoile.

إثران *itçran*, étoiles.

برق *barc**, éclair.

رعد *raad**, tonnerre.

صعقة *saâca**, foudre.

تِسليت ونزار *tislit ouanzar*, arc-en-ciel.

اسمّيظ *assemmidh*, froid.

إزغل *azgral*, chaleur.

أدفل *adfel*, neige.

أسيكنة *assighna*, nue.

ندا *nada**, humidité, rosée.

تكوت *taghout*, brouillard.

ثفات *tçafat*, lumière.

ثيمس *tcimes*, feu.

أبّو *abbou*, fumée.

أحاجيج ثيمس *ahhadjidj tçimess**, flamme.

إفتّيوج *ifettiouedj*, étincelle.

إفتّيوجين *ifettioudjin*, étincelles

أظو *adhou**, vent.

هوا *haoua*, pluie.

أمان *aman*, eau.

تيمقّيت *timeqqit*, goutte.

تيمقّا *timicca*, gouttes.

ظلام *dhalam**, ténèbres.

ثيلى *tcili*, ombre.

ثقّور *tçaccour*, sécheresse.

اكل *akal*, terre.

بحر *bahhr**, mer.

DU TEMPS, DE SES DIVISIONS, ET DES PRINCIPALES ÉPOQUES DE L'ANNÉE.

زمان *zman**, temps.

زمان ذيريت *zman dzirit*, mauvais temps.

دنيا غزّيفة *dounnia grouzzifa*, longtemps.

دنيا وزّيلة *dounnia ouezzila*, peu de temps.

زمان دالعالى *zman del-a-li*, beau temps.

اسّا *assa*, jour.

أوسّان *oussan*, jours.

صبح *sabahh**, matin.

أزّكن واس *azghen ouas*, midi.

عشيّه *achiia** et تمّديت *ta-maddit*, soir.

دگّيظ *degghidh* et إيط *ith*, nuit.

نصاف دگّيظ *nssaf degghidh* et إزگن ايط *azghen ith*, minuit.

إطلّي *ithelli*, hier.

سنّ إطلّي *senda ithelli*, avant-hier.

أسّا *assa*, aujourd'hui.

أزكّا *azekka*, demain.

نفز أزكّا *nefez azekka*, après-demain.

ادقّيمن *adeqqimen* et تسعت *tassaet**, moment.

اسّا العيد *assa el id*, jour de fête.

أمزوار *amezouar*, commencement.

ألمّاس *alemmas*, milieu.

أنگّار *anegghar*, fin.

أسگّواس *assegghouas*, an.

أسيگّواسن *assigghouassen*, ans.

أيور *aiour*, mois.

إيورن *iouren*, mois. (Plur.)

السبعة ايام *el-sebaa iam**, semaine.

اسّا الثنين *assa eltcenin*, lundi.

اسّا الثلاثه *assa eltcelatça*, mardi.

اسّا الاربع *assa elarbaa*, mercredi.

اسّا الخميس *assaelkhmiss*, jeudi.

اسّا الجمعة *assa eldjemea*, vendredi.

اسّا السبت *assa essebt*, samedi.

اسّا الاحد *assa elhhad*, dimanche.

تفسوت *tçafsout*, printemps.

أنبدو *anebdou*, été.

خريف *kherif**, automne.

شتوة *chetoua**, hiver.

تمگره *tameghra*, moisson.

زمان تفلحة *zman tafellahht**, temps du labour.

زمان تحرّات *zman tahherrat**, temps de la semaille.

DES CHOSES RELATIVES A LA TERRE ET A LA MER.

أمكان *amkan**, site.

مواكن *mouakin**, sites.

أغبّار *agrabbar**, poussière.

رمل *rmel**, sable.

عنصره *ansra**, fontaine, source.

عونصر *aouanser**, fontaines.

اسيف *assif*, fleuve.
إسافين *issafin*, fleuves.
ريف *rif*, rive.
ألّوط *allouth*, boue.
أدغغ *adgragr*, pierre.
أدغاغن *adgragren*, pierres.
إدرار *idrar*, montagne.
إدورار *idourar*, montagnes.
غار *grar**, antre.
غيران *griran**, antres.
أمدغ *amadagr*, forêt.
أموداغ *amoudagr*, forêts.
زنزله *zenzla**, tremblement de terre.
تمدينة *tamdint**, ville.
تمدينين *tamdinin**, villes.
وطا *outha**, plaine.
وطيات *ouathiat**, plaines.
تمقبر *tamacbar**, cimetière.
أزكا *azka*, tombeau.
إغيل *igril* et راس *ras**, cap.
إغلان *igrlan*, caps.
جزيرة *djezira**, île.
جزاير *djazair**, îles.
موجة *moudja**, flot.
امواج *amouadj**, flots.
شقف *checaf**, bâtiment, navire.
شقوف *checouf**, bâtiments.
تفلوكت *taflouckt*, chaloupe.
تفلوكات *tafloukat*, chaloupes.
علام *alam**, pavillon.
صاري *sari**, mât.
أمرار *amrar**, corde.
أمرارن *amraren**, cordes.*
أكولزم *aghoulzim* et امخطاف *amekhthaf**, ancre.
إكلزيام *ighoulziam*, ancres.
أمقداف *amacdaf**, rames.
ايكت البردو *iket elbordo*, louvoyer.
بكشم المرسه *bakchem elmarsa*, arriver au port.
فرتونة *fertouna*, tempête.

DE L'HOMME.

إسم *ism**, nom.
إسماون *ismaouan**, noms.
أركز *arghaz*, homme.
إركازن *irghazen*, hommes.
تمطوت *tçameththout*, femme.
لخالت *elkhalat*, femmes.
اعزري *aâzri**, jeune homme.
أعزريين *aâzriin**, jeunes gens.

تعزريت *taazrit**, jeune fille.

تعزريين *taazriin**, jeunes filles.

أمغار *amgrar*, vieillard.

إمغاران *imgraran*, vieillards.

تمغرت *tamgrat*, vieille femme.

تمغارين *tamgrarin*, vieilles femmes.

أقشيش أمزيان *aqchich amezian*, petit enfant.

شطن ورّاش *chadhen ouarrach*, petits enfants.

تقشيشة تمزيانت *tacchicht tameziant*, petite fille.

أشريخ *achrikh*, domestique.

إشرخين *icherkhin*, domestiques.

تشريخت *tachrikht*, servante.

تشريخين *tachrikhin*, servantes.

أقرّوى *acarroui*, tête.

شطن أقرّوى *chadhen acarroui*, têtes.

شعر *chaâr**, cheveux.

أمزّوغ *amezzougr*, oreille.

إمزّوغين *imezzougrin*, oreilles.

أودم *oudem*, visage.

أودماون *oudmaouen*, visages.

توّنزة *taouenza*, front.

تونزيون *taouenziouen*, fronts.

ثمّى *tcimmi*, sourcil.

ثمّوين *tcimmiouen*, sourcils.

ثيط *tcith*, œil.

شطن ثوّلان *chadhen tçouallan*, yeux.

أمّوين ثيط *amemmouin tcith*, noir des yeux.

شفر *chfar*, paupière.

شفور *chfour*, paupières.

أمحروش *amehhrouch*, prunelle.

ثبّورط *tçabbourt*, tempe.

ثبّورا *tçabboura*, tempes.

الحنك *elhhenk*, joue.

الحناك *elhhnak*, joues.

تنزرت *tanzart*, nez.

أنزارن *enzaren*, nez. (Plur.)

شلاغم *chlagrem*, moustaches.

إمى *imi*, bouche.

إماون *imaoun*, bouches.

شوارب *chouareb**, lèvres.

أوكل *oughel*, dent.

أوكلان *oughlan*, dents.

إيلس *iless*, langue.

إيلساون *ilsaouen*, langues.

أناغ *anagr*, palais.

إنغاون *ingraouen*, palais. (Pl.)

ثيمرة *tcimra*, menton, barbe.

ثيميرة *tcimira*, mentons, barbes.

ثمكرت *tçamghart*, cou.

ثمكران *tçameghran*, cous.

جثّة *dgetta**, corps.

جثّات *dgettat**, corps. (Plur.)

تغورظ *tagrourdh* et تغورط *ta-grourth*, épaule.

تغورظيين *tagrourdhiin*, épaules

ثيكلقمْت *tcigheltemt*, bras.

ثيكلقمْان *tcigheltman*, bras. (P.)

أغرور *agrour*, épine dorsale.

ثغمّورت *tcagrammourt*, coude.

ثغمّار *tcigroummar*, coudes.

مقبط أفوس *macbeth afous*, poignet.

مقبط إفاسن *macbeth ifassin*, poignets.

أفوس *afous*, main.

إفاسن *ifassin*, mains.

أفوس ايفوس *afous aïfous*, main droite.

أزلماض *azelmadh*, main gauche.

إيشر *icher*, ongle.

أيشارن *acharen*, ongles.

أذاض *adsadh*, doigt.

إذوظان *idzoudhan*, doigts.

اذاض أمقران *adzadh amecran*, le pouce.

الشاهد *elchahed**, l'index.

اذاض الماس *adzadh alemmas*, le doigt du milieu.

أطرفي *atharfi*, l'annulaire.

ثلطّات *tçaletthat*, l'auriculaire.

أوْليو *ouliou*, estomac.

أوْلاون *oulaouen*, estomacs.

تبّوشت *tabboucht*, teton.

تبّوشين *tabbouchin*, tetons.

تعبّوظ *taabboudh*, ventre.

تِعبّوظين *tiabboudhin*, ventres.

إيبرْدي *iberdi*, côte.

إيبرديين *iberdiin*, côtes.

ثيمط *tcimeth*, nombril.

ثمطين *tcimithin*, nombrils.

تغمة *tagrma*, cuisse.

إمسْلان *imeslan*, cuisses.

تكشْريرت *tçaghachririt*, genou.

ثيكشرار *tcighechrar*, genoux.

أظار *adhar*, jambe.

إظارّان *idharran*, jambes.

تبلولت أظار *tabloult adhar*, mollet.

تِيوروزّيت *tiourouzzit*, cheville.

أوْرز *aourez*, talon.

إيوزّان *iouerzan*, talons.

تِمِشِيطْ أَظَار *tcimchith adhar*, coude-pied.

تِيفْدِنت *tifdent*, doigt du pied.

تِيفِدْنِين *tifednin*, doigts du pied.

تِيفْدِنْت تمقران *tifdent tamecran*, le gros orteil.

سناف *snaf*, teint.

أزَهْرَان *azahran*, embonpoint.

إضعاف *idaf* *, maigreur.

داكملال *dakemlal*, taille.

ثيكلي *tcikli*, démarche.

إتشِيوِيرْ *itchiouir*, geste.

إتْشِيوِيرِن *itchiouiren*, gestes.

الخشخاس *elkhachekhas*, cerveau.

إدمَّان *idemman* *, sang.

أزار *azar*, nerf.

إيزُورَان *izouran*, nerfs.

إيغس *igres*, os.

إيغسان *igressan*, des os.

أكُولم *aghoulem*, peau.

إيكولمان *ighoulman*, peaux.

أكسوم *aksoum*, chair.

تسّة *tassa*, foie.

إيكلاين *ighlaïn*, boyaux.

اَلمبولت *ellemboult* *, vessie.

إيزي *izi*, fiel.

إيسوسفان *issousfan*, salive.

نَخْمَة *nakhma* et إيخِنشران *ikhinchran*, crachat.

ثدي *tcidi*, sueur.

ثوسوت *tçoussout*, rhume et toux.

دلحس *delhhas*, voix.

أوال *aoual*, parole.

نهدة *nehda* *, soupir.

إينكورّوغ *inghourroûe*, rot.

إينكورّوغان *inghourroûan*, rots

إيسكّي *issegghi*, vue.

إيسّل *issel*, ouïe.

إيتفوح *itfouhh* *, odorat.

زيظظ *zidhedh*, goût.

تِيحِيتّطشت *tihhittathecht* et تِيعرقشت *tiêrcacht*, hoquet.

إيمطّاون *imetthaouen*, larmes.

فوداغ *foudagr*, soif.

اللوزاغ *ellouzagr*, faim.

روح *rouhh* *, vie.

جيفة *djifa* *, cadavre.

MALADIES ET IMPERFECTIONS DU CORPS.

هلاك *hlak**, maladie.

الهلاك أقرّو *elhlak acarrou*, mal de tête.

هلاك بواوغلان *hlak bououghlan*, mal de dents.

إيتّرغيغي *itterghighi*, frisson.

هلاك تعبّوظ *hlak taâbboudh*, colique.

تبّوزغاغت *tabbouzeghagrt*, rougeole.

تزرزايت *taserzaït*, petite vérole.

تحلول تعبّوظ *tahhloul taâbboudh*, cours de ventre.

تغصار تعبّوظ *taesvar taâbboudh*, constipation.

أجّاد *adjedjad* et مجحّوظ *medjhhouth*, gale.

إيفيريون *ifirioun*, teigne.

ثيمّيست *tcimmist*, ulcère.

تركة *tergha*, peste.

أرصاط *arsath*, humeur.

وزّيل *ouezzil*, nain.

إيوزلان *iouezlan*, nains.

أفردي *aferdi*, borgne.

أدرغال *adergral*, aveugle.

إيدرغالن *idergralen*, aveugles.

أغرغار *agherghar*, louche.

إغورغارن *ighourgharen*, louches.

أرجدال *aredjedal*, boiteux.

إرجدالن *iredjedalen*, des boiteux.

أغزّوغ *agrezzough*, sourd.

إيغزّوغن *igrazzoughen*, sourds.

أغوغام *aghougham*, muet.

إيغوغامن *ighoughamen*, muets.

أقوقو *acouacou* et أعغّون *aâgghoun*, bègue.

إيقوقاون *icoucaouen* et أعغّونت *aâgghount*, bègues.

INFIRMITÉS, VICES ET DÉFAUTS.

أمرزو *amerzou*, estropié.

إيمرزا *imarza*, estropiés.

غليغ *graligr*, chute.

جرح *djarhh**, blessure.

جروح *djerouhh**, blessures.
إغليَاش تَعبُّـوظ *igrlias tadb-boudh*, fausse couche.
أسبّيغ *assebbié*, soufflet (coup).
إيسبّيعان *issibbian*, soufflets.
ظفان *dhafan*, coup de poing.
تَقودْمِيت *tacoudnit*, coup de pied.
يوثيت توجنوى *ioutçit toudje-noui*, coup d'épée.
أمزاغ *amzagr* et إيشـشّـاى *itchaï*, démangeaison.
أخبّـاش *akhabbach**, égratignure.
موت *mout**, mort.
عيب *aïb**, défaut.
عيوب *ouioub**, défauts.
خاين *khaïn**, voleur.
خُيّان *khouïan**, voleurs.
أسحّار *assahhar**, sorcier.
إيسحّاريـن *issahharin**, sorciers.
إيقباح *icbahh**, méchant.
قَبّحَان *cabhhan* méchants.
أمجنُون *amedjenoun**, fou, colère, adj.
أمجنونين *amedjenounin**, fous, colères, adj.
ابوخلى *aboukheli*, paresseux.
تيبوخلين *tiboukhelin*, paresseux. (Plur.)

DEGRÉS DE PARENTÉ.

إيمّيس *immiss*, fils.
إيلّيس *illiss*, fille.
أكمس *eghmess*, frère.
والتمة *oueltema*, sœur.
تيسْماتين *taïasmatin*, sœurs.
إيمّيس أمقران *immiss amecran*, aîné.
إيمّيس أمزيان *immiss amezian*, cadet.
خال *khal**, oncle.
إيمّيس بووالتمة *immiss boueltema*, neveu.
إيلّيس بووالتمة *illiss boueltema*, nièce.
أتكّال *ateggal*, gendre.
أتكّالن *ateggalen*, gendres.
أحرام *ahhram**, bâtard.
أحلال *ahhlal**, légitime.
تْوْرُو *tçourou*, accouchée.
تسطّود *tsoththod*, nourrice.
أولاش غورس تمطّوت *oulach grors tameththout*, veuf. (Lit. qui n'a plus de femme.)

تحّالت *tahadjalt*, veuve.
توحاجّال *touhadjal*, veuves.
أوْريث *aourit**, héritier.
أوْرِيثِين *aouritin**, héritiers.
تمليك *temlik**, fiançailles.
أڤوجيل *aghoudjil*, orphelin.
ايڤوجيلن *ighoudjilen*, orphelins.
تڤوجيلت *taghoudjilt*, orpheline.
تكوجيلن *tagoudjilen*, orphelines.
أكلي *akli*, esclave.
جَاوِرْ *djaouir**, le voisin.
جيران *djiran**, les voisins.
تجارت *tadjaret**, la voisine.
تجيراتن *tidjiraten**, les voisines.

Les différents degrés de parenté omis ici sont les mêmes qu'en arabe.

DES VÊTEMENTS.

تشاشيت *tachachit**, calotte, chapeau.
تَشُوشَاىْ *tachouchai**, calottes, chapeaux.
تَسْتَاوْت *tastaout*, culotte.
تَسْتَاوِين *tastaouin*, culottes.
تَجَارْبِيت *tadjarbit**, bas (un).
تجوربين *tadjourbiin**, bas (des).
تقندورت *tacandourt*, chemise.
تِقوندیار *ticoundiar*, chemises.
تِمحرمت *timhharmet**, mouchoir.
تِمْحَرْمِين *timhharmin**, mouchoirs.
فوطة *foudha**, serviette.
أسَارُو *aissarou*, rubans.
تِسَقْفَلت *tissacfalt*, bouton.
تِيسَقْفَال *tissacfal*, boutons.
تِيمشط *timchidh**, peigne.
تِيمْشْطِين *timechdhin**, peignes.
أڤوس *aghous*, ceinture.
أڤوسان *aghoussan*, ceintures.
أمَقْيَاس *ameqias*, bracelets.

PROFESSIONS DIVERSES, MÉTIERS, OUTILS ET USTENSILES.

إيزنوز ألكتوب *iznouz elktoub*, libraire.
إتَرُو *itarou* et طَالَب *thaleb**, écrivain.

إتَرُون *itaroun* et طَلْبـة *tholba**, écrivains.

نَسْخَة *neskha* et كِتَاب *ktab**, livre.

نَسْخَات *neskhat* et كُتُب *ktoub**, livres.

تيرة *tira*, écriture.

تَبْرَات *tabrat**, épître.

تيبراتين *tibratin**, épîtres.

تجنويت *tadjenouit*, canif.

تجنوين *tadjenouin*, canifs.

أسّيار *asseïar**, courrier.

إيسيّارن *isseïaren**, courriers.

أمْكَر *amgher*, faux.

إيمكران *imeghran*, des faux.

ثيمزبرت *tcimezbart**, serpette.

ثيمزبرين *tcimzebrin**, serpettes.

ألمَعُون *elmdoûn*, charrue.

ألمُوَاعن *elmouaân*, charrues.

أنّار *annar*, aire.

إينورار *inourar*, aires.

تيسكنيت *tisseghnit*, aiguille.

تيسكناتين *tisseghnatin*, aiguilles.

تيمقصتين *timkastin**, ciseaux.

أمعلّم إيمرارن *amâllem ymraren**, cordier.

إيستطّيل *isteththil*, barbier.

إيستطّيلن *isteththilen*, barbiers.

موس *mouss**, rasoir.

أمواس *amouass**, rasoirs.

مِيلاك *milak* et أمْسِد *amsed*, pierre à repasser.

أرْحَوِي *arahhoui**, meunier.

إيرحوين *irahhouin**, meuniers.

تَبتّيت *tabettit*, baril.

تبتيين *tabettiin*, barils.

أبليون *abelioun*, seau.

إيبليان *ibelian*, seaux.

تجمّاع *tadjemmâ**, filet.

تجمّاعين *tadjemmaïn**, filets.

ثَوكَة *tçaougha* et أبْكُوج *abghoudj*, asticot.

ثِيوكّيوين *tciouagghiouin*, asticots.

أكولم *agholem*, cuir.

إيكولمان *igholman*, cuirs.

أمعلّم ثَرِيخْت *amâllem tçarikht*, sellier.

تيغومثين *tigroumtçim*, tenailles.

ثونت *tçouent* et زَبْرَة *zebra**, enclume.

ثِيونَة *tciouna* et زبار *zbar**, enclumes.

ثَلوكانت *tçaloukant*, rabot.

ثِيلوكامن *tciloukamen*, rabots.

تَبَرْنِينْت *tabernint*, vrille.
تِيبَرْنِينِينْ *tiberninin*, vrilles.
أَفَطِيسْ *afdhis*, marteau.
إِيفْطِيسَنْ *ifdhissen*, marteaux.
أَقُوطَنْ *acouthen* et ثِمِيوَىْ *tçimiouai*, poutres.
تَغْرَنْجُوتْ *tagrendjout*, truelle.
تَغْرَنْجَاوَنْ *tagrendjaouen*, truelles.
تَلُوَاخْتْ *talouahht*, pelle.
أَغُولْزِيمْ *aghoulzim*, sape.
إِغُولْزِيَامْ *ighoulziam*, sapes.
أَلْمَدَالَّة *elmadallah*, échelle.
أَمَكْسَا *ameksa*, berger.
إِيمَكْسَاوَنْ *imeksaouen*, bergers.

DE LA MAISON, DES MEUBLES, USTENSILES, ETC.

أَخَّامْ *akham*, maison.
إِيخَامَنْ *ikhamen*, maisons.
ثَبُّورْتْ *tçabbourt*, porte.
ثَبُّورَا *tçabboura*, portes.
أَمْرَاحْ *amrahh**, cour.
إِيمْرَاحِينْ *imrahhin**, cours.
سُوفُولَة أَبُو أَخَّامْ *soufoula abou akham*, terrasse.
تَكُّوَة *takoua*, fenêtre.
تِيكُّوَاتِينْ *tikouatin*, fenêtres.
تَسْلْتْ *tasselt* et تَايْنْتْ *taïnt*, marmite.
تَسِيلِينْ *tassilin* et تَايْنَنْ *taïnen*, marmites.
تَسْمْطْ *tassemth*, graisse.
أَمْرِي *amri**, miroir.
أَلْمْرَايَاتْ *elmraïat**, miroirs.
أَحَيْكْ *ahhaïk**, couverture.
إِيحِيَّاكْ *ihhouïak**, couvertures.
تَسُومْتَة *tassoumta*, oreiller.
تِيسُّومْتِيوَنْ *tissoumtiouen*, oreillers.
تَكَرْتِيلْ *taghertil*, natte.
تِيكَرْتِيَالْ *tighertial*, nattes.
أَلْقُوصْ *elcouss*, coffre.
أَلْقَوَاصْ *elcouass*, coffres.
ثِيرْكِّينْ *tçirghin*, charbon.
إِيغَّدْ *iggred*, cendre.
تَكُوبْرِيتْ *takoubrit**, allumette.
أَيْقُّورْ *iccour*, bûche.
أَقْرَانْ *icran*, bûches.

تزدمت ايسغارن *tazdemt isgraren*, fagot.

تنيشة *tanicha*, pierre à feu.

تينيشون *tinichouen*, pierres à feu.

أيدّين *aïeddid*, cruche.

إيدّيدن *iddiden*, cruches.

أمنار *amnar*, seuil de la porte.

أساغور *assagrour* et توكّة *tçougha*, foin.

ألّيم *alim*, paille.

مدود *medoued**, râtelier.

مداود *medaoued**, râteliers.

أمدون *amdoun*, auge.

إيمدون *imdouen*, auges.

أشليم *achelim*, son.

تمزين *tçamzin*, orge.

ألكام *elgham**, bride.

ألكامن *elghamen**, brides.

الدير *eddaïr**, poitrail.

الطفار *elthafar**, croupière.

أكوش *aghouss*, sangle.

إيكوسين *ighoussin*, sangles.

أعوديو *aäoudiou*, cheval.

إيعوديون *iâoudiouen*, chevaux.

أكورسي *akoursi**, chaise.

كراسي *krasa**, chaises.

أجنوي *adjenoui*, couteau.

أجنوين *adjenouin*, couteaux.

تغنجوت *tagrandjaout*, cuiller.

تيغنجاون *tigroûndjaoun*, cuillers.

تبقشت *tabcacht*, assiette.

تيبقاشين *tibcachin*, assiettes.

أغروم *agroum*, pain.

أمان *aman*, eau.

أكسوم *aksoum*, viande.

ألقلاي *elcalaï*, bouilli.

أكناف *akanaf*, rôti.

تملالت *tamelalt*, œuf.

تيملالين *timellalin*, œufs.

أوطي *aoudhi* et تممت *tamemt*, beurre.

أكوكلي *aghougli*, fromage.

أيفكي *aïefki*, lait.

إيغي *igri*, lait caillé.

DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

تمدينت *tamdint**, ville.

تمدينين *tamdinin**, villes.

أبريد *abrid*, rue.

إيبرادن *ibraden*, rues.

عنصر *ânssar**, fontaine.
ثيمعمّرت *tçimâmmart**, école.
ثيمعمرين *tçimâmrin**, écoles.
تيسيرة *tissira*, moulin.
تيسير *tissir*, moulins.
تغزوه *tagrzouh*, plaine.
أدرار *adrar*, montagne.
إيدورار *idourar*, montagnes.
أمادغ *amadagr*, forêt.
إيمودغ *imoudagr*, forêts.
الغرس *elgrass**, jardin.
أزراو *azraou*, rocher.
تشرفة *tacherfa*, fossé.
تشرفين *tacharfin*, fossés.
أسيف *assif* et أغـزر *agrzar*, rivière.
إغزوران *igrouzran* et إسافن *issafan*, rivières.
تدّرت *taddart*, village.
تودّار *touaddar*, villages.
ثوكة *tçougha*, herbes.

ARBRES, FRUITS, PLANTES ET LÉGUMES.

إيفر *ifer*, feuille.
إيفرين *ifriouen*, feuilles.
أزر *azar*, racine.
إزوران *izouran*, racines.
أجيك *asdjigh*, fleur.
اجيكن *asdjighen*, fleurs.
تزديت *tazdit*, dattier.
تزدات *tazdat*, dattiers.
ثارة *tçara*, vigne.
ثيريوة *tçirioua*, vignes.
تغرست *tagrest**, figuier.
تيغرست *tigrast**, figuiers.
كرموس النصارى *karmous ensara**, figue de Barbarie.
تيفيرسة *tifirsa*, poirier.
تيفيرسين *tifirsin*, poiriers.
تازمّورت *tazemmourt*, olivier.
تيزمّورين *tizimmourin*, oliviers.
تسلنت *taslent*, laurier.
تكتونية *tektounia*, coignassier.
تيكتونيون *tiktouniouen*, coignassiers.
ازومباى *azoumbaï*, pin.
تيزومبيون *tizoumbiouen*, pins.
أليلى *alili*, laurier rose.
أنيجل *anidjel*, ronces.
سيسنو *sisnou*, arbousier.
تيزورى *tizouri* et أضيض *adhidh*, raisin.
أكازى *aghazi*, grappe.
إيكوزا *ighouza*, grappes.

تَبَخْسِيسْت *tabakhsist*, figue fraîche.

تِبَخْسِيسِين *tibakhsissin*, figues fraîches.

تَزَرْت *tasart*, figues sèches.

أفقوص *afeccouss**, melon.

Pour les autres fruits, on prendra les noms arabes des arbres qui les produisent.

إيباون *ibaouen*, fèves.

تڤغا *tçagha*, artichauts.

تيسكرت *tiskert*, ail.

ثيمزين *tcimzin*, orge.

إيردن *irden*, blé.

تَاخسَيْت *takhessaït*, potiron.

إيكورسالن *ighoursalen*, champignon.

QUADRUPÈDES.

أقجون *aedjoun*, chien.

إيقجان *icdjan*, chiens.

تقجونت *tacdjount*, chienne.

تيقجاتن *ticdjaten*, chiennes.

أمشيش *amchich*, chat.

إيمشاش *imchach*, chats.

تمشيشت *tamchicht*, chatte.

تمشيشين *tamchichin*, chattes.

أعردة *aërda*, souris (une).

إيعرداين *ièrdaïen*, souris (des).

إيبكى *ibki*, singe.

إيبكان *ibkan*, singes.

أقلواش *aqelouach*, mouton.

إيقلواشن *iqelouachen*, moutons.

إيلاف *ilaf*, sanglier.

إيلفان *ilfan*, sangliers.

أبَارَاغ *abaragr*, renard.

إيبوراغ *ibouragr*, renards.

أوشن *ouchen*, loup.

أشانن *achanen*, loups.

أعجمى *aädjemi*, taureau.

أعجمين *aädjemin*, taureaux.

أكندور *aghandour*, veau.

إيكندورن *ighendouren*, veaux.

أسردون *asserdoun*, mulet.

إيسرداتين *isserdatin*, mule.

تسردونت *tasserdount*, mule.

تيسرداتين *tisserdatin*, mules.

ألغوم *algroum*, chameau.

ألوغام *alougram*, chameaux.

ثغاط *tçagrath*, chèvre.

ثيغطان *tcigraththan*, chèvres.

إيزام *izam*, lion.
إيزماون *izmaouen*, lions.
تيزمت *tizemt*, lionne.
تيزماون *tizmaouen*, lionnes.
اعود *adoud*, cheval.
تكمارت *taghmart*, jument.
تيكمارين *tighmarin*, juments.
أغيول *agrioul*, âne.
ايغويال *igrouial*, ânes.
أوتول *aoutoul*, lièvre.
إيوتال *ioutal*, lièvres.
إيزرزار *izerzar*, gazelle.
تيزرزيار *tizerziar*, gazelles.

REPTILES ET INSECTES.

أمقرقار *amcarcar*, grenouille.
إيمقورقار *imcourcar*, grenouilles.
أعروس *aërous*, limaçon.
إعوراس *ioûras*, limaçons.
تيغردمت *tigrardemt*, scorpion.
تيغردميون *tigrardmiouen*, scorpions.
تيسيست *tissist*, araignée.
تيسيستين *tissistin*, araignées.
أزرام *azram*, serpent.
إيزرمان *izerman*, serpents.
إيزين *izin*, mouche.
إيزان *izan*, mouches.
تيزيت *tizit*, cousin.
توكة *tçaougha*, ver.
تيواكيوين *tçiouagghiouin*, vers.
تلكيت *telkit*, pou.
أكورد *akoured*, puce.
إيكوردان *ikourdan*, puces.
توطفت *taouththeft*, fourmi.
تيوطفين *tioueththefin*, fourmis.
إيفكروم *ifekroum*, tortue.
إيفكر *ifker*, tortues.

OISEAUX.

دابورقوش *daborcouch*, chardonneret.
أقور *accour*, rossignol.
أقورن *accouren*, rossignols.
أزوش *azouch*, moineau.
تيزوشين *tizaouchin*, moineaux.

إجحمومر *adjahhmoum*, merle.
أجوخمامر *adjouhhmam*, merles.
إيتبير *itbir*, pinson.
إيتبيرن *itbiren*, pinsons.
تسكورت *tasseghourt*, perdrix.
تيسوكريـن *tissoughrin*, des perdrix.
تيزيط *tizith*, poule.
تيوزاط *tiouzath*, poules.
إيزيط *izith*, coq.
إيوزاط *iouzath*, coqs.
تكرفة *tagharfa*, corbeau.
تيكرفيـون *tigharfiouen*, corbeaux.
تيفرلّست *tiferellest*, hirondelles
إيمعروف *imaérouf*, chouette.
إيمعروفان *imaéroufen*, des chouettes.

MÉTAUX ET COULEURS.

تنكّت *tonghut*, cuivre.
أوزّال *ouzzal*, fer.
دكير *dkir*, acier.
أملّال *amellal*, blanc.
ابركان *aberkan*, noir.
أزكّاغ *azegghagr*, rouge.
أزكزاو *azegghaou*, vert.
أوراغ *aouragr*, jaune.

DE CE QUI CONCERNE LA GUERRE.

أمنغى *amengri*, guerre.
أنريصّوطف *anrissouthef*, paix.
أمقران *amecran*, général.
اعلّام *adllam**, porte-drapeau.
أترّاس *aterras*, fantassin.
إيترّاسين *iterrassin*, fantassins.
أمناى *amnaï*, cavalier.
إيمناين *imnaïn*, cavaliers.
تحرّاست *tahharrast*, pistolet.
تيحرّاسين *tihharrassin*, pistolets.
أخثوش *akhtçouch*, lance.
إيخثوشن *ikhtçouchen*, lances.
أرضمان *aredhman*, attaque.
غلبنتن *gralbenten**, victoire.
رولن *reoulen*, défaite.

ADJECTIFS.

إيلها *ilha*, bon.

إيلهان *ilhan*, bons.

تيلها *tilha*, bonne.

إيلهات *ilhat*, bonnes.

ذيريت *dzirit*, mauvais.

ذيريتين *dziritin*, mauvais. (Pl.)

ذيرتنت *dziritent*, mauvaises.

Ce mot n'a point de singulier au féminin.

سلعقلس *salâcless**, sage.

سلعقلنسن *salâclensen**, sages.

أغوزفان *agrouzfan*, grand de taille.

إيغوزفانن *igrouzfanen*, grands de taille.

امقران *amecran*, grand.

أوزلان *aouezlan*, petit de taille.

إيوزلانن *iouezlanen*, petits de taille.

أمزيان *amezian*, petit.

أمزيانن *amezianen*, petits.

أزهاران *azehran*, épais.

إزوهرانن *izouhranen*, épais. (P.)

أرقيق *arqiq**, mince.

أرقاقن *ercaqen**, minces.

إيحشار *ihhechar* et إيسح إيرح *issahh irouhh*, fâché.

أمسلوب *amesloub*, fou.

ايمسلاب *imeslab*, fous.

اركاز دالعالى *erghaz deldli*, courageux.

أرى كثر وزّال *ourikatsara ouezzal*, lâche.

دمجهول *damedjehoul**, ignorant.

دمجهولن *damedjehoulen**, ignorants.

أوقمان *aouecman*, droit.

إيوقمانن *iouecmanen*, droits.

أعوجان *aâoudjan**, courbé.

إيعوجانن *iâoudjanen**, courbés.

أزّاى *azzaï*, pesant.

أزّايت *azzaït*, pesants.

إيتشور *itchour*, plein.

إيتشورن *itchouren*, pleins.

تاقّور *taccour*, dur.

تاقّورن *taccouren*, durs.

يسهل *ieshal**, facile, mou, tendu.

سهلان *sahlan**, faciles, mous, tendus.

زيد *zid*, doux.

زيديت *zidit*, doux. (Pl.)
مرزاغ *merzagh*, amer.
مرزاغن *merzaghen*, amers.
سمّوم *semmoum*, aigre.
سمّومات *sammoumat*, aigres.
إيحما *ihhma**, chaud.
حمّان *hhamman**, chauds.
سمّاظ *sammazh*, froid.
سمّاظيت *semmazhit*, froids.
إيغيو *ighiou*, sec.
إيغّيون *igghiouen*, secs.
إيروا *iroua*, rassasié.
إيرواون *irouaouen*, rassasiés.
يهلك *iehlak**, malade.
هلكان *helkan**, malades.

NOMS DE NOMBRE CARDINAUX ET ORDINAUX.

يون *iouen*, un.
سين *sin*, deux, etc. etc.
Les autres comme en arabe.
يون وعشرين *iouen u ochrin*, vingt-et-un.
سين وعشرين *sin ou ochrin*, vingt-deux, etc. etc.
مايه يون *mia iouen*, cent-un.
ماية سين *mia sin*, cent-deux, etc. etc.
دامزوار *damezouar*, premier.
تامزوارت *tamezouart*, première.
ويس سين *ouis sin*, second.
ويس ثلاثة *ouis tçelatça*, troisième, etc. etc.
ويس ماية *ouis mia*, centième.
ويس ماية يون *ouis mia iouen*, cent-unième, etc. etc.
مرّة *marra**, une fois.
مرتين *martin**, deux fois, etc.

PRONOMS.

إينكّيني *inekkini*, moi, celui-ci.
نوكني *noukni*, nous, ceux-ci, nos.
إيكشيني *ikechini*, toi, lui, son.
كونوي *kounoui*, vous, etc.
واغي *ouaghi*, lui, etc.
تاغي *taghi*, elle, etc.
ويغي *ouighi*, eux, etc.
تيغي *tighi*, elles, etc.

Le pronom possessif masculin *mon* s'exprime en ajoutant à la fin du mot يو *iou*, ainsi de أعود *adoud*, cheval, on aura أعوديو *aãoudiou*, mon cheval.

PHRASES FAMILIÈRES,

أفكيد أغروم *efkid agroum*, donnez-moi du pain.

أويد أمان *aouid aman*, apportez-moi de l'eau.

يكثّر ربّي الخيرك *iketter rabbi elkhaïrek*, je vous remercie.

يلّوز *iellouz*, j'ai faim.

أشو تبغيد أتشتشاد *achou tebgrid atchetchad*, que voulez-vous manger?

أفكيد أتشتشاد *efkid atchetchad*, donnez-moi quelque chose à manger.

يَروَا أعبوظيو *ieroua aâbbouzhiou*, je suis rassasié.

فودغ *foudagr*, j'ai soif.

افكيد امان *efkid aman*, versez-moi de l'eau.

اروايد اد تروحد *arouaïd ad trouhhed*, où allez-vous?

ادروحا غار تمدينت *adrouhha grar tamdint*, je vais à la ville.

انيدا تقّيت *anida teqqit*, d'où venez-vous?

اوسكّتي تدّرت *ousseghti taddart*, je viens du village.

ألي *ali*, montez.

أويد تيمخرمت *aouid timhhermt*, descendez mon mouchoir.

اكشم *akchem*, entrez.

افّاغ *effagr*, sortez.

ارجوك *ardjouk*, attendez.

اوري طفترا *ouri theftara*, ne me touchez pas.

اوري تزّالارا *ouri tezzalara*, n'allez pas si vite.

انفاس أيو *enfas aiou*, laissez cela.

تبورت تصلح *tabbourt tesslahh*, la porte est fermée.

ايغاردا *igrarda*, venez ici.

اشو ستقلّيبد *achou stkellibed*, que cherchez-vous?

اكلاق تفهمد *aklaq tfehmed*, me comprenez-vous?

اكلاي فهمغ *aklaï fehmagr*, je vous comprends.

سنت أعربت *snet aârabt*, comprenez-vous l'arabe?

سنغ اشوية *snagr achouia*, je le comprends un peu.

أشو أوّاى *achou aouai*, qu'est-ce que c'est?

ايمِيس أوّاى *ismiss aouai*, comment nommez-vous cela?

أوتسين غارا *outessin grara*, je ne le sais pas.

أسنغت *asnagrt*, je le sais.

تسنت *tesnet*, le connaissez-vous?

سنغت دمدّاكليو *snagrt, dameddakliou*, oui, c'est mon ami.

ايمِيس *ismiss*, comment le nommez-vous?

أوتسّين غارا ايميس *outessin grara ismiss*, j'ai oublié son nom.

قدّاش دالعمرك *caddach delamrek**, quel âge avez-vous?

عشرين ايسڤواسن *achrin issegouassen*, j'ai vingt ans.

ايكتشيني ازجوجاذ *iktechini ezdjeoudjad*, êtes-vous marié?

ايه *eh*, oui.

باباك مازال ايدّار *babak mazal iddar*, avez-vous votre père?

ألّا يموت *ala imout*, non, il est mort.

اشحال غورك ورّاو *achehhal grourek ouarraou*, combien avez-vous d'enfants?

غوري سين *grouri sin*, j'en ai deux.

اشحال ويتمان غورك *achehhal ouaïtman grourek*, combien avez-vous de frères?

أولاش غوري *oulach grouri*, je n'en ai pas.

اشو الزمان *achou ezzman**, quel temps fait-il?

الزمان ايلها *ezzman ilha*, il fait beau.

يحمر الحال *iehhma elhhal**, il fait chaud.

اسمّيط *assemmith*, il fait froid.

تفوكت تشرق *tçafouk techrac*, le soleil luit.

الزّمان أسيڤنة *ezzman assigna*, l'air est rempli de nuages.

ترعد *teraâd**, il tonne.

تبرّق *tbarrac**, il éclaire.

اظو يشاط *azhou ichath*, il fait beaucoup de vent.

امكتلّيط *amktellith*, comment vous portez-vous?

أقلاى بخير *aclaï bkheir*, bien.

مرحبة ايسك *marhhaba issek*, vous êtes le bien-venu.

امكيك اڤماك *amkik aghman*, comment se porte votre frère?

يهلك *iehlek**, il est malade.

ايقرهات يخفيس *icarhat ikhfis*, il a mal à la tête.

ثوكه ثولة *tçougha tçoula*, il a la fièvre.

أتيشفو ربّي *atichfou rabbi*, que Dieu lui donne la santé!

قيم شويه *qim chouia*, asseyez-vous un peu.

اولكّي ما غارا *oulghi ma grara*, en vérité je ne le puis.

غورى الشوغول *grouri echougroul*, j'ai beaucoup d'affaires.

تسلّم فلّس *tsellem felless*, saluez-le de ma part.

روح السلامة ربي *rouhh essalamat rabbi* *, que Dieu vous accompagne!

اهدرت تعربيت *ahdart tâarbet*, parlez-vous arabe?

سنغ شويه *snagr chouia*, je le comprends un peu.

ولكن ديسّيناغ شويه شويه *oulaken dissinagr chouia chouia*, mais avec le temps je l'apprendrai.

انيدا تسنت تعربيت *anida tesnet taârbit*, où avez-vous appris à le parler?

غل جزاير *grel djezair*, à Alger.

اعزرى *aâzri*, valet d'écurie,

سافداس اعوديو *safdas aâoudiou*, étrillez mon cheval.

تروحاس تصفيح اعوديو *trohhas tesfihh aâoudiou*, mon cheval est déferré.

غور سمّار أتيد يسمّر *grour semmar atid issemmar*, menez-le chez le maréchal.

شليلس اعوديو *chliless aâoudiou*, lavez mon cheval.

يسويتيد *issouitid*, faites-le boire

أنفاس اد يعلق *anfas ad iaâlef*, donez-lui à manger.

سرميت *sarmit*, bridez-le.

سكورس تريخت *skoures tarikht*, sellez-le.

قساس الكّام *csas algham*, débridez-le.

اشونن تيسوكت اد تروحد *achouned tissougt ad trouhhed*, quand partez-vous?

أزكّا *azekka*, demain.

اشحال بوسّان سياغ الجزاير *achehhal bouessan siagr eldjezaïr*, combien y a-t-il de journées d'ici à Alger?

ثلاثة ايام *tcelatça iam* *, trois journées.

ابريد دالعالى *abrid delâli*, le chemin est-il beau?

ايلها *ilha*, fort beau.

ابريد دالعافية *abrid delâfia*, le chemin est-il sûr?

ايلّا لخوف *illa elkhauf*, y a-t-il du danger?

ايلّا إيقتّام *illa iqettam*, y trouve-t-on des voleurs?

سكنى ابريد *sekni abrid*, enseignez-moi la route.

ايلّا تدّرت تقرب *illa taddart tacreb*, y a-t-il un village près d'ici?

اش ابوبريد اروح قورس *ach aboubrid arouhh koures*, quel chemin faut-il prendre?

تدرت يقربن ابريد ازلمان *taddart icarben abrid azelman*, quand vous serez près du premier village, vous prendrez à gauche.

اليد اساون *alid assaouen*, montez la montagne.

ايوار ابريد *iouar abrid*, le chemin est fort difficile.

يخلى ابريد *iakhli abrid*, le chemin est désert.

ايلان ديس او امان *illan dis aou aman*, on y trouve de l'eau.

NOTICE

De la collection de médailles bactriennes et indo-scythiques rapportées par M. le général Allard.

Lorsque le comte Jacques Bruce reçut de Kazan ou d'Astrakhan, il y a plus d'un siècle, la première médaille qu'on eût encore vue des rois grecs qui dominèrent dans la Bactriane au IIIe siècle avant notre ère, on refusa d'abord de croire à l'authenticité de ce précieux monument, et les doutes qu'on entretenait à ce sujet semblaient justifiés par la mystérieuse réserve que mettait le possesseur à laisser entrevoir aux savants un trésor dont il appréciait toute la valeur. L'existence de cette médaille fut

pour ainsi dire révélée par Bayer, dans son histoire de la Bactriane; car il fut le premier à prouver que les soupçons que l'on avait conçus sur la légitimité de ce monument n'étaient justifiés par aucune raison plausible, et que cette découverte, pour être inattendue, n'en était pas moins réelle; la description, d'ailleurs inexacte, qu'il donna de la médaille, en la livrant aux discussions de la critique, lui assigna dès lors sa place dans la science. Une nouvelle série numismatique était ouverte par le tétradrachme d'*Eucratidas* restitué à l'histoire; mais il était encore difficile et peu sûr de signaler dans cette série, indiquée par une seule pièce, des lacunes dont la détermination ne pouvait résulter que de la comparaison d'un nombre considérable de pièces nouvelles. Les textes historiques, en effet, cette principale autorité des classifications numismatiques, étaient en très-petit nombre et d'un bien faible secours pour reconstituer l'histoire de la Bactriane sous la domination grecque; cette histoire devait tout attendre du témoignage des monuments numismatiques. Près d'un siècle s'écoula avant qu'une heureuse découverte vînt ajouter une nouvelle médaille à ce tétradrachme [1], seul représentant d'une domination de plus d'un siècle sur des contrées dont la vaste étendue, l'inépuisable richesse et la florissante civilisation nous sont attestées par

[1] Un autre tetradrachme d'*Eucratidas*, publié par Pellerin, et exactement semblable au premier, n'avait pu servir qu'à confirmer l'opinion de Bayer sur l'authenticité de cette médaille.

des passages peu nombreux mais précis d'historiens grecs et latins : on a déjà rappelé plus d'une fois que cette découverte fut réservée comme une dernière récompense à l'extrême vieillesse d'un savant qui avait consacré sa vie entière à l'étude de la numismatique, et qui avait enrichi cette étude de plus de faits nouveaux qu'aucun de ses prédécesseurs; c'était l'adieu de la science. Une médaille d'or d'*Euthydème*, d'un admirable travail et d'une conservation parfaite, vint ajouter un nom de plus à la suite numismatique des rois grecs de la Bactriane, donner une nouvelle autorité aux témoignages si incomplets de quelques auteurs grecs sur ce prince aussi heureux qu'habile, et appeler de nouveau l'attention sur une histoire dans l'étude de laquelle le défaut de monuments n'avait pas permis de faire de nouveaux progrès. Non moins heureux et non moins digne de l'être que Pellerin, M. Mionnet restitua à la série des rois grecs de la Bactriane un tétradrachme alors unique du roi *Hélioclès le Juste;* une appréciation délicate des particularités de la fabrique, espèce de critique de l'art dont les présomptions s'élèvent quelquefois jusqu'à la certitude, avait suppléé pour ce savant aux témoignages historiques qui manquaient, et aux renseignements sur la provenance du monument, qui ne s'étaient pas conservés. L'attribution de cette médaille devait être confirmée, vingt ans plus tard, sur le sol même de l'antique Bactriane, par la découverte de plusieurs monnaies du même prince, due à un entreprenant voyageur; ainsi s'est

trouvée accomplie la condition que M. A. W. de Schlegel avait mise à la reconnaissance d'*Hélioclès* comme roi de la Bactriane. Que, d'un empire si puissant, si magnifique, il ne fût connu encore qu'un si petit nombre de médailles à l'époque où Visconti terminait son Iconographie grecque, on ne pouvait sans doute expliquer ce fait par des circonstances particulières au royaume grec de la Bactriane, telles qu'une émission peu considérable de métal monnayé réservé aux dominateurs de cette contrée, ou bien qu'une absorption complète de toute la monnaie d'or, d'argent et de bronze de cet empire, à l'exception de trois ou quatre pièces; une telle opinion ne pouvait du moins être soutenue par des motifs de quelque valeur. On devait reconnaître que, si cette série numismatique n'était pas aussi riche que celles des Arsacides et des Sassanides, c'était seulement que le sol de la Bactriane et de l'Inde occidentale n'avait point été exploré comme celui de la Perse et de la Babylonie, et l'on devait espérer, de rapports plus suivis avec ces contrées éloignées, des découvertes dont on ne pouvait encore mesurer l'importance par les conjectures les plus hardies. Cette révélation ne se fit pas longtemps attendre; plusieurs monnaies nouvelles des dynastes déjà représentés dans cette série et un tétradrachme du roi *Antimachus*, dont le nom ne s'était conservé ni sur un seul monument ni sur une seule page d'histoire, furent apportés en Russie par le commerce de l'Asie centrale, auquel avaient été récemment ou-

vertes des voies plus larges : ces précieuses médailles fournirent à M. de Köhler le sujet d'un mémoire qui enrichit la science d'un nombre considérable de faits nouveaux. Boukhara était, pour ainsi dire, devenu l'entrepôt de l'histoire de l'ancienne Bactriane, comme il l'était déjà du commerce des contrées autrefois comprises sous cette dénomination [1]; la légation russe en rapporta un tétradrachme de *Démétrius, roi de l'Inde*, qui est resté unique jusqu'à ce jour, et qui a ajouté un témoignage de plus à ceux qu'on avait recueillis à grand'peine dans les auteurs grecs, sur le fils d'Euthydème : à ces acquisitions nouvelles de la science venaient se joindre quelques médailles, apparaissant alors pour la première fois, des dynastes indigènes qui avaient succédé aux Asianiens dans la domination de la Bactriane; mais on se contenta d'en signaler l'existence, sans essayer d'en expliquer les types et d'en déchiffrer les légendes : la conservation défectueuse de ces monuments fut sans doute le plus grand obstacle que trouvèrent MM. de Köhler et Tychsen à en faire un usage critique. Dans les premières années de ce siècle, avait été ouvert un autre accès à l'Asie centrale, un autre accès à l'histoire de la Bactriane et de l'Inde grecque : quelques voyageurs anglais, presque tous

[1] « La plupart de ces anciennes monnaies de la Bactriane, dit « M. de Meyendorff, se trouvent dans les ruines que l'on voit encore sur les bords de l'Amou : heureusement on commence en « Boukharie à rechercher ces monnaies, pour les vendre en Russie, « et les monnayeurs n'en fondent plus qu'en petite quantité. »

munis du prétexte honorable d'une mission diplomatique, avaient visité rapidement les contrées à l'ouest de l'Indus; mais des préoccupations de plus d'un genre ne leur avaient pas permis de donner leur attention à des recherches archéologiques; aussi les premières découvertes furent-elles dues au hasard, ainsi que les premières indications des trésors que renfermait le sol à peine effleuré de ces contrées; quelques monnaies bactriennes et indo-scythiques, qui avaient pour ainsi dire été entraînées par le cours du commerce, furent découvertes par M. J. Tod, sur les bords de la Yamounâ, et publiées par lui, quelques années plus tard, dans les Transactions de la Société asiatique de Londres : elles devinrent, pour M. A. W. de Schlegel, le sujet d'un mémoire où furent exposées des considérations aussi neuves qu'ingénieuses sur l'histoire que ces médailles devaient servir à éclairer. C'était plus que des noms et des types encore inconnus dans la numismatique bactrienne que révélaient ces précieuses médailles, c'était une numismatique nouvelle, et pour la forme des pièces et pour les légendes du revers; c'était une langue nouvelle dont on n'avait pas encore vu un seul mot; c'était une civilisation mixte, résultat immense et inconnu de l'expédition d'Alexandre dans ces contrées lointaines, civilisation dont on venait de recouvrer les premiers monuments. L'importance de la découverte une fois signalée, l'empressement fut grand dans l'Inde à continuer des recherches dont les premiers résultats avaient été reçus

et appréciés avec tant de faveur; des collections de médailles furent formées par des soins multipliés; celles qui s'étaient accrues pendant plusieurs années dans les établissements scientifiques furent examinées pour la première fois : M. Wilson décrivit, dans une intéressante notice, toutes les médailles que possédait le musée de la Société de Calcutta, et ne négligea, dans cet utile rassemblement de faits, aucun des renseignements qui pouvaient servir plus tard à l'explication complète des types et des légendes de ces monuments. La numismatique bactrienne ne doit malheureusement pas profiter de ce travail, et la série indienne est la seule qui présente des médailles d'un haut intérêt; encore la représentation en a-t-elle été confiée à une main inhabile et laisse-t-elle beaucoup à désirer pour la netteté et pour l'exactitude.

Vers ce temps la science entrait en possession des vastes régions autrefois soumises aux rois grecs de l'Inde et de la Bactriane. Des officiers français auxquels leur épée devait donner une nouvelle patrie, avaient fait accepter au prince qui gouvernait les contrées où avaient régné Taxile et Porus, une partie de notre civilisation, la discipline de nos armées : une occasion s'offrit à eux de rendre à la science un grand service, et ils y employèrent leur zèle et la haute influence qu'ils s'étaient acquise; par les soins de l'un d'eux fut exploré un monument depuis longtemps signalé par les voyageurs anglais comme un de ceux que la civilisation grecque avait laissés sur

cette terre étrangère, et auquel s'était tout d'abord attaché le souvenir d'Alexandre, destiné, lui aussi, à prêter l'illustration de son nom à tous les monuments antiques des contrées qu'il avait conquises. Les fouilles du *sthoûpa* de Mânikyâla restituèrent à la science historique des médailles d'une grande valeur, mais dont aucune ne remontait jusqu'à l'époque de la domination gréco-bactrienne. Cette exploration excita une grande attente parmi les personnes qui s'intéressaient à l'histoire ancienne de l'Orient : les copies et les empreintes qu'on reçut en Europe de quelques-uns de ces monuments ajoutèrent à l'intérêt qui avait accueilli la première nouvelle de leur découverte [1]. Cet unanime témoignage de faveur accrut encore le zèle des généraux français du Pendjab, et ils résolurent de consacrer tous les loisirs que leur laisseraient les armes, à faire sortir des pierres et de la poussière de ces contrées une histoire qu'il semblait leur avoir été réservé de rendre à la lumière; ils visitèrent les parties du Pendjab qui offraient de grandes étendues de ruines, et employèrent des indigènes à la recherche des médailles et à l'ouverture des *sthoûpa;* leurs efforts, habilement dirigés, furent suivis d'un succès au-dessous duquel étaient restées toutes les espérances. Déjà ils n'étaient plus seuls à exploiter cette mine si fé-

[1] Des empreintes de ces médailles, remises à M. Reinaud, ont été décrites par M. Saint-Martin dans une note insérée au Journal asiatique; elles m'ont été ensuite communiquées avec une obligeance que je ne puis assez m'empresser de reconnaître.

conde : un voyageur anglais, qui avait formé le projet de pénétrer jusqu'au centre de l'Asie, recueillit, en passant à travers le Pendjab et le Kaboul, un nombre assez considérable de médailles, les unes, malheureusement frustes, appartenant à la série gréco-bactrienne, les autres, dont plusieurs assez bien conservées, à la série indo-scythique : les difficultés qui entourèrent son voyage au delà des limites du Kaboul, ne lui permirent pas de continuer, sur les ruines de l'antique Balkh, à Bamian et aux environs de Boukhara, des recherches qui n'étaient point d'ailleurs l'objet principal de son excursion au delà de l'Imaüs. On eut à regretter de voir cette petite collection divisée entre plusieurs mains, perdre de son importance par la difficulté qu'on devait trouver à comparer entre eux les divers exemplaires de la même médaille, et à éclaircir par cette comparaison les doutes qui pouvaient naître sur le déchiffrement des légendes et l'explication des types. Le commerce du nord de l'Asie continuait cependant à apporter ses trésors en Europe, et quelques précieuses médailles reçues par la voie de Saint-Pétersbourg vinrent enrichir le cabinet de la Bibliothèque du Roi; elles fournirent à M. Raoul-Rochette l'occasion d'exposer d'intéressantes considérations sur les commencements du royaume grec de la Bactriane et sur quelques points de la mythologie orientale : ce travail fit apprécier les secours qu'on devait attendre, pour l'étude de cette histoire, de la comparaison des monuments et des textes, préparée par

une érudition étendue et dirigée par une ingénieuse critique.

Jusqu'à ce moment les médailles de la Bactriane et de l'Inde ne s'étaient encore produites que de loin en loin et en petit nombre à la fois; il fallait presque un effort de mémoire pour rassembler dans un ordre suivi, de toutes les parties de l'Europe et de l'Asie, des monuments, souvent uniques, dispersés entre tant de collections publiques et particulières. La science avait donc encore à désirer de réunir dans un seul cadre et sous une étude commune un nombre plus considérable de ces monuments, et de former un ensemble numismatique comparable à ceux qu'on possédait pour d'autres parties de l'Asie, qui pût servir à éclairer l'interprétation de chaque pièce par des rapprochements faciles et nombreux. Cette attente devait être bientôt remplie : de riches collections avaient été formées sur les ruines mêmes des villes grecques de la Bactriane et de l'Inde, des collections auxquelles ne pouvait se comparer aucune de celles qu'on avait vues jusqu'alors, ni pour la variété des noms et des titres de rois, ni pour la nouveauté des types, ni pour le nombre et la conservation des exemplaires. Le docteur Gerard, qui avait accompagné le lieutenant Burnes dans une partie de son voyage, et qui s'était séparé de lui pour explorer plus attentivement une partie des contrées qu'ils avaient traversées ensemble, avait recueilli dans le Kaboul et dans le Pendjab, par les soins de son *mounchi*, Mohan Lal, et par l'entremise du nawab

Djabar-khan[1], un nombre considérable de médailles bactriennes et indo-scythiques; il les présenta, à son retour, à la Société asiatique de Calcutta, dans l'intention de payer son tribut à la science, assuré que ces antiques monuments trouveraient d'habiles interprètes dans une réunion d'hommes aussi distingués par des mérites divers. Le musée de la Société s'était déjà enrichi, quelques jours auparavant, d'une magnifique collection formée par le scheikh Keramat-Ali, qui, après avoir accompagné le lieutenant Conolly dans son voyage à travers le Kaboul et le Khorasan, avait été choisi par le gouvernement anglais de l'Inde pour remplir les fonctions de résident dans la capitale de l'Afghanistan. En se rendant, dans le courant de l'année 1832, au poste qui lui avait été assigné, il avait pris avec lui, sur la recommandation de M. J. Prinsep, des exemplaires de toutes les planches de médailles qui avaient été gravées, soit dans les *Asiatic Researches*, soit dans le Journal de la Société de Calcutta, et celles qui avaient paru depuis ce temps lui avaient été régulièrement transmises : le plus heureux succès avait suivi des recherches desquelles on n'avait pu espérer d'abord que de faibles résultats, puisqu'elles ne devaient pas être dirigées par ces connaissances spéciales

[1] J'ai rapporté, dans la première partie de ma *Notice sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan par le docteur Honigberger,* la négociation qui eut lieu entre ce voyageur et le nawab, sollicité par le docteur Gerard de lui procurer une collection de médailles bactriennes.

dont pouvaient se prévaloir les Européens qui avaient précédé Keramat-Ali dans ces contrées. La collection qu'il avait rassemblée et présentée à la Société de Calcutta était la plus riche que l'on eût encore vue; elle était inestimable pour le nombre prodigieux de pièces inédites qui s'y rencontraient et pour la parfaite conservation de ces pièces; il semblait que Keramat-Ali eût fait un choix facile là où d'autres avaient à peine trouvé quelques médailles frustes pour récompense et pour témoignage de leurs pénibles recherches; sa collection, dans laquelle se trouvaient représentées les diverses dynasties grecques et indo-scythiques de la Bactriane, et à laquelle étaient jointes quelques monnaies indiennes du moyen âge, ne comprenait pas moins de huit médailles d'or, cent vingt-huit médailles d'argent et deux cent quarante-sept médailles de bronze[1]. Qu'une masse si considérable de médailles eût été recueillie aux environs de Kaboul, on devait cependant à peine s'en étonner, depuis que l'on avait appris, par les communications de M. Masson, quels trésors nous réservait encore le sol de certaines parties de l'antique Bactriane. Cette contrée était devenue le domaine de M. Masson : il en avait

[1] Pour apprécier la richesse relative de cette inestimable collection, il faut remarquer que la collection rapportée par M. le général Allard ne contient que quatorze médailles d'or et trente-et-une médailles d'argent, et que la collection, d'ailleurs si précieuse, formée par M. Masson, ne présente que quatorze médailles d'or et d'argent, dont aucune n'appartient aux séries gréco-bactrienne et indo-scythique.

pris possession au nom de la science, il l'avait explorée, il l'avait fouillée pendant un séjour de plusieurs années; il avait habité partout où il y avait des ruines; et, comme s'il eût découvert de nouveau une terre perdue pendant plusieurs siècles, il avait imposé à ces ruines les noms anciens qu'il croyait leur avoir appartenu dans les temps auxquels se rapportaient les notions géographiques recueillies par Strabon et Ptolémée : c'était un empire au partage duquel il pouvait admettre des explorateurs dirigés par le même zèle, mais que personne ne pouvait lui disputer; car, depuis les derniers temps de la dynastie scythique qui avait remplacé les chefs macédoniens, il était, sans aucun doute, le premier Européen qui eût remué la poussière de ces ruines, le premier qui eût pénétré dans l'intérieur des *sthoûpa* pour y chercher de nouveaux débris d'une histoire dont il ne s'était conservé que quelques noms propres de rois et de peuples, comme pour constater une lacune immense dans l'ensemble de nos traditions sur les âges anciens. Au milieu de ces ruines M. Masson avait recueilli, entre autres monuments, un nombre considérable de médailles de toutes les dynasties qui avaient successivement dominé sur ces contrées. On eût pu croire que c'était un premier choix réservé par la fortune à sa généreuse curiosité, et que les ruines lui avaient gardé des trésors intacts; il n'avait fait cependant que glaner en passant là où plusieurs générations avaient annuellement recueilli d'abondantes mois-

sons; sa part était celle du dernier venu. Il faut entendre M. Masson raconter lui-même sa visite aux ruines de *Beghram*, dans le *Kohistan* de Kaboul, et essayer d'évaluer au poids les pertes que l'histoire a faites depuis plusieurs siècles sur ce point seulement.

« Dans le courant du mois de juillet (1833), « dit-il, je quittai la ville de Kaboul pour explorer « les districts situés au nord de cette ville, au pied « des monts *Hindoukouch*, dans l'intention de déter« miner l'emplacement d'*Alexandria ad Caucasum*. « Je dois réserver mon opinion sur ce point jusqu'au « moment où j'aurai consulté les autorités anciennes, « plusieurs localités pouvant convenir à cet empla« cement. Mais un résultat certain de mon excur« sion, ce fut la découverte des ruines d'une ancienne « ville d'une étendue considérable, gisantes dans la « plaine aujourd'hui nommée *Beghram*, près du con« fluent des rivières *Ghorbend* et *Pendjchir*, et à la « tête de la grande route qui conduit de *Khodjah* « *Khedri* du *Kohistan* à *Nedjrau*, *Taghau*, *Laghman* et « *Djelalabad*. Je ne tardai pas à apprendre qu'on re« cueillait tous les jours un nombre considérable « de médailles dans la plaine de *Beghram*, et ma « première exploration me mit en possession de « quatre-vingts pièces environ, que j'eus, il est vrai, « beaucoup de peine à me procurer, parce que ceux « qui les possédaient suspectaient d'abord les motifs « de ma recherche. La découverte de médailles aussi « précieuses devait naturellement accroître mon zèle; « aussi ai-je réussi, la défiance de ces gens une fois

« dissipée, à recueillir en différentes fois, jusqu'à ce « moment (novembre 1833), dix-huit cent soixante-« cinq pièces de bronze et quatorze pièces d'or et « d'argent, ces dernières appartenant aux époques « indienne et arabe. Plusieurs de ces pièces n'ont « sans doute aucune valeur : je les ai néanmoins con-« servées dans l'espérance d'obtenir plus tard des « exemplaires parfaits de chaque type et de chaque « variété : je n'ai réussi qu'en partie dans ce projet; « telle est en effet la diversité des médailles recueil-« lies en ce lieu, que chaque masse de cent ou cent « cinquante pièces m'en présente régulièrement une « ou plusieurs qui m'étaient jusqu'alors inconnues. « Je dois observer qu'à mon retour à Kaboul de ma « première excursion, j'y trouvai deux personnes « occupées de la recherche des médailles : je leur « cédai la ville et portai exclusivement mon atten-« tion sur un champ d'explorations plus éloigné et « plus étendu, celui de *Beghram*. Comme mon objet « d'ailleurs n'était pas seulement de rassembler des « médailles, mais de les faire servir à des recher-« ches utiles, je me félicitai de trouver l'occasion de « former une collection dans un lieu donné, avec « lequel les médailles qui la composaient devaient « nécessairement avoir un certain rapport. Je pré-« sume que le nombre des médailles qu'on trouve « annuellement dans la plaine ou *decht* de *Beghram* « ne peut être évalué à moins de trente mille, indé-« pendamment des anneaux, des sceaux et d'autres « menus objets semblables. Les médailles d'or et

« d'argent ne se rencontrent que rarement. Si nous « admettons que cinq siècles se sont écoulés depuis « la complète destruction de cette cité (et il serait « possible, je pense, d'en fournir des preuves néga- « tives); si nous admettons également, ce qui me « paraît vraisemblable, qu'un nombre aussi consi- « dérable de médailles a été retiré, chaque année, « de ces ruines, nous obtenons un nombre total de « cinquante millions de pièces, nombre prodigieux « et qui seul devrait appeler sur ces débris d'une « grande cité une curiosité empressée. Les trésors « des ruines de Beghram, jusqu'au moment où je « suis venu en détourner une partie, ont été régu- « lièrement envoyés à la fonte, soit à la monnaie « de Kaboul, soit dans les fourneaux des ouvriers en « cuivre de cette ville et de Tcharikar [1]. La récolte « de ces médailles est faite par des bergers afghans : « ils les vendent au poids et à vil prix à des *misger* « ou cuivriers ambulants, qui visitent leurs tentes « de temps à autre : ceux-ci les fondent pour leur « propre compte ou les revendent, avec quelque « profit, aux officiers de la monnaie. »

Alors même qu'on n'adopterait pas l'évaluation de M. Masson et qu'on éviterait d'exagérer, en même temps que les pertes de l'histoire, les regrets que nous leur devons, on serait encore effrayé de l'activité de cette singulière industrie, qui tire de ces ruines, comme d'une mine immense et inépui-

[1] Cette ville est probablement celle que le docteur Honigberger nomme *Tchchrkar.*

sable, pour le convertir à un nouvel usage, un métal déjà marqué de l'empreinte du travail humain, un métal qui a seul conservé tant de noms effacés de tous les autres monuments. On ignore depuis combien de siècles ou d'années cette mine est exploitée, combien de noms y ont péri, combien de documents pour la connaissance des mœurs et des religions antiques y ont été détruits; mais cette incertitude même, s'ajoutant à celle que produit le défaut de témoignages historiques, ne nous permettra jamais d'être assurés de posséder la série complète des noms des rois grecs ou scythes de la Bactriane et de l'Inde; car on peut apprécier par des conjectures les ravages du temps, mais non pas une destruction active et intelligente, hâtée par la cupidité. C'était cependant sur ce sol épuisé que M. Masson avait recueilli un trésor : il convient de donner ce nom à une collection riche de tant de monuments nouveaux qui ne se reproduisent que dans une seule des autres collections formées jusqu'à présent dans ces contrées. M. Masson ne voulut pas priver longtemps les savants des résultats de si précieuses découvertes, et il adressa à la Société asiatique de Calcutta des esquisses et une description des plus belles médailles de sa collection : le docteur Gerard, qui avait rencontré M. Masson à Kaboul, certifia, en les transmettant à la Société, la parfaite exactitude des esquisses. On doit croire que ce témoignage fut donné par complaisance; car ces dessins, à en juger par le *fac simile* qui en a été publié par M. Prin-

sep dans son journal, laissent beaucoup à désirer sous le double rapport de la correction et de la fidélité; j'ajoute avec regret, obligé d'apprécier un travail auquel je me référerai plus d'une fois dans la suite de cette notice, que le mémoire joint aux esquisses n'est pas non plus exempt de négligences et d'inexactitudes : on n'en doit pas moins accueillir avec empressement des communications d'un si haut intérêt, qui, au mérite d'enrichir la science d'un nombre considérable de faits nouveaux et inattendus, joignent celui d'indiquer avec précision la provenance de tous les monuments qu'elles font connaître. On doit désirer que la Société asiatique de Calcutta accorde au zèle si louable de M. Masson, des encouragements qui lui permettent de continuer son exploration archéologique avec de nouveaux succès.

Pendant que M. Masson visitait les ruines de la plaine de *Beghram*, un autre européen, le docteur Honigberger, arrivait à Kaboul, et profitant des avantages que lui offrait la faveur du nawab Djabarkhan, parcourait les montagnes aux environs de cette ville pour dépouiller les *sthoûpa* des objets antiques qu'ils renfermaient. Ce fut en présence de ces monuments que les deux hardis voyageurs se rencontrèrent; ils associèrent pendant quelques jours leurs recherches, et en obtinrent des résultats que je me contenterai de rappeler ici, parce que j'ai essayé de les apprécier dans un autre mémoire. L'ouverture des *sthoûpa* procura au docteur Honigberger quelques médailles de

bronze de peu de valeur, et une médaille d'or du roi *Mokadphisès*, qui restera un des monuments les plus remarquables de l'époque de la domination scythique dans la Bactriane [1]; ces pièces, ajoutées à celles que ce voyageur avait déjà recueillies à Kaboul et dans les villages environnants, formèrent le premier fonds d'une collection qui, sur la route de Kaboul à Boukhara, s'accrut, pour ainsi dire à chaque station de la *kafilah*, de pièces nouvelles et importantes, jusqu'à ce qu'elle fût complétée dans cette dernière ville par l'acquisition d'une curieuse médaille d'or appartenant à la série de celles qu'on désigne par le nom d'indo-scythiques. Cette collection fut vue et admirée à Saint-Pétersbourg, mais elle n'entra point dans les musées publics et particuliers de cette ville, qui avaient jusqu'alors retenu presque toutes les médailles bactriennes venues de Boukhara; apportée dans l'occident de l'Europe, elle mit pour la première fois sous nos yeux des monuments que nous ne connaissions encore que par des représentations et des descriptions plus ou moins exactes; elle devint, pour quelques personnes en particulier, l'objet d'une étude spéciale, suivie avec cet intérêt qui s'attache toujours aux questions d'une étendue presque illimitée, où tout est encore à découvrir. M. Raoul-Rochette trouva dans cette collection la matière d'un intéressant supplément à sa première notice; il en

[1] Cette pièce a été décrite dans la première partie de la *Notice sur les découvertes archéologiques faites par M. Honigberger dans l'Afghanistan.*

décrivit les pièces les plus importantes, discuta de nouveau les textes anciens qui se rapportaient aux noms royaux inscrits sur ces monnaies, et indiqua les points d'histoire qui pouvaient recevoir un nouveau jour de la découverte de monuments mieux conservés ou présentant des types nouveaux : ainsi le docteur Honigberger avait procuré à la science deux importantes acquisitions. Elle allait recueillir un don plus précieux encore et qui devait faire naître pour elle l'embarras de richesses inattendues. Tels étaient, en effet, les succès qu'elle avait obtenus sur ce point depuis quelques années, qu'ils s'étaient tous successivement effacés l'un l'autre. Les correspondances et les journaux anglais de l'Inde avaient annoncé qu'une riche collection de médailles bactriennes, formée par les soins de M. le général Ventura, n'attendait, pour être transportée en France, qu'une occasion favorable et qui en assurât la conservation : cette occasion s'offrit, telle qu'une meilleure ne pouvait se rencontrer ; M. le général Allard avait obtenu de Randjit-Singh la permission de faire le *pèlerinage* de la patrie ; il reçut sous sa garde la précieuse collection de son compagnon d'armes, et y joignit quelques médailles qu'il avait lui-même recueillies dans ses marches [1]. Pendant son séjour à Calcutta,

[1] C'était aussi pendant le cours d'une expédition, et en quelques jours seulement, que le général Ventura avait formé sa précieuse collection : ce renseignement, intéressant sous plus d'un rapport, se trouve consigné dans le passage suivant d'une lettre écrite par le général : « Me trouvant campé, pendant le mois de janvier dernier,

il soumit cette collection à l'examen des membres de la Société asiatique. Elle trouva un digne appréciateur dans le secrétaire de la Société, M. J. Prinsep, qui s'était livré à l'étude de la numismatique bactrienne et indo-scythique avec une prédilection justifiée par d'heureux succès; bien que cette étude n'eût obtenu que les loisirs d'une vie consacrée aux sciences physiques et naturelles, elle avait été suivie avec une si ingénieuse activité, et dirigée par une justesse d'esprit si constante, qu'elle avait résolu un grand nombre de difficultés qui avaient été tout au plus indiquées par des recherches spéciales annoncées avec plus de prétention. M. J. Prinsep eut la complaisance de mettre la collection en ordre et d'y joindre un catalogue sommaire, destiné pour ainsi dire à lui servir d'index et à faciliter les premières recherches aux personnes qui seraient chargées, à Paris, du soin de la classer et de la décrire systématiquement : on doit regretter que M. J. Prinsep se soit abstenu, par une modeste réserve, de rédiger un catalogue numismatique et critique d'une collec-

« entre l'Hydaspe et l'Indus, je me disposais à faire de nouvelles « recherches et à visiter moi-même plusieurs ruines que je savais « exister dans ces contrées, lorsqu'un coup de paralysie vint m'ar- « rêter dans mes dispositions : j'envoyai alors mes gens à la décou- « verte, et je fus assez heureux pour les voir revenir avec une col- « lection de belles médailles. Je viens de les remettre à M. Wade, « qui vous les fera parvenir, je pense, par les soins de M. Allard, qui « se rend en ce moment à Calcutta. N'ayant pas été moi-même sur « les lieux, je ne puis accompagner ces médailles que de quelques « notes sur les endroits où elles ont été trouvées. » Ces notes ont été malheureusement distraites de la collection.

tion qu'il avait les moyens d'illustrer avec plus de succès que personne, trouvant de nombreuses pièces de comparaison dans les collections de Keramat-Ali et du docteur Gerard. Une grande attente avait été excitée à Paris par l'annonce des trésors que l'Inde nous envoyait; le général Allard, sollicité dès son arrivée par l'impatiente curiosité de plusieurs orientalistes, leur permit avec une obligeance empressée, dont le souvenir leur sera toujours présent, la vue et l'étude de sa précieuse collection. Il avait annoncé l'intention d'en faire hommage au Roi, en le priant d'en disposer comme il le jugerait le plus convenable, en faveur de la science[1]; il voulut ajouter encore au mérite de cette offre, en présentant la collection rangée de manière à ce qu'il fût facile d'en reconnaître à la première vue la richesse et la variété. Invité par sa confiance et son amitié à entreprendre ce travail, je classai dans un ordre chronologique probable toutes les pièces qui, par leur conservation ou, à défaut de ce mérite, par leur extrême rareté, me parurent dignes d'être admises dans ce choix, et je les décrivis succinctement par séries et sous des numéros de renvoi, pour en rendre la recherche plus commode. Cette première étude, quelque rapide qu'elle fût, me permit d'apprécier la haute importance de ce magnifique ensemble numismatique, dans lequel se résume pour ainsi dire l'histoire de la contrée dont le sol nous l'avait réservé,

[1] Une méprise qu'il est inutile d'expliquer ici avait fait croire que cette collection était destinée à la Société asiatique de Paris.

et où se trouvent représentées tant de civilisations successives et diverses par leurs caractères les plus distinctifs, les langues et les accidents de leur emploi, les symboles religieux et les noms mythologiques, les traditions sur l'origine ethnique rappelées dans les types, et enfin les variations de l'art, indices presque toujours certains des modifications de l'état social. Cette grande page de bronze d'une histoire perdue a enrichi le cabinet de la Bibliothèque du Roi, qui n'avait pas fait depuis longtemps une aussi précieuse acquisition. Tous les genres d'intérêt se réunissent en effet pour donner une plus haute valeur à cette belle collection; les documents historiques qu'elle restitue à notre étude ne font pas son seul mérite; on se rappellera, en admirant cet inestimable trésor, que les hommes généreux à qui nous en devons la possession ont renouvelé, après plusieurs siècles, dans l'Inde et dans la Bactriane, la gloire des armes européennes, et ont, dans ces quinze dernières années, mêlé, à l'honneur de leur patrie, leur nom et leur influence à tous les événements des vastes contrées où combattit Alexandre et où régna Démétrius; ainsi cette collection sera pour ainsi dire un monument de l'histoire des temps anciens et de celle des temps modernes.

Peu de personnes avaient attaché à cette collection plus d'espérances que l'auteur de cette notice, et avaient attendu avec une plus vive impatience d'être mises en possession des faits nouveaux qu'elle devait produire dans la science. Mon attention avait

été depuis quelques années dirigée sur l'intéressant sujet de recherches que présentait la numismatique bactrienne et indo-scythique; j'avais trouvé un attrait particulier dans une étude nouvelle où l'observation devait être presque toujours heureuse à condition d'être patiente, et où chaque découverte, quelque peu importante qu'elle fût en elle-même, en préparait d'autres qui pouvaient répandre une lumière inattendue sur des faits jusqu'alors mal compris; car dans aucune étude historique la part de la numismatique n'avait été plus belle; elle était toute l'histoire. L'ingénieux mémoire de M. A. W. de Schlegel où tant de faits intéressants avaient été rassemblés dans un ordre si heureux, fut le point de départ de mes études; après avoir constaté l'état de la science à ce moment, je reportai mon attention sur les médailles que M. J. Tod avait fait connaître, et je réussis à faire quelques observations nouvelles sur les légendes et les types de ces pièces : des médailles indiennes avec des légendes sanscrites avaient également été publiées par cet orientaliste; je les rapprochai de celles qui étaient gravées dans le bel ouvrage de M. W. Marsden, et assez heureux pour ajouter quelques conjectures au petit nombre de celles dont elles avaient été l'objet, je réunis l'étude de la numismatique indienne à celle de la numismatique bactrienne et indo-scythique. J'avais dès ce moment rattaché à la série bactrienne la médaille sur laquelle Swinton avait cru reconnaître le nom de *Monnesès*, et le fragment de légende (βα) CΙΛΕωΝ ΜΕΓΑC m'avait

suggéré l'idée de compléter par les mots CωTHP MEΓAC, la légende de la médaille où je lisais alors avec M. de Schlegel le nom d'*Edobigris*. Dès ce moment aussi je recueillais dans les auteurs chinois les notices si intéressantes qu'ils ont données, dès le premier siècle avant notre ère, des monnaies des peuples occidentaux avec lesquels ils étaient entrés en rapports dans le siècle précédent. L'usage qui me fut accordé des empreintes de quelques-unes des médailles trouvées dans le *tope* de Mânikyâla me donna lieu d'ajouter de nouvelles observations à celles que j'avais déjà rassemblées, et, ce fut le résultat le plus positif de mes recherches, de rappeler à la série indo-scythique la belle médaille d'or sur laquelle Pellerin, qui l'avait publiée, croyait retrouver les caractères des Sabéens; ce fut précisément la comparaison de cette médaille avec une autre médaille d'or du même style et de la même époque, découverte à Mânikyâla, qui me fit reconnaître des caractères grecs altérés dans des légendes où je n'avais cherché jusqu'alors que les vestiges indéchiffrables d'une écriture orientale inconnue; je ne tardai pas à identifier avec ces caractères ceux que présentent les médailles indo-scythiques de bronze gravées sous la direction de M. J. Tod. J'avais conçu des soupçons au sujet de ces gravures qui sont d'un si bel effet, mais réellement d'une si déplorable inexactitude; je priai M. J. Tod de me communiquer les empreintes de ces pièces, et d'y joindre celles des autres médailles appartenant aux mêmes

temps et aux mêmes contrées, qu'il n'avait pas jugé à propos de publier; sa réponse, en m'annonçant qu'il se proposait de continuer ses recherches sur les médailles *Parthiques*, c'est ainsi qu'il les désignait, ne me permit pas d'insister : on doit regretter que la santé de M. J. Tod l'ait empêché de publier, comme c'était son intention, des monuments dont la rareté eût alors excusé l'imperfection, mais auxquels les découvertes les plus récentes n'ont sans doute laissé aucune valeur. Tels étaient les résultats que j'avais obtenus de mes recherches, lorsqu'on reçut en Europe l'annonce du Mémoire de M. Wilson sur la numismatique indienne et les premières nouvelles des découvertes du lieutenant Burnes. Loin de vouloir prévenir par la publication de mes résultats les travaux qu'on pouvait exécuter dans l'Inde avec plus de secours de tous les genres, je me proposai de profiter, pour mon propre travail, des faits nouveaux ou mieux présentés, des observations plus complètes que l'on était en droit d'attendre des savants anglais. Les planches jointes au mémoire de M. Wilson m'offrirent en effet de nombreux sujets d'étude; les curieuses médailles qu'elles contiennent m'apportèrent la confirmation d'un fait que l'examen d'un trop petit nombre de monuments ne m'avait jusqu'alors permis que de soupçonner, fait d'une immense importance et qui représente pour ainsi dire toute une histoire : c'est la connexion évidente de la numismatique indienne des temps anciens avec la numismatique indo-scythique; c'est la continuité de traditions qui se pro-

duit dans le choix des types, dans celui du symbole monétaire, dans l'imitation de jour en jour moins heureuse d'un art étranger, dans la présence sur la même pièce de caractères grecs et de caractères *dévanâgarî*, dans la représentation de divinités indiennes portant des attributs de divinités grecques, seul témoignage positif qui nous soit parvenu sur le syncrétisme mythologique qui a prévalu, vers le premier et le second siècles de notre ère, dans la partie occidentale de l'Inde. Les découvertes du lieutenant Burnes me fournirent de nouveaux matériaux pour l'étude de cette époque de transition. M. J. Prinsep recueillait alors l'héritage littéraire de M. Wilson, et continuait les recherches de ce savant sur la numismatique de l'Inde et de la Bactriane avec un succès qui répondait à son zèle; le journal dont il dirigeait la publication avec une si louable activité devint pour ainsi dire le musée de l'Inde, et réunit en deux années un plus grand nombre de monuments historiques que les *Asiatic Researches* n'en avaient recueilli pendant près de quarante ans : les découvertes, encouragées par l'accueil qu'elles étaient assurées de trouver à la Société asiatique de Calcutta, se succédèrent dès lors à si peu d'intervalle les unes des autres, que ce fut bientôt une tâche difficile que de les constater dans leur ordre, d'en rapprocher les résultats et d'en déduire les témoignages qu'elles pouvaient rendre à l'histoire. Les matériaux que j'avais rassemblés pour mon travail s'étaient d'ailleurs accrus, par l'obligeance de M. le docteur Forskall et

de M. J. de Hammer, des empreintes de plusieurs médailles indo-scythiques et indiennes, inédites et du plus haut intérêt, conservées au British Museum et au Musée impérial de Vienne; je m'adressai à M. J. Prinsep pour obtenir celles des médailles bactriennes et indo-scythiques publiées par ses soins: j'attachais d'autant plus d'importance à recevoir ces ectypes que, dès ma première tentative pour déchiffrer les quatre ou cinq légendes bactriennes qu'on connaissait alors en Europe, j'avais senti le besoin de travailler en présence des monuments mêmes, et j'avais compris que la représentation la plus exacte ne pouvait qu'imparfaitement les suppléer. La communication qui me fut libéralement donnée par le docteur Honigberger de sa précieuse collection ne me laissa bientôt plus rien à désirer; cette collection présenta à mon étude un nombre considérable de légendes bactriennes d'une parfaite conservation, et me permit de déterminer avec certitude diverses particularités de la lecture et la valeur de plusieurs lettres; ces résultats ont reçu de l'examen des médailles rapportées par M. le général Allard une confirmation nouvelle et une extension inattendue. Bien que la collection du docteur Honigberger eût doublé les proportions de mon travail et m'eût donné lieu de le rédiger dans une autre forme, les espérances que j'avais conçues des découvertes du général Ventura me firent différer la publication de mes recherches jusqu'au moment où j'aurais pu les compléter par les notions nouvelles que devait nécessairement

introduire dans la science une collection où l'on signalait un nombre si considérable de pièces jusqu'alors inconnues. J'aurais omis ces détails, dont l'intérêt est tout personnel, si je n'avais désiré prendre date en faveur d'études qui ne s'étaient point produites jusqu'ici, mais dont les résultats peuvent être attestés par quelques personnes auxquelles je les avais successivement indiqués. Le seul avantage que je veuille prendre de cette déclaration, c'est de ne point devoir emprunter à l'autorité d'autres personnes les résultats que j'ai moi-même obtenus, et de ne me tenir obligé que pour ce que je leur dois réellement. Il serait d'ailleurs inopportun, dans l'état actuel de cette étude, d'insister sur quelques conjectures plus ou moins heureuses auxquelles le défaut de monuments bien conservés pouvait laisser un mérite incertain, mais qui devaient en être privées dès que la science se serait enrichie de monuments dont l'interprétation ne pût donner lieu à aucun doute. Je n'ai pas à regretter d'avoir différé la publication de mes recherches; elles se sont rectifiées sur quelques points en s'étendant sur beaucoup d'autres; c'est l'avantage des travaux qui ne sont pas trop hâtés, de remplacer successivement les doutes ou les erreurs par des opinions plus exactes, de résumer les découvertes antérieures et de tirer de leur rapprochement des lumières nouvelles; c'est un avantage auquel ne saurait être comparé aucun succès de priorité; une étude qui attend les faits au lieu de les prévenir est la seule qui réunisse sous une vue d'ensemble des notions

qui, isolées, n'eussent présenté qu'un faible intérêt, mais qui, par leur connexion, constituent une science.

La collection rapportée par M. le général Allard présentait des faits nouveaux d'une telle importance et en si grand nombre, que les résultats obtenus des recherches précédentes pouvaient être considérablement modifiés par ces récentes acquisitions de la science; c'était une occasion aussi favorable que je pouvais la désirer de réunir mes nouvelles études à mes premières observations, dans un travail étendu et complet, pour l'état actuel de la science, sur la numismatique de l'Inde et de la Bactriane, depuis les commencements de la domination des Grecs dans ces contrées jusqu'au dixième siècle de notre ère; aussi m'étais-je proposé de ne pas différer plus longtemps la publication de ce travail, dont les matériaux, successivement amassés et mis en ordre, n'attendaient plus que les formes de la rédaction; si cette publication a été indéfiniment remise, c'est que les espérances qu'il m'avait été permis de concevoir à ce sujet ont été déçues inopinément, et que les obstacles qui se sont élevés sont de ceux que ne pouvaient prévenir ni l'intention la plus décidée, ni les moyens littéraires les mieux préparés d'exécuter un semblable travail [1]. Ce mémoire devait comprendre

[1] Je saisis cette occasion de déclarer que les circonstances qui ont retardé la publication d'un travail plus considérable, où doivent être recueillis les documents authentiques de l'histoire de l'Inde au moyen-âge, sont également indépendantes de ma volonté, et qu'il n'est pas à ma disposition de les faire cesser.

une exposition des progrès si rapides de cette nouvelle numismatique (les pages précédentes n'en contiennent qu'un extrait), des considérations sur l'emploi normal de l'or, de l'argent et du cuivre, ainsi que sur la valeur légale des monnaies dans l'antiquité bactro-indienne, la discussion de l'importante question de l'originalité de l'art monétaire dans la Bactriane et dans l'Inde, question qu'on peut dès à présent résoudre négativement; les témoignages des auteurs orientaux, et en particulier des historiens chinois, sur les monnaies des différents peuples qui ont successivement occupé les contrées de l'Asie centrale; les témoignages des mêmes auteurs sur les langues et les écritures de ces peuples; la description exacte et complète de toutes les médailles connues en Europe jusqu'à ce jour, qui peuvent être rapportées aux trois séries dites gréco-bactrienne, indo-scythique et indienne des temps anciens; les résultats obtenus des essais faits pour déchiffrer les légendes en caractères inconnus qui se trouvent sur un grand nombre de ces médailles; les inductions qu'on peut tirer des types et des légendes pour confirmer et éclaircir les témoignages historiques en petit nombre, qui nous ont été conservés sur la domination des Grecs dans la Bactriane et dans l'Inde, sur les dynasties scythiques qui les ont remplacés, et sur les diverses dynasties indiennes qui se sont partagé l'Inde supérieure pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Mon intention était de réunir sur des planches gravées avec soin toutes les médailles de ces diverses

séries dont les originaux ou les empreintes m'auraient été accessibles, afin de ne rien laisser à désirer de ce qui pouvait contribuer à rendre ce travail plus utile.

Ne pouvant plus prévoir une occasion prochaine de publier ce mémoire, je me suis décidé à en détacher une partie et à la présenter comme un spécimen de l'ensemble de mes recherches; le choix de ce spécimen était facile, car il m'était indiqué par l'intérêt qu'avait récemment excité la dernière collection reçue de l'orient, par le soin qui m'avait été confié d'en rédiger le catalogue, et plus encore par l'invitation que m'avaient adressée quelques personnes de publier ce premier aperçu d'une si importante accession à la numismatique bactrienne. J'ai déféré à ce désir avec d'autant plus d'empressement qu'une occasion m'était offerte de rectifier quelques erreurs ou quelques omissions échappées à mon attention dans la rapidité de ce premier travail, et de décrire avec plus de précision et de développements certains types et certaines particularités numismatiques. J'ai donc reproduit le catalogue des séries bactrienne et indo-scythique avec quelques corrections et additions; je n'ai admis de la série indienne que trois médailles, et l'exception faite en leur faveur est justifiée par leur rareté ou par l'importance des questions historiques qu'elles font naître; j'ai voulu seulement faire reconnaître dès à présent l'imitation qui se produit dans les anciennes monnaies indiennes des monnaies attribuées aux dynasties indo-scythiques, qui ont succédé aux dynasties grecques de la

Bactriane et de l'Inde. Le sujet de la numismatique indienne, qui reçoit chaque jour une nouvelle extension et une nouvelle importance des découvertes faites dans l'Inde centrale, moins accessible et moins étudié que celui de la numismatique bactrienne, peut être réservé pour le temps où il me sera permis de comprendre dans un seul travail toutes les médailles connues de cette contrée. La forme simplement descriptive d'un catalogue ne pouvait admettre les discussions historiques et mythologiques que suscitent en si grand nombre des monuments d'une histoire où tout est encore sujet de doute et de conjectures, où les points qui paraissent avoir été déterminés avec le plus d'exactitude par les recherches les plus minutieuses peuvent être déplacés de plusieurs années, transportés d'une contrée à une autre par le seul témoignage d'une médaille inédite ou d'une légende plus heureusement déchiffrée; j'ai placé ces observations à la suite du catalogue, comme un commentaire qu'on pourra trouver quelquefois trop prolixe sur un texte qui peut paraître trop peu explicite. Je n'ai présenté aucune conjecture sur les légendes en caractères bactriens, parce que l'interprétation de ces légendes doit être le sujet d'un mémoire spécial auquel une extrême indulgence a réservé ailleurs une place qu'il ne peut mériter d'occuper : j'essaierai dans ce travail de déterminer la valeur des caractères et les affinités de la langue dont ces médailles nous ont, après tant de siècles, révélé l'existence. Bien que je ne me sois proposé dans cette notice que de faire

connaître la riche collection présentée à la France par M. le général Allard, je ne me suis pas interdit de rapprocher les pièces qui la composent de plusieurs de celles qui se trouvent dans d'autres collections, et qui présentent avec les nôtres des analogies ou des différences intéressantes pour l'explication de quelques types ou pour l'éclaircissement de quelques points d'histoire et de mythologie; je me suis particulièrement attaché à décrire, d'une manière aussi exacte que le permettent les esquisses imparfaites publiées dans le Journal de la Société de Calcutta, les médailles les plus importantes de la collection formée par M. Masson, et à justifier les doutes que m'ont inspirés plusieurs des conjectures de ce zélé voyageur sur les diverses dynasties grecques qu'il reconnaît dans la Bactriane, et sur l'ordre de succession des princes qu'il admet dans chacune de ces dynasties. J'ai profité avec un grand empressement, pour l'interprétation des types et des légendes des médailles indo-scythiques, du rassemblement de faits que me présentait un mémoire de M. J. Prinsep, publié dans son intéressant journal; lorsque mes conjectures se sont accordées avec les siennes, je n'ai pas négligé de m'autoriser de cette heureuse rencontre d'opinions, et lorsque j'ai eu le regret de ne pouvoir admettre ses interprétations, je me suis fait un devoir d'exposer les motifs qui ne permettaient pas de les accepter.

SÉRIE DES ROIS GRECS DE LA BACTRIANE ET DE L'INDE.

Médailles d'argent.

I. *Agathocles.*—Tétradrachme : *tête de roi* ceinte d'un diadème et tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde. — Revers : *Jupiter debout,* appuyé de la main gauche sur son sceptre, portant sur la main droite étendue une petite figure d'*Artemis Lampadophore* ou *Artemis Persique,* qui tient un flambeau de chaque main ; dans le champ, un monogramme ; légende disposée latéralement en deux lignes : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΥΣ. D'un excellent travail et d'une belle conservation [1].

II. *Ménandre.* — Hémidrachme : *tête de roi* couverte d'un casque et tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde ; légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ. — Revers : *Minerve Thessalienne* ou *Promachos,* tournée à gauche, étendant le bras gauche couvert de l'égide, lançant la foudre de la main droite ; dans le champ, un monogramme ; légende bactrienne disposée circulairement. D'une bonne fabrique et d'une belle conservation.

III. *Ménandre.*—Hémidrachme : *tête de roi* nue et diadémée, tournée à gauche, avec le commencement du buste ; l'épaule gauche est revêtue de l'égide, et le bras droit lance un javelot ; légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ. — Revers : *Minerve Thessalienne* tournée à gauche, étendant le bras gauche couvert de l'égide, lançant la foudre de la main droite ; dans le champ, un monogramme ; légende bactrienne disposée circulairement. D'une bonne fabrique et d'une assez belle conservation.

IV. *Démétrius.*—Triobole : *tête de roi* tournée à droite, diadé-

[1] Cette pièce, suivant l'indication de M. Prinsep, a été trouvée à *Ravil Pindi.*

mée et couverte de la dépouille d'une tête d'éléphant. — Revers : *Hercule debout*, se couronnant d'une main, soutenant de l'autre la peau de lion et la massue; légende disposée latéralement en deux lignes : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. D'un admirable travail et d'une parfaite conservation.

v. *Apollodote.*—Hémidrachme : *tête de roi* nue et ceinte du diadème, tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde; légende circulaire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ. — Revers : *Minerve Promachos* tournée à gauche, étendant le bras gauche couvert de l'égide, lançant la foudre de la main droite; dans le champ, un monogramme; légende bactrienne disposée circulairement. Huit exemplaires de coins différents; d'une bonne fabrique; presque tous bien conservés [1].

vi. *Apollodote.*—Drachme de forme carrée, l'unique médaille d'argent de cette forme connue jusqu'à ce jour : *éléphant en marche*, ceint vers le milieu du corps d'une ligne de globules qui représentent vraisemblablement des grelots; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ ΣΩΤΗΡος; monogramme sous le type. — Revers : *bœuf à bosse* en marche; légende en caractères bactriens disposée sur trois côtés. D'un excellent travail et d'une belle conservation.

vii. *Eucratidas.* — Tétradrachme : *tête de roi* couverte d'un casque. — Revers : *les Dioscures en course*, tenant des lances et des palmes; monogramme dans le champ; légende : ΡΥΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΚΡΑΤΑΟΥ (sic). De fabrique barbare et d'assez belle conservation.

viii. *Eucratidas.* — Drachme : *tête de roi* nue et ceinte d'un

[1] Il se trouvait originairement dans la collection onze exemplaires de cette pièce, dont deux ont été cédés à M. J. Prinsep; six seulement sont entrés au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.

diadème, tournée à droite.—Revers : *les Dioscures en course,* tenant des lances et des palmes ; lettre A et monogramme dans le champ ; légende disposée sur deux lignes : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ. D'une bonne fabrique.

IX. *Antimachus.*—Hémidrachme : *figure de la Victoire* debout, présentant une palme de la main droite ; monogramme dans le champ ; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ ΑΝΤΙΜΑΧΟΥ. — Revers : *le prince à cheval,* les bandelettes flottant derrière la tête ; légende en caractères bactriens disposée circulairement. De travail médiocre et d'assez belle conservation.

X. *Philoxène.*—Didrachme : *tête de roi* tournée à droite, diadémée et couverte d'un casque, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde ; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΙΚΗΤΟΥ ΦΙΛΟΞΕΝΟΥ. — Revers : *le prince à cheval* en course ; dans le champ, un monogramme ; légende circulaire en caractères bactriens. D'un bon style et d'une belle conservation [1].

XI. *Vonones.* — Hémidrachme : *le prince à cheval,* tenant une lance inclinée en avant, les bandelettes du diadème flottant derrière la tête ; légende disposée circulairement : *βασιλεως* ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΟΝΩΝΟΥ. — Revers : *Jupiter debout,* appuyé de la main gauche sur son sceptre, tenant la foudre de la main droite ; légende circulaire en caractères bactriens. D'un travail inférieur à celui des pièces précédentes, et d'une conservation défectueuse [2].

XII. *Vonones.*—Hémidrachme : *le prince à cheval,* tenant une lance inclinée en avant, les bandelettes du diadème flottant derrière la tête ; légende disposée circulairement, en grande partie effacée par le frottement : *βασιλεως βασ*ΙΛΕΩΝ ΜΕΓ*αλου ονωνου.* — Revers : *figure de la Victoire,* tenant d'une main une palme, à laquelle sont attachées des

[1] Cette pièce, suivant M. J. Prinsep, est du poids de 144 grains.

[2] Cette pièce, suivant M. J. Prinsep, est du poids de 36,4 grains.

bandelettes, et de l'autre main étendue un objet indistinct; dans le champ, un monogramme grec et un caractère bactrien; légende bactrienne disposée circulairement, et en grande partie effacée. D'un travail semblable à celui de la précédente, et d'une conservation défectueuse.

XIII. *Azilises.*—Tétradrachme : *le prince à cheval,* tenant une lance inclinée en avant, les bandelettes du diadème flottant derrière la tête; dans le champ, une lettre bactrienne; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΙΛΙΣΟΥ. — Revers : *figure de la Victoire*, tenant d'une main une palme à laquelle sont attachées des bandelettes, et de l'autre main étendue un objet difficile à définir, qui a quelque ressemblance avec la partie supérieure d'un trident; dans le champ, un monogramme grec et un caractère bactrien; légende bactrienne disposée circulairement. D'un travail médiocre et d'une belle conservation.

Médailles de bronze.

XIV. *Ménandre.*—Bronze carré de moyen module : *tête de roi* nue et ceinte du diadème; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ. — Revers : figure indistincte; légende en caractères bactriens distribuée sur trois côtés. Pièce fruste.

XV. *Ménandre.*—Bronze carré de petit module : *tête d'éléphant* avec la trompe élevée; légende disposée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ. — Revers : *massue* dressée; monogramme dans le champ; légende bactrienne disposée sur trois côtés. D'un bon travail, mais d'une conservation imparfaite.

XVI. *Apollodote.*—Bronze carré de grand module : *Apollon debout,* appuyé d'une main sur son arc, tenant de l'autre une flèche ou un javelot; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. — Revers : *tré-*

pied dans une aire carrée formée par des lignes de globules; légende en caractères bactriens distribuée sur trois des marges de la médaille; monogramme dans l'aire. Quatre exemplaires de bonne fabrique, mais de conservation imparfaite.

XVII. *Apollodote.*—Bronze rond de grand module : *Apollon debout,* la pharètre attachée sur le dos, tenant un javelot incliné en avant; monogramme dans le champ; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ. — Revers : *trépied;* dans le champ, deux caractères bactriens isolés; légende bactrienne disposée circulairement. Pièce très-fortement oxydée; fruste.

XVIII. *Eucratidas.*—*Tête de roi* tournée à droite, diadémée et couverte d'un casque. — Revers : *les Dioscures en course,* tenant des lances et des palmes; légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ. Pièce fruste.

XIX. *Philoxène.*—Bronze carré de moyen module : *figure de l'Abondance debout,* tournée à gauche, étendant une main, soutenant de l'autre la corne d'Amalthée chargée de fruits; monogramme dans le champ; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΙΚΗΤΟΥ ΦΙΛΟΞΕΝΟΥ. — Revers : *bœuf à bosse en marche;* légende en caractères bactriens distribuée sur trois côtés; sous le type, lettre bactrienne isolée. De bonne fabrique et d'assez belle conservation. Un second exemplaire d'une conservation très-défectueuse.

XX. *Antialcidas.*—Bronze carré de moyen module : *tête de roi nue,* sans diadème apparent, tournée à droite; avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde, une palme posée en travers derrière la tête; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ ΑΝΤΙΑΛΚΙΔΟΥ. — Revers : *palmes et bonnets étoilés des Dioscures;* légende en caractères bactriens distribuée sur trois côtés; sous le type, les lettres isolées Α Σ (sur un exemplaire seulement, un monogramme grec). Trois exemplaires de bonne fabrique

et d'assez belle conservation; un quatrième exemplaire presque entièrement fruste [1].

XXI. *Lysias.*—Bronze carré de moyen module: *tête de roi* nue et sans diadème apparent, tournée à droite, avec le commencement du buste, le caducée posé en travers derrière la tête; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΙΚΗΤΟΥ ΛΥΣΙΟΥ. — Revers : *éléphant en marche;* légende en caractères bactriens, distribuée sur trois côtés (la ligne supérieure presque entièrement enlevée); sous le type, les deux lettres isolées Α Σ. D'une bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite [2].

XXII. *Lysias.*—Bronze carré de grand module : dans une aire carrée formée par des lignes, *le prince à cheval,* les bandelettes du diadème flottant derrière la tête; légende distribuée sur les quatre marges, en partie indistincte, mais devant être lue vraisemblablement : *βασιλεως* ΛΥΣΙΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ *φιλ*ΑΔΕΛΦΟΥ *Και*. . . . (*ανικητου*?).—Revers : dans une aire carrée, *Hercule assis sur un rocher,* appuyant sa massue sur ses genoux; la tête du dieu est ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes; légende en caractères bactriens distribuée sur les quatre marges (la ligne inférieure est entièrement enlevée). D'une fabrique médiocre et d'une conservation très-imparfaite [3].

XXIII. *Hermæus.*—Bronze rond de moyen module : *tête de roi* nue et ceinte d'un diadème, tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde; légende circulaire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΕΡΜΑΙΟΥ. — Revers : *Jupiter Olympien*, assis sur un siége orné, étendant le bras droit en signe d'autorité et de protection; monogramme dans le champ; légende en caractères bactriens, disposée

[1] Il se trouvait originairement huit exemplaires de cette pièce dans la collection; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

[2] Cette médaille, suivant M. J. Prinsep, est du poids de 118 grains.

[3] L'*omicron* sur cette médaille affecte la forme carrée.

circulairement. De travail et de conservation médiocres. Trois exemplaires[1].

XXIV. *Hermæus.* — Bronze rond de moyen module : *tête de roi* nue et diadémée, tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde; légende circulaire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΕΡΜ*αιου* (sur d'autres exemplaires, ΥΑΣΙΙΚΩΗ... ou ΟΔΟΙΛΕ... ΕΡΜ... ou ΥΛΟΓΟΗ-ΩΟΣΟΥΛΟΛ.....)[2]. — Revers : *Hercule debout,* la tête ceinte de bandelettes, s'appuyant d'une main sur sa massue, soutenant de l'autre la peau de lion; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. De fabrique barbare et de conservation très-défectueuse. Six exemplaires.

XXV. *Vonones.* — Bronze carré de moyen module : *Hercule debout,* de face, soutenant d'une main la massue et la peau de lion, se couronnant de l'autre main; légende distribuée sur trois côtés : *βασιλεως βασιλε*ΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΟΝΩ-*Νου*. — Revers : *Pallas debout,* armée du bouclier et de la haste, la tête couverte d'un casque; monogramme dans le champ; légende bactrienne distribuée sur trois côtés, mais dont on distingue à peine quelques lettres. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation très-défectueuse.

XXVI. *Azes.* — Bronze de grand module, revêtu d'une lame d'argent : *le prince à cheval,* tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; de l'autre côté du cheval, et derrière le cavalier, un objet indécis, qui pourrait être un arc placé dans un étui; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΝΕΓΑ-ΛΟΥ ΔΖΟΥ (sic). — Revers : *Pallas debout,* vêtue d'une tunique longue, armée du bouclier et de la haste, la tête couverte d'un casque; dans le champ, deux monogrammes;

[1] Il se trouvait huit exemplaires de cette pièce dans la collection.

[2] Dans ces dernières légendes l'*omicron* affecte la forme carrée.

légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une bonne fabrique et d'une belle conservation [1].

XXVII. *Azes.* — Bronze de grand module, revêtu d'une lame d'argent : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes; tenant de la main droite élevée un objet indécis, peut-être une couronne; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; légende disposée circulairement et en partie effacée : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛ*ου αζου*. — Revers : *Jupiter Nicéphore debout*, tenant le sceptre de la main gauche, portant sur la main droite étendue un *petit simulacre de la Victoire*, qui lui présente une couronne; à gauche de cette figure, un monogramme grec; à droite, un autre monogramme grec, et au-dessus, un monogramme bactrien (ces deux derniers monogrammes sont remplacés, sur le second exemplaire, par la lettre Β et une lettre bactrienne isolées); légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une fabrique inférieure à celle de la pièce précédente et d'une conservation imparfaite. Deux exemplaires.

XXVIII. *Azes.* — Bronze rond de grand module : *Cérès Carpophore*, assise sur un siége orné, de face, tenant le bras droit élevé, soutenant de la main gauche la corne d'abondance chargée de fruits; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΗ ΝΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ (sic). — Revers : *Mercure debout*, tenant le bras droit élevé, portant de la main gauche le caducée; dans le champ, à gauche, un monogramme bactrien, à droite, un monogramme grec (remplacé sur un exemplaire par la lettre Β); légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une bonne fabrique et d'une assez belle conservation. Trois exemplaires [2].

[1] Cette pièce, suivant M. J. Prinsep, est du poids de 139 grains

[2] La collection possédait originairement huit exemplaires de cette pièce; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep. Sur cette médaille et sur celle qui est décrite sous le n° XXVI, l'*omicron* affecte la forme carrée.

XXIX. *Azes.* — Bronze carré de grand module : *figure virile debout*, de face, dans une attitude noble, vêtue du pallium, s'appuyant d'une main sur un trident, posant le pied droit sur l'épaule d'une autre figure, représentée à mi-corps et dans l'action de nager; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛ°Υ ΑΖ°Υ. — Revers : *figure de femme*, vêtue d'une tunique longue, de face, debout entre deux tiges de plantes grimpantes, dans lesquelles ses bras sont enlacés avec grâce; dans le champ, un monogramme; légende en caractères bactriens, distribuée sur trois côtés. D'une bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite. Trois exemplaires [1].

XXX. *Azes.* — Bronze carré de grand module : *Hercule debout*, de face, soutenant d'une main la massue et la peau de lion, se couronnant de l'autre main; légende distribuée sur trois côtés : βΑΣΙΛΕΩΣ βασιΛΕΩΝ μεγαλου αζου; dans le champ, la lettre isolée Β. — Revers : *cheval en marche*, tourné à droite; légende en caractères bactriens, distribuée sur trois côtés. Cette pièce est d'un assez bon travail, mais d'une conservation très-défectueuse, et écornée. Le nom du prince se lit dans la seule ligne qui ait été conservée de la légende bactrienne.

XXXI. *Azes.* — Bronze de petit module, revêtu d'une lame d'argent : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛ°Υ ΑΖ°Υ. — Revers : *Minerve Promachos*, tournée à droite, tenant de la main gauche la lance et l'égide, lançant la foudre de la main droite; dans le champ, deux monogrammes; légende en caractères bactriens, disposée

[1] Il se trouvait originairement dans la collection cinq exemplaires de cette pièce; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

circulairement. D'un bon travail et d'une assez belle conservation [1].

XXXII. *Azès.* — Bronze de petit module, revêtu d'une lame d'argent : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ βασιλεωΝ ΜΕΓΑΛ°Υ ΑΖ°Υ. — Revers : *Jupiter Nicéphore debout*, tenant le sceptre de la main gauche, portant sur la main droite, étendue, un petit *simulacre de la Victoire*, qui lui présente une couronne; dans le champ, un monogramme et une lettre bactrienne isolée; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une fabrique inférieure à celle de la pièce précédente et d'une conservation imparfaite. Quatre exemplaires.

XXXIII. *Azes.* — Exactement semblable à la précédente, mais de bronze non plaqué. Quatre exemplaires frustes.

XXXIV. *Azes.* — Bronze carré de grand module : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant une lance légèrement inclinée en avant; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; légende distribuée sur quatre côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛ°Υ ΑΖ°Υ. — Revers : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; dans le champ, un monogramme et une lettre bactrienne isolée; légende en caractères bactriens, distribuée sur trois côtés. Quatre exemplaires de fabrique presque barbare et de conservation imparfaite, un seul excepté [2].

XXXV. *Azes.* — Bronze rond de moyen module : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème

[1] La collection possédait originairement cinq exemplaires de cette pièce; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

[2] La collection possédait originairement cinq exemplaires de cette pièce; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

dont les bandelettes sont flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; dans le champ, un monogramme; légende circulaire : ⅤΑΣΓΑΕΑΣ *βασιλεων μεγαλ*ΟⅤ ΔΖΟⅤ (sic). — Revers : *Pallas debout,* vêtue d'une tunique longue, armée du bouclier et de la haste, la tête couverte d'un casque; dans le champ, un monogramme grec, une lettre bactrienne isolée et le signe composé d'un anneau et d'un trident, si fréquent sur les médailles dites indo-scythiques; légende bactrienne disposée circulairement. D'une fabrique moyenne et d'une conservation très-imparfaite. Trois exemplaires.

XXXVI. *Azes* (?). — Bronze carré de moyen module : *figure de l'Abondance debout,* tournée à gauche, étendant une main, soutenant de l'autre la corne d'Amalthée chargée de fruits; légende distribuée sur trois côtés, mais presque entièrement effacée : ΒΑΣΙΛΕΩΣ *βασιλεων* ΜΕΓΑΛΟΥ *αζου*. — Revers : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; légende en caractères bactriens, distribuée sur trois côtés, également effacée par le frottement. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation très-défectueuse.

XXXVII. *Azes.* — Bronze rond de grand module : *le prince assis,* les jambes croisées, sur un coussin, de face, la tête couverte d'un casque, tenant de la main droite élevée un objet indistinct, peut-être l'*ankouça,* et de la main gauche son épée, posée en travers sur ses genoux; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; légende disposée circulairement : ΥΑΣΙΛΕΩΣ ⅤΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ (sic). — Revers : *Mercure debout,* de face et étendant le bras droit, tenant le caducée de la main gauche; des ailes se détachent de ses épaules; dans le champ, un monogramme et une lettre bactrienne isolée, qui varie sur les divers exemplaires; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. Cinq exemplaires d'une fabrique barbare et d'une conservation très-défectueuse[1].

[1] Il se trouvait originairement dans la collection vingt-trois mé-

XXXVIII. *Azes.* — Exactement semblable à la précédente, mais de moyen module. Trois exemplaires de fabrique et de conservation inférieures à celles des médailles de grand module.

XXXIX. *Azes.* — Bronze rond de grand module : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; dans le champ, un monogramme; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΝΕΓΑΛΟΥ (sic) ΑΖΟΥ. — Revers : *lion indien sans crinière* ou *simha* en marche, tourné à droite; dans le champ, un monogramme bactrien; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une bonne fabrique et d'une assez belle conservation. Six exemplaires [1].

XL. *Azes* (?). — Bronze rond de grand module : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; dans le champ, une lettre bactrienne; légende grecque disposée circulairement, mais entièrement effacée (probablement *βασιλεως βασιλεων μεγαλου αζου*). — Revers : *chameau à double bosse* ou *chameau bactrien* en marche, tourné à droite; légende en caractères bactriens, disposée circulairement, mais presque entièrement effacée. D'une fabrique médiocre. Deux exemplaires frustes et oxydés [2].

XLI. *Azes.* — Bronze rond de grand module : *éléphant* en marche, tourné à droite; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; légende circulaire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ. — Revers : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; dans le champ, un monogramme grec et une lettre bactrienne isolée; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. Quatre exemplaires d'une fabrique

dailles, de tout module, portant ce type; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

[1] Il se trouvait huit exemplaires de cette pièce dans la collection. On observe la forme carrée de l'*omicron* dans les légendes des médailles décrites sous les nos XXXV, XXXVII et XXXIX.

[2] Il se trouvait originairement quatre exemplaires de cette pièce dans la collection; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

médiocre et d'une conservation imparfaite, un seul excepté [1].

XLII. *Azilises.*—Bronze carré de grand module : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant une lance inclinée en avant; légende distribuée sur les quatre côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑCΙΛΕΩΝ ΝΕΓΑ°Υ (sic) ΑΖΙΛΙC°Υ. — Revers : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; dans le champ, la lettre Ʃ (*sigma* renversé) et une lettre bactrienne isolée; légende en caractères bactriens, distribuée sur les quatre côtés. D'une fabrique moyenne, mais d'une conservation imparfaite.

XLIII. *Mayes.* — Bronze rond de grand module, mince : *tête d'éléphant* tournée à droite, la trompe relevée et recourbée, un grelot suspendu au cou. — Revers : *caducée;* monogramme dans le champ; légende disposée latéralement en deux lignes : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΑΥΟΥ. D'une fabrique moyenne et d'une belle conservation [2].

XLIV. *Undopherres.*—Bronze de moyen module : *tête de roi* barbue, tournée à droite, nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes, doublées et rassemblées par un nœud, pendent sur les épaules; le commencement du buste est vêtu d'une tunique; les oreilles sont décorées d'anneaux, et les épaules d'un collier formé de gros chaînons; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ CΩΤηρΟΣ ΥΝΔΟΦΕΡΡΟΥ (sic).—Revers : *Victoire*, tenant une palme d'une main, et de l'autre présentant une couronne; légende en caractères bactriens disposée circulairement. D'une fabrique barbare et d'une conservation très-défectueuse. Quatre exemplaires.

[1] La collection possédait originairement huit exemplaires de cette pièce; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep. Forme carrée de l'*omicron* sur cette médaille et sur celle d'*Undopherres*.

[2] Il se trouvait originairement deux exemplaires de cette pièce dans la collection : le second a été cédé à M. J. Prinsep. Cette pièce est du poids de 140 grains.

XLV. *Mokadphises.*—Bronze de grand module : *le prince debout,* de face, regardant à droite, la tête barbue et couverte d'une tiare cylindrique à bandelettes flottantes; vêtu d'une tunique serrée par une ceinture, d'anaxyrides, et d'un vêtement extérieur ouvert par devant et fermé par une agrafe; une main placée sur la hanche, l'autre étendue au-dessus d'un autel; dans le champ, le symbole que portent presque toutes les médailles dites indo-scythiques, une massue et un trident armé à hauteur d'appui d'un fer de hache, très-probablement le terrible *paraçou,* l'attribut distinctif de *Çiva;* légende disposée circulairement : ΥΑCIΛΕΥC ΒΑCIΛΕωΝ CωΤΗΡ ΜΕΓΑC ΟΟΚ ΜΟΚΑΔΦΙCΗC.—Revers : *Içâna* ou *Çiva sous des formes féminines*, de face, vêtu d'une tunique courte, tenant le trident de la main droite, penché et appuyé sur le flanc du taureau à bosse, sa monture ordinaire; dans le champ, un symbole semblable à celui qui a été précédemment décrit; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une assez bonne fabrique. Six exemplaires de coins différents, dont quelques-uns d'une belle conservation [1].

XLVI.—Bronze de moyen module : *tête de roi* tournée à droite, radiée et diadémée, avec le buste et le bras gauche soutenant une haste; derrière la tête, un symbole figurant une croix ansée et un trident superposés. — Revers : *le prince à cheval* tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; dans le champ, le symbole déjà décrit; légende disposée circulairement, et dont les divers exemplaires présentent des variantes plus ou moins fautives, telles que ΒΑCΙΛΕΥ ΒΑCΙΛΕΥωΝ CωΤΗΡ ΗΕΓΑC; ΒΑCΙΛΕΥШ.... ШΝCΤΗ (*σωτηρ*, l'épithète *μεγας* supprimée faute d'espace); ΒΑCΙΛΕΥC ΒΑCΙΛΕШΝ CШ-

[1] Il se trouvait dix-neuf exemplaires de cette pièce dans la collection.

THFN, etc. D'une fabrique moyenne. Dix exemplaires de coins différents, dont quelques-uns bien conservés [1].

XLVII. — Bronze de petit module, portant les mêmes types et la même légende que la précédente; légende presque entièrement effacée par le frottement. D'une fabrique moyenne et d'une conservation imparfaite. Quatre exemplaires.

Incertaines.

XLVIII. — Bronze carré de grand module : *figure de femme debout,* de face, tenant de la main gauche un objet indistinct (probablement l'Abondance portant la corne d'Amalthée); légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ.... — Revers : *figure de la Victoire debout,* présentant une couronne de la main droite; dans le champ, la lettre isolée Σ; légende bactrienne distribuée sur trois côtés. Très-fruste; paraît être d'une assez bonne fabrique. Cette médaille appartient probablement à Lysias ou à Philoxène.

XLIX. — Bronze carré de grand module : *figure virile debout,* indistincte, tenant une couronne de la main droite; dans le champ, un monogramme; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕγαλου.... (peut-être Αζιλισου). — Revers : *lion ou simha en marche,* tourné à droite; légende bactrienne distribuée sur trois côtés. D'une assez bonne fabrique; fruste; le revers fortement oxydé.

L. — Bronze carré de grand module. Dans une aire carrée, *un éléphant en marche,* tourné à droite, la trompe recourbée au-dessus de la tête; légende distribuée sur trois des marges : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ Μεγαλου.....—Revers : dans une aire carrée, *une figure virile,* assise de face, indistincte, tenant une épée posée en travers sur ses genoux; dans le champ, deux monogrammes. On ne peut reconnaître, dans

[1] Il ne se trouvait pas moins de soixante-quatorze exemplaires de cette pièce dans la collection.

l'état actuel de la médaille, si les marges du revers portaient une légende bactrienne.

LI. — Bronze de moyen module : *personnage royal à cheval,* tourné à droite, la tête nue, sans diadème apparent, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; dans le champ, un monogramme; derrière la tête du cavalier, deux lettres bactriennes isolées; légende grecque barbare disposée circulairement : .....ΕVΜΟΛΑΝΝΟV..... — Revers : *figure de l'Abondance debout,* étendant une main, soutenant de l'autre la corne d'Amalthée; dans le champ, d'un côté un monogramme formé de trois caractères bactriens, de l'autre deux lettres bactriennes isolées; légende bactrienne disposée circulairement. D'une fabrique moyenne et d'une conservation imparfaite[1].

LII. — Bronze de moyen module : *personnage royal à cheval,* tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème à bandelettes flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; dans le champ, un symbole figurant une croix ansée et un trident superposés; légende circulaire : *βασιλευ (ς)* βαCΙΛЄVωΝ CωΤΗΡ *μεγας.* — Revers : *personnage royal debout,* tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème, tenant un sceptre d'une main, étendant l'autre avec un geste de commandement; dans le champ, d'un côté une lettre bactrienne isolée, de l'autre un vase de forme arrondie, duquel s'élèvent des flammes ou peut-être des tiges de fleurs; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite. Six exemplaires, dont quelques-uns présentent cette légère différence que la légende grecque est tout à fait barbare, et que le revers porte dans le champ, d'un côté une variante du symbole à trident, et de l'autre deux lettres bactriennes isolées, de grandeur différente[2].

[1] Il se trouvait originairement quatorze exemplaires de cette pièce dans la collection. Forme carrée de l'*omicron* dans la légende.

[2] Il se trouvait huit exemplaires de cette pièce dans la collection.

LIII. — Fragment de médaille; bronze de petit module. Partie antérieure d'un cheval qui porte vraisemblablement un cavalier; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; partie de la légende: ΜΕΓΑΛΟΥ Α.... (probablement Αζου). — Revers : *Jupiter Nicéphore debout,* tenant dans la main un petit *simulacre de la Victoire;* dans le champ, une lettre bactrienne isolée et un monogramme; point de légende apparente. D'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LIV. — Bronze de petit module; point de légende; d'un côté une *figure assise,* les jambes croisées, de l'autre un *bœuf à bosse en marche.*

LV. — Bronze de petit module; point de légende; les deux types indistincts; un de ces types peut être supposé représenter *Jupiter,* s'appuyant d'une main sur son sceptre; l'autre représente peut-être *l'Abondance,* portant la corne d'Amalthée; dans le champ, des deux côtés, le symbole à trident. Pièce fruste.

SÉRIE DES MÉDAILLES DÉSIGNÉES PAR LA DÉNOMINATION D'INDO-SCYTHIQUES.

Médailles d'or.

LVI. — Pièce de moyen module: *tête de roi imberbe,* tournée à gauche, couverte d'une tiare à fanons, ornée d'une aigrette et d'une houppe, serrée par des bandelettes brodées qui pendent sur les épaules; avec le buste vêtu d'une tunique à manches, ornée d'un collet brodé et de touffes de soie ou de laine sur les épaules; les deux mains tiennent des attributs royaux, l'une l'*ankouça* ou croc qui sert à guider les éléphants, l'autre le *moudgala* ou masse d'armes indienne; au dessous du buste, une ligne de nuages; légende circulaire en caractères grecs légèrement altérés: PAONANOPA(O)OOKPKIKOPANO. — Revers: *figure virile debout,* de face, la tête tournée à gauche, dans une at-

titude héroïque, tenant le bras droit étendu, soutenant le *moudgala* de la main gauche, placée sur la poignée d'une épée; vêtue d'une tunique courte et d'un long manteau attaché sur les épaules et flottant sur le dos; derrière la tête de cette figure, un croissant de lune; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ΜΑΟ; symbole commun de toutes les médailles de cette série. D'une fabrique moyenne et d'une belle conservation.

LVII. — Pièce de moyen module : *tête de roi imberbe*, tournée à gauche, entourée d'un nimbe, couverte d'une tiare à fanons, de forme conique, ornée de pierres précieuses ou de riches broderies et d'une ligne de perles, serrée par des bandelettes brodées qui pendent sur les épaules; avec le buste orné d'un collier de perles, vêtu d'une tunique à manches ouverte par-devant, fermée par une agrafe et chargée de riches broderies; les deux mains tiennent des attributs royaux, l'une la haste, l'autre le *moudgala;* au dessous du buste, une ligne de nuages; légende circulaire en caractères grecs altérés, presque indistincte : ΡΑΟΝΑΝΟΡΑΟΟΟΚΡΚΙΚΟΡΑΝΟ. — Revers : *figure de l'Abondance debout*, tournée à droite, tenant des deux mains la corne d'Amalthée chargée de fruits; symbole commun de toutes les médailles de cette série; légende latérale : ΑΡΔΟΧΡΟ. D'une excellente fabrique et d'une conservation parfaite.

LVIII. — Pièce de moyen module : *figure royale debout*, la tête entourée d'un nimbe et couverte de la tiare conique à bandelettes flottantes précédemment décrite; vêtue d'une tunique courte à manches, s'élargissant au-dessous de la ceinture, richement brodée et agrafée par-devant, et d'anaxyrides étroites également brodées; ceinte d'une épée, s'appuyant d'une main sur le *triçoûla* ou trident, abaissant l'autre main au-dessus d'un objet mal exprimé, mais qu'on doit sans doute considérer comme un autel; dans le champ, un *triçoûla* orné de bandelettes, un monogramme qui paraît être indien; entre les pieds de la figure, deux signes

indistincts; légende circulaire en caractères grecs altérés, tracés à contre-sens et devant être en partie lus de droite à gauche : OOAqONANOAq (sic) [oκρ]KOKOPΔNO (sic). — Revers : *Içâna* ou *Çiva sous des formes féminines*, de face, la tête entourée d'un nimbe, vêtu d'une tunique longue et étroite, tenant d'une main le *pâça* ou nœud coulant, de l'autre le trident ou *triçoûla*, penché et appuyé sur le taureau à bosse, sa monture ordinaire; tous les contours de ce type sont accusés par une légère ligne de globules; dans le champ, le symbole déjà décrit; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : OKPO. D'une fabrique moyenne et d'une assez belle conservation[1].

LIX. — Pièce de moyen module, semblable, pour les types et pour les légendes, à la précédente, mais d'une fabrique médiocre et d'une conservation imparfaite. Les seules différences qui puissent être utilement observées consistent dans l'orthographe de la légende, qui se lit : (ρ)AONAN-OPAOO (οκρ)KOKOPA(νο), et dans le nimbe radié qui entoure la tête d'*Içâna*.

LX. — Pièce de très-petit module : *tête de roi imberbe*, tournée à gauche, entourée d'un nimbe, couverte d'une tiare conique à bandelettes flottantes, semblable à celle qui a été décrite plus haut : avec le buste vêtu de la tunique à manches brodée; les deux mains tiennent des attributs royaux, l'une la haste, l'autre le *moudgala;* au-dessous du buste, une ligne de nuages; légende circulaire en caractères grecs legèrement altérés : PAOO (*οκρκικορανο?*). — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, dans une attitude héroïque, la tête nue et entourée d'un nimbe radié; vêtue d'une tunique et d'un manteau flottant, étendant le bras droit avec autorité, appuyant la main gauche

[1] Il se trouvait originairement dans la collection deux exemplaires de cette pièce; le second a été cédé à M. J. Prinsep.

sur une épée; dans le champ, le symbole déjà décrit; légende latérale barbare en caractères grecs altérés : ΟΙΝΟ, supposé représenter le mot μιθρο. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite.

LXI. — Pièce de très-petit module : *tête de roi imberbe*, tournée à gauche, couverte d'une tiare ornée d'une aigrette, serrée par des bandelettes brodées qui pendent sur les épaules; avec le buste vêtu d'une tunique à manches et à collet; les deux mains tiennent des attributs royaux, l'une l'*ankouça*, et l'autre le *moudgala;* au-dessous du buste, une ligne de nuages; légende circulaire en caractères grecs légèrement altérés : ΡΑΟΝΑΝΟΡΑΟΟΟΚΡΚΙΚΟΡΑΝΟ. —Revers; *deux figures debout*, placées sur le même plan, en face l'une de l'autre et séparées par le symbole qu'on est convenu de nommer indo-scythique; la première figure tournée à gauche, et derrière laquelle se lit, en caractères grecs, la légende ΟΚΡΟ, a quatre bras, l'un appuyé sur la hanche, l'autre élevé et armé d'une lance, le troisième également élevé et portant un objet indistinct, le quatrième étendu et tenant le *pâça* ou nœud coulant; cette figure n'a d'autre vêtement qu'un manteau attaché sur les épaules et flottant derrière le dos; la seconde figure, tournée à droite, et derrière laquelle se lit, en caractères grecs, la légende ΝΑΝΑ, est vêtue d'une tunique longue et porte de la main droite un objet indistinct; sa tête est entourée d'un nimbe. Cette médaille, d'une belle conservation, est d'un travail très-délicat, sans être cependant d'un bon style.

LXII.—Pièce de grand module, très-mince et bombée : *personnage royal debout*, de face, la tête tournée à gauche, entourée d'un nimbe et couverte d'une tiare recourbée en avant, ornée d'une rangée de perles; la barbe et la chevelure bouclées, à la manière des Mèdes et des Perses; vêtu d'une cotte de mailles descendant jusqu'aux genoux, avec des touffes de soie ou de laine sur les épaules, et d'un vêtement inférieur également en mailles métalliques; armé

d'une cuirasse, ceint d'une épée, s'appuyant de la main gauche sur un *triçoûla,* abaissant la main droite au-dessus d'un autel, d'où s'élèvent des flammes et de la fumée; le sol est figuré par une ligne de globules; dans le champ, le symbole commun de toutes les médailles de cette classe, un *triçoûla,* auquel sont attachées des bandelettes; sous le bras gauche de la figure, trois globules; plus bas, un caractère *dêvanâgarî* isolé, et entre les pieds de la même figure, le signe bouddhique nommé *svastika;* légende circulaire barbare en caractères grecs très-altérés : ΜΟΙω-ΖΟΟΟΖΟΡVΝΟqΟΧΟΡΟΠΟ (sic).—Revers : *Içâna* ou *Çiva, de face,* la tête entourée d'un nimbe, les cheveux en partie relevés au-dessus de la tête, en partie bouclés, ainsi que la barbe, à la manière médique; vêtu d'une tunique longue et d'anaxyrides larges et plissées; tenant d'une main le *pâça* ou nœud coulant, de l'autre le *triçoûla* ou trident, penché et appuyé sur le taureau à bosse, sa monture ordinaire; légende en caractères grecs altérés, barbare et absolument indistincte. Trois exemplaires d'une fabrique barbare et d'une excellente conservation, mais très-mal frappés[1]. La seule variante qu'il soit intéressant de signaler se rapporte à la figure de *Çiva;* il est représenté, sur une de ces médailles, la tête couverte d'une tiare crénelée et entourée d'un nimbe radié.

LXIII. — Pièce de grand module, très-mince et bombée, semblable à la précédente, moins quelques détails de costume : *personnage royal debout,* de face, la tête tournée à gauche, entourée d'un nimbe et couverte d'une tiare conique à fanons; vêtu d'une cotte de mailles, tenant le *triçoûla* et étendant la main au-dessus d'un autel; dans le champ, le *triçoûla* et le symbole indo-scythique; entre les pieds de la figure, le signe *svastika;* légende barbare en caractères grecs altérés : ΡΟqΨΟΡΟΟΒΟΟΟqΟVΟΒΟΗΟ (sic). — Revers :

[1] Un seul exemplaire est entré au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.

Revers : *Içâna* ou *Çiva*, de face, la tête entourée d'un nimbe et ornée d'un croissant de lune; penché et appuyé sur le taureau à bosse, tenant d'une main le trident, et de l'autre le *pâça;* dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs très-altérés : OHPO (sic). D'une fabrique barbare et d'une belle conservation.

LXIV. — Pièce de moyen module : *personnage royal debout*, de face, la tête tournée à gauche, entourée d'un nimbe et couverte d'une tiare conique à bandelettes flottantes; vêtu d'une tunique courte à manches, ouverte et agrafée par-devant, et d'anaxyrides plissées; s'appuyant d'une main sur le *triçoûla*, étendant l'autre au-dessus d'un autel; dans le champ, un *triçoûla* orné de bandelettes; légende circulaire en caractères grecs altérés, presque entièrement effacée par le frottement. — Revers : *Lakchmî*, assise sur un siége à pieds ornés, la tête entourée d'un nimbe; vêtue d'une robe longue, tenant d'une main le *pâça*, de l'autre la corne d'abondance chargée de fruits; dans le champ, le symbole indo-scythique altéré; sur le côté, traits confus supposés former une légende sanskrite en caractères *dêvanâgarî*. D'une fabrique barbare et d'une conservation très-imparfaite[1].

Médailles d'argent.

LXV. — Pièce de grand module, très-mince et bombée : *tête de roi imberbe*, tournée à droite, couverte d'un bonnet de feutre terminé en tête de bélier, orné sur le devant d'un croissant de lune, et, sur les côtés, d'ailes éployées; avec le commencement du buste vêtu d'une tunique brodée et d'un vêtement extérieur également brodé, ouvert par-devant et agrafé sur la poitrine; des rubans brodés flottent sur les épaules; en face de la tête, légende en caractères incon-

[1] La collection possédait originairement deux exemplaires de cette pièce; le second a été cédé à M. J. Prinsep.

nus. — Revers : *pyrée* ou *autel du feu;* de chaque côté de l'autel, un personnage couronné de la tiare crénelée, debout, tenant une lance dressée; au-dessus de chacun de ces personnages sacrés, un astre figuré par un cercle et des rayons. D'une fabrique moyenne et d'une conservation défectueuse[1].

LXVI. — Pièce de petit module : *tête de roi barbue,* tournée à droite, et ceinte d'un diadème. Derrière la tête, légende en caractères grecs : ΚΩΔ. — Revers : *figure virile debout,* de face, s'appuyant d'une main sur une lance, posant l'autre sur la hanche; légende en caractères grecs altérés, disposée latéralement sur deux lignes : .HVIO. OVKVO. D'une fabrique médiocre et d'une assez belle conservation[2].

LXVII. — Pièce de petit module : *tête tournée à gauche,* probablement celle d'un roi; le coin n'ayant laissé qu'une partie de son empreinte sur le flan, la tête a perdu tout caractère distinctif. — Revers : *figure virile debout,* de face, vêtue d'une tunique longue et d'un manteau flottant sur les épaules; tenant une massue de la main gauche; la partie supérieure de la figure est détruite; dans le champ, un monogramme et la lettre isolée K; légende en caractères grecs altérés, disposée latéralement sur deux lignes : .IIN. .IVK. D'une fabrique moyenne et d'un conservation imparfaite

Médailles de bronze.

LXVIII. — Bronze de petit module : *tête laurée,* tournée à droite, d'un caractère évidemment romain, et probablement copiée d'après quelque monnaie romaine : légende circulaire

[1] Cédée par M. J. Prinsep, et recueillie à Kaboul par le résident Keramat Ali.

[2] Cédée par M. J. Prinsep.

en caractères grecs légèrement altérés, en partie effacée par le frottement : .ΔΟΟVΔИΟ.ΟΚΑΗΔΔΔΦΕΣ ΚΟΡΔΗΥ — Revers : *figure d'un caractère indécis*, assise de face, vêtue d'une tunique longue, le bras gauche élevé; dans le champ, une lettre bactrienne isolée et un monogramme identique à celui que porte, du côté de l'obvers, la médaille décrite sous le n° LI; légende en caractères bactriens, disposée circulairement, mais en partie indistincte. D'une excellente fabrique, mais d'une conservation défectueuse; trois autres exemplaires presque frustes [1].

LXIX.—Bronze de moyen module : *personnage royal debout*, de face, la tête tournée à gauche et couverte d'une tiare; s'appuyant de la main gauche sur une lance, abaissant la main droite au-dessus d'un objet indistinct qui doit être un autel; le sol figuré par une ligne de globules; légende grecque disposée circulairement, en grande partie effacée : ΒΑCΙΛΕΥC ΒΑCΙΛΕѠΝ ΚΑΝΗΡΚΟΥ (sic).—Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête entourée d'un nimbe radié et ceinte d'un diadème; vêtue d'une tunique longue et d'un manteau flottant sur les épaules; la main gauche placée sur la poignée d'une épée, la main droite levée et faisant un geste de commandement; dans le champ, le symbole désigné par l'épithète d'indo-scythique; légende grecque latérale : ΗΛΙΟC. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation très-imparfaite. Deux exemplaires [2].

LXX.—Bronze de moyen module : *personnage royal debout*, de face, la tête tournée à gauche et couverte d'une tiare; s'appuyant de la main gauche sur une lance, abaissant la main droite au-dessus d'un objet indistinct qui doit être un autel; légende grecque disposée circulairement, mais en grande partie effacée : ΒΑCΙΛΕΥC ΒΑCΙΛΕѠΝ ΚΑΝΗΡΚΟΥ (sic).—Revers : *figure d'un caractère indécis, debout*, tournée à droite, la tête surmontée d'un croissant de lune,

[1] Il se trouvait six exemplaires de cette pièce dans la collection.
[2] Il se trouvait trois exemplaires de cette pièce dans la collection.

entourée d'un nimbe et ceinte de bandelettes qui retombent sur les épaules; vêtue d'une tunique longue; portant d'une main un objet indistinct, retenant de l'autre les plis de son vêtement; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ναΝΑΙΑ. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation très-défectueuse. Deux exemplaires presque frustes [1].

LXXI. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, de face, la tête tournée à gauche et couverte d'une tiare, s'appuyant de la main gauche sur une lance, abaissant la main droite au-dessus d'un autel; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête entourée d'un nimbe radié et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes; vêtue d'une tunique longue et d'un ample manteau flottant sur les épaules; la main gauche placée sur la poignée d'une épée, la main droite étendue en signe d'autorité; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés : ΗΙΟΡΟ (pour *μιθρο*). D'une fabrique moyenne et d'une conservation très-imparfaite. Deux exemplaires [2].

LXXII. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédentes; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête ceinte de bandelettes; vêtue d'une tunique longue et d'un ample manteau flottant sur les épaules; la main gauche appuyée sur la hanche, tenant de la main droite étendue un objet indécis qui a l'apparence d'une couronne, mais qui représente plus pro-

[1] Il se trouvait trois exemplaires de cette pièce dans la collection.

[2] Il se trouvait dans la collection soixante-sept pièces portant, avec des types variés, l'inscription ΡΑΟΚΑΝΗΡΚΙ.

bablement le *pâça* ou nœud coulant; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ΑΘΡΟ. Deux exemplaires d'une assez bonne fabrique et d'une assez belle conservation. Sur l'un d'eux, la figure du revers porte sur les épaules des touffes de soie ou de laine[1].

LXXIII. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédentes; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ. — Revers : *figure virile tournée à gauche, en course*, nue, tenant des deux mains élevées une draperie étendue; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ΟΑΔΟ. Quatre exemplaires d'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation très-imparfaite[2].

LXXIV. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédentes; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ. — Revers : *figure virile debout, à quatre bras*, tournée à gauche, la tête chargée d'une coiffure pyramidale; vêtue d'une tunique longue; une main abaissée, une autre élevée et tenant une lance, la troisième également élevée et tenant un objet difficile à déterminer, la quatrième étendue et présentant un objet également indécis, qui paraît être un *pâça*; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés : ΟϸΡΟ (pour *οκρο*). Deux exemplaires d'une assez bonne fabrique et d'une conservation défectueuse. Sur le second exemplaire, qui est fruste, la figure du revers paraît être nue[3].

[1] Il se trouvait originairement quatre exemplaires de cette pièce dans la collection.

[2] Il se trouvait six exemplaires de cette pièce dans la collection.

[3] Il se trouvait dans la collection cinq exemplaires de cette pièce.

LXXV. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédentes ; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : PAOKA NHPKI. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, vêtue d'une tunique longue et d'un ample manteau flottant sur les épaules ; une main appuyée sur la poignée d'une épée, l'autre étendue et tenant un objet indistinct ; un croissant de lune derrière la tête de cette figure ; dans le champ, le symbole indo-scythique ; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : MAO. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite[1].

LXXVI. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, tourné à gauche, la tête entourée d'un nimbe ; vêtu d'une tunique longue, ceint d'une épée, s'appuyant de la main gauche sur une lance, abaissant la main droite au-dessus d'un autel ; dans le champ, le *triçoûla* ; légende en caractères grecs altérés, mutilée, mais supposée représenter les mots PAOKA NHPKI. — Revers : *Içâna* ou *Çiva*, de face, tenant d'une main le *pâça* ou nœud coulant, et de l'autre le *triçoûla*, penché et appuyé sur le taureau à bosse, sa monture ordinaire ; dans le champ, le symbole indo-scythique ; légende en caractères grecs altérés, mutilée, mais devant être lue οκρο. D'une fabrique barbare et d'une conservation très-défectueuse.

LXXVII. — Bronze de moyen module : exactement semblable, pour les types et pour les légendes, à la pièce décrite sous le n° LXXI. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite.

LXXVIII. — Bronze de moyen module : exactement semblable, pour les types et pour les légendes, à la pièce décrite sous le n° LXXIV. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite.

[1] Il se trouvait dans la collection six exemplaires de cette pièce.

LXXIX.—Bronze de petit module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédentes, la tête entourée d'un nimbe; dans le champ, lettre isolée indistincte; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : PAOKA NHPKI. — Revers : *figure d'un caractère indécis, debout*, tournée à droite, la tête entourée d'un nimbe, ceinte de bandelettes et surmontée d'un croissant de lune; vêtue d'une tunique longue et d'un manteau flottant sur les épaules; portant d'une main un objet indistinct; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés : HΔNΔ ou HΔHΔ (pour *vava*). Cinq exemplaires d'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LXXX. — Bronze de petit module : exactement semblable à la pièce décrite sous le n° LXXIX, si ce n'est que la figure du revers est tournée à gauche et que la légende en caractères grecs altérés, se lit en sens inverse : OИΔ. (pour *vava* ou *vavo*). D'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LXXXI.—Bronze de petit module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédemment décrites; même légende. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, vêtue d'une tunique longue, tenant de la main gauche abaissée un objet indistinct, s'appuyant de la main droite sur une lance; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés : OHPO ou O⊢PO. Trois exemplaires d'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LXXXII.—Bronze de petit module : exactement semblable, pour les types et pour les légendes, à la pièce décrite sous le n° LXXV. Six exemplaires d'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LXXXIII.—Bronze de petit module : exactement semblable à la pièce décrite sous le n° LXXXII, si ce n'est que la légende

du revers, en caractères grecs altérés, se lit ΗΊΟ (pour *μαο*). Deux exemplaires de fabrique médiocre et d'une assez belle conservation.

LXXXIV. — Bronze de petit module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédemment décrites; même légende. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête entourée d'un nimbe radié; vêtue d'une tunique longue et d'un manteau flottant sur les épaules; la main droite étendue, la main gauche appuyée sur la poignée d'une épée; légende latérale en caractères grecs altérés, en partie indistincte, mais supposée représenter *μιθ*ΡΟ. D'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LXXXV. — Bronze de grand module : *figure virile nue, montée équestrement sur un éléphant*, tournée à droite, la tête chargée d'une coiffure pyramidale, ceinte de bandelettes flottantes et entourée d'un nimbe; tenant des deux mains une longue lance; légende circulaire en caractères grecs altérés, barbare et en grande partie effacée : ραΟΝΑΝΟρΑΟΟΟΗΑΟΚΕΡΑΝΟ (sic). — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, dans une attitude héroïque, la tête chargée d'une coiffure pyramidale et entourée d'un nimbe radié; vêtue d'une tunique longue et d'un ample manteau flottant sur les épaules; la main droite étendue avec autorité, s'appuyant de la main gauche sur une lance; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés : ΜΙΝΡΟ (pour *μιθρο*). D'une fabrique moyenne et d'une conservation imparfaite[1].

LXXXVI. — Bronze de grand module : *figure virile nue, montée équestrement sur un éléphant*, tournée à droite, la tête entourée d'un nimbe, ceinte de bandelettes flottantes et couverte d'un bonnet surmonté d'un ornement en forme de

[1] Il se trouvait dans la collection trente-deux pièces portant le type de la *figure virile montée sur un éléphant*.

croissant; tenant une lance des deux mains; légende circulaire en caractères grecs altérés, barbare et mutilée : ΡVΟΝVΝΟΟΑΟΟΟΗΡ...., (sic). — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête ceinte de bandelettes flottantes; vêtue d'une tunique courte et d'un ample manteau flottant sur les épaules; la main gauche appuyée sur la poignée d'une épée, tenant de la main droite étendue le *pâça* ou nœud coulant; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés, indistincte, mais supposée représenter le mot ΑΘΡΟ. D'une fabrique moyenne et d'une conservation imparfaite.

LXXXVII.—Bronze de grand module : *figure virile montée équestrement sur un éléphant*, avec les mêmes caractères que sur les pièces précédentes; légende circulaire en caractères grecs altérés, devant être lue en sens inverse : .....ΗΟΟΟ-ΑΡΟΝΑ.... (sic). — Revers : *figure virile debout*, tournée à droite, la tête ceinte de bandelettes flottantes; vêtue d'une tunique longue, portant d'une main un objet indistinct, retenant de l'autre les plis de son vêtement; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés, disposée en sens inverse : ΑИΑИ (sic). D'une fabrique moyenne et d'une conservation très-imparfaite.

LXXXVIII.—Bronze de grand module : *figure virile montée équestrement sur un éléphant*, avec les mêmes caractères que sur les pièces précédentes. Légende circulaire en caractères grecs altérés, indistincte, mais supposée identique à celles des autres médailles qui ont le même type. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête ceinte de bandelettes flottantes; vêtue d'une tunique et d'un manteau flottant sur les épaules; la main gauche appuyée sur la poignée d'une épée, tenant de la main droite étendue un objet indistinct; un croissant de lune derrière la tête de cette figure; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés :

ΜΑΟ. D'une fabrique moyenne et d'une conservation défectueuse.

LXXXIX. — Bronze de grand module : *figure virile nue, montée équestrement sur un éléphant,* tournée à gauche, la tête couverte d'une tiare conique et ceinte de bandelettes flottantes ; tenant une lance des deux mains ; légende circulaire en caractères grecs très-altérés, barbare et mutilée : ΟΝΟΗΟ... (sic). — Revers : *figure d'un caractère indécis debout,* de face, la tête entourée d'un nimbe ; vêtue d'une tunique longue ; soutenant d'une main la corne d'abondance chargée de fruits ; dans le champ, le symbole indo-scythique ; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ΜΑΟ. Deux exemplaires d'une fabrique barbare et d'une conservation imparfaite.

XC. — Bronze de grand module : *figure virile montée équestrement sur un éléphant,* tournée à droite, avec les mêmes caractères que sur les pièces précédentes ; légende barbare en caractères grecs très-altérés : ..ΗΟΟΠΟШΟ (sic). — Revers : *figure virile debout,* de face, la tête chargée d'une coiffure pyramidale ; vêtue d'une tunique courte et d'un manteau flottant sur le dos ; la main droite étendue, la main gauche appuyée sur la hanche ; un croissant de lune derrière la tête de cette figure ; dans le champ, le symbole indo-scythique ; légende latérale en caractères grecs très-altérés : ΟΠΡΟ (pour ϰϱο). D'une fabrique barbare et d'une conservation défectueuse.

XCI. — Bronze de moyen module : *figure virile montée équestrement sur un éléphant,* avec les mêmes caractères que sur la pièce précédente ; légende en caractères grecs altérés, barbare et mutilée : ....ΚΕΡΑΟ.... (sic). — Revers : *figure virile debout,* dans la même attitude et avec les mêmes caractères que sur la pièce précédente ; dans le champ, le symbole indo-scythique ; légende latérale en caractères grecs altérés : ΟΗΡ (pour ϰϱο). D'une fabrique barbare et d'une conservation imparfaite.

XCII. — Bronze de moyen module : *figure virile assise sur le dos d'un éléphant* marchant à droite, de face, la tête chargée d'une coiffure pyramidale, ceinte de bandelettes flottantes, vêtue d'une tunique; tenant une lance des deux mains. Légende circulaire en caractères grecs altérés, barbare et mutilée: ΠΗΟΡΟ......... (sic). — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête entourée d'un nimbe; vêtue d'une tunique longue; tenant de la main droite étendue le *pâça* ou nœud coulant; dans le champ, le symbole indo-scythique. Légende latérale en caractères grecs, entièrement effacée, supposée représenter le mot ΜΙΘΡΟ. D'une fabrique barbare et d'une conservation défectueuse.

XCIII. — Bronze de grand module : *figure d'un caractère indécis*, la tête ceinte de bandelettes flottantes; vêtue d'une tunique courte, assise ou plutôt penchée sur un siége long supporté par des pieds ornés; le bras gauche appuyé sur un coussin, tenant de la main droite un objet indistinct, un pied posé à terre sur un tapis, l'autre jambe levée et étendue sur le siége; une espèce de nimbe radié entoure la partie supérieure du corps de cette figure; légende circulaire en caractères grecs légèrement altérés : ΡΑΟΝΑΝΟΡΑΟΟΟΗ...........ΝΟ. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, vêtue d'une tunique et d'un manteau flottant sur les épaules, la main gauche appuyée sur la poignée d'une épée, tenant de la main droite un objet indistinct qui doit être le *pâça;* dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs : αΘΡΟ. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite.

XCIV. — Bronze de grand module : *figure d'un caractère indécis*, assise sur un siége long, dans la même attitude que sur la pièce précédente; légende circulaire en caractères grecs légèrement altérés : ΡΑΟΝΑΝΟΡΑΟΟΟΗ...... — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, vêtue d'une

tunique et d'un manteau flottant sur les épaules, la main gauche appuyée sur la poignée d'une épée, tenant de la main droite un objet indistinct; un croissant de lune derrière la tête de cette figure; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ΜΑΟ. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite. Deux exemplaires.

XCV.—Bronze de grand module : *figure assise*, dans la même attitude que sur la pièce précédente; légende circulaire en caractères grecs légèrement altérés, mutilée, mais supposée représenter les mots *ραονανοραοοοκρκιχοραυο*.—Revers : *figure virile à quatre bras, debout*, tournée à gauche, dans la même attitude et avec les mêmes attributs que sur la médaille décrite sous le n° LXXIV; légende latérale en caractères grecs altérés, indistincte, mais supposée représenter le mot ΟΚΡΟ. D'une fabrique moyenne et d'une conservation très-défectueuse.

XCVI.—Bronze de grand module : type indistinct, dans lequel on peut néanmoins reconnaître le *personnage royal debout, appuyé sur une lance*, précédemment décrit. — Revers : *figure d'un caractère indécis*, nue, assise, les jambes croisées, sur un objet représenté d'une manière confuse et grossière; on essayera de le déterminer dans les *observations;* point de légende apparente. D'une fabrique barbare; presque entièrement fruste.

XCVII.—Bronze de grand module : *figure virile nue, montée équestrement sur un éléphant*, tournée à droite, la tête ceinte de bandelettes flottantes; tenant des deux mains un trident; autour de ce type, quelques traits informes supposés représenter des caractères grecs. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête entourée d'un nimbe; vêtue d'une tunique courte, s'appuyant d'une main sur une lance, tenant de l'autre un objet indistinct, qui peut être le *pâça;* dans le champ, le symbole indo-scythique;

point de légende apparente. Du travail le plus barbare et d'une conservation défectueuse.

XCVIII.—Bronze de petit module : *tête de roi*, tournée à droite, couverte d'une tiare crénelée; sur le côté, légende indistincte.—Revers : *pyrée* ou *autel du feu;* point de légende apparente. De fabrique et de conservation médiocres. Deux exemplaires.

MÉDAILLES DIVERSES.

XCIX.—Pièce d'argent du module de la drachme : *figure d'un caractère indécis, debout,* la main droite élevée, en face d'un quadrupède dont il est difficile de déterminer l'espèce, parce qu'il réunit aux bois d'un cerf la queue d'un bœuf; dans le champ, lettre isolée; légende circulaire en caractères semblables à ceux des plus anciennes inscriptions des colonnes triomphales ou *djayastambha* d'Allahabad et de Dehli. — Revers : plusieurs symboles supposés bouddhiques, entre lesquels, outre le *svastika,* on reconnaît une espèce de tige soutenant de petits pavillons, une figure pyramidale qui peut représenter le mont *Soumérou,* et au bas, une ligne ondulée qui paraît indiquer la mer; légende circulaire en caractères bactriens légèrement altérés. D'un mauvais travail et d'une conservation imparfaite.

C.—Pièce d'or de moyen module : *personnage royal debout,* de face, la tête tournée à gauche, entourée d'un nimbe, nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes; paré d'un collier de perles; vêtu d'une tunique courte richement brodée et d'anaxyrides étroites, s'appuyant de la main gauche sur une lance, abaissant la main droite audessus d'un autel et déposant les offrandes dans le feu du sacrifice; entre cette figure et la lance, légende en caractères *dévanâgarî,* disposée verticalement : सपद् (sans doute pour *sampad* ou *sampada*); dans le champ, une co-

lonne triomphale ou *djayastambha*, surmontée d'un simulacre de *garouḍa*, et à laquelle sont attachées des bandelolles; au-dessus, un croissant de lune; légende disposée circulairement sur un côté : गरपुरजगद्वज:.—Revers : *Lakchmî*, assise sur un siége soutenu par des pieds ornés, de face, la tête entourée d'un nimbe; vêtue d'une tunique longue à larges manches, tenant de la main droite étendue le *pâça*, et de la gauche la corne d'abondance chargée de fruits; dans le champ, le symbole indo-scythique altéré; légende latérale en caractères *dêvanâgarî* : पराक्रम:. D'un travail assez délicat, sans être cependant d'un bon style; d'une belle conservation.

CI.—Pièce de potin de grand module, mais extrêmement mince : *tête de roi*, tournée à droite, couverte d'une tiare crénelée surmontée d'un ornement en forme de croissant; avec le commencement du buste vêtu; des rubans brodés flottent sur les épaules; en face de la figure, légende circulaire en caractères inconnus; derrière la tête, légende en caractères koufiques, indistincte, mais devant être lue المهدى. — Revers : *pyrée* ou *autel du feu;* de chaque côté de l'autel, un personnage debout, tenant une lance dressée. D'une fabrique barbare et d'une conservation imparfaite.

CII.—Bronze de moyen module : *dragon ailé*, armé de cornes, la croupe relevée, les deux pattes antérieures étendues, la gueule béante; dans le champ, un monogramme. — Revers : dans un cercle interieur, un type de forme étrange, dont il est difficile de déterminer l'objet; entre ce cercle et un cercle extérieur, une légende en caractères inconnus, semblables à ceux qui composent la première légende de la pièce précédente. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite.

E. Jacquet.

(*La suite à un autre cahier.*)

NOTE

Sur un globe céleste arabe.

Les écrits des astronomes arabes que nous possédons attestent les profondes connaissances de ce peuple dans la science des mouvements célestes.

Outre ces ouvrages, quelques monuments viennent à l'appui des travaux de ces savants, et peuvent contribuer aux progrès de l'astronomie, en même temps qu'ils constatent l'état de cette science aux époques où ils furent faits.

Parmi ces monuments, on doit citer en première ligne le globe céleste coufique du musée Borgia, à Velletri, que Simon Assemani a publié; celui de la salle de mathématiques de Dresde, dont G. V. S. Beigel a donné une notice, et celui qui fait partie du musée de la Société asiatique de Londres.

Il y a environ dix ans, le docteur Schiepati, de Milan, connu dans la république des lettres par l'explication des médailles coufiques du cabinet Mainoni, fit la découverte d'un globe céleste coufique de la même espèce que celui du musée Borgia. Il s'occupa d'en préparer une explication complète, qu'il avait adressée à M. Reinaud et qu'il allait publier, lorsque la mort l'empêcha de mettre ce projet à exécution.

Ce précieux monument a été acquis, il y a peu

de temps, avec la collection de médailles antiques du docteur Schiepati, par M. le chevalier Hennin, qui l'a apporté à Paris.

Ce globe est en cuivre jaune, formé de deux hémisphères réunis et soudés ensemble à la ligne de l'horizon; un bâton en fer, qui paraît le traverser d'un pôle à l'autre, sort d'environ vingt ou trente millimètres, et servait à fixer le cercle du méridien. Le globe isolé se place sur un cercle d'horizon, porté par quatre bras de métal. Le tout est soutenu par un piédestal en bois, moderne.

Le diamètre du globe est d'environ dix-huit centimètres; celui du cercle d'horizon, de vingt-cinq, et la hauteur de toute la machine, de trente-neuf.

Le cercle du méridien, qui existait certainement dans l'origine, manque; mais cette perte est peu importante si, comme on doit le croire, ce cercle ressemblait à celui du globe Borgia, qui est simplement divisé en trois cent soixante degrés, sans noms ni signes.

Les figures représentant les constellations et les groupes d'étoiles, avec leurs noms en caractères coufiques, les lettres exprimant les nombres, sont exécutées au burin avec une grande netteté. L'aspect de la surface du globe est absolument celui d'une planche gravée à l'eau forte et au burin; et l'on s'étonne, en voyant un tel monument, que des travaux de cette nature n'aient pas fait découvrir à leurs auteurs l'art de la gravure, ou plutôt de l'impression des planches gravées, qui ne fut trouvé qu'environ quatre cents

ans plus tard. Sauf les difficultés résultant de la forme ronde, il serait possible de tirer aujourd'hui des épreuves de ce globe.

Ne pouvant pas donner dans une simple notice la description raisonnée d'un tel monument, il faut se contenter de dire ici que son examen attentif conduit à beaucoup de remarques astronomiques d'un grand intérêt. La forme des figures des constellations fournit quelques observations curieuses sous le rapport des variations qui ont lieu dans la manière de les représenter; on y peut aussi trouver la matière de quelques remarques relatives à l'histoire de l'art du dessin chez les peuples orientaux.

Le globe du musée Borgia porte l'indication de l'époque où il a été fait, l'année de l'hégire 622 (1225 de l'ère chrétienne). Le nôtre ne porte pas de date; mais il résulterait des calculs du docteur Schiepati qu'il a été fait pour l'année 463 de l'hégire, vers le milieu du XIe siècle de l'ère chrétienne; ce qui ferait de ce globe le plus ancien monument de ce genre que l'on connaisse aujourd'hui en Europe.

Autant qu'on en peut juger par les planches de l'ouvrage d'Assémani, notre globe doit être plus parfait d'exécution, pour la gravure des figures et des caractères, que celui du musée Borgia.

Il serait bien à désirer qu'un monument aussi important par son antiquité, sa nature et son extrême rareté, fût placé dans un dépôt public, et de préférence, sans doute, à l'observatoire de Paris.

ANALECTES.

BONTÉ ET HUMILITÉ DE MAHOMET.

اورده اند کی سیّد علیه الصلوة والسلم شش درهم بامیر المومنین علی رضی الله عنه داد تا بجهت او پیراهنی خرد امیر المومنین ببازار رفت و پیراهنی نرم بخرید بدان سیم وبیاورد چون مهتر علیه السلم انرا بدید فرمود که نفس من بر جنین جیزها خوندارد وازعلی شرم داشت که بیع اورا اقالت کردی خود بر خاست وبدکان فرو شده شد ووی جهود بود رسول کفت ای جهود هیچ توانی که ان بیع را اقالت کنی جهوده اجابت کرد وسیم باز داد سید علیه السلم بسه درم پیراهنی درشت خرید وباز کشت در راه کنیزکی دید که می کریست کفت ای کنیزك ترا جه شد کفت کدبانو مرا بآب فرستداده است قدم من درمیان راه ازجای بشد وسبو بیفتاد وبشکست وبی اب بخانه نتوانم رفت مهتر علیه السلم یك درم بداد وسبوی خرید وبرآب کرد وبرسر کنیزك نهاد کنیزك کفت

ی ترسم که بسبب دیر امدن مرا ادب کنند مهتر
علیه السلم بشفاعت او بدر کدبانو رفت وعذر او باز
نمود وگفت جرم او مرا بخش ایشان از تواضع او متحیر
شدند وندانستند که چگویند وبشکرانه ان کرامت
از سر بیگانگی بر خاستند وجهود بودند واسلام قبول
کردند وان کنیزك را ازاد کردند انگاه مهتر فرمود
که نعم الشی الاقتصار نیکو چیزی است میانه روی
کردن وببرکت ان تنی بوشیده شد ودرویشی بر اسود
وکنیزکی ازاد شد واهل بیتی از ذل کفر بعز اسلام
رسیدند وان همه ثمره تواضع وخویشتن شناسی بود ،

Traduction.

On rapporte que le prince des prophètes donna un jour six dirhems à l'émir des croyants Aly, pour qu'il lui achetât une chemise. L'émir des croyants alla au bazar, acheta une chemise fort moelleuse avec l'argent qu'il venait de recevoir, et l'apporta au prophète, qui dit aussitôt après l'avoir vue : « Mon « cœur saigne d'une pareille dépense. » Ensuite, voulant épargner à Aly la honte de prier le vendeur de reprendre sa marchandise, il se rendit lui-même à la boutique du marchand. Ce marchand était juif. « O juif, lui dit le prophète, peux-tu reprendre la che- « mise que tu as vendue? » Le marchand consentit à ce que désirait le prophète et rendit l'argent. Le pro-

phète acheta une chemise grossière et s'en retourna. Dans son chemin il rencontra une jeune fille qui pleurait. « Jeune fille, lui dit-il, que t'est-il arrivé? — Ma « maîtresse, répondit-elle, m'a envoyée chercher de « l'eau; le pied m'a manqué au milieu du chemin, « ma cruche est tombée et s'est cassée, et je n'ose « rentrer à la maison sans eau. » Le prophète donna un dirhem à la jeune fille pour acheter une cruche, il la remplit d'eau et la plaça sur la tête de la jeune fille. « Maintenant, dit-elle, je crains que, rentrant « tard à la maison, ma maîtresse ne me fasse des ré- « primandes. » Le plus grand des prophètes se rendit auprès de la maîtresse de la jeune fille afin d'intercéder pour elle et d'obtenir sa grâce. Cette femme et son mari furent étonnés de l'humilité du prophète et ils ne savaient que dire. En récompense de sa générosité, ils sortirent de leur état obscur, embrassèrent l'islamisme et donnèrent la liberté à la jeune fille. Le prophète dit alors : « La meilleure des choses « est de savoir se borner et de garder la médiocrité « en tout. » De cette manière un corps fut revêtu, une infortune fut soulagée, une jeune fille fut rendue à la liberté et une famille passa de la honte de l'incrédulité à la gloire de l'islamisme. Tout cela fut le fruit de l'humilité et de la connaissance de soi-même.

RÉCOMPENSE DE L'HOMMAGE RENDU A LA SCIENCE.

اورده اند کی امیر اسمعیل احمد سامانی حاکم خراسان
بود و برادر بزرکتر او امیر اسحق بود و بیوسته درخدمت
او بودی روزی یکی از علما بنزدیک وی امد اورا تبجیل
نمود و بجایکاه نیکو بنشاند وجون سخن خود بکفت
وباز کشت امیر اسمعیل هفت کام بر عقب او برفت
جون ان عالم برفت امیر اسحق برادر را ملامت کرد
وکفت ترا حدّ هرکس نکاه باید داشت امیر اسمعیل
کفت شرف وفضیلت علم بسیار است وعذری تمهید
کرد جون ان شب بخفت امیر اسمعیل مصطفی را علیه
السلم بخواب دید که اورا می کوید که جون یکی از
علمآ امت من عزیز داشتی وهفت کام بر عقب او رفتی ما
از حضرت درخواستیم تا ملك ترا باقی دارد وهفت فرزند
تو بر عقب تو ببادشاهی برساند ،

Traduction.

On raconte que l'émir Ismaïl-Ahmed, le Samanide, souverain du Khorasan, avait toujours auprès de lui son frère aîné, l'émir Ishak. Un jour un savant se présenta devant lui pour une affaire importante. Il le reçut avec beaucoup de distinction et le fit asseoir à une place honorable. Après avoir parlé de son

affaire, le savant se retira. L'émir Ismaïl fit sept pas derrière lui. Lorsque le savant fut parti, l'émir Ishak blâma son frère de cette action en lui disant : « Il « faut rester dans de sages limites et n'accorder à « personne plus qu'il ne convient. — La gloire et le « prix de la science sont infinis, » reprit Ismaïl; et il sut bien se justifier de sa conduite. La nuit suivante l'émir Ismaïl vit en songe l'élu de Dieu, qui lui disait : « Parce que tu as honoré un savant de ma na- « tion et que tu as fait sept pas derrière lui, nous « avons demandé à Dieu qu'il t'accorde un règne de « longue durée et qu'il donne la royauté après toi à « tes sept enfants. »

G. DE L.

SINGULIÈRE RÉPONSE D'UN AVARE.

ایک شخص کسی بخیل‌سی دوستی رکھتا تھا ایک دن اس سی کہا مین سفر کو جاتا ہون تین اپنی انگوٹھی مجھی دی تو مین اپنی پاس رکھون جب اس کو دیکھونگا تجھ کو یاد کرونگا اس نی جواب دیا جو مجھی یاد رکھا چاہتی ہو تو اپنی انگلی کو خالی دیکھ کر یاد کرنا کہ فلانی شخص سی انگوٹھی مانگی تھی ان نی نہ دی،

Traduction.

Un individu était lié d'amitié avec un avare. Un jour il lui dit : « Je vais faire un voyage, donne-moi

« ta bague; je la conserverai soigneusement, et en « la voyant je me souviendrai de toi. » L'avare répondit : « Si tu veux te souvenir de moi, tu n'as « qu'à regarder ton doigt, et tu te souviendras alors « d'avoir demandé l'anneau d'un tel et de ne l'avoir « pas obtenu. »

LA PRÉSENCE D'ESPRIT EST PRÉFÉRABLE A LA FORCE.

اکبر نی بیربل سی پوچھا کہ لڑائی کی وقت کیا کام آتا ھی بیربل نی عرض کیا کہ جہان پناہ اوسان بادشاہ نی کہا ھتھیار اور زور کیون نہیں کہتا بیربل نی کہا جہان پناہ اگر اوسان خطا ھو جاوی تو ھتھیار اور زور کس کام آوی ،

Traduction.

Akbar demanda un jour à son ministre Birbal quelle était la chose la plus utile au moment du combat. « C'est, lui répondit Birbal, la présence « d'esprit. » Le roi exprima son étonnement de ce qu'il ne parlait ni des armes ni de la force. Birbal lui dit : « Quand la présence d'esprit manque, à quoi « servent les armes et la force? »

G. T.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 12 février 1836.

Le râdja Kali Krichna Bahadour écrit au conseil pour le remercier de sa nomination comme membre étranger de la Société. Il sera fait mention de cette lettre au procès-verbal.

M. le conseiller de Macedo écrit au conseil en lui adressant un exemplaire de son mémoire intitulé *Additamentos á primeira parte da Memoria sobre as verdadeiras epocas em que principiarão as nossas navigações no Oceano atlantico,* 1 vol. in-4°. Les remercîments du conseil seront adressés à M. de Macedo.

M. Meifredi aîné écrit au conseil pour lui adresser un mémoire intitulé *Extrait d'un mémoire sur Taxile*, par A. Court. On arrête que les remercîments de la Société seront adressés à M. Meifredi, et le mémoire précité sera renvoyé à la commission du Journal.

M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, écrit au conseil pour solliciter une décision de la part de la Société relativement aux deux ouvrages laissés inachevés par M. Klaproth, le *Dictionnaire mantchou* et la *Grammaire géorgienne*. Le conseil arrête, relativement au Dictionnaire mantchou, que le mémoire des frais déjà faits sera demandé à l'Imprimerie royale, et relativement à la Grammaire géorgienne, que cet ouvrage sera continué par M. Brosset, et qu'il en sera donné avis à M. le directeur de l'Imprimerie royale.

M. Reinaud rend compte du progrès de l'impression du texte arabe de la Géographie d'Aboulfeda; douze feuilles de texte sont composées, et huit déjà tirées.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 février 1836.

Par l'auteur. *Gothicæ versionis epistolarum divi Pauli ad Galatas, ad Philippenses, ad Colossenses, ad Thessalonicenses primæ quæ supersunt ex Ambrosianæ Bibliothecæ palimpsestis deprompta cum adnotationibus*, edidit Carolus Octavius CASTILLIONÆUS. Mediolani, 1835. In-4°.

Par l'auteur. *Additamentos á primeira parte da Memoria sobre as verdadeiras epocas em que principiarão as nossas navigaçoes e descobrimentos no Oceano atlantico*, por Joaquim José da COSTA DE MACEDO. Lisboa, 1835. In-4°.

Par l'auteur. *Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*, 6e série. Saint-Pétersbourg, 1835. In-4°.

Par l'auteur. *De Il-Chanorum seu Chulaguidarum numis commentationes duæ*, auctore Ch. M. FRÆHN. In-4°.

Par M. de Paravey. *Note extraite de l'Écho du Monde savant, sur le Mémoire relatif à l'origine japonaise, arabe et basque de la civilisation des peuples du plateau de Bogota, dans l'Amérique du sud, et au nom* Fou-sang *de l'Amérique, en chinois*, par M. DE PARAVEY.

Par les rédacteurs. *Bulletin de la Société de géographie*, 2e série, tome IV, n° 24, décembre.

Par les rédacteurs. *The Quarterly journal of Education*, n° 19. Londres. In-8°.

Par l'auteur. *Pétition adressée aux Chambres pour solliciter une loi qui autorise l'établissement d'un système général d'échange de doubles de livres et d'objets d'art existant dans les collections, les musées, les bibliothèques du royaume, avec les établissements du même genre qui existent dans les divers états de l'Europe*, par M. Alexandre VATTEMARE, électeur de Seine-et-Oise. In-4° de 16 pages.

RAPPORT SUR LES LIVRES EN LANGUE DE L'OSSÉTHI PRÉSENTÉS AU NOM DE S. A. R. LE PRINCE THÉIMOURAZ, LE 9 OCTOBRE 1835.

Trois volumes ont été offerts à la Société asiatique dans sa dernière séance, au nom de S. A. R. le prince Théimouraz. C'est, en suivant l'ordre des dates de leur impression, 1° un livre de prières en langue géorgienne et d'Osséthi, imprimé en 1820, à Tiflis, tout en caractère géorgien ecclésiastique dit *khoutzouri;* 2° un livre de prières de la messe, également dans les deux idiomes ci-dessus indiqués, et en caractère géorgien ecclésiastique, imprimé à Moscou en 1821. On remarquera dans ces ouvrages l'introduction d'un nouveau signe inconnu aux anciens Géorgiens, et qui a été inventé au milieu du dernier siècle par le patriarche Antoni, pour exprimer l'*e* muet entre plusieurs consonnes, comme le ը *iet* arménien. Dans l'alphabet, il occupe la quinzième place, celle du ⴍ *in*, et se prononce comme un *i* sourd approchant de l'*o*. Antoni, dans sa grammaire, s'étend longuement sur l'utilité de ce signe parasite en géorgien; mais le prince Théimouraz, sur le manuscrit de cet ouvrage qu'il nous a envoyé, a joint de sa main une note, où il critique vivement pour sa langue cette innovation.

Dans le troisième volume, qui est un simple syllabaire, deux autres signes tout à fait nouveaux ont été créés par l'auteur : 1° *z*, pour exprimer un *a* sourd dont le son se rapproche de la syllabe *eu* française. Cette lettre occupe le huitième rang, et remplace le ჱ *he* géorgien. 2° *j* occupe la place du ჲ *hie* géorgien, et se prononce comme le й des Russes.

Le traducteur de ces trois ouvrages est un certain Ialghouzidzé, diacre d'Osséthi, qui, du temps du roi Éréclé II, vint en Géorgie, apprit la philosophie et la théologie sous l'archevêque de Tsilcani, J. Caroumidzé, qui fut ensuite attaché aux bureaux de l'administration du Caucase pour les Russes, et s'employa activement à la conversion de ses compatriotes au

christianisme. Il mourut à Tiflis du choléra, en 1830, et sa perte fut vivement regrettée. C'est le donateur lui-même qui nous apprend ces circonstances dans une note manuscrite.

Les volumes dont je parle sont curieux en ce qu'ils donnent à l'Europe le premier échantillon de la langue des montagnards de l'Osséthi en caractères employés par cette nation même, pour rendre les sons qui lui sont propres. On n'avait jusqu'ici d'autres notions, à ce sujet, que celles qui sont contenues dans un abrégé de grammaire osse, inséré par feu M. Klaproth à la suite de son *Voyage au Caucase et en Géorgie*, qui est, sans contredit, l'un de ses meilleurs ouvrages.

L'appendice de M. Klaproth renferme, outre de légers aperçus de grammaire, un vocabulaire de huit cents mots environ, et le texte du *Credo;* le tout transcrit en caractères européens, mode bien imparfait pour faire connaître une langue étrangère, auquel cependant il a fallu s'en tenir à une époque où l'on ignorait encore quels signes seraient affectés à rendre les vocables de cet idiome nouveau.

L'alphabet osse se compose de trente-deux signes, cinq de moins que celui des Géorgiens. La supression est tombée sur les lettres doubles, si fréquentes dans ce dernier idiome.

La langue est sonore, pleine de voyelles et de lettres fortement articulées; sous ce rapport, elle convient bien au sol; mais elle est soumise à de certaines lois d'euphonie qui adoucissent les consonnes de certains ordres en contact avec d'autres d'un ordre différent. La plupart des noms sont terminés en *ad,* et les adjectifs en *ag, on,* où l'on reconnaît les terminaisons arménienne et persane. Les verbes m'ont paru avoir, dans leur conjugaison, quelque rapport avec celles de la Perse, de l'Arménie et de la Géorgie. Plusieurs verbes sont formés d'un adjectif et de l'auxiliaire *kaniu* (je fais). Il y a un grand nombre de prépositions et de post-positions, la plupart gouvernant le génitif ou un autre cas marqué par la finale *ma,* qui me paraît avoir de l'analogie avec le მართ *mart* géorgien, *vers.* Les cas que j'ai reconnus sont le génitif, terminé en *i,* le datif en *en,* l'ablatif en *ei,* le final en *ma,* et un

autre qui marque le motif pour lequel on fait une chose. Le pluriel se marque par les mêmes finales, précédées de la lettre *th*, nominatif *tha*, génitif *thi*, datif *than*, ablatif *thei*, etc. Le superlatif absolu et le comparatif sont caractérisés par la finale *dar*, où M. Klaproth voit avec raison le comparatif grec *teros*, et le persan *ter*. Les pronoms possessifs dérivés des personnels *me* moi, *dawan* toi, *ou* lui, se confondent souvent, comme préfixes, avec le nom auquel ils se rapportent.

Enfin, quant à l'étymologie de la langue, sur huit cents mots du vocabulaire déja cité, on en rencontre au moins un dixième qui peuvent, sans effort, être ramenés à une origine indo-européenne. Par exemple, *ouitten, savoir, voir,* videre; *staleh,* étoile, etc.

Lorsque les trois ouvrages en question auront été complétement analysés, travail que rend facile une traduction littérale d'un texte composé de phrases courtes et simples, où le retour des mêmes idées ramène souvent les mêmes mots, on peut espérer de posséder un bon lexique d'au moins quinze cents mots, une grammaire, sinon complète, au moins composée de règles sûres et précises, et le moyen de vérifier, par la philologie, les traditions des peuples de l'Osséthi sur leur nom d'*Iron* et leur affinité avec la Perse. Cette affinité n'est déjà plus problématique depuis les nouvelles recherches des savants; on pourra la démontrer.

Un autre fait curieux se rattache à ceux dont j'ai fait l'exposition.

C'est une opinion généralement reçue que l'Ibérie caucasienne a dû l'invention de ses caractères au savant Mesrob. Cette opinion, émise par Moyse de Khoren, appuyée et répétée par tous les auteurs arméniens, a été popularisée en France par un savant illustre, M. Saint-Martin; mais les Géorgiens ne l'admettent point. Bien au contraire, le savant prince Théimouraz, dans un manuscrit envoyé il y a quelques années à la Société asiatique, soutient que les caractères géorgiens ont été inventés par Pharnawaz, premier roi de ce pays. Il va jusqu'à dire que ce prince, très-instruit d'ailleurs dans

les lettres divines et humaines, voulut que dans sa nation les prêtres et les guerriers eussent chacun leur écriture, et qu'il fonda la distinction des caractères et des styles.

Malgré tout mon respect pour le royal auteur, j'assure qu'il me restait à cet égard quelques doutes, et que je craignais ici qu'il n'eût cédé à l'influence de l'esprit national; mais cette opinion peut ne pas paraître absolument invraisemblable. En effet, les Géorgiens regardent leur langue comme un idiome *sui generis*, remontant à la plus haute antiquité. Cette thèse a été développée avec beaucoup de force dans un mémoire inséré dans la Gazette littéraire de Tiflis du 1er janvier 1835, et dans un autre mémoire manuscrit très-étendu, où l'auteur essaie de réfuter ce que j'ai dit à ce sujet dans le numéro du Journal asiatique de novembre 1834.

Quoi qu'il en soit, il faudra convenir que l'Arménie était loin de pouvoir fournir à la Géorgie, sa voisine, deux séries de caractères au ve siècle, puisque le musée de Saint-Pétersbourg possède des monnaies géorgiennes antérieures à l'introduction du christianisme dans cette contrée. Ces monnaies ont été lues et expliquées à M. Fræhn par le prince Théimouraz. J'aurais bien souhaité qu'il m'en envoyât en même temps un dessin exact. Ainsi la Géorgie, non-seulement ne devrait rien à l'Arménie, en fait de langue, d'alphabet et de littérature; elle lui aurait même fourni anciennement, et serait destinée à lui fournir encore, dans l'avenir, des éléments de science et de civilisation. Br.

OUKAZE IMPÉRIAL RÉGLANT LE TITRE ET LE RANG DES PRINCES GÉORGIENS DOMICILIÉS EN RUSSIE.

« Tout ce qu'il y a de princes véritablement du sang royal « de Géorgie, vivant en Russie sous la protection du gouver- « nement impérial, reçoit et a toujours reçu, et recevra dé- « sormais dans les rescrits impériaux, dans les rapports avec « l'administration suprême, avec les grands et les petits, un

« titre correspondant à sa haute origine. Par exemple, tant « que vécut Giorgi XIII, roi de Karthli, de Cakhéthi et autres « lieux, il gouverna ces pays en prince indépendant. Plus « tard, ses fils et ses frères se retirèrent sous la protection de « la Russie. L'empereur Alexandre, d'heureuse mémoire, et « depuis, l'empereur Nicolas, confirmèrent aux fils, aux gen- « dres et aux brus de ces princes, appartenant réellement au « sang royal, mais non aux simples parents éloignés, la jouis- « sance de leurs titres anciens. Le 25 avril 1833, un oukaze « adressé au sénat ordonnait que les rois du haut Karthli et « de l'Iméréthi, leurs fils, filles et belles-filles, reçussent les « titres et les honneurs qui conviennent aux membres des fa- « milles souveraines. Mais quant à ceux qui ne sont point fils « de roi, leur propre père n'ayant point porté le titre royal, « mais qui sont seulement fils de pères nés d'un roi, ou sim- « plement petits-fils de rois, le titre de *prince royal* ne leur « sera point déféré. Ceux-là jouiront de ce titre, qui étaient fils « de roi, dit l'oukaze, et qui aujourd'hui sont sous notre pro- « tection. Ce n'est pas le titre de *éclat* (ბრწყინვალება *brtsqin-* « *waleba*) qui se donne aux fils de rois, cette appellation étant « propre aux thawads; on appelle le souverain *méphé ouma-* « *ghlési* (roi très-haut, მეფე უმაღლესი); le prince royal porte « le titre de *très-haut* ou *très-brillant* (*ouganathléboulési* უგანათ- « ლებულესი); quant aux aznaours, on leur accorde le *noble* « (კეთილ-შობილი bien né); au bourgeois, l'*honorable* (*pativit* « პატივ-ცემული); en écrivant donc à un fils ou fille de roi, « la suscription doit être, *à sa hautesse*, *à sa splendeur* (მათს « უმაღლესობასა, უგანათლებულესობასა); pour un thawad, *à son* « *éclat* (მათს უბრწყინვალესობასა); pour un aznaour, *à sa no-* « *blesse* (მათს კეთილშობილებასა), ou avec le superlatif; pour un « bourgeois, *à son honneur* (მათს პატივ-ცემულებასა), ou avec « le superlatif également[1]. »

Ces remarques ne paraîtront peut-être pas indifférentes à ceux qui connaissent l'organisation de la société russe, et

[1] Extrait d'une lettre adressée à M***.

l'importance que l'on y attache aux titres de chacun. Quant à la composition de ces noms géorgiens au superlatif, c'est une particularité de la langue qui n'a pas de correspondant en français. En grec, beaucoup de noms prennent les formes propres au superlatif et au comparatif; par exemple, βέλτιστος, βελτίων, de βέλος, etc.

Dans les provinces du Caucase, le gouverneur général est décoré par les Géorgiens du titre d'*éclatant;* ainsi il est considéré comme égal à un thawad, ce qui est le plus haut degré de noblesse. Le traducteur de ce fragment reçoit du prince le titre de *noble;* ainsi, malgré son obscurité, il est élevé, dans la correspondance, au titre de l'*aznaour,* qui est le second degré. J'observe en terminant que, dans les suscriptions, le pronom possessif est toujours celui du pluriel avec le nom qu'ils accompagnent au singulier, bien qu'on ne parle qu'à une seule personne, et que même dans le courant de la lettre on se permette de la tutoyer. Le *tu* est admis envers un supérieur, mais le *vous,* et souvent la troisième personne, sont recherchés comme plus respectueux.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE A M. ***.

. . . . . . Je suis extrêmement occupé de ce que vous m'avez demandé (il s'agit de questions relatives à l'histoire de la Géorgie). Ma réponse sera courte d'abord, mais j'espère que vous vous en contenterez. Croyez bien que je fais les plus grands efforts, et que j'ai jusqu'ici rassemblé et feuilleté à cet effet plus de cent volumes : ce que j'ai entrepris, c'est pour ma satisfaction propre et pour l'honneur de mon nom, comme aussi pour ne point avoir à vous offrir un travail trop imparfait. Pour commencer, vous aurez un abrégé contenant des notions suffisantes sur l'histoire de la Géorgie, Ibérie ou Sakarthwélo; j'ai là-dessus des matériaux assez abondants pour votre instruction : plus tard, je me mettrai à les rassembler en un travail qui puisse être présenté à votre noble Société,

sans être tout à fait indigne d'elle. C'est une si grande entreprise d'écrire l'histoire, qu'on ne peut la comparer à aucune autre, et que celui qui s'en charge ne saurait y mettre trop d'attention. Je me propose, avec la grâce de Dieu, de composer deux histoires : l'une courte, mais suffisante pour qui veut connaître la *Géorgie*; l'autre plus longue et plus développée, et encore plus difficile à conduire à sa fin; j'espère pourtant y arriver, si je vis, avant dix-huit mois. Ne vous hâtez pas d'écrire quoi que ce soit sur ces matières. Nuit et jour, je m'occupe de ce travail, et je le transcris de ma propre main, ne voulant pas le confier à quelque main inhabile. Aussitôt que l'abrégé dont je vous parle sera achevé, ce qui aura lieu d'ici à Noël, ou dans deux mois, je vous l'enverrai. Pardonnez-moi, si j'ai tant tardé; ce n'est point négligence, mais l'effet de mes occupations. Vous aurez bientôt le tout, et j'espère que vous serez mon interprète.

BIBLIOGRAPHIE.

La Société biblique de Londres a fait publier à Saint-Pétersbourg une traduction du Nouveau-Testament en mantchou, qui a été faite par M. Lipposoff. Elle a été imprimée par les soins de M. Georges Borrow, et elle forme un beau volume sur un papier qui imite le papier chinois.





JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1836.

DE L'ARMÉNIE.

De l'action directe et puissante du christianisme sur la société arménienne. — Comment, après sa soumission à la foi chrétienne, la liberté spéculative de l'esprit n'a pas été suffisamment respectée. — De son schisme. — De l'histoire du patriarche Jean VI, surnommé l'*historien*.

TRADUCTION DE SA PRÉFACE, FAITE SUR UN MANUSCRIT ARMÉNIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

« Bien que nous autres Arméniens, nous ne soyons « qu'un petit peuple, d'une population assez res- « treinte, d'une puissance fort secondaire, ayant été « maintes fois asservis par nos voisins, cependant « notre pays a été le théâtre d'un grand nombre de « faits éclatants, dignes d'être consignés dans l'his- « toire [1]. »

[1] զի թէպէտ և եմք ածու փոքր և թուով յոյժ ընդ. փոքու սահմանեալ և զօրութեամբ տկար և ընդ. այլով յոլով

Le point essentiel dans l'étude d'un peuple quelconque n'est pas seulement de connaître les faits de sa vie politique, de déterminer plus ou moins exactement la place géographique qu'il occupe sur ce globe et d'approfondir la langue qu'il parle, en sorte qu'on puisse la classer avec justesse dans l'une ou l'autre des principales familles qui divisent scientifiquement les idiomes du genre humain. Non, il est encore un travail plus important qui doit surtout fixer l'attention de l'historien ou du critique : c'est de pénétrer l'enveloppe qui recouvre toute l'existence de ce même peuple et de surprendre dans les mystérieuses profondeurs de son organisme le principe intellectuel qui le fait mouvoir et agir, en lui donnant ce caractère propre qui le distingue des autres peuples faisant partie, comme lui, de la famille générale de l'humanité.

Chaque nation n'étant à proprement parler qu'un grand individu collectif, elle doit nécessairement avoir, comme chaque homme, son esprit et son génie propres. Ce qui peut paraître, au premier coup d'œil, obscur et incertain, se dessine sous le regard observateur de l'analyse d'une manière nette et tranchée. Ainsi lorsqu'on prétend que tel peuple n'a rien qui le caractérise ou le différencie, on ne porte ce jugement que faute de données suffisantes

ամբողջ նուաճեալ թագաւորութեանս, սակայն բազում մեծամեծ արութեան գտանին գործեալ և՛ ի մերում աշխարհիս, և արժանի գրոց յիշատակի ։ Moyse de Chorène, éd. de Venise, c. III, page 20.

ou d'après des observations qui manquent d'exactitude.

L'histoire des principaux peuples de l'Asie confirme ce que nous avançons. En effet, si nous portons nos regards sur la Chine, nous y découvrons dans l'individualité de sa nation un caractère particulier, résultant de sa constitution sociale et religieuse, qui ne pourra jamais se confondre avec celui de l'Inde, par exemple; et si de cette péninsule nous remontons dans la Perse ancienne, nous trouverons encore dans l'esprit militaire et actif de ce peuple un trait essentiel qui lui donne une physionomie tout autre qu'à la nation, divisée primitivement en quatre castes hiérarchiques, régie sacerdotalement, et que distingue son entraînement vers la vie contemplative et quiétiste.

Il en est de même de tous les autres peuples de l'Orient; mais ce serait nous écarter de notre but que de répéter cette même observation, puisque nous nous proposons seulement de l'appliquer à la nation arménienne.

Nous pensons que, relativement à cette nation, la critique philosophique n'a peut-être pas suffisamment considéré, dans l'appréciation de son esprit littéraire et de son état social, l'action directe et puissante que le christianisme a exercée sur elle. Tous les autres peuples de l'Orient ont presque généralement résisté à son influence : voyez la Chine, l'Inde, la Perse et l'Arabie. L'Arménie seule avec la Syrie céda au mouvement religieux qui chan-

geait la face de l'empire grec et romain en Asie : bien plus elle embrassa la foi nouvelle avec toute l'ardeur d'un jeune néophyte, et le ciel récompensa son dévouement; car c'est à partir de cette époque qu'elle occupe proprement un rang plus important dans l'histoire des monarchies asiatiques, et qu'elle forme un corps de nation mieux distinct et plus compact.

Le christianisme en s'étendant en Arménie régénéra ce royaume et lui donna une nouvelle existence. On peut même affirmer que, s'il n'était entré dans les voies de régénération religieuse ouvertes devant lui, sa mort politique était inévitable. Effectivement la Perse, qui convoitait depuis longtemps sa conquête définitive, et qui lui avait suscité pendant des siècles de sanglantes guerres, était parvenue à mettre cet état dans sa dépendance, et les Arsacides dominaient à la fois la Perse et l'Arménie.

Lorsque la foi chrétienne eut été annoncée à la nation arménienne, cette nouvelle religion opéra une scission morale, profonde et perpétuelle entre elle et le peuple sectateur de Zoroastre. Les Arméniens sentirent se rallumer en eux avec une force plus intense la haine qu'ils portaient à leurs oppresseurs, et ils comprirent mieux que jamais la nécessité de défendre et de reconquérir leur indépendance nationale.

La révolution intellectuelle produite par l'Évangile eut encore un effet plus prompt et plus sensible. La transition du paganisme à la religion chrétienne

fut réellement pour l'Arménie le passage des ténèbres à la *lumière;* et le nom d'*Illuminateur* décerné au patriarche saint Grégoire, qui prêcha le premier la foi de J. C. dans ces contrées, en est une preuve irrécusable.

Avant la venue de ce saint civilisateur, nous voyons que l'Arménie n'avait point participé au mouvement intellectuel des Grecs et des Syriens qui l'avoisinaient; et l'ignorance était si complète, que les anciens rois n'avaient pas d'historiens nationaux capables de transmettre dans leur langue les annales de leurs règnes, et ils ne nous sont connus que par les chroniques composées en grec et en syriaque, que consulta Moyse de Chorène qui fait lui-même cette remarque [1]. Les Arméniens, comme tous les peuples encore enfants, n'avaient pour perpétuer les souvenirs de leur histoire, que des chants populaires, conservés assez longtemps par les montagnards qui les répétaient au son des instruments et en formant des chœurs de danse [2]. Le culte du feu importé de la Perse dans l'Arménie à une époque qu'il serait difficile d'assigner, y avait jeté de profondes racines, principalement dans le territoire sacré de Daron [3], et sans doute il ne pouvait s'introduire dans ce pays sans le cortége des

[1] Moyse de Chor., édit. de Ven., chap. III, pages 20, 22.

[2] Moy. de Chor., édit. de Ven., liv. I, pages 44, 53.

[3] Agathan., *Hist. de S. Grég.*, page 127; Zénob., *Hist. du pays de Daron.* Venise, 1832, pages 21, 30. Moyse de Chor., pages 185, 339.

autres idées persanes, théologiques et philosophiques. Cependant nous ne trouvons aucune trace historique de l'existence de cette doctrine, qui nous porte à conclure qu'elle ait été utile à l'avancement intellectuel du peuple, et il est plus probable qu'elle était conservée secrètement par la hiérarchie sacerdotale, qui trouvait là son profit, comme dans l'Inde et dans l'Égypte, à entretenir les masses dans leur ignorance.

Nous sommes donc conduits à reconnaître que l'esprit arménien se développa sous l'influence de l'idée chrétienne, puisque la traduction des livres saints exécutée sous la direction de saint Sahag est le premier monument littéraire de la langue arménienne et le travail qui la forma, en l'élevant soudainement au plus haut degré de perfection et de régularité. Cette traduction est le premier anneau de la longue chaîne formée par les écrivains qui se sont succédé de siècle en siècle jusqu'à nos jours, et ce fut un de ces pieux traducteurs, saint Mesrob, qui, suivant la tradition, inventa l'alphabet arménien[1], et couvrit la face du pays d'écoles et d'autres

[1] Nous ne pensons pas que les lettres arméniennes aient été empruntées exclusivement aux Grecs, selon l'opinion de quelques savants. Comment se trouverait-il dans l'alphabet arménien quatorze caractères de plus que dans l'alphabet grec? Les plus anciens écrivains, ne sachant comment expliquer cette invention, l'attribuent à une révélation de l'Esprit-Saint (Lazare de Parbe, *Hist. arménienne*, page 29). Toutefois une comparaison attentive des alphabets zend et syriaque avec celui-ci y fait découvrir la plus grande analogie, soit pour le son de certains caractères, soit pour leur valeur numérique; et nous serions porté à croire que leur inventeur l'a rédigé

fondations pieuses pour l'éducation du peuple et de la jeunesse.

La révolution religieuse fut si intime et si complète, que nous voyons comme une nation nouvelle sortir du sein du christianisme et se produire sur la scène de l'Orient civilisé. Semblable au catéchumène, qui, en entrant dans la grande communion chrétienne, abjure ses erreurs avant de recevoir le sceau du baptême, et promet de quitter ses anciennes habitudes, pour vivre de la vie sainte et sévère de l'évangile, la nation arménienne, convertie à la voix de saint Grégoire, renverse les temples des dieux, proscrit leurs prêtres et abolit tous les signes et les monuments du culte païen, pour rompre à jamais avec le passé et tous ses souvenirs profanes [1].

A voir le nombre prodigieux des anachorètes, des retraites d'hommes et de saintes vierges, et la hiérarchie imposante des prêtres et docteurs, des évêques et archevêques relevant tous du patriarche suprême, on croirait que l'Arménie s'est transformée subitement en une vaste corporation reli-

d'après la connaissance comparée de ces deux systèmes graphiques. L'Arménie a toujours été soumise à la double influence de la Syrie et de la Perse; et certains historiens prétendent en outre que Mesrob avait été en Mésopotamie chercher les caractères qui portent son nom. Büttners, *Vergleichungstaf. Kopp semitische Palaögraphie in s. Schriften der Vorzeit.* 1821, II S, 239 ff; *Dessen Vermuth. über die armenische u. indische Schrift,* S 340.

[1] *Hist. de Zénob,* p. 40, 55.—Moyse de Chor., liv. II, chap. XXXII. —Tchamtch., *Hist. univers.* Ven. 1784, in-8°, p. 376.—Agathan, *Hist. de S. Grég.*, p. 621; édit. in-16.

gieuse. Ce qui sans doute avait favorisé et hâté ce changement, c'est que le pouvoir temporel représenté par Tiridate, qui, en courbant la tête sous la main de saint Grégoire pour recevoir le baptême, parut accepter comme une investiture nouvelle de la royauté, demeura, dès le principe, soumis à la puissance spirituelle des patriarches. L'état et l'église marchaient de front dans les mêmes voies; il y avait harmonie dans la société, et pendant quelque temps elle prospéra.

Cependant, comme il ne tarda pas à se manifester au sein de cette même société une perturbation véritable et tellement forte, qu'elle entraîna la nation dans une série de désordres et de malheurs qui l'ont fait comparer, sous ce rapport, à la nation juive, puisque comme elle, nous la voyons à plusieurs reprises emmenée partiellement en captivité, et dispersée aujourd'hui aux quatre vents du ciel; nous devons rechercher le vice interne de sa constitution, et avec quelque attention nous le trouverons dans la violation d'une loi fondamentale de la nature humaine, comme nous allons essayer de l'exposer.

Il est nécessaire d'entrer ici dans quelque développement net et succinct afin de faire comprendre ce qui semblerait au premier coup d'œil contradictoire; car, dirait-on, si la société arménienne était essentiellement religieuse, comme vous le dites, comment se fait-il qu'une société reposant sur sa véritable base, la religion, soit ébranlée par des se-

cousses aussi fréquentes et livrée aux maux politiques les plus graves?

Nous répondrons que précisément la cause latente du mal social de l'Arménie réside dans son attachement immobile et faux à la foi religieuse, lequel étouffa l'esprit philosophique de raison, sans réunir la nation à la grande communion chrétienne.

Or, l'intelligence de l'homme se compose de deux ordres essentiellement distincts et non moins nécessaires l'un que l'autre à son entier développement : le premier ordre que nous nommerons *ordre de foi* ou *divin*, se composant de l'ensemble des croyances traditionnelles et universelles qui ne sont elles-mêmes que les vérités premières, base de la religion, telles que la foi à l'existence de Dieu, à la déchéance primitive de l'homme et à sa réhabilitation; le second ordre que nous appellerons *ordre de raison* ou *de conception*, lequel n'est que l'esprit philosophique, cherchant à *concevoir* ses croyances ou se livrant à ses propres spéculations qui ouvrent devant lui le domaine illimité de la *science*. Et ceci est l'homme tout entier, considéré comme être intelligent, puisque croire et raisonner est le double mode d'exercice sous lequel se manifestent toutes les facultés de l'intelligence. Le second ordre est proprement *humain*, et s'il se développe parallèlement avec l'autre, l'intelligence accomplissant par là même la double loi de sa nature, il y aura en elle équilibre et harmonie.

Qu'au contraire l'un ou l'autre de ces deux ordres

prédomine exclusivement, il y a désordre et anarchie. Si, par exemple, la raison se sépare de la foi, et ne la prend point comme son point de départ et sa règle, elle est promptement acculée au septicisme; et la société, où la plus grande partie des intelligences a également consommé ce divorce, ayant ébranlé l'unique fondement de la religion et de la morale, se précipite ouvertement à sa ruine.

Si, d'un autre côté, dans une société, les esprits s'arrêtent et se concentrent dans l'ordre de foi, il y a alors immobilité intellectuelle et quiétisme, et la raison, gênée dans son libre exercice, s'altère et dépérit.

Voilà ce que nous remarquons dans la société arménienne, et c'est à cette cause qu'il faut attribuer et les malheurs politiques qui l'affligèrent, et l'uniformité de sa littérature.

En effet, pour nous arrêter d'abord à la seconde considération, il y eut une rupture tellement complète et irrévocable entre la langue et le passé de l'Arménie livrée au culte du magisme, et l'état nouveau de l'Arménie convertie par saint Grégoire et gouvernée par saint Tiridate, que nous rencontrons dans les écrivains du premier siècle littéraire peu de vestiges des croyances et des idées que les anciennes relations politiques de la nation avec la Perse d'une part et la Grèce de l'autre, et son voisinage avec la Palestine qui y versa même à diverses époques de nombreuses colonies d'émigrés, auraient dû répandre et développer. La crainte que la nation

ne fût entraînée de nouveau vers l'idôlatrie, par la connaissance des idées païennes, était louable sans doute, et nous devons applaudir au zèle des premiers patriarches qui cherchèrent par tous les moyens possibles à consolider la conquête qu'ils avaient faite à l'église. Cependant la vérité ne doit jamais redouter de se trouver en face de l'erreur et de lutter corps à corps avec elle, puisqu'il est de sa nature et de sa destinée d'être toujours triomphante.

Cette frayeur nous a privés des riches et lumineux renseignements que nous avions droit d'attendre des Arméniens, placés près des nations les plus anciennement civilisées de l'Orient, telles que les Chaldéens, les Syriens, les Persans et les Grecs, et qui, parfaitement à portée de juger et de connaître leurs doctrines, leurs lois et leurs institutions, auraient pu contribuer puissamment à compléter notre connaissance de l'antiquité. Mais ils s'inquiétèrent peu de ce qui se passait chez les autres, et ils ne s'occupèrent que d'eux-mêmes. Si quelqu'un entreprend un ouvrage sur ces matières, il manque ou de largeur dans ses jugements, ou de la connaissance nécessaire pour les appliquer convenablement.

C'est l'exemple que nous offre Jesnik, auteur remarquable par sa diction pure et élégante, qui a fait un traité spécial *sur le culte des anciens*. La matière était belle et vaste, et il pouvait nous apprendre des choses fort curieuses sur le magisme et le dualisme, et les autres croyances religieuses des païens.

Mais il juge ces sujets en docteur chrétien nouvellement converti ou comme un professeur de théologie aux arguments puérils et scolastiques. Il ne pénètre point au fond de ces grandes erreurs qui remuèrent toutes les intelligences de l'Orient dans l'antiquité; il s'arrête à la superficie des choses, dénature quelquefois les croyances et les traditions de ses adversaires, soit qu'il ne les ait pas comprises, ou bien qu'il veuille se donner plus de facilité à les réfuter; comme si les dogmes eux-mêmes du christianisme, lorsqu'ils ne sont pas envisagés d'une manière large et complète, ne pouvaient donner prise à de fortes objections[1].

La traduction arménienne des saintes lettres, qui, comme nous l'avons fait observer, est le plus ancien monument de la littérature nationale, devint comme le type et la pierre angulaire de tous les autres travaux. L'admiration que cet œuvre devait inspirer, en ne l'envisageant ici que sous le rapport de l'art, était certes bien légitime, car généralement cette traduction est pleine d'élégance, de correction et de majesté de style. Mais pourquoi s'attacher servilement à la lettre comme les juifs, et croire que, dans tout autre travail littéraire, il faille nécessairement reproduire la couleur, la forme et les expressions de l'Ancien et du Nouveau-Testament? C'est cependant ce que l'on rencontre à chaque instant chez leurs meilleurs auteurs, comme

[1] Jesnik, Venis., édit. in-18, liv. II, pages 116, 133, 142, 156, 165, 167, etc. etc.; liv. III, *passim*.

chez les rabbins, et nous ne citerons ici pour exemple que le poëme de saint Nersès sur la prise d'Edesse. Bien que le sujet fût tout historique, néanmoins l'éloquent auteur fait continuellement allusion aux Saintes Écritures, ce qui tient toujours le lecteur en haleine afin de bien saisir la double acception des mots, et ce qui suppose en même temps chez lui une connaissance approfondie des textes sacrés, aussi nécessaire que celle de l'Alcoran pour la lecture de plusieurs auteurs arabes ou persans postérieurs à l'hégire.

La sève du génie arménien fut arrêtée par cet esprit d'imitation qui avait son principe dans un respect religieux trop exclusif, et le reste de ses productions en porta plus ou moins l'empreinte. On craignit d'être original et de se livrer à ses propres conceptions, et voilà pourquoi les premiers écrivains manifestèrent un penchant à traduire les auteurs grecs ou syriens les plus remarquables, plutôt que d'en user comme de sources et de modèles utiles; et plus tard on ne fit, pendant plusieurs siècles, que des traductions. Toutefois, sous ce rapport, la littérature arménienne mérite aussi notre reconnaissance, comme le prouvent les publications récentes faites à Venise par les méchitaristes, des traductions d'Eusèbe et de Philon, et nous devons regretter que de cette multitude prodigieuse d'auteurs classiques de l'antiquité, qui avaient été sans doute fidèlement traduits, il ne nous en soit parvenu intact qu'un petit nombre.

Le célèbre abbé Méchitar, en fondant, au commencement du dernier siècle, un monastère de religieux qui font revivre dans les lagunes de Venise l'ordre savant des Bénédictins de Vannes et de Saint-Maur, a ouvert de nouvelles voies à l'esprit littéraire de sa nation; et la variété toujours croissante des ouvrages qui sortent journellement de leurs magnifiques presses orientales, prouve suffisamment que la nouvelle direction imprimée à la pensée y est forte et large comme l'âme du moine régénérateur, et que nous devons concevoir les plus belles espérances sur l'avenir de la seconde époque littéraire qu'il a commencée [1].

Maintenant, pour revenir à l'autre point que nous voulons prouver, si nous considérons l'influence qu'exerça sur la condition politique de l'Arménie sa concentration trop exclusive dans l'ordre de foi, ce qui l'empêcha de suivre le mouvement progressif de l'église-mère d'Occident, nous reconnaîtrons que la première ferveur chrétienne qui poussait les âmes à la vie extatique et contemplative, ayant été modifiée par l'esprit éminemment disputeur et sophistique des Grecs, la nation fut entraînée dans les voies de l'argumentation théologique et des que-

[1] Pendant son séjour au couvent arménien de Saint-Lazare, où il avait été pour visiter la bibliothèque orientale des pères et se perfectionner dans l'étude de leur langue, l'auteur de cet article a publié une Histoire religieuse et littéraire de cette petite île justement remarquable, et qui attire chaque jour les nombreux étrangers passant à Venise. En reconnaissance les pères l'ont nommé membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare.

relles religieuses. Dès le commencement du ve siècle on croirait voir une nation tout entière de théologiens s'érigeant en concile perpétuel et discutant avec le plus vif acharnement les questions controversées dans l'église.

Les querelles et la condamnation d'Arius, de Nestorius et d'Euthychès eurent un profond retentissement dans l'Arménie. Elle prit fait et cause dans ces affaires, et pendant que les empereurs de Constantinople convoquaient des conciles, le patriarche, de son côté, assemblait les *vartabieds* et les évêques pour discuter et examiner les mêmes questions.

Or, en 451, lors du fameux concile de Chalcédoine, il arriva qu'une partie des évêques arméniens souscrivit aux décisions de l'assemblée d'Éphèse, tandis qu'une autre reconnut que « J. C. notre seigneur est vraiment Dieu et vraiment homme, « composé d'une âme raisonnable et d'un corps, « consubstantiel au Père selon la divinité, et consubstantiel à nous selon l'humanité, seigneur en « deux natures, sans confusion, sans changement, « sans division, sans séparation, et sans que l'union « ôte les propriétés et les différences des deux « natures, en sorte qu'il n'y a pas en lui deux personnes, mais une seule, que c'est un seul et même « fils unique de Dieu [1]. »

Ce schisme survenu au sein de l'église arménienne est la source de tous les malheurs qui ont

[1] *Acta concil.*, tome I, page 349.

successivement accablé cette malheureuse nation; car les princes se mêlèrent à toutes ces disputes, et les firent servir généralement aux intérêts machiavéliques de leur politique. Ils changeaient de confession et se faisaient protecteurs ou persécuteurs de ce qu'ils appelaient orthodoxie ou hétérodoxie, d'après des vues toutes temporelles et nullement pour le bien de l'église. L'opinion, persécutée par le pouvoir, prenait aussitôt une nouvelle extension, en vertu de cet esprit d'opposition que développe naturellement dans l'homme toute espèce d'empiètement sur le domaine de la conscience, qui doit toujours rester libre. Deux nations se formèrent au milieu de cette nation, jusqu'alors unie et compacte. Les orthodoxes portèrent une haine irréconciliable à ceux qui se disaient monophysites, haine qu'alimentaient des controverses et des disputes continuelles, sans qu'il en résultât aucun accommodement. D'un autre côté, les dissidents prirent en aversion le pape, dont ils contestaient ou niaient l'autorité, et tombèrent, sous ce rapport, dans les mêmes exagérations que les réformés en Allemagne, et surtout en Angleterre, du temps d'Henri VIII et d'Élisabeth. Ils enveloppèrent dans une commune exécration tous les autres peuples encore soumis à l'autorité spirituelle du pontife romain; et lorsque leur intérêt leur commandait de s'unir aux pays chrétiens de la Syrie et de l'empire grec, pour se prémunir, par cette alliance, contre le terrible voisinage de la Perse, ils cherchaient au contraire à

rompre les faibles liens qui les unissaient à eux, et à s'isoler entièrement. Quand les Arabes portèrent dans l'Arménie la ruine et la dévastation, on voyait, suivant la remarque d'un historien grec, les petits princes du pays plus empressés à servir leurs oppresseurs [1] qu'à recourir à l'assistance des Grecs. Dira-t-on à cela que les Arméniens n'avaient point à se louer de la conduite des Grecs? Sans nier que ceux-ci les traitèrent toujours plutôt en maîtres qu'en protecteurs, il faut cependant reconnaître qu'il valait encore mieux être l'allié soumis d'un peuple chrétien, que l'esclave de hordes conquérantes et infidèles. En outre, les défections perpétuelles des petits souverains qui se tournaient à tout moment du côté des Perses, des Arabes, et plus tard des Turcs, contre les Grecs, ne légitimaient que trop de dures représailles.

En un mot, nous croyons que, si au lieu de se retrancher de la grande communion chrétienne et d'épuiser dans des haines et des disputes religieuses, les pires de toutes, son fonds d'énergie et d'activité si abondant, l'Arménie eût marché plus rapidement dans la voie des autres nations civilisées, sa gloire nationale n'eût pas été aussi souvent ternie, et qu'elle occuperait philosophiquement dans l'histoire de l'esprit humain un degré plus élevé.

La dissidence religieuse dont nous avons parlé

[1] Constant. Porphyr., *De administr. imper.*, chap. XLIII, page 134; voy. *id. Chron. Bar-Hebræi*, édit. syriaq., page 120, ligne 2; *id. ibid.*, pages 113, 114.

est encore très-fatale aujourd'hui au progrès des lettres arméniennes. Ainsi il est presque certain que les schismatiques tiennent ensevelis dans la poussière de leurs couvents de précieux monuments des âges passés, qu'ils ne voudraient céder à aucun prix aux catholiques, qui ont seuls à leur disposition les moyens et la science nécessaires pour les publier; tandis que les catholiques, d'un autre côté, craindraient de répandre les œuvres de certains schismatiques.

C'est aux orientalistes européens, qui n'ont aucun intérêt ni aucune passion à ménager, de suppléer à ces lacunes littéraires, et de faire connaître les auteurs dont la publication peut être considérée comme dangereuse au milieu d'un peuple où les dissensions religieuses sont encore vivantes. Parmi les écrivains de l'Arménie, il en était un que les doctes religieux de Saint-Lazare ne peuvent publier, soit à cause des rapports qui les unissent à l'église romaine, soit par l'effet de leur position vis-à-vis de leurs compatriotes dissidents. C'est le patriarche Jean VI, surnommé l'*historien*. Le P. Tchamtcham, dans son histoire, avoue que, sous le rapport du style et de la diction, il est un des auteurs les plus remarquables de sa nation; et M. de Saint-Martin, juge également fort compétent en cette matière, recommande plusieurs fois cette histoire, et forme le vœu qu'elle soit un jour traduite.

En effet, Jean mérite d'être connu par sa manière originale de traiter l'histoire, et par son style

vif et étincelant d'images qui cachent souvent des pensées profondes.

Il naquit au IXe siècle, dans le château de Drashanacerte, et il grandit sous les yeux d'un illustre maître dont il fut aussi le premier disciple. Ce maître est le patriarche Mastotz, auquel on attribue la rédaction d'un grand nombre d'hymnes contenues dans la liturgie qui porte son nom. Mastotz est un adversaire zélé du concile de Chalcédoine, et il éleva son disciple dans ses doctrines. Le jeune Jean profita de ses leçons, et il s'acquit bientôt une grande réputation par sa vertu et sa science. En 897, il siégeait sur le trône patriarcal à la place de son savant maître. Il a beaucoup écrit, mais nous ne connaissons jusqu'à présent que son Histoire d'Arménie պատմութիւն Հայոց [1].

Avant de passer à l'analyse de cet ouvrage, que nous ferons en traduisant textuellement son introduction յառաջաբանութիւն, nous exposerons d'abord la raison qui fit rejeter à Jean le concile de Chalcédoine, et nous ferons remarquer en même

[1] Le manuscrit que nous avons entre les mains appartient à la Bibliothèque de l'Arsenal, et nous en devons la communication à l'obligeance de M. Grangeret Delagrange. Il est d'une main toute moderne, puisqu'il porte la date de 1822. Nous présumons que cette copie avait été exécutée à Constantinople par l'ordre de M. Saint-Martin, et qu'elle lui a appartenu. Le copiste reconnaît avec justice qu'il n'est qu'un obscur écolier, et le nombre de ses fautes et inexactitudes ne le prouve que trop. Le révérend et docte père Pascal Aucher a eu la bonté de nous procurer à Saint-Lazare un autre exemplaire, à l'aide duquel on peut suppléer à l'incorrection du premier.

temps qu'un zèle trop ardent et voisin de la passion l'emporte quand il touche aux questions religieuses.

« A cette époque, dit-il, mourut le bienheureux « empereur Zénon, si agréable à Dieu par ses mœurs « et par l'intégrité de sa foi. Sous son règne, il avait « dissipé l'ombre et les nuages du détestable et turbulent concile de Chalcédoine, pour ramener dans « l'église de Dieu la lumière resplendissante et glorieuse de la foi apostolique [1].

« . . . . . . Ensuite le grand patriarche de l'Arménie, Papgen [2], convoqua un concile des évêques « de l'Arménie, de la Géorgie et de l'Albanie [3], car « on n'avait pas encore accepté des traditions [4] *destructives du monde*, et on se tenait fermement sur « le même fondement que saint Grégoire. Aussi, « dans ce temps, la foi et la piété florissaient-elles « universellement dans le pays des Grecs, des Arméniens, des Géorgiens et des Albaniens. Mais après « trente-cinq ans d'orthodoxie constante, lorsque, « Anastase étant mort, l'impie Justinien, cet em-

[1] Man. de l'Arsenal, pages 52, 53. L'hommage qu'il rend à la mémoire de Zénon contraste singulièrement avec les couleurs sous lesquelles nous le représentent les écrivains grecs contemporains. Les catholiques avaient autant de raison de le haïr que les monophysites de le regretter : c'est ce qui nous explique la diversité de leurs jugements.

[2] Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, tome I, page 437.

[3] Աղուանք. Voyez sur ce pays *id. ibid.*, tome II, pages 358, 359.

[4] Աշխարհահերձան.

« pereur plein de malice, abolissant et renversant
« ces décisions, rétablit la pernicieuse doctrine de
« Chalcédoine, alors il persécuta par des supplices
« atroces et intolérables les saints hommes qui per-
« sistaient dans l'orthodoxie, et il inonda de sang le
« pavé de l'église de Dieu. »

Sans nous arrêter à blâmer la partialité choquante de Jean, qui semble perdre sa gravité habituelle et descendre de l'élévation où le tiennent communément ses vues, nous nous contenterons de remarquer que la foi de saint Grégoire est le grand argument de tous les dissidents, et le point où ils ramènent sans cesse la question. On ne peut penser, selon eux, que ce qu'a pensé leur illustre patriarche; ce qu'il a cru doit être également cru un siècle après lui, comme de son temps. D'accord, la vérité ne peut changer, et ce qui est vrai aujourd'hui ne pourra être faux dans cent ans; mais aussi cette même vérité se développe et se manifeste toujours de plus en plus à l'intelligence humaine, et c'est là même toute la grandeur de l'humanité, de graviter par un éternel mouvement d'ascension vers la connaissance plus parfaite de la vérité infinie.

Ainsi, les dogmes qui composent le symbole du christianisme, quoiqu'ils fussent implicitement contenus dans la foi des premiers chrétiens, n'étaient cependant pas tous connus aussi positivement qu'ils le furent plus tard, et tel enfant aujourd'hui a sur plusieurs points de la foi des notions plus précises que certains pères ou docteurs, parce que l'église

les a successivement développés avec les siècles.

L'argument du patriarche Jean VI, et de tous ceux qu'il représente, n'est donc pas admissible aux yeux de la saine raison, puisqu'il renverse toute la loi du progrès de l'esprit humain.

Passons actuellement à son *introduction*, que nous avons traduite, et qui nous fera connaître avec exactitude son plan, puisqu'elle est un coup d'œil général jeté sur tout l'ensemble de l'ouvrage.

Nous regrettons de ne pouvoir donner le texte en regard de la traduction.

« Bien que le Verbe éternel nous dise qu'à son « père seul appartient le pouvoir de connaître la fin « des temps et des siècles[1], fin aussi certaine que pos« sible, et que la connaissance en ait été cachée aux « hommes ; cependant les hommes, assistés de l'Es« prit divin, mus par un bel et louable penchant de « leur nature, et quelque peu entreprenants pour des « choses elles-mêmes[2] assez importantes, nous ont « transmis rationnellement et avec ordre les récits « des divers événements passés, sans les parer des « vains ornements de l'imagination, mais en se tenant « toujours scrupuleusement attachés à la vérité, et en

[1] L'auteur fait sans doute allusion à ces paroles de J.-C. : « Non « est vestrûm nosse horas et tempora quæ Pater posuit in suâ potes« tate. » Eusèbe commence ainsi sa chronique, et Samuel Aniensis répète, dans son introduction, la même pensée. Voyez Chr. Eus. et Samuel. Milan, 1818. p. 2, et IIe partie, p. 3.

[2] Ի փոքունս փոքում ինչ յանդգնեալ « In parvis parva « audentes. » La concision latine rendrait mieux ici la pensée de l'auteur.

« nous exposant les différents faits appartenant à des « époques reculées et obscures, afin qu'il nous soit « facile, malgré notre éloignement, d'interroger à ce « sujet nos pères et les autres vieillards chargés de « nous les apprendre et de nous les raconter[1]. C'est « ainsi qu'ils se sont efforcés de remplir un besoin « pressant de l'humanité, et de rendre utile la propre « fécondité de leur génie, en consignant dans leurs « annales d'anciennes histoires qui nous semblent « être à la fois glorieuses, intéressantes et profi- « tables.

« Tel est aussi mon but dans l'histoire que je me « propose d'écrire, ne cédant aucunement en cela à « un caprice de ma volonté, mais agissant d'après « une conviction profonde et constante de mon es- « prit, qui m'y sollicite[2], et c'est comme poussé par « quelque pilote que j'ai lancé, à force de rames, ma « fragile nacelle sur cette mer aventureuse et difficile.

« Toutefois, il ne faudra point, à la manière de « gens inhabiles et ignorants, répéter ce qu'avaient « dit avant nous des écrivains illustres et fameux par « leur admirable diction dans les histoires qu'ils ont « écrites, en remontant à la plus haute antiquité, sur

[1] ואבותינו ספרו לנו, « Et patres narraverunt nobis. » Ps. LXXVIII, vers. 3.

[2] Il y a dans la pensée et dans les expressions de cette phrase une allusion au début de Moyse de Chorène, lorsque cet historien dit au prince à qui il dédie son livre qu'il s'est décidé à ce travail parce qu'il sait « qu'un louable mouvement de son esprit le sollici- « tait perpétuellement à exiger de lui cet ouvrage. » (Édit. de Venise, page 13.)

« les gestes éclatants des rois et les dynasties des « princes, sur les particularités des combats, sur les « provinces et les grandes villes, sur les villages et « les simples hameaux, sur les différents traits de « bravoure ou de lâcheté, sur les guerres et les trai- « tés de paix enfin, dans la crainte de paraître pué- « rilement copier ce qui avait déjà précédemment été « écrit, et de vouloir détruire ainsi les chefs-d'œuvre « de nos [1] habiles devanciers, en sorte que nous de- « venions pour le lecteur un objet de ridicule.

« Mais nous ne perdrons pas le temps en ajoutant « d'autres considérations à notre introduction, parce « qu'à la porte de la vieillesse infirme, la mort se « tient debout, et l'incertitude de l'avenir [2] nous en- « gage à raconter promptement les événements dé- « plorables et les révolutions désastreuses qui ont « accablé la nation arménienne.

« Ainsi, malgré mon insuffisance, je tracerai à « larges traits le plan de mon histoire; et d'abord,

[1] Քերթող, proprement *grammairien;* mais ce mot ne doit pas être pris, chez les Arméniens, dans l'acception simple et limitée qu'il a communément chez les autres peuples : il signifie ici l'homme philosophe et résumant en lui toutes les connaissances de son temps. Ainsi Moyse de Chorène, dans son grand ouvrage sur la réthorique, *գիրք պիտոյից*, reçoit le titre de *père des grammairiens, քերթողահայր*.

[2] Nous trouvons dans Moyse de Chorène une pensée analogue. Il dit qu'il se hâte de terminer son travail, *զի առաջիկայս մեր երկար է գործ և ժամանակ մահկանացուաց սուղ և անյայտ :* « parce que ce travail est long et que l'heure de la mort arrive « promptement et est incertaine. » Édition de Venise, chapitre VII, page 45.

« quant à ce qui concerne les patriarches, je ferai « connaître ce que nous savons sur leurs anciens « actes; je raconterai brièvement la dispersion pri« mitive de tous les peuples et de toutes les[1] nations « issues des fils de Noë, puis je montrerai comment « Japhet, notre père, doit être distingué de ses deux « frères, et comment il est la souche non-seulement « de notre peuple, mais encore de beaucoup d'autres. « J'énumérerai toutes les générations de sa race, en « descendant jusqu'à Torghom[2], ayant soin de laisser « de côté tout ce qui ne rentre pas dans notre sujet, « et en évitant toute longueur dans ce tableau généa« logique.

« Je dirai quels furent les hommes qui se sont dis« tingués par leurs travaux, par leurs mœurs libé« rales et civilisatrices, qui d'entre eux furent nos « premiers rois[3], et comment, après eux, Vaghars« chag-le-Parthe[4] régna sur la maison de Torghom « et quels furent ses successeurs.

« A eux se rattachera le récit de la propagation « de la foi chrétienne sur toute la terre, et particu« lièrement dans le royaume d'Arménie, où elle fut « apportée par Barthélemi[5], l'un des douze apôtres,

[1] Man., pages 1, 7, 8, 10.

[2] « Torghom s'étant approprié, par la suite, l'Arménie et en étant « devenu le souverain, il conféra le nom de sa dynastie à ce royaume, « qui portait jusqu'alors celui d'Askanaz. » Man. *id.*, page 5.

[3] Man., pages 10-14.

[4] Man., pages 14, 15, 20.

[5] Man., pages 26, 27. Ce fait de la prédication de Barthélemi dans l'Arménie repose sur la tradition. On croit que le saint apôtre

« et par Thadée, l'un des soixante-dix disciples, les« quels furent, l'un et l'autre, institués par Notre « Seigneur comme prédicateurs et docteurs de notre « nation.

« Après eux, nous verrons en passant comment « notre saint illuminateur Grégoire accomplit et ter« mina leur mission, en ramenant à la lumière la « nation de Torghom et en la retirant de l'abîme de « corruption de l'idolâtrie[1].

« Puis nous énumérerons ses fils et petits-fils, les« quels ont mérité d'être élevés sur le siége qu'il oc« cupa, et qui se sont succédé d'une manière non « interrompue jusqu'à nos jours, en mentionnant ce « qu'eux ou d'autres ont fait de leur temps[2].

« Nous verrons aussi à quelle époque s'éclipsa en« tièrement la splendeur de la dignité royale dans « l'Arménie, et comment, après un si long interrègne, « elle a reparu naguère avec un nouvel éclat, lors du « couronnement du grand Achod, notre roi[3].

pénétra jusque dans l'Inde en passant par la Perse, et qu'à son retour il parcourut l'Asie Mineure. Thadée prêcha également dans ces contrées, et probablement il entra en Arménie. Moyse de Chor., page 233; Bar Hebr., *Apud Assem. bibl. orien.* tome II, page 392.

[1] Pages 29, 31, 33.

[2] Jean VI, notre historien, était investi de la dignité patriarcale lorsqu'il écrivait son histoire. Il était le cinquante-septième successeur de saint Grégoire.

[3] Achod était de l'illustre maison des Pagratides, à laquelle Moyse de Chorène avait prédit qu'elle régnerait un jour sur l'Arménie. Il fut couronné en 859, l'an 308 de l'ère arménienne, et il gouverna son pays avec une rare habileté pendant vingt-six ans. Depuis le renversement d'Ardaschès IV, que détrôna le roi de Perse Bahram V,

« Bien qu'avant nous Sapor [1], de la famille des « Pagratides, ait de notre temps consigné dans une « histoire toutes les actions mémorables de ce prince, « et qu'il nous ait fait connaître sa conduite, sa sa- « gesse, ses guerres, et ses institutions, cependant « nous avons jugé convenable d'en parler, afin de « compléter les documents de l'histoire actuelle, « et de jeter une lumière plus vive sur la suite des « événements contemporains, en évitant toutefois « de le suivre pas à pas et servilement.

« Après Achod, nous nous arrêterons plus lon- « guement et avec une sorte de complaisance sur « son fils Sempad, qui lui succéda, et nous dirons « ses vaillants combats, son opiniâtre résistance, ses « vertus, et comment il sut administrer son royaume « avec un rare talent. Nous parlerons aussi des autres « princes non moins illustres et renommés par leur « habileté; puis des troubles, des commotions et des « persécutions ouvertes, suscitées par les Turcs de « la Syrie, ce qui attira sur le déplorable royaume

jusqu'à l'avénement d'Achod, il s'était écoulé quatre cent trente et un ans. Pendant cet interrègne l'Arménie avait été administrée par des gouverneurs nommés tour à tour par la Perse, les empereurs de Constantinople et par les califes de Damas et de Bagdad. Voy. *Mémoire sur l'Arménie*, tome I, pages 348, 415; Tchamtc., tome II, page 454; et Jean Patr. man., pages 130-135.

[1] Ce renseignement de Jean est fort intéressant, puisqu'il nous conserve le nom d'un historien dont les œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Un autre historien contemporain le cite également : c'est Thomas, dit Ardzerouni. Il s'était borné presque exclusivement à l'histoire de sa famille, et il n'avait d'autre mérite que celui de l'exactitude chronologique.

« d'Arménie le pillage et la ruine, la famine et la cap-« tivité, et mille autres désastres [1].

« Nous passerons ensuite au récit de la mort af-« freuse de Sempad, qui reçut la couronne du mar-« tyre en succombant sous le glaive exterminateur « des enfants d'Ismaël [2], et nous montrerons com-« ment, avant la fin de ce prince, la fourberie de « l'Osdigan [3] parvint à allumer le flambeau de la dis-« corde entre lui et le grand prince Kakig, son neveu, « en le couronnant roi et en l'opposant à son oncle, « après la mort duquel trois souverains se parta-« gèrent l'Arménie comme compétiteurs [4], Kakig-« Ardzouni [5], Achod, fils de Sempad, et le fils du « *sbarabied* [6] Schabouh, qui s'appelait aussi Achod [7].

« Enfin nous rappellerons comment l'un de ces

[1] Man., pages 197, 200, 205, 214, 218, 230, 235.

[2] Man., pages 247, 248.

[3] Ce mot, que l'on fait dériver d'*ոստան*, أوستان, synonyme d'*[illegible]*, désigne le gouverneur ou le Marzban qu'Abd'allah établit en Arménie après la conquête des Arabes. Sa résidence était à Tovin. Voy. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 340; l'ouvrage savant récemment publié à Ven. par le P. Ingigiean. 1835, t. II, p. 223 et 224.

[4] Man., pages 256, 257.

[5] Man., pages 253, 254.

[6] La dignité de sbarabied correspond à peu près à celle de *connétable* parmi nous. Elle fut instituée par Vagharschag, à l'imitation des usages de la cour de Perse. L'origine de ce mot est persane, سپاه et سپه, *soldat, armée*, et بد ou بذ, *chef*, qu'on retrouve dans le mot پادشاه, *roi*. Voyez sur ce point la note savante de M. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, tome I, pages 298, 299; *id.*, Schroder, *Thes. Ling. armen.*, page 398; et M. Silvestre de Sacy, *Not. et extr. des man.*, tome VIII, pages 148, 191.

[7] Man., pages 317, 320, 330, 345, 347.

« rois, le fils d'Achod, alla trouver l'empereur de
« Constantinople qui plaça sur sa tête le diadème,
« et qui, après l'avoir accueilli convenablement, le
« combla de grâces et de faveurs, puis le renvoya
« dans l'Arménie, où les guerres que se faisaient ces
« trois souverains, justement fameux, attirèrent sur
« ce royaume des troubles, des révolutions, des mas-
« sacres effrayants, et mille autres atrocités[1].

« Mais ceci suffit pour notre introduction. »

Sempad, fils d'Achod, que l'on regardait comme le souverain légitime, pressé d'une part par Achod *sbarabied* et Kakig Ardzouni, princes arméniens, et de l'autre par le général arabe Yousouf, ne put faire face à autant d'ennemis, et il périt à Tovin d'une mort violente, en 914. Sa perte fut fatale à la nation arménienne, et elle attira sur ce pays les plus effroyables malheurs. C'est surtout en retraçant ce sombre tableau, qui termine le travail de notre historien, que Jean montre tout son talent d'écrivain. Comme Moyse de Chorène, auquel il aime à se comparer par plusieurs allusions indirectes, il dépose la plume en versant des larmes amères sur l'avenir de son infortunée patrie. Si nous n'avions craint d'abuser de l'indulgence de nos lecteurs, nous aurions pris plaisir à reproduire la traduction de cet éloquent morceau.

Nous pouvons dire, en terminant, que le style de Jean est, en général, plein d'élévation et de dignité. Les idées s'enchaînent et se suivent parfaitement, et

[1] Man., pages 350, 390.

les transitions sont bien ménagées. Doué d'une imagination tout orientale, il sème avec profusion les images et les métaphores, mais sans tomber jamais dans le mauvais goût ou l'exagération des Persans; et il nous rappelle les meilleurs historiens grecs, qu'il connaissait sans doute à fond, par ses sentences saillantes et concises, et la forme dramatique dont il revêt quelquefois les évènements qu'il décrit.

Nous pensons que ce serait un véritable service à rendre aux lettres arméniennes, et même orientales, que de publier la traduction de cet historien. Ce travail jetterait quelque jour sur une partie fort intéressante de l'histoire des Arabes, dont Jean suit la marche conquérante dans l'Asie, dès le temps d'Aboubeckre, et dont il énumère les guerres et les invasions.

Le défaut de Jean VI provenant de son intolérance nous a conduit à parler du schisme qui divise encore les Arméniens, événement religieux que l'on ne pouvait bien concevoir sans tracer la direction que suivit l'esprit de la nation à l'origine du christianisme. Nous espérons aussi avoir indiqué la cause qui empêcha l'Arménie d'atteindre le degré d'importance littéraire où elle aurait pu parvenir, si elle ne s'était pas tenue aussi exclusivement dans la foi, bien que, suivant nous, elle doive néanmoins aussi trouver sa place dans la littérature et l'histoire des nations orientales.

E. Boré.

CONJECTURES

Sur l'origine d'une des cryptes mortuaires de Qasr (Oasis de Bahrieh) et sur celle des nombreux squelettes humains qui y sont accumulés, à l'occasion d'une tête rapportée par M. Alexandre Lefebvre.

La tête qui fait le sujet primitif de cette notice a été ramassée au milieu d'un monceau considérable de squelettes humains, accumulés dans une excavation creusée dans le granit qui constitue la base du sol de l'oasis de Bahrieh, et située à une demi-heure de marche au sud-est du village de Qasr.

Une fosse de trois à quatre pieds de largeur et de profondeur introduit à l'ouverture, probablement accidentelle, qui donne actuellement entrée dans la caverne; rien en effet n'annonce à l'extérieur l'existence et la destination de l'hypogée, que ce seul orifice irrégulier, de deux à trois pieds de diamètre, encombré de quelques pierres brutes et informes.

Lorsqu'on est parvenu, en rampant, dans l'intérieur de la caverne, on se trouve dans des sortes de chambres assez spacieuses, presque comblées, en sorte qu'on ne s'y tient debout qu'avec peine et qu'il serait difficile de dire leur hauteur réelle et de préciser leur forme. Point de traces monumentales, point d'apparence d'entrée principale un peu grandiose, point d'ouverture pour le passage de la lumière; on

distingue seulement, dans les parties basses, quelques vestiges de main-d'œuvre grossière, et l'on aperçoit enfin çà et là des traces d'embrasures de portes faisant communiquer les premières pièces avec d'autres chambres, dans lesquelles il est impossible de se glisser.

Toute cette caverne est remplie de sable et d'ossements humains, gisant pêle-mêle et sans aucun ordre, entièrement dépouillés des chairs qui les enveloppaient et des ligaments qui les unissaient, sans traces de résine ou de natron conservateur; on trouve à peine quelques lambeaux de la peau, desséchée, racornie, comme parcheminée, et quelques débris de linges pourris, incapables de fournir des données sur leur destination primitive, et par suite sur l'origine des cadavres déposés dans cette caverne. Le nombre des squelettes que l'on y rencontre peut être évalué à trois cents environ; et tel est l'encombrement de ces ossements, qu'il est impossible de préciser la nature et la disposition du plancher du souterrain où ils sont enfouis.

M. Alexandre Lefebvre, qui s'était joint à l'expédition scientifique envoyée en Égypte par le gouvernement français, pendant les années 1828-29, et M. Lagasquie, qui faisait partie de la commission médicale, ont pris note des dimensions et de l'épaisseur du crâne d'une certaine quantité de têtes retirées de ces cryptes; et le docteur Lagasquie fit entre autres cette remarque, que les parois de la plupart des crânes étaient assez épaisses en général, ce qui

le porta même à soupçonner qu'après la mort les os sont susceptibles d'une sorte de dilatation en épaisseur, sans allongement du tissu dans les autres diamètres.

J'ai vu un fragment de pariétal rapporté par M. A. Lefebvre; il n'avait pas moins de quatre à cinq lignes d'épaisseur le long du bord pariétal et du sinus longitudinal supérieur; il n'offrait, dans aucun point, de traces de dépôt pathologique de la substance calcaire; il ne me parut pas non plus que les éléments fussent plus raréfiés qu'à l'ordinaire dans les lames externes ou internes, ou dans le diploé. Le tissu de cet os était assurément dans l'état normal.

Plusieurs crânes avaient une forme remarquable; un entre autres avait presque celle d'une sphère parfaite.

Grand nombre de têtes présentaient des traces de lésion par instruments tranchants, et l'on reconnaissait évidemment de ces dédolations, de ces [illegible], déterminées sans aucun doute par ces sortes de corps vulnérants.

Les voyageurs qui jusqu'ici ont visité l'oasis de Bahrieh n'ont fait que peu ou pas mention de ces caveaux. Belzoni [1] ne parle que des hypogées à sarcophages de Qasr; et Caillaud [2], qui paraît avoir eu indice d'une crypte analogue et voisine de l'hypo-

[1] *Voyages en Égypte et en Nubie*, traduit par G. B. Depping, 2 vol. in-8°. 1820, t. II, p. 212.

[2] *Voyage à Méroé, au fleuve Blanc et à l'île de Fazoql*, etc., 4 vol. in-8°, atlas in-fol. 1824, t. I, p. 166.

gée sujet de cette notice, n'entre dans aucun détail à son égard.

L'origine de ces ossements et celle de la caverne qui les renferme paraissent tout à fait ignorées.

Les habitants des villages de Qasr et de Bahoueit sont depuis longtemps trop insouciants pour avoir creusé de pareils caveaux. Les chambres sont d'ailleurs envahies par les sables du désert. Cette caverne doit donc être ancienne et dater au moins de l'époque des Romains, derniers occupants de l'Égypte, assez industrieux pour avoir entrepris des travaux de cette sorte : mais il serait difficile de dire si la construction de cette caverne ne remonte pas effectivement aux Grecs ou aux Égyptiens, qui les avaient précédés dans ces contrées; car, lors même que des données sur les cadavres qu'elles renferment apprendraient qu'ils appartiennent à une époque plus ou moins postérieure à celle des Pharaons ou des Lagides, il serait encore possible que l'on eût profité, pour y déposer des cadavres, d'une construction plus ancienne dont la destination était auparavant bien différente; mais l'origine et la date du dépôt de ces cadavres ne sont pas moins difficiles à déterminer.

Ce dépôt est-il plus ou moins moderne? est-il plus ou moins ancien? C'est une question, assez singulière au premier abord, qu'il est pourtant permis de se faire. D'un côté, en effet, dans cette contrée la chaleur est si âpre et si vive que la dessiccation des cadavres est presque instantanée et que la pul-

vérisation des parties molles des animaux morts, exposés à l'air libre, a lieu en moins de quelques mois; mais, d'un autre côté, cette même chaleur sèche, qui a conduit si promptement les autres organes à une destruction et une décomposition complètes, conserve ensuite les parties osseuses, calcaires pendant des temps indéfinis, comme on en a des exemples assez nombreux.

Il est évident pourtant que ce dépôt n'est pas tout à fait récent : cette caverne est trop éloignée des villages de Qasr et Bahoueit pour que les habitants de ces hameaux puissent venir déposer là les cadavres des décédés. On apercevrait encore, dans cet hypogée, quelques traces de dépôts récents et successifs; et, en supposant que le sable qui se trouve accumulé avec les cadavres y ait été apporté avec eux et au fur et à mesure pour les inhumer, si ces restes étaient récents, l'odeur répandue dans ces caveaux serait différente : elle n'est pas ammoniacale, ainsi qu'elle devrait l'être, malgré la rapidité de la décomposition des matières animales dans ce pays, si ces cadavres étaient déposés depuis un temps plus ou moins long; mais elle est aromatique, musquée, assez analogue à celle que l'on remarque dans les caveaux à momies. Les villages ont d'ailleurs leurs cimetières, et, à Qasr comme à Zabou, les habitants enterrent les morts, encore vêtus de leurs habillements, dans des fosses isolées, comme on le voit par les détails d'un enterrement dont M. A. Lefebvre a été témoin pendant son séjour dans

l'Oasis, et dont il a consigné les particularités dans le journal de son voyage. Ce dépôt doit donc dater d'une époque plus ou moins reculée.

Cette circonstance d'une inhumation ne peut rien faire préjuger par elle seule dans la détermination de l'époque, car sans doute, en Égypte « comme partout, « on a commencé par inhumer les corps[1]. » « Au « temps de Moïse les Égyptiens, conformément à leur « religion, enterraient les morts[2]. » Et alors même que l'usage de l'embaumement s'établit en Égypte, l'inhumation dut être conservée pour le pauvre peuple, car il est difficile de croire que l'on étendît à toutes les classes de la société la momification, toujours plus ou moins dispendieuse, et enfantée, malgré qu'en ait dit fort ingénieusement M. Pariset, par la tendresse ou la vanité de l'homme (étendue ensuite, par la crainte et la dévotion, aux objets d'offrandes et de sacrifices), bien plutôt que par « quelque « grande infortune ou quelque grande nécessité phy- « sique[3]. » L'histoire nous apprend d'ailleurs que c'était pour les grands une punition de leurs fautes que d'être inhumés après leur mort et de n'être pas embaumés. Si la nécessité physique eût été la cause de l'usage de l'embaumement, l'on eût certainement cherché d'autres moyens répressifs des fautes; car le cadavre du grand, quel qu'il fût, aurait pu vicier

[1] Pariset, *Mémoire sur les causes de la peste*, in-8°, 1831, page 6.

[2] Ebn-Haukal. Voir *Relation de l'Egypte* par Abd-Allatif, traduit par M. Silvestre de Sacy, in-4°, 1810, p. 449, note 54.

[3] Pariset, *Mémoire sur les causes de la peste*, p. 7.

l'air par sa décomposition, autant que celui du plus vil esclave.

Les Perses, lorsqu'ils soumirent l'Égypte, se mêlèrent peu aux habitants; ils les tinrent seulement tributaires, et n'eurent guère d'influence sur leurs coutumes et sur leurs usages mortuaires en particulier.

Les Grecs succédèrent aux Perses. Les Grecs, dans l'origine, enterraient les morts; car « l'usage « d'inhumer les corps fut autrefois commun parmi « les nations; celui de les brûler prévalut dans la « suite chez les Grecs; plus tard il parut indifférent « de rendre à la terre ou de livrer aux flammes les « restes de nous-mêmes [1]. » Lorsque les Grecs s'emparèrent de l'Égypte, ils durent s'en tenir exclusivement à l'inhumation, dans un pays où le combustible, plus commun à la vérité qu'il ne l'est aujourd'hui, était néanmoins assez rare.

Les Romains, qui vinrent après les Grecs, avaient conservé, pour les individus de distinction seulement et pour les riches, l'usage de la combustion des cadavres, qu'ils tenaient de leurs ancêtres de la Troade. Cet usage ne s'étendait pas à beaucoup près à tous les citoyens. On enterrait les pauvres; de tout temps les enfants furent enterrés [2]; les citoyens un peu aisés étaient simplement déposés dans des tombes de terre cuite ou de pierre, et quelques riches familles avaient même aussi retenu la coutume de l'inhumation,

[1] Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis*, chap. VIII.

[2] Plinius, liv. VII, chap. XVI.

seule usitée sous les rois et les premiers consuls [1]. A leur arrivée en Égypte, les Romains durent, par économie, déroger, même pour les grands, à leur vieille coutume de la combustion, qui finit par se perdre aussi à Rome sous les Antonins, et adopter, ne fût-ce que par nécessité, dans les usages funèbres, les modes des Grecs, auxquels un contact habituel et prolongé dans ce pays leur fit d'ailleurs tant emprunter.

Le christianisme avait reçu des juifs l'habitude immémoriale de l'inhumation, et, lorsqu'il s'étendit en Égypte et dans la Thébaïde, il dut conserver d'autant plus cet usage, qu'il était peut-être fondé sur cette parole de la Bible : « Vous mangerez votre « pain à la sueur de votre front jusqu'à ce que vous « retourniez en la terre, d'où vous avez été tirés [2]. »

Les Arabes, les mamelouks, les Turcs, qui successivement chassèrent les chrétiens et les Romains de l'Égypte, avaient aussi la coutume d'inhumer les morts, qui était traditionnelle parmi les peuples de l'Asie, d'où ils tiraient leur origine.

Mais, chez aucun des peuples qui dans l'Afrique septentrionale succédèrent aux Égyptiens, l'histoire n'offre de vestiges d'inhumation en masse analogue à ce que l'on observe dans les cryptes de Qasr, tandis que chez les Égyptiens l'on trouve éparses des traces de cet usage. Ainsi M. F. Caillaud [3] donne la

[1] Plinius, liv. VII, chap. LIV. Cicero, *de Legibus*, lib. II.
[2] *Genèse*, chap. XXV, v. 10.
[3] *Voyage à Méroë, etc.*, tome I, page 13.

description de puits-sépulcres, situés près d'Abousyr, dont les chambres sont encombrées d'ossements de bœufs accumulés sans ordre. M. Pariset[1] donne la description d'une grotte sépulcrale, située à Samoun, à la hauteur de Monfalout, dans laquelle sont réunies « des momies de crocodiles, disposées « par couches successives ou par paquets isolés, entremêlées çà et là de momies d'hommes et de « larges bancs de résine, où ont été entassés par « millions les petits crocodiles dont les rachis desséchés se croisent en tous sens, et de grands amas « de ces œufs de crocodile. » En fait de sépultures humaines en masse, Ebn-Haukal dit « qu'à Tunis il « y a deux grandes collines bâties de corps morts « appuyés les uns sur les autres : on nomme ces « deux édifices Boutoun. » Quand on n'aurait pas ce demi-jour et cette indication claire-obscure sur les usages mortuaires des anciens habitants de l'Égypte, on pourrait presque les soupçonner, d'après ce qui a lieu aujourd'hui dans certains endroits de ce pays; car il peut être permis de tirer des inductions sur les coutumes des antiques Égyptiens de l'observation des habitudes des Égyptiens actuels, quand on voit avec quelle fidélité rigoureuse les modernes habitants de l'Égypte ont conservé certaines autres coutumes traditionnelles des anciens Égyptiens, ou peut-être de la nation qui fut leur mère commune, telles que la manière de tisser le chanvre, le coton, de tanner et de colorer les cuirs, de faire et de confi-

[1] *Mémoire sur les causes de la peste*, page 19.

guer les vases de terre et d'osier pour les usages domestiques, etc. Le plus souvent, il est vrai, en Égypte, l'on inhume aujourd'hui les individus séparément; mais l'on sait, et M. Pariset[1] en fait aussi mention, que l'on trouve dans plusieurs quartiers du Caire, et surtout dans les maisons occupées par les Coptes, qui ont, plus que le reste des habitants, conservé les anciennes pratiques, des caveaux de sépulture, pratiqués dans la partie basse des maisons, dans lesquels on dépose en masse les cadavres des décédés, ayant soin de conserver au plancher un orifice peu régulier par lequel on introduit successivement les dépouilles du dernier mort de la famille.

Il pourrait donc se faire que ces latomies de Qasr fussent de la même époque que les caveaux à momies, et que des circonstances particulières, peut-être personnelles, aient seules établi la différence dans le mode des funérailles. Peut-être quelque accident semblable à celui qui a fait trouver les cavernes de Qasr fera découvrir un jour de pareilles cryptes dans les lieux où jusqu'ici l'on n'a trouvé que des momies plus ou moins splendides; et quelque cas aussi fortuit fera peut-être aussi trouver des caveaux à momies dorées, etc., dans le voisinage de cette antique fosse commune de l'*Oasis parva*.

Il est pourtant une circonstance qui pourrait faire concevoir le soupçon que cette caverne et le dépôt des ossements qui y sont conservés datent de l'é-

[1] *Mémoire sur les causes de la peste*, page 55.

poque des Romains. Ce n'est certainement pas le nom de Qasr, imposé au village voisin comme à tant d'autres points de l'Égypte; ce nom est, comme l'on sait, le mot latin *castrum* altéré, et il fait présumer seulement que là était aussi une station romaine retranchée selon les règles militaires usitées, et que c'était l'endroit désigné dans la Notice de l'empire sous le nom d'*Oasis minor* (et peut-être l'*Oasis minor trinitheos*). La quantité de monnaies romaines que l'on trouve dans la plaine aux effigies de Claudius, Vespasianus, Domitianus, Nerva, Trajanus, Adrianus, Antoninus, Mammæa, Diocletianus, Constantinus, etc., n'indiquent que le séjour prolongé des Romains en Égypte, et ne prouvent rien de plus, pour le sujet en question, que les babioles égyptiennes antiques, les pièces grecques d'Alexander et Ptolemaïos, les pièces chrétiennes et les monnaies arabes antiques que l'on y trouve également.

Mais on rencontre, à l'ouest de l'Oasis, près d'un grand bouquet de dattiers et d'un marais qui l'avoisine, à un bon quart de lieue de Qasr, deux autres latomies. Celles-ci, plus considérables, permirent à M. A. Lefebvre et à ses compagnons de voyage de pénétrer plus librement. Ils virent un caveau, dans lequel ils descendirent et où ils trouvèrent des débris de tombes, de sarcophages en terre cuite, et plus loin, dans une dernière chambre, un beau sarcophage en terre cuite, mais ouvert et vide, d'une forme ellipsoïde et analogue au *labrum* ou baignoire,

forme que, comme l'on sait, les Romains donnaient souvent à leurs sarcophages. La quantité énorme de chauves-souris réfugiées dans ces caveaux ne permit pas aux voyageurs de rester longtemps, et les lumières, éteintes presqu'à chaque instant par le vol de ces animaux effrayés, ne laissèrent pas ces messieurs pousser les recherches autant qu'ils l'auraient voulu, mais ils trouvèrent du moins, parmi les fragments de sculpture délaissés par les voyageurs qui les avaient précédés, un masque d'homme barbu, en terre cuite, grandeur de nature, dont le caractère était indubitablement romain.

Belzoni[1] et F. Cailland[2] font mention, dans la relation de leurs voyages, de ces hypogées de Qasr. M. Cailland porte trois hypogées sur sa carte, mais il n'en donne pas la description. La position des deux premiers s'accorde avec celle que M. Lefebvre leur indique, mais le troisième n'est pas situé dans un point qui puisse être confondu avec celui de la crypte à ossements décrite par M. Lefebvre. Belzoni donne sur les caveaux à sarcophages des détails curieux, que malheureusement l'expédition de 1829 n'a plus été à même de voir; mais il laisse douter de l'époque de ces caveaux et de celle des monuments qu'ils renferment. D'après les légères indications fournies par M. A. Lefebvre, on pourrait peut-être dire que dans les caveaux à sarcophages on déposait, à l'époque des Romains, les opulents de la colonie, et

[1] *Voyages en Égypte et en Nubie*, tome II, page 212.
[2] *Voyage à Méroé, etc.*, tome I, page 166.

que la crypte à ossements inhumés en masse était l'asile commun des pauvres plébéiens, moins troublés jusqu'ici dans leur dernière demeure parce que l'avidité sordide n'espérait pas trouver grand profit à la violation de leurs dépouilles.

Dans l'une comme dans l'autre supposition la nature du climat et le laps de temps ont bien pu faire disparaître les traces de dépôts successifs et les autres indices que pourrait fournir en tout autre cas la considération de l'état des os.

Cependant l'état de dénûment des squelettes accumulés dans cette caverne, la confusion qui règne dans leur disposition, font présumer que ces cadavres n'ont pas été déposés avec ce respect et cette solennité qui en tout temps et en tout lieu se sont attachés même aux funérailles des pauvres, lorsqu'elles se font d'une manière régulière.

Tous les peuples qui se succédèrent en Égypte ont en effet honoré les morts, et ceux qui n'eurent pas l'habitude du linceul ou suaire inhumaient les morts parés de leurs vêtements.

Ainsi, à Temnis, dans les immenses dépôts en masse de cadavres dont parlent Ebn-Haukal et Masoudi, à « Abou-Icoum ou Dhat-alcoum, » on voit que les corps morts sont « appuyés les uns sur les « autres, » et que « ces cadavres sont couverts de lin- « ceuls [1]. »

Le dépôt de ces cadavres ne fut donc pas régulier

[1] *Relation de l'Égypte*, par Abd-allatif, traduction de M. Silvestre de Sacy, page 449.

et successif; mais, à la suite d'une grande catastrophe, la nécessité sans doute a forcé de déroger à l'usage ordinaire et de violer cette vénération involontaire qu'inspire à l'homme brut comme à l'homme civilisé la dépouille mortelle de son semblable, et surtout celle des individus qui pendant leur vie furent l'objet de sa tendresse et de son affection.

Les traces nombreuses de blessures par instrument tranchant que présentent un grand nombre de crânes font dès lors naître l'idée que ces cadavres sont le produit d'une bataille donnée dans le voisinage.

La vaste plaine qui constitue le bassin des oasis aide à cette présomption; mais quelle est l'époque de cette bataille? L'on ne voit guère, dans les temps modernes, d'engagement assez considérable pour avoir pu donner lieu à un pareil carnage.

La conquête des Oasis par Hassan-bey date seulement d'une vingtaine d'années. Le chemin de Medineth-el-fayoum à Qasr conserve encore les traces que les roues des canons ont imprimées dans le sable du désert; et pourtant les habitants, lorsqu'on leur demande des renseignements sur l'origine des caveaux et des cadavres que l'on y voit, répondent par leur apathique et désespérant *mafish*, rien. Or il est impossible que les habitants de ces villages aient déjà perdu un souvenir qui se rattache si intimement à un événement dont les autres circonstances sont encore douloureusement présentes à leur mémoire.

Il ne se passa rien dans les Oasis lors de l'expédi-

tion française en Égypte, en 1798. Les Français se bornèrent à l'occupation des bords habités du Nil et ne s'engagèrent pas dans le désert. D'ailleurs, dans ces deux circonstances, il aurait dû y avoir beaucoup de blessures par armes à feu, et l'on n'a signalé sur les crânes accumulés dans ces caveaux que des vestiges de blessures par instrument tranchant.

L'invasion des Kalifs et des Mamelouks ne put se faire d'une manière brusque dans les Oasis, à cause du désert qui les sépare de l'Égypte habitée, où ces conquérants durent concentrer d'abord leurs efforts, et par conséquent cette invasion dut se faire sans massacre assez grand pour motiver un semblable amoncellement de squelettes.

Les Romains au contraire achetèrent chèrement ces contrées, qu'un peuple civilisé, affaibli peut-être, mais non énervé, leur disputait pas à pas; et cet arc de triomphe dont on voit encore aujourd'hui les restes dans le village de Qasr, et de construction évidemment romaine, bien qu'en ait dit M. Belzoni, fait présumer que ces cadavres des cryptes sont les tristes restes et un monument douloureux des combats dont l'arc de triomphe a consacré la partie glorieuse et les plus brillants souvenirs.

En effet, comme on le voit d'ailleurs dans l'ouvrage de M. Belzoni[1], et mieux encore dans celui de M. Caillaud[1], on trouve, d'après les renseigne-

[1] *Voyages en Égypte et en Nubie*, tome II, page 208.
[2] *Voyage à Méroé*, tome I, page 147.

ments fournis par le journal du voyage de M. A. Lefebvre, dans le village de Qasr, les restes d'un portique, qui regarde le nord, construit d'assises de pierres et de cailloux d'un volume médiocre, unis par du ciment. Les revêtements dont il était sans doute incrusté, comme les arcs de triomphe des Balkans, etc., ont été probablement détruits par le temps et la main égoïste de l'homme. Il n'existe aujourd'hui que le pignon de l'est; la face nord porte, à gauche de l'arcade cintrée, une niche qui recevait peut-être quelque statue anéantie aujourd'hui [1].

Dans cette hypothèse, qu'une bataille a été la source de l'accumulation de tant de squelettes dans les cryptes de Qasr, la présomption fournie par cette dernière considération me semble la plus probable, à moins qu'on ne veuille, en s'appuyant sur l'épaisseur de certains crânes dont j'ai parlé, prétendre que ces ossements proviennent d'une des luttes qui ont donné à un célèbre historien l'occasion de remarquer l'inégalité d'épaisseur des crânes des Égyptiens et des Macédoniens.

Mais quelques considérations tirées de l'examen de la tête rapportée par M. A. Lefebvre donneraient à croire que ces cadavres ne viennent pas tous de conflits à main armée, et je me trouve ainsi ramené à l'étude particulière de cette tête, dont je me suis éloigné, entraîné par le sujet. En effet l'histoire de cette tête se confond avec celle des ossements au

[1] Cet arc, figuré par M. Caillaud planches XXXIX-XL et XLII, 8, 9, 10, paraît avoir encore souffert depuis 1820.

milieu desquels elle a été ramassée, et se lie à celle de la catacombe où ils étaient entassés : ce sont au moins des idées qui se présentent naturellement et de prime-abord. L'on ne peut donc isoler leur étude, qui semble devoir s'entr'éclairer, et il devient indispensable, pour tâcher d'arriver à la connaissance de l'histoire probable de cette tête, d'entrer, sur les circonstances au milieu desquelles elle a été rencontrée, dans certains détails qui, au premier coup d'œil, peuvent paraître étrangers ou tout au plus accessoires au sujet principal.

Il est difficile en général de préciser l'âge d'un individu d'après le degré d'ossification du squelette, ce travail physiologique étant influencé par nombre de circonstances qui peuvent faire varier sa marche. Néanmoins ici l'état des diverses sutures, le développement des dernières molaires, etc., peuvent faire pressentir que l'individu était déjà parvenu à une époque assez avancée de l'âge adulte.

Bien que la grandeur relative de la tête au tronc et aux membres ne soit pas toujours dans un rapport constant et uniforme, on peut penser pourtant, d'après les proportions peu considérables de cette tête, indiquées plus bas, que le sujet était d'une taille au-dessous de la moyenne des anciens comme des modernes habitants du nord de l'Afrique, et de la taille ordinaire des Européens et des Asiatiques qui dans l'intervalle des uns aux autres occupèrent le pays.

Dans tous les points de cette tête les saillies, les

lignes, les empreintes musculaires sont bien arrêtées, mais finement marquées et peu âpres. Ce ne sont pas là sans doute des indices certains, des apanages sûrs de la jeunesse ou du sexe féminin; mais l'on peut en induire pourtant que le système musculaire était peu développé et peu énergique chez cet individu.

Un homme avec une telle organisation eût été un frêle soldat, et ces remarques me donnent à penser que cette tête fut bien plutôt celle d'une femme d'environ trente et quelques années.

La saillie des pommettes, celle du bord alvéolaire, l'inclinaison de l'arcade orbitaire, en bas et en dehors, étant assez marquées, éloignent cette tête des caractères de celles des anciens habitants de l'Égypte, des Grecs et des Romains, et la rapprochent de celles des Arabes et des modernes Égyptiens. Sans doute l'on ne peut rien conclure d'un fait isolé; car, en histoire naturelle, des exceptions viennent tous les jours contredire les règles tirées des observations les plus multipliées, et il s'en faut de beaucoup que les caractères propres aux diverses races que l'on a établis soient aussi distincts qu'on veut bien le dire et qu'ils se soient conservés aussi purs qu'on semble encore le croire; aussi je ne prétends rien induire de ce fait physionomique seul. Je ne voudrais pas non plus tirer un argument décisif des considérations psychiques que l'inspection du crâne peut offrir : les données fournies par la cranioscopie n'ont pas encore été assez bien cons-

tatées pour qu'on puisse en faire exclusivement usage avec certitude; néanmoins je ferai observer la saillie marquée des bosses pariétales, points du cerveau où le docteur Gall place l'organe de la circonspection, instinct dont le développement est l'apanage des femmes et des enfants, et rarement la vertu des guerriers subalternes. Dans une époque surtout où la tactique était peu de chose, où l'audace et la force physique étaient tout, la prudence devait être une qualité déplacée chez un militaire. Je ferai remarquer aussi que les organes de l'instinct carnassier, ou du moins les points du cerveau où, dans les systèmes de localisation des fonctions encéphaliques, on rapporte le siége de cet instinct, base du courage guerrier, ne sont pas aussi marqués sur cette tête que l'on devrait s'y attendre dans la supposition qu'elle fût celle d'un soldat valeureux mort au champ d'honneur.

Si ces considérations phrénologiques et physionomiques, prises à part, ne peuvent avoir de valeur réelle, elles peuvent, réunies aux considérations physiologiques précédentes, prendre une certaine consistance et tendre à les confirmer. Aussi, dans la persuasion que cette tête fut celle d'une femme et non celle d'un soldat, et dans l'idée, que le défaut de preuves contraires ne peut détruire, quant à présent, qu'il s'en trouve sans doute bien d'autres dans cette même crypte qui, présentant les mêmes caractères, pourraient venir à l'appui de cette présomption, je crois qu'il faut chercher l'ori-

gine de cet amas de cadavres dans une catastrophe d'un autre genre que les batailles, et que quelque grande épidémie a été la cause d'une si grande réunion de squelettes dans cet état.

La disette et la peste qui pendant les années 597-98 décimèrent, pour le moins, le Caire et toute l'Égypte se présentent aussitôt.

Si, dans la pensée extrêmement probable que les mêmes fléaux qui sévirent avec tant de fureur sur le reste de l'Égypte se sont étendus aux Oasis, on suit la narration qu'Abd-allatif a donnée de leurs tristes ravages, à mesure que l'on avance dans la description de l'historien arabe, toutes les circonstances dans lesquelles se trouvent ces squelettes semblent s'expliquer sans effort. La multitude des cadavres, leur accumulation, la confusion dans leur disposition, leur dénûment, les caractères physionomiques, craniologiques, physiologiques de la tête rapportée par M. A. Lefebvre, les traces mêmes de blessures signalées sur plusieurs des crânes des cryptes de Qasr, et enfin l'envahissement postérieur des sables dans la caverne, tout trouve sa cause suffisante et son motif vraisemblable : seulement l'on put, dans l'Oasis de Bahrieh, profiter, pour déposer les victimes de l'événement, de la ressource de sépulcres tout prêts que présentaient des hypogées plus ou moins anciens, romains, grecs ou égyptiens ; dernière question qu'éclaireront les recherches ultérieures lorsqu'on pourra explorer le plancher de la caverne : tandis qu'au Caire, par

exemple, on fut obligé, faute de pareilles cavernes, de jeter pêle-mêle les cadavres dans l'*Écuelle de Pharaon*, ou de les amonceler et de les mettre en tas aux environs de la ville et des villages qui depuis se sont ajoutés à elle. Une circonstance pourrait cependant contredire un peu cette opinion : les crânes, dans la crypte de Qasr, paraissent être en plus grand nombre que les débris des squelettes, et l'on pourrait en induire que l'on déposait dans cet hypogée seulement les prisonniers de guerre et les têtes de ceux qui étaient morts sur le champ de bataille, ou bien encore les restes des suppliciés; mais, avant d'entrer dans la discussion de présomptions que rien d'ailleurs ne justifie, il faudrait s'assurer du fait fondamental; car il peut se faire que les autres os des squelettes, plus petits et plus fragiles que les os du crâne, se soient tassés au fond de l'hypogée : c'est ce qu'un plus ample examen pourra décider.

Si, pour le dire en passant, on réfléchit aux énormes émigrations qui à cette époque eurent lieu de la basse Égypte dans le Fayoum, et probablement aussi du Fayoum dans les Oasis; si l'on songe que les mêmes désastres qui s'observèrent sur la route de Syrie durent se rencontrer aussi sur la route de Médineth-el-fayoum aux Oasis, on trouvera facilement, dans cette même calamité des années 597-98 de l'hégire, l'origine de ces tombelles indiquées par Belzoni [1]. A mesure que la mort moissonnait les

[1] *Voyage en Égypte et en Nubie*, tome II, page 194.

voyageurs sur cette route, ceux qui les suivaient et qui leur survivaient rassemblaient leurs cadavres en tas, les couvraient légèrement de sable, autant peut-être pour remplir les devoirs de l'inhumation que pour se préserver eux-mêmes de l'influence des émanations de la décomposition putride, et le vent du désert achevait l'ouvrage, comme cela s'observe encore lorsqu'un homme ou quelque animal vient à mourir dans la traversée du désert. La petite tombelle qui se forme sur son cadavre sert même, aux conducteurs, de jalons pour reconnaître leur chemin; et l'on s'étonnera sans doute que M. Belzoni, qui dut avoir ce spectacle en petit plus d'une fois sous les yeux, ait été chercher aussi loin et aussi péniblement une explication peu probable et forcée à un événement qui n'a cessé d'être simple que parce qu'il eut lieu plus en grand pour les tombelles qu'il a décrites.

Dans les tombelles comme dans la crypte de l'Oasis de Bahrieh, c'est le même désordre dans la disposition des cadavres, le même dénûment des squelettes; et, pour les tombelles, il serait difficile de supposer une fosse commune en usage habituel pour les habitants de l'Oasis, ou les suites des combats donnés par Hassan-bey lors de son expédition dans ces contrées, etc.

Toutes ces réflexions, il faut en convenir, ne conduisent, en dernière analyse, qu'à des résultats qui, plus ou moins vraisemblables, ne sont cependant que de simples suppositions, incapables de consti-

tuer une preuve, et je suis loin de penser que j'ai donné dans tout ce mémoire une solution péremptoire des questions que j'ai soulevées; mais, n'eussé-je fait qu'appeler l'attention sur ces cryptes, peu ou point connues, et sur les questions litigieuses auxquelles elles peuvent donner lieu, je croirais avoir fait quelque chose pour l'histoire et la science.

Au reste, et dans tous les cas, au milieu des considérations auxquelles l'examen des cryptes de Qasr pourra conduire, il faudra tenir compte des résultats, des recherches particulières de l'expédition de 1829. En effet, dans cette occasion, le marteau métallurgique a brisé et réduit en fragments quarante ou cinquante crânes jusqu'alors entiers et à peu près intacts; et ces mutilations, faites dans un but tout scientifique, pourraient bien, si l'on n'avait le soin d'en prévenir, accroître l'obscurité des questions et *aux Saumaises futurs préparer des tortures*.

Dimensions de la tête rapportée par M. A. Lefebvre.

De la protubérance occipitale externe,

A la bosse frontale droite................	17c	3m
A la bosse frontale gauche................	17	6
A la bosse pariétale droite................	10	5
A la bosse pariétale gauche................	10	6
Au centre du trou auditif droit............	9	6
Au centre du trou auditif gauche..........	9	7
Au centre de l'os de la pommette droite.....	15	7
Au centre de l'os de la pommette gauche....	16	0
Au centre de l'échancrure nasale..........	17	2
A la racine de l'apophyse nasale.	17	5

D'une bosse frontale à l'autre.	4^c 3^m
De la bosse pariétale droite à la gauche.	12 0
D'une bosse temporale à l'autre.	11 2
D'une apophyse mastoïde à l'autre.	11 8
D'un trou auditif à l'autre.	9 1
Du centre de l'échancrure nasale,	
A la racine de l'épine nasale.	5 2
A la bosse frontale droite.	3 8
A la bosse frontale gauche.	4 3
Au centre de la pommette droite.	6 1
Au centre de la pommette gauche.	6 2
Du centre de la pommette droite,	
A la racine de l'épine nasale.	6 1
A la bosse frontale correspondante.	7 3
A la bosse pariétale correspondante.	10 6
Au trou auditif du même côté.	6 8
Du centre de la pommette gauche,	
A la racine de l'épine nasale.	6 0
A la bosse frontale correspondante.	7 0
A la bosse pariétale correspondante.	10 8
Au trou auditif du même côté.	6 9
Du centre d'une pommette à l'autre.	10 0
De la bosse pariétale droite au trou auditif.	8 4
De la bosse pariétale gauche au trou auditif.	8 4

Les points de départ de ces différentes mesures n'ayant rien de bien précis par eux-mêmes, j'ai établi des repères plus fixes et moins vagues au moyen de points à l'encre; mais leur position elle-même ayant quelque chose d'arbitraire, les résultats métriques ne peuvent pas être reçus comme extrêmement rigoureux; d'ailleurs ces points fussent-ils mieux déterminés encore, ces diamètres ne donneraient pas l'idée des sinuosités des parties intermédiaires. Peut-

être un jour la science obtiendra-t-elle des moyens plus parfaits et plus simples d'apprécier la forme et les dimensions des diverses parties du corps, et du crâne en particulier; peut-être parviendra-t-on à les exprimer et les rendre d'une manière plus exacte. Alors on pourra analyser les caractères physiques propres à chaque individu d'une façon plus satisfaisante, et la physiologie comparative acquerra bientôt une précision qu'on lui désire vainement aujourd'hui [1]. Th. Cocteau, D. M.

LETTRES

A M. A. W. de Schlegel, sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, par Adolphe Pictet.

PREMIÈRE LETTRE.

Monsieur,

Vous avez publié, dans les Transactions de la Société royale de Londres, un mémoire d'un haut intérêt sur l'une des plus grandes questions qu'ait soulevées jusqu'ici l'étude comparative des langues [2].

[1] La tête rapportée par M. A. Lefebvre est déposée au Muséum d'histoire naturelle.

[2] *De l'origine des Hindous*, par A. W. de Schlegel, mémoire lu à la Société royale de littérature, le 20 novembre 1833. (*Transactions of the royal Society of litterature*, vol. II, part. II, 1834.)

Cette science, nouvelle encore, peu connue du public, malgré l'importance de ses recherches et de ses résultats, ne pouvait être mieux introduite dans le monde littéraire qu'à la faveur d'un nom qui, depuis longtemps, y fait autorité, et sous des formes propres à la rendre abordable à tous. Votre excellent travail a résolu ce problème, et l'intérêt très-général qu'il a excité parmi les gens de lettres prouve que le but a été atteint. Toutefois, Monsieur, c'est ce succès même qui m'a décidé à prendre la plume, non point pour rectifier, mais plutôt pour compléter, à l'égard d'un seul point resté douteux, le tableau que vous avez si bien tracé des grandes subdivisions de la famille des langues indo-européennes. Obéissant aux injonctions d'une sage réserve, vous avez cru devoir, sinon nier formellement, au moins mettre fortement en doute les droits des idiomes appelés *celtiques*, à faire partie de cette vaste et belle famille de langues, du sein de laquelle sont sortis les chefs-d'œuvre qui honorent le plus le génie intellectuel et poétique du genre humain. Tout ce qui sort de votre plume, Monsieur, a un si grand poids dans le monde savant, que je craindrais fort que le doute exprimé par vous ne privât pour longtemps encore ces pauvres langues celtiques de leur droit très-légitime de parenté; et cela d'autant mieux que vos deux grands philologues, Grimm et Bopp, les ont laissées en dehors de leurs belles recherches. Je crois donc devoir saisir cette occasion d'élucider la question, et, sans la traiter à fond, ce que ne comporteraient

point les bornes qui me sont imposées, de la décider au moins par des rapprochements assez marqués pour en éloigner toute espèce de doute.

Les arguments produits jusqu'ici en faveur de cette cause, que vous appelez *presque désespérée*, ne vous ont point paru concluants, et je m'empresse de reconnaître qu'ils laissent en effet beaucoup à désirer. L'absence de méthode, d'une part, et de l'autre l'influence de quelques idées systématiques, produites par un sentiment bien mal appliqué de vanité nationale, ont jeté les *celtomanes*, comme on les appelle, dans de grands écarts. Mais il ne faut point oublier que le mépris injuste que l'on a longtemps affiché, en Angleterre, pour les restes des idiomes primitifs de la Grande-Bretagne, mépris qui plus d'une fois est allé jusqu'à la persécution, et qui se liait d'ailleurs à des vues politiques, a dû pousser les celtomanes dans l'extrême opposé. Plus on rabaissait leurs langues nationales, que l'on qualifiait de grossiers jargons, et plus ils croyaient devoir les exalter. A chaque siècle d'ancienneté contesté par leurs adversaires, ils répondaient par un millier d'années ajouté à leur antiquité; et pour combattre l'assertion très-peu fondée, que les langues celtiques ne sont qu'un mélange informe d'éléments hétérogènes, ils croyaient devoir proclamer ces idiomes comme les plus anciens et les plus parfaits du monde entier.

Toutefois, Monsieur, cette époque est maintenant assez loin de nous. Nous ne sommes plus au

temps où Shaw affirmait sérieusement que le gaëlique était la langue de Japhet, parlée avant le déluge, et *probablement* dans le paradis terrestre[1], où Vallancey ne voyait que du pur irlandais dans les fameux vers puniques de Plaute, où l'on a déjà trouvé tant de langues entièrement différentes les unes des autres; où l'on faisait dériver du celtique tous les idiomes connus, sauf l'hébreu, que le respect théologique protégeait seul contre la dépréciation générale, et que l'on voulait bien placer au moins sur la même ligne. Depuis une vingtaine d'années, des travaux plus rationnels ont remplacé les vaines hypothèses et les déclamations ampoulées. Les ouvrages de grammaire et de lexicographie déjà publiés, s'ils ne sont pas à l'abri de tout reproche, sont néanmoins assez étendus, assez complets pour fournir une base suffisante à des recherches ultérieures. La publication des poésies et des chroniques galloises dans l'*Archaiology of Wales*, celle de plusieurs chroniques irlandaises dans les *Rerum hibernicarum Scriptores veteres*, du docteur O'Connor, collection due à la munificence éclairée du duc de Buckingham, offrent maintenant, à qui veut les étudier, des textes variés et authentiques. Ce qu'il faudrait actuellement à ces langues, ce serait un investigateur patient, judicieux, profond, comme votre grand philologue Grimm, qui les éluciderait à fond, soit dans leur nature propre, soit dans leur histoire. On ne peut

[1] Shaw, *Galic and english dictionary*. London, 1770, préface, page 2.

espérer de voir ce désir se réaliser bientôt; mais, en attendant un travail complet, il sera, je crois, de quelque utilité de prouver que tous ces idiomes se rattachent de la manière la plus intime à la famille indo-européenne. Ce fait, une fois mis hors de doute, portera l'attention des savants vers l'étude, beaucoup trop négligée jusqu'ici, de ces langues, et amènera tous les fruits que l'on peut s'en promettre, soit pour la philologie comparée, soit pour l'histoire de l'ancienne Europe occidentale.

En effet, Monsieur, les traditions irlandaises et galloises, quelque altérées qu'elles puissent être, quelque abus qu'on en ait pu faire dans des vues trop systématiques, offrent cependant une mine importante et tout à fait inexplorée pour l'histoire si obscure de l'ancienne race celtique. A une époque où les investigations historiques et philologiques s'étendent sur le globe entier, où les littératures nationales de l'Europe en particulier ont été l'objet de travaux si nombreux et si intéressants, il est surprenant, à coup sûr, que les monuments littéraires très-variés, conservés comme traditions nationales par les débris de la plus vieille race de l'Europe, n'aient pas fixé l'attention des savants. Si nous apprenions tout à coup l'existence de chroniques, de poésies, de traditions nationales, remontant, avec certitude, au moins au xe siècle, avec probabilité au vi^e^ ou viie, chez les Basques, par exemple, ou chez les Lithuaniens, avec quelle avidité la science ne porterait-elle pas ses investigations sur ces documents nouveaux pour l'his-

toire! Pourquoi n'en est-il pas de même pour les populations celtiques? Il me semble que cela peut provenir de ce que les savants du continent, entraînés par une aversion, bien fondée d'ailleurs, pour la *celtomanie*, se sont empressés de condamner en masse ce qu'ils connaissaient bien imparfaitement pour avoir le droit d'être aussi sévères.

Je sais, Monsieur, que vôtre opinion à cet égard est loin d'être favorable aux littératures celtiques. Vous avez contesté positivement l'authenticité des poésies galloises attribuées aux bardes des VIIe et VIIIe siècles, vous les regardez comme des compositions faites à plaisir au XIVe siècle. Vous semblez, d'autre part, ne considérer les langues celtiques que comme des jargons très-corrompus, très-mélangés, composés de débris celtiques, latins, anglo-saxons, anglais, etc. Si cette double assertion était démontrée, s'il n'y avait aucun fond réel ni dans les traditions, ni dans le langage, il ne vaudrait guère la peine de s'en occuper. Mais convenez, Monsieur, que dans cette supposition il serait bien difficile de se rendre compte de cette nature si vivace, de cette ténacité singulière qui ont toujours caractérisé ces races opprimées depuis tant de siècles. Comment des jargons sans valeur intrinsèque, sans consistance, sans homogénéité, ne se seraient-ils pas fondus depuis longtemps dans les langues policées qui les entouraient et les envahissaient de toutes parts? Comment des populations réduites à inventer des fables pour se créer un passé, des jeux d'imagination pour se faire une

poésie nationale, auraient-elles conservé pendant des siècles, en dépit de toutes les influences contraires, leurs mœurs, leur physionomie propre, leurs préjugés, leur esprit de résistance et de haine contre leurs dominateurs? N'y avait-il pas là une contradiction manifeste, et le sujet ne semble-t-il pas mériter un examen nouveau et approfondi?

Je ne suis nullement préparé, Monsieur, à traiter ici la question du degré de valeur des documents écrits, soit des Irlandais, soit des Gallois. Ce sujet exigerait des recherches que je ne suis point à portée de faire, et qui ne peuvent être entreprises avec succès qu'en Angleterre et en Irlande même. Pour ceux qui voudraient cependant se former quelque idée de ces questions, j'indiquerai ici deux ouvrages importants; l'un, pour l'Irlande, est la collection des *Rerum hibernicarum Scriptores veteres*, avec les notes et les commentaires du docteur O'Connor [1]; l'autre, pour les poésies galloises, est la Dissertation de M. Turner sur la question d'authenticité [2]. M. Turner est l'auteur d'une histoire estimée des Anglo-Saxons. Il était donc là sur son terrain, et il a traité son sujet, non point en celtomane, mais avec toute la sagesse d'un critique exercé.

[1] 4 volumes in-4°, imprimés à Buckingham, de 1814 à 1826. Cet ouvrage n'ayant point été mis en circulation est extrêmement rare. Je dois l'exemplaire que j'en possède à l'extrême bonté du duc de Buckingham.

[2] *A vindication of the genuineness of the ancient british poems of Anearin, Taliesin, Leywarch Hen and Merdhin*, by Sharon Turner. London, 1803.

Le seul but de mon ambition serait de provoquer un nouvel examen, de nouvelles recherches, et cela surtout de la part des savants du continent, plus impartiaux naturellement que les gens de lettres indigènes; et je ne vois pas de meilleur moyen d'atteindre ce but que de réveiller l'attention sur les langues celtiques.

L'examen des langues, en effet, est la première base à poser pour toutes les recherches ultérieures. Ces langues sont là, parlées encore par plusieurs millions d'hommes. On ne peut pas les nier, on ne peut pas les dire inventées par les moines du moyen-âge : il faut donc les examiner. Que si, au lieu de jargons grossiers et corrompus, nous trouvons des idiomes riches, singulièrement homogènes dans toute leur formation, liés avec le sanscrit par les rapports les plus intimes et les plus surprenants, plus rapprochés souvent de cette antique langue que les autres idiomes de la même famille dans ce qu'ils ont de commun, la question assurément changera de face, et la littérature nationale des peuples celtiques acquerra un tout autre degré d'importance. Je demande ce que seraient devenues les prétentions des Brahmanes pour l'antiquité et l'authenticité de leurs traditions religieuses et poétiques, si au lieu d'une langue admirable, portant dans toute sa structure le cachet de son ancienneté, on n'avait trouvé chez eux qu'un jargon mélangé de persan, d'arabe, de malai, de mongol, etc. Certes, la critique aurait eu beau jeu contre leurs fragiles manuscrits de papyrus, et l'ab-

sence complète de chronologie. Il y a donc des preuves intrinsèques à côté de la preuve matérielle des manuscrits, et la plus importante sans doute est celle de la langue.

La marche que je me propose de suivre en comparant les idiomes celtiques avec le sanscrit en particulier, me paraît offrir plusieurs avantages. Elle me dispense, en premier lieu, d'un examen critique des sources. Tout ce qui se rattachera régulièrement à l'ancienne langue de l'Inde portera avec soi son certificat d'authenticité; les formes les plus anciennes et les moins altérées se revendiqueront d'elles-mêmes. Cette marche prévient ensuite toutes les objections qu'on ne manquerait pas d'élever en s'appuyant sur le fait d'une transmission directe, si, au lieu du sanscrit, je prenais pour point de comparaison les langues classiques ou germaniques. Il n'y a aucun doute qu'un assez grand nombre de mots de ces langues ont passé dans les idiomes celtiques, mais on les reconnaît assez facilement; et dans les expressions qui dérivent simultanément de la source commune, le celtique est presque toujours plus près du sanscrit que le germanique, et souvent plus que le latin ou le grec.

D'ailleurs, Monsieur, un rapprochement avec le sanscrit implique une comparaison avec toutes les branches de la famille, et en renvoyant le lecteur, de temps à autre, aux excellents travaux de Grimm et de Bopp, il lui sera facile d'établir par lui-même un parallèle plus complet. Je n'aurai recours aux analo-

gies plus générales que là où elles seront nécessaires pour éclaircir quelque point douteux.

Toutefois, même ainsi limitée, la question serait encore bien vaste pour les bornes d'une correspondance, si j'avais en vue un parallèle complet avec le sanscrit. Occupé depuis longtemps d'un travail plus étendu sur ce sujet, je me bornerai à extraire de mes matériaux celles des analogies observées qui me paraissent les plus remarquables. Il suffira, pour ne pas faillir à la logique, que ces analogies soient de nature à démontrer une communauté d'origine. En faisant porter les rapprochements sur l'ensemble de ces langues, sur leur système phonique, comme sur leurs éléments radicaux et leurs formes grammaticales, j'espère mettre ce résultat à l'abri de toute contestation.

Aucun des idiomes celtiques ne sera exclus du parallèle, mais l'irlandais et le gallois, à raison de leur culture supérieure, occuperont plus de place que l'erse, le bas-breton ou le cornique. Quant aux rapports qui lient ces langues entre elles, il suffira de rappeler ici qu'elles se divisent en deux branches bien distinctes, que je désignerai par les noms usités de *gaëlique* et de *cymrique*. La première comprend l'*irlandais* et l'*erse* (dialecte des *Highlanders* de l'Écosse); la seconde, le *gallois* ou *cymrique* proprement dit, le *cornique* et le *bas-breton* [1]. Ces deux

[1] Je ne dis rien du *manx*, parlé dans l'île de *Man*, qui n'est qu'un dialecte corrompu de l'irlandais et qui ne mérite pas une place à part.

branches, tout en offrant des caractères communs assez saillants pour en faire un groupe bien distinct dans l'ensemble de la famille indo-européenne, présentent cependant entre elles assez de différences pour constituer des langues à part, et non point de simples dialectes. L'irlandais diffère bien plus du gallois, par exemple, que le scandinave du gothique, et presque autant, à certains égards, que le grec du latin. Les idiomes gaëliques sont plus rapprochés entre eux que les cymriques. L'irlandais et l'erse ne sont réellement que des dialectes fortement caractérisés d'une même langue. On peut en dire autant du gallois et du cornique, mais le breton offre des différences plus prononcées.

Après ces préliminaires indispensables, j'entre en matière, en commençant par quelques observations sur le système phonique [1].

C'est une circonstance très-propre à faire bien

[1] Avant d'aller plus loin, je dois citer ici les sources où j'ai puisé pour les diverses langues celtiques, au moins en ce qui touche à la lexicographie et à la grammaire.

Pour l'*irlandais*, le *Sanas gaoidhilge-sagsbhearla*, dictionnaire d'Edward O'Reilly, avec une grammaire. 1 volume in-4°. Dublin, 1817. — La grammaire du R. Puol O'Brien. In-8°. Dublin, 1809.

Pour l'*erse*, le beau dictionnaire publié en 1828 par la Highland Society, en 2 volumes in-4°. Édimbourg, chez Blackwood. — La grammaire d'Alexandre Stewart. 1 volume in-8°. Édimbourg, 1812.

Pour le *gallois*, le dictionnaire et la grammaire d'Owen Pughe. 2 volumes in-8°. Londres, 1803.

Pour le *cornique*, l'*Archaeologia cornu-britannica*, de W. Pryce. 1 volume in-4°. Sherborne, 1790.

Pour le *breton*, le dictionnaire et la grammaire de Legonidec. 2 volumes in-8°. Paris, 1807 et 1821.

préjuger d'une langue que d'y trouver, de prime-abord, un système phonique riche et soumis à des lois régulières. A cet égard, les idiomes celtiques n'ont rien à envier à aucune des langues indo-européennes. Je ne connais que le sanscrit qu'on puisse leur comparer sous ce rapport, et cela seulement quant à la richesse du système phonique, et à sa liaison intime avec tout l'organisme de la langue. Les deux systèmes sont d'ailleurs d'une nature tout à fait différente, et doivent s'être développés indépendamment l'un de l'autre, depuis l'époque de leur séparation de la souche primitive. On comprend que je n'entends pas parler ici des éléments phoniques en eux-mêmes (voyelles et consonnes), mais des lois qui en règlent les modifications, soit par un principe d'euphonie, soit dans un but grammatical. Or, l'ensemble de ces lois en sanscrit ne concerne que l'euphonie, tandis que le système de la *permutation des consonnes*, dans les langues celtiques, se lie de la manière la plus intime à toute leur formation grammaticale. En sanscrit, les modifications des éléments phoniques n'ont pour but, dans chaque cas, que de prévenir les dissonances qui résulteraient de la rencontre de ces éléments. Aussi est-ce toujours l'élément antérieur, consonne ou voyelle, qui est modifié par l'influence de celui qui suit. Dans les langues celtiques, au contraire, les éléments phoniques se permutent, suivant des règles fixes, par l'effet de la nature grammaticale du mot qui les précède; aussi les modifications ne concernent-elles que les initiales

des mots isolés ou des éléments d'un composé. Par exemple, le mot gallois *ci*, chien, est susceptible de prendre quatre formes différentes. On dira *y ci*, le chien, parce que l'article *y* n'exerce aucune influence sur le mot qui suit; *dy gi*, ton chien, parce que le pronom *dy* exige la *forme douce* de l'initiale qu'il précède; *ei chi*, son chien (en parlant d'une femme), parce que *ei*, pronom possessif féminin, entraîne la *forme aspirée;* et enfin *my nghi*, mon chien, parce que *my* veut la *forme nasale* [1]. Dans la composition des mots, c'est le composant initial qui détermine la forme du suivant. Ainsi le gallois *caled*, dur, avec le préfixe *gor*, très, forme *gorchaled*, très-dur, sévère; avec le négatif *an*, *anghaled*, non dur, et enfin avec le préfixe atténuatif *go*, *gogaled*, quelque peu dur. Ces exemples suffiront pour faire comprendre d'une manière générale la nature de ces permutations, et leur différence d'avec les lois euphoniques du sanscrit.

Quelque intéressant que soit ce sujet, Monsieur, je dois renoncer à entrer ici dans plus de détails sur ce système compliqué et ingénieux, qui est tout à fait propre au groupe des langues celtiques. Je me bornerai à dire que ces traits principaux se retrouvent dans toutes les branches de ce groupe. Le gallois en possède l'ensemble de la manière la plus complète; viennent ensuite l'irlandais et l'erse, puis le breton

[1] Je m'éloigne à dessein, dans ces désignations, de la nomenclature d'Owen, par des raisons que je ne puis développer ici. Les dénominations de *forme douce*, *aspirée* et *nasale* correspondent respectivement à ce qu'Owen appelle *light*, *soft* et *aspirate*.

et le cornique, qui en ont déjà perdu une bonne partie.

Je regrette toutefois de laisser de côté l'exposition de cette théorie, parce qu'il en ressort forcément deux inductions importantes en faveur de ces langues. L'une, c'est qu'un système aussi compliqué, aussi nuancé, aussi subtil, et dont l'ancienneté est démontrée par le fait de son existence chez des peuples séparés depuis des milliers d'années, indique une culture très-développée de ces idiomes à une époque fort reculée; l'autre, c'est qu'on peut inférer de sa préservation, même chez les peuplades les plus illettrées de la race celtique, un degré peu commun de permanence et de vitalité dans leurs langues. Qu'y a-t-il, en effet, de plus frappant que de voir le montagnard écossais et le paysan breton changer de la même manière la même consonne, dans les mêmes circonstances grammaticales? Ainsi tomberait, de prime-abord, l'épithète de *jargons*, que peu de langues méritent, je crois, et les idiomes celtiques moins que toute autre.

La comparaison de deux ou plusieurs langues doit s'appuyer, avant tout, sur le rapprochement de leur système de sons. Pour cheminer avec quelque sûreté dans le dédale des étymologies, il faut examiner si, de part et d'autre, les instruments sont bien les mêmes, si l'un ne possède point quelques cordes qui manquent à l'autre, et rechercher, dans ce cas, comment le plus pauvre supplée aux lacunes qui résultent de ses imperfections. Rien ne saurait établir

d'une manière plus solide l'affinité de deux langues, que le fait de lois régulières, soit dans les analogies, soit dans les dissemblances des éléments phoniques appliqués à l'expression des mêmes idées. Un tel travail, pour arriver à des résultats certains, doit embrasser la masse entière des langues à comparer, car il faut suivre chaque son, chaque lettre, dans ses positions diverses, et ne conclure à l'analogie que lorqu'elle se trouve établie par un nombre suffisant d'exemples. Ce travail, Monsieur, je l'ai entrepris pour les idiomes celtiques et le sanscrit. Sans être encore achevé, il se trouve assez avancé déjà pour que les résultats n'en soient point douteux. En donner ici les détails serait chose impossible, il faudrait un volume; je dois me borner à en exposer les conclusions. Comme ce serait cependant trop présumer de votre confiance que de vous demander de me croire sur parole, j'ajouterai quelques exemples propres à les appuyer.

En thèse générale, l'ensemble du système phonique des langues celtiques, sous le point de vue de l'étymologie, correspond d'une manière singulièrement exacte et complète avec celui du sanscrit. Quelques-unes des principales différences que l'on y remarque viennent bien plus de l'inégalité des moyens graphiques, que d'une diversité réelle. Le sanscrit, en effet, possède un alphabet admirable qui exprime jusqu'aux moindres nuances des inflexions vocales, tandis que l'alphabet latin appliqué aux langues celtiques s'est trouvé fort insuffisant pour représenter

un ensemble de sons aussi riche, si ce n'est plus, que celui du sanscrit. Je ne saurais trouver une image plus juste de cette insuffisance, que celle d'un instrument auquel les demi-tons manqueraient, et sur lequel on tenterait d'exécuter de la musique chromatique. De là, d'une part, la nécessité de recourir à divers moyens graphiques plus ou moins arbitraires; de l'autre, celle de laisser par fois sans signe matériel des nuances de prononciation qui, cependant, intéressent l'organisme intime de la langue.

Je restreindrai mes observations aux consonnes, soit parce que leur importance étymologique est plus grande, soit parce que les voyelles exigeraient avant tout un travail spécial dans les limites mêmes de la famille celtique.

Les consonnes qui concordent, en général, exactement en sanscrit et en celtique, sont les gutturales, les dentales et les labiales, à quoi il faut ajouter les nasales *m* et *n*, les semi-voyelles *y*, *r*, *l*, et l'*s*. Les palatales sanscrites, ainsi que le व *v*, l'श *s'*, et l'ह *h*, sont remplacées régulièrement par d'autres lettres, comme nous le verrons bientôt.

Je fais suivre un tableau général de cette concordance générale, en observant que je pourrais appuyer chaque cas d'un assez grand nombre d'exemples. Je me suis attaché de préférence aux radicaux, comme offrant les combinaisons les plus simples et les plus sûres. Par la même raison, j'ai choisi, pour les comparer, les consonnes initiales, comme les moins sujettes à des variations accidentelles. Quand

la racine verbale est perdue en celtique, je cite le substantif ou l'adjectif qui s'en rapproche le plus par la forme et le sens.

La concordance presque constante que l'on remarquera dans le tableau suivant, entre le gaëlique et le gallois, aurait lieu d'étonner, si je ne faisais observer que j'ai choisi, autant que possible, parmi un grand nombre d'exemples, ceux qui appartiennent à la fois aux deux branches celtiques. Cette concordance est loin d'exister toujours.

Sous la rubrique de *gaëlique*, je cite toujours l'*irlandais;* sous celle de *cymrique*, le *gallois;* les mots erses, bretons ou corniques sont désignés spécialement. Les verbes irlandais sont à leur forme radicale, laquelle est toujours identique à la seconde personne de l'impératif; les verbes gallois sont à l'infinitif, avec le suffixe séparé [1].

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
कुच् *kuć*, corrugari.	*Cuach*, rugare.	*Cuch-iaw*, id.
क्मर् *kamar*, inflexum incedere.	*Cam*, curvare.	*Cam-u*, id.
खोर् *k'ôr*, dolere.	*Coir*, vexare.	*Cur-iaw*, id.
खोड् *k'ôḍ*, mœstitia opprimi.	*Caoidh*, id.	*Coz-i*, vexare [2].

[1] J'ai adopté, pour la transcription des mots sanscrits, la méthode de Bopp, dans sa Grammaire comparée, comme la plus simple et la plus complète.

[2] Le *z* gallois est le *d* aspiré, et se prononce comme le *th* doux anglais.

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
गा *gâ*, ire.	*Gabh*, id.	*Go*, progressus.
गल्भ् *galb'*, fortem esse.	*Galbh-a*, fortitudo.	*Gall-u*, potestas.*
घट् *g'aṭ*, ferire.	*Gaod*, vulnerare.	*Gwth*, ictus.
घष् *g'as'*, stillare.	*Gais*, torrens.	. . . . .
तिक् *tik*, ire, se movere.	*Tigh*, venire.	*Tech-i* (b.-breton), abire.
तन् *tan*, expandere.	*Tanaigh*, tenuem facere.	*Tan-u*, expandere.
दा *dâ*, dare.	*Daigh*, id.	*Dod-i*, id.
दह् *dah*, urere.	*Dagh*, id.	*Deiv-ian*, id.
धे *d'ê*, bibere.	*Diugh*, id.	*Diod-i*, id.
धि *d'i*, ire, se movere.	*Deach*, id.	*Dē-u*, venire.
पा *pâ*, bibere.	*Pot*, id.	*Pot-iaw*, id.
पूण् *pûn*, colligere.	*Pun-an*, cumulus.	*Pwn*, id.
पेल् *pêl*, ire, se movere.	*Pill*, circumire.	*Pel-u*, circumvagari.
फुल्ल् *pull*, expandere sese *florem*.	*Pul-ur*, flos.	. . . . .
वक् *bak*, contorquere.	*Bac*, flectere.	*Bach-u*, id.
बल्ह् *balh*, eximium esse.	*Balc*, eximius.	*Balch*, id.
		Bw, terror.
भी *b'î*, timere.	*Bedgh*, timor.	
भुज् *b'ug'*, inflexum esse	*Bogh*, flectere.	*Bwâ-w*, id.

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
मृ *mr*, mori.	*Marbh*, occidere.	*Mor-w*, mori.
मुड् *muḍ*, humectare.	*Muadh*, humidus.	*Mwyd-au*, humectare.
मद् *mad*, mente captum esse.	*Madh-a*, insanitas.	*Mez-wi*, ebrium esse.
मन् *man*, cogitare.	*Méin*, intellectus.	*Menw*, id.
निज् *nig'*, purificare.	*Nigh*, lavare.	*Nith-iaw*, purificare.
नम् *nam*, inclinare (reverentiæ causa).	*Naomh*, sanctus.	*Nwv*, sanctus.
नह् *nah*, colligare, nectere.	*Nasg*, id.	*Nyz-u*, id.
नड् *naḍ*, ferire, percutere.	*Neoid*, vulnus.	*Naz-u*, cædere.
युज् *yug'*, jungere.	*Iodh*, catena.	*Iau*, jugum.
युत् *yut*, lucere.	*Iuḍh*, dies.	. . . . .
रुज् *rug'*, frangere.	*Roic* (erse), id.	*Rhwyg-aw*, id.
रु *ru*, ire.	*Ró*, id.	*Rhē-u*, id.
रा *râ*, dare.	*Rad*, id.	*Rho-i*, id.
लुह् *luh*, desiderare.	*Lùth*, desiderium.	*Llod-i*, appetere.
लिह् *lih*, lingere.	*Ligh*, id.	*Lly-aw*, id.
लोक् *lôk*, lucere.	*Loich-e*, lumen.	*Llwg*, splendor.
सप् *sap*, colligare.	*Sop*, fasciculus.	*Swp*, id.
साम् *sâm*, quietare.	*Samh*, quies.	*Sav-iad*, placatio.

Il y a plusieurs observations à faire sur ce tableau. En premier lieu, il est impossible de ne pas être frappé de la parfaite concordance des consonnes initiales. Il y a toutefois des exceptions à la règle, mais elles ne sortent pas du champ des modifications les plus ordinaires. Ainsi le *c* et le *g*, le *d* et le *t* (plus rarement le *p* et le *b*), prennent quelquefois la place l'un de l'autre. Le प sanscrit et son aspirée deviennent quelquefois *f* en gaëlique, et *gw* en cymrique. Il n'est pas sans exemple que ces formes diverses coexistent pour le même mot. Ainsi le sanscrit फुल्ल्, *p'ull*, expandere sese, a pour analogues, en irlandais, *palur* et *flar*, *flos;* en gallois, *gwull*, id.

Le *p* cymrique ne répond pas toujours étymologiquement au *p* gaëlique et sanscrit. Dans un certain nombre de cas, il occupe la place du क *k* sanscrit et du *c* gaëlique. En voici quelques exemples.

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
कास् *kâs*, tussire.	*Cas*, id.	*Pâs*, tussis.
क्री *krî*, emere. (Par. क्रीणामि *krînâmi*).	*Crean*, id.	*Pryn-u*, id.
कृमि *krmi*, vermis.	*Cruimh*, id.	*Pryv*, id.
क *ka*, stirps interrogativa.	*Ca*, *co*, id.	*Pa*, *pe*, id.

L'स sanscrite et l'*s* gaëlique ne sont pas toujours représentées par *s* cymrique, mais assez souvent par *h*. Ainsi le sanscrit सम, *sama*, similis, en gaëlique *samhuil*, devient, en gallois, *haval*, etc.

On aura remarqué, dans le tableau, que les aspirées sanscrites initiales sont privées de leur aspiration en celtique. C'est qu'en gaëlique, comme en cymrique, il n'y a jamais d'aspirées initiales pour la forme simple des mots isolés, l'aspiration ne se prenant que par suite de la loi de permutation des consonnes. L'*rh* galloise n'est pas une aspirée, c'est l'*r* ordinaire, ainsi figurée pour la distinguer d'une autre *r*, qui se prononce un peu différemment.

Je ne dirai rien ici des consonnes finales. On pourra voir, par le tableau et par les nombreux exemples qui seront cités plus tard, que leur concordance, en sanscrit et en celtique, est sujette à plus de variations, mais qu'elle est souvent complète.

On peut déjà conclure des rapprochements précédents, que les langues celtiques n'entrent point dans le cercle de la modification régulière des gutturales, des dentales et des labiales (*Lautverschiebungs Gesetz*), que Grimm a établie pour les langues germaniques. Ces langues, sous ce rapport, se trouvent placées sur la même ligne que le sanscrit, le zend, le grec, le latin et le lettique.

J'ai laissé de côté le व *v*, l'श *s'*, et l'ह *h*, dont je dois dire maintenant quelques mots.

Le *v* manque aux langues celtiques comme initiale. En gaëlique, le *b* et l'*m* aspirés, *bh, mh,* se prononcent comme *v*, mais ne correspondent point, dans la règle, au व *v* sanscrit. Aucun mot cymrique ne commence par *v*. En gaëlique c'est *f*, en cymrique *gw,* qui remplacent cette semi-voyelle. Exemples :

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
वे *vê*, texere.	*Figh*, id.	*Gwë-u*, id.
वद् *vad*, loqui.	*Fead*, id.	*Gwed-yd*, id.
विद् *vid*, scire.	*Feath*, scientia.	*Gwyz*, id.
वहन *vahana*, currus.	*Fionnadh*, id.	*Gwain*, id.

Une observation intéressante, c'est que, dans les combinaisons initiales de *v* avec *l* et *r*, le *gw* cymrique ne pouvant plus être appliqué sans rendre la racine dissyllabique, puisqu'il formerait *gwl*, *gwr* (prononcer *goul*, *gour*), est remplacé par *f*. Ainsi :

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
वृत् *vṛt*, loqui.	*Freidh*, id.	*Fraeth*, loquax, facundus.
व्रज् *vrag'*, ire.	.....	*Frawz-u*, celeriter movere.
व्ली *vlî*, tenere.	*Fleasq*, catena.	*Fle*, custodia.
वृह् *vṛh*, loqui.	.....	*Freg*, garrulitas.

L'श *s'* palatale est représentée tantôt par l'*s* ordinaire, et tantôt par une gutturale *c*, *g*, en gaëlique, *c*, *g*, ou *chw*, en cymrique. Cette dernière forme est celle qui répond le mieux à la nature de l'श *s'*, laquelle, en sanscrit même, revient souvent au क, dont elle paraît dériver. Toutefois, श *s'* et स *s* se remplacent fréquemment dans les radicaux sanscrits, et c'est là probablement la source d'une incertitude qui a étendu son influence sur toutes les

langues de la famille. C'est par suite de cette incertitude que le sanscrit श्वशुर, *s'vas'ura*, est devenu *socer* en latin, et *svaïrha* en gothique, tandis que le cymrique a, plus régulièrement, *chwegrun*. Par contre, स्वसृ, *svasṛ*, latin *soror*, gothique *svistar*, gaëlique *siur*, est devenu irrégulièrement, en gallois, *chwaer*. Comme exemples du changement de श *s'* en gutturale, je citerai :

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
शृध *s'ṛdh*, ridere. (Par. शर्धयामि *s'ardhayâmi*).	*Gaird*, id.	*Chwarz-u*, id.
शूल *s'ûla*, hasta.	*Cail*, id.	*Cola*, aculeus.
शर *s'ara*, sagitta.	. . . . .	*Chwaral*, telum.
शूर *s'ûra*, heros.	*Gur*, intrepidus.	*Gwr*, vir.
शीर्ष *s'îrscha*, caput.	*Cuirc*, id.	. . . . .

L'*h* manque complétement au gaëlique comme lettre radicale, quoique cette aspiration y joue un grand rôle dans les permutations des consonnes; elle se trouve, au contraire, dans la branche cymrique. Tous les mots sanscrits qui commencent par ह *h*, et qui ont leurs analogues en gaëlique, changent l'ह *h* en *c* ou *g*. Cela est fréquemment le cas aussi pour le cymrique, qui toutefois possède un certain nombre de radicaux où l'*h* correspond au sanscrit. Exemples :

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
ह्वृ *hvr*, distortum esse.	*Cuar*, curvus.	*Gwyr*, id.
हंस *hansa*, anser.	*Gandal, geodh*, id.	*Gwyz*, id.
हरि *hari*, equus.	*Gearan*[1], id.	*Gorwyz*, id.
ह्रग् *hrag*, colligere.	*Gragh*, grex.	*Gre*, id.
ह्लस् *hlas*, sonum edere.	*Glas*, lamentatio.	.....
हृदय *hṛdaya*, cor.	*Cridhe*, id.	*Craiz*, id.

J'ajoute quelques exemples de la concordance de l'*h*, en sanscrit et en cymrique.

Sanscrit.	Cymrique.
हि *hi*, ire.	*He*, itio.
हृ *hṛ*, capere. (Par. pr. हरामि *harámi*).	*Hwr-a*, id.
ह्वे *hvé*, vocare.	*Hw-a*, id.
हुल् *hul*, tegere.	*Hul-iaw*, id.
ह्वल् *hval*, se movere.	*Hwyl*, cursus, progressio.

Ce qui est plus remarquable, Monsieur, et ce qui donne lieu à des rapports plus compliqués, c'est la manière dont la classe des palatales sanscrites se trouve représentée dans les langues celtiques. Aucun caractère alphabétique ne leur est attribué, et le

[1] Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires; je l'ai extrait des *Annales Innisfalienses*, cod. Dublin, édition d'O'Connor, page 4.

son en est tout à fait étranger à la branche cymrique; mais il existe dans la branche gaëlique, où *t* et *d* ou *g*, suivis d'une des voyelles appelées tenues, *e* ou *i*, se prononcent comme च् *c'* et ज् *g'*. En irlandais, cette prononciation s'est un peu adoucie, et serait plus exactement représentée par le son du français *ti* dans *tien*, et *di* dans *dieu;* mais en erse elle correspond parfaitement aux deux palatales sanscrites. Ainsi *dià*, refus, et *tinn*, malade, s'écriraient, en français, *djiou* et *tchinn.* Le nombre de mots gaëliques où les palatales sanscrites correspondent à *t* et *d* ou *g*, suivis d'une voyelle tenue, est assez considérable. En voici quelques exemples :

Sanscrit.	Gaëlique.
चि *c'i*, colligere. चित्य *c'itya*, rogus.	*Teide*, collis.
च्यु *c'yu*, ire.	*Teidh*, id.
चीव् *c'ib*, capere.	*Teib-eadh*, actio capiendi.
चित् *c'it*, cogitare, animadvertere.	*Tith* (erse), consilium, propositum.
जु *g'u*, festinare. जव *g'ava*, celeritas.	*Deabh*, festinare.
जिम् *g'im*, vesci.	*Diamh-ann*, alimentum.
जघान्य *g'ag'ânya*, ultimus.	*Déaghanach*, id.
जन् *g'an*, generare.	*Gean*, id.
जल *g'ala*, aqua.	*Gil*, id.

Dans la branche cymrique, les mots qui correspondent ont *t*, *d* et *g* simples. Cependant les palatales sanscrites subissent encore d'autres transformations. Tantôt elles perdent leur élément sibilant, et deviennent alors *t* et *d* ordinaires; tantôt elles le conservent seul et se changent en *s;* tantôt encore elles reviennent à la classe des gutturales, dont elles sont dérivées[1], et tantôt enfin elles sont représentées par *sc* ou *sg*. Ces divers changements ont tous leurs analogues dans les autres langues indo-européennes[2], et quelques-uns s'observent déjà dans les radicaux sanscrits même. Je m'abstiens d'exemples qui entraîneraient trop de détails.

Les combinaisons initiales binaires et ternaires des consonnes, correspondent, en sanscrit et en celtique, avec autant de régularité que les consonnes simples. Le sanscrit n'a que peu de ces combinaisons qui soient étrangères au celtique, et ce sont les plus rares *ml, mr, dhm, ksch,* etc. Cette dernière, pour laquelle le sanscrit a le caractère क्ष *ks'*, se trouve remplacée de douze manières en gaëlique, suivant que l'un ou l'autre de ses composants a été conservé. Toutefois, l'élément guttural a été ordinairement sacrifié au sibilant. Que l'on compare :

[1] Voyez Bopp, *Vergleichende Grammatik*, page 13.

[2] *Ibid*, page 14.

Sanscrit.	Gaëlique.
क्षद् *ks'ad*, bonum esse.	*Saoidh* (erse), bonus.
क्षप् *ks'ap*, posse, valere.	*Sabh*, validus, fortis.
क्षन् *ks'an*, ferirè, occidere.	*Sonn*, percutere, cædere.
क्ष्माय् *ks'mây*, vibrare.	*Smeac-adh*, palpitatio.
क्ष्णु *ks'nû*, attenuare, atterare.	*Snoigh*, minutatim concidere.
क्षय *ks'aya*, domus.	*Cai*, id.
क्षिद् *ks'id*, liberare.	*Cead-aigh*, id.

Le sanscrit क्षम्, *ks'am*, perpeti, patienter ferre, d'où क्षम, *ks'ama*, perdurus, strenuus, a les deux formes correspondantes en gaëlique. D'abord *cam*, *cama*, strenuus, potens; puis *séam-anach*, robustus, ou, en erse, *sèam-an*, curtus robustusque quis.

Je n'ai rien dit de la classe des cérébrales (*mûr-dhanga*), qui n'ont nulle importance étymologique en dehors de la langue sanscrite, et que déjà le zend ne possède plus.

Les rapprochements que je viens de faire, Monsieur, ne sont tout au plus qu'un aperçu du sujet, et ne prétendent point à établir la loi d'analogie ou de modification de chaque consonne. Tout incomplets qu'ils sont, ils me paraissent cependant de nature à laisser peu de doutes sur le fait de l'affinité des langues comparées. Il en est peut-être, dans le nombre, qui pourraient être contestés; mais quand on réussirait à en éliminer quelques-uns, j'ai par devers moi de nombreuses réserves pour les remplacer.

Dans une prochaine lettre, j'aborderai la question des formes grammaticales, qui fournira des arguments nouveaux et plus décisifs encore en faveur de ma thèse.

J'ai l'honneur, etc.

(*La seconde lettre à un prochain numéro.*)

CONNAISSANCE

De l'aplatissement des pôles de la terre chez les anciens Chinois.

Dans une Description historique et géographique de la Chine, qui se publie chez MM. Firmin Didot, j'ai avancé (p. 26 et 200), d'après les écrits des missionnaires français sur la Chine, que les anciens Chinois avaient eu connaissance de l'*aplatissement des pôles de la terre*, ou du moins que chez eux on trouvait les vestiges de cette découverte scientifique, restée peut-être à l'état vague de tradition, dont les écrivains chinois qui vivaient il y a près de deux mille ans n'avaient déjà plus qu'une intelligence très-imparfaite. En avançant un pareil fait sur des autorités européennes très-dignes de confiance, parce que les livres chinois leur étaient parfaitement accessibles sous tous les rapports, je regrettais cependant de ne pas pouvoir m'en assurer par moi-même sur un texte chinois authentique. En

consultant, pour la rédaction de l'ouvrage en question, le grand dépôt de livres chinois de la Bibliothèque royale de Paris, j'ai été assez heureux pour découvrir, dans une très-curieuse collection de livres et opuscules anciens, ayant pour titre *Han-weï-tsoung-chou*, en soixante volumes, un recueil intitulé 博雅 *Po-ya* (Connaissances générales), publié sous les 魏 *Weï* (époque des trois royaumes qui succédèrent à l'empire démembré des Han, c'est-à-dire de 222 à 280 de notre ère), et pour y lire un texte positif sur l'importante question scientifique qui fait le sujet de cet article. Je me bornerai à rapporter ici ce texte entier, avec une traduction littérale, afin de justifier aux yeux des savants une proposition qui, d'abord, a pu leur paraître au moins très-hasardée[1].

釋地

神農度四海內東西
九十萬里。南北八十
一萬里。帝堯所治九
州地二千四百三十
萬八千二百四頃。其
墾者九百一十萬八
千二十四頃。夏禹所
治四海內地東西二
萬八千里。南北二萬
六千里。出水者八千
里。受水者八千里。

[1] Les caractères chinois dont nous nous servons ici ont été gravés

Traduction littérale.

EXPLICATION DE LA TERRE.[1]

« CHIN-NOUNG mesura l'intérieur des quatre mers. « De l'orient à l'occident (il trouva) quatre-vingt-dix « fois dix mille *li* (neuf cent mille *li*); du midi au « nord, quatre-vingt et une fois dix mille *li* (huit « cent dix mille *li*).

« Le territoire des neuf provinces que gouvernait « YAO (avait) deux mille quatre cent trente fois dix « mille, et huit mille deux cent quatre *king* [2] (vingt- « quatre millions trois cent huit mille deux cent quatre « *king*); les terres cultivées de ce territoire (étaient « de) neuf cent dix fois dix mille, et huit mille vingt- « quatre *king* (neuf millions cent huit mille vingt- « quatre *king*).

« Le territoire que gouvernait YU, de la dynastie « *Hia*, dans l'intérieur des quatre mers, (avait), de

sur acier par M. *Marcellin-Legrand*, graveur des nouveaux types de l'Imprimerie royale, sous la direction de l'auteur de cet article, et font partie d'un corps de chinois complet entrepris avec beaucoup de zèle et de talent par cet habile graveur pour favoriser les progrès de l'étude du chinois.

[1] C'est le titre de la section qui concerne la *terre* et qui comprend *cinq subdivisions* ou *cinq sujets* (comme s'exprime le texte chinois), outre la *notion générale* que nous donnons ici. Ces sujets sont : 1° *les quatre mers* et *les neuf provinces;* 2° *les lacs et marais;* 3° *les pierres précieuses;* 4° *les perles;* 5° *les pierres inférieures.*

[2] Le 頃 *king* est une ancienne mesure agraire chinoise dont il est difficile de déterminer avec précision la valeur. On dit qu'il vaut *cent meou* ou *arpents* chinois; le *meou* équivaut à peu près à l'arpent de France.

« l'orient à l'occident, deux fois dix mille et huit mille « *li* d'étendue (vingt-huit mille *li*); du midi au nord, « deux fois dix mille et six mille *li* (vingt-six mille *li*).

« L'espace qui produit l'eau (c'est-à-dire le terrain « occupé par les mers) est de huit mille *li*; celui qui « reçoit les eaux (la terre ferme) est de huit mille *li*. »

Il y aurait plusieurs observations à faire sur ce texte. Je me bornerai ici à une seule, concernant le premier paragraphe, qui est l'objet de cet article; c'est que, si le principe de *l'aplatissement des pôles de la terre* est consacré dans le texte, il ne l'est aucunement dans les proportions véritables, puisqu'ici elles seraient dans le rapport de quatre-vingt-un à quatre-vingt-dix, tandis que, dans la réalité, elles sont à peu près comme trois cents à trois cent un; en outre, comme je l'ai déjà fait observer ailleurs, on ne sait pas si, dans le texte, on considère la terre comme un *sphéroïde*, ou seulement comme une *surface plane*. J'ajouterai seulement que, par *l'intérieur des quatre mers*[1], les Chinois entendent quelquefois leur empire; mais c'est plus généralement le *monde*, *toute la terre*,

[1] 四海內 *sse haï neï*, « ce qui est enveloppé par les quatre « mers. » Cette expression, employée pour désigner le *globe de la terre*, doit sans doute son origine à d'anciennes idées mythologiques ou symboliques dont les Chinois modernes n'ont plus le sens. Quoi qu'il en soit, cette expression ne peut pas signifier ici *seulement la Chine*; et ce qui le prouve, c'est que, dans le même texte qui précède, la Chine, telle qu'elle était du temps de l'empereur Yu, est désignée par l'expression de 四海內地 *Sse haï neï thi*, « le « TERRITOIRE compris dans l'intérieur des quatre mers. »

qu'ils veulent désigner par cette expression, parce qu'ils se figurent *la terre* enveloppée par *quatre mers*. D'ailleurs, l'examen attentif de tout le texte chinois ne doit laisser aucun doute sur cette dernière acception, dans la question dont il s'agit.

G. PAUTHIER.

ANALECTES.

LE VIZIR HONNÊTE-HOMME.

اورده اند کی بنزدیك یحیی خالد برمکی بزرکی بود
ودر باب شخص عنایت کرد وکفت فلان کس مردی
کافی وکاردانست میخواهد که بخدمت شما التجا سازد
واورا عمل فلان موضع فرمائ یحیی خالد کفت مارا شرطی
است که در امارت خویش کس را شریك نکنم وفعل
دیکر بر فعل خود قیاس نکیریم وزمام مصالح رعیتی بر
کف او ننهیم تا انکاه که تفحص حال او بواجبی نکنم
جون امانت ودیانت وکاردانی او مارا روشن شود فراخور
اورا شغلی فرمائیم تا سخن تو ضایع نماند ان بزرك کفت
ان مرد در باب شغل دیوانی مهارتی دارد ومدتی فلان
شغل داشت کفت ان شغل بشفاعت بزرکی داشت بکفایت

وکارداني او نبود واول کسی که قدر رعیت نشناسد
وجانب حق نگاه ندارد ما اورا کار نفرمائیم بدان سبب
که ان کارکه او کند بازگشت ان بما باشد ومارا
بقیامت ازعهدهٔ ان بیرون باید امد لا جرم جون در
امور وزارت احتیاط بدین نوع می فرمود تمامت بلاد
وعجم مضبوط بود و خزاین از جواهر ونقود معمور،

Traduction.

Un homme d'un rang élevé était attaché à la personne de Yahia, fils de Khaled le Barmécide. Comme il accordait sa protection à quelqu'un de sa connaissance, il dit un jour à Yahia : « Un tel a de la capacité et de l'intelligence, il désire te servir : accorde-lui donc le gouvernement de tel endroit. » Yahia, fils de Khaled, répondit : « Nous nous sommes « fait une loi de ne jamais associer un homme à « notre administration, de ne jamais mettre en parallèle ses actes avec les nôtres et de ne jamais confier « à ses mains les rênes du gouvernement des peuples, « que nous n'ayons pris, avant tout, des renseignements sur lui et que nous n'ayons vu clairement « son mérite. Ce n'est que quand sa fidélité, sa religion et son habileté dans les affaires ont brillé à « nos yeux, que nous le jugeons digne d'occuper un « emploi. Dis à cet homme qu'il se prépare à devenir l'objet d'un examen sévère. Si on reconnaît « en lui un mérite véritable, nous lui accorderons

« le poste qu'il sollicite; s'il n'a pas ce que nous « voulons trouver en lui, nous lui ferons un don, « afin que tu ne nous aies pas parlé de lui en vain. — « Cet homme, reprit le personnage élevé, a des ta- « lents administratifs, et depuis longtemps il occupe « telle place. — C'est à la recommandation d'un « grand, répliqua Yahia, qu'il l'a obtenue; mais « avant de l'occuper il n'a point fait preuve de « science et de capacité. Toute personne qui ne sait « point rendre à Dieu et au peuple ce que l'un et « l'autre exigent, n'obtiendra jamais de nous aucune « place, par la raison que tout ce que fait un homme « en place retombe sur nous, et qu'au jour du juge- « ment nous serons responsable du traité conclu « entre nous et lui. » Telle fut la manière d'agir de Yahia durant toute son administration. Par là, l'Arabie et la Perse furent maintenues, les provinces de l'état devinrent considérables et le trésor se remplit d'argent et de pierres précieuses.

G. de L.

MAGNANIMITÉ D'UN NAWAB.

ایک روز نواب مبارک الدوله سوار هوکر سیر کو جاتی تهی اتفاقاً کسی فقیرنی که تین روز کی فاقی سی جان به لب هوا تها ماری غصّی کی ان پر ایک اینت اتها ماری فضل هوا که وی بچ گئی مگر لوگون نی اسی قید کیا نواب نی سیر سی دولت خانی مین آتی هے اس کو طلب

کیا اور هزار رپی دلائ اور کہا که پهل دار درخت هی
پر پتهر مارتی هیں ،

Traduction.

Un jour le nawâb Mubarak-uddaula se promenait à cheval. Par hasard, un malheureux qui n'avait pas mangé depuis trois jours et qui était sur le point de rendre l'âme, lança sur lui, dans son désespoir, une brique qu'il avait soulevée. Heureusement le nawâb ne fut pas atteint, mais on mit en prison le coupable. Le nawâb étant revenu de la promenade à son palais, le fit demander et lui remit mille roupies en disant : « On jette des pierres sur l'arbre « qui porte des fruits. »

ON FINIT PAR SE LASSER D'ÊTRE BON ENVERS UN MÉCHANT.

دو مرد آپس میں دوستی رکھتی تهی ایک ان میں سی
نهایت شریر تها وه جب تب اس دوسری کو چهیڑتا
اور دهول چهکڑ مارا کرتا دوسری نی خفا هوکر ایک
لٹهہ ایسا مارا که اسکا سر بهوت گیا وه بولا تونی یهه
کیا کیا اسنی کہا که تونی یهه مثل نهیں سنی سو
سنارکی نه ایک لهارکی ،

Traduction.

Deux hommes étaient très-liés entre eux. Un d'eux, qui était très-méchant, venait sans cesse chez

l'autre et lui donnait des coups de poing et des soufflets. Le second ayant fini, un beau jour, par se mettre en colère, lui donna un tel coup de bâton qu'il lui fendit la tête. Le méchant lui demanda pourquoi il l'avait traité ainsi. Il répondit : « N'as-« tu pas entendu dire ce proverbe : Cent coups « d'un orfèvre ne valent pas un seul coup d'un for-« geron. »

HONORES MUTANT MORES.

کسی کو بادشاہ کی یہان سی ایک بڑا کام ملا یہہ
خوش خبر سنکر اس کا دوست مبارك باد دینی کو
ایك دن اس کی گھر آیا اس نی اپنی دوست سی انجان
ہوکر پوچھا تم کون ہو یہان کیون آئی ہو وہ غریب
نہایت خفیف ہوا اور کہنی لگا کیا مجھی تم نہین
پہچانتی ہو مین تمھارا قدیم دوست ہون سنا تھا
کہ اندھی ہو گئی ہو اس لئی تمھاری خبر کو آیا
تھا سو دیکھہ چلا ،

Traduction.

Un individu obtint une grande faveur du roi. Un de ses amis ayant appris cette bonne nouvelle, vint un jour lui en faire compliment. Celui-ci feignant de ne pas reconnaître son ami, lui demanda qui il était et pourquoi il était venu chez lui. Ce

pauvre homme se voyant méprisé se mit à dire : « Vous ne me reconnaissez donc pas? Je suis votre « ancien ami. J'avais entendu dire que vous étiez « devenu aveugle et j'étais venu savoir si c'était « vrai. Actuellement que je m'en suis assuré, je « m'en vais. »

G. T.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 15 janvier 1836.

On lit une lettre de M. Guizot, par laquelle M. le ministre informe le conseil qu'une subvention de 2000 francs a été accordée par lui à la Société asiatique. Il sera fait mention de cette lettre au procès-verbal.

On lit une lettre de M. Cavé, par laquelle il informe le conseil que M. le ministre de l'intérieur a souscrit pour trente exemplaires au Voyage en Orient du docteur Schultz. Il sera fait mention de cette lettre au procès-verbal.

M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, écrit au conseil pour lui faire connaître que les feuilles de la Grammaire géorgienne de M. Klaproth ont été adressées par l'Imprimerie royale à M. Brosset.

M. J. H. Delaporte écrit au conseil pour le remercier de sa nomination comme membre correspondant.

M. le chevalier de Paravey écrit au conseil pour lui adresser, de la part de M. D. Lamp, du collége de Corpus christi, à Cambridge, l'ouvrage intitulé *Hebrew characters derived from hieroglyphics*, etc., 1 vol. in-8°. London, 1835.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 15 janvier 1836.

Par l'auteur. *Codex syriaco-hexaplaris. Liber quartus regum e codice Parisiensi, Isaias, Duodecim prophetæ minores, Proverbia, Jobus, Canticum, Threni, Ecclesiastes e codice Mediolanensi, edidit et commentariis illustravit* Henricus MIDDELDORPF. Pars I. textum syriacum. Berolini, Th. Chr. Fr. Enslin, 1835. In-4°.

Par l'auteur. *Hebrew characters derived from hieroglyphics; second edition, to which is added an inquiry into the origin and purport of the rites of Bacchus.* By John LAMB. Kambridge London, 1835. In-8°.

Par l'auteur. *P. Premare, Marshman and Abel Remusat; Würdigung der Verdienste dieser Sinologen an die chinesische Grammatik,* von Carl Friederich NEUMANN, München, 1834. In-4°. 15 pages.

Par les éditeurs. *Bulletin de la Société de Géographie,* IIe série, tome V, n° 25. Janvier.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Bruxelles, le 7 décembre 1835.

Monsieur,

Persuadé que vous me saurez gré de vous avoir annoncé une nouvelle qui ne peut manquer de faire plaisir à tous les amis de la littérature orientale, je m'empresse de vous faire savoir que notre gouvernement s'occupe d'organiser dans ses universités l'enseignement de cette littérature. C'est à M. de Theux, chevalier de Meylant, que l'on devra cette importante et heureuse innovation, à l'introduction de laquelle j'ai la satisfaction d'avoir puissamment contribué, par les obser-

vations que j'ai adressées plusieurs fois à ce ministre éclairé sur l'utilité de l'étude des langues orientales.

Déjà l'année dernière, lorsqu'il fut question de fonder à Bruxelles une université libre, j'envoyai à MM. les administrateurs de cette institution un mémoire succinct en faveur des langues turque, arabe et persane. Ce mémoire fut lu en séance par M. Henri de Brouckère, député, et j'eus le plaisir de voir ces messieurs partager mes idées. Une chaire de littérature orientale fut créée dans le nouvel établissement, et confiée à un savant orientaliste, M. Théologue, qui voulut bien la remplir gratuitement. J'aurais désiré vous envoyer ce mémoire en entier, tel qu'il a été publié dans plusieurs journaux de Bruxelles, et notamment dans le Libéral, en octobre 1834; mais je ne puis que vous en adresser un extrait que je retrouve dans le Franc-Parleur.

Recevez, Monsieur, etc.

C. B. Houry,

professeur de turc et de grec à Bruxelles.

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE SUR LES LANGUES ORIENTALES, ADRESSÉ A MM. LES ADMINISTRATEURS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, EN OCTOBRE 1834, PAR M. C. B. HOURY.

Aujourd'hui, que les relations politiques et commerciales des peuples de l'Europe avec ceux de l'Asie et de l'Afrique deviennent de jour en jour plus intimes, et font sentir plus vivement le besoin pour nous de connaître les langues et la littérature orientales, les amis des lumières peuvent espérer qu'à une époque prochaine la connaissance de ces langues et de cette littérature ne sera plus le privilége exclusif des commis-voyageurs, des consuls et des drogmans de la diplomatie: elle deviendra aussi l'apanage du savant et du littérateur, qui pourront, à l'aide de cette connaissance, interroger eux-mêmes la sagesse antique de l'Asie, qui ne nous a été qu'incomplétement révélée par les Grecs. C'est une vérité proclamée

par la voix de l'histoire, que les peuples orientaux, qui ne s'élevèrent jamais à la même hauteur que les Grecs, se placent néanmoins avant eux par l'antiquité et la date de leur civilisation; que la première instruction qui fut répandue en Grèce lui fut transmise en partie par l'Asie.

Certes, Messieurs, des nations au sein desquelles furent allumés les premiers foyers des lumières, et qui communiquèrent aux Européens, par l'intermédiaire des Grecs, les premiers éléments des sciences, semblent mériter que les peuples dont le génie reçut, à l'aide de ces éléments, le développement large et original qui les distingue aujourd'hui, fassent à ces nations l'honneur d'étudier leur littérature, dépositaire de la civilisation primitive du monde.

Mais un fait remarquable, qui frappe tous les esprits, et qui doit faire résoudre affirmativement la question de l'utilité des langues asiatiques relativement aux Européens, c'est la tendance bien prononcée aujourd'hui des nations occidentales à établir des rapports commerciaux et politiques avec les nations orientales. C'est évidemment cette tendance qui fait concevoir et qui fera ouvrir de nouvelles routes, des communications plus rapides et moins coûteuses entre l'Europe et l'Asie.

D'un autre côté, la conquête et la colonisation d'Alger au profit de la France, la jonction de la mer Rouge avec le Nil, l'établissement des chemins de fer entre les grandes villes commerçantes de l'Europe, enfin les progrès et les conquêtes que la civilisation fait chaque jour, annoncent et préparent au monde industriel un grand mouvement commercial entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

La Belgique ne se tiendra pas en dehors de ce mouvement général des peuples; ses intérêts industriels et commerciaux lui prescrivent d'entrer dans cette nouvelle carrière, qu'elle ne pourra parcourir avec succès sans la connaissance des langues turque et arabe.

Telles sont, Messieurs, les considérations que j'ai cru utile de soumettre à votre examen, dans l'intérêt des lumières,

dont j'embrasserai toujours la cause, et dans l'intérêt du commerce et de la prospérité de ma patrie, au bien-être de laquelle je ne cesserai de consacrer mes pensées et mes efforts.

BIBLIOGRAPHIE.

Études hébraïques. Dictionnaire idio-étymologique hébreu, et Dictionnaire grec-hébreu, par l'abbé Auguste LATOUCHE. In-8° de dix-sept feuilles. Imprimerie de Dondey-Dupré.

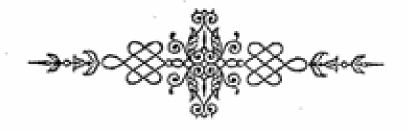
Lexicon ægyptiaco-latinum, ex veteribus linguæ ægyptiacæ monumentis, et ex operibus Lacrozii, Woidii, etc., by TATTAM. Oxonii, 1835. In-8°.

Origine et progrès de la puissance des Sikhs dans le Pendjab, et histoire de Maha-Radja Randjit-Siah, suivis de détails sur l'état actuel, la religion, les lois, les mœurs et les coutumes des Sikhs, d'après le manuscrit du capitaine William Murray, agent du gouvernement anglais à Ambala, et divers autres écrits, par M. H. T. PRINSEP; ouvrage traduit de l'anglais par M. Xavier Raymond. Paris, Arthus-Bertrand, 1836. In-8°.

Specimen el-Lobadi, sive genealogiarum arabum, quas conscriptas ab Abu Sa'd Sam'anense abbreviavit et emendavit Ibn el-Athir, è codice ms. bibl. duc. Gothan. nunc primùm arabicè edidit et præfatus est Ferdinandus WÜSTENFELD, philosophiæ doctor. Gottingæ, 1835. In-4°.

L'édition de la Bible publiée en hébreu par Van Der Hooght vient d'être revue et publiée de nouveau, à Londres, par M. le professeur Hurwitz.

M. Lee, professeur de langue et de littérature hébraïques à l'université de Cambridge, a donné une seconde édition de sa Grammaire hébraïque, en 1 volume in-8°. Cet orientaliste distingué travaille en ce moment, dit-on, à un dictionnaire hébreu-anglais rédigé sur un vaste plan.





JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1836.

MÉMOIRE

Sur les ruines de *Leptis Magna* (régence de Tripoli de Barbarie), adressé en 1806 à M. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures de l'Empire français.

Après la paix conclue entre les Américains et la régence de Tripoli de Barbarie (l'ancienne Œa), M. Ridgely, leur proconsul, obtint du chef d'escadre la promesse d'un bâtiment léger pour le voyage aux ruines de Leptis. La plupart des consuls, dans la première chaleur de cette entreprise, voulurent ou parurent désirer en faire partie. La nouvelle de tous les jours, l'entretien de chaque moment, était le pèlerinage à Lebdah. On en parla tant, qu'on se dégoûta même d'y aller.

Cependant, au mois de juin dernier, on vit arriver le bâtiment promis; c'était une goëlette des États-Unis, capitaine Porter. Il avait ordre de conduire

M. le proconsul au lieu désigné et de prendre M. le consul danois pour le mener à Livourne. Des lettres d'invitation furent envoyées, suivant l'usage, à la plupart des agents étrangers. Chacun trouva une excuse pour rester en ville, il n'y eut que M. le proconsul et moi qui nous embarquâmes.

Dimanche 8 juin 1806, à neuf heures du matin, les voiles de la goëlette se déployèrent; et le lendemain lundi, à six heures du soir, nous fûmes devant Lebdah. Le canot et la chaloupe mis à flot, nous longeâmes la marine de cette ancienne cité, et vînmes débarquer à l'embouchure du lit du fleuve, qui était alors à sec. Un mamlouk du pacha, envoyé exprès, et le chef arabe de l'arrondissement, qui nous attendaient, nous vinrent recevoir. Ce fleuve porte le nom de Wâdî Lebdah, rivière de Lebdah.

Descendus sur la plage, nous nous trouvâmes dans la situation de gens qui arrivent dans un pays inconnu, étourdis, ne faisant nulle attention à nos guides, et ne sachant vers quel côté nous diriger; aussi, pendant le peu de temps que le soleil nous accorda, ne fîmes-nous qu'errer çà et là sur des ruines, ou, pour mieux parler, sur des monceaux de sable fin qui cachent des ruines. La nuit nous chassa; et, nous promettant de mieux voir le lendemain, nous regagnâmes le bord.

Le 10 juin, à la pointe du jour, nous nous rendîmes de nouveau sur l'emplacement de l'ancienne Leptis, et nous débarquâmes au même endroit que la veille. M. Porter avait eu la précaution

d'amener avec lui des marins armés de pelles et de pioches, pour ouvrir des fouilles. Je le laissai avec M. le proconsul se morfondre sur la terrasse du fond d'une citerne, située près des rives du torrent, qu'ils entamèrent, la prenant pour la terrasse d'une maison, et j'allai chercher fortune ailleurs, me faisant accompagner d'Ibrahim Guarda Ripa, reis de corsaire du pacha, que son Excellence nous avait donné comme porte-respect.

L'embouchure du torrent était défendue, dans son temps, par deux forts carrés; l'un placé sur la rive gauche, et l'autre sur la rive droite. Ces deux forts ne subsistent plus maintenant que dans leurs murailles extérieures, qui, bien qu'elles aient perdu de leur élévation, attestent encore la solidité de leur construction. J'attaquai la rive gauche du torrent, et de grandes pierres en grandes pierres, ruines d'un mur qui dominait et qui domine encore son lit, je parvins sur une hauteur formée des débris amoncelés du fort renversé sur lui-même. J'allais me diriger sur le reste des remparts qui longent la mer, et au pied desquels on voit encore un beau quai, construit de très-grandes pierres, lorsque je vis, à travers plusieurs monticules de sable, un débris de construction qui m'attira. Je tournai le dos à la mer et m'avançai vers le lieu où la curiosité m'appelait. Chemin faisant, je vis le sable jonché de quelques tronçons de colonne, parmi lesquels était un masque en marbre blanc, qui, aux cornes de bélier recourbées sur ses oreilles, me parut un Jupiter

Ammon. C'était certainement la parure de quelque partie du palais au milieu duquel je me trouvais. Ce palais, entièrement détruit, n'existe plus que dans un long mur de pierres dures qui court parallèlement à la mer, et qui, toujours fouetté par les sables et miné par l'air salin, offre une surface qu'on ne saurait mieux se figurer qu'en se représentant un homme taché de la petite vérole. Il a, dans sa construction, un entablement dorique. Faisant un angle droit avec la mer et courant parallèlement au torrent, est un autre mur moins long, mais plus haut, caché en partie par une élévation de sable, qui en est distante à peu près de vingt pas, partant de la cime. Ensuite, et dans la même direction que le mur à entablement dorique, est une porte faite en forme d'arc de triomphe et de construction simple. Elle est appuyée par une grande rotonde, dont la moitié est écroulée dans le lit du torrent. Le massif de cette rotonde est généralement de briques liées entre elles par un fort ciment, et recouvert, quant à son intérieur, de pierres de taille artistement placées et percées chacune au centre, comme si elles eussent dû recevoir un revêtement. On y a ménagé tout autour des niches pour des statues. Cet édifice était peut-être le palais du proconsul ou de quelque autre autorité de la province. Je quittai ces ruines pour m'enfoncer plus avant dans l'ancien emplacement de Leptis et tâcher d'y découvrir des inscriptions. À peine avais-je fait quelques pas que je vis venir vers moi, et à grand galop, le

mamlouk du pacha. Il me cria du haut de son cheval : « Viens avec moi, chrétien; de l'écriture ! » Je le suivis, avec le reis dont j'ai déjà parlé, sur le plateau d'un monticule, où, parmi de nombreux éclats de colonnes, de chapiteaux et d'entablements, j'aperçus une pierre brisée qui avait un mètre vingt-six centimètres de long, sur soixante-quatorze centimètres de large, avec cette inscription :



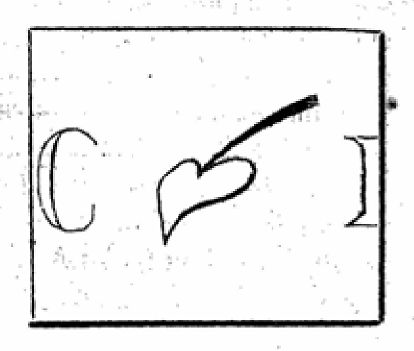
Je fus bien étonné de voir le reis de corsaire, un crayon et du papier à la main, copier machinalement, tant bien que mal, les caractères que je traçais. « A quoi te servira cela? » lui demandai-je.— « A montrer à mes amis, » répondit-il. Je le laissai écrire à sa manière et continuai de copier. Non loin de cette pierre, s'en trouvaient deux autres brisées. L'une n'avait que soixante-quinze centimètres de long et vingt et un centimètres de large; la voici :

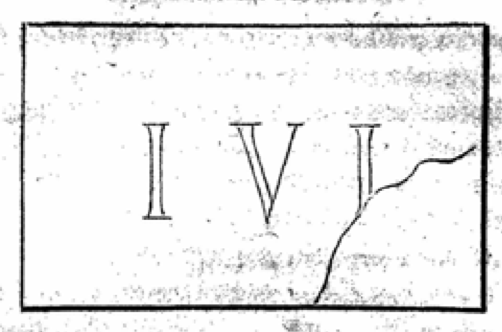


L'autre, qui n'avait qu'un mètre de longueur, et vingt et un centimètres de largeur, est celle-ci :

Q.POMPONIVS P
PROPR.PROVINC

Je me rendis ensuite auprès des fouilleurs, à qui je fis part de ma découverte. Ils avaient abandonné leur citerne, et ils étaient occupés à fouiller un endroit mou, où ils trouvèrent un fragment d'aile d'aigle, supportant une très-jolie main de femme; le tout de marbre blanc. C'est sans doute la main de quelque jeune Hébé s'appuyant sur l'oiseau de Jupiter. Leurs recherches se réduisirent à cette découverte; et moi je pris la copie de deux pierres de moyenne grandeur qui se trouvaient non loin de l'endroit où l'on fouillait.





Chacun était content de sa proie; je conduisis les trouveurs de jolie main à l'endroit où étaient mes inscriptions. MM. Porter et Ridgely étaient tous deux armés de fusils. Un lièvre passa, un oiseau vola, et l'amour des antiques céda à la passion de la chasse. Le capitaine courut le lièvre, le proconsul visa l'oiseau, et mon amour-propre eut la douleur de voir s'évanouir le plaisir de leur montrer ma découverte. L'oiseau reporta son chasseur vers la rivière de Lebdah, et le lièvre entraîna son poursuivant vers l'ancienne porte de Leptis.

Je connaissais la rivière; je fus curieux de voir la porte. De monticule en monticule, après un quart d'heure de marche pénible dans des sables si mouvants qu'ils entraient dans mes bottes par le haut des tiges, j'y parvins. Cette porte n'a rien de surprenant. Sa construction simple lui donne la forme d'un arc triomphal. Sa position est à l'ouest de la ville. Deux immenses colonnes de marbre blanc, avec des taches allongées de vert, détachées de leurs places primitives et appuyées sur le mur qui fait un angle avec

cette porte, sont les seules choses qui fixent la curiosité.

M. Porter, ayant perdu de vue le lièvre qu'il poursuivait, revint vers cette porte, en admira les deux fûts de colonne, et rentra avec moi dans la ville, ou, pour parler plus exactement, dans l'enceinte qu'elle occupait autrefois. Nous gravîmes la hauteur qui obstrue cette porte à moitié, et qui va expirer au pied d'un autre monticule qui s'élève en pain de sucre au milieu des sables. Ce dernier est formé par les décombres d'un édifice qui a dû être vaste. On compte encore un grand nombre de degrés qui faisaient un perron de figure ronde. Ce perron, que nous avons monté, nous a aidés à en atteindre le sommet, où nous avons reconnu un autel de granit rouge renversé et brisé en deux morceaux. Après en avoir fait inutilement fouiller les alentours, nous sommes descendus dans un bas-fond qui donne vis-à-vis de la mer. On y voit encore un reste de chapelle et une belle colonne de marbre blanc et rose. De là nous nous sommes dirigés vers le rivage. Entre lui et la chapelle, est une espèce de vallon semé de milliers de petits morceaux de marbre blanc et quelques colonnes de granit rouge dispersées çà et là. A l'extrémité est de ce bas-fond, sont trois grosses colonnes de marbre semblable à celui des colonnes de la porte de la ville, mais plus longues. Elles ont huit mètres vingt-quatre centimètres environ de fût, et, à leurs bases, un mètre deux centimètres approchant de diamètre. C'est de cet endroit sans

doute que, d'après le traité de 1720 fait avec cette régence, on enleva les belles colonnes qui ornent encore le maître-autel de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. La mer qui avoisine est pleine de pierres qui ont dû faire partie d'un superbe corps d'édifice. En quittant ces colonnes, qui sont pour ainsi dire les *grandia ossa*, les grands ossements d'une colonnade magnifique qui n'existe plus, nous passâmes près d'un tamarisc, cyprès de ces respectables ruines. Il était onze heures et demie du matin; le soleil, qui était dans toute sa force et qui plombait avec fureur sur nos têtes, nous força d'aller chercher un abri. Nous quittâmes le tamarisc, ou plutôt le buisson de tamarisc, qui étend ses branches attristées sur les ruines où il a pris naissance; nous quittâmes une longue muraille presque enterrée, qui s'étend du nord au midi, et la colonne de pierre qui s'élève du sein de la poussière; nous quittâmes, dis-je, ces tristes lieux, asile des caméléons nombreux, et où végète le barembakh[1], arbuste pernicieux, traversâmes les sables que nous avions foulés depuis la pointe du jour, passâmes le lit du torrent, arrivâmes dans un bas-fond, où une tente avait été dressée sur des avirons, et nous y reposâmes.

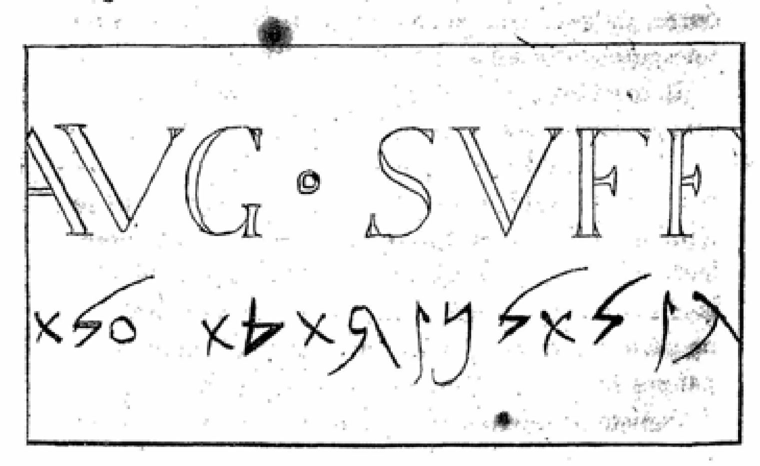
On me permettra de m'arrêter sur cette partie

[1] Le barembakh, برمباخ, est une espèce de figuier sauvage dont les feuilles, épaisses comme celles du nopal, et les branches renferment une humeur laiteuse si acerbe qu'elle ronge la lame de l'instrument qui les tranche, si l'on ne l'essuie à l'instant. Malheur à l'animal qui se hasarde à mâcher de ses branches ou de ses feuilles!

de l'ancienne Leptis. Qu'on se figure un bas-fond situé non loin de la mer et sur les bords d'un torrent non impétueux, jadis nappe d'eau couverte de nacelles quand le lit du torrent était rempli, et tapis de verdure où les habitants des deux sexes et de tout âge allaient se reposer, quand les eaux s'étaient retirées; qu'on se figure pareillement un bas-fond dominé d'un côté, celui de la mer, par le second fort, placé sur la rive droite et à l'embouchure dudit torrent, et par un superbe quai garni de bancs, où sans doute les vieillards du temps venaient s'entre-rappeler l'histoire de leur jeune âge, et de l'autre, celui de la ville, par un temple, où l'on montait par deux perrons maintenant écrasés, et l'on aura l'idée du lieu agréable où la tente était placée. Ce temple, s'il faut s'en rapporter à un grand débris de pierre qui, jeté proche de son emplacement, porte, en lettres longues d'un demi-mètre, larges et profondes en proportion, les caractères AMI, était peut-être dédié à l'amitié: le temple et l'amitié ont presque disparu de cet endroit aimable. La portion de la ville anéantie qui se trouve dans cette partie est aussi gaie que l'autre est triste. Le sable y a respecté les ravages du temps. On y voit un arc de triomphe de pierre calcaire à trois entrées et sans inscriptions; un égoût qui se purgeait dans le fleuve, et divers autres édifices que le peu de temps ne m'a pas permis de voir à fond. M. Ridgely, qui a été plus haut que moi, m'a assuré avoir vu, dans le coude que le lit du fleuve fait vers le sud-ouest, sur sa rive gauche, un aqueduc, et sur

sa droite, un grand bâtiment qui lui a paru une caserne. Ne les ayant pas vus, je me tais.

A peine nous respirions, en ce lieu enchanté autrefois et maintenant abandonné, l'air dont nous avions besoin, que M. le proconsul qui, ennuyé de chasser, était monté à cheval avec le lieutenant du bord, revint nous annonçant des inscriptions. Le dîner était servi, je mangeai à la hâte et courus aux lieux où elles étaient. Je pris au sud et montai les débris du temple de l'*Amitié*. J'étais à peine arrivé sur la colline qu'ils forment, que je mis le pied sur une pierre dure. Les caractères étrangers placés sous les caractères latins qui y sont gravés ont rendu ce monument si précieux à mes yeux, que je n'hésite pas à en figurer l'inscription. Elle est peut-être digne d'attirer l'attention. La voici telle qu'elle se trouve sur les lieux : elle a soixante-quatorze centimètres de long, sur soixante centimètres de hauteur.



Il est à regretter que ce ne soit qu'un fragment, car elle pourrait faire naître quelque éclaircissement sur l'écriture punique ou phénicienne, qui est, je crois, celle de cette inscription, parce que *lingua punica quidquid terrarum est à Cyrene usque ad Gades occupavit,* « la langue punique se parlait dans l'espace « de terrain compris entre Cyrène et Gadès. »

Les caractères en sont très-purs et bien conservés, quoique la pierre qui en est enrichie soit profanée par les pieds des bêtes de somme, des troupeaux et des Arabes qui la foulent à toutes les heures du jour. L'inscription latine, et principalement le mot SUFF qu'on y lit, offre par elle-même quelque intérêt. C'est sans doute le commencement de *suffes, suffet.* Les suffets (mot hébreu qui signifie juge) étaient les premiers magistrats des Carthaginois. Ils jugeaient en dernier ressort, exigeaient des généraux des armées qu'ils rendissent compte de leur conduite, et avaient, avant la conquête des Romains, une autorité absolue dans leur république.

Il peut se faire que, depuis, les Augustes, titre que prenaient les empereurs romains, se soient fait regarder en Afrique, par les peuples de ce pays, comme des suffets. Peut-être aussi n'est-ce que le nom de l'empereur lui-même. Cependant la meilleure et la plus complète histoire romaine, celle de la chute de l'empire romain, par le célèbre Gibbon, ne parle d'aucun empereur dont le nom commence par ces lettres. Il est aussi à remarquer que le titre d'Auguste se mettait immédiatement après le nom

propre de l'empereur. La pierre est encore sur les lieux : je n'ai pas engagé les Américains à s'en saisir, parce qu'elle convient mieux à la France, si toutefois elle est jugée digne d'orner le musée Napoléon.

Du sommet de la colline à inscription punique, je vis dans la plaine diverses tours qui formaient l'enceinte non pas de Leptis, mais de Lebdah. J'établis une grande différence entre ces deux noms : l'un est celui de l'ancienne ville, l'autre celui d'une ville plus moderne; différence qui se distingue encore dans les ruines. Ces tours sont de construction barbare : de grandes pierres sur de petites, de très-petites à côté de très-grandes, prouvent que les seuls Arabes sont les auteurs de semblables constructions. Les murs qui conduisaient de l'une à l'autre tour égalent maintenant le sol. C'est au milieu de ces constructions informes, des décombres, que les inscriptions suivantes sont dispersées.

« Sur la tour que vous voyez devant nous, me « dit M. Ridgely, il y a une inscription grecque. » J'y allai avec lui et la pris. La voici :

ω Π ω C I
ω N O C · A
є I C · Ψ Υ
Nєω · єPєP

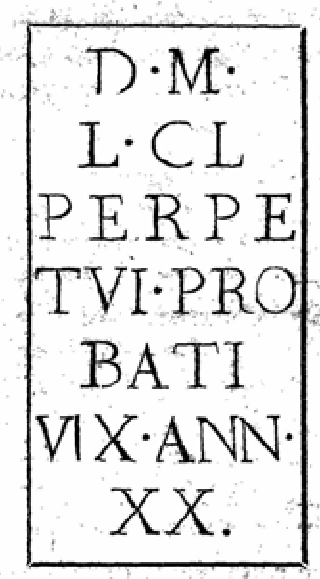
Pendant que j'étais occupé à copier cette inscription, de jeunes enfants arabes qui nous vinrent entourer s'écrièrent : « Merveille ! un chrétien qui « écrit. » S'ils furent étonnés de me voir écrire, ils furent bien plus surpris de m'entendre leur dire en leur langage : « Montrez-moi de l'écriture, et je vous « donne des boûkhamsins. » Le mot de boûkhamsin (pièce qui vaut à peu près dix-huit centimes de notre monnaie) n'eut pas plus tôt frappé leurs oreilles, qu'ils coururent à l'envi pour découvrir de l'écriture.

Pendant qu'ils s'écorchent la plante des pieds pour l'amour des boûkhamsins, je vais parler de l'inscription ci-dessus. Un Grec, fils d'un habitant de Zante, que la fortune et ses malheurs ont conduit ici, m'en a donné cette explication : *O que d'ânes ici! Rien de plus vrai!*

Je ne sais pas le grec; mais, si ce sens est le véritable, il faut que ce soit ou quelque esprit malin qui ait mis cette enseigne à son habitation pour punir les curieux de la relire, ou bien quelque être atrabilaire qui ait voulu insulter à ceux qui passaient devant le lieu où elle était exposée. Quoi qu'il en soit, on voit que cette pierre n'est pas ici à sa place. Elle est surmontée d'une autre, marquée de grands caractères latins et incrustée sens dessus dessous dans la muraille, de cette manière :



J'ignore le sens de cette seconde inscription. Je finissais de l'écrire quand un des enfants vint me crier : « Viens, chrétien, de l'écriture. Donne-moi un « boûkhamsin. » Je le lui donnai, et il me conduisit à une tour, ou plutôt à une masure entourée de ses décombres. Je vis, sur le fondement d'un mur qui a été autrefois debout, une pierre figurant un piédestal qui laissait lire ces mots :

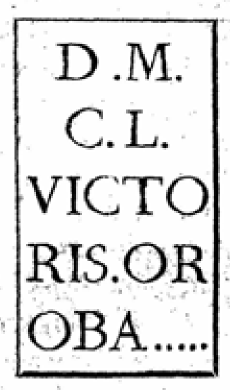


M. le lieutenant de la goëlette était avec moi lorsque je traçais ces caractères : il les copia aussi de son côté. Nous nous collationnions mutuellement quand, de dessous le piédestal, s'échappa un gros serpent qui alla se cacher dans l'interstice de deux pierres de la tour ruinée. On lui donna la chasse. Les enfants, à

coups de pierres, et M. le lieutenant, qui avait saisi le yatagan d'un des Arabes qui se trouvaient près de lui, attaquèrent le reptile. Le yatagan en eut bientôt fait raison. Le serpent, percé, fut tiré de son repaire et sa tête tranchée. Son corps était long environ d'un mètre et demi, et sa robe était de couleur vert-pomme. Les jeunes Arabes poussèrent aussitôt des cris de joie, et nous conduisirent à un monceau de décombres non éloigné du premier. Ils nous montrèrent l'inscription que, bien entendu, il fallut payer. Cette inscription est mise sur le flanc de la manière suivante :

DOMINAEROCA
TAE . VIXIT
ANNIS · XXIII
M·IVLIVS·
CETHEGVS
THIYSSAAE.VXORI·
CARISSIMAE·FECIT

Il paraît que cette pierre tumulaire fut autrefois posée sur un monument dédié par M. Julius Cethegus, à la mémoire de sa très-chère épouse, qui aurait vécu vingt-trois ans. De là, nous fûmes menés à une autre, où on lit avec peine ces mots, dont le temps a altéré les caractères :



Il se faisait tard; il fallut se retirer, attendu que le lieu d'embarquement était à peu près à deux milles. Nous traversâmes l'ancienne enceinte de la ville et sortîmes par la porte dont j'ai déjà parlé. Il n'y a d'intéressant, au dehors de cette porte, pour un Européen, qu'un monument carré de construction mauresque, et, pour les Arabes, qu'un buisson où reposent, dans un santon à demi écroulé, les restes d'un de leurs marabouts. Ils négligent les inscriptions qui se trouvent sur le monument carré, mais ils ont la pieuse attention d'éclairer chaque soir les mânes de leur saint.

Deux autres pierres enclavées dans la muraille de ce monument, à laquelle elles n'appartiennent nullement, portent des inscriptions. L'une a échappé à ma lecture, et l'autre, mise à l'envers, m'a donné à lire sur sa surface sud les cinq lignes suivantes :

DIS.MANI
BVS . MIO
MA MIO
SEVERO
PIISSIMO.

Chassés par la nuit, nous quittâmes la ville, le monument où est l'épitaphe dédiée « aux mânes, pour « Mamius Severus plein de piété, » le buisson vénéré des Arabes, et marchâmes à notre destination. Chemin faisant, nous vîmes un grand édifice et quelques tombeaux; mais étant pressés d'arriver nous les négligeâmes. Après une heure et demie de marche, nous arrivâmes à la cale du Tamarisc. Nous nommâmes ainsi le lieu où la chaloupe nous vint recevoir, à cause du tamarisc qui se trouve en cet endroit, et qui sert de point de reconnaissance à ceux qui arrivent par mer.

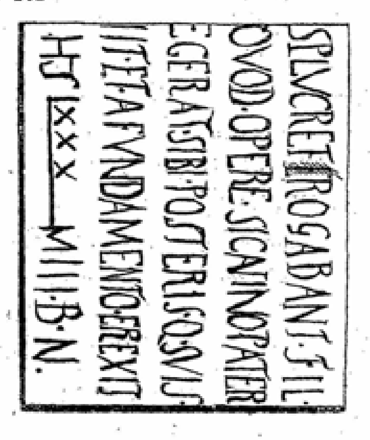
Au loin, sur le sommet de la montagne, nous vîmes une masse de maçonnerie qui nous parut intéressante, mais le temps ne nous permit pas d'aller la visiter. Nous nous retirâmes à bord, nous promettant, pour le lendemain, plus de jouissance et plus de fatigue.

Remontés à bord, nous nous entretînmes de tout ce que nous avions vu dans la journée, et nous par-

lâmes de tout ce que nous devions faire le lendemain. M. le commissaire de la goëlette, qui, pendant que nous cherchions des inscriptions, nous avait quittés et était allé, accompagné du janissaire d'Amérique, dans une maison de cultivateur, nous dit y avoir vu une très-longue inscription. Je n'ai pas besoin d'exprimer la peine et le désir dont cette nouvelle me pénétra. Je me serais volontiers jeté à la nage pour l'aller recueillir. Je le priai, à diverses reprises, de m'indiquer en quel endroit la maison qui la possédait était située, mais inutilement. Il garda un silence obstiné, peut-être craignait-il pour une jeune Arabe dont il parla fort au long. Voyant qu'il continuait à se taire, je n'insistai pas, tourmenté par la crainte que les vents ne nous forçassent à partir. Cependant la nuit passa, et le vent étant, le matin, dans la même direction que la veille, la chaloupe nous porta de nouveau aux ruines de Leptis. Arrivé sur la plage, je tâchai de deviner le lieu où pouvait être placée l'habitation susdite. J'avais vu la veille M. Robertson marcher à l'est, je me dirigeai vers cette partie, avec cette différence que j'allai sur le bord de la mer et qu'il avait été par l'intérieur de la plaine. Un Arabe m'escorta. Les Arabes sont de bonnes gens quand on parvient à s'en faire des amis. Il me céda son cheval et m'accompagna à pied. Après une demi-heure de marche, et quand nous eûmes laissé deux petits édifices ruinés qui n'offrent nul intérêt, je me vis dans un endroit qui ne ressemblait en rien à tous ceux où je m'étais déjà trouvé.

Je me crus dans un autre monde. La tête pleine de l'inscription que je cherchais, je ne fis pas d'abord attention à ce que ce pouvait être, et je traversai un long emplacement en forme de fer à cheval; mais à peine étais-je parvenu à l'endroit où il est contourné par la circonférence que forme cette figure, que je vis au sommet de la colline artificielle qui l'enveloppe, M. Robertson, c'est le nom du commissaire, avec le père de la jeune Arabe qu'il trouvait si jolie. Je dis à l'un de me désigner la maison dont il m'avait parlé, et je demandai à l'autre s'il connaissait dans les environs quelque habitation où il y eût de l'écriture. Dans la mienne, me répondit-il. Transporté de joie, je le priai de me conduire chez lui, lui promettant de le récompenser. Il accepta ma proposition, et me mena vers son logis. Tout en le questionnant et lui offrant une rétribution pour chaque pierre écrite qu'il me découvrirait, nous étions arrivés au pied d'une petite montagne couronnée par un santon, où il y a une inscription que je n'ai pas vue. Cette montagne domine une vaste plaine dite Sahel-Lebdah, ساحل لبدة, la plaine de Lebdah. J'étais proche de l'habitation désirée. Je passai devant la baraque formée de branches de palmier, où demeurait la soi-disant beauté. Je l'ai vue, je l'ai examinée, et n'y ai remarqué autre chose qu'une tête au-dessous du commun, de couleur de cuivre, ayant les deux oreilles percées chacune de six trous en étage d'où pendent autant de boucles d'oreilles d'argent de moyenne grandeur,

et un autre trou fait au haut du cartilage où est agrafé un pendant pesant au moins quatre onces, et par conséquent si lourd qu'elle est obligée d'emprunter le secours d'une natte de cheveux usurpée au devant de sa coiffure pour en soutenir le poids. Ceci doit s'entendre des deux oreilles. Cette manière d'attacher boucles d'oreilles sur boucles d'oreilles appartient à toutes les femmes arabes. Le corps de la jeune beauté était aussi cuivré que sa figure, quoiqu'il fût enveloppé d'un grand drap de laine qu'on appelle *hauli*. C'était le seul vêtement qui la couvrait, et par conséquent le seul que la coquetterie lui fit déployer devant moi comme indifféremment. Je négligeai des charmes aussi obscurs pour m'occuper d'un objet plus précieux, de la pierre que je cherchais. Je la trouvai dans la maison du père de la demoiselle arabe, enchâssée dans le mur qui regarde le nord et absolument dans la position où je la transcris ici :



Il paraît, d'après le sens de cette inscription, que cette pierre, maintenant tronquée, était autrefois une épitaphe mise sur un sépulcre de construction sicilienne, érigé par un père pour lui et pour ses descendants. Riche de cette inscription, je m'avançais vers un temple totalement ruiné pour découvrir à quel dieu il fut dédié, quand l'Arabe dont je montais le cheval me cria : J'ai soif. Ces paroles me furent bientôt intelligibles quand je vis suspendu à la cime d'un palmier, dont on avait coupé toutes les branches, un pot d'argile qui en recevait le laqby, لقبى.

Le laqby لقبى est une liqueur qui coule d'une incision faite à la tête d'un palmier. A sa sortie de l'arbre, cette liqueur est douce comme le miel, mais, si on la laisse fermenter, elle devient aigre. Un bon musulman doit s'abstenir de boire le laqby aigre, parce qu'il fait perdre la raison; mais il lui est permis de boire le laqby doux, dont la liqueur rafraîchit le sang et donne la santé. Cependant les trois quarts des habitants de ce royaume se gorgent de laqby aigre, parce que les trois quarts des Tripolins sont ivrognes. Aussi, pendant trois mois, à partir de celui de juillet, on saigne chaque année un grand nombre de palmiers, parce que tout le monde boit de cette liqueur aigre, en l'accompagnant de maïs rôti sur les charbons; on chante et l'on goûte le bonheur, tout en oubliant les devoirs d'un musulman. Serait-ce le vin palmiste?

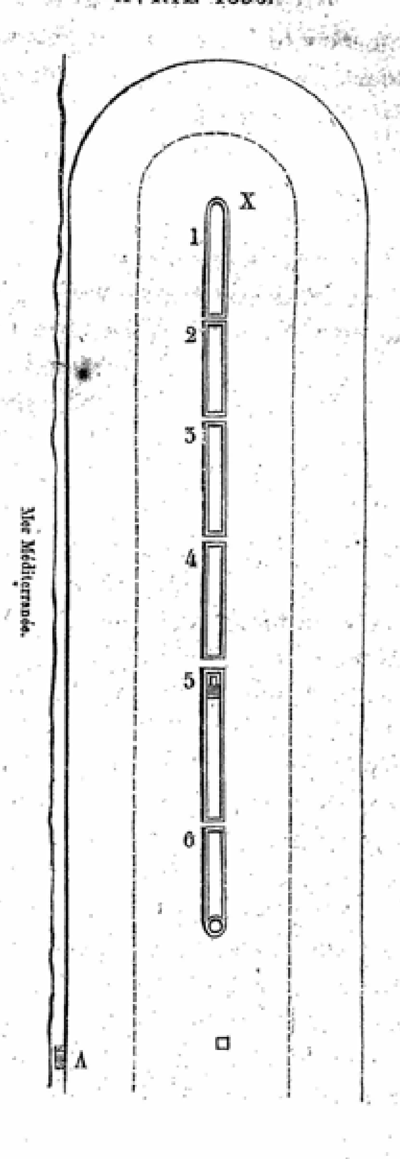
L'exclamation, J'ai soif, m'ayant fait connaître

que mon Arabe était amateur de laqby, je fis venir le maître du dattier, je lui en achetai la liqueur et la donnai à mon avide compagnon, qui l'avala jusqu'à la dernière goutte. Après l'avoir fait rafraîchir, je me rendis au temple. Il est situé dans la plaine de Lebdah, et seul au milieu de ses décombres. Je cherchai en vain si rien ne me pourrait découvrir qui en fut et le protecteur et le fondateur. Nulle pierre écrite ne s'étant présentée à mes regards, je quittai le temple et la plaine pour chercher ailleurs d'autres inscriptions. On me dit qu'à quelque distance de là, était un gros socle de pierre où l'on reconnaissait des caractères. Dans l'intention de les transcrire, je me faisais conduire au lieu où ils se trouvaient, quand un Arabe, accourant à toute bride et poussant de grands cris, vint me détourner. Il me fit signe de retourner. Il était à une trop grande distance pour être entendu, je ne sus ce qu'il voulait, et appréhendant quelque mésaventure, je m'arrêtai et attendis qu'il se fût approché pour m'informer de ce qu'il désirait. J'étais seul alors, M. le commissaire m'avait quitté. Cependant l'Arabe à cheval approche et me dit : « Tes frères « s'en sont allés, il n'en reste plus qu'un qui t'attend; « viens vite. » Tout troublé de cette nouvelle, j'abandonnai la plaine fertile de Lebdah, couronnée au midi par des montagnes, et bordée au nord par la Méditerranée. J'étouffai le désir de copier la grande inscription, et j'allai rejoindre le frère qui m'attendait. Chemin faisant et près d'une mosquée, j'aper-

çus une pierre que la malice avait tournée sens dessus dessous. Après bien des fatigues on la retourna, et je n'y lus que des caractères arabes de nulle importance. Après cela, je me hâtai et j'eus bientôt atteint le frère qui m'attendait; c'était M. Robertson qui me dit que le vent, ayant changé, faisait appréhender un gros temps, et qu'il fallait gagner le Tamarisc où nous nous étions embarqués le jour précédent. Mon Arabe reprit son cheval, me donna le salamalek, et disparut me laissant à pied.

M. le commissaire, qui vit mon embarras, me prit en croupe et nous eûmes bientôt atteint l'arbre hospitalier. Nous dînâmes à l'ombre de ses branches imprégnées de sel. Tout en mangeant, je parlai de l'emplacement en forme de fer à cheval que je crois, peut-être improprement, un cirque ou hippodrome. M. Robertson en parla, et l'envie vint à MM. le capitaine et le proconsul de le voir. Le dîner fini, nous louâmes à des Arabes qui faisaient boire leurs troupeaux au puits voisin, les chevaux qu'ils montaient, et nous galopâmes jusqu'à l'emplacement susdit, pendant que des matelots s'y rendaient par mer.

Le matin je n'avais fait que le traverser rapidement; j'en pris, le soir, toutes les dimensions avec le plus de justesse possible. Une rame américaine de onze pieds de longueur me servit de mesure. Je joins ici le plan de ce cirque ou de ce stade.


X
1
2
3
4
5
6
A
Mer Méditerranée.

Ce cirque ou hippodrome construit sur la plage était clos par un amphithéâtre qui, comme je l'ai déjà fait remarquer, a la forme d'un fer à cheval allongé; les gradins de l'amphithéâtre qui ont dû exister ont totalement disparu, peut-être sont-ils encombrés sous la terre, formant à présent une colline qui vient expirer sur le terrain uni de ce cirque. La cime de cette colline ou de l'ancien amphithéâtre est, du côté de la mer, une plate-forme qui règne tout le long du rivage, comme le plan l'indique. Du côté de la plaine, la plate-forme, arrondie par les terres que les vents et les années y ont amoncelées, a entièrement disparu. On y monte par des degrés rongés par le temps, comme on le remarque sur le plan (A).

Au milieu de la terrasse ou du terrain uni de ce cirque, on compte six bassins de figure parallélogramme, qui ont trois toises environ de large, non compris les parois, qui sont épaisses de deux pieds et demi. Ces bassins, que je nomme, vu leur conformation, des auges, sont terrassés, à peu près à deux pieds et demi au-dessus du niveau du sol, d'un mastic propre à empêcher l'effet de l'eau et à la retenir; ce qui me porte à présumer qu'ils ont été destinés ou pour des abreuvoirs, ou pour des fontaines. Au milieu du bassin n° 4 était une colonne de granit rouge, maintenant étendue dans ce bassin et brisée en trois parties; elle touche encore à son piédestal, renversé lui-même. A la tête du bassin n° 5 est un piédestal de pierre ordinaire. Sa forme

allongée annonce qu'il portait autrefois quelque animal dans la posture où l'on représente les sirènes. La tête de lion que M. Porter a trouvée dans l'intervalle compris entre le bassin n° 4 et le bassin n° 5 fait croire qu'elle appartenait au lion qui ornait ce piédestal. Cette tête, appuyée sur une de ses pattes de devant, indique que le corps était couché. Elle a été portée à bord de la goëlette. Il y reste encore un chapiteau de colonne d'ordre composite et deux petites colonnes de marbre blanc et rose.

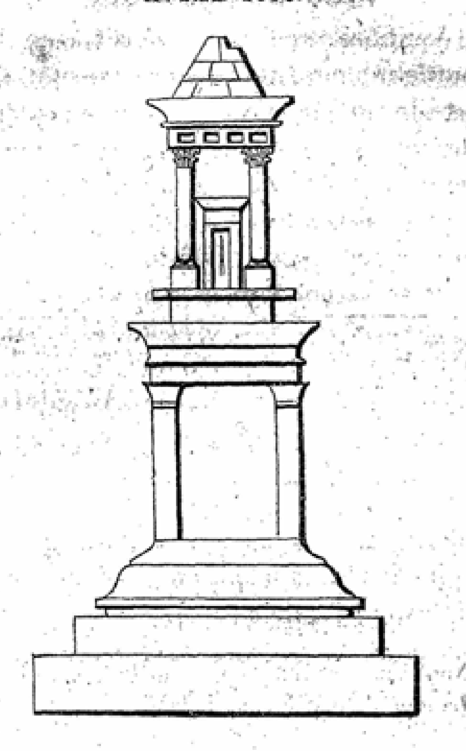
La rotonde qui termine le bassin n° 6 a dû, quoiqu'elle soit aujourd'hui au niveau du sol, être élevée dans son temps, s'il faut s'en rapporter aux pierres nombreuses qui la couvrent. Ce dut être un jet d'eau, dont le récipient se voit encore parmi des pierres amoncelées à peu de distance de là. Les parois des six bassins sont d'un mètre et cinq centimètres de haut. Leur monotonie est corrigée par une corniche qui en décore le sommet et par une baguette qui règne, à cinquante centimètres audessus du sol, tout le long des mêmes parois. La demi-circonférence qui commence le bassin n° 1 a sans doute porté la statue de femme de marbre blanc que nous avons laissée à l'endroit que je marque par X. Cette statue a été dédaignée à cause de sa pesanteur et parce qu'elle est sans tête.

La largeur du terrain plat de ce cirque est comprise dans l'espace renfermé entre les parois des auges et la ligne ponctuée. La ligne ponctuée indique le lieu où l'amphithéâtre vient mourir; et la

hauteur de sa pente est contenue depuis la même ligne ponctuée jusqu'à celle qui forme les limites de la largeur de la plate-forme. Ce cirque était fermé, à son entrée, par une barrière en pierres de taille dérangées de leur place et dispersées parmi celles qui sont encore placées. Il s'élève un dé qui paraît avoir été la borne du cirque. Cette barrière prend toute la largeur de l'emplacement. Qu'on me pardonne ces détails fastidieux, mais ils sont nécessaires pour faire comprendre ce que je n'ai pu faire par le moyen des ombres, ne sachant ni laver ni dessiner.

On a dû se rendre de Leptis au cirque par le rivage de la mer, qui n'était pas alors couvert de sable mouvant comme il l'est aujourd'hui. On devait passer devant une longue façade d'édifices partagés par des rues dont il ne reste plus que les traces. Cette façade, comme les vestiges l'indiquent, partait de la ville et finissait où commence le théâtre public, c'est-à-dire le cirque ou l'hippodrome.

Après avoir levé ce plan et emporté la tête de lion, nous regagnâmes le tamarisc. J'avais vu la ville et ses édifices, mais je n'avais pas encore vu les tombeaux. Les anciens portaient trop de respect aux morts pour négliger leur séjour. Chacun mettait sa gloire à ériger, pour ses parents et ses amis, des mausolées plus ou moins magnifiques, suivant ses moyens ou sa vanité. Nous avions passé la porte d'ouest, notre route de tous les jours, et nous nous arrêtâmes à un monument assez remarquable, dont j'ai pris le dessin que voici :



Malgré les défauts d'architecture que peut présenter ce dessin, il donnera cependant à l'architecte qui en rectifiera les erreurs, une idée de ce monument que nous avions pris, à cause de sa position sur le bord de la mer, pour un phare, mais qu'après plus mur examen nous reconnûmes pour un mausolée. Ce mausolée est entouré de sépulcres ouverts, vides et formés de pierres dures. Il représente, du côté de la mer, la façade ci-dessus; et les pierres, dérangées de leur symétrie, sont en un tel

point d'équilibre, que, si on venait à en détacher une, tout le monument croulerait aussitôt. Il a fallu un effort plus qu'humain pour causer un tel dérangement : ce ne peut être que l'effet de quelque secousse de la nature. Sur l'un des monuments funèbres qui avoisinent ce mausolée, on lit cette inscription grecque :

ONΠΛΙΛΑΜ ce qui manque ici est tout à fait effacé.
ΚΛѠϹЄΝΟΜΘΙΡѠΝΠΛΙΛΑΜЄΙΜΒЄΙ
ϹΑΙΚΛΙΛΦЄΝЄΝЄΑΝΥΚΤΑΠЄΡΑϹΑΙ

Ces deux lignes entières sont les deux dernières d'une épitaphe. Elles m'ont été ainsi expliquées par le Zantiote dont j'ai déjà parlé :

Non bene è serrata la porta di Plilam. Chi volete
La sopradetta porta, apritela e passate.

Ce qu'on peut rendre en français par : *La porte de ce tombeau, où gît Plilam, est mi-close; ô vous qui le désirez, ouvrez-la et passez.* S'il faut s'en rapporter à ce sens, le sépulcre qui porte cette inscription était celui de Plilam.

Ensuite, nous allâmes nous embarquer au tamarisc, saluâmes la patrie de Septime-Sévère et de saint Fulgence et regagnâmes la goëlette, qui, après deux nuits et un jour de vent contraire, nous rendit à Tripoli.

IMP.CAES·AVRELIO·ANTONINO·AVG·P·P·ET·IMP·CAES·L·AVRELIO·VERO·ARMENIACO·AVG.
SER·CO illisible, INVS·ORFITVS·PROCOS·CVM·VTTEDIO·MARCELLO·LEG·SVO·DEDICAVIT·
C·CALPVRNIVS·CELSVS·CVRATOR·MVNERIS·PVB·MVNERARIVS·IIVIR·QQ.FLAMEN·PERPETVVS·
ARCV· Cette partie vide est cachée dans l'original par une maison. On ne peut la lire. MARMORE·SOLIDO·FECIT

Tripoli a aussi ses antiquités. Outre les colonnes de marbre qui se trouvent dans les mosquées et aux angles de presque toutes les maisons, on y admire un arc de triomphe construit de marbre semblable à celui des colonnes : il est blanc veiné de vert pâle. Ce n'est pas sur cet arc de triomphe que j'appelle l'attention ; mais sur l'inscription qu'il porte (voyez la page précédente), inscription que je ne rétablis ici que parce qu'elle a été entièrement défigurée par Bohek dans sa géographie allemande.

Suivant le sens que je donne à cette inscription, il paraîtrait que l'arc de triomphe où elle est gravée a été dédié par Servilius Co......inus (Constantinus?) Orfitus proconsul ; conjointement avec Uttedius Marcellus son lieutenant, aux empereurs César Aurelius Antoninus Augustus, père de la patrie, et César Lucius Aurelius Verus Armeniacus Augustus, et que Caïus Calpurnius Celsus intendant de ce don, chargé des spectacles publics, décemvir et flamine perpétuel, le fit construire d'un marbre solide.

Outre Tripoli, les pays qui en dépendent sont couverts de monuments ignorés : les bords du golfe de la Sidre en sont jonchés. Tobrouq, ville située au fond de ce golfe, subsiste encore, quoiqu'elle soit abandonnée. Il en est ainsi de Taoukara, l'ancienne Teuchira, et de Guérenné, nom que les habitants donnent à l'ancienne capitale de la Cyrénaïque, et que nous appelons improprement Cyrène. Cette célèbre cité existe encore en son entier : les

maisons particulières, les édifices publics, les temples ornés de sculptures et couverts d'inscriptions en caractères qu'ils appellent kufiques, parce qu'ils ne peuvent les lire, mais qui sont peut-être puniques; les fontaines fournissant abondamment de l'eau et revêtues elles-mêmes d'inscriptions; les rues où l'on se promène en liberté, appellent l'attention des voyageurs et des savants. A Benoulid, tribu arabe de l'intérieur, on voit de grands restes, ainsi qu'à Abou-Gemm et à Gadamès, l'ancienne Cadmus.

J. D. Delaporte.

LE MIRIANI,

Ou histoire du roi Miri, conte géorgien, traduit en français par M. Brosset jeune.

(Fin[1].)

CHAPITRE XX.

Miri, Nikakhtar et Nasib passent un mois dans leur souterrain.

Dévoré d'ennuis et de chagrins, Miri s'agenouilla pour prier, et tandis que ses vœux montaient au ciel la terre était baignée de ses larmes. Pendant que l'infortuné pleurait, le sommeil descendit sur ses paupières. Il vit en songe le jardin le plus ad-

[1] Voyez ci-dessus, page 48.

mirable que l'on puisse imaginer : des arbres tout d'or, chargés de feuilles d'émeraudes, portaient des fruits de pierres précieuses; au milieu était un magnifique bassin, d'un travail prodigieux, et sur les bords un jeune homme, la couronne en tête, paré des insignes de la royauté. « Miri, cria-t-il, lève-toi, « ta prière a été entendue par le Seigneur. Nul « homme n'est sorti de l'abîme où tu es; mais à « cause de la tristesse qui t'a inspiré devant Dieu, « il a prononcé ta délivrance. Allons, lève-toi; tu as « ici un compagnon d'esclavage à l'occasion duquel « la liberté te sera rendue. — Seigneur, répliqua « Miri la face contre terre, qui êtes-vous? quel est « ce lieu? — Ne m'interroge pas. C'est ici le para« dis, et cette eau, qui l'arrose, c'est le Tigris. »

Miri, stupéfait, s'éveilla. « D'où viennent ce trouble « et la frayeur qui ont interrompu votre sommeil? » lui dit Nikakhtar. Après avoir raconté son rêve, Miri dit au vizir de parcourir le souterrain pour savoir si vraiment il était habité. Chargé d'une très-longue chaîne, dont le poids le fatiguait beaucoup, Nasib, en se promenant, remarqua une chambre d'où sortaient des gémissements et des cris plaintifs. Il s'approche de la porte, il regarde, il aperçoit une jeune fille, un astre de beauté, brillant comme le soleil dans les sombres demeures. « Qui êtes-vous, « merveille du monde? de quel maître êtes-vous la « prisonnière? — Et toi, qui es-tu, mon frère? dit-« elle, toi qui t'intéresses à mes malheurs. Fille « d'une fée et descendante du roi d'Orient, je me

« nomme Goulazar. Andalib, mon cousin, fils unique de mon oncle, comme je suis la seule fille de « mon père, était beau comme moi. Notre amour « fut réciproque, et nous jurâmes de nous unir. Le « voisinage d'une belle source était le théâtre de « nos ébats. Le fils d'une sœur de ma mère, mon « ennemi mortel, me surprit un jour que j'étais « seule, m'enleva, et, chargée de fers, me précipita « dans cet abîme. Pour lui, il partit. Il y a quatorze « ans que je souffre les maux dont tu es le témoin. » La soif qui desséchait son palais rendait ses paroles presque inintelligibles.

Nasib étant venu pour raconter ses découvertes au roi, au nom d'Andalib, il se mordit l'index et se rappela que ce jeune homme, après lui avoir raconté l'histoire de Goulazar, lui avait donné cinq plumes en l'engageant à les brûler dès qu'il en aurait besoin, et qu'aussitôt il viendrait à son secours.

Une heure écoulée, Andalib accourait à la bouche de l'abîme [1]. La pierre enlevée et repoussée au loin, il regarde, il aperçoit Miri, Miri qui pleurait; il descend, il s'empresse, il brise ses chaînes. « Pas « encore les miennes, frère, lui dit Miri; tout mourant que je suis, après un mois de séjour en ces « lieux. Un captif de quatorze ans, qui est là, mérite

[1] Kâmrûp est également jeté dans un puits sec avec ses compagnons, par ordre du vizir de Sarandib, et il en est de même tiré par un dew qui avait donné un de ses cheveux à Mitarchand, ami de Kâmrûp, son compagnon d'esclavage. Des deux côtés même enchantement, même résultat. Kâmrûp, page 122 sqq. Conf. *supra*, page 32.

« plus de compassion que moi. Quand tu l'auras dé« livré, tu viendras vers moi. — Quel est ce captif ? » (La date de quatorze ans avait vivement touché Andalib.) — « Que Nasib te conduise, reprit le roi, « et te le fasse voir, tu le connais mieux que moi, « qui ne l'ai pas vu. » Sans plus de questions, Andalib quitte Miri et s'élance sur les pas de Nasib. Il n'eut pas plus tôt jeté les yeux dans la chambre et reconnu Goulazar, qui le reconnaissait également, que, chacun de leur côté, ils perdirent connaissance. Après être restés longtemps en cet état, ils recouvrèrent leurs esprits, et Goulazar, désormais libre, fut conduite au roi. Tous les captifs, rendus à la lumière, s'assirent sur le trône des fées, apporté par Andalib, et allèrent vers le rivage, où ils comptaient trouver l'armée égyptienne. Le rivage était désert.

« Mangeons un peu, dit Goulazar, et ensuite nous « verrons par où il conviendra de diriger nos re« cherches. » Ils s'assirent et mangèrent. « Par quel « hasard, dit Andalib à Miri, vous ai-je trouvé là ? » Le roi lui ayant expliqué toutes ses aventures depuis leur séparation, ils se levèrent, et, comme Miri pensait que ses gens étaient partis pour l'Égypte, ils montèrent sur le trône, soulevé par les fées, et arrivèrent dans la capitale de ce pays. Quelques hommes, échappés au carnage, s'étaient portés à la rencontre de Miri; il s'informa de l'état des choses. Quand il sut ce qu'il en était, son chagrin fut si vif qu'il voulait renoncer à la vie. « Un mo-

« ment, dit Andalib, pas de résolution extrême.
« S'ils vivent, rien ne m'est caché, je saurai les dé-
« couvrir; s'ils sont morts, tu ne les sauverais pas;
« mais moi je te promets de les ramener ce soir. »

Ils s'assirent sur le trône et allèrent au pays des Francs. Cependant le jour fatal arrivé, Mouchthar, tiré de son cachot et lié à un arbre, allait être percé de flèches. Le malheureux employait à la prière ses derniers moments. Andalib l'aperçoit, le détache et l'amène à Miri, qui lui demande : « Où sont-elles? » Mouchthar lui dit que Zora, la fille du vizir, est vivante; que Nomi-Awthab et Khourchid sont dans le harem du roi. L'invisible Andalib pénètre dans le harem, le parcourt en tous sens, et trouve les deux femmes dans un cachot profond, appelant la mort par leurs soupirs. S'y précipiter, invoquer les génies, s'asseoir sur leur trône et amener les captives au prince, ce fut pour Andalib l'affaire d'un moment. Quant à Zora, la fille du vizir Otarid, il fallut la chercher encore. Il la trouva assise, baignée de larmes, à la porte de la prison qui avait renfermé Mouchthar; et, la prenant sur le trône, il l'amena également à Miri. Bientôt la reine Khourchid, Nomi-Awthab, l'épouse de Miri, Goulazar, reine des fées, le général Nasib et les vizirs Nikakhtar et Mouchthar furent enlevés à la fois, par ordre d'Andalib, sur le trône enchanté, et arrivèrent aux lieux où ce dernier avait perdu son amante. Auprès de la source, Andalib écrivit en ces termes à son oncle : « Dieu « m'a visité. J'ai trouvé votre fille Goulazar. Venez

« nous rejoindre au bord de cette source. » La fée porteuse du message l'ayant remis au père de Goulazar, dans son ravissement, il offrit au ciel ses actions de grâces, et de riches présents à l'aimable courrière. Lui-même, avec une bonne escorte, alla rejoindre sa fille; heureux l'un et l'autre de se revoir.

« Mon frère, dit Miri à son libérateur, il m'en « coûte de te quitter; mais hélas! banni depuis long« temps de ma patrie, ignorant ce qui s'y passe, « permets-moi de partir. — Prolonge de quelques « jours ta longue absence, répondit Andalib, et reste « dans mon palais pour assister à mes noces et faire « connaissance avec mes amis; après cela, je t'ac« compagnerai moi-même dans ton voyage. » Miri, pour lui complaire, alla dans son palais. Les père et mère d'Andalib vinrent au-devant de lui et témoignèrent leur allégresse par des aumônes faites à l'indigence. « Puisque j'ai retrouvé mon fils après « quatorze ans de séparation, disait l'heureux père, « que l'on convie à la fête nos amies les fées et tous « nos vassaux; qu'ils viennent assister à la noce de « ma fille. » Les fées accoururent de toutes parts et la ville fut remplie d'étrangers.

CHAPITRE XXI.

Mariage d'Andalib et de Goulazar.

Au festin des noces, qui fut d'une magnificence sans égale, on voyait d'abord de puissants souve-

rains et des légions de génies. C'étaient partout des divertissements admirables, préparés à grands frais, partout des plaisirs. Il y avait un banquet pour les femmes, toutes ornées de leurs plus beaux atours, et parmi elles on distinguait Awthab à sa riche parure. Cependant une femme vêtue de noir, ainsi que toutes ses suivantes, avait pris place près de Nomi-Awthab. « Ma sœur, lui dit la princesse, quels « chagrins ont pu t'empêcher de quitter les insignes « du deuil aux fêtes de l'hymen? — Brillante prin- « cesse, dit la jeune fille, ne m'interrogez pas, ou « mes réponses exciteraient en vous une pénible « sympathie. » Nomi-Awthab insiste : « Étrangère en « ces lieux, j'aime les nouvelles des terres lointaines. « — Eh bien, reprit la jeune fille vêtue de noir, on « m'appelle Khoram-Phor. Un fils de ma sœur « nommé Miri, qui était à la chasse, rencontra un « homme possesseur d'un portrait de femme dont « la vue le rendit amoureux d'un amour irrésistible. « Dominé par ce sentiment, il s'est embarqué, son « vaisseau a fait naufrage, et nous ne savons s'il est « vivant ou mort. Par les ordres de son père, Khos- « row-Chah, les fées ont parcouru la terre et les « flots, mais sans aucun succès. Khosrow-Chah se « laisse mourir, la capitale est plongée dans le deuil, « et Rouzam-Phor, ma sœur, a construit une mos- « quée non loin du rivage où est déjà creusé son « tombeau. Là, elle pleure, ne voit personne du de- « hors et ne cessera de pleurer que quand la mort « l'aura recouverte de ses ombres. Affligée de ces

« pensées, le souvenir du cher neveu qui me man-« que ne me permet d'espérer de joie que celle du « trépas. La mère d'Andalib, qui est mon amie, « m'emmena bien malgré moi en ces lieux, en me « disant qu'il est son fils unique, que je vinsse à ses « noces. Tous les plaisirs qui m'entourent me sont « un véritable supplice. »

A ces mots, Awthab émue jusqu'aux larmes : « Reste avec moi cette nuit, ma sœur, je te ferai « voir quelqu'un qui sait des nouvelles de Miri. » La malheureuse Khoram-Phor, embrassant ses mains et ses pieds : « Prends pitié de moi si tu connais son « sort. » Elle passa la nuit avec Awthab. Le matin elle renouvela ses instances, et s'attachant à sa main, à ses pas, elle trouva hors du palais Andalib et Miri, assis près de la source; ils buvaient au milieu de leurs pages. Khoram-Phor s'approche avec Awthab, elles entendent les sons de la lyre touchée par Nikakhtar, et un peu plus loin les chansons d'Andalib et de Miri. Khoram-Phor, qui reconnaît la voix du prince, pousse un cri et tombe comme privée de sentiment. Nasib, envoyé pour savoir quels sont ces accents de douleur, aperçoit Nomi-Awthab et lui demande, ainsi qu'à Zora, quelle en est la cause. « Cette femme vêtue de noir, dit la princesse, est « la tante maternelle de Miri; sa voix qu'elle a en-« tendue l'a frappée au cœur. » Miri n'eut pas plus tôt appris ces nouvelles de la bouche de Nasib, qu'il accourut vers sa tante, l'étreignit dans ses bras et la pressa de questions. Quand il eut tout entendu,

il pleura amèrement et ne songea plus qu'à son départ. « Miri, mon enfant, dit sa tante, hâte-toi de « rejoindre ta mère avant qu'elle expire. Par le « soleil qui t'éclaire! il y a quatorze ans que le cha- « grin de ton absence a desséché ses paupières et l'a « privée des clartés du jour. » L'infortuné Miri dit à Andalib : « Il est temps que je parte, ne me retiens « plus, que je puisse devancer le trépas des auteurs « de mes jours, et que je ne reste pas sous le poids « de leur disgrâce. »

Andalib fit apporter le trône enchanté, ils y montèrent ensemble et s'abattirent au voisinage de la mosquée construite par Rouzam-Phor. La tante de Miri, s'étant placée en face de sa sœur, lui dit : « Je « t'annonce un homme qui sait des nouvelles de « Miri; veux-tu le voir? » A ces mots, Rouzam-Phor poussa un cri et tomba sans connaissance. « Il est « mort, dit-elle; » et sa sœur se mit à pleurer. Miri baigne sa mère d'essence de rose, la couvre de baisers, s'attache à ses mains, et la rappelle à la vie. Apercevant sa sœur, elle la questionne sans la reconnaître, sans savoir de qui elle est accompagnée. « C'est moi, moi la cause de vos douleurs, votre fils « Miri! Ma présence ne vaut-elle pas mieux que le « récit de mes aventures? » Rouzam-Phor le reconnaît, place sous ses yeux les mains de son fils, revoit la lumière et se livre à toute l'effusion de la joie.

Une lettre dépêchée à Khosrow-Chah lui annonçait l'arrivée de Miri près de sa mère, avec sa belle épouse. « Honteux de sa faute, il n'osera paraître

« sans ordre devant vous; » ainsi s'exprimait le message. Khosrow-Chah, stupéfait de cette nouvelle, demande si c'est un rêve ou une réalité. « Rien de « plus vrai; si Miri n'eût attendu vos ordres, il serait « déjà en ces lieux, » dit l'envoyé.

L'empereur lui donna toute une année du revenu de ses états, et partit en grande pompe au devant de son fils. Tous les habitants, grands et petits, grossirent son cortége; de son côté, la troupe de Miri partait en même temps.

CHAPITRE XXII.

Arrivée de Miri dans la capitale de la Chine, auprès de ses parents.

Lorsque enfin Miri se fut fait connaître de son père, ce fut pour eux un jour de bonheur. Sans plus tarder, on marcha vers la capitale de la Chine. Alors l'empereur dit : « Je ne célébrerai point les « noces de mon fils avant d'avoir fêté Andalib, An- « dalib mon fils aîné, le libérateur de mon enfant. » Des hommes furent dépêchés au souverain des Francs pour l'inviter à la fête, lui, tous les princes ses alliés et les vassaux de sa couronne. Le roi des génies et la reine son épouse arrivèrent, avec un superbe cortége, précédés de leur renommée.

CHAPITRE XXIII.

Mariage de Miri avec Nomi-Awthab; noces de ses serviteurs.

On fit les apprêts de la noce, et la joie était si grande que l'on disait : « Les habitants du ciel sont « descendus sur la terre, car jamais on n'a rien vu « de pareil. » Tous remercièrent le Très-Haut d'avoir daigné ramener sous leurs yeux le fils de leur maître. Les malades, en regardant Miri, étaient guéris de leurs maux, tous les vœux étaient comblés. Le roi et la reine des génies étaient assis sur un trône d'or; Khosrow-Chah et Rouzam-Phor, sur un trône inférieur; à côté du souverain des génies, Miri et Nomi-Awthab; en face de Khosrow-Chah, Andalib et Goulazar; d'un côté, Nikakhtar et Zora; de l'autre, Mouchthar et Asra. Les grands, l'œil toujours fixé sur Miri et Nomi-Awthab, disaient au prince : « Quand vous auriez mille fois plus souffert, ce se« rait encore trop peu. » En entendant les délicieux accords de la musique, on ne pouvait s'empêcher de se croire en paradis. Une année entière s'étant écoulée de la sorte, toutes les personnes invitées furent congédiées, Andalib comblé de riches présents, et chaque génie de dons plus précieux encore. Miri lui-même les accompagna quelque temps; la séparation fut déchirante. Ce pays, jusqu'alors couvert d'un voile de deuil, vit renaître ses beaux jours, et le ciel l'a toujours regardé depuis lors d'un œil de bonté.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

Pour la traduction du Miriani.

Ce n'était pas sans motif que j'avais cherché à me rendre compte de la valeur des noms des personnages du Miriani Indépendamment de l'exemple heureux donné à cet égard par M. Garcin de Tassy, dans son Kâmrûp, je m'étais figuré qu'en effet, le choix des noms ne devait pas être fait au hasard dans un ouvrage du genre de celui-ci. L'honorable professeur que je viens de nommer a bien voulu m'aider dans mes recherches pour les langues de la Perse et de l'Inde, qui lui sont familières, et voici le résultat que j'ai obtenu de ses communications, pour ceux des noms que je n'avais pu expliquer :

Khosrow-chah ou Khosroès est un nom qui rappelle de si grands souvenirs, qu'il serait puéril de s'appesantir sur l'étymologie.

Rouzam-phor. Si l'on considère ce nom comme l'altération de *Rouchen-phor*, il signifiera *chaleur éclatante;* ou bien *lumières* et *chaleur*, si *Rouzam* est regardé comme le pluriel de *rouz*. C'est un beau nom de femme. Pharoukh-phal, son père, est *l'heureux Pharoukh*.

Khoram-phor signifie *chaleur* et *prospérité*, ou *l'heureuse chaleur*. Nom également digne d'une femme.

Nargiz-djadou, le magicien Narcisse.

Nikakhtar, *bon astre*. Nom de l'ami fidèle du principal héros.

Ilaïl, *poison*. Épithète méprisante d'un mauvais roi.

Khourchid, *soleil*. Femme du précédent.

Aramia, *Jérémie*. Nom arabe du prophète.

Andalib, *rossignol*. Ami de Miri.

Goulazar, *lieu plein de roses*. Nom de femme.

Sarasca, nom de femme; peut-être un diminutif de *Azra*, vierge.

Chabrang, *couleur de nuit*. Brigand.

Nasir, *aide*. Simple marchand.

Bahram, *Mars* (planète). Nom de roi bien connu.

Naoud, nom de femme; paraît être celui de la planète de *Vénus*.

Kaphour, *camphre*. C'est un nom que l'on donne aux eunuques

noirs, dans l'Inde, par antonomase, le camphre faisant avec eux un parfait contraste par sa blancheur.

ABROU, *sourcil*. Nom de roi; père de SAHIB, qui signifie simplement *monsieur*, dans l'usage ordinaire.

AZRA, *vierge*. Nom de fille; épithète donnée dans l'Orient à la Sainte-Vierge.

BOULGHAMOUN ou plutôt BOUKALAMOUN-DJADOU, le *magicien caméléon*. Autre Protée.

MOUKHTHAL, le *pervers*. Digne fils du précédent.

CHAMGOUN, *couleur noire*. Sœur de Moukhthal.

MILATAN ou NILATAN, bleu de corps.

Trois noms seulement, Amoan-Dew, Roupherkhé et Woudjna, n'ont pu être expliqués.

LE MIRIANI.

TEXTE GÉORGIEN DES CHAPITRES VII ET XVI.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Miriani est écrit dans le géorgien le plus vulgaire, et fort bon, à ce qu'il me semble, pour apprendre les formules du langage usuel : c'est là son type particulier. D'une autre part, les textes géorgiens sont rares, et jusqu'à présent l'on ne possède guère que ceux qu'a publiés la Société asiatique, soit dans son Journal, soit autrement. Si l'on considère encore que le Miriani est un livre peu connu, même dans sa patrie, on comprendra qu'il eût pu être utile d'en reproduire le texte entier en même temps que la traduction; mais quelle qu'en soit la brièveté relative, il eût peut-être occupé trop d'espace dans un simple recueil périodique. Aussi nous bornerons-

nous à un extrait. Nous avons choisi les chapitres VII et XVI comme formant chacun un tout complet, comme les scènes les plus intéressantes du drame; ils sont d'une longueur suffisante pour donner un échantillon du texte, et pour fournir un exercice aux personnes studieuses. D'ailleurs les chapitres précédents, jusqu'au XVe, sont déjà publiés, et forment dans la Grammaire une suite de lectures graduées propres à confirmer les règles et à en faire connaître les applications.

ႫႨႰႨႠႬႨ

ივ.

აქა მირიანსა_გან, თავისის ჯარით, არამიასთან მოსვლა :

ქ ა   იმ ბერ კაცს წინ ერთი წიგნი ედვა, და იმ წიგნს იკითხვიდა: მირი წინ წადგა და სალამი მისცა, და კელ—ზედ აკოცა: ბერ—მა კაც—მა ჰკითხა. « ვინ ხართ, ან ვინ მოგიყვანათ, რომ აქ ადამის შვილს « არ გაუვლიათ: » მირი—მ უთხრა. « ჩვენ ბერძნის ვაჭრები ვართ, სარან-« დიბის ქვეყანას მოვდიოდით. ავ—მა ქარ—მა დაგვწყვიტა, და აქ მო-« გვყარა: » იმ ბერ—მა კაც—მა უთხრა. « ეს ადგილი დევებისა არის. « და იმ მთა—ში ერთი დევი არის, სახელად ამთან ჰქვან: ამთან დევს « ერთი ცოლი ჰყავს და ერთი ქალი, და სხვა მრავალი ლაშქარი, და « დღისით ამ მთის ნახვრეტებ_ში არიან, და ღამით გამოვიდიან: ამათი « ღამე დღე—ა, და დღე ღამე არის: ჩემი აქ დგომის მიზეზი ეს არის, « რომ სოლომონ ბრძენის დროს ზღვას ფრინველები მოვიდნენ, და ამთან « დევისა—გან სოლომონს ბრძენს შესჩივლეს: სოლომონს ბრძენს ის « ფრინველები ძალიან უყვარდა, რომ სოლომონ ბრძენის ტახტს ისინი « აჩრდილობდნენ: სოლომონ ამთან დევს გაუწყრა, და სიკვდილი მისცა, « და დევებს ამ მთიდამ გაყრა: მე სოლომონის ტახტის წინ ვდექ[1]. « მამა ჩემი სოლომონის ვეზირი იყო. ჩემი სახელი არამია არის:

[1] Orthographe vulgaire pour ვდეგ.

« ავლეგა და წინ წავლეგა, და სოლომონს ბრძენს შევჰკადრე. ამოან დევი « სიკვდილისა-გან ვიხსენ, მაგ-რამ ეს პირობა დავადებინეთ. « დღისით « ვერ გამოვლენ. » ამოან დევი და თავისი ლაშქარი, და ზღვს ფრინ- « ველები, მოსვენებით არიან; რად-გან ამოან დევი სიკვდილისა-გან « მოვარჩინე, დიდ შეუყვარდი, ნიადაგ ჩემ-თან მოვიდოდა, და ფეშ- « ქაშს მომიტანდა: მერე სოლომონ და მამა ჩემი რომ მიიცვალნენ; « ქვეყანაც აირია, და მე მენება რომ იერუსალიმს წავსულ-ვიყავ, « და ამოან დევ-მა არ გამიშვა. აქ მომიყვანა, და ეს ბაღი და სასახლე « იმან გამიკეთა და დამაყენა: რვა ასის წლისა ვარ, და ეს საფლავები « სულ ჩემის ნათესავებისა არის. ეს წიგნი დავითნი-ა [1]. მე რომ ვჰკით- « ხავ, ამ მკვდრებისა-თვს ვათაებ: » მერე ბაღის კარი გააღო, და მირი თავის ჯარით შეიყვანა, და დააყენა დიდის პატივით.

რა დაღამდა, არამია-მ მირის მოახსენა. « ამოან დევის ნახვა თუ « გინდა, წავიყვან და გაჩვენებ, უნახაობა კი არ იქნება. რამეც მი- « ტყუის თქვენი აქ მოსვლა, რომ არ ნახოთ, ეწყინოს, და არამც « თქვენც გეწყინოსთ რამე: » მირი-მ უთხრა. « კარგი იქნებაო: » არამია-მ უთხრა. « ცოტა გოგირდი გაქუჩსთ, რომ დევებს მოუტა- « ნოთო: იმათი ფეშქაში ის არისო, დიდ უყვარსთ: » მირი-მ უბძანა თავის კაცს, და ერთი სინი სავსე მოუტანეს: არამია-მ მირი, თავისის ჯარით, ბროლის კოშკ-თან მოიყვანა.

რომ მოვიდნენ, ერთი მოედანი იყო, მეიდნის გარშემო სულ გა- თლილი ქვს სკამები იყო. ყოველს სკამებ-ზე თითო ბალღრის ტყავები ეფინა. შუა-ში ერთი ტახტი იყო. წინ დიდროვანი ავზები იყო: მირი და არამია თავის კაცებით თითო-თითო ზედ დასხდნენ: რომ დაღამდა, დევები თითო-თითო ნახვრეტებიდამ გამოვიდნენ, თითო მაშხალა ეჭირათ: მოვიდნენ, და იმ კოშკ-თან შეიყარნენ, ათი ათ-ასი დევი იქნებოდა: ყველა-მ იმ კოშკს ყურება დაუწყეს: ნახეს იმ კოშკიდამ ერთი დიდი მაშხალა გამოვიდა: არამია-მ გვითხრა [2]. « უყურეთ ამ « დევის ტანსა და სახესაო: » მირი და თავისი კაცები თამაშას უყურ- ებდნენ. ნახეს რომ გამოვიდა. თავი ლომს უგავდა, კისერი აქლემ- სა, კელები მაიმუნსა, რქები ირემსა: რქებ-ზე ფესნები ესხა. თვალი

[1] Ce mot me paraît être une mauvaise formule pour indiquer les psaumes de David, dont le vrai titre, dans la Bible, est ფსალმუნნი დავითისნი.

[2] J'ai traduit comme s'il y avait უთხრა, dit, au lieu de *nous dit*.

ები ანთებულის ცეცხლისა–გით ენთებოდა, ძაღლის ტყავი ეცვა. მოვიდა და ტახტ–ზე დაჯდა. ზოგი თავს ადგნენ, რომელნიც რომ დიდრონი დევები იყვნენ, ისინი დაასხა.

ადგა არამია, და მირიც თან წაიყვანა. ამათ დევ–მა რომ არამია დაინახა, ადგა, და ტახტიდამ ჩამოვიდა, და წინ მიეგება. მერე ჰკითხა. « იგინი ვინ არიანო ? » არამია–მ უთხრა. « ჩემი მოყვრები არიან, და ჩემს სანახავათ მოსულანო. დიდ გულით უნდოდათ თქვენი ნახვა, და მოვიყვანე. » ერთი დიდი ხონი გოგირდი მოართვეს ; » დევ–მა რომ გოგირდი ნახა, დიდ იამა, და მირის დიდი პატივი მისცა ; მერე დევებ–მა დიდის კამბეჩების რქებებით ღვინო მოიტანეს, და იმ ტახტების წინ აუზებ–ში ჩაასხეს, მერე თითო ცარიელი თაფხები ყველა–მ დევ–მა დაიჭირეს, და ღვინო იმით სვეს. მან დევ–მა თაბხით[1] ღვინო რომ დალია, მირის უთავაზა ; მერე არამია–მ უთხრა. « ესენი ჩემის ჯვარისანი [არ][2] არიან. როგორც მე დავილევ, ისინი არ დალევენ ; » მირი–მ ღვინო არ დალია, და დევებ–მა თავის მხმელობა გამართეს.

ხონჩებით ბადრიჯანი[3] და გოგრები მოიტანეს. იმათი შაქარლამა ის იყო ; ამათ დევ–მა ბძანა. « სამზანდრები მოიყვანეთო, რომ არამიას მოყვრები შევაქცეო ; » დევები გაცვივდნენ, ხანჭარით მოზვრები შეყარეს და აბლოაკლეს ; მირის დიდ გაუკვირდა და უჩუმათ ივინოდა ; ცოტას ხანს ისხდნენ, მერე ადგნენ, და მირი თავისის მხახურით შინ წაბძანდა ; ყველა–მ დაიძინეს. მირის ძილი არ მოუვიდა ; ხომ ავთაბის სურათი წინ გაუმდგა, და ტიროდა ; ამათ დევის ქალი გარეთ გამოსული იყო, თავისის გამდლითი ; ქალ–მა ნახა რომ არამიას სახლიდამ სანთლის შუქი გამოდიოდა, თქვა. « წავიდე, და ვნახავ ამ ღამის სანთელი ვის უნთიაო ; » კარ–ზედ რომ მოვიდა, მო-

[1] Ce mot et sa variante თაფხი ne sont pas dans Soulkhan, mais bien თეფში, qui signifie *assiette, soucoupe*.

[2] J'ai cru devoir, à cause de ce qui suit, suppléer la négation qui manque au texte. V. la note p. 459 de novembre 1835.

[3] Plusieurs mots de cette phrase manquent dans Soulkhan : 1° ხონჩა, qui doit signifier un *plat;* 2° ბადრიჯანი ; mais on trouve ბადლიჯანი, plante ; je suppose que c'était un mets comme le გოგრა, concombre ; 3° plus bas il y a მოზვრები, qui me paraît signifier *des acteurs;* 4° აბლოაკლეს doit signifier *ils jouèrent leur rôle;* c'est un mot qui ne se trouve nulle part.

რი დაინახა, მეტად ელამაზა, დევის ქალს სიყვარულით გულს-შე-მოჰყვარა: გამდელ-მა აიყვანა, და შინ წაიყვანა, გოგირდი უკმია ცხვრ-ში, და მოაბრუნა ›

დედ-მამა-მ ჰკითხეს. « რა გაგემართა, » ქალ-მა უთხრა. « არ-« ამიას სახლიდამ სინათლე გამოდიოდა, წაველ, ვნახე ერთი ადამ-« იანი იჯდა. ვთქვ, თუ მოვიკლა: სანამ ამ ფიქრს გავათავებდი, ერთი « რაღაც მოვიდა, რომ იქავ წავიქეც: » ამოას დევ-მა უთხრა. « შვილო « ისინი არამიას მოყვარენი არიან, და წინასწარ მეტყველით გვარისა. « ავათ გიქნია რომ წასულ ხარ: ჩვენ ამანება არა გვაქვს ღონისა-« გან რომ ამათ ვაწყინოთ რამე: » ამ დევის ქალს ძილი არ მოუვიდა მირის სიყვარულით: რომ დაღამდა, კიდევ დევები ისრე გამოვი-დნენ, მირი-მ იმათ უთხრა. « თუ გინ[illegible]ათ, თქვენ წადით დევების შე-« ჯლომ-ში, მე მინდა დავიძინო › »

არამია-მ მირის კაცნი წაიყვანა დევების შეჯლომ-ში: ამოას დევ-მა რომ არამია დაინახა, ჰკითხა. « მირი ამა-ღამ აქ რატომ არ მოვი-« დით: » მოახსენა. « არ შეეძლო, ამიტომ ვერ გიახლათ: » დაუწყეს ხმა: დევის ქალ-მა თქვა. « გავალ, მე ჯლომს უყურებ, და მირის ნახვით « გავიხარებ: » თავისი გამდელი გამოიყვანა, ნახა იქ არ იყო: თქვა. « უსაცილოთ, არამიას სახლ-ში იქნებაო: » გამდელს უთხრა: » არ « შემიძლია, და შენ [illegible]აბრუნდით, და მე მარტო ვივლიო: » გამდელი დაბრუნდა, თითონ წავიდა, ფანჯრიდამ შეხედა, ნახა მირის სურათი უძლია, და ტირის ›

შევიდა შინ, მირი-მ რა შემოხედა, ნახა ერთი შავი მელნის მსგავსი თავი, სახლისა-თვს მოუბჯენია. ჯაგარი ღორს უგვანდა. თავ-ზე ქილოსბის მგელი ეხვია, ტანი ბალღის ტყავი ეცვა, თვალი და წარბი სინგურით შეეღება. პირ-ზე გაჯი წასხვა. თვალები სისხლის ტბას უგვანდა. ლაპარაკ-ში პირიდა ცეცხლს ჰყრიდა. ცხვრიდამ ხანძარელი კომლი გამოსდიოდა, კაცს რომ შეხედა, ჯოჯოხეთიდამ წამოსულს ჰგვანდა: შიშით სულის ამოსვლამდე მიიყვანა, შეხედა, და ჰკითხა. « ვინ « ხარო ვინ გვარი ხარ. საიდამ სად მოსული ხარო. შენ-მა დანახვა-მ « ჭკუიდამ შემშალა, ველარა გამიგია რა: ამის-თანა მოუსვენე-« ბელს ყოფა-ში ჩამიგდეთ, მაღრიბის ჴელ-მწიფის შვილები ჩემ-თვს « იყოლებიან, და მე შენ-გან ვკვდები: თუ მიშველი, რასმე მიშველე, « თუ არა მოვკვდებიო › »

მირი-მ რომ ამის-თანა სიტყვები გაიგონა, იფიქრა. « თუ ამას « სიტყვები შორს დავჭირო, ამის ქვეყანა-ში ვარ, და რასაც უნდა

«მიზეზს. თუ-არა, და რა ვქნათ:» გაიმაგრა გული, და უთხრა. «ჩემო ხიცოცხლეო, ჩემის შეწუხებულის გულის სიხარულო, რა «დოვლათი მომიბრუნდა, რომ შენს წყალობას ველირსეო: რად-«გან თავი დაიმდაბლეთ, და მიბძანეთ, შენის ტრფიალით დამდა-«გავის სახისა-თჳს მაყურებისნი, რომ ჩემი შეწუხებული გული შე-«ნის ხელვით გაიმხიარულეთ:» მერმე ქალ-მა ნაზობა დაიწყო, და შემხედველთ შესახარებლათ, კვამლი-ვით, მირისა-კენ წავიდა, და დაუჯდა.»

მირი რა-ზომცა გულ-მაგრა იყო, დაჯერებით ხიტყვას უგრძნობ-და, მაინც შიშით ილეოდა. ნახა რომ არამია და თავისი კაცები მო-ვიდნენ: აღდგა ქალი, და სიჩქარით გამოვიდა: არამია-მ მეჯლიშის ამბავი ყველა მოახსენა. «ამთან დევ-მა შეკითხა. მირი წინასწარ-«მეტყველო გვარი რა-ჟამს აქ არ მოვიდეთ, და ქალის აღალ-მოთ-«ქმა მე მაშინვეთა. მერე შევატყევ რომ დევის ქალი ყოფილი იყო: «მერმე მირი-მ იფიქრა. ამ ქალის ხაბამთობით დევებ-მა არ მომკლა-«ნო.» და ფიქრ-ში ძილი მოუვიდა: ხიზმარი ნახა. ერთი უცხო ბაღი იყო, და შუა ბაღ-ში ერთი ლიბაზი ხარაია იყო. მირი უთხრა. «ამ ბაღ-ში ეს სახახლე ვისი-არის:» ერთ-მა დედა-კაც-მა მოახსენა. «მალღიძის კელ-მწიფის ქალის, ნოში აფთამმისა არისო:» მირი-მ რომ ნოში აფთამმის სახელი გაიგონა, წინ წავიდა, ნახა ის ქალი ბაღ-ში დაგა. როგორიც სახე ხურათ-ზე ენახა, იმ სახისა იყო: მო-იბრუნდა, და სიცილით უთხრა. «ამთან დევის ქალი რა გიქნია:» მირი-მ ძილ-ში ახეთი დაიძახა, რომ კინც იქ იწვნენ, და ეძინათ, წამოხლტნენ, ნახეს მირი გულ-შემოყრილი ეგდო: დაასხეს ვარ-დის წყალი გულ-ზედა, და მიაბრუნვეს, და ჰკითხეს. «რა დაგე-«მართა?»

მირი-მ ნოში აფთამმის ხიზმარი და ამთან დევის ამბავი ყველა უამბო: იმათ ხიზმარი კარგა აუხდინეს: მირი, ხიზმრის უკან, უ-ფრო და უფრო შეიმალა, მაგ-რამ დევის ქალისა-გან ეშინოდა: მერ-მე, ამ დამეხაც, არამია და მუშთარი, და ხიქახტარ ვეზირის შვილი დევის მეჯლიშ-ში წავიდნენ: მირის-მიშის დადგა, და ერთის თავის ყუ-ლოურის უბძანა. «ერთი თუნგი ნავთი აქ დამიდგეთ და შენც წადით:» როცა ქალის მოხვლის დრო შეიქნა, მირი-მ ტანი გაიხადა, და თა-ვებ-ზე წაიხო, იმ ქალის ხანახავათ: ქალი რომ კარ-ზე მოვიდა, და კარი გააღო, მირი-მ განგებ ნავთის ქურჭლის მაღლა დაუწყო, მაგ-რამ ახე მაღლეველა, რომ იმ ქალს დაენახა: ქალ-მა რომ თვალი

შეახწრა, შეუჯდა [1], და ჰკითხა. « რაღაც დამიმალეთ, ან ტანთ რა გა-« გიხდიათ, ან რათ დამიმალეთ : » მირი-მ უთხრა, « რას დამიხიეთ. « ეს ის წამალი რომ ადამიანს ვინც თვითან უყვარს, ეს რომ, მალოთან « ტან-ზე წაისვან, იმ თავის საყვარელსაც შეუყვარდება : »

ქალი-მა აფიცა. « შენც შაიხწავლეთ როგორ მოიხმარებენს : » მი-რი-მ უთხრა. « რა-ხან დამაფიცე, თქმის-მეტი ღონე არა მაქვს. « მაგ-რამ შენც დაიფიცე რომ არა-ვის უთხრათ : » ქალი-მა შეჰფიცა რომ « არა-ვის ვეტყვი : » მირი-მ უთხრა. « ეს ერთი-რიგი ზეთი-ა « რომ ადამიან-მა შიშველს ტან-ზე წაისვას, და თქვას. « მე ეხე და « ეს მიყვარს, და იმასაც შეუყვარდეთ. » და, მას უკან, ანთებული « გოგირდი ზედ წაისვას, და თქვას. « იმასაც შეუყვარდეთ. » ასეთი « სიყვარული ჩაეჭრება გულ-ში, რომ ერთს წამს უიმისოთ ვერ « გაძლებს [2] : მე მეშინოდა, ვაიმე, თუ მატყუებდეს, და მართლა არ « უყვარდე : მეთქი : (და ტან-ზედ მინდა წამესვა და შენ მამისწარ.) » უთხრა [3]. « მაგ წამლისა ცოტა მეც მამეცით, რომ, როგორც შენ « გინდა, ისე შეგიყვარდეთ : »

მირი ადგა, და რა-შიაც ის ნავთი იყო, იმითი ხელ მისცა : ქალს დიაღ იამა, წავიდა, და წაიღო, ერთს ცარიელს ოთახ-ში შევიდა, და ტანთ გაიხადა, და ნავთი შარაქიან ტან-ზე წაისო, გოგირდიცა ანთო და თავ-ზე წაისო, ნავთს მოეკიდა, და დევის ქალი ხელ დაიწო : ცოტას ხანს უკან, გამდელი შევიდა, ნახა რომ მთლიად დამწვარი იყო, და თავ-ში ცემით ამოას დევ-თან წავიდა, უთხრა. « შენი ქალი ხელ « დამწვარ-ა : » ამოას დევი, თავ-ში ცემით, თავისის ქალის სა-წოლ-ში შევიდა, ნახა რომ ნაცრათ გარდაქცეული იყო, და იმო [4] ტირილი და გლოვა : იმ ღამეს, არამია, ნაქახტარი, და მეუმთავარი დევის მეჯლიშ-ში წავიდნენ, როგორც ჩვეულება ჰქონდათ. ნახეს იქ არა-ვის გამოსული იყო. და ვების [5] ტირილის ხმა გამოდიოდა : ერთი დევი დამოვიდა. არამია-მ ჰკითხა. « რა ამბავი არის რომ ამა-ღამ

[1] Le manuscrit porte : შეახწრა რაღაც დამიმალეთ შეუჯდა და ჰკითხა ან ტანთ..... Ainsi tous les mots de la phrase sont intervertis.

[2] Je pense qu'il y a ici une lacune, et qu'il manque le commencement d'un discours de la fille du dew. Voy. page 464, nov. 1835.

[3] Ceci me paraît former la fin du discours.

[4] Pour იყო ; le ყ devant une voyelle ne s'articulant pas nettement.

[5] L'orthographe régulière exigerait ვაების.

« დევები არ გამოვიდნენო : » იმ დევ-მა უთხრა. « ამოას დევის ქალი « მამკვლარ-ათ, და დევები იმას ტირიანო : » არამია გამოვიდა და მივიდა, მირის უამბო : მირი-მ ღთის მადლობა მისცა. « რომ იმის-« გან მოვრჩომილ-ვარო : » მირი არამიას დაუთხოვა. « დიალ გამი-« გუახლდაო, და წასვლის დროც მოვიდაო. დასტური მამეო[1] : »

არამია-მ ტირილი დაიწყო, და მირის მოახსენა. « ამდენი მაცა-« ლე : დევი გამოვიდეს, თქვენც დაგთხოთ, და მეც დავეთხოვებით, « უმენოთ მე ვერარც დავედგებით : » მირი-მ დიალ მოუწონა, და კი-დევ მოუცადა : დევი ორ-მოცამდის არ გამოვიდა კარ-შე : დევი თავის სახლ-ში არამიასა-გან ჩიოდა, და ამბობდა. « ჩემი შვილი ად-« ამიანის ტომის ხაბაბით დაიწვა : მირი რომ მოვიდა, არამიას მო-« ყვარე, ჩემ-მა ქალ-მა მოახლომა ამის მოკვლა, და ღთის ნება არ « იყო, და ჩემი ქალი ამიტომ დაიწვა : თუ არამიას მოყვარე აქ არ « მოსულიყვნენ, ჩემი ქალი არ დაიწვოდა : ხელად რომ არამია იყ-« რისამარმის მოვიდოდა, არ დამეჭირა, წასული იყო : »

ორ-მოცი დღე რომ გათავდა, დევი გარეთ გამოვიდა, და არა-მიაც მოვიდა, და ტახტს წინ წადგა, და მოახსენა. « ჩემი მოყვარენი « ჩემს წასაყვანათ მოსულიანო, და დასტური მიბოძეო[2] : » ამოას დევ-მა აღარ დაიჭირა. უწინდელს დაჭერასაც ინანდა :

იზ.

წასვლა მირისა-გან მალრიბს ხომ-ავთაბის შესართავათ :

ქა ახსენა მირი ველ-მწიფე-მ ღთი და წავიდა მალრიბის ქალის-ქისა-კენ. მა-შინ ფრანგის ველ-მწიფის ელჩი თავის ველ-მწიფეს-თან მოსული იყო, და ეს ამბავი მოეტანა. « ქალი ხვრმელ დედოფალ-« მა ციხე-ში წაიყვანა, და არ დაგანებათო : » ფრანგის ველ-მწიფის შვილ-მა, რომ ეს გაიგონა, დიალ შეწუხდა და მრავალი იტირა. შაგი ჩაიცვა, და გლოვა დაიწყო : იმ ველ-მწიფის შვილს სავნს ერქვა-ერთი

[1] Orthographe vulgaire, pour მომეც.

[2] Il m'a été dit par des Géorgiens que ce mot est l'expression polie de მომეც; comme si l'on disait : « Faites-moi le plaisir de me don-« ner. »

აიარი[1] ჰყვანდა, სახელად ზულუმათ ერქვა: ზულუმათ-მა ნახა რომ საჭმ ყულ-მწიფის შვილს ნომი-აფთაბის სიყვარ-ული ჭკლავს, მოახსენა. « ყულ-მწიფის შვილო, იმის-თჳს რად მოიკლავ თავს: თუ მიბძანებ, « წავალ. და იმ ციხიდამ ის გამოვიყვან ქალსა, რომ ვერა-მ სულ-« იერ-მა ვერ დამინახოსო: » საჭმს დიაღ იამა, და უბძანა. « თუ შენ « მაგას მიზამო, ასე გაგამდიდრო რომ საფრანგეთ-ში შენ ვერა-« ვინ გჯობდესო, და არცა-რა-ვინ უფრისი გყვანდეს: » ზულუმათ მიწას აკოცა და წამოვიდა, და წავიდა მაღრიბისა-კენ: ილაილ ყულ-მწიფის ქალაქს რომ მიახლოვდა, ვაჭრის ტანისა-მოსი ჩაიცვა, და ქარვასლა-ში ისე შევიდა. ფეხი რომ მიწყნარდა, ციხისა-კენ წავიდა, და სადაც ნომი-აფთაბ იყო, ციხის გარშემო გაისინჯა, სადა ასასვლელი იყო. ერთის ადგილის კარგი დასასვლელი იპოვნა. იმა-ზედ კარგა ავიდოდა: კარგათ რომ დალამდა, ქამანდი შესტყორცა, ბურჯის თავს მოაბა, და დააკიდა: ციხე-ში რომ შევიდა, ნახა ერთი საწოლის კა-რი ღია იყო, და იმა-ში შევიდა: თურმე, როცა დალამდებოდა ნომი აფთაბს ძილი არ მოუვიდის, ზორას თავის ალაგს გაუშვებდა, და თი-თონ ბაღ-ში შევიდის, და მირისა-თჳს ტიროდის: ზულუმათ რომ ნომი აფთაბისა საწოლ-ში შევიდა, ნახა რომ ტახტ-ზე ერთი ქალი წევს და სძინავს. ნომი აფთაბ ეგონა, ცხვირ-ში წამალი შეუბერა, და ველარ გაიძრა: მა-შინვე ერთს ცარიელს ზანდუკ-ში ჩასვა და წაი-ყვანა. ზღჳს პირს რომ მოიყვანა, ზანდუკი გახსნა, ქალი ამოიყვანა. გული შეზნელოდა, წყალი დაასხა, და სულთმას მოიყვანა, და უთხრა. « ნუ შესწუხდები. ფრანგთ ყულ-მწიფის შვილისა-თჳს მე მიმყავ-ხარ « ჩემ-თჳს ხომ არ მინდი-ხარო: » დასვა, და თითონ რომ უძილო და მაშვრალი იყო, თითონ დაიძინა.

თურმე იმ ზღჳს პირს ერთი დევი იყო, და იქ სახლობდა, ბულ-დამურ-ჯადუ ერქვა, დიაღ დიდი ჯარი ახლდა: იმ დევს ორი შვილი ჰყვანდა, ერთი ვაჟი და ერთი ქალი. ნადირად იმ ზღჳს პირს იარებო-დის: ვაჟს სახელად მუხთალ ერქვა. იმ ალაგს მოვიდა სადაც ზულუ-მათს ეძინა. დევ-მა რომ ზორა ნახა, დიაღ მოეწონა, მოიპარა, და თავის ციხე-ში წაიყვანა: ზულუმათ რომ გამოიღვიძა, და ქალი აღ-არ-სად იყო, როგორც მართებდა, იმის-თანას მწუხარებას მიეცა-ადგა, და საფრანგეთისა-კენ წავიდა, ცუდ მაშვრალი: გზა-ზედ მისი ყულ-მწიფის ლაშქარი შემოეყარა: ზულუმათ იკითხა, « ეს

[1] C'est le persan یار, ami.

« ლომქარი ვინ—არ. » უთხრეს. « მისრეთის კელ—მწიფე მაღრიბაძ
« მოგვა, ქალის სათხოვნელადაო: » ზღლუმან თქო. « უსაცილოდ ის ქა-
« ლი იმათ მომშარესო. » და იწყო ტირილი, და წავიდა საჭზ—თან: საჭზს
იმედი ჰქონდა « ზღლუმათ ხომ აქთაბს მომგვრისო. » რომ მოვიდა
დაიწყო ტირილი, და მოახსენა. « ხელ—მწიფის შვილო, თავი სიკვდილის
« არ დავრიდე; რას ფირით ქალი მოგჭმარე, და მხიარული თქვენ მოვე-
« მყრებოდი. გზა რომ შევამოკლე, მისრის კელ—მწიფე დამხვდა, მე
« კი სიკვდილის მოვრჩი, ნეტამც არ მოვრჩენილიყავ, და ქალი არ წა-
« ერთმევინათ: » საჭზ რომ ეს გაიგონა, საყელო გარდაიხია, თავს
ნაცარი გარდაიყარა, და მაღლის კმით, ტირილი დაიწყო, და მა-
მას—თან წავიდა, და მწარის გულით ეს ამბავი მოახსენა: კელ—
მწიფე—მ უბძანა: « შვილო, შენ მაგა—ზე ნუ შეწუხდები, არა აი-
« ტეხო რა, შენი თავი არ გაიკლათ. და მე ვიცი, და იმ კელ—მწი-
« ფე—მან, მე ის რძალის ვერ წავართმევს: » ლომქრის წვევა ბძანა და
შეიყარა მხრიადულად. ნახეს ხანი, თოხი ათ—ასი დარჩეული კაცი
იყო: კელ—მწიფე—მ თავისი შვილი საჭზ დალოცვა და წინ გაუმძღვარა,
და ასე დაარიგა: « შვილო, თუ ჩემი მამა—შვილობა გინდა, მისრის აქ
« ცოცხალს ნუ მოიყვანო, იქავ მოკალ და ქალი მომგვარეთ: »

თურმე მირი მაღრიბისა—კენ საჩქაროთ მოვიდოდა, ერთს მთა—
ზე აჳიდნენ. ის მთა ხული გველებით სავსე იყო. მირი—მ უბძანა. « ამ
« გველებით ზანდუკი აავწყვეთით, და წამოიღეთო, თრიაქევარ-უხისა—
« თჳს გამინდებაო: » აავსეს ზანდუკი და მრავალი წაიღეს, მაღრიბი-
სა—კენ გაემგზავრა. ზღვს პირს რომ მოვიდნენ, წიგნი დაწერა, და ილ-
აიდი კელ—მწიფეს გაუგზავნა, რომ « სამოყვროთ გხლებით—ვარ, შენი
« შვილობა მინდაო. თუ შენი ნებაც არის: თუ არა და საომრად მოგ-
« მზადეთ: » ერთი წიგნი ხომ აქთაბს მისწერა, და თავისი ფირი-
ჯველა გააგონა, ნახიბს მისცა და გაგზავნა. « ეს წიგნი ჩემს ხნდევა-
« რულის მიართვით და პასუხი მალე მამიტანეთ: » მირი კელ—მწიფე
ზღვა—ზედ დადგა, ხომალდეებს აკეთებინებდა: ნახიბ წავიდა: მოვიდა
საჭზსაც თავისის ჯარით, და მირის სიახლოვეს ჩამოხდა: საჭზ წიგნი მის-
წერა მირის და ეს შეუთვალა. « ჩემი ბიძა—შვილი ხომ აქთაბ შენ მო-
« გიმარავსო, და თურმე შენ—თჳს გინდაო. რად—გან კელ—მწიფე
« ხარ, შენი სისხლი შენ—თჳსვე მიპატიებიაო. ეგ ქალი აქ გამომი-
« გზავნეთ, და შენ ცოცხალს გაგიშვებო. თუ ამას არა იქ, მოვალ და
« მოგკლავ, არ მომრჩებიო: » ეს წიგნი რომ მირი—მ წაიკითხა, სი-
კვდილის მოეწყურა და თქვა. « ეგენის ხომ აქთაბ მოიპარესო, ღმერთ—

«მან ნუ ქნას. თორემ ჩემს თავს ცოცხალს ალ-არ გაუშვებო:»
მერმე ვეზირებ-მა მოახსენეს. «ხელ-მწიფევ თავს ნუ შეიწუხებთ, ნა-
«სიბ რომ გაგზავნილი გყავსთ, მოიცადეთ, ვნახოთ რა ამბავი მო-
«გივათო, და მერმე შეეწიოთოთ ღთის მადლით, და ისე ვეცადნეთ ჩვენს
«რგებასაო.»

ზულოუმასის რომ ზორა მოუვარა, ნომი ავთაბ თურმე შევიდის
ბაღჩა-ში, და ტიროდის, და მიხოქვემდა. «ჩემი ჭირი არ მეყოლოდა
«რომ ზორაც დამეკარგაო. ჩემი ჭირის დამკარგავი ისე იყო:» ოტა-
რიდ ვეზირ-მა რომ თავისი საყვარელის ქალის დაკარგვა გაიგონა,
თავი დაიმხვერია, საყელო გარდაიხია, და ტირილით ხელ-მწიფეს-
თან შევიდა: ხელ-მწიფე-მ რომ შეიტყო დიალ შეწუხდა: ეს ამბავ-ში
ნახიბც შევიდა, და წიგნი მოართვა: ხელ-მწიფე-მ რომ იმისთანა
მაღლიანი წიგნი ნახა, დიალ იწყინა, და მირი აგის სიტყვით ახსნა. «მე
«ხომ ჩემს ქალს იმას არ მოვსცემო, და ვნახოთ რას მიზამსო:»
ნახიბ იქიდამაც რომ გამოვიდა, მკლავ-ზე მგალი შეაბა, და ქალისა-
კენ წავიდა. ციხე-ში რომ შევიდა, ქალი დაინახა, ტახ-ზე მაგი ეძევა.
გული შეუკრთა ნახიბს, და თქვა. «მირი მართლა დახამტუუნებელი
«არ არის ამის გულისა-თჳს. ხელმწიფოსაც უნდა დავითმო:» მო-
ვიდა, წიგნი წინ დაუდვა. ქალ-მა რომ წინ დაიხედა, ერთი დაბეჭდი-
ლი წიგნი ეღვა, აიღო, გახსნა. მირის მოწერილი იყო, ამდენი იტი-
რა რომ გულის შემოეყარა: რომ მობრუნდა, აიღო, და კიდევ წაი-
კითხა. მაგ-რამ ეს ვერ შეიტყო წიგნი ვის მოუტანა: მერე იფიქრა.
«მირი ხომ ფერის ქალის შვილი არის, ფერის ხელით გამოგზავნი-
«ლაო.» მერე ქაღალდი აიღო და საწერელ-კალამი. მირის წიგნი
მისწერა დიალ საბრალო, ან სიზმარ-ში როგორ ენახა, ან ამის სი-
ყვარულისა-თჳს რას ტირილსა და ჭირ-ში იყო, და ან რაც სამისო
რამ სიტყვა ჰქონდა. ყველა დაწერა, დაბეჭდა, და წინ დაიდვა: აიღო
ნახიბ და გამოუყვიდა, და წამოვიდა. მირის თავი დაუკრა, და ილაილი
ხელ-მწიფის სიტყვა, და ნომი ავთაბის წიგნი მოართვა: მირი ილაილი
ხელ-მწიფის სიტყვა-ზე დიალ გაჯავრდა. მერმე ნომი-ავთაბის წიგნი
წაიკითხა, და დიალ სათავსო, სიტყვები ეწერა. გაიხარა და ღმერთს
მადლობა შესწირა, და გული დააჯერა დაუკარგაობა-ზედ რომ
«შენ წახველი[1]:» ნახიბ საჭმს მოვიდა და ეს მუქარა მოეწერა: მერე

[1] Il paraît manquer ici quelque chose au manuscrit, page 39, et le récit est tronqué. «Il jura de la conserver. Va-t'en. «Nasib

ნასიბ მოახსენა. «რად-გან შენ ქალის უნდი-ხარო ღირს ალ-არა-
«ცის რა აქვსო. მაგისა ფიქრი ნუ გაქვსთო:»

იმ დღეს საომარს, ნაღარას ნაბერეს და ორთავ რაზმი დაიწყეს, და შეიბნეს. სამი დღე და ღამე ფიცხლად იომეს და ვერ ერთ-მა ვერ აჯობა: სამს დღეს უკან, დიად დაღალულობით მოჭირვებულთა ცო-ტას ხანს შეისვენეს, დარჩნეს: შირს მოახსენა ნასიბ-მა. «წავალ, «და ერთი დავზვერავ რას აშენებენ, მოვალ და მოგახსენებ:» ში-რი-მ მოუწონა, და წავიდა: ნასიბ მგალი მკლავ-ზე შემოიკრა და ხაჭმის ფარაგ-ში შევიდა, და ნახა რომ დიად დიდი და საკვირველი კარავი იდგა, და თითონ ხაჭმ მოის-ოდენს ხანარელს ტახტ-ზე იჯ-და, და თავ-ზე ჯიღა ერჭო: ვეზირები და სარდლები ახლდნენ, მო-ახსენეს. «შირის ჯარის მსგავსი ჯარი არ გვინახავსო, არ ვიცი. ამის-«თანა რა ოსტატობა იცოდნენ, რომ ჩვენ იმათ ვერას ღონით ვერ «ვაჯობეთ რაო.» ხაჭმ მმანა. «ნუღარ ხომ-აგით მომცა, რომ შინ «მშვიდობით წავიდეთო, და იმათ რას დავხედეთ.» და ზულუმათის შეხვე-და. «შე-აო კაცო[1], სულა შენი ბრალი-აო: თუ შენ, ზულუმათ, არ «მოგვმართა ხომ აგათ, ამთენს ჭირს არ ვნახევდით, და იმათის ხელ-«ში არა ჩავცვდებით:» ზულუმათ წამოდგა და მოახსენა. «მე ნებმის «ნებით ხომ არ მიმიცია. თუ მიბძანებ, ახლა მისრეთის ლაშქარ-ში «წავალო, მოვიპარავ და მოგართმევო:» ხაჭმ უბძანა. «თუ აგრე «იქ, ხომ კარგი-ა. თუარა დაუჭერელი ვერ მომრჩებიო:» ზულუ-მათ ადგა, და შირის ჯარისა-კენ წამოვიდა, და ნასიბც გამოვიდა, და უკან მოყვა, ნასიბ ზულუმათის ფრანგულის ენით უთხრა. «ხაჭმ «შენ-თან გამომგზავნა. «ზულუმათის მოუშველეო.» მე ვიცი სადაც «ის ქალი არისო, მაგ-რამ გამოყვანა ვერ შევიძელო. მოველ ხაჭმს «მოვახსენე, და შენ-თან გამომგზავნა.» მოდი, და ზულუმათის უთხა-«რო. მისრის ლაშქარ-ში შენ გიცნობენ, არ დაგიჭერენო, და საქ-«მე არ წაგიხდეს.» წავალ მე გამოვიყვან. შენ აქ მომიცადეო:» წავიდა ნასიბ, შირის მოახსენა. «გველით სავსე კიდობანი რომ არ-«ისო ის გამოაცანინეო.» და ზულუმათის მოუტანა. ზულუმათ და-

« alla porter ce message à Sahib. » Il paraît y avoir confusion d'événements, de rôles et de personnages.

[1] Abréviation très-vulgaire des mots შემოვედ, ავო კაცო, viens, scélérat. On dit aussi მო pour მოვედ, viens; წა pour წავედ, pars, et ainsi de tous les composés de ვალ, je vais.

ალ გაიხარა და ნახიბ დალოცა და უთხრა. « თუ ცოცხალი დავრჩი.
« ამის მაგიერს მეც გარდაგიხდით. » ზულუმათ ზანდუკი აიკიდა, და წავიდა: საჰბის კარავ-თან რომ მოვიდნენ ნახიბ უკან დადგა. ზან-დუკი რომ ეკიდა, გამოვიდოდა: გახარებულნი აყურებდენ, ეგონათ რომ « ქალი მოჰყავსო: » საჰბ რომ დაინახა, ზულუმათს ხვეწნით დაუძახა. « როგორ მოიპარეთ. » მოახსენა. « თქვენ რომ კაცი გამო-« გვეგზავნათ « ის კაცი მოგვიმძღვარეთ, » დიაღ დიდის ჭირით გამოვი-« ყვანეთო: » საჰბ ბძანა. « მე რა კაცი გამოვგზავნეო, აბა ის კაცი « მომგვარეთ: » ეძებეს ნახიბ, და ველარ-სად იპოვნეს: საჰბ[1] გამხია-რულდა, და ზულუმათს კაი ხალათი უბოძა, თითონ მხიარულად სმას დასხდნენ, და მხლებელთ უბრძანა. « საღამო-ზე ქალი აქ მო-« მგვარეთო. » მხლებელნი რომ შევიდნენ, და ზანდუკს ახადეს, გვე-ლები დიდის ხნის დამშეულნი იყვნენ, ამოცვივდნენ, და ვინც იქ იყვნენ სულ-სულ დაყლაპეს. ასეთი ყოფა შეიქნა რომ კაცთ მეო-რეთ მოსვლა ეგონებოდა: გარიჟრამ ნახიბ-მა დაიძახა. « არ იქნა, თავს « უშველეთო. მისრის ლაშქარი შემოესია, საჰბ მოკლეს: » ლაშქარ-მა რომ ეს შეიტყვეს, შეიქნა ზრიალი და არეულობა, რომელი რო-მელს ჰკოცდა, არ იცოდნენ: გათენებამდის ფრანგის ჯარი აღ-არ დარჩა. რომ გათენდა, საჰბ ნახა თავისი ლაშქარი მუსრმელი აღ-არ იყო. ათ ასი კაცი ძლივლა მორჩომილი იყო. სულ ასე ერთ-მან-ერ-თი ებალეთათ[2]:

წამოვიდა ნახიბ და ეს ამბავი მირის მოახსენა, დიაღ მრავალი ი-ცინა, და ნახიბს ურიცხვ წყალობა უბოძა, და ნახიბს გამოუყლევა, მო-ეწია, საჰბიც მოკლა, და რაც ჯარი დარჩომილა, და მოამბეც აღ-არ გაუშვეს. დაითამამდნენ მირის ჯარი, და ამდენი იპოვნეს რომ სა-ქონლის ზიდვა ეზარებოდათ. ამდენი იპოვნეს, ანგარიში არ იცოდნენ გამობრუნდნენ გახარებულნი, მისრის მახარობელნი გაგზავნეს, და თითონ ხომალდ-ში ჩასხდენ და გავიდნენ: ილიაილ ქალ-მჭიდე-მ რომ შეიტყო « საჰბიც მოუკლავს, და ზღვასაც გამოსულანო, » დიაღ ეწყინათ, და ჯავრით არ იცოდნენ რას იქმოდნენ: ხურშიდ დედოფალი

[1] Ce nom est généralement écrit საჰბ, *sahb*, que j'ai cru être la représentation du persan *sahib*, maître; mais ici et en d'autres endroits on trouve aussi სააბ, *saab*, et საჰაბ, *sahab* : ce sont différentes manières d'énoncer le même son étranger.

[2] On lit dans Soulkhan, ბალთვა, meurtrir, accabler de coups.

და ხომი აფთაბ ერთ_მან_ერთს ეხვეოდნენ, სიხარულით დაულოც-ვვიდნენ ერთ_მან_ერთს: მირიმ_მ ჯავრით კელ_მწიფე აღ_არ ახ-ხსნა და ხომი აფთაბს წიგნი მისწერა, და ნახიბს მისცა: ნახიბ მეკლდავ-ზე მგალი შეიბა და წავიდა. ხურშიდ დედოფლის არამ_ში შევიდა, და ხომი აფთაბს მებნა დაუწყო. ნახა ბაღ_ში შეხვეულ_ა და ერთს ხის ძირს ზის, მირისა და ზორასა_თვს ტირის: ნახიბ მივიდა, და წიგნი წინ დაუდვა: ქალ_მა წიგნი აიღო და წაიკითხა, და გაიცინა[1], პასუხი დასწერა, და წინ დაიდვა. ნახიბ წავიდა, აიღო, და წამოვიდა: მივიდა და მირის მოართვა. მირი_მ რომ წიგნი წაიკითხა, მარგალიტი_ვით ცრემლი აწვიმა.

ბულოლამგუნ დევის შვილის მუხთალის ქალი რომ მოეპარა, ზუ-ლუმათ აიარისა_თვს, ზორა, თავის_თვს უნდოდა, და ქორწილი ამირებდა, მაგ_რამ ზორა არ ყაბულობდა. «ნებით არ იქნება შე «და შენი ცოლქმრობა, და თუ ძალათ შემირთავ, არას გამგებო, «ხანამ მამი[2] ჩემის დასტურს არ მომიტანო:» რამდენსაც ეხვეწა და ხაზინაც აძლივა, არ იქნა, ზორა_მ ნებით არ დამორჩილდა. იმათ_ში ძალა არ იქნებოდა: მერე მუხთალი დევი გაჯავრდა, და მოკვლა დაუპირა: იფიქრა, სიკვდილით აღ_არ მოკლა, ტუსაღათ შეინახა. «ამის მამას წიგნს მივსწერო. თუ ნება დამრთო, კარგი_ა. თუ არა, «მერმე მოვკლავ:» საწყალი მტირალი ზორა ორმო_ში ჩაგდებს, და იფარიდ ვეზირს წიგნი მისწერეს. «თუ შენს ქალს შენის ნებით «მომცემ, კარგი_ა, თუ არა და მოვკლავ:» მისცა ერთს დევს წიგნი, და გაისტუმრა: დევი მივიდა და ქალის მამას ჩუმათ წიგნი წინ დაუდვა მმინარეს: ვეზირ_მა რომ გაიღვიძა, წიგნი ნახა და წაი-კითხა. რომ შეიტყო ქალის ამბავი, თავ_ში წაიშინა, და კელ_მწი-ფეს_თან ტირილით შევიდა, მოახსენა. «კელ_მწიფევ, თუ ამას ღო-«ნეს არ მომცემ, ბულოლამგუნ დევს ჩემი ზორა ჰყავსო. თუ ამას არ «გამომართმევ, ჩემს თავს ეხლავ თქვენს წინ მოვკლავ:» შეწუხდა კელ_მწიფე, და თქვა. «რა ვქნა. ბულოლამგუნ დევს წინ ვინ დაუდგება «იმას მეშინდოლის ასი ათ_ასი კელ_მწიფე ქომაგათ[3] უნდათ ჰყვანდეს. «მე თავისი აქედამ მირის ჯარი მამდგომია, საჭმლეც მოუკლავს, და

[1] Le texte porte გაიძინა, elle s'endormit, au lieu de გაიცინა, elle sourit.

[2] Pour მამისა.

[3] Ce mot m'est inconnu; je l'ai traduit par conjecture.

« ჩემ-ზე საბრძოლოთ მოვა: რა ვქნა, რით უშველოთ: » მერმე ოტა-რიდ ვეზირ-მა მოახსენა. « კელ-მწიფევ, მტერს მტრობისა-გან რო-« გორ არ შეუშინდებით. მაგ-რამ ყველა ჭკვით უნდა. მტრის ნუ აი-« მტერებთ, ეს შეუკვეთეთ. « ის ქალი მომგვარეთ. » თუ ბულადამუნ « ჯადუ მტრის მოჰკლავს, მტრის მტრობისა-გან მოვისვენებთ, და « თუ-რომ მტერი ბულადამუნ ჯადუს მოჰკლავს, ჩვენ ხომ უფრო მო-« გვერევა, და მარტო ისევ მოყვრობა სჯობსო »

ილაილი კელ-მწიფე-მ ეს დარიგება ლიად მოიწონა, და მწიგნობარს წიგნის დაწერა უბძანა. მტრის წიგნი მისწერეს, ჯერ ქება და სიყვა-რული, მერე ეს რომ « ბულადამუნ ჯადუ ჩვენი მტერი-ა, და « ჩვენის არმილამ ქალი მოიპარა. თუ შეგიძლიან, გამოუგზავნე, მოჰკალი « და ცეცხლ წაართვი, და ქალი აქ მოგვგვარე, და მერე ნება თქვენ-« თავდეს : » წიგნი და საკელმწიფო ფეშქაში ჩქარათ გაუგზავნეს. მტრის რომ წიგნი მოერთვა, და ნახა, ლიად შეწუხდა: მუშთარს და ნიქახტარს უბძანა. « ილაილი კელ-მწიფეს მოუწერია, და რა იტყვით. » ამათ მოახსენეს. « ნუ შეწუხდებით, რად-გან ღმერთ-მა საქმე ასე « მოაგვარა. ღვთით ყველა ადვილი არის. წავიდეთ. ჯერ ჯადუს დაუ-« მარცხოთ, მერე გამოვბრუნდეთ, და როგორც სჯობდეს ისე ვქ-« ნათ : »

მერე მტრის ლაშქარს უბძანა. « მზა იყავით, სალაშქროთ მო-« ვალთ : » ერთი წიგნი ხოშ-აფთაბს მისწერა. « მე ბულადამუნ ჯადუ-« ზე სალაშქროთ წავედ, და შენი შეყრა მიგვიანდება. ერთმე ღვთით « ისინი ვერას მავნებენ. ჩემი ჯავრი ნუ-რა გაქვსო. რა : » ხოშ-აფთაბ რომ წიგნი წაიკითხა, ლიად შეწუხდა, და მოიწყინა. მაგ-რამ რომ ზოჰრას დასახსნელად მივიდოდა, მტრის ხიმერეს ის აძლოვებისთ-და: საწერ-კალამი მოითხოვა, და მტრის წიგნის პასუხი მისწერა, და წინ დაიდვა: ნახიდ აიღო, და მტრის მოართვა. მტერ-მა რომ წიგნი წაიკითხა, იცინა და გაემართა, მოვიდა, ბულადამუნ ჯადუს საა-ხლოვესა ჩამოხდა: მუშთარ-თან კაცი მოვიდა. « ილაილი კელ-მწიფის « ჯარი თქვენ-ზე სალაშქროთ მოვიდა : » მუშთარი თავის მამას ბულა-დამუნ ჯადუს-თან მოვიდა და ლაშქრის მოსვლა უამბო: ბულადა-მუნ გაიცინა და თქვა. « ვინ არის ის შემძლებარი რომ სიცოცხლით « გამაძღარ-ა და ჩემ-ზედ სალაშქრად გახვლით : » ჯადო[1] ქნა, და მი-

[1] Le mot persan جادو, sorcier, forme ჯადუ, et جادوی, ჯადო, magie.

რის ლაშქარს ახეთი თოვლი და ყინვა ავუშვლით რომ ცხენები და კაცნი სიცივით ამოსწყდეს. მერმე მირი-მ შეიტყო რომ ის თოვლი და ყინვა სრული ჯადოსნა-გან იყო. მირი არამიას ლოცვას მოჰყვა, და ჯარსაც უბძანა. « თქვენც ეს ლოცვა თქვით. » ღთის ძალნებითა, ჯადო მა-შინვე განქარდა, და მზეც გამოვიდა, და მირი გამხიარულდა :

მირი კელმწიფე და მისი ლაშქარი იქიდამ აიყარნენ და ციხეს მოაბლოვდნენ: ციხეს ცალის მხარეს ზღვა ყვლო, და ცალის მხარეს ზღვის მსგავსი თხრილი ყვლო: იმ ღამეს მირი და თავისი ჯარი სულ არამიას ლოცვას ამბობდნენ: რომ გათენდა, ბულოლამუნ თავის ჯა-რით გამოვიდა, და ჯადო ყო. ნახეს რომ ზღვიდამ წყლისა-გან უ-მრავლე გველ-ვეშაპნი გამოვიდნენ, და ცხვრიდამ, მირიდამ, და თვალებიდამ ცეცხლს მოჰბერვიდნენ. ესენი ამ ლოცვას ამბობდნენ. თხრილი-თან რომ მოვიდნენ, ისეც განქარდნენ: ბულოლამუნ ჯადო-მ ნახა რომ იმისის ჯადოთი ვერა უყვნით რა. თავის ჯარს უბძანა. « ამათი მსგავსი ადამის ტომი არ მინახავსა, რისა-გან დაემართა « რომ ჩემი ხელოვნება ამათ-ზე ახე უქმ შეიქნათ : » მეხთაილ-მა რომ მამა დალონებული ნახა, უთხრა: « რას სწუხარო? თუ ჯადოთი « ვერა ვავნეთ რა, იმით ხომ ჩვენ დავაჭარბებით. » ბულოლამუნს ერთი დაფი ჰქონდა, სკანდარ-ზულილასს გაეკეთებინა: იმას რომ და-კრევდნენ, ათ ას ალაჯს კაცს შიშის ზარი დასცემდა. იმ ღამეს და-კრეს, ნიშანი ის იყო რომ ხვალ შებმა უნდა ყოფილ იყო. კმა რომ გაიგონეს, მირის ლაშქარს დიდი შეეშინდა, მაგ-რამ ღთის სახელი რომ ახსენეს, და არამიას ლოცვას რომ მოუმატეს. იმით გულს იმაგრებდნენ: დილა-ზე მეხთაილი გამოვიდა, ფიცხლის მეეცის ლაშქ-რით გააწყო რაზმი, და თითონ წინ წამოდგა, და მირი გამოიწვია, და დაუძახა. « ადამის შვილო, მაგდენის კაცის დაკოდვა თქვენს რჯულ-ში ცოდვა[1] არისო. მე და შენ შევიბნათო. მე დაგაჭარბო, ჩემი ი-« ყოს. და თუ შენ მაჭარბო, შენი იყოსო[2] : » მირი-მ რომ გაიგონა, ლაშქარს უბძანა. « ნუ შეშინდებით. ჯვერ ლითოთაო, და მერმე არამიას « ლოცვას მოილოცითაო, ესენი ვერა გვავნებენო : »

აქეთ-კენ მირი-მ დაიწყო რაზმი, და თითონ მშვილდ-ისარი აი-ღო, და მეიდან-ზე გავიდა, ნახა რომ ერთის დიდის მთის-ოდენი დე-ვი დგას, და თავისი შესაფერი ლახტი ხელთ უჭირავს. ხახე ჯოჯო-

[1] Ici le manuscrit ajoute არ, il *n'est pas* défendu de tuer.

[2] Suppl. ზორა.

ხეთის მსგავსი არის და პირიდამ ცეცხლს უბერავს: მირი-მ მშვილდ-ისარი მოუმარჯვა და არამიას ლოცვას თქმა დაიწყო, და დევისა-კენ წავიდა: თორემ ის დევი მუხთალი იყო, და ისე სახე საშინლათ ეჩვენა: მირი-მ რომ მუხთალი დაინახა, მუხთალი მირისა-კენ წამოვიდა, და ლახტი მოუქნია: მირი მხრიანელ ცხენიდამ გარდახტა. მირი რომ გარდახტა, ლახტი ცხენს მოხვდა, და ცხენი მიწას გარია: მირი თუ ზედ მჯდომი იყო, ლეშ გარდახდებოდა: მირის ლაშქარ-მა რომ ცხენი მიწას-თან გასწორებული ნახეს, მირის სიკვდილი ეგონათ, შექნეს ზრიალი და ტირილი. აქედამ მირი-მ ველ-მარჯვედ ისარი შესტყორცა, და მუხთალ-დევს შუბლ-ში გაავლო: დევი დაეცა, და იღრიალა: მიუხდა მირი, ხმალი შემოჰკრა, და დევი ორად გაკვეთა: მირის ლაშქარ-მა რომ დევი ასე საძაგლად მკვდარი ნახეს, ღთს მადლობა მისცეს, და მირის გამარჯვება მოულოცეს. მუხთლის ლაშქარი გაიქცა, და ბულღამუნ ჯადუს მუხთლის სიკვდილი მოახსენეს. რა ბულღამუნ შვილის სიკვდილი გაიგონა, საზარლად დაიბახა, და საყელო გარდაიხია, და თავს ნაცარი გარდაიყარა. ტიროდა, მაგ-რამ შიშით ყველა[1] დაავიწყდა:

მირი-მ ნასიბს უბძანა. «შენ, ნახე ზორა ხალი ჰყავთო: ბულღამუნ ჯადორით არ მოკლას. რას იქმოდნენ კარგა დაჩხრიკე. ეგენის «ასეთის ალაგს ჰყვანდეს რომ მოპარვით გამოუყვანოთო:» ნასიბ ის მგალი მჭლად-ზე შეიბა და წავიდა: მივიდა, ნახა ციხის კარი მთელი მარმარილოის ქვა იყო. შევიდა ციხე-ში, სრული მოიარა, ნახა ერთი ტახტი დადგა, იმ ტახტ-ზე ერთი ოთახი იდგა. ოთახის გარეშემო სულ დევები იდგნენ, და მუხთალს ტიროდეს: იმ დევის ქალის მამგუნს ეროქვა. ბულღამუნ ჯადუ-მ თქვა. «ხვალ გავალ, და რაც «ადამიანი მოსულა, სულ თავებს მოუჭრელეთო, და ჩემის შვილის «სისხლს ვაზღვევინებთო.» ქალ-მა უთხრა. «ეგენი სხვას ადამიანებს «არა ჰგვანან, რომ ჯადუ არ ეკიდებათო. შენ რომ გასჭდე და შენც «მოგკვლიანო, მერე რაღა უნდა ვქნათო, პატრონი აღ-არ გვეყოლე-«ბაო: მერე ბულღამუნ უთხრა. «შვილო, ნუ გეწადლენება. ისინი «იმით ვერ მამკვლენ, რომ ჩემი სული, მაგის თევზის მუცელ-ში «დგასო. სანამდის ის თევზი ცოცხალი არის მე ვერა-ვინ მამკლავ-«სო. ერთ ალაგს ერთი ტბა არისო, და ის თევზი ამა-ში არისო.

[1] Je pense que la disjonctive მაგ-რამ autorise à suppléer la négation არ; «*mais* sa douleur *ne* lui *fit pas* oublier tout.»

«ამ მიზეზით მე ისინი ვერ მამკვლეჯნ. ხვალ მე ამ ქალის უსიკვდი-«ლოთ არ დავუშვები, რომ ჩემი შვილი ამისის მიზეზით მოკვლათ:»

გამოვიდა ნახიბ, და რაც ენახა, და ან რაც გაეგონა, ყველა მი-რის მოახსენა: მირი-მ იმ ღამის ჯარი გაუსია, და მებაღურნი გა-გზავნა, და რაც იმ ღმა-ში თევზი იხხდა, სულ იქ მოასხმევინა. შეხვდა მირი-მ და იცნა რომმელსაც თევზ-ში ბულულამუნის სული იდვა. ბძანა. «ეგ აიყვანეთ, და აუზ-ში ჩასვით, ხანამდის ის ჯალფა არ მოვა არ «მოვკლავთ.» გამოვიდა ბულულამუნ თავისის ჯარით, მირი-მ რომ ბულულამუნ დაინახა ის თევზი ამოიყვანა, და მიწა-ზედ ძალიან დაა-ხეთქა: ამან რომ აქ თევზი დააწყვეტა, აქ ბულულამუნ დაბორბალდა: დაჰკვრა მირი-მ თევზს მათრახი, და სულისა-გან დაცალა, და იქ ბულულამუნ საწყალობის გამოესალმა: რა ბულულამუნ დევი ნახეს მკვდარი, დახოცეს ყველა, და ბულულამუნის ჯარს შეუტიეს, დაჰკო-ცეს, ამოსწყვიტეს და გააქციეს. შევიდნენ ციხე-ში და იარეს, და სა-ჭურჭლის რიცხვი ვერ აიღეს. ბძანა მირი-მ. «რომ ვეცხლი და ოქრო «იყოს ერთად შეეყარეთ,» და თითონ ზორას ძებნა დაუწყო. ათი დღე იმ ციხე-ში იარეს, ეძებეს, და ვერ იპოვნეს. შეწუხდა მირი, და ბძანა. «ვაი თუ ბულულამუნ ჯალუ-მ ჯავრით მოკლათ.» ნიქახტარ სასახლე-ში სიარული დაიწყო. ნახა ერთს ადგილს ერთი დიდი და საზარელი ლოდი გდია. თქვა ნიქახტარ. «ეს ლოდი ტალისმანს «რასმე ჰგავსო, თორემ აქ რათა დევსო.» ასწია და ნახა რომ ერთის ბაბრაღის ქვით ტირილი მოესმა: ადგა და ერთი წვერი საბლისა თითონ მოიბა, და ერთი ლოდს მობაბა, და ორმო-ში დავიდა. ნახა რომ ერთი უცხო და ლამაზი ქალი აბრეშუმის თოკით აბია და სიკვდილს მისწურვია, და ტირის: ნიქახტარ რომ ნახა, თქვა. «ზორა ეს უნდა «იყოსო.» მივიდა და თოკი დაუჭრა, და უთხრა. «სულთან სწუხარ, «ღთ-მა დაგახსნას:» ნიქახტარ ეს ქალის მეცნება-მ ასე გახადა რომ არ იცოდა რას იქმოდა: ზორა-მ რომ ნიქახტარს შეხედა, იმასაც იმის სიყვარულით გული დაუტყვევდა, და ერთ-მან-ერთის სიყვარ-ულით ორთავ გულს შემოეყარა: როცა მობრუნდნენ, ერთ-მან-ერთს სიყვარული შეატყობინეს, და დაიწყეს კოცნა და ალერსი: მერე ამოიყვანა და ერთს საწოლ-ში დასვა, თითონ მირისათ წამო-ვიდა და მოახსენა. «ზორა ვიპოვნეთ.» როგორც ეპოვნა, ისე მოა-ხსენა მირის და თქვა. «რად-გან ამდენი ჭირი ამისის მიზეზით ვნახეთ, «კურთხეული არს ღთი რომ მაგას თავის პატრონს ცოცხალს მო-«ვგვრით:» ერთი ხელი მურასა ტანისამოსი გაუგზავნა, რად არაც

თან არაში ახლდა ჩხაც შეუგზავნა და დიდის პატივით იხვა!, თავის-თან მოაყვანინა ა.

ზორა-მ რომ მირი დაინახა, მიწა-ზე დაეცა, და ფეხთ მოეხვია, ქება შეასხა, და გამარჯვება მოულოცა და მერმე თავისის დახსნის მადლობა მოახსენა, «რომ ამის-თვს მერალიხა და ადამიანის მჭამ-«ლის დევისა-გან მიხსენი. ღმის გარდა, ჩემი შველა თქვენს მეტს «არა-ვის შეეძლო:» ადგა მირი-მ, კუბო-ში ჩახვა, და ნახიბის ვე-ლით ილაილ ველ-შწიფეს გაუგზავნა, და თავის გამარჯვება ახარა, და თვითანაც უკან გამოუდგა; მირი რომ აქეთ-კენ წამოვიდა, შამ-გუნ წინგ-ში შევიდა, თავისის კერპთებითა, ნახა ცეხე დაქცეული და ხაზინები აკლებული. შექმნა თავ-ში ცემა და ტირილი, და თქვა «რითაც გზით არის, რომ მამის ჩემისა და ჩემის მმის სისხლი გა-«ზღვევინოთ.» თითონ ნომი აფთაბის სახით მოირთო, და რაც დევები ჰყვანდა მოახლეებათ დაირთო, და მირისა-კენ წამოვიდა: ერთი დევი ხოჯათ მოკაზმა, და მირის გაუგზავნა: მოვიდა ხოჯა, და კაცი მო-უგზავნა. «ველ-შწიფეს-თან სიტყვა მაქვსო, და ნახვაც მინდაო.» მირი-მ ბძანა. «შემოიყვანეთო:» რომ შეიყვანეს, დევ-მა მოახსენა. «მე ნომი აფთაბის ხოჯა ვარი, თქვენ-თან გამომგზავნა. «თქვენი «გამარჯვება რომ გაიგონეთ, უთქვენოთ ველარ მოვისვენებთ. ჩე-«მის კერპთებით მამა ჩემს გამოეყვარე, და აქ ზღვს პირს ვარო. თუ «არ გვნახავ მოვეგვლებით:» მირი გაჰკვირდა, და კიდევ შეწუხდა, მოსვლია როგორ იქნება. ხოჯა გაისტუმრა და დაამზადა. «ვიახლე-«ბით:» აქეთ ერთი ცაცი გამოგზავნა ნახიბ-თან და ზორას-თან. «გამობრუნდით, აქეთ საქმე გამოჩნდაო.» გამობრუნდნენ და წამო-ვიდნენ: მანამ ესენი მოვიდოდნენ, და ხოჯა კიდევ მოვიდა, და შემო-ეთვალა. «რატომ ახე დამიგვიანე შენი ნახვაო. მე ჩემს ნამუს-ზე ახე «ველი ავიღე, საიდამ სად გამოვქრეო. რატომ ახე მიზამო, რომ «არ მნახეო.» ადგა მირი, და სანახავათ წავიდა: რა მოვიდა, დევის ქალი წინ მიეგება ა.

დასხდნენ, მაგ-რამ მირი დიაღ შეწუხდა, და მოიწყინა, ქალ-მა უ-თხრა. «გატყობ რომ აღ-არ გიყვარვარ, და შეგზმულებივარ. ჩემ-«თვს რომ ამდენი ჭირი დაითმინეო, და ახლა რომ უზრალოთ კარს «მოვადექ, რატომ ღმის მადლობას არ აძლევ:» მერე მირი-მ უ-თხრა. «ახე სიჩქარით საქმე არ გაკეთდებაო. რად-გან სჯამდის მომი-«ცდია, ახლა აღ-არ ვეშურვებიო.» ადგა დევის ქალი, გარეთ გამო-ვიდა. ნახიბ და ზორაც მოვიდნენ. დაუძახა ნახიბ ნიქახტარს, და მ-

მთოარს უბძანა. «მე ეს ჭკვა-ში არ მამდის, რომ ეს ხომდი აგთაბ «იყოს, არც თვალად და არც საქციელად, არ მომეწონაო, ერთი «მართალი შემიტყუევით:» ნასიბ მოახსენა. «თქვენის დოვლათით ამ-«ბავს ეხლავ[1] მოგახსენებთ:»

ნასიბ მკლავ-ზე ბჯალი შეიბა, და სადაც ის ქალი იყო, იქ შევიდა. ვნახოთ[2]: ის ქალი ლაპარაკობდა. «ეს რა დალოცვილი საქმე მომივი-«ვიდაო, რომ ის ადამიანი არ მოვკალი. იმათ მეტს ადამიანს ჩვენ-«თვის ეს საქმე არ უქნიაო. რად-გან ჩემს ბაღეს იყო ჩავარდნილი «ავად ვქენ რომ ცოცხალი გაუშვით: ამა-ღამ რითაც გზით არის «ყველები რომ მოვკლაო:» ეს რომ გაიგონა ნასიბ, მივიდა, და მი-რის მოახსენა. «ჯადუ ქალი ყოფილ-ა, და ახე ამბობდა. «რატომ არ «მოვკალიო:» მირიმ მა-შინვე ჯვარი მოამზადა და შეუსივა. «თავისი «მხლებლებით აქამდის თრევით მოიტანეთო:»

რომ მაყრიდნენ და გამოათრიეს, ქალ-მა დაიძახა. «ვინა ხარო, «რომლის ყმისა-გან გინახავთ რომ თავის ბატონისა-თვის საყვარ-«ელი ეთრიოსო:» ნასიბ შეუძახა. «შენ, ფინთო, შენსამაგვლო ჯადო. «შენ-გან რამდენი ჭირი უნდა ვნახოთ:» წაიღო თრევით, და მირის წინ მოიყვანა:

მირი არამიას ლოცვას მოჰყვა. ეს რომ ლოცვას მოჰყვა, ამ დე-ვებ-მა ისევ თავიანთი სახე დაიჭირეს, ასეთი ჯოჯოხეთის სახე და-დგიათ რომ თვალი ვერა-ვინ გაუმართა: მირი-მ ბძანა. «დაკოდეთო.» დაკოდეს და გარდააყარეს. პირველის იმისა-გან უფრო მწვენს ფათერაკს მორჩნენ, დის მადლობა მისცეს: ზორა კუბო-შე ჩა-სვეს, ნასიბ და ჯვარი გაატანა და ილიაილ ჴელ-მწიფეს მოგვარეს:

რა ილიაილ ჴელ-მწიფე-მ ზორას მოსვლა შეიტყო, დიდი სიხა-რული შეიქნაო: თვარიდ ვეზირ-მა ჴელ-მწიფეს მოახსენა. «მირი «ჴელ-მწიფეს რომ ჩემ-თვის საქმე უქნიაო, და ჩემი შვილი ზო-«რა დაუხსნიაო, დიდი თუ გარდაიხდის, თორემ ამისი გარდახდა მე «არ შემიძლიაო, ეს არას ჴელ-მწიფეს არ მაგდლიო: რომ ბ-ულდა-«შენ [illegible]დუ მოკლა, და იმისი შვილი მეჯინიბე, ჩემი შვილი ზორის

[1] Prononciation vulgaire, pour ახლავ, que l'on a vu quelques lignes plus haut.

[2] Ce mot signifie proprement *voyons*. Est-ce une phrase mise dans la bouche de Nasib, ou un mot intercalé par le copiste? Il est difficile de le décider, isolé comme il est.

«გამოყვანიათ. თურმე მართლა ღთისა-გან მოვლინებული იყო,
«მან ალ-არა გაეწყობა რა:» ჴელ-მწიფე-მ ამ სიტყვას მოწმობა
დართო, და ოქვარიდ ვეზირის ჴელით მოხამლოლეავე და მრავალი
ჯავაირი, რაც ხაზინა-ში უკეთესი იყო, ალ-არ დარჩა რა, ყოველი
მირის მოართვა, და სარდლები და ჯარი გაუგზავნა, და ქალაქ-ში
დაჰპატიჟა: ოქვარიდ ვეზირი და ჯარი რომ მირის-თან მივიდნენ,
მირი კარავ-ში იჯდა. მაგ-რამ ისეთი კარავი იყო რომ იმის-თან
კარავი არას ჴელ-მწიფეს არ ჰქონია: ვეზირ-მა რომ ფეშქაში მო-
ართვა, მირი გამხიარულდა, და იმასაც სამოსელი და ხალათი უ-
ბოძა. სარდლებს, და ლაშქარს მრავალი მისცა: აიყარა, და ილაილ
ჴელ-მწიფის ქალაქისა-კენ წავიდა.»

MÉMOIRE

Sur la population de la Chine et ses variations, depuis l'an 2400 avant J. C., jusqu'au XIII[e] siècle de notre ère, par M. Éd. Biot.

Le *Wen-hian-tong-kao*, ce vaste répertoire que nous a laissé Ma-touan-lin, renferme une section intitulée *Hou-keou-men*, 戶口門, littéralement, section des *portes* et des *bouches*[1], ou, en d'autres termes, section des familles et des individus, laquelle présente divers dénombrements de la population de la Chine effectués depuis le règne des premières dynasties jusqu'à l'an 1223 de l'ère chrétienne.

[1] Le mot 戶, *porte*, correspond ici au terme de *feux*, employé encore en France dans le langage ordinaire pour désigner le nombre de familles contenues dans un village.

Mon intention étant de me livrer à une série de recherches sur les institutions politiques de la Chine ancienne, il m'a paru convenable de commencer par l'examen de cette histoire de la population chinoise qui m'offrait soit sur la quantité, soit sur le classement des habitants de la Chine, des données importantes pour le genre d'études que je me suis proposé. J'ai discuté successivement la valeur de tous les recensements réunis par Ma-touan-lin, et pour cela j'ai commencé par établir le but politique de ces recensements, la forme suivant laquelle ils étaient exécutés, les classes d'individus auxquelles ils s'appliquaient. J'ai distingué ensuite avec soin les principales causes qui ont dû influencer les nombres obtenus par ces opérations; et d'après la comparaison de ces nombres aux différentes époques, j'ai cherché à découvrir s'ils assignaient au développement progressif de la population des lois physiquement analogues à celles qu'on observe généralement chez les autres peuples. Ce caractère de concordance était en effet essentiel à établir, tant pour constater la réalité des documents historiques dont il résulte, que pour spécifier les réserves avec lesquelles ces documents doivent être employés. Sans doute, dans le travail de l'auteur chinois, je n'ai pas trouvé un ensemble complet de nombres précis, tels que les réclame la science moderne pour les mettre en œuvre; mais, toutefois, en m'éclairant des citations consignées par l'auteur et de ses propres remarques, je crois avoir atteint le but que je viens d'indiquer.

D'ailleurs, Ma-touan-lin est réellement le père de la statistique politique. Il est le premier auteur qui ait songé à faire l'histoire des lois, des institutions, de la civilisation en un mot, au lieu de celle des guerres et des batailles; il a pris pour sujet de ses recherches un des plus grands empires du monde, dont l'organisation politique remonte à des temps antérieurs aux annales du reste du genre humain. Sous ces deux rapports, on ne peut aborder sans intérêt aucune partie de son immense travail.

La section du *Wen-hian-tong-kao* que je viens de nommer est divisée en deux parties distinctes. La plus étendue de ces deux parties, celle qui comprend les recensements, est intitulée *Hou-keou-ting-tchong-fou-iu*, 戶口丁中賦役, *des familles et bouches contribuables et demi-contribuables, ainsi que du service personnel.* L'autre division, qui ne contient qu'une dizaine de pages et ne présente aucun recensement, est intitulée *Nou-pey*, 奴婢, *des esclaves et des serfs*. La population de la Chine se trouve donc divisée en deux classes séparées; et ici, comme chez les peuples de notre ancienne Europe, les dénombrements ne portent que sur la population libre, celle qui est *contribuable*, qui est soumise au *service personnel*, comme l'annonce le titre de la première division que je viens de rapporter, et comme le montrera la discussion du texte. Cette limitation des dénombrements est un fait constant; elle a été reconnue par les missionnaires, et notam-

ment par le père Amyot qui, dans sa réponse aux recherches philosophiques de M. de Paw (*Mémoires sur les Chinois*, tome VI), dit formellement que le recensement ne porte que sur les familles contribuables. Le code pénal des Mantchoux déclare l'enregistrement obligatoire, seulement pour les familles et individus soumis à l'impôt du service personnel, et je ne sais pourquoi M. Klaproth n'a pas fait mention de cette limitation des recensements dans le tableau de la population de la Chine en 1760, qu'il a extrait de l'Almanach impérial, et qu'il a joint au voyage de Timkowski. Ce tableau ne représente que la population contribuable, et c'est par cette raison qu'il diffère des évaluations de la population totale données par les missionnaires.

Pour apprécier à leur juste valeur les nombres présentés par Ma-touan-lin, je suivrai la marche qu'il a prise lui-même. J'examinerai progressivement le système de service ou d'impôt personnel établi par les diverses dynasties, à quel âge on en était passible, à quel âge on en était exempt, quelles familles n'y étaient pas soumises; et quand je présenterai le chiffre du dénombrement extrait du texte, je mettrai en regard le chiffre approximatif de la population à la même époque, tel qu'il résultera de mes observations.

Avant les Tsin et les Han, conséquemment jusqu'au IIIe siècle avant notre ère, l'état était propriétaire de toutes les terres, et les divisait en *tsings* 井.

Les *tsings* étaient partagés entre neuf familles, à la charge d'en cultiver la neuvième ou dixième partie pour le compte de l'état. Cette charge s'appela successivement *Kong, Tsou, Tching*. En outre, chaque famille devait fournir un nombre déterminé d'individus pour le service de force (*Ly iu*, 力役) (kh. 10, p. 11), lequel consistait à travailler chaque année, pendant un nombre fixe de jours, à des travaux d'endiguement et autres, ordonnés par le gouvernement. Enfin, une certaine quantité de familles réunies devait fournir un nombre moindre d'individus pour le service militaire. Ce service durait ordinairement quelques mois; au bout de ce temps, le soldat était remplacé.

Afin de régler équitablement le partage des terres entre les familles, afin de connaître les individus capables de supporter le service *iu*, on fit des recensements du peuple dès les premiers temps de la dynastie d'Hia. Alors le classement se faisait ainsi :

	NOMBRE D'INDIVIDUS par famille.	NOMBRE D'INDIVIDUS passibles des charges.
Familles de la meilleure terre.	7	3
——— de la terre moyenne. (Par deux familles cinq hommes.)	6	2½
Familles de la terre la moins bonne.	5	2

Sous les *Tcheou*, le recensement paraît avoir été fait avec assez de soin. Dans chaque canton, le chef (*ta-fou*), au commencement de l'année, examinait la diminution ou l'augmentation des familles. Il distinguait ceux qui pouvaient supporter les charges publiques (*kho jin*, 可任). Les habitants du milieu du royaume étaient passibles de ces charges, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante. Dans les terres éloignées du centre, le service commençait à quinze ans et finissait à soixante-cinq; mais un nombre assez considérable d'individus étaient exempts de ce service. Cette exemption comprenait :

1° Ceux qui étaient attachés à l'administration de l'état, depuis les *kong*, les *king* ou grands dignitaires, jusqu'aux derniers officiers. Ils recevaient le produit du champ de l'état, et n'ayant pas de champ à cultiver, ils ne pouvaient être passibles des charges attachées à la terre;

2° Ceux qui étaient vieux, faibles, malades, et qui avaient besoin d'être secourus pour vivre;

3° Ceux qui étaient transportés avec leurs familles d'un pays dans un autre. Ils étaient exemptés jusqu'à ce qu'ils eussent reçu des terres à cultiver.

Un autre passage (kh. 10, p. 4) montre que, dans ces dénombrements, on séparait ceux qui pouvaient supporter les charges (*kho jin*), et ceux qui devaient être nourris par l'état.

De là il résulte que, dès cette époque, les dénom-

brements du peuple ne représentaient que l'état des individus compris dans les familles contribuables, et tels doivent être ceux de ces dénombrements qui ont été conservés par l'histoire. Ma-touan-lin ne rapporte que trois dénombrements exécutés depuis le règne d'Iu jusqu'à la fin de la dynastie des Tcheou. Tous sont exprimés en nombre d'hommes; mais le terme général doit, je pense, comprendre aussi les femmes.

Parmi les individus exemptés du service personnel, il y avait encore les personnes attachées au service des vieillards de quatre-vingts ans, les esclaves du gouvernement (*kouan nou*) ou gens condamnés à des travaux publics. Un passage de la page 26, kh. 11, indique qu'il n'existait pas alors d'esclaves dans les maisons particulières. Le service s'y faisait par des gens à gages, mâles ou femelles; mais ils n'étaient point soumis aux mêmes charges que le reste du peuple. Il est donc peu probable qu'ils soient compris dans les recensements. D'après un auteur cité (page 4, kh. 10), le peuple contribuable était enregistré dès le bas âge (littéralement, *depuis l'âge où les dents poussent*). On effectuait à certaines époques des dénombrements généraux, et ensuite on se contentait pendant un certain temps d'inscrire sur des registres les naissances et les décès. Ces registres auraient pu fournir des données précieuses sur le rapport des décès aux naissances, et sur le mode d'accroissement de la population; malheureusement il n'y en a aucun extrait dans le texte

de l'auteur cité, et ces documents avaient dû périr, depuis longtemps, à l'époque où Ma-touan-lin écrivait.

D'après les textes cités par Ma-touan-lin, Iu, qui régnait du XXIV[e] au XXIII[e] siècle avant notre ère, fit le recensement de son peuple et trouva 13,553,923 bouches d'hommes.

Ensuite vinrent des troubles à la fin de la dynastie des Hia, et sous les Chang la population était fortement diminuée. L'empire fut plus tranquille sous Wou-wang, au commencement de la dynastie des Tcheou. Un dénombrement qui peut se rapporter au IX[e] ou X[e] siècle avant l'ère chrétienne donne pour la population de l'empire 13,704,923 bouches d'hommes. Ce chiffre est indiqué comme le *maximum* de population obtenu sous les Tcheou.

Sous l'empereur Tchoang-wang, vers l'an 680 avant l'ère chrétienne, et à l'époque où les petits royaumes feudataires commençaient à se rendre indépendants, un dénombrement fut fait. Il embrassait depuis l'*héritier du trône* jusqu'aux *hommes du peuple*. On trouva un total de 11,941,923 hommes.

Il est possible que ces trois recensements ne comprennent dans les familles contribuables que les individus capables de fournir le service personnel, et qui étaient compris entre les âges de quinze et de soixante-cinq ans. En effet, à cette époque où il n'existait pas encore de taxe par tête sur tous les individus, la classe valide était la seule dont le dénombrement dût être utile à l'état. Cette opinion

est contraire au passage cité plus haut, où il est dit qu'alors tous les âges étaient recensés sur les registres publics; mais ce passage est extrait d'un auteur postérieur de plusieurs siècles à la fin de la dynastie des Tcheou.

Si l'on admet donc que le recensement comprenait seulement les individus entre quinze et soixante-cinq ans, nos tables modernes de la répartition d'une population quelconque indiquent que la somme de ces individus ne représentait que les $\frac{65}{100}$ de la population totale. Ainsi celle-ci s'obtiendra en multipliant les trois recensements par le rapport inverse $\frac{100}{65}$, et l'on aura

Pour le dénombrement d'Iu.......	21,415,198 hab.
Pour celui du IXe siècle..........	21,753,528
Pour celui de l'an 680...........	18,955,433

Dans le temps même des Tcheou, ce que l'on appelait l'empire ne comprenait au plus que la moitié de la Chine, et cette moitié était très-inégalement habitée. La population était groupée autour des fleuves, et la culture n'était pas très-avancée, comme on peut le voir par plusieurs passages de Meng-tseu. Tout le midi était habité par des hordes sauvages, et le royaume de Thsou, que j'ai compris dans l'empire, était même considéré comme un royaume de barbares.

Sous les Tsin, vers le IIIe siècle avant notre ère (kh. 10, p. 5 et suiv.), on abolit l'ancienne méthode des *tsing* qui devait donner lieu tous les ans à des mesu-

rages et à des difficultés. Au lieu de faire cultiver par corvées le champ de l'état, on frappa toutes les terres cultivées d'un impôt égal au dixième du rendement brut, et appelé *tian-choue,* 田稅 ou *tian-tsou* 田租. De plus on augmenta beaucoup le temps exigé chaque année pour le service *iu,* 役, les corvées et le service militaire; ce qui amena beaucoup d'individus à se faire remplacer à prix d'argent. Ce remplacement étant permis, l'usage s'établit de se racheter ouvertement du service militaire, en remettant au magistrat chargé de la levée des hommes, une somme d'argent qu'il devait distribuer aux soldats; cela s'appelait *kou-keng*. De là vint l'idée de remplacer le service *iu* par un impôt personnel payable en monnaie à l'état.

La méthode des Tsin fut continuée par les Han, et le fondateur de cette dynastie, *Han-kao-tsou,* la deuxième année de son règne, établit le premier l'impôt par capitation appelé le *tribut du compte, souan-fou,* 筭賦, et qui se paya en monnaie, *tsien,* 錢. A l'époque de sa création, cet impôt n'était perçu que sur les individus compris entre quinze et soixante-six ans, ce qui prouve qu'il était destiné à remplacer le service *iu,* comme on avait remplacé par une redevance territoriale la méthode des prestations en nature pour cultiver le champ de l'état. Sous les successeurs de Han-kao-tsou, la quotité de l'impôt de capitation varia, ainsi que la fixation

des âges auxquels on commençait à en être passible ou exempt. Ordinairement on commença la taxe à l'âge de sept ans. De sept à quatorze ans, on paya un impôt assez faible appelé *keou-tsien*, 口錢, *denier des bouches*. De quinze à cinquante-six ans, on paya un impôt plus fort, appelé *souan-tsien*, 筭錢, *denier du compte*. Sous quelques princes, on recula l'époque du *souan* ou du compte à l'âge de vingt et de vingt-trois ans. Cet impôt excitait des réclamations très-vives, et pour le maintenir les princes furent obligés de réduire l'impôt territorial au trentième du revenu des terres.

Après avoir expliqué la création de ces deux impôts, l'un territorial, l'autre personnel, après avoir expliqué les variations de ce dernier impôt sous les Han, Ma-touan-lin rapporte les divers dénombrements effectués par les empereurs de cette dynastie, et qui présentent des nombres de familles et d'individus. Le dénombrement des familles fixait le montant de l'impôt territorial; ainsi les familles recensées étaient seulement les familles contribuables. Le dénombrement des individus se rapportait au prélèvement de l'impôt de capitation, et ainsi les individus compris dans le recensement me paraissent seulement ceux que leur âge rendait passibles de cet impôt.

Si les empereurs avaient ordonné à cette époque des dénombrements complets de la population, les registres auraient présenté deux nombres, l'un correspondant à la population totale, l'autre à la partie

de la population imposée, laquelle était seule importante à connaître pour établir le revenu de l'état. Les chroniques et ouvrages consultés par Ma-touan-lin lui présentent un seul nombre à chaque recensement.

Une preuve évidente que le recensement s'opérait uniquement pour répartir l'impôt, c'est qu'il n'avait pas lieu dans les mauvaises années, dans les pays désolés par des sécheresses ou des inondations. Ainsi plusieurs parties de la Chine se trouvent *exemptées* du recensement sous Ming-ty, l'an 75 de l'ère chrétienne; sous Ho-ty, en 93. De même en 84, l'empereur Tchang-ty exempte du compte, pendant trois ans, les familles qui se déplaçaient et n'avaient pas de domicile fixe.

En tout temps, il y avait exemption du service personnel et conséquemment du recensement pour les dignitaires et autres individus que j'ai cités plus haut en examinant les comptes des Tcheou.

Les esclaves du gouvernement ou criminels condamnés aux travaux publics n'étaient pas compris dans le recensement (kh. 11, p. 26): sous Yuen-ty, vers l'an 40 avant J. C., on portait leur nombre à 100,000. De plus, les particuliers avaient des esclaves attachés à leur service, et cette institution de l'esclavage particulier date du premier empereur des Han, qui rendit un édit spécial à ce sujet. Cet édit permit aux gens du peuple de vendre leurs enfants, et déclara que les individus ainsi vendus, aussi bien que ceux qui se vendraient eux-mêmes comme esclaves

pour éviter la faim ou le froid, ne seraient pas compris dans la masse du peuple. Sous les empereurs suivants, plusieurs ordonnances énoncent de même que les esclaves ne feront pas partie de la masse du peuple, et que le recensement ne portera que sur les hommes libres, *leang jin*. L'empereur Chan-ty seul, l'an 106 de notre ère, ordonna de comprendre les esclaves dans un recensement général de la population. Nous n'avons pas ce recensement.

Ce nombre des esclaves paraît avoir été assez considérable. Plusieurs édits furent rendus par Tching-ty, l'an 13 avant J. C., par Ngai-ty son successeur, pour régler le nombre d'esclaves que chaque dignitaire pourrait avoir. L'édit de Ngai-ty accorde aux Heou-wang, 200 esclaves; aux Heou-kong, 100 esclaves; aux Heou-ly, 30 esclaves.

Yuen-ty avait rejeté du peuple les comédiens ambulants.

Les femmes paraissent comprises avec les hommes dans le recensement. Il est dit dans le texte qu'Hoey-ty, le second des Han, faisait inscrire dans le registre, sous l'indication des familles, le père, la mère et les enfants. Ce même Hoey-ty, voulant accroître la population, avait augmenté l'impôt de capitation sur les filles non mariées, de quinze à trente ans : il n'y a rien d'ailleurs dans le texte qui indique une exemption relativement aux femmes.

Je vais maintenant présenter le tableau des divers dénombrements des familles contribuables, effectués sous les Han; et, comme précédemment, à

côté du chiffre donné par Ma-touan-lin, je mettrai celui qu'on déduirait de nos tables modernes en prenant le chiffre de Ma-touan-lin pour l'expression de la population comprise entre certaines limites d'âge. Trente ans avant l'ère chrétienne, sous Yuen-ty, les limites extrêmes de l'impôt de capitation ont été fixées à sept et cinquante-six ans. Le texte ne dit point qu'elles aient été changées sous les empereurs suivants, et le premier dénombrement donné par Ma-touan-lin correspondant à l'an 1er de notre ère, je regarderai ces limites comme constantes pour les dénombrements qu'il rapporte. On se rappellera, d'après ce que j'ai dit plus haut, que ces dénombrements ne représentent que la population libre (*leang jin*).

ANNÉES CHRÉTIENNES.	EMPEREURS.	NOMBRES DONNÉS PAR LE TEXTE.		NOMBRES CALCULÉS.	
		Familles.	Individus.	NOMBRE D'INDIVIDUS par famille, résultant des nombres précédents.	NOMBRES D'INDIVIDUS existant dans les familles recensées, lesquels ont été calculés en admettant que le recensement ne comprenait que les individus entre sept et cinquante-six ans.
2	Hiao-phing.	12,232,622	59,594,978	4.9	82,640,000
57	Kuang-wou.	4,279,634	21,007,820	5	29,180,000
75	Ming-ty.	5,860,973	34,125,021	6	47,396,000
88	Tchang-ty.	7,456,784	43,356,367	6	60.220,000
105	Ho-ty.	9,237,112	53,256,229	5.8	73,960,000
124	Ngan-ty.	9,647,838	48,690,789	5.2	67,620,000
144	Chun-ty.	9,946,919	49,730,550	5	69,090,000
145	Tchang-ty.	9,937,680	49,524,183	5	68,800,000
146	Tchy-ty.	9,348,227	47,566,772	5.1	66,600,000
155	Houen-ty.	16,070.906 ?	50,066,876 ?	"	69,500,000

En examinant le tableau précédent, on voit que, sous les Han, la population a atteint son maximum vers les premières années de l'ère chrétienne. Ensuite une grande diminution a lieu; elle est attribuée par l'auteur aux troubles qui suivirent l'usurpation de Wang-man, à plusieurs années stériles, à des tremblements de terre. Les annales de la Chine attribuent à ces tremblements de terre des désastres immenses, et dont nous n'avons qu'une faible idée en Europe, par quelques événements survenus autour de nous.

Vers l'an 57 la population recensée se trouve réduite au tiers, et ce décroissement est rapide pour un espace de 56 ans environ. Peut-être faudrait-il reporter le chiffre du *maximum* de population à une époque un peu antérieure à l'ère chrétienne. Depuis l'an 57 jusqu'à l'an 75, la population augmente sensiblement; elle continue ainsi de croître jusqu'à l'an 105, mais suivant une loi de progression qui n'est pas extrêmement rapide; car la comparaison des dénombrements opérés dans les années 57, 75, 88 et 105 donne les raisons géométriques suivantes :

	NOMBRE d'années.	RAISON GÉOMÉTRIQUE D'ACCROISSEMENT d'après les nombres donnés par Ma-touan-lin.	d'après les nombres calculés dans la 4ᵉ colonne.	MOYENNE de 57 à 105.
De 57 à 75	18	0,0276	0,0272	0,020
De 75 à 88	13	0,0185	0,0185	
De 88 à 105	17	0,0124	0,0122	

Sous Ngan-ty, successeur de Ho-ty, la population décroît. Le recensement de l'an 124 porte cinq millions de bouches de moins que celui de l'an 105. Ma-touan-lin ne donne aucune explication à cet égard. L'histoire dit que dans cet intervalle de temps il y a eu des années stériles, quelques troubles.

En 144 et 145, le chiffre du recensement des bouches est supérieur d'un million de bouches environ à celui de l'an 125. En 146, le chiffre du recensement se trouve diminué de deux millions de bouches sur le chiffre précédent.

Dans une note, Ma-touan-lin avoue qu'il ne peut expliquer cette diminution subite à une année d'intervalle et dans un temps où l'empire était florissant.

En considérant les cinq derniers recensements depuis l'an 105 jusqu'à l'an 146, on voit que le chiffre des familles est assez égal, de sorte que la différence porte principalement sur le facteur par lequel il faut multiplier le nombre des familles pour avoir le nombre des bouches. Ce facteur est d'abord 5 environ, ensuite 6 : 5,8 : 5,2, et 5. Il donne approximativement le nombre d'individus compris dans une famille. Le dernier nombre, celui du recensement exécuté en 155, est incertain suivant Ma-touan-lin lui-même. Un autre livre qu'il a consulté, et qu'il appelle *le Livre des Han postérieurs*, lui a donné pour cette même époque : familles, 10,677,970; bouches, 56,486,856. Le chiffre des familles, fourni par ce nouveau document, s'accorderait mieux avec

les nombres de familles précédemment rapportés, que celui que présente le tableau à l'an 155; mais le nombre donné ici pour les bouches me semble trop fort. Ces nombres annoncent un mode différent d'évaluer la population; peut-être conviendrait-il de prendre pour le chiffre des familles le nombre 10,677,974, le deuxième rapporté par Ma-touan-lin, et pour celui des bouches, le nombre 50,066,876, qui est placé dans le tableau; alors le nombre d'individus compris par famille serait un peu moins de cinq, et s'accorderait mieux avec les recensements précédents.

Après l'empereur Houen-ty, sous ses successeurs Ling-ty et Hian-ty, commencèrent de grands désordres. Vers l'an 220, la dynastie des Han était détruite.

Les recensements que je viens de rapporter sont tous, en exceptant le dernier, effectués suivant un même mode d'opérer, et conséquemment leur comparaison présente assez exactement les variations de la population imposée. Je ferai même observer que, depuis l'an 57 jusqu'à l'an 146, il ne s'est point passé de graves événements qui aient pu influer fortement sur le chiffre de la population libre, comme le seraient des guerres, des troubles qui auraient pu jeter une partie de cette population dans l'esclavage et la supprimer ainsi du recensement. Ainsi, à chaque recensement, on a négligé sans aucun doute une partie de la population totale, mais cette quantité négligée peut être, d'après l'uniformité du mode d'opération,

considérée comme *sensiblement* proportionnelle au chiffre obtenu. Si l'on admet cette proportionnalité comme *exacte*, la quantité négligée sera une fraction constante du chiffre du recensement; et ainsi, en divisant deux recensements l'un par l'autre, elle disparaîtra. Le rapport de ces deux recensements partiels sera donc *sensiblement* le même que celui qui existerait entre les deux recensements complets; et comme ce rapport est seul employé dans le calcul des raisons de progression que j'ai présentées plus haut[1], ces raisons de progression peuvent *sensiblement* s'appliquer à la marche de la population générale, de même que les faibles oscillations des recensements, rapportés entre les années 105 et 146, indiquent un état de cette population à peu près stationnaire.

D'après un relevé fait par Barrow sur les cartes

[1] Soient A et B deux recensements incomplets, tels que ceux qui sont rapportés dans le texte. Soit q le rapport supposé constant de la quantité négligée au chiffre obtenu dans le recensement. Les parties négligées dans les recensements A et B seront $A\,q$ $B\,q$, et les nombres exacts des mêmes recensements complétés seront $A + A\,q$, ou $A\,(1+q)$; $B + B\,q$ ou $B\,(1+q)$. Le rapport de ces deux sommes sera $\frac{A}{B}$.

* La raison géométrique de l'accroissement de la population du recensement A au recensement B s'obtient par l'équation suivante:

$$B\,(1+q) = A\,(1+q)\,(1+r)^n$$

dans laquelle r désigne la raison de progression cherchée, et n le nombre d'années écoulées entre les deux recensements. Le terme $(1+q)$ disparaît comme facteur commun des deux côtés, et il reste

$$\frac{B}{A} = (1+r)^n$$

dressées par les missionnaires, la surface de la Chine est égale à 1,280,000 milles anglais carrés, ce qui, en mesures françaises, revient à 3,330,000 kilomètres carrés. En ajoutant à ce chiffre 80,000 kilomètres carrés pour la surface du Leao-tong que Barrow n'a pas compris, et qui était possédé par les Han, on aura 3,410,000 kilomètres carrés pour l'étendue de pays sur laquelle portaient les recensements de cette époque. Si l'on prend approximativement 83,000,000 d'individus pour le maximum de la population libre obtenu sous les Han, et qu'on divise ce nombre par le nombre de kilomètres carrés, on aura pour quotient 24,41. Ce quotient représente la quantité moyenne d'individus libres existant par kilomètre carré : il n'indique pas une forte population; mais on doit observer qu'alors la population était très-inégalement répartie sur toute la surface de l'empire. Les provinces du midi et de l'ouest étaient bien moins peuplées que celles du centre et de l'est; celles-ci, traversées par de grands fleuves ou situées le long de la mer, offraient bien plus de ressources au développement de la civilisation.

La destruction de l'empire des Han fut suivie de la division de la Chine en trois royaumes. En 220 les Ouey tenaient le nord, les *Ou* le midi. Les descendants des Han occupaient les pays de l'ouest désignés par le nom de *Chu* et de *Pa*. Ces trois royaumes étaient en guerre perpétuelle.

Ma-touan-lin, en rapprochant des recensements opérés dans ces trois royaumes, établit un compte

général pour toute la Chine de la population recensée vers cette époque :

ÉPOQUES des recensements.	NOMS des royaumes.	FAMILLES.	INDIVIDUS.
220	Ouey.	663,000	4,432,881
220	Chu.	200,000	900,000
240	Ou.	520,000	2,300,000
		1,363,000	7,632,881

Ces nombres comprennent les hommes et les femmes; du moins cette indication est donnée dans le texte pour le dénombrement du royaume de Ou.

En 263 le royaume de Chu fut conquis par les Ouey. A cette époque, ce royaume comptait : familles, 180,000; individus, 940,000. Les Ouey avaient, en 240, gagné sur les Ou 133,000 familles. En joignant ces deux nombres de familles au nombre indiqué plus haut pour le royaume de Ouey, on a un total de 976,000 familles. Un dénombrement fait en 263 par les Ouey donne : familles, 943,423; individus, 5,372,891; ce qui fait une sorte de vérification.

Un autre dénombrement fut fait dans le royaume de Ou, quelque temps avant l'année 277 où il fut conquis par les Ouey. Ce dénombrement porte :

familles, 530,000; individus mâles et femelles, 2,300,000.

En prenant entre ces deux époques 263 et 277, le terme moyen 270, la population recensée dans la Chine serait, vers cette époque, représentée par : familles, 1,470,000; individus, 7,700,000.

Si l'on admet que les dénombrements ne comprenaient ici, comme sous les Han, que les individus entre sept et cinquante-six ans, le chiffre total de la population libre de la Chine, entre 220 et 240, serait de 10,550,000 individus, et, vers l'an 270, de 10,700,000 individus.

Que l'on prenne ces chiffres ou ceux de Ma-touan-lin, il n'en est pas moins évident que la population de la Chine a diminué d'une quantité énorme depuis les dénombrements des années 145, 146, 155, jusqu'aux années 220, 230. Dans un espace de 70 ans environ, le chiffre du recensement s'est réduit à moins du sixième.

Quelle fût la cause de cette réduction si rapide? Vers l'an 170 une maladie épidémique ravagea l'empire dans toute son étendue. A la suite de cette désolation générale, une partie de la population quitta les villes et ne vécut que de rapines. Sous la conduite d'un charlatan, des hordes immenses de brigands, surnommés les *bonnets jaunes*, dévastèrent, pendant près de trente ans, une grande partie de la Chine. Les empereurs ne purent les réprimer; leur autorité fut méprisée; de tous côtés s'élevèrent des révoltes. Au milieu de cette confusion, on ne put

cultiver la terre, et de là une famine presque générale. « Les champs étaient couverts d'ossements, « dit Ma-touan-lin, on exterminait beaucoup de « peuple. » La population était tellement réduite que *Suen-kien*, qui occupait le midi, alla enlever les habitants des îles voisines du continent, et s'en servit pour repeupler son royaume (kh. 11, p. 22). Il faut se rappeler toutefois que la population représentée par les nombres donnés plus haut n'est que la population qui payait l'impôt.

En 278 les Ouey réunirent toute la Chine et fondèrent la dynastie des Tçin.

Tçin-wou-ty, premier empereur de cette dynastie, divisa le peuple imposable, hommes et femmes, *nan niu*, en trois classes :

1re classe.	*Tching-ting*,	contribuables complets, de 16 à 60 ans.
2e	*Tse-ting*,	seconds contribuables, de 13 à 15, et de 61 à 65 ans.
3e	*Lao-siao*	les vieillards, depuis 66 ans. les enfants, jusqu'à 12 ans.

Ces derniers ne servaient pas, *pou-sse*, ou n'étaient pas passibles de l'impôt de capitation. D'après les considérations que j'ai développées plus haut, ils n'entraient pas dans le recensement, tel que le présentent les registres.

Tçin-wou-ty fit un recensement en 280. Il trouva : familles, 2,459,804; individus, 16,163,863. En admettant que ce dernier nombre ne représente que la portion de la population libre comprise

entre douze et soixante-six ans, le chiffre de cette population totale serait de 23,180,000.

Ces nombres sont très-considérables par comparaison à ceux que j'ai calculés, en ajoutant ensemble les dénombrements partiels exécutés vers 263 et 277. Les guerres intérieures ne cessèrent que vers 278 après la chute du royaume de Ou, et, peu après cette époque, la population libre se trouve double de ce qu'elle devait être approximativement vers l'an 270 ou dix ans auparavant.

Cette anomalie apparente peut s'expliquer d'une manière facile. Les Ouey qui conquirent les deux autres royaumes réduisirent d'abord une grande quantité de peuple en esclavage, et ce peuple esclave n'était pas recensé. Peu de temps après, une partie de ces esclaves dut être affranchie et comptée dans le dénombrement, dont le chiffre s'éleva immédiatement par cette addition. D'un autre côté, dans les temps de guerres, beaucoup de familles s'enfuyaient à l'étranger, et celles qui restaient devaient chercher, autant que possible, à se dérober à la taxe. Au retour de la paix, comme en 280, les familles qui s'étaient enfuies revinrent, et on eut la possibilité de faire un dénombrement réel de la population imposable.

Après Tçin-wou-ty, les troubles recommencent; plusieurs principautés indépendantes s'élèvent : l'histoire de la dynastie de Tçin qui régna jusqu'en 419 ne présente qu'une longue suite de désordres et de guerres intérieures.

D'après le texte, les charges du peuple devinrent excessives : nominalement, il n'y eut plus qu'un seul impôt au lieu des deux perçus par les Han; mais il fut augmenté successivement; il s'éleva à trente et cinquante boisseaux de riz (360 et 600 livres) que dut payer tout individu mâle, contribuable de seize à soixante ans. Sous les Soung, en 430, ce même impôt fut porté à 600 boisseaux par individu mâle de seize à cinquante ans. De là résulta une grande misère, et une diminution singulière dans la population (kh. 10, p. 15), comme on a vu, de nos jours, la population de l'Égypte réduite au tiers, en moins de vingt ans, par les exactions de Mehemet-Ali.

A cette époque, en Chine, un homme imposé représentait réellement plusieurs individus, et de plus beaucoup de familles échappaient au recensement. Depuis que la guerre avait repoussé, en 373, les Tçin au delà du Kiang, un grand nombre d'hommes des dernières classes s'étaient attachés à ceux des classes supérieures, comme serviteurs ou comme fermiers de leurs champs, et ces individus n'étaient soumis ni au recensement, ni à aucune charge envers l'état. On voit dans la partie du onzième khiven consacrée aux esclaves et serfs, que les familles du premier rang avaient jusqu'à quarante familles attachées à elles sous le nom de *tien-ke* (*cultivateurs étrangers*). Les familles de deuxième rang en avaient trente-cinq, et ainsi de suite en diminuant cinq familles par chaque rang; en 382, on

comptait par estimation 58,000 de ces familles protégées (kh. 10, p. 15). Ainsi les dénombrements opérés sous ce mode de division du peuple étaient tout à fait incomplets, et ils ne peuvent donner une idée de la population de l'empire.

Du temps des Song, la Chine était divisée en deux empires, celui du midi et celui du nord. L'empire du nord comprenait le Tchy-ly, le Chen-sy, le Chan-sy, une partie du Sse-tchuen. Il était partagé en plusieurs principautés dont les chefs étaient plutôt Tartares que Chinois. L'empire du midi comprenait les autres provinces et formait à peu près les $\frac{3}{5}$ de la surface totale de la Chine. Dans cet empire du midi régnait la dynastie impériale. En 464, sous Song-hiao-wouti, un dénombrement de l'empire du midi présente : familles, 906,870; individus, 4,685,501. Sous les Tchin, successeurs des Song, vers 567, on comptait 600,000 familles; ces Tchin n'avaient plus guère que la moitié de la Chine. Je ne fais que rapporter ces nombres, pour constater seulement que le mode de classement de la population était totalement changé.

L'empire du nord présente une population plus nombreuse, ce qui tient à ce que le système des serfs n'y avait pas reçu la même extension qu'au midi. En 520, sous les Ouey qui avaient presque tout le nord, on comptait 3,375,368 familles; en 560, sous les Pe-tsy qui leur succédèrent, on en comptait 3,032,528; en 580, sous une dynastie suivante, appelée *Tcheou*, on en comptait 3,590,000;

à ce dernier nombre correspondaient 9,000,000 d'individus. Pour avoir des nombres moins inexacts, il faut passer à l'avénement de la dynastie des Souy qui, en 589, réunirent toute la Chine sous leur domination.

(*La fin à un autre cahier.*)

NOTE

Sur l'identité des cycles arabes, indiens et chinois, appliqués aux jours, aux années et aux ères diverses.

Dans la relation de l'ambassade en Chine de lord Macartney, on trouve ce passage remarquable de sir Georges Staunton le père, auteur de cette relation :

« Ce qui montrerait d'anciennes communications « de l'Inde à la Chine, c'est l'année solaire qui, en « Chine comme dans l'Inde, commence au solstice « d'hiver, et le cycle de soixante qu'on emploie en « Chine comme dans l'Inde et à Siam. »

Si le savant auteur de ce voyage avait poussé plus loin la comparaison de ces cycles chez les deux peuples, il n'aurait pas été peu surpris de remarquer que non-seulement les Indiens et les Chinois ont le même cycle de soixante ans; mais encore que la célèbre ère *Samvat* ou *Sombat* des Indous commence précisément avec la première année du cycle

chinois, qui se renouvelait, on le sait, en l'an 57 avant J. C.

Page XXXIX, tome II du Recueil de *Bernouilly*, *Anquetil* nous dit, en effet : « BEKERMADJIT, rajah d'OU-« DJEIN, régna trois ans après avoir vaincu et tué « SAKVANT GARHI, rajah des monts *Kamaouns*, et cette « victoire forme une ère célèbre qui commence en « l'an 57 avant J. C. pour certains auteurs; tandis « que, dans les livres persans, on commence cette ère « seulement à la mort du rajah BEKERMADJIT, c'est-« à-dire en l'an 54 avant J. C. »

C'est cette dernière manière de compter qui est suivie par les *Marattes;* car Anquetil, dans son *Voyage aux Indes*, qui forme l'introduction de son savant ouvrage sur le *Zend-Avesta*, nous dit que la première année du cycle *maratte* et *canarin* de soixante ans tombait en l'an 1687 de J. C.; et la première année du cycle chinois, année 甲子 *kia-tse,* tombant en 1684, on voit une différence de trois ans entre ces deux cycles, et l'on en conclut, en remontant, que l'an 54 avant J. C. commençait le cycle *maratte* de soixante ans, cycle dont Anquetil nous donne la série des noms pour les soixante années.

Cette année 54 avait pour nom *Probhava*, nom dont nous ignorons la signification, et l'année 57, la première de l'ère *Sombat* des Indiens, avait pour nom *maratte*, *Raktakschi*, nom dont la signification nous est également inconnue, mais qui répond au

nom 甲子 *kia-tse* de la première année du cycle chinois; tandis que Probhava répond à l'année 丁卯 *ting-mao* des Chinois, c'est-à-dire à la quatrième du cycle de soixante.

Or, dans le cycle des douze heures chinoises ici combiné avec le cycle de dix jours pour produire les noms du cycle complexe et artificiel de soixante jours et soixante ans (voyez *Histoire des Huns*, Deguignes, introduct., la table de ces cycles); si l'heure 子 *tse*, est la première heure, celle de minuit, ou le premier jour, le premier an des cycles de soixante jours et de soixante ans; 丁 *ting* est la quatrième heure, celle du lever du soleil, de cinq à sept du matin, et le quatrième jour, le quatrième an des cycles de soixante.

On conçoit donc que les peuples qui ont commencé leur journée et leur année à minuit, et au solstice d'hiver, aient pris, comme les Chinois, 子 *tse* et 甲子 *kia-tse*, pour leur premier caractère cyclique des jours et des ans, commençant à minuit; tandis que ceux qui, comme les *Assyriens* et les *anciens Hébreux*, commençaient le jour au lever du soleil, aussi bien que leur année à l'équinoxe du printemps, aient pris l'heure 卯 *mao*, celle du lever du soleil, et le jour et l'an 丁卯 *ting-mao*, pour le premier de leurs cycles, c'est-à-dire, aient commencé leurs cycles perpétuels de soixante jours,

trois jours plus tard, et leurs cycles perpétuels de trente et de soixante ans, trois ans plus tard.

Ainsi donc se trouvent expliquées les deux origines, admises par divers auteurs, de l'ère *Sombat*, soit en 57 avant J. C., qui est le renouvellement même du cycle chinois, soit en 54 avant J. C., qui répond à *Probhava* ou à l'an premier des cycles de soixante ans des Marattes, c'est-à-dire trois ans après le renouvellement du cycle chinois.

Ces résultats nous semblaient déjà d'une assez haute importance pour les faire remarquer et les publier, puisqu'ils lient d'une manière positive et claire les cycles usités en Chine, à ceux qui s'emploient également dans l'Inde, même en ce jour.

Mais un passage jusqu'ici inexpliqué d'un ouvrage chinois traduit par le savant jésuite, le Père Amyot, nous a donné encore un résultat bien plus général.

Tome XIV, page 25 des *Mémoires* in-4° *concernant les Chinois*, l'auteur chinois, décrivant les peuples étrangers à la Chine, et notamment le royaume de 天方 *Tien-fang* ou la CONTRÉE CÉLESTE, royaume qu'on nomme aussi 默克 *me-khe*, ou pays de la Mecque, dit : « Ce peuple a le calendrier des « autres peuples 回回 *hoey-hoey*, c'est-à-dire des « Musulmans, et ce calendrier diffère du nôtre « (c'est-à-dire de celui de la Chine) de trois jours. »

Il est donc évident que l'auteur chinois admettait chez les anciens Musulmans ou peuples nommés

回回 *hoey-hoey*, un cycle de soixante jours, et sans doute aussi un cycle de soixante ans; et en effet M. *Champollion* a retrouvé ce cycle dédoublé (c'est-à-dire un cycle de trente ans) en usage chez les anciens Égyptiens, d'où il a pu passer à la Mecque et en Arabie aussi bien que dans les îles de l'archipel indien, civilisées spécialement par des Arabes musulmans ou des peuples 回回 *hoey-hoey;* et sir Stamfort Raffles nous développe le cycle de trente ans des Javanais, cycle qui n'est qu'un dédoublement, nous le répétons, de celui de soixante ans des Indous, et qui répond aux révolutions de Saturne, supposées de trente ans exactement, et admises par les anciens Arabes, comme on le voit dans *Albumasar,* cité par Anquetil, p. xvj, t. II, du Recueil de Bernouilly.

Les doubles révolutions de Saturne ou les cycles de soixante ans existaient donc autrefois en Égypte et à la Mecque, comme dans les Indes et dans les îles de l'Archipel, et les cycles de trente et de soixante jours y existaient également, puisque ce n'est que par eux que l'on peut expliquer l'usage incommode et longtemps maintenu, d'une année vague de trois cent soixante jours ou de six fois soixante jours, année admise par tous les auteurs chez les anciens Égyptiens.

C'étaient ces périodes de soixante jours, comptées avec soin pendant des siècles, qui avaient permis, en divisant leur somme totale de jours par le nombre

des années écoulées entre deux équinoxes pareils ou entre deux solstices calculés même fort grossièrement et à peu près, d'avoir avec une grande précision la longueur exacte de l'année solaire, et de l'avoir à quelques centièmes ou à quelques millièmes d'année près, au bout de cent ans ou de mille ans.

Nous avons déjà indiqué ailleurs [1] cet avantage précieux des cycles; mais ici nous devons insister sur ces trois jours; et sans doute ces trois ans de différence entre les commencements des cycles de jours et d'années des Musulmans anciens ou 回回 *hoey-hoey,* et des peuples de la Chine.

Ceux de la Mecque commençaient donc, comme le font encore les Marattes, au jour 丁卯 *ting-mao,* ou *Probhava* des Marattes, c'est-à-dire avec le quatrième jour du cycle et la quatrième heure 卯 *mao,* celle du lever du soleil; tandis que les Chinois et les Indiens, suivant l'ère *Sombat* ordinaire, commençaient au jour 甲子 *kia-tse,* le premier du cycle, et avec l'heure de minuit ou l'heure 子 *tse.*

Il y avait donc réellement *trois jours, trois heures* et *trois ans* de différence dans les origines de leurs cycles; *mais ces cycles étaient les mêmes et embrassaient l'Inde et la Chine, l'Égypte et l'Arabie :* consé-

[1] Voir notre mémoire sur le zodiaque de Dendérah, publié en 1821 et 1822; et nos Illustrations astronomiques, qui sont sous presse, et qui seront accompagnées d'un atlas étendu.

quence importante et que nous avons voulu signaler ici pour en déduire *que la Chaldée et la Babylonie* où (nous dit *Hérodote*) les Grecs étaient venus puiser la connaissance du pôle, du gnomon et du cycle des douze heures, ont été la seule source de l'astronomie, et des arts et des sciences de tous les peuples : ces douze heures babyloniennes étant évidemment les douze *grands Hésars* des anciens Persans, *hésars* ou heures dont nous entretient *Anquetil*, et qui sont la base primitive du cycle de douze heures encore usité en Chine et dans le Japon; et les Sares, Sosos, etc. etc. ou périodes de soixante jours, soixante ans et six cents ans des Babyloniens, n'étant autre chose que les périodes de même durée, encore usitées en ce jour aux Indes et à la Chine.

Chevalier DE PARAVEY.

NOTICE

Sur le royaume de SSE-TSEU ou *des Lions*, c'est-à-dire de CEYLAN, traduite du chinois.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La notice suivante est tirée du grand ouvrage de Ma-touan-lin, intitulé *Wen-hien-thoung-khao*, ou *Recherches approfondies des anciens Monuments* (liv. CCCXXXVIII, fol. 26), dont la préface, traduite en abrégé, a été publiée dans ce Journal (juillet et août 1832). On connaît les nombreux extraits que

M. Rémusat a faits de cet ouvrage, pour éclaircir plusieurs questions importantes concernant l'histoire et la géographie de l'Asie centrale. La tâche qu'il avait entreprise de traduire toute la partie historique de la Bibliothèque de Ma-touan-lin, qui décrit les peuples étrangers[1], n'ayant pu malheureusement être remplie, la connaissance de l'Asie centrale et occidentale est restée bien imparfaite, et elle le sera toujours tant que l'on n'aura pas traduit entièrement cette partie, qui est un complément nécessaire à toutes les géographies et à toutes les histoires.

G. PAUTHIER.

師子國

Le *royaume des Lions*[2] a été connu du temps des *Tçin* orientaux (de 317 à 420 de notre ère). C'est

[1] Depuis que ceci a été écrit nous avons eu connaissance d'une autre Notice chinoise sur Ceylan plus étendue et moins incomplète que celle de Ma-touan-lin. Elle se trouve dans la grande Collection chinoise intitulée *Kou-kin-thou-chou*, section *Pian-i-tian*; on peut voir les extraits que M. Landresse a dû en donner dans ses Notes sur le *Foĕ-koue-ki*; c'est aussi de cette grande collection que nous avons traduit la *Notice critique et historique sur l'Inde*, qui paraîtra dans les prochains numéros de ce Journal.

[2] C'est la traduction du nom sanskrit et pâli de l'île de CEYLAN : सिंहल *Sinhala*, séjour des lions, ou सिंहलाद्वीप *Sinhalâdvîpa*, île des lions, d'où se sont formées les différentes altérations subséquentes, comme : *Sielendiba*, chez Cosmas, *Serendives* (habitants de Ceylan), chez Ammien-Marcellin, et *Serandib*, chez les écrivains arabes. Le premier caractère chinois, 師 *Sse*, devrait être écrit avec le radical 犭 *Chien*, pour signifier *lion*, seul ou avec le caractère 子 *tseu*; mais Ma-touan-lin l'emploie toujours ainsi dans cette acception. S'il pouvait rester quelques doutes sur la signification du titre

un royaume qui n'est pas éloigné du *Thien-tchou* (ou de l'Inde); il est situé au milieu de la mer occidentale; son étendue, du nord au sud, est d'environ deux mille *li* (ou deux cents lieues de vingt-cinq au degré[1]). Il produit un grand nombre de choses rares et précieuses, qui procurent beaucoup de profits à ses habitants. Il n'y a aucune différence entre l'hiver et l'été; on y sème les cinq sortes de grains, sans avoir besoin de se conformer à des saisons prescrites et limitées. Ce royaume n'était pas anciennement habité par des êtres humains; il n'y avait que des démons et des génies (ou des esprits en général); des dragons ou grands serpents y faisaient leur séjour[2]. Les marchands des autres royaumes entretenaient avec eux un commerce d'échange, sans jamais voir leur figure. Il n'y avait que les choses précieuses, rares et brillantes (comme les perles, les diamants, etc.), qu'ils pouvaient donner pour prix des marchandises qu'on leur livrait. Les marchands les recevaient pour la valeur de leurs articles de commerce.

chinois ci-dessus, ils se trouveraient levés par l'emploi que d'autres écrivains chinois ont fait de la même dénomination. La grande Encyclopédie littéraire intitulée *Youan-kian-louï-han* (l. CCXXXVIII, f. 19), dans la reproduction qui y est faite de cette notice, écrit le caractère 獅 avec la clef 94e 犭.

[1] Cette étendue du nord au sud serait exagérée, si l'on suivait la réduction ordinaire du *li* chinois actuel qui a varié sous différentes dynasties.

[2] Ces traditions mythologiques sont conformes à celles que l'on connaît sur Ceylan, d'après des sources complétement différentes. Les serpents abondent encore dans cette île et causent souvent de grandes frayeurs aux habitants.

Les habitants des autres royaumes entendirent parler des délices de cette terre; c'est pourquoi ils résolurent de l'attaquer. Il y en eut qui cessèrent toute relation avec l'île, et, parfaitement d'accord avec de grands royaumes, ils purent en chasser les esprits ou génies, et les lions. C'est de là que lui est venu le nom d'*île des Lions*.

Les mœurs et coutumes (de ce royaume) étaient les mêmes que celles des *Po-lo-men* (ou *Brâhmanes*), et les habitants ne suivaient point les lois de *Fo* (ou *Bouddha*). Ce fut dans les années *i hi* de *Ngan-ti*[1] (vers 400 de notre ère) que des ambassadeurs vinrent, pour la première fois, offrir une statue de *Fo*, en pierre de *yu*, haute de quatre pieds deux dixièmes, et peinte de cinq couleurs différentes. Sa forme était à peine ébauchée et n'approchait pas de l'œuvre d'un artiste. Elle fut placée, pendant les deux dynasties *Tçin* et *Soung*, dans la salle des magistrats du *Kang-wa* (ou des briques fortunées).

La cinquième des années *youan kia* de *Wen-ti*, des *Soung* (428 de notre ère), le roi de ce royaume, nommé *Tcha-tcha mo-ho-nân*[2], envoya un ambassadeur

[1] Cet empereur, l'avant-dernier de la dynastie de Tçin, a régné de 397 à 418 de notre ère. Les années *I-hi*, clarté juste, comptent de 405 à 419 exclusivement.

[2] C'est très-certainement le *Râdja-Manam* ou *Manam-Râdja* (roi *Manam*), qui régna de 422 à 427 de notre ère, selon le *Râdjavali* ou *Histoire des rois de Ceylan*, dont la chronologie a été systématisée avec beaucoup de pénétration et de savoir par les auteurs de l'*Essai sur le Pâli;* la transcription chinoise est aussi fidèle que possible. Cette concordance dans la chronologie du *Râdjavali* (dont on doit la connaissance au zèle éclairé de Sir A. Johnston) avec l'his-

offrir des tributs. La première des années *ta thoung* de *Wou-ti*, de la dynastie *Liang* (l'année 529 de notre ère), des rois postérieurs, nommés *Kia-ye*, *Kia-lo-ho-li-ye*, envoyèrent des ambassadeurs offrir des tributs.

La troisième des années *thsoung-tchang* des *Thang* (670 de J. C.), un ambassadeur du même royaume apporta des tributs. Dans le commencement des années *thien pao* (742 de notre ère), *Chi-lo-chou-kia* envoya, pour la seconde fois, un ambassadeur apporter des tributs consistant en parures de grosses perles fines, en colliers précieux d'or, en dents d'éléphant, et en fine laine blanche.

ANALECTES.

LES DEUX CANARDS.

یکی جفت بطی در عاشقی طاق
که مثل او ندیده چشم آفاق[1]
درون منزل من خانهٔ داشت
دل بلبل پر پروانهٔ داشت

toire chinoise nous semble de la plus haute importance pour établir des bases solides de certitude dans l'histoire orientale; car un pareil contrôle doit avoir cette valeur.

[1] Le mètre de ces vers est le هزج. Chaque hémistiche se compose de deux مفاعیلن suivis de مفاعی ou مفاعیل.

بهم پیوسته با خود رام بودند
کهی بر در کهی بر بام بودند
دمی دوری زیکدیکر ندیده
ورقهای دل ابتر ندیده
دل هریك بهم کرم نظر بود
پر پرواز شان بی بال وپر بود
بالفت رام کاه آب ودانه
نشسته روز وشب درآشیانه
قضارا از قضای آسمانی
که می آید بلای ناکهانی
جدائی درمیان هردو افتاد
متاع صبر وراحت داد بر باد
بط ماده بسامی کرد پرواز
بط نر از پیش برداشت آواز
بط ماده بدست ناکس افتاد
بدام آورد ناکس همچو صیّاد
بط نر هرطرف فریاد برداشت
شکسته دل شکسته بال وپر داشت
بجانها نالهٔ او دلنشین بود
کهی برآسمان که بر زمین بود

نماند از صبر و تسکین در دل آثار
زآب و دانه شد محروم یکبار
فتاده آتش دل در تن او
نظر حیران چشم روشن او
نظر حیران و دل پر سوز گردید
دل از اندوه غم اندوز گردید
نه شب راحت نه اندر روز آرام
شکسته بال او شد بر نشیمن دام
بپای خود دویده هر طرف مست
چه سازد مرغ خود چون بال بشکست
چو دید این بنده حال او پریشان
زبان دل شد از احوال پرسان
مقابل آمده بر پای استاد
بسویم دید و انگه کرد فریاد
بفریادش دل منی ناله بر داشت
که در دل ناله اش تخم اثر کاشت
ز چشم من بحالش اشک تر ریخت
ز بس کز دیده اش خون جگر ریخت
دلم از حال او بی تاب گردید
درون دیدهٔ من آب گردید

بط دیگر طلب کردم زبازار
که با این بط شود او مونس ویار
بآن بط خاطرش میلی نفرمود
دمی از شورش هجران نیاسود
بصحرایش فرستادم زخانه
که محنت میکشد در آشیانه
بط چندی باو همراه کردم
نکهبان‌را از ان آکاه کردم
زشورعشق ازان بطها رمیدی
به تنهائی دل خودرا کشیدی
بآب ودانه اش میلی نبوده
که مجنون بوده ولیلی نبوده
پریشان زنده بود چند ماهی
که ضعف دل بتی دریافت راهی
براه آرزو از پا درافتاد
دلش درعشق جانرا داد برباد
زحالش واقفان کشتند حیران
بدرد او برآوردند افغان
چو عشق اندر دل هرکس اثر کرد
زخود وزهردو عالم بیخبر کرد

خداوندا نکه دار از جدائی
نکه داری بحق آشنائی
جدائی را کجا باشد بدل تاب
کزو دل خسته کردد چشم پر آب
مبادا کس جدا از همدم دل
که کم باشد بعالم محرم دل

Traduction.

Deux canards qui s'aimaient d'un amour sans pareil (non, jamais on n'avait vu un couple aussi uni) avaient leur demeure dans ma maison. Tendres étaient leurs cœurs comme celui du rossignol, et légères et brillantes étaient leurs ailes comme celles du papillon. Toujours ensemble et soumis à la volonté l'un de l'autre, tantôt ils se posaient sur la porte de ma maison et tantôt sur le toit. Ils ne se quittaient pas un instant, et leur tendresse mutuelle n'avait reçu aucun échec. Brûlants du même amour, lorsqu'ils volaient ils semblaient ne former qu'un même vol. Ils mangeaient et buvaient ensemble, reposaient la nuit et le jour dans le même nid. Tout à coup, par un décret parti du ciel (fléau inattendu!), la séparation vint tomber au milieu d'eux et jeter aux vents leur repos et leur joie. La femelle du canard prend son vol vers un toit éloigné, et lui d'appeler aussitôt de ses cris sa douce compagne. Hélas! celle-ci était déjà tombée dans le piége

que lui avait tendu un homme au cœur dur, qui la guettait comme fait le chasseur. Le canard remplit de ses cris tous les lieux d'alentour; son cœur était déchiré, ses ailes et ses plumes étaient en désordre. Il perdit la patience et le repos, et n'eut plus de goût ni pour l'eau, ni pour le grain. Bientôt son corps se ressentit des feux qui consumaient son cœur; son œil, naguère brillant d'amour et de joie, devint morne et abattu. L'œil morne, le cœur brûlé de feux, il rassembla en lui toutes les douleurs. Le jour et la nuit, plus de joie ni de repos pour lui. Son aile brisée lui devint un piége; ses pattes seules lui étaient de quelque usage, et il courait çà et là comme s'il était ivre. Un pauvre oiseau dont les plumes sont brisées peut-il faire autre chose? Lorsque j'eus vu son état déplorable, je lui demandai, le cœur ému, ce qu'il éprouvait; alors, s'arrêtant devant moi, il fixa sur moi ses regards et poussa un cri lamentable : ce cri fit impression sur mon cœur, et je lui répondis par un gémissement. Tout ce qu'endurait ce pauvre oiseau me perçait l'âme; je ne pus y tenir plus longtemps; des larmes roulèrent sous mes paupières. Je courus au marché lui chercher une autre compagne, il ne prit aucun goût pour elle; le souvenir de sa bien-aimée absente ne lui donnait aucun repos. Je pris le parti de l'envoyer dans la plaine, loin de ma maison où il endurait tant de maux; je lui associai quelques oiseaux de son espèce, et avertis quelqu'un de l'observer attentivement. Tourmenté sans cesse par sa passion, il fuyait ses

camarades pour se retirer dans la solitude de son cœur. L'eau et le grain lui étaient devenus insipides. Éperdu, hors de lui, il ressemblait à Medjnoun privé de sa chère Leïla. Il passa quelques mois dans le trouble et l'affliction. Enfin la maladie de son cœur pénètre jusqu'à son corps et le consume par degrés; il tombe dans le chemin des brûlants désirs, et livre aux vents sa vie infortunée. Ceux qui furent témoins de sa triste fin demeurèrent interdits et poussèrent un gémissement.

Lorsqu'un cœur a senti l'impression de l'amour, il oublie et lui-même, et le monde présent, et le monde futur. Grand Dieu! préserve des douleurs de la séparation l'être qui respecte les droits de l'amitié. Comment aurait-il la force de supporter l'absence, celui qui a le cœur brisé et les yeux remplis de larmes? A Dieu ne plaise que, de deux êtres qui s'aiment, l'un se sépare jamais de l'autre; car le délaissé, qui brûle d'un égal amour, se trouvera seul dans le monde [1].

G. de L.

[1] Cette composition a de la ressemblance avec la fable des deux Pigeons, qui est sans doute d'origine indienne. Voyez dans l'*Anvari Sohaïli* (page 14 *verso*) la fable des deux Colombes, qu'Hoseïn Vaëz a écrite avec l'élégance et le charme qu'il a su répandre dans presque tout son livre, l'un des plus agréables, sans contredit, de la langue persane.

SPIRITUELLE RÉPONSE D'UN AVEUGLE[1].

اندھیری رات مین ایک اندھا ھاتھ مین چراغ اور
سرپر گھڑا لیٔ بازار مین چلا جاتا تھا ایک شخص نی
اس سی پوچھا سن تو ای بی وقوف تیری نزدیک رات دن
برابر ھی تجھی دیی سی کیا فایدہ بولا یہ دیا میری واسطی
نہین بلکہ تمھاری لیٔ ھے کیونکہ اندھیری رات مین
کہین میری گھڑی کو نہ توڑ ڈالو ،

Traduction.

Dans une nuit obscure, un aveugle traversait le marché une lanterne à la main et une cruche sur la tête. Quelqu'un lui dit : « Écoute donc, imbécile; « pour toi le jour et la nuit sont pareils : de quelle « utilité t'est donc cette lanterne? — Cette lanterne, « lui répondit-il, n'est pas pour moi, mais pour vous, « afin que dans l'obscurité vous ne brisiez pas par « hasard mon pot. »

LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX EST L'INDICE D'UN MAUVAIS CŒUR.

ایک شخص نی کتّی سی پوچھا کہ تو رستی مین کیون
پڑا رھتا ھی بولا کہ نیک و بد کی پہچاننیکی واسطی

[1] La même histoire est rapportée dans le Behâristan de Jami. Voyez-en la traduction par M. G. de Lagrange dans le Journal asiatique (1re série), tome VI, page 264.

اسنی کہا تو کیونکر معلوم کرتا ہی بولا جو بھلا ہے سو
مجھی کچھ نہیں کہتا اور جو برا ہی تو ٹھوکر مارتا ہی ،

Traduction.

Quelqu'un dit à un chien : « Pourquoi restes-tu « couché au milieu du chemin? » Il répondit : « Pour « distinguer les bons des méchants.—Eh! comment « les reconnais-tu? lui dit-on. » Il répliqua : « Celui « qui est bon ne me fait rien; mais celui qui est « méchant me donne un coup de pied. »

G. T.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 avril 1836.

On lit une lettre du Râdja Kali Krichna Bahadour par laquelle il adresse à la Société un ouvrage intitulé *Majma ul-Lat'aif*, 1 vol. in-12. Les remercîments de la Société seront adressés au Râdja Kali Krichna Bahadour.

M. Brosset annonce au Conseil qu'il est prêt à lire à la séance générale de la Société un morceau intitulé : *Voyage d'un Dominicain arménien en Europe.*

Le conseil arrête que la séance générale annuelle de la Société aura lieu le lundi 2 mai 1836.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 avril 1836.

Par l'auteur. *A Collection of Pleasantries, or fables and stories, translated from english and persian, into urdu* by Kaly-Krishna-Bahadour, in-12. Calcutta, 1835.

Par l'auteur. *Le Collier d'or*, traduction nouvelle de l'arabe par Fleischer. Leipsic, 1835.

Par la société. *Catalogue de la Librairie orientale de la Société asiatique de Calcutta*. in-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs. Le numéro de février du *Bulletin de la Société de Géographie*. La suite des numéros du *Moniteur algérien*, du *Moniteur ottoman* en turc et en français.

Nous reproduisons d'après le Journal de Smyrne (numéro du 2 Janvier 1836) une courte notice, communiquée à ce journal par M. Texier, sur quelques découvertes ultérieures des villes et monuments anciens dans l'Asie mineure.

Il existe aux environs de Smyrne, sur le penchant du mont Sipylus, des ruines fort étendues qui sont rarement visitées par les voyageurs. La ville qui occupait ces lieux fut cependant gouvernée par un des rois les plus célèbres de l'antiquité. Ce roi était bisaïeul d'Agamemnon et père de Pélops; il vivait cent cinquante ans avant la guerre de Troie. Son tombeau[1], qui fut visité par Pausanias et auquel la tradition a conservé le nom de tombeau de Tantale, existe aujourd'hui presque en entier : ce monument, construit il y a plus de trois mille ans, est donc un des plus anciens ouvrages qui nous restent des hommes. La ville où régnait Tantale porta d'abord le nom de Tantalis; elle fut appelée ensuite Sipylus. Pélops, fils de Tantale, fut chassé de ses états par Hyllus, roi de Phrygie. Il se réfugia dans le Péloponèse et forma la souche de l'illustre famille des Pélopides.

Un violent tremblement de terre renversa une partie de la ville il y a deux mille ans; un lac se forma à la place, il existe encore aujourd'hui; mais la citadelle n'éprouva aucun dommage, et ces antiques ouvrages sont parvenus jusqu'à nous.

On voit sur le sommet de la montagne tous les murs des remparts presque entièrement conservés, un fossé taillé dans le roc, et la porte de l'acropolis qui conduisait sur l'esplanade où était situé le temple.

Au bas de la montagne de l'acropolis le plateau est couvert de ruines de murailles, et de distance en distance se trouvent de grands terrassements qui soutenaient la pente des rues de la ville. Toutes ces constructions sont en pierres de taille employées sans mortier ni ciment. Le tombeau de Tantale est du genre de ceux que les anciens appelaient *tumuli*. Il est revêtu d'un soubassement circulaire d'appareil pélasgique. Au centre est une grande chambre dans laquelle était déposé le corps du roi. Les voyageurs et les amis des arts devront de la reconnaissance à M. l'amiral Massieu de Clerval qui a fait dégager complétement la chambre sépulcrale de manière qu'on puisse l'examier dans toutes ses parties. C'est une salle de pierres de taille voûtée en ogive, mais dont toutes les assises sont placées horisontalement, la voûte n'étant pas connue à cette époque reculée.

Le tombeau de Tantale domine la Nécropolis de Sipylus, dans laquelle on reconnaît encore dix-neuf *tumuli* plus ou moins bien conservés, mais qui ont été ouverts et fouillés probablement par les Romains.

En comparant la position de ces ruines avec ce que disent les géographes et les historiens anciens, comme Strabon, Pausanias, Pline, etc., il est hors de doute que ces ruines appartiennent à la ville de Sipylus, c'est-à-dire à une des plus anciennes villes de l'Asie mineure.

Les journaux de l'Inde parlent d'un projet conçu dernièrement par la cour de Nipal, qui serait une innovation importante dans les usages indiens. On dit que cette cour se propose d'envoyer un de ses plus habiles ministres en Angleterre dans le but d'étudier les mœurs, les lois, les institutions de ce pays, d'observer les progrès des sciences et des arts, et d'éclairer son gouvernement de la puissance de la Grande-Bretagne. Cette idée, inspirée par les conseils du résident anglais, M. Hodgson, pourra un jour faciliter aux Anglais, par la médiation de la cour de Nipal, de nouvelles relations avec la Chine, les communications de la cour de Pekin avec le Nipal étant très-fréquentes et établies depuis longtemps.

On sait qu'un Français, M. Dubois, s'occupant de travaux de géologie, après avoir visité plusieurs parties de l'empire Russe, fut envoyé par ce gouvernement dans le Caucase à l'effet de continuer ses explorations géologiques. Il résida pendant quelque temps à Tiflis, visita la Géorgie, l'Arménie septentrionale en poursuivant ses recherches scientifiques. Actuellement M. Dubois a terminé son voyage, et ses cartons se sont enrichis d'un grand nombre de dessins des places remarquables de la Géorgie, surtout du côté des Abkhazes, des ruines de la forteresse d'Ouphlis-Zikheh taillée dans le roc sur les bords du fleuve Kour. De nombreux dessins de monnaies, de costumes et autres monuments prouveraient que les objets d'antiquité n'étaient point étrangers au but du voyage de ce savant.

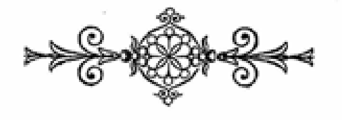
La Société asiatique de Londres, grâce à des relations étendues et importantes de ses membres, reçoit fréquemment des présents d'une grande valeur littéraire. A la séance du 5 décembre 1835, parmi les nombreux ouvrages publiés en Europe, on remarquait une donation de sir Brian Houghton

Hodgson, résident anglais à Catmandou dans le Nipal. Elle consiste en vingt-six volumes in-folio, formant un ouvrage original sur la philosophie et les cérémonies religieuses des Bouddhistes, en sanscrit. Dans une lettre qui accompagne ce précieux cadeau, M. Hodgson promet à la Société de réunir en peu de temps un nombre plus considérable d'ouvrages sanscrits qui serviront mieux que ceux qui sont écrits en tibétain ou mongol, à faire connaître l'histoire, la nature et l'étendue du culte bouddhique.

Deux nouveaux ouvrages sur l'Orient viennent de paraître à Londres. L'un est intitulé *Travels in Asia minor,* et a pour auteur le révérend F. V. J. Arundell. Le second, qui porte le titre de *A summer Ramble in Syria, with a Tartar Trip from Aleppo to Stamboul,* est de M. Vere Monro. Ces deux voyages sont ornés de planches et de cartes géographiques.

ERRATUM POUR LE CAHIER DE MARS.

Page 294, dernière ligne, au lieu de شغل بشفاعت, lisez بشغل بشفاعت.





JOURNAL ASIATIQUE.

MAI 1836.

LETTRES

À M. A. W. de Schlegel, sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, par Adolphe Pictet.

SECONDE LETTRE.

Monsieur,

Dans ma première lettre j'ai examiné les rapports généraux du système phonique des langues celtiques avec le sanscrit. Dans cette comparaison je n'ai pu donner quelque développement qu'au parallèle des consonnes, et surtout des consonnes initiales, comme étant la partie en quelque sorte la plus solide, la plus palpable du système phonique. J'ai observé que les lois générales qui président aux modifications des consonnes et des voyelles jouent un rôle très-différent, en ce qu'elles se lient surtout au système gram-

matical des idiomes celtiques, tandis que l'euphonie est leur principal but en sanscrit. Une autre question que je n'ai point abordée, c'est de savoir si, à côté des principes encore vivants dans les langues celtiques, on ne trouverait pas quelques traces d'un système euphonique plus ancien et qui se rattacherait au sanscrit. Il en est réellement ainsi. Certaines anomalies dans la formation de quelques dérivés, dans la conjugaison de quelques verbes, restent inexplicables sans la comparaison avec le sanscrit, et se lient de la manière la plus évidente aux règles euphoniques de ce dernier. C'est ainsi que les modifications des voyelles par *gouna* et *vriddhi* ont laissé des traces assez nombreuses en celtique. Je me bornerai à en citer ici un exemple; j'aurai à y revenir en parlant de la conjugaison.

Je trouve en irlandais trois mots qui signifient *torrent*, *rivière;* ce sont *sruth*, *sroth* et *sreamh*. L'analogie de ces trois mots est manifeste et s'explique par leur commune liaison avec la racine sanscrite श्रु *śru* ou स्रु *sru*, fluere. Il serait plus difficile de se rendre compte de leurs différences, si nous n'avions pas en sanscrit les trois formes स्रुत *sruta* adj. (*-as-â-am*) fluens, स्रोत, n. *srôta*, torrents, et स्राव *srâva* m. fluxus, dont les deux dernières offrent la voyelle radicale modifiée par *gouna* et *vriddhi*. Le mot *sreamh* (prononcer *sreav*) offre de plus le changement de la diphtongue *âu* en *av* devant le suffixe *a*, qui toutefois a disparu en irlandais. Le même fait se repro-

duit dans le verbe *srabh*, diffundere, qui, pour le sens et la forme, est évidemment le causatif स्रावय् *srâvay*, de la racine स्रु *sru*. Le gallois, qui n'a aucune combinaison initiale de l'*s* avec d'autres consonnes, offre ce même verbe sous la forme de *rhavu*.

Les lois euphoniques qui régissent les consonnes en sanscrit dans la formation des mots ont également laissé des traces fréquentes, surtout dans le gaëlique. En voici un exemple qui prouvera en même temps le parallélisme vraiment remarquable que l'on observe souvent dans les dérivés d'une même racine. Je choisis le radical भिद् *b'id*, findere, dividere, vulnerare, que je retrouve d'abord exactement dans le verbe erse *bìd*, mordere, rodere. Les dérivés sanscrits comparables en celtique et où le *d* ne se modifie point, sont :

भिद् *b'id*, f. divisio.	Irl. *Bid*, f. sepimentum, sepes. Gall. *Bid*, f. id.
भिदक *b'idaka*, m. ensis.	Irl. *Bideog*, Gall. *Aidawg*, } f. ensis.
भेद *b'éda*, m. divisio, diversitas (avec gouna).	Irl. *Beidhea*, m. actio assuendi pannos (avec gouna).

Devant le suffixe ति *ti*, le *d* se change en *t*.

भित्ति *b'itti*, f. rima.	Irl. *Bith*, f. vulnus.

Devant le suffixe न *na*, le *d* se change en *n*.

भिन्न *b'inna*, n. fractio, portio.	Irl. *Béin*, f. separatio, disjunctio.

De la même racine vient encore भिदिर *b'idira* n. fulgur, qui se retrouve, avec changement exceptionnel de *b'* en *p* et de *d* en *th*, dans l'irlandais *peithir* f. un carreau de foudre.

Je dois m'arrêter à ces indications, afin de me réserver une place suffisante pour l'examen des formes grammaticales qui doivent me fournir les arguments les plus décisifs en faveur de ma thèse.

Vous avez pu voir, monsieur, par les exemples qui m'ont servi à établir les analogies phoniques, à quel point les radicaux se ressemblent de part et d'autre. Les racines celtiques sont, comme en sanscrit, monosyllabiques, et offrent également toutes les formes possibles, depuis une voyelle seule jusqu'à deux groupes de consonnes liées par une voyelle intermédiaire. Un grand nombre de ces racines sont tout à la fois des radicaux de verbes, des substantifs et des adjectifs. Ainsi l'irlandais-erse *cam* signifie également *curva* (deuxième personne de l'impératif), *curvus*, et *fraus*, *dolus*. Ceci est analogue aux noms sanscrits qui sont identiques à leurs radicaux. Toutefois dans la plupart des cas cette identité, dans les idiomes celtiques, ne provient que de la disparition des voyelles finales qui servaient à ces noms de suffixes caractéristiques. L'examen des formes de la déclinaison mettra ce fait hors de doute.

Une observation intéressante et que vous aurez pu faire déjà, monsieur, en parcourant les radicaux que j'ai comparés, c'est que le gaëlique a une propension particulière à ajouter une consonne, le

plus souvent une gutturale, aux racines sanscrites terminées par des voyelles. Ainsi गा *gâ*, दा *dâ*, धे *d'é*, धि *d'i*, भी *b'i*, वे *vé*, रा *râ*, etc., sont devenues respectivement *gabh*, *daigh*, *diugh*, *deach*, *bedhg*, *figh*, *rad*, etc. Si l'on réfléchit que l'influence du temps sur les langues s'exerce en général par des retranchements et bien rarement par des additions aux formes primitives, on pourra peut-être se demander si ces consonnes finales ont été perdues par le sanscrit ou ajoutées par le gaëlique, et quelle a été dans l'origine la vraie forme de ces racines. Une comparaison approfondie de toutes les langues de la famille sous ce rapport pourrait seule jeter quelque lumière sur cette question. Je ferai observer toutefois qu'un assez grand nombre de radicaux sanscrits terminés par des voyelles ont en même temps une autre forme avec une consonne finale. Ainsi on trouve ई *î*, इख् *ik'* et इग् *ig*, ire; दू *dû* et दुख् *duk'*, dolere; भी *b'î* et भेष् *b'ésch* ou भ्यस् *b'yas*, timere; यु *yu* et युज् *yug'*, conjungere, etc. etc. Cela peut faire présumer que, dans certains cas du moins, le sanscrit a laissé tomber les consonnes désinentes par une propension naturelle à tout idiome qui se polit et s'adoucit.

Des racines se forment, en celtique comme en sanscrit, par des préfixes et des suffixes simples ou composés, les mots de toute espèce, verbes, substantifs, adjectifs, etc. Je reviendrai plus tard sur les analogies nombreuses que présentent ces moyens

de formation; seulement je ferai observer en passant, et sans entrer dans des développements que je me réserve de donner ailleurs, que très-souvent la même racine offre dans la série de ses dérivés un parallélisme remarquable en sanscrit et en celtique, tandis que d'autres fois le radical resté stérile d'un côté a produit de l'autre une nombreuse descendance. Ce même fait, observé convenablement dans toutes les branches de la famille, me semble devoir être un élément important pour l'appréciation de leur ancienneté relative.

J'arrive aux formes de la déclinaison. Ainsi que vous l'avez observé, monsieur, ces formes sont fort tronquées dans les langues celtiques; elles manquent même complétement dans la branche cymrique, qui se borne à distinguer par divers suffixes le pluriel du singulier. Le gaëlique n'a conservé de flexions qu'au génitif singulier, au nominatif et au datif pluriels. Les autres cas sont identiques à l'un des précédents ou s'indiquent par d'autres moyens, tels que la modification de la voyelle ou diphthongue radicale, la permutation de la consonne initiale, etc. Je laissserai de côté ces moyens secondaires pour ne m'attacher qu'aux flexions qui seules fournissent un point de comparaison avec le sanscrit.

Les langues celtiques n'ont que deux genres et deux nombres. Owen, dans sa grammaire galloise, admet bien en théorie un genre neutre; mais le fait est qu'à l'exception du pronom démonstratif, *hwn, hon, hyn,* hic, hæc, hoc, il n'y a aucune forme qui

indique le neutre d'une manière spéciale. Le cornique et le breton sont dans le même cas.

Je dois m'abstenir de rechercher ici comment se trouvent représentées en celtique les diverses classes de noms qui, en sanscrit, ont donné naissance aux divers modes de déclinaison. Je me bornerai aux remarques indispensables à ce sujet, en traitant de chaque cas en particulier.

Le suffixe caractéristique du nominatif singulier (en sanscrit स *s*) a complétement disparu, comme tel, des langues celtiques. Ce qui prouve toutefois qu'elles l'ont possédé anciennement, c'est qu'il existe encore dans un petit nombre de mots où il s'est, en quelque sorte, pétrifié, puisqu'il reste attaché au thème du nom dans les autres cas. Un exemple remarquable de ce fait se trouve dans le gaëlique *a'ros* m. domus, qui est la contraction d'une forme plus ancienne *eachras*, que les vieux glossaires irlandais offrent encore. Ce mot n'est autre que le sanscrit आश्रय *âs'raya* m. domicilium (de la racine श्री *s'rî*), au nominatif आश्रयस् *âs'rayas*. Il faut se souvenir que le श *s'*, se change régulièrement en *ch* gaëlique.

Le suffixe ordinaire du génitif est *a* ou *e*, lequel entraîne quelquefois une modification de la voyelle ou de la diphthongue radicale, par l'effet d'une loi de concordance des voyelles dont l'origine n'est pas fort ancienne[1]. En sanscrit le signe caractéristique du

[1] Cette règle, purement euphonique, est appelée par les gram-

génitif est स् *s*, अस् *as* ou आस् *âs*, et il serait peut-être difficile d'identifier ces deux suffixes si, à côté de l'analogie des autres cas, nous n'avions pas celle du zend et du lithuanien où l'*s* finale se trouve vocalisée, et *as* représenté par *ô* et *o* [1]. On se tromperait toutefois si, dans tous les cas, on donnait à cet *a* ou *e* la valeur d'un suffixe de déclinaison. La comparaison avec le sanscrit démontre que souvent cette voyelle n'est qu'un élément de dérivation et qu'elle appartient au thème du nom, lequel se trouve tronqué au nominatif. Ainsi, par exemple, les noms irlandais *feoil*, caro; *neamh*, cœlum; *sgiath*, ala, forment au génitif *feola*, *neimhe*, *sgeithe*; mais si on les rapproche des thèmes sanscrits पल *pala*, caro, नभ *nab'a*, cœlum, छद *c'ada*, ala, on reconnaît que le prétendu suffixe n'est que la voyelle finale du thème qui reparaît au génitif.

Il faut donc s'attacher à des exemples qui soient à l'abri de cette objection, et on les trouvera dans les noms terminés par des consonnes qui correspondent aux thèmes sanscrits de la sixième déclinaison et à leurs nominatifs. Ainsi les substantifs irlandais *gair*, clamor, *aois*, ætas, *bais*, Cupido (en gallois,

mairiens irlandais : *caol re caol is leathan re leathan*, c'est-à-dire, *ténue avec ténue, forte avec forte*. D'après cette loi les voyelles ténues *e*, *i* et les voyelles fortes *a*, *o*, *u* ne peuvent pas se succéder immédiatement dans deux syllabes consécutives. Ainsi par exemple, *creach*, præda, prenant au génitif le suffixe *e*, forme *creiche*, et non pas *creache*, l'*a* et l'*e* se trouvant en discordance, d'après la règle énoncée.

[1] Voyez Bopp, *Vergleichende Grammatik*, etc., p. 190-194.

ger, oes, boz), sont, en sanscrit, गिर् *gir*, आयुस् *âyus* et भास् *b'âs*. Ici, sans aucun doute, l'*a* et l'*e* des génitifs *gair-e, aos-a, bais-e* répondent à l'*as* des génitifs sanscrits गिरस् *gir-as*, आयुषस् *âyus-as*, भासस् *b'âs-as*.

Ce qui tranche enfin tout à fait la question, c'est qu'une forme plus complète de ce suffixe s'est conservée dans un certain nombre de noms, qui ajoutent au génitif *ach* ou *ch*, suivant que le nominatif se termine par une consonne ou par une voyelle. Dans les exemples assez rares de concordance avec le sanscrit pour les noms de ce genre, le suffixe *ch* ou *ach* remplace tantôt le स्य *sya* des masculins en *a*, tantôt le आस *âs* des féminins terminés par des voyelles, et tantôt le स *s* des masculins en *u*. Que l'on compare.

Sanscrit.	Irlandais.
Thème. अनिल *anila*, m. ventus.	Nomin. *Anail*, m.
Génit. अनिलस्य *anila-sya*.	Génit. *Anala-ch*.
Thème. दारु *daru*, m. lignum.	Nomin. *Dara*, m. quercus.
Génit. दारोस् *dârôs*.	Génit. *Dara-ch*.
Thème. कुररी *kurarî*, f. ovis.	Nomin. *Caora*, f.
Génit. कुरर्यास् *kuraryâs*.	Génit. *Caore-ach*.

Je soupçonne fort que ces génitifs en *ach*, que les grammairiens irlandais classent parmi les formes irrégulières, constituent le véritable suffixe primitif

du génitif gaëlique, et que l'*a* ordinaire n'en est qu'une forme tronquée.

Le nominatif pluriel ayant en sanscrit le même suffixe अस् *as* que le génitif singulier, on doit s'attendre à priori à voir en gaëlique les mêmes modifications y correspondre, C'est en effet ce qui a lieu, et un grand nombre de noms forment leur pluriel en *a*, *e* et *ach*. Cette coïncidence est une nouvelle preuve de la justesse de nos rapprochements; que l'on compare *con-a*, canes, à श्वनस् *s'van-as; athar-a* ou *aithre-ach*, patres, à पितरस् *pitar-as; riogh-a* ou *righ-e*, reges, à राजस् *râg'as*, etc. Quelques noms offrent encore une forme en *acha*, qui pourrait bien correspondre aux nominatifs pluriels en आसस् *âsas*, que les Védas seuls présentent, et que M. Bopp considère comme une réduplication emphatique du suffixe ordinaire[1]. Je citerai comme exemples *athar-acha*, patres, *bhratar-acha*, fratres, *inghin-eacha*, filiæ (sanscrit, अङ्गनास् *anganâs*, feminæ), *oibr-eacha*, opera (nominatif singulier, *obair*), *lasr-acha*, flammæ (nominatif singulier, *lasair*), etc.

Dans la branche cymrique les pluriels en *au*, *yz*, *ez*, *edh* sont les correspondants du sanscrit अस् *as*. Le gallois *pez-au* est le sanscrit पदस् *pad-as*, pedes; *anal-au* est अनिलास् *anilâs*, venti; *chwyor-yz* est स्वसारस् *svasaras*, sorores, etc.

Une autre forme, connue également au nominatif

[1] Bopp, *Vergleichende Grammatik*, p. 264.

pluriel et au génitif singulier, consiste, en gaëlique, dans l'addition d'un *n*, quelquefois précédé et suivi d'une voyelle, ce qui lui fait prendre les formes de *n, an, in, ana, ine*. Cette addition est considérée par les grammairiens irlandais comme un suffixe de déclinaison; mais la comparaison avec le sanscrit montre que l'*n* appartient au thème, et que toute cette classe de noms offre l'analogie la plus remarquable avec les noms sanscrits en न *n*, qui retranchent la finale au nominatif singulier. Seulement, dans la plupart des cas, le gaëlique a retranché avec l'*n* la voyelle qui précède. Ainsi le génitif singulier *coin*, canis (pour *coin-e*), et le nominatif pluriel *con-a* répondent à शुनस् *s'unas* et श्वनस् *s'vanas*, de la forme absolue श्वन् *s'van*, tandis que le nominatif singulier श्वा *s'vâ* est représenté par *cu*. De même *ainm*, nomen, est le nominatif sanscrit नाम *nâma*, et au pluriel नामानि *nâmân-i* correspond l'irlandais *anmenn-a*. Les noms irlandais terminés en *mh* ou *m* appartiennent généralement à cette classe. Leur *m* ou *mh* final, au nominatif, est le म *ma* ou व *va* du nominatif des noms sanscrits formés par les suffixes मन् *man* et वन् *van*. Ainsi l'irlandais *adhm*, cognitio, *daimh*, domus, sont les nominatifs sanscrits आत्मा *âtmâ*, anima, intellectus, et धाम *dhâma*, domus, des formes absolues आत्मन् *âtman* et धामन् *dhâman*. Dans les noms d'agents *dailéamh*, caupo, génitif *daileamhain*, *breitheamh*, judex, génitif *breitheamhain*, *ollamh*, doctor, génitif *ollamhan*, etc., on ne saurait

méconnaître le suffixe kridanta वन् *van*, qui forme aussi des noms d'agents.

Il reste à considérer le datif pluriel, qui est celui de tous les cas où l'ancienne forme des noms s'est le mieux conservée. Le suffixe gaëlique de ce cas est *bh*, et il n'est pas difficile d'y reconnaître l'initiale du sanscrit भ्यस् *bhyas*, du zend *byô* et du latin *bus*, que le lithuanien a changé en *ms* et le gothique en *m*[1]. La terminaison s'est perdue en gaëlique; mais l'aspirée initiale, resté intacte, a préservé d'une manière remarquable tout le reste du nom. Ce suffixe *bh* est toujours précédé d'un *i* bref, et se présente sous la forme de *ibh*. Cet *i* rappelle le changement en *ê* (*a*+*i*) de la finale des noms sanscrits en *a* devant le suffixe भ्यस् *b'yas*, fait qui se reproduit également dans le zend. Si l'on compare l'irlandais *breacha-ibh*, avec le sanscrit वृकेभ्यस् *vṛkê-b'yas* (pour *vṛka-ib'yas*) et avec le zend *vèhrkaêi-byô*, il est difficile de ne pas croire à la commune origine de cet *i* intercalé. Je citerai encore, pour montrer la singulière concordance des datifs pluriels, l'irlandais *anala-ibh*, ventis, sanscrit अनिलेभ्यस् *anilê-b'yas; cacha-ibh*, equis, sanscrit अश्वेभ्यस् *as'vê-b'yas; deara-ibh*, guttis, sanscrit धाराभ्यस् *d'ârâ-b'yas; bagh-a-ibh*, vocibus, sanscrit वग्भ्यस् *vag-b'yas*, etc. etc.

Une analogie remarquable s'observe encore à

[1] Voy. Bopp, *Vergleichende Gramm.* § 215, et Grimm, *Deutsche Gramm.*, t. I, p. 828.

l'égard du datif pluriel des noms sanscrits en ऋ *r* et अन् *an*, dont les uns ajoutent le suffixe immédiatement au thème, sans changer ऋ *r* en अर् *ar*, et dont les autres retranchent le न *n*, comme au nominatif singulier. La même chose a lieu en irlandais, où cependant cette règle n'est pas toujours observée. Ainsi *athair*, pater, *brathair*, frater, forment au datif pluriel *aitribh*, *braithribh*, comme le sanscrit पितृभ्यस् *pitṛb'yas*, भ्रातृभ्यस् *b'ratṛb'yas;* cependant on trouve aussi *atharaibh*. De même *daileamh*, caupo, génitif *daileamhuin*, a au datif pluriel *daileamhaibh*, comme यज्वन् *yag'van*, sacrificator, a यज्वभ्यस् *yag'vab'yas;* mais on trouve aussi la forme *daileamnaibh*.

La déclinaison des adjectifs est la même que celle des substantifs. L'irlandais moderne et l'erse ont perdu cependant le datif pluriel, que l'irlandais ancien possède encore.

Je pense, monsieur, que les développements qui précèdent ne peuvent laisser aucun doute sur l'affinité parfaite des langues comparées. J'ai préféré traiter avec quelque détail des formes de la déclinaison, parce que je pouvais le faire sans de trop grands développements. Je serai forcé d'être beaucoup plus bref pour tout le reste du système grammatical; et je vous prie, monsieur, de vouloir bien ne considérer ce qui va suivre que comme une rapide esquisse où les points les plus saillants seront seuls mis en vue, et pourront manquer parfois de la liaison nécessaire à une évidence complète. Je puis toute-

fois me reposer sur votre profonde connaissance des langues indo-européennes pour rétablir les intermédiaires que je n'aurai pu indiquer et rattacher aux faits déjà connus les analogies nouvelles que présentent les idiomes celtiques.

Les degrés de comparaison des adjectifs offrent plusieurs rapprochements intéressants. Les suffixes sanscrits तर् *tara* et तम *tama* se retrouvent sous plusieurs formes diverses. L'ancien irlandais possède encore, pour le comparatif, la forme *ther* ou *thir;* ainsi *glas*, cæruleus, a *glaisi-ther, dubh*, niger, *duibhithir*, etc.[1]; ce suffixe, dans l'irlandais moderne et l'erse, est devenu *de* et *e*. Un assez grand nombre de mots de nature diverse offrent ce même suffixe encore mieux conservé. Ainsi *neachtar*, neuter, *ceachtar*, uterque, outre leur analogie avec le latin, présupposent une forme *eachtar*, qui répondait exactement au sanscrit एकतर् *ékatara* et se dérivent des positifs *neach, ceach, each. Eadar*, inter (breton *ettre*, cornique *ynter*), est le sanscrit अन्तर् *antar*, avec retranchement de la nasale. La préposition *seachtar*, ultra (du verbe *seach*, transire), présente le même suffixe, que l'on retrouve encore dans les adjectifs *iochdarach*, inferior, *uachdarach*, superior, combiné avec le suffixe *ach*.

Le suffixe des comparatifs exceptionnels sanscrits en ईयस् *îyas* se trouve conservé dans une particule

[1] Voy O'Reilly, *Gramm.* et la grammaire irlandaise de E. O'C. Dublin, 1808.

irlandaise, où on ne l'aurait pas soupçonné sans le rapprochement avec le sanscrit. *Bhu-s*, plus, est évidemment le sanscrit भूयस् *b'û-yas.* Je crois aussi devoir rapporter à ce suffixe les comparatifs réguliers cymriques en *ach*, *och*, avec l'*s* finale changée en aspirée. La forme gothique *ôs*, *ôz-a*, offre un exemple intermédiaire.

Le superlatif ne s'exprime plus en gaëlique qu'au moyen de particules, tandis que le gallois possède encore le suffixe *av* (breton et cornique *a*), lequel répond à la forme tronquée अम *ama* de तम *tama*. Toutefois le gaëlique a conservé ce suffixe dans la formation de ses nombres ordinaux, où le cymrique, au contraire, l'a abandonné. Il s'y trouve sous les formes variées de *thamh*, *amh*, *madh*, *adh*, *d*, répondant ainsi aux diverses mutilations अम *ama*, म *ma*, थ *t'a*, que déjà le sanscrit présente dans plusieurs ordinaux. Ce qui est assez remarquable, c'est que l'anomalie du troisième nombre, formé en sanscrit par un suffixe तीय *tîya*, au lieu de *tama*, et qui a étendu son influence sur toutes les autres langues de la famille sans exception, n'a pas atteint le gaëlique. L'irlandais *triu-mad*, et mieux encore l'erse *tri-teamh*, tertius, offrent la formation régulière. Le sixième nombre, par contre, irlandais *seiseadh*, erse *seathad*, présente la même mutilation que le sanscrit षष्ठ *schaschta;* et la dernière moitié du suffixe se trouve dans *seachtmad*, septimus, *ochtmad*, *nomad*, *deachmad*, comme dans le sanscrit सप्तम *saptama*, अष्टम *as'tama*,

नवम *navama* et दशम *das'ama*. Le cinquième nombre offre une double forme en irlandais; *coigeamh* répond à पञ्चम *panc'ama*, tandis que *cuigeadh* (plus anciennement *coiced, cuced*) se lie au zend *pugdho* et aux autres langues indo-européennes. Il est encore à remarquer que l'erse *naothamh*, nonus, présente une formation plus complète et plus régulière que le sanscrit même, dont le नवम *navama* n'est déjà qu'une abréviation de नवतम *navatama*.

Le signe caractéristique des dizaines, en sanscrit शत् *s'at*, est devenu en gaëlique *chat*, *chead* ou *gat*, et en cymrique *gaint*, *gent*, avec addition de la nasale, comme dans le latin *ginta* et le grec *κοντα*. L'irlandais *fichet*, viginti (gallois *ugaint*), *triochat*, *ceathrachat*, etc., se rapproche des formes zend *vîs'aiti*, *tris'ata*, *c'atvarĕs'ata*, etc., encore plus que du sanscrit विंशति *viṅs'ati*, त्रिंशत् *triṅs'at*, etc., à cause du retranchement de la nasale.

Les formations sanscrites des noms de nombre avec le suffixe धा *d'â*, द्विधा *dvid'â*, bipartitus, bifariam, त्रिधा *trid'â*, trifariam, चतुर्धा *c'aturd'â*, etc., se retrouvent aussi exactement que possible dans l'irlandais *deidhe*, *treidhe*, *ceathardha*, etc., avec le même sens.

Je ne dirai rien ici des pronoms qui sont devenus indéclinables dans les deux branches du celtique. Un simple coup d'œil fait voir leur parenté avec la famille indo-germanique. J'aurai à en parler à l'occasion du verbe, auquel je m'empresse d'arriver

avant d'être arrêté par les bornes imposées à ma lettre.

Pour mettre quelque ordre dans mes observations et pour embrasser l'ensemble du sujet sans me perdre dans les détails, je traiterai successivement des divers éléments de formation du verbe, tel qu'il résulte de la comparaison des langues indo-européennes. Quelques-uns de ces éléments ont été reconnus de tout temps par les grammairiens, d'autres plus incertains et plus obscurs n'ont été compris qu'à l'aide de la philologie comparée. C'est principalement aux recherches savantes et à la sagacité de M. Bopp que l'on doit les aperçus que nous possédons maintenant à cet égard. Plusieurs de ces aperçus sont encore hypothétiques, mais quelques-uns se trouvent singulièrement confirmés par l'examen de la conjugaison celtique.

Les éléments de formation du verbe indo-européen me semblent être les suivants : 1° les lettres *épenthétiques* intercalées entre la racine et la flexion; 2° les suffixes personnels; 3° la modification de la voyelle radicale (en sanscrit par *gouna* et *vriddhi*); 4° les verbes auxiliaires en composition avec le radical; 5° les suffixes des participes et de l'infinitif; 6° enfin l'augment et la réduplication.

Tous ces moyens de formation, à l'exception du dernier, qui n'a laissé aucune trace, se retrouvent plus ou moins développés dans la conjugaison celtique. Je vais les passer en revue.

Les lettres introduites entre la racine et la flexion,

dans un certain nombre des temps du verbe sanscrit, offrent en celtique quelques analogies intéressantes. Les grammairiens nationaux n'ont point distingué, jusqu'à ce jour, cet élément qui est resté attaché à la racine verbale ou à la flexion, et dont la nature ne pouvait être reconnue que par la philologie comparée.

L'intercalation d'un *a* entre le radical et la flexion, qui distingue en sanscrit les verbes de la première et de la sixième classe et plus de la moitié du nombre total des racines, est devenue générale en irlandais pour plusieurs temps[1]. Quelquefois l'*a* s'affaiblit en *i*, et cet *i* s'annexe un autre *a*, par suite de la loi de concordance des voyelles. Ainsi, dans *dagh-ai-m*, uro, sanscrit दहामि *dah-â-mi*, c'est l'*i* seul qui répond à l'*â* sanscrit, comme dans *till-i-m*, redeo, sanscrit तिल्लामि *till-â-mi*, eo, moveo. La première personne plurielle *dagh-a-mar*, sanscrit दहामस् *dah-â-mas*, offre l'*a* intact. Le suffixe *thaoi* ou *tai* de la deuxième personne plurielle fait toujours exception à la règle et s'ajoute immédiatement à la racine; ainsi on trouve *dagh-thaoi* pour *dagh-a-thaoi*, uritis, sanscrit दहथ *dagh-a-tha*.

Le gallois ayant un présent composé, comme nous le verrons plus tard, n'offre pas pour ce temps de point de comparaison; mais son futur est un

[1] Tous mes exemples du verbe sont pris, pour le gaëlique, dans l'irlandais ancien, qui possède encore la conjugaison par flexions. L'erse et l'irlandais moderne emploient les pronoms et les auxiliaires.

véritable présent, qui s'emploie aussi réellement comme tel, et la première personne offre l'*a* intercalé : *car-a-v*, amo et amabo, *arch-a-v*, rogo et rogabo, etc. Dans le bas-breton, le fait de l'insertion de l'*a* est également obscurci par un mode plus récent de formation. Toutefois il faut y rapporter l'*i* de la deuxième personne plurielle du présent et de l'impératif, *kan-i-t*, cantatis, sanscrit कणथ *kan-a-tha*, sonatio.

L'analogie la plus remarquable est celle des racines des classes cinquième et neuvième, qui intercalent *nu*, *nâ* ou *nî*, et dont la comparaison éclaircit en irlandais quelques anomalies inexplicables jusqu'à présent. Par exemple, les mots *cri-a*, emporium, *cri-adhaidh*, mercator, se lient évidemment au verbe *creanaim*, emo; mais pourquoi le verbe ajoute-t-il un *n*? parce que la racine sanscrite क्री *krî*, emere, mercari, insère *nâ*, et que *crea-nai-m* répond à क्रीणामि *krî-nâ-mi*. De même la racine कृ *kṛ*, lædere, forme कृणामि *kṛ-nâ-mi*, en irlandais *cri-ni-m*, mordeo; mais dans d'autres dérivés, *creo*, vulnus, *cre-adhach*, vulneratus, etc., la racine reparaît sans *n*. Le gallois *pry-n-a*, breton *pre-ń-a*, emere (avec changement du *k* en *p*), montre que ce mode de formation a laissé également des traces dans la branche cymrique.

Je citerai encore comme exemple de la cinquième classe la racine श्रु *s'ru*, audire, devenu *clu* en irlandais (comme en grec κλυ-ω). De cette racine dérivent

clu, fama, *clu-as*, auris, *clo-th*, laus, *clo-tha*, auditus (sanscrit श्रुत *s'ru-ta*), tandis que le verbe *clui-ni-m* répond à शृणोमि *s'r̥-ṇô-mi*, audio.

Les verbes de la dixième classe qui ajoutent अय् *ay* à la racine, lequel *ay* distingue également les causatifs et une partie des dénominatifs, trouvent leurs analogues dans les verbes irlandais en *igh* ou *aigh*, qui comprennent aussi les causatifs et les dénominatifs. Le changement de la semi-voyelle य *y* en *gh* est très-fréquent en gaëlique; que l'on compare भूषयामि *b'ûs'ay-â-mi*, orno, à l'irlandais *beos-aigh-i-m*, qui a le même sens. En gallois, ces diverses classes de verbes insèrent *ia* après la racine. Ainsi au sanscrit भावय् *b'âvay*, causatif de भू *b'û*, esse, répond *byw-ia-w*, vivificare.

J'arrive aux suffixes personnels, dont l'origine pronominale paraît indubitable, bien que quelques formes ne répondent plus aux pronoms actuellement en usage. Vous verrez, monsieur, que la comparaison du celtique peut contribuer à jeter quelque jour sur cette question.

Le suffixe de la première personne singulière, en sanscrit मि *mi* ou म् *m*, évidemment dérivé du pronom, se retrouve dans l'*m* final de tous les présents indicatifs irlandais, comme *meallaim*, decipio, *beirim*, fero, etc. Au conditionnel l'*m* s'est affaibli en *nn*, *mealfainn;* dans tous les autres temps ce suffixe a disparu. En gallois l'*m* ne se trouve intact que dans

le parfait des verbes *être* et *aller*, *bum*, fui, *eisym*, ivi. Au présent et au futur ce suffixe a pris la forme de *v*, qui du reste répond au pronom gallois *vi*, ego : *myv*, sum, *av*, ibo. L'affaiblissement de l'*m* en *n* a lieu à l'imparfait et au plusqueparfait : *awn*, ibam, *buaswn*, fueram. Le cornique offre les mêmes formes *m*, *v*, *n*, mais en breton l'*m* a partout fait place à *nn*.

Le suffixe de la deuxième personne, en sanscrit सि *si* ou स् *s*, est devenu *r* en irlandais par un changement dont on a d'ailleurs de nombreux exemples. *Daghair*, uris, répond à दहसि *dahasi;* mais ce suffixe ne se trouve plus qu'au présent de l'indicatif et au futur. En irlandais, pas plus qu'en sanscrit, ce suffixe n'a de rapport avec le pronom de la deuxième personne, dont la consonne radicale est *t*. Y a-t-il eu anciennement un pronom सु *su* ou स *sa*, dont le grec σύ serait une descendance? Sans vouloir aucunement décider la question, je ferai observer que le breton et le cornique possèdent à côté de *te*, tu, une forme *az*, *ez*, *os*, qui ne s'emploient qu'en construction avec les prépositions; par exemple : breton *ganez*, cornique *genez*, tecum (de *gan*, *gen*, cum), cornique *ynnos*, in te, *uarnaz*, super te, etc. Ce pronom forme, en breton, la seconde personne de plusieurs temps du verbe, *deu-ez*, venis, *deuf-ez*, venires, etc. Le gallois a substitué partout à *s* le *t* du pronom actuel *ti*, comme on le voit dans les formes *wyt*, es, *ait*, ibas, *buaist*, fuisti, *baasit*, fueras, etc. Dans les anciens poëmes on trouve même le pronom entier,

par exemple *a glyweisti?* an audivisti [1], forme qui offre une identité frappante avec le parfait latin.

La troisième personne, en sanscrit, a pour caractéristique ति *ti* ou त् *t*, qui est évidemment le pronom त *ta*, ille. En irlandais ce suffixe est représenté par *dh; daghaidh*, urit, sanscrit दहति *dahati;* au futur *daghfaidh*, etc. Le gallois ne l'a conservé, sous la forme de *d*, qu'à l'impératif, par exemple *boed*, sit, sanscrit भवतु *bavatu*, *adeilied*, ædificet, etc. Le breton a encore *t*, *deuet*, veniat, *gwezet*, sapiat, etc.

Je passe au pluriel, dont la première personne, en irlandais *mar*, offre encore l'*s* finale changée en *r*, le suffixe sanscrit étant मस् *mas*. Une autre forme, *maoid*, y a substitué un *d*. *Daghamar* ou *daghamaoid*, urimus, répond à दहामस् *dahâmas*. Toutefois l'*s* finale s'est conservée intacte dans le potentiel et le consuétudinel (mode propre au gaëlique). Ainsi on trouve *mealamois*, decipere solebamus, *mhealfadhmaois*, decipere potuimus, etc. Dans tous les autres temps on a *mar* ou *moid*, tandis que le sanscrit a laissé tomber l'*s* finale partout ailleurs qu'au présent. Dans la branche cymrique la plupart des temps ont conservé l'*m* seule, à laquelle le breton a ajouté un *p*. Il est difficile de décider si la terminaison en *n*, que la première personne plurielle offre en gallois à l'impératif et au futur, *awn*, eamus, *adeiliwm*, ædificabimus, est un affaiblissement de l'*m* primitive, ou si elle se lie au pronom actuel *ni*, nos.

[1] *Archayology of Wales*, t. I, p. 172.

Ici se présente la même question que pour la seconde personne du singulier. Y a-t-il eu autrefois un pronom मस् *mas* (peut-être un pluriel de म *ma*), qui plus tard aurait fait place aux formes dérivées de वे *vé* (वयं *vayam*) et de न *na* (नस् *nas*, नौ *nau*)? Ce qui appuie cette supposition, c'est que, pour cette personne aussi, on trouve, en breton et en gallois, une forme pronominale *m* qui ne s'emploie plus qu'en construction avec les prépositions, et qui est identique au suffixe verbal. Que l'on compare le gallois *amdanam* ou *-om*, circum nos, *canom*, nobiscum, *hebzom*, sine nobis, etc. (breton *ganomp*, *hepzomp*), avec les formes verbales *aesam*, ivimus, *byzom*, fuerimus, ou le breton *reomp*, facimus, *deuomp*, venimus, etc. En cornique et en gaëlique ces composés pronominaux se rattachent au pronom actuellement en usage.

La seconde personne plurielle offre, en irlandais, deux suffixes également en usage, *thaoi* et *bhar*. Le premier, *thaoi*, *thi*, *tai*, répond exactement au sanscrit थ *t'a* ou त *ta;* mais il n'est employé qu'au présent de l'indicatif. Une autre forme *dhe*, à l'impératif, au futur et au potentiel, rappelle le ध्वे *d'vé* de l'atmanêpadam sanscrit. Le breton a conservé ce suffixe dans plusieurs temps, *kanit*, cantatis, *rézot*, fecistis, etc.; dans d'autres il a substitué, comme le gallois l'a fait partout, le suffixe *ch*, qui n'est que le pronom *chwi*, vos.

La forme irlandaise *bhar*, qui n'a, je crois, d'ana-

logue dans aucune langue indo-européenne, me paraît se lier au pronom sanscrit वस् *vas* (accusatif, datif et ablatif), d'où le latin *vos*, avec l'*s* changée en *r*, comme dans *mar* pour *mas*. Ce suffixe s'emploie au présent, au prétérit et au futur.

La troisième personne plurielle a pour suffixe, en irlandais, *aid* ou *id*, qui se lie d'abord au pronom de cette même personne *iad*, illi; puis, par le retranchement si fréquent de la nasale, au suffixe sanscrit अन्ति *anti*; *daghaid*, urunt, sanscrit दहन्ति *dahanti*. Ce rapprochement toutefois pourrait paraître douteux, si le cymrique, en conservant la nasale, soit dans le suffixe verbal, soit dans le pronom, ne se trouvait là pour servir d'intermédiaire. Le gallois *ynt, ent, ant, ont*, cornique *enz, onz*, breton *ont, ent, int*, terminaisons de la troisième personne plurielle, se lient évidemment soit à अन्ति *anti*, soit au pronom gallois *hwynt*, illi, cornique *hynz*, *hanz*. Ici encore les composés pronominaux nous offrent ce pronom modifié de la même manière exactement que le suffixe verbal. Ainsi *amdan* et *hwynt* forment *amdanynt*, circa illos, le cornique *et* et *hanz* font *ettanz*, in illis, etc., tout comme *adeili* et *hwynt* font *adeilignt*, ædificant, etc.

Une autre terminaison propre à l'irlandais, mais employée au prétérit seulement, est *dar* (plus anciennement *tar*); et si on rapproche ce suffixe de *mar* et *bhar* (sanscrit मस् *mas* et वस् *vas*), il est difficile de ne pas y reconnaître l'ancienne et vraie

forme तस् *tas*, nominatif pluriel masculin de तत् *tat*, devenue irrégulièrement ते *tê*, illi. Ceci est d'autant plus probable que l'*s* finale s'est conservée dans le consuétudinel irlandais, qui a pour suffixe *daois*, *dais* (anciennement *tais*), comme à la première personne plurielle, *mais* pour *mar*.

L'espace me manque, monsieur, pour tirer les conclusions qui résulteraient de ces rapprochements; je dois les abandonner à votre sagacité. Je me bornerai seulement à faire remarquer ce qu'il y a de curieux dans ce double fait de l'existence, en celtique, de suffixes verbaux identiques à des pronoms sanscrits qui manquent en celtique, et *vice versâ* de pronoms celtiques étrangers au sanscrit et que celui-ci ne possède plus que comme suffixes verbaux.

La modification de la voyelle radicale par *gouna* et *vriddhi* a complétement disparu des langues celtiques comme moyen régulier de conjugaison. Toutefois cette loi a laissé des traces indubitables dans deux verbes irréguliers, dont les anomalies ne s'expliquent que par son secours; ce sont, en irlandais, le verbe *beith*, esse, et, en gallois, les verbes *bód*, esse, et *au*, ire.

La voyelle radicale de *beith* et de *bôd* prend, en irlandais, les formes variées de *i*, *ei*, *a*, *o*, *u*, en gallois, de *y*, *u*, *o*, *ô*. La véritable voyelle radicale de ce verbe est *ú*, sanscrit भू *b'ú*, esse. Il s'agit de rechercher comment les modifications régulières de

cette voyelle, en sanscrit, peuvent rendre compte des anomalies celtiques.

Dans l'indicatif *beith* la diphthongue *ei* est évidemment une contraction de *avi* dans भवितुं *b'avitum*. Le *th* final est un reste du suffixe तुं *tum* de l'infinitif. Le gallois *bôd* et le breton *bout* affectent une autre contraction de l'infinitif sanscrit. Le présent भवामि *b'avâmi* est devenu *bim*, en irlandais, d'abord par contraction de *avâ* en *a*, puis par l'affaiblissement en *i*. De même l'impératif भव *b'ava*, sis, est devenu *bi*, et भवतु *b'avatu*, sit, *bidh*. Le gallois est plus près du sanscrit par les formes *boed* et *boent* pour भवतु *b'avatu* et भवन्तु *b'avantu*. L'*û* primitif reparaît dans la troisième personne du prétérit irlandais, *bu*, *bui*, *bo*, *boi*, et dans toutes les personnes du parfait et du plusqueparfait gallois, *bum*, *buost*, *bu*, etc.; *buaswn*, *buasit*, *buasai*, etc. *Bu*, *bui*, fuit, répond au prétérit multiforme अभूत् *ab'ût*, avec retranchement de l'augment et du suffixe personnel. La première personne, अभूवं *ab'ûvam*, se retrouve dans le gallois *bum*, अभूस् *ab'ûs*, dans *buost*, fuisti (avec double suffixe personnel, l'ancienne *s* et le nouveau *t*), अभूम *ab'ûma*, dans *buam*, fuimus, etc.

Le verbe gallois *au*, ire, donne lieu à des observations analogues. L'*a* de l'infinitif, devenu radical aux yeux du grammairien gallois, se change en *ae*, *ai*, *ei*, dans plusieurs temps; le breton offre les formes *a*, *ae*, *é*, *ea*, *i*. Tous ces changements s'ex-

pliquent par les modifications de la vraie voyelle-racine इ *i*, ire, en *é* $(a+i)$, *ya* en *aya*, dans la conjugaison sanscrite. Ainsi l'impératif एतु *étu*, eat, est en gallois *aed*, en breton *éet* ou *aet*, et le pluriel यन्तु *yantu*, en gallois *aent*, en breton *aent* ou *éent*. Le présent gallois n'est plus comparable parce qu'il s'est composé avec le verbe *être*, *awyv*, eo (littéralement *a-wyv*, ire sum); mais le breton possède encore, à la deuxième personne plurielle, *it*, le sanscrit इथ *itha*, tandis que la troisième personne, *éont*, répond à la modification de l'*i* dans le sanscrit यन्ति *yanti*. Le parfait gallois *ais*, ou mieux encore *eisym*, est presque identique avec le prétérit multiforme ऐषं *âischam*, où la voyelle radicale est modifiée par *vriddhi* et s'assimile l'augment. L'imparfait आयं *âyam*, ऐस् *âis*, ऐत् *âet*, etc., se retrouve dans le breton *éenn*, *éez*, *éé*, etc. En irlandais ce verbe a pour racine une forme *eath*, qui paraît dérivée de l'infinitif sanscrit एतुं *étam*.

La composition de la racine du verbe avec un auxiliaire, pour exprimer certains temps, est tout-à-fait dans le génie des langues indo-européennes. Il n'est pas besoin de rappeler ici les observations de M. Bopp, à cet égard, sur les verbes sanscrit, gothique, grec et latin. Ce qu'il importe d'observer, c'est que presque toutes les langues de la famille offrent des traces plus ou moins évidentes de deux formations d'époque différente pour ces temps composés. L'une, la plus ancienne, est antérieure à la séparation de

ces idiomes, et les éléments n'en sont plus guère reconnaissables que dans le sanscrit, et peut-être le zend; l'autre est postérieure à cette séparation, et les éléments en sont ordinairement puisés dans la langue même où elle a pris naissance. Ce qui caractérise les débris de la première formation, c'est qu'ils offrent entre eux des analogies assez frappantes pour démontrer leur identité primitive, tandis que les formations secondaires, produits spéciaux de chaque langue, n'ont entre elles que les ressemblances générales qui résultent du génie commun de la famille dans le mode de composition.

Ces observations s'appliquent tout particulièrement aux idiomes celtiques; et dans aucune autre langue européenne peut-être les deux formations ne se distinguent aussi nettement. Je n'ai à m'occuper ici que de la plus ancienne, de celle qui se rattache au sanscrit; l'autre appartient à l'histoire spéciale des langues celtiques, et je n'en dirai que ce qu'il faut pour en faire comprendre la nature.

Un seul temps, le prétérit parfait, répond à la formation sanscrite du prétérit multiforme, qui résulte d'une combinaison de la racine avec le prétérit du verbe अस् *as*, esse[1]. M. Bopp a déjà rapporté à cette formation le *σα* de l'aoriste grec, le *si* du parfait latin, le *ch* du prétérit slave; il faut y rapporter également l'*as* ou *ais* des parfaits gaëliques et gallois.

La vraie nature du prétérit irlandais n'était pas

[1] Bopp, *Ausführliches Lehrgebäude*, etc., p. 195.

aisée à reconnaître dans l'état de mutilation où nous l'offrent les grammairiens. Les deux premières personnes ont perdu les suffixes personnels, la troisième ne présente que la racine toute nue; et les trois personnes du pluriel, en conservant les suffixes personnels, ont perdu l'auxiliaire intercalé. Toutefois l'examen des formes les plus anciennes prouve que l'*s* de l'auxiliaire se trouvait autrefois dans toutes les personnes. Ainsi l'hymne de Fiech en l'honneur de saint Patrice, considéré comme un des plus vieux monuments de la langue irlandaise, nous offre encore pour la troisième personne singulière une terminaison *is*, dans *ainis*, mansit, *fetis*, profectus est, *fillis*, rediit, etc.; et pour la troisième du pluriel une forme *sed*, *set*, dans *aibhset*, abierunt, *chraitseḋ*, credebant, etc. Dans les poëmes des xe et xie siècles on trouve fréquemment *gabhsat, marbhsat*, obtinuerunt, occiderunt, etc.[1] Ce *sat* répond au *sant* de la forme cymrique et au सन्त *santa* ou सत *sata* de l'atmanêpadan, première et deuxième formation. Une autre forme de la troisième personne plurielle offre l'*s* combinée avec le suffixe personnel *tar*, par exemple *gabhastar*, obtinuerant, *fuarastar*, obierunt; ce qui suppose une première et une deuxième personne, *gabhasmar, gabhasbhar*. Enfin je trouve dans la grammaire annexée au dictionnaire de Mac-Curtin[2], pour la première personne plurielle, une forme *sam*, extrêmement remarquable en ce qu'elle répond exac-

[1] Voyez O'Connor, *Prolégomènes*, p. cxxij et cxlvij.

[2] Mac-Curtin's, *English and Irish dictionnary*. Paris, 1732, p. 700.

tement au sanscrit साम *sâma* de la deuxième formation du prétérit multiforme, et en ce qu'elle s'ajoute immédiatement à la racine; par exemple *gonsam*, vulneravimus, *gabhsam*, obtinuimus, etc.

Les terminaisons du parfait, en gallois, sont *ais*, *aist, is, asam, asach, asant;* en breton, *iz, zoud, az, zomp, zot, zont;* en cornique, *eiz, eist, iz, son, soh, zonz.* Si l'on rapproche ces diverses formes des flexions sanscrites सं *sam*, सस् *sas*, सत् *sat*, साम *sâma*, सत *sata*, सन् *san*[1], on ne conservera aucun doute sur l'analogie réelle de ces suffixes et sur leur commune origine de la racine अस् *as*.

Outre le prétérit, le gaëlique possède encore deux temps composés de formation secondaire; ce sont le futur et le conditionnel, qui intercalent *fa* ou *fi* entre la racine et les suffixes personnels. Sans entrer ici dans des détails qui s'éloigneraient de l'objet de ma lettre, je dirai que ce *fa* ou *fi* me paraît se rattacher à l'autre racine du verbe être, भू *b'û*. La forme *fa, fo*, pour *ba, bo*, fuit, se trouve réellement dans l'ancien irlandais. Le même mode de formation se montre dans les conditionnels breton et cornique, par exemple *karfenn*, amarem, *guylfym*, viderem, etc. Le gallois n'en a conservé la trace que dans la troisième personne singulière du futur, terminée quelquefois en *if*. L'analogie de cette forme avec le futur latin en *bo* est évidente. Le présent indicatif gallois est composé, comme je l'ai déjà dit, de la racine et

[1] Bopp, *Lehrgebäude*, etc., p. 198.

du présent du verbe être, *wyv, wyt, yw, ym, ych, ynt.* Ce verbe, qu'il faut rapporter à la racine *b'ú* (avec vocalisation du *b'*), se combine, par une singularité remarquable, avec *byz* (autre racine de même origine), pour former un présent, *byzwyv, byzwyt, etc.*, littéralement *être je suis, être tu es*, etc. Les terminaisons des participes en *edig* et en *adwy* ne sont que les participes du verbe *au*, ire, ajoutés à la racine. L'histoire de ces formations ne se liant point au sanscrit, je ne m'en occuperai pas ici plus en détail.

J'en dirai autant du passif, dont la formation par un suffixe *r*, comme en gaëlique et en gallois, ne se rattache point au sanscrit, mais pourrait bien jeter quelque jour sur l'origine du passif latin.

Il reste à dire quelques mots de l'infinitif et des participes. Le suffixe sanscrit तुं *tum* de l'infinitif se trouve presque intact dans les verbes gaëliques en *tainn* ou *tinn*, considérés comme irréguliers. Dans d'autres le *t* seul, ajouté à la racine, marque l'infinitif. Un certain nombre de verbes cymriques ont également *t* pour suffixe.

Le participe présent, dont la terminaison est *adh* en gaëlique, *ad* en cymrique, répond au sanscrit अत् *at* ou अन्त् *ant*. Le participe passé gaëlique en *ta, te,* est identique au sanscrit त *ta*. Le breton et le cornique ont conservé ce suffixe sous les formes de *t* et de *z*; le gallois y a substitué un composé, comme je l'ai fait observer plus haut. Enfin les participes futurs en *dwy*, avec signification active ou passive,

par exemple *adeiliadwy*, ædificaturus ou ædificandus, paraissent se lier au suffixe sanscrit तव्य *tavya*.

Après ces indications, bien incomplètes sans doute, mais qui touchent cependant aux principaux points des formes grammaticales, je ne crois pas, monsieur, qu'il puisse rester un doute raisonnable sur les droits de famille des langues celtiques. Dans une troisième et dernière lettre je comparerai encore le système de la dérivation et de la composition des mots, et je présenterai quelques-unes des inductions qui me paraissent résulter de l'ensemble de ces faits.

J'ai l'honneur, etc.

La fin à un prochain numéro.

MÉMOIRE

Sur la population de la Chine et ses variations, depuis l'an 2400 avant J. C. jusqu'au XIIIe siècle de notre ère, par M. Édouard Biot.

(Suite et fin.)

Le premier empereur de la dynastie *Souy*, nommé Wen-ty, divisa le peuple en plusieurs classes. La première comprenait les petits enfants (*hoang*) jusqu'à l'âge de trois ans. La seconde comprenait les enfants de trois à dix ans, appelés les petits, *siao*. La troisième, les individus de dix à dix-sept ans, ou les moyens, *tchong*. On était *teng*, ou passible du service person-

nel, à vingt ans. Ensuite, ce terme fut reculé à vingt et un an. A soixante ans, on cessait d'être *teng*. Cette division du peuple embrassait les hommes et les femmes. Sous Yang-ty, successeur de Wen-ty, les individus mâles furent *ting* à vingt-deux ans.

Sous cette dynastie, on établit la taxe territoriale, fixée d'après la propriété et payable en produits de la terre, et de plus la charge du service personnel payable en corvées.

Sous Wen-ty, en 590, on compta 4,100,000 familles. Sous Yang-ty, en 606, un recensement porte 8,907,536 familles, qui comprennent 46,019,956 individus.

Depuis l'an 590 jusqu'à l'an 606, la paix fut à peu près constante, et la population dut s'augmenter; mais en comparant le nombre des familles à ces deux époques, on voit un accroissement énorme dans l'espace de seize ans. Ceci s'explique par des considérations semblables à celles que j'ai déjà présentées. Sous les *Tçin*, les *Song*, et leurs successeurs, les *Tchin*, on ne comptait que les familles puissantes, et les individus de ces familles. Autour d'elles se groupaient les familles qui s'étaient mises sous leur protection (*y-hao-kia*), et qui cultivaient leurs champs sous le nom de *tien-ke* 佃客, *cultivateurs étrangers*, ou de *feou-ke* 浮客, *population flottante, sans domicile fixe* (K. 10, pages 18 et 28, note). Ces dernières familles n'étaient pas alors portées sur le registre; mais sous les Souy elles furent peu à peu

cherchées et enregistrées. A cette cause, d'après les deux passages cités, doit s'attribuer l'augmentation rapide du chiffre du recensement.

Celui qui fut fait sous Yang-ty était sans aucun doute beaucoup plus complet que ceux de ses prédécesseurs. Mais un examen attentif du texte montre que le nombre de bouches rapporté dans ce recensement et qui donne un peu plus de cinq individus par famille, ne représente pas encore la quantité totale des individus existant dans les familles imposées, mais seulement une partie considérable de ces individus comprise entre certaines limites d'âge.

Il est dit dans le texte (K. 10, p. 20) que, pour de grands travaux d'endiguement et de construction, on requit par mois 2,000,000 d'individus, et ces individus requis ne pouvaient être que des individus *ting* passibles du service personnel. Sur ce nombre on obtint seulement un million de mâles : le reste fut complété par des femmes. On aurait ainsi douze millions pour le nombre des mâles *ting* ou âgés de vingt-deux à soixante ans, comme je l'ai dit plus haut. En doublant ce nombre, on obtiendrait, approximativement il est vrai, vingt-quatre millions pour le nombre des hommes et des femmes de la population imposable, compris entre vingt-deux et soixante ans. De cette donnée on déduirait, avec nos tables modernes, que la population imposable s'élevait à 50,500,000 individus. Ce nombre est déjà plus fort que celui du recensement que j'ai rapporté.

Pour avoir le nombre de bras nécessaire à ses travaux, Yang-ty fit recenser la population avec beaucoup de soin. En 609 (K. 10, page 20) ses préposés s'occupent d'inscrire sur les registres les familles et individus qui avaient échappé aux relevés précédents. Le texte rapporte que, dans ce temps, les districts appelés *kun* présentèrent chacun 243,000 individus *ting*, et en sus 641,500 individus. Pour que ceci s'accorde avec la répartition des divers âges dans une population donnée, telle qu'elle résulte de nos tables modernes, il faut admettre que les individus appelés *ting* ne représentent ici que les individus mâles compris de vingt-deux à soixante ans. Alors le deuxième nombre 641,500 représente passablement la somme des femmes comprises entre les mêmes limites d'âge, et les enfants depuis l'âge de trois ans. Les individus au-dessous de cet âge et au-dessus de soixante ans ne seraient pas comptés.

D'après cela, pour prendre un terme moyen, on peut supposer que le recensement ne partait que de l'âge de trois ans, la première classe *hoang* étant exceptée, et qu'il s'étendait jusqu'à soixante ans. Cette supposition est fortifiée par la dénomination de *siao* petits et de *tchong* moyens, appliquée aux individus de classes comprises entre les *hoang* et les *ting*. Ces derniers étant désignés aussi par le nom de *tching-ting*, *ting* complets, les deux expressions *siao* petit, *tchong* moyen, me semblent signifier ici petits *ting*, moyens *ting*, et montrer que les individus de ces classes étaient déjà soumis à une partie des

charges publiques. En admettant que le recensement s'étendait ainsi de trois à soixante ans, il faudra, pour avoir la population totale des familles imposées, faire une correction au chiffre du recensement d'Yang-ty rapporté plus haut. D'après nos tables modernes, il faudrait ajouter à ce chiffre un surplus de 9,400,000, ce qui ferait un total de 55,400,000 individus.

La population totale de l'empire diffère encore de ce chiffre, puisqu'il ne comprend ni les esclaves, ni les mendiants, ni les individus exemptés, tels que les officiers du gouvernement, etc.

Les travaux exécutés par Yang-ty firent périr une quantité énorme de peuple. Les impôts ayant été augmentés, le mécontentement devint général. Des révoltes ramenèrent la guerre civile; et la population diminua rapidement jusqu'à l'avénement du premier empereur *Tang* vers l'an 618.

Sous les Tang le peuple fut divisé de la manière suivante : jusqu'à l'âge de quatre ans on fut petit enfant (*hoang*); ensuite jusqu'à six ans était la classe des petits (*siao*); de six à treize ans était la classe des moyens (*tchong*); de treize à soixante ans on était *ting* ou contribuable complet; à soixante ans commençait la classe des vieillards.

En rapprochant ces données de ce que je viens de dire sur les recensements de la dynastie Souy, on peut admettre que sous les Tang le recensement des familles imposées comprenait probablement les individus entre quatre et soixante ans.

Sous les Tang comme sous les Souy, il n'y eut plus de taxe personnelle payable en monnaie, et l'on conserva seulement l'impôt territorial payable en récolte de nature différente suivant les terres. Quant au service personnel (*tu*), il dut être acquitté en corvées qui occupaient environ vingt jours de l'année. Du reste, l'accomplissement des charges imposées par l'état paraît avoir été d'abord exigé plutôt de chaque famille que des individus considérés séparément; et de là vient que sous cette dynastie les recensements, jusqu'à celui de l'an 755, ne donnent que le nombre des familles.

Un recensement fait dans la période Wou-ti, de 627 à 650, ne donne que 3,000,000 de familles (K. 10, page 20). La population contribuable était donc extrêmement réduite depuis le recensement de la dynastie précédente. Plusieurs rapports des magistrats chargés du recensement dans cette période Wou-ti déclarent que le peuple diminue rapidement par suite d'émigrations à l'étranger.

En 650 cette diminution s'arrête, et le chiffre des familles monte à 3,800,000 (K. 10, page 21).

(K. 11, page 31 *v.*) En 656 on affranchit beaucoup d'esclaves qui rentrent dans la classe générale.

En 668 la Corée est conquise; on la comprend dans le recensement; elle apporte 697,200 familles. La paix continue à l'intérieur.

En 705 on compte 6,356,141 familles.

A cette dernière époque le recensement paraît

très-étendu; on compte comme sous les Souy les familles protégées (*yn*).

En 727 (période *Kay-yuen*, huitième année) on fait des recherches sur les familles qui sont dans les campagnes, et ce système continue pendant plusieurs recensements jusqu'aux années 755, 756. C'est ce que l'on verra parfaitement dans le tableau suivant qui présente tous les recensements effectués sous la dynastie de Tang.

ANNÉES CHRÉTIENNES.	NOMBRE DE FAMILLES.	NOMBRE D'INDIVIDUS contribuables donné par le texte.	NOMBRE D'INDIVIDUS libres calculé.
[illegible] à 650 m. 638	3.000.000	″	″
650	3.800.000	″	″
705	6.356.141*	″	″
727	7.069.545	″	″
754	9.069.154	″	″
755	8.919.309	52.919.390	63.000.000
756	8.018.701	″	″
760	1.933.134**	16.990.386	″
764	2.933.125	″	″
780	3.805.076	″	″
806 à 821 m. 810	2.473.963	″	″
821	3.944.595 } 3.961.789	″	″
825	3.978.983	″	″
836	4.996.753	″	″
841	4.955.151	″	″

* La Corée a été conquise en 668 (p. 21 r.), ce qui a ajouté 697.200 familles.
** Il y avait des guerres dans l'intérieur de la Chine.

Si l'on considère les divers recensements compris

entre les années 650 et 755, et que l'on compare les nombres de familles successivement trouvés, on peut en déduire les diverses raisons géométriques suivant lesquelles la population s'est augmentée :

	INTERVALLE.	RAISON géométrique d'accroissement.
De 650[1] à 705	55 ans.	0,0063
De 705 à 727	22	0,0053
De 727 à 755[2]	28	0,0073

On voit que ces raisons de progression sont assez faibles. Avec la plus forte, 0,0073, la population doublerait en quatre-vingt-quinze ans; il faudrait cent cinquante-cinq ans pour qu'elle devînt triple.

Après l'an 756 se présente une diminution immédiate dans le nombre des familles contribuables,

[1] Dans le calcul, on a ajouté au chiffre du recensement de 650 le nombre des familles de la Corée qui fut réunie quelques années plus tard à la Chine.

[2] On a pris pour le chiffre de cette année, la moyenne des recensements faits en 754, 755 et 756. Les différences entre ces recensements proviennent d'exemptions. Si l'on se servait seulement dans le calcul des recensements de 754 et 755, qui ont le chiffre le plus élevé, et qu'on les comparât avec le recensement de 727, on aurait pour la raison géométrique d'accroissement, 0,0090. La différence de près d'un million de familles qui existe entre les deux recensements consécutifs de 755 et 756, peut être attribuée à l'omission des *Feou ke*, qui formaient alors 800,000 familles.

qui, de neuf millions environ, est réduit en 760 à un million neuf dixièmes; en 764 ce nombre se relève à près de trois millions, et croît ensuite lentement jusqu'à atteindre un maximum relatif de près de cinq millions, vers les années 836, 841, dans les derniers recensements opérés sous la dynastie des Tang.

Cette singularité s'explique par des considérations analogues à celles que j'ai déjà présentées pour les recensements des Souy. D'après ce qui est dit p. 32, K. 10, dans le dénombrement le plus complet, celui de la quatorzième année, période *Tien-pao*, ou l'an 754, on avait classé tous les individus attachés aux familles supérieures, individus dont le nombre par famille variait de deux ou trois jusqu'à douze. De plus on avait compté les familles *yn* ou protégées, qui se trouvaient fermières de terres à la campagne. De cette manière on fit rentrer dans la classe contribuable une grande quantité de familles et d'individus qui avaient été longtemps exempts d'impôts. Ces mesures mécontentèrent fortement la population nécessiteuse, et ce mécontentement augmenté (K. 3, page 3), suivant l'histoire, par la dureté des officiers chargés du prélèvement des taxes, aboutit à des insurrections.

Un Tartare nommé *Ngan-lo-chan* se mit à la tête des insurgés, et occupa pendant près de six ans les provinces du nord. Dans les autres provinces parurent des armées de brigands composées pour la plupart de gens qui fuyaient la taxe. C'est la troisième

fois que nous voyons ainsi des troubles éclater immédiatement après des recensements très-étendus. Nous en avons déjà trouvé deux exemples sous les Han et sous les Souy. Le calme revint vers l'an 763; mais la population contribuable se trouva étrangement diminuée par suite de la quantité d'individus qui refusaient de payer la taxe. En rejetant le recensement de 760, qui dut être nécessairement inexact, étant fait au milieu des troubles, celui de l'année 764, qui présente 2,908,000 familles, donne une diminution de 6,000,000 de familles sur celui de 755, ou de 5,000,000 sur celui de 756. Cette différence, évaluée en individus, présenterait une diminution de 25 à 30,000,000 d'hommes. Elle ne peut être expliquée qu'en considérant que le recensement de 764 n'a compris que les familles principales; et en effet, dans ce temps (K. 10, p. 25 et suivantes), on chercha à diminuer les impôts. L'âge de *ting* ne commença qu'à vingt-cinq ans et il finit à cinquante-cinq. On chercha à ramener les familles enfuies, en leur accordant un délai de deux ans pour revenir, et du temps pour payer ce qui était dû. Pendant ce délai de deux ans, on remit leurs terres à des familles pauvres qui les cultivèrent, et en devinrent propriétaires quand les maîtres ne revinrent pas. Ces mesures obtinrent quelque effet; ce qu'on voit d'après le recensement de 780, qui donne 3,805,076 familles; de sorte qu'en le comparant à celui de 764, on trouve, en seize ans, une augmentation d'un tiers dans le chiffre des familles.

Cette période de décadence de la dynastie Tang présente de grandes variations dans le mode d'asseoir la taxe [1], et des variations analogues dans le chiffre des recensements. Ainsi, après le recensement de 780, on en trouve un, qui se rapporte à la période *Yuen-ho*, de 806 à 821, lequel ne porte les familles qu'à 2,473,963, ce qui fait une diminution de 1,400,000 familles sur le chiffre précédent. Cette diminution montre seulement qu'une grande quantité de familles échappaient à la taxe, comme il résulte de divers rapports faits par les principaux officiers vers cette époque. L'un de ces officiers porte à près de la moitié de la population libre le nombre des familles qui ne payent pas la taxe; et d'après cela, Ma-touan-lin, dans ses notes, porte le nombre réel des familles libres, à cette époque, à près de 5,000,000. Ce nombre s'accorderait mieux en effet avec ceux des quatre derniers recensements compris entre les années 821 et 841, et qui oscillent entre 4 et 5,000,000.

Dans ce temps, les sectes de Fo et de Lao-tseu s'étaient prodigieusement développées, et leurs adhérents étant exempts de la taxe, diminuaient d'autant le chiffre des familles contribuables. Vers 840, on détruisit 4,000 de leurs temples, et 300,000 d'entre eux furent obligés de rentrer dans la classe imposable. En résumé, pendant le dernier siècle de la

[1] J'examinerai plus au long ce sujet dans un mémoire qui fera la suite de celui-ci, et dont la base sera l'analyse de la section du partage des terres, 1re section du *Wen-hian-tong-kao*.

dynastie Tang, la Chine fut affligée presque continuellement par des troubles intérieurs, par des années stériles, par des impôts perçus irrégulièrement, et une mauvaise administration. Ma-touan-lin dit lui-même qu'on ne peut pas se servir des recensements opérés sous les Tang depuis 760, pour en extraire des données sur le chiffre de la population libre. Depuis cette époque, les causes d'erreur, les omissions et les exemptions étaient trop nombreuses.

Parmi les recensements que j'ai rapportés dans le tableau, deux seulement, celui de 754 et celui de 760, présentent des nombres d'individus. Le recensement de 760, dans lequel la guerre ne permet de comprendre qu'une partie des familles, ne peut donner rien de précis; mais celui de 754 paraît avoir été fait avec un grand soin. On y a compris les *familles et les individus exemptés*, de sorte qu'il peut être regardé comme représentant sensiblement le chiffre de la population libre. Ce chiffre s'élève à 52,919,380 individus, qui, répartis entre 8,919,309 familles, donnent par famille 5,8 individus. Si l'on s'en tient à ce chiffre, en le comparant à celui que donne le texte pour le maximum des Han, et qui est 59,594,000, il semble que la Chine était moins peuplée sous les Tang que sous cette ancienne dynastie.

Je dois citer cependant un passage (K. 10, p. 28) où le nombre des familles libres est regardé comme égal, sous les Han et sous les Tang. Cette assertion est placée dans une note sur l'extrait d'un auteur

ancien. Le nombre des familles, du temps de la prospérité des Tang, y est porté à 12,040,000; c'est presque identiquement celui que présente la dynastie de Han, l'an 2 de J. C. En le multipliant par 5,8, nombre des individus par famille trouvé plus haut, on aurait environ 70,000,000 pour la population libre du temps des Tang. La moyenne, entre les deux évaluations précédentes, de la population libre sous les Tang, est environ 61,500,000 individus. D'un autre côté, si l'on tient compte des omissions partielles pour les gens âgés, dans les familles nombreuses, lesquelles eurent lieu même dans les recensements de 755, 756, et que, d'après les mêmes considérations que j'ai présentées sous les Souy, on fixe vers cette époque l'âge imposable entre les limites d'*hoang* et de *lao*, c'est-à-dire entre quatre et soixante ans, on devra ajouter au chiffre du texte un surplus de 8,500,000 individus, ce qui porterait la totalité des individus à 63,500,000.

Ainsi, vers l'an 755 à 756, le maximum de la population libre me semble pouvoir être fixé approximativement à 63,000,000, et ce chiffre ne doit pas différer beaucoup de la population totale, puisque l'on a vu plus haut que le nombre des esclaves était alors considérablement réduit.

Après les Tang, la Chine se trouve divisée en plusieurs états, qui se font une guerre perpétuelle. Le premier dénombrement de la population entière date de l'an 976, époque à laquelle tout l'empire fut réuni par les Song.

Le tableau suivant présente les divers recensements exécutés par cette nouvelle dynastie.

ANNÉES CHRÉTIENNES.	NOMBRE de familles.	NOMBRE D'INDIVIDUS contribuables donné par le texte.	NOMBRE D'INDIVIDUS calculé, en employant le nombre 5 comme multiplicateur des familles.	OBSERVATIONS.
976	3.090.504	"	"	L'empire est tout entier soumis aux Song.
997	4.132.576	"	"	
1021	8.677.677	19.930.320	43.388.380	
1029	10.162.689	26.054.238	50.813.445	
1047	10.723.695	21.830.064	53.618.475	Un dénombrement détaillé, opéré vers 1080 dans la plupart des provinces de l'empire, donne 14.852.684 familles et 33.303.889 individus. Ce dénombrement comprend les *Ke* qui sont comptés plus exactement depuis cette époque.
1060	12.462.317	26.421.651	62.311.585	
1066	12.917.221	29.092.185	64.586.605	
1075	15.684.529	23.807.175	78.422.645	
1084	17.211.713	24.969.300	86.058.565	
1091	18.655.093	41.492.311	93.275.465	
1099	19.715.555	43.411.606	98.577.777	
1102	20.019.050	43.820.769	100.095.250	
1161	11.375.733	19.229.008	56.878.665	En 1125 les Song ont perdu tout ce qui est au nord du Hoang-ho (ancien cours), soit le tiers de la Chine.
1166	12.335.450	25.378.684	61.677.250	
1193	12.302.873	27.845.085	61.514.365	
1223	12.670.801	28.320.085	63.354.005	

Le tableau précédent demande quelques observations. Sous les Song, les familles étaient divisées en deux classes; les familles 主 *tchu* et les familles 客 *ke*. Les *tchu* étaient les familles propriétaires de la terre; les *ke* étaient les familles qui cultivaient les terres des *tchu*, à titre de métayers. Le mot 客 *ke* signifie *hôte qu'on reçoit*, et indique que ces deuxièmes familles étaient logées par les premières. Le mot 主

tcha signifie propriétaire, et est usité sous cette acception dans le *Tay-tsing-lu-li*, le Code pénal de la dynastie mantchoue.

Ce classement des familles indique l'abolition du système de *servage* que les guerres civiles avaient établi entre les familles puissantes et les familles pauvres, et qui avait presque toujours existé depuis la fin de la dynastie de Han.

Aussi l'on trouve, sous la dynastie Song (K. 10, p. 34), en 970, 971, 996, plusieurs édits tendant à l'abolition de l'esclavage. Tantôt on punit ceux qui engagent des hommes ou des femmes à se vendre comme esclaves, tantôt l'état fait racheter les individus qui se sont vendus par misère, ou renonce à réduire en esclavage ceux qui ne payent pas les droits dus au passage de certains fleuves et chemins. Ces mesures avaient évidemment pour but d'augmenter la proportion de la classe contribuable, et d'utiliser ainsi la totalité des forces productives du pays.

Le premier recensement, celui de 976, porte le nombre des familles à 3,090,504. Ce chiffre croit assez rapidement jusqu'à l'année 1021, où le nombre des familles s'élève à 8,677,677. Une partie de cette augmentation doit être imputée, comme nous l'avons déjà dit, à la rentrée des familles qui s'étaient réfugiées à l'étranger, et à la plus grande exactitude du recensement dans les temps de paix. Mais, en considérant les nombres précédents en eux-mêmes, et l'intervalle de quarante-cinq ans qui les sépare, la raison de progression qu'on peut en déduire pour

l'accroissement de la population dans cet intervalle ne dépasse pas 0,02.

De l'an 1021 à l'an 1102, le chiffre des familles s'accroît successivement. Les raisons de progression qui se déduisent de la comparaison des recensements rapportés dans cet intervalle oscillent entre 0,0093 et 0,0114.

Du recensement de l'an 1102 à celui de l'an 1161, on remarque une forte diminution dans le chiffre des familles. Cette diminution correspond à une grande réduction de l'empire, dont tout le nord, jusqu'à l'ancien cours du fleuve Jaune, fut conquis par les Tartares, en 1125. Les provinces du nord désignées sous le nom de *Chen-sy*, de *Ho-tong*, de *Ho-pe*, étaient des plus peuplées de l'empire, comme on le voit par le recensement détaillé de l'an 1080, rapporté page 5 et suivantes, K. 11. En outre, d'après l'histoire, les provinces comprises entre le fleuve Jaune et le Kiang étaient désolées par les dévastations de l'ennemi, et les empereurs Song n'y avaient plus qu'un reste d'autorité. En 1226, ils furent chassés de tout le pays au delà du Kiang; en 1270, la Chine entière fut envahie par les Mongols, et la dynastie Song fut renversée.

Si l'on compare entre eux les derniers recensements exécutés sous les Song, de l'an 1161 à l'an 1223, on voit que le chiffre des familles reste à peu près le même. La raison de progression calculée pour cet intervalle de soixante-deux ans est environ 0,0005.

Passons maintenant aux nombres d'individus extraits du texte, et portés dans la troisième colonne du tableau.

Comparons successivement ensemble le nombre d'individus et le nombre de familles placés dans la même ligne horizontale, et correspondants à la même époque. Si l'on divise le premier de ces nombres par le second, le quotient exprimera le nombre d'individus porté pour chaque famille. Ces quotients successifs sont :

2.29
2.57
2.05
2.12
2.25
1.51
1.45
2.24
2.18
2.19
1.69
2.05
2.10
2.23

Ils prouvent évidemment que, dans chaque famille, on ne recensait qu'une partie des individus qu'elle comprenait. Car, sous les Han, le nombre des individus portés par famille dans les recensements varie de 4,9 à 5,2 ; la moyenne est 5,1, approximativement. Sous les Tang, dans le seul recensement détaillé des individus, on trouve 5.80, tandis qu'ici la moyenne est 2,06 individus par famille. Cependant, Ma-touan-lin parle en plusieurs

endroits de l'accroissement actuel de la population, par rapport à celle des dynasties précédentes. Si l'on suppose que le nombre des individus par famille soit seulement 5, il y aurait sur les cinq individus environ trois non compris dans les recensements.

Cette portion négligée me semble être représentée principalement par les femmes. En effet, dans l'exposé successif des recensements opérés sous les Song, on ne trouve point, comme sous les autres dynasties, que ces recensements comprennent les *mâles* et les *femelles*, *nan niu*. De plus, dès l'origine de la dynastie Song, dans le règlement de la classe *ting* ou passible du service personnel, on fixe seulement l'âge des individus mâles; et, d'après le texte, les femmes ne sont pas comprises dans ces dispositions, ce qui est contraire aux coutumes des dynasties précédentes (K. 11, p. 1).

D'ailleurs, les recensements dont Ma-touan-lin a rapporté les chiffres ne se faisaient pas d'une manière uniforme dans tout l'empire. Dès l'an 984, sous Tay-Tsong, on commença à rétablir dans plusieurs provinces la taxe personnelle, payable en monnaie ou en riz. Cette taxe fut prélevée seulement sur les *ting*, individus de vingt à soixante ans, et elle s'appelait *ting-keou-tchi-fou*, impôt des bouches *ting*. Dans les provinces où la taxe était ainsi réglée, le dénombrement porte seulement sur les *ting*; dans les autres, où l'on continuait la méthode d'imposer les familles suivant

leurs propriétés territoriales, le dénombrement devait être autrement réglé; de plus, dans le commencement des Song, le nombre des individus *ke* était fort inexactement compté. Ces diverses considérations montrent que les nombres présentés par Matouan-lin sont des résultats composés d'éléments divers, et ceci explique les variations que l'on trouve successivement dans le nombre des individus comptés par familles, lequel diminue même, à des époques où le nombre des familles s'accroît.

Pour retrouver le nombre des individus existant réellement par famille, sous les Song, je me suis servi d'un recensement fort détaillé, exécuté sur un grand nombre de provinces, dans l'an 1080, et rapporté page 5 du texte (K. 11). Ce recensement présente un total de 14,852,084 familles, qui comprennent 33,303,889 bouches; sur ce nombre de bouches, il y a 17,846,873 individus *ting*.

Ces *ting*, d'après ce que j'ai exposé, doivent représenter seulement les individus mâles *ting*, ou âgés de vingt à soixante ans. Le rapport de ce dernier nombre au nombre total des bouches est environ 535 pour 1,000; et d'après nos tables modernes, sur une population donnée de 1,000 individus, 509 sont compris entre vingt et soixante ans. L'accord sensible de ces deux rapports prouve donc que les individus portés ici sous la dénomination de bouches ne représentent que la partie mâle de la population libre; et en effet, la division de ce nombre d'individus par le nombre des familles ne donne



pour quotient que 2.25, nombre évidemment trop faible pour représenter le total des individus compris dans chaque famille, à une époque où il est notoire que la population croissait.

D'après un document extrait du Tsi-king-tou (Bibliothèque royale, nouvelle collection, n° 153), et cité par le P. Amyot (Mémoires des Missionnaires, t. IX, p. 110), en Chine, la proportion du nombre des garçons à celui des filles, dans les naissances, est moyennement comme 20 à 25. Si donc le nombre des individus mâles compris dans une famille est représenté par 2.25, le nombre de femmes de cette même famille sera représenté par $2.25 \times \frac{25}{20}$, ou par 2.81, et le nombre total des individus sera la somme de 2,25 et de 2,81, ou 5,06, nombre qui s'accorde assez bien avec la moyenne indiquée sous les Han.

D'après cette discussion, j'ai pris approximativement le nombre 5 pour le nombre des individus compris dans chaque famille sous les Song[1]. En multipliant par 5 les nombres successifs des familles, j'ai établi, dans la quatrième colonne du tableau, les nombres approximatifs des individus de la population

[1] Dans la discussion faite plus haut des recensements des Han, on a vu qu'à cette époque le nombre porté dans le texte, pour les individus de chaque famille, ne comprend très-vraisemblablement que les individus entre sept et cinquante-six ans. C'est de ces nombres du texte que se déduit la moyenne approximative de cinq individus par famille, comme le montre le tableau que j'ai formé ; tandis que, si l'on se servait des nombres calculés de la sixième colonne, la moyenne des individus serait près de 6.5 par famille. En employant pour les Song le nombre 5 comme facteur des familles, je suis donc plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

libre. Si l'on trouve que ces nombres sont élevés par rapport à ceux qui sont rapportés dans le texte, on peut encore s'assurer par plusieurs passages, tels que celui de la page 22, K. 10, qu'un nombre considérable d'individus libres étaient négligés dans le recensement des familles contribuables. En outre, en dehors de ces familles, il y avait toujours un certain nombre d'individus non recensés, comme sous les dynasties précédentes. Dans ce nombre se trouvaient toujours les dignitaires, les artisans et ouvriers qui voyagent de place en place, les sectateurs de Fo et Lao-tseu, lesquels sont cités par Ma-touan-lin dans sa préface, lorsqu'il veut donner une idée de l'accroissement de la population totale.

Pour démontrer complètement que le nombre 5 n'est pas un facteur trop élevé des familles, sous la dynastie des Song, il me suffira de citer un recensement des contribuables de tout l'empire, exécuté en 1290 par Koblaï-kan[1], à la fin de la guerre désastreuse qui soumit la Chine aux Mongols. Ce recensement donne le nombre de 13,196,206 familles, et 58,834,711 individus, *sans compter ceux qui s'étaient retirés dans les montagnes et sur les lacs, ou qui s'étaient joints aux rebelles*. Ici nous avons $4\frac{1}{2}$ individus par famille, et cela après les épouvantables massacres exécutés par les Mongols, à une époque où nécessairement la population était considérablement réduite. Aussi, si l'on compare ce recensement de 1290 au recensement de 1102, exécuté de même

[1] Tong-kien-kang-mou.

sur tout l'empire, on trouve que le chiffre des familles, en 1102, s'élève à 20,019,050, et qu'il est réduit de près de $\frac{35}{100}$ en 1290 : une différence analogue existe entre les chiffres des individus aux mêmes époques, en prenant le nombre que j'ai calculé, pour les individus de 1102 ; tandis que, si l'on employait le chiffre du texte, on trouverait un accroissement considérable dans la population ; ce qui serait absurde. Si l'on comparait le recensement de 1290, à un autre d'une époque plus rapprochée, à celui qui fut exécuté en 1223 sur les $\frac{2}{3}$ environ de la Chine qui restaient aux Song, on aurait :

	FAMILLES.	INDIVIDUS.	
		NOMBRE du texte.	NOMBRE calculé.
Recensement de 1223..........	12.670.801	28.320.085	63.354.005
Recensement général de 1290 (en prenant les 2/3 des nombres donnés pour tout l'empire)...	8.797.470	39.223.141	»

Ce qui conduirait aux mêmes observations, et démontre évidemment que le mode adopté dans le compte des individus sous les Song, ne donne qu'une partie des individus contribuables.

Dans le tableau des dénombrements des Song, le chiffre le plus fort de la quatrième colonne, celle des individus calculés, se trouve au recensement de 1102, et s'élève à 100,000,000 d'individus. On

trouve, dans le *Tong-kien-kang-mou*, un autre recensement général, fait en 1122, avant l'invasion des Kin, et qui donne le nombre de 20,882,358 familles, et 46,734,784 individus, d'où l'on peut déduire, comme précédemment, que le véritable nombre d'individus libres à cette époque s'élevait à 104,410,716. Si l'on divise ce nombre maximum par 3,330,000, surface approximative de la Chine en kilomètres carrés, telle que je l'ai donnée plus haut, le quotient sera 31,34, et représentera la quantité moyenne de population libre existant alors par kilomètre carré.

Ce nombre n'indique pas une population considérable; mais il faut observer que la Chine était encore inégalement peuplée, et qu'il existait un nombre bien plus considérable d'habitants dans les provinces voisines de la mer orientale et des deux grands fleuves, le Kiang et le Hoang-ho, que dans les provinces reculées de l'ouest et du midi.

Cette assertion peut se vérifier en examinant séparément la population de ces provinces dans les recensements détaillés, exécutés sous les Song en 1080 et 1223, et qui commencent dans le texte aux pages 5 et 15. Si l'on prend, par exemple, la province de *Fo-kien*, dont la surface était alors sensiblement la même qu'au temps de la mensuration des missionnaires européens, on trouve dans le dernier recensement de 1223 qu'elle a 3,230,578 individus contribuables pour 136,900 kilomètres carrés, ce qui donnerait par kilomètre carré 23 contribua-

bles, et ce nombre représente 53 individus libres par kilomètre carré, en faisant ici la même correction que plus haut, pour les individus négligés. Si l'on prend dans le même recensement le *Liang-tche-lou*, l'étendue de terrain désignée sous ce nom répond à peu près au *Tche-kiang* de la carte des missionnaires, et peut être évaluée à 110,000 kilomètres carrés. Cette étendue contenait, suivant le texte, 4,029,989 contribuables, ce qui revient, par kilomètre carré, à 36 contribuables, ou à 80 individus libres environ avec la correction. Les provinces désignées sous le nom de *Kiang-nan-tong* et de *Kiang-nan-sy*, étaient encore bien plus peuplées. A ces provinces peuvent s'appliquer, jusqu'à un certain point, les plaintes que Ma-touan-lin a mises dans sa préface sur l'excessif accroissement de la population, accroissement tel, suivant lui, *que de son temps les épaules et les manches des hommes se frottent, et que trois petits enfants peuvent à peine trouver un coin pour se placer*. Mais, d'après ces mêmes recensements, des années 1080 et 1223, les provinces éloignées du centre, vers l'ouest et le midi, étaient peu habitées. Ainsi le *Kouang-nan-tong* et le *Kouang-nan-si*, qui représentent ensemble la surface désignée, du temps des missionnaires, par le nom de *Kouang-tong* et de *Kouang-sy*, ne présentent par kilomètre carré que 5 contribuables, ou environ 12 individus libres avec la correction. Le pays désigné plus tard sous le nom de *Sse-Tchuen* contenait aussi un nombre peu considérable d'habitants.

Par la suite, ces provinces du midi et de l'ouest

se peuplèrent. Aussi, en comparant ensemble les dénombrements exécutés dans les diverses provinces de la Chine, aux XVIe et XVIIe siècles, sous Kang-hy et Kien-Long[1], et le dernier recensement des Song, on trouve une grande augmentation dans le nombre des familles du *Sse-tchuen*, du *Kouang-tong*, du *Kouang-sy*, tandis que les premières provinces que j'ai citées possèdent, à ces diverses époques, une quantité de familles sensiblement égale.

Je finirai cette analyse un peu étendue de la section des *portes et des bouches* par les remarques suivantes, qui en formeront le résumé.

Les différences très-considérables qui existent entre les dénombrements opérés sous les dynasties successives, se trouvent expliquées naturellement, soit par les horribles dévastations auxquelles la Chine fut livrée dans les temps de guerres intérieures, soit par la limitation de ces dénombrements à une certaine classe d'individus ou de familles. Quand ces opérations ont été faites d'après un système uniforme, on peut en déduire approximativement la marche de la population totale, bien que les nombres qui en résultent ne représentent qu'une partie de cette population. Ces nombres en eux-mêmes, tels qu'ils sont rapportés dans le texte, peuvent avoir été modifiés par deux causes d'erreur : l'une tient aux fraudes qu'ont pu commettre dans les recensements les officiers de l'état, très-souvent accusés de friponnerie par Ma-touan-lin; l'autre tient à la forme

[1] Voir les mémoires des Missionnaires.

assez incommode des caractères employés en Chine pour la numération, et à leur disposition en colonne verticale, qui empêche d'embrasser les nombres d'un seul coup d'œil, et nuit à l'exactitude des opérations arithmétiques [1]. Mais, à travers ces erreurs présumables, les recensements rapportés dans le texte sont vérifiés par leur accord avec les lois générales assignées par la science moderne au développement des populations, et ils montrent que la population de la Chine augmente toujours en temps de paix intérieure, suivant une progression qui n'a rien d'exagéré, et dont la raison géométrique paraît diminuer avec l'accroissement du nombre d'individus.

D'après les mêmes recensements, aux époques de la plus grande prospérité des dynasties Han, Tang, Song, la population totale était nécessairement bien inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui; mais sa tendance à s'accroître est visible. En 1102, la population contribuable est plus de moitié en sus du chiffre des Han, et ne retombe pas au-dessous de ce chiffre

[1] Lorsque, dans le texte, deux nombres de six à sept chiffres sont retranchés l'un de l'autre, ou ajoutés ensemble, le résultat de l'opération présente presque toujours une erreur au quatrième ou cinquième ordre d'unités, et au-dessous. J'ai fait une observation semblable en lisant le *Souan-fa-tong-tsong*, petit traité chinois de mathématiques, dont j'ai donné un extrait en 1835, dans le Journal des savants. Au reste, l'imperfection des signes employés dans la numération est une cause d'erreur bien plus sensible encore dans les recensements des anciens peuples de notre Europe, où l'on ne se servait que des chiffres des Grecs et des Romains, et de leur mode de numération.

d'exécution; il nous suffira de rappeler ici la traduction d'Ossian, par *Ahlwardt*, la seule faite sur l'original dans les rhythmes qui lui sont particuliers.

L'idée dut paraître naturelle d'étendre cette méthode à la littérature asiatique, et bientôt la traduction du Hariri, par M. Rückert, celle du Nalus, par M. Kosegarten, et des épisodes du Mahabharata, par M. Bopp, firent voir que l'idiome allemand savait se plier également bien à ces productions intellectuelles, si différentes des nôtres sous tant de rapports; et l'ouvrage qui nous occupe en est une nouvelle preuve, d'autant plus que des circonstances particulières, inhérentes au sujet, en rendaient l'exécution plus difficile.

En effet, nous y trouvons d'abord deux langages différents, le sanscrit et le pracrit, employés selon le rang plus ou moins élevé qu'occupe dans la société la personne qui parle, et même selon le sexe; nous voyons la prose destinée à servir d'interprète à la routine de la vie et des affaires, tandis que, par une transition à la fois poëtique et vraie, Calidasa s'est plu à développer toute la richesse du langage et de la versification lyrique, dans la peinture des sentiments plus relevés ou des descriptions qui prêtaient au sublime; le naturel et la nonchalance insouciante du langage cèdent alors subitement le pas à une précision, une énergie d'expression dont il est difficile de se faire une idée sans avoir lu l'original, et dont on ne trouverait de parallèle que dans les chœurs d'Eschyle ou dans les éloquentes oraisons

de Thucydide. M. Hirzel ne s'est dissimulé aucune de ces difficultés, et s'il n'a pas été possible de les vaincre toutes, du moins il a réalisé le vœu de Goëthe (*Œuvres*, t. VI, p. 242, éd. 1828), en conservant dans sa traduction le plus possible des formes de l'original; il a rejeté avec raison l'expédient de Voss, dans sa traduction d'Aristophane, d'introduire un dialecte particulier, tel que le plat-allemand, pour répondre à une distinction analogue de son original. Les nuances qui distinguent le pracrit du sanscrit sont du nombre de celles dont il paraît impossible de faire partager le sentiment aux personnes qui ne sont pas au fait de la langue indienne; leur rapport semble être absolument le même, sous le point de vue littéraire, que celui des dialectes de la Grèce entre eux, mais non de ceux de l'Allemagne; quoique loin d'être des patois, le langage allemanique, le plat-allemand, etc., depuis plusieurs siècles ne sont guère usités en littérature, et nous pensons qu'une fidélité trop scrupuleuse eût été dans ce cas une véritable infidélité. Il en est de même pour les compositions de mots : le sanscrit, sous ce rapport, a une facilité avec laquelle nul idiome ne saurait rivaliser, et même, dans les cas où la langue allemande pourrait effectuer des formations analogues, M. Hirzel, bien souvent, s'en est abstenu, en observant judicieusement qu'il ne faut pas perdre de vue l'effet d'une telle composition sur les auditeurs ou les lecteurs; ce qui est naturel et habituel en sanscrit aurait un air recherché en allemand, et produirait

surtout dans une pièce dramatique un effet désagréable et même choquant. Quant à la métrique, un nombre considérable de passages sont rendus dans les mêmes mètres dont s'est servi Calidasa; M. Hirzel a eu soin de les indiquer; d'autres ont le rhythme iambique avec ou sans la rime. Nous sommes convaincu que c'est tout ce qu'il était possible de faire dans l'état actuel des choses.

M. Hirzel nous fait espérer la continuation de ses travaux sur la littérature dramatique de l'Inde, en donnant les autres drames publiés à Calcutta de la même manière, en publiant le Hasyarnava, pièce satyrique, et surtout un travail philologique sur la Sacountala et la Vicramorvasi, sans collation de manuscrits. Nous désirons que des occupations variées laissent à M. Hirzel le temps nécessaire pour l'accomplissement de ses projets, et nous allons consigner ici des remarques que la lecture réitérée de l'original et la confrontation des traductions française et allemande nous ont suggérées.

अलम् अतिविस्तरेण (1, 11) « c'est aussi par trop « mettre de retard » [Chézy]; « c'en est assez du long « retard » [Hirzel]. Si l'on adopte l'opinion de Carey (*Gram.* 858), ce serait plutôt : « finissons, trêve à « ce long retard ».

ग्रन्थितवस्तु (2, 2) « rédigé, fait » [Chézy, Hirzel].

L'expression paraît être prise du tissu d'une étoffe; il serait possible que dans ce sens elle ne fût pas antérieure au siècle de notre poëte.

तत् प्रतिपात्रम् अधीयतां यत्नः (2, 3) « faisons donc « en sorte que nos efforts répondent à ce que l'on « doit attendre de nous » [Chézy]; « que nos efforts « répondent au rang élevé d'une telle assemblée » [Hirzel], ce qui semble plus exact, प्रतिपात्रं signifiant « convenable. »

भूतार्थं कथयामि ते (2, 5) « pour vous parler sans « détour » [Chézy]; « en vérité il faut que je te dise » [Hirzel]. भूतार्थं paraît plutôt substantif : « je vous « dis la vérité, *le fond du sac.* » M. Chézy n'a pas indiqué par des caractères différents les vers qui suivent.

L'été, उपभोगक्षम (2, 12), épithète que M. Chézy a omise dans sa traduction; « créant des jouissances » [Hirzel]. Dans cette période du langage, क्षम ne fait souvent que fonction de terminaison d'adjectif, répondant à *andus* ou *abilis* en latin.

Les adjectifs de composition hardie (2, 14-15) se rapportant à दिवसाः sont certainement intraduisibles, même Eschyle et Pindare n'oseraient en créer de semblables, et l'on dit que Bhavabhouti a encore renchéri sur Calidasa sous ce rapport. Ce caractère synthétique poussé au plus haut degré, et paraissant même parfois dépasser les bornes, cadre bien au reste avec cette puissante concentration

d'idées (*yoga*) qui est le but de la plupart des systèmes de philosophie indienne.

परिणाम (2, 15) «le crépuscule» परिणतारुण «le «soleil couchant» (24, 8) pourraient venir de नम्, «courber, s'incliner»; Hermann dérive aussi νύξ de νύω, cf. צל כנטוי (Ps. CII, 12; CIX, 23). Les expressions de βουλυτὸς et संधि, ayant presque la même signification, ont une étymologie analogue.

आलिखित इव रंग (3, 3) et आलिखिता इव (71, note, l. 7). आलिख्य *Meghadouta* 107. «Immobile «comme une peinture». Le Mahabharat rapporte que la fille d'un ministre savait si bien faire des portraits, qu'on les reconnaissait sur-le-champ (*Polier*, II, 60). On en conclut que l'art de la peinture devait être assez fréquent pour qu'un tel rapprochement ait pu frapper l'esprit. Euripide (*Hec.* 795) se sert de la même comparaison pour une raison semblable. Et un auteur moderne indien dit que les indigènes, lorsqu'ils ont affaire avec des Anglais, ont l'air d'images peintes sur le mur (*Seir Mutéakharin*, II, 587).

एनम् आराधयामः (3, 3) «soutenir l'attention de «l'assemblée» [Chézy]; «chercher à gagner sa fa«veur» [Hirzel]. Ne serait-ce pas plutôt : «nous al«lons y mettre le comble, nous allons les achever»? mais cette dernière expression renferme une idée défavorable qui ne se trouve pas dans राध्, «termi«ner, compléter».

शस्पैर् अर्द्धावलीढैः कीर्णवर्त्मा (4, 9). M. Chézy reprend (p. 173) la traduction de Jones et croit « que « le bon sens seul devait l'avertir qu'un animal « poursuivi vivement par le chasseur a bien autre « chose à faire que de s'arrêter, par intervalles, à « brouter. » M. Hirzel a traduit dans ce sens. Mais nous pensons que Jones avait raison, et que les gazelles de l'Inde, sous ce rapport, ressemblent aux *saigas* de l'Asie centrale : « Je ne les ai jamais aperçues « couchées, mais dans une fuite continuelle, durant « laquelle elles se rassasiaient aussi » (Lepechin, *Reise*, I, 307).

प्रेक्षणीय: (4, 11) « vain, inutile »; c'est ainsi que M. Chézy traduisit d'abord, et il tâcha ensuite de justifier cette traduction (p. 173); mais dans le Nouveau Journal asiatique (VIII, 450) il le rend par « mes efforts sont devenus devant être manifestés. » « Oh! comme le but de ma poursuite reste toujours « devant mes yeux »! [Hirzel]. Il est vrai que la terminaison अनीय peut être envisagée comme formant un participe futur indéfini (Forster, *Gr.* 465), mais ici ne serait-il pas plus naturel de traduire : « combien mes efforts sont visibles »?

Nous pensons que d'après les deux traductions le sens de स्वैषाम् अपि प्रसरतां रजसाम् अलंघ्याः (4, 29) n'est pas clair, mais nous avouons n'avoir rien à proposer pour l'éclaircir; une variante peut-être le pourrait.

च्युतकर्णभंगा: (5, 1) «(les chevaux) dressent avec «fierté leurs oreilles nerveuses» [Chézy]; «ayant «des oreilles dont les plis sont tombés» [Hirzel], ce qui, en donnant le même sens, est plus littéral. On pourra comparer सभ्रूभंगं (22, 9) «fronçant le «sourcil», et surtout सांगभंग (59, 3), où la signification de «affaissement, inclinaison» est claire. On croit que l'auteur du *Prabodhatchandrodaya* avait cette description devant les yeux (V. page 55-56. Taylor).

अतीत्य वर्तन्ते (5, 3) «atteindre» [Chézy, Hirzel] «gagner le pas»? On peut remarquer au sujet de वृत्, que déjà dans cette période il ne sert souvent que d'auxiliaire, comme *werden* en allemand.

प्रहर्तुम् अनागसि (5, 21). Le premier est littéralement en allemand *vergreifen*, en composition et signification, tandis que प्रमा, فرمودن et *vermessen*, «téméraire», composés de même, ont bien changé de signification. अघं ou आगस्, ἄγος, paraît venir de हन् plutôt que de गम्.

पुत्रम् एकं (6, 6). MM. Chézy et Hirzel ne traduisent pas ce dernier terme; désigne-t-il «le premier né», ou sert-il d'article indéfini comme *i* en chinois moderne, et אחד en hébreu (1 *Sam.* xxv, 14; *Zachar.* v, 7)?

प्रतिगृहीतं (6, 8) «je reçois avec reconnaissance» [Chézy]; «j'entends avec plaisir» [Hirzel]. Dans le

style de la chancellerie indienne qui s'est conservé jusqu'à ce jour, ce mot signifie « je comprends » et correspond avec le *tchi-tao* des Chinois (Klaproth, *Ouigours*, 30, édit. in-fol.; Rémusat, *Langues tartares*, 272).

Dans le passage साधिह्वत इव शकुन्तलया (6, 10), MM. Jones, Chézy et Hirzel ont supposé le premier mot composé avec आधि « gage », ce qui donne lieu à des difficultés de grammaire; nous ne voyons pas pourquoi M. Chézy a abandonné sa première idée de अधि, en rapportant cet adjectif à आश्रम.

प्रतिहतविघ्ना: (क्रिया:) (6, 12) « malgré tous les « obstacles » [Chézy] (*Nouv. Journ. asiat.* VIII, 450); « les anachorètes qui surmontent avec tant d'énergie « tout obstacle » [Hirzel]. Peut-être que l'auteur entend les œuvres qui renversent tous les obstacles s'opposant à la tendance vers le nirvanam ou le mokcha.

आश्रमोपरोधो माभूत् (7, 17) « qu'il n'y ait pas de « profanation » [Chézy, Hirzel]. Nous ne voyons pas sous quel rapport les chars profanent un hermitage, et le sens ordinaire du mot : « dérangement, tu- « multe, » paraît suffire.

Douchmanta dit : « durant mon absence, आर्द्रपृ- « ष्ठा: क्रियन्तां वाजिन: (7, 22) aie soin de faire ra- « fraîchir et de baigner les chevaux » [Chézy]; « que les chevaux soient baignés et soignés » [Hirzel]. « Que l'on jette de l'eau sur les chevaux »,

littéralement : « que leur surface soit humectée » ; nous ne voyons pas comment l'idée de baigner a pu avoir lieu, le mot पृष्ठ ne pouvant venir de पृष्, même en supposant usité le participe de ce dernier.

स्वप्रमाणानुरूपैर् घटै: (8, 8). M. Hirzel a ajouté ici l'adjectif *divers*, ce que nous faisons remarquer comme étant le seul exemple de ce genre que nous ayons trouvé.

शुद्धान्त (8, 11), glose अन्त:पुर « le gynécée » litt. « la plus grande pureté », comme τέλος et *finis*. दूरीकृता: (*ibid.*) « remplacer » [Chézy]; « disparaître » [Hirzel], ce qui donne le véritable sens, litt. « placer dans l'éloignement ». Ici nous voyons une traduction en anapestes et assujettie à la rime l'emporter en fidélité sur une autre en prose.

अनभिसंधिगुरुको धर्म: (9, note 4) « exempt d'intérêt » [Chézy, Hirzel]. On croit que गुरुक a ici la signification de पर, quand il est dernier membre d'un composé.

On remarquera que पिनद्ध (10, note 1) est donné par Wilson comme dérivé de अपि et नह्. Cf. Colebrooke (*Gram.* 38), pour un cas que nous supposons analogue.

पुष्यति (10, 9) « dérobe » [Chézy, Hirzel]. Rosen et Wilson ne donnent que « nourrir, élever »; peut-être M. Chézy a-t-il pensé à پوشیدن , پشت.

मलिनम् अपि हिमांशोर् लक्ष्म लक्ष्मीं तनोति (10, 14) « les taches de la lune rehaussent sa beauté; » dans sa belle description de l'Himalaya, Calidasa (*Oumotpâtti*) a reproduit cette idée :

अनन्तरत्नप्रभवस्य यस्य
हिमं न सौभाग्यविलोपि जातं
एको हि दोषो गुणसन्निपाते
निमज्जतीन्दोः किरणेष्विवाङ्कः

« Les glaces de l'Himalaya ne lui enlèvent pas sa « renommée, acquise par des merveilles sans nom- « bre; car une seule faute dans un naturel excellent « disparaît comme les taches de la lune au milieu « de ses rayons. »

कठिनम् अपि मृगाक्ष्या वल्कलं कान्तरूपं
न मनसि रुचिभंगं स्वल्पम् अप्यादधाति

(11, 1). MM. Chézy et Hirzel suppléent dans le premier vers आधा avec la signification de « enle- « ver », et donnent à ce même mot dans le second le sens de « ajouter ». Peut-être qu'il faut supposer जातं au premier, prendre au second आधा dans le sens ordinaire, rapporter न à स्वल्पं, et rendre रुचि-भंग par « parcelle de beauté ». athâ à faire.



लतासनाथ (11, note 3). M. Hirzel s'est écarté ici du sens de M. Chézy en traduisant « fiancé de fleurs »; par là disparaît l'image de la liane qui se joint à

l'amra, et qui est encore indiquée par l'expression संभावयामि (11, note 2).

Dans le passage suivant M. Hirzel prend sa revanche : अयम् अपि बहुलतया उपकारक्षम: सत्कार: (12, note 4) « cet amra si disposé à récompenser « par des fruits abondants, » tandis que M. Chézy a rendu उपकार par « protection ».

Nous remarquerons au sujet du pracrit होमि (12, 11), que c'est littéralement le latin *sum;* on trouve ailleurs होन्ति, *sunt.*

प्रियम्वदे प्रियं ते निवेदयामि (13, 3) « oh! que tu « vas être heureuse » [Chézy], en supposant que le bon augure se rapporte à Priyamvada; « ô mon « amie aux douces paroles, j'ai à te parler de choses « douces » [Hirzel], ce qui nous semble être le sens.

सहर्षं निरूप्य (13, 10) « joyeuse, en le remar« quant ». MM. Chézy et Hirzel omettent ce dernier mot.

पाणिग्रहणं (13, note 6) « mariage, *in manum con« ventio.* हस्ते निपतिष्यति (36, note 2) « elle épou« sera; परिणीता (58, 18) « mariée ». Allusion à la cérémonie où le futur conduit sa fiancée autour d'un feu consacré.

Il est remarquable que भणामि (14, 1 et note 1) « je parle, je dis », est le même mot en sanscrit et en pracrit.

कलस (14, 6) « cruche à eau », est bien *Kessel* en allemand, et *casssolette, casserole.*

कृतं संदेहेन (14, 7) « qu'y a-t-il encore à douter » [Hirzel]. « Trève de doutes, *c'en est fait du doute* » singulière coïncidence du français et du sanscrit!

कलसम् आवर्जयति (14, 7) « elle verse de l'eau « du vase » [Chézy, Hirzel]. Mais le verbe signifie « mettre de côté », et c'est là visiblement ce que le poëte avait en vue.

कुलपतेर् असवर्णक्षेत्रसंभवा (14, 7). Le premier mot paraît devoir être pris comme génitif absolu; क्षेत्र signifie, surtout en langage juridique, « épouse. » MM. Chézy et Hirzel ne l'ont pas rendu.

वयं तत्वान्वेषाद् कृता: (16, 10). M. Chézy suppose que तत्वं désigne la réalité de la profession de Sacountala. M. Hirzel l'a indiqué d'une manière vague « la recherche du vrai », mais il lui donne le vrai sens dans une note : « sa véritable origine ». On fait remarquer cette circonstance, parce que c'est la seule fois que les notes ont été mises à profit pour donner plus de précision et de clarté à la traduction.

अयि तपो वर्द्धते (16, 20). On supposerait वर्द्धेत, si le mot स्वस्ति, d'un usage si fréquent, ne faisait pas voir qu'en sanscrit, comme dans d'autres langues, l'indicatif sert par fois d'optatif ou de potentiel.

दुरवगाहगम्भीराकृतिर् (17, note 5) « des traits profondéments empreints d'une majesté calme » [Chézy]; « la profondeur difficile à cacher, de sa manière « d'être » [Hirzel], ce qui est à la fois plus littéral et plus exact.

प्रभुत्वदाक्षिण्यं विस्तारयति (*ibid.*) « il se montre « digne d'occuper le plus haut rang » [Chézy]; « il « étale une dignité de prince devant nous » [Hirzel]. L'expression ἡγεμονικὸν paraît renfermer l'idée de प्रभुत्वदाक्षिण्यं.

यत् त्वया चिन्तितं तद् अनुसूया मंत्रयते (18, note 4) « toutes ces pensées tumultueuses qui t'agitent avec « tant de violence, ma chère, Anousouya les diri- « gera » [Chézy]; « pour ce qui t'émeut, ô mon « cœur, Anousouya trouvera un expédient » [Hirzel], ce qui cadre plus avec la signification ordinaire de मंत्र्.

पुण्याश्रमदर्शनप्रसंगेन (18, 9) « chargé de visiter « tous les lieux consacrés » [Chézy], d'abord, mais Nouveau Journal asiatique (VIII, 452), il traduit « par désir de visiter le saint hermitage »; et M. Hirzel suit cette interprétation. Mais ne serait-ce pas, d'après une habitude si fréquente de tout temps dans l'Inde : « par désir de visiter (tous) ces lieux « consacrés », dont on peut trouver les noms dans Franklin (*Life of Thomas*, 13), Malcolm (*Malwa*, 2, 125) et ailleurs.

Sacountala à ses deux compagnes : किम् अपि हृदये कृत्वा मंत्रयेथे (19, note 2) « vous avez d'autres « idées en vous que celles que vous énoncez » [Hirzel]. Il nous semble que la version de M. Chézy est plus exacte : « faut-il que je sois condamnée à « entendre toutes les folies qui vous passent par « la tête ? » अपेतं (*ib.*) « allons donc » [Chézy] ; « ô « allez » [Hirzel]. Il paraît avoir le sens de कृतं et de अलं.

Il est étonnant que M. Chézy ait traduit राजर्षि (19, note 4) par « un saint roi » ; « un sage royal » [Hirzel].

अस्त्येतद् अन्यसमाधिभीरुत्वं देवतानां (20, 4) « quoi » [Chézy] ; « donc » [Hirzel]. Nous traduirions : « c'est « donc cela ! » M. Hirzel ajoute : « si d'autres se « rendent profonds en piété, » mais le poëte veut dire : « sujets à la peur comme la race humaine. »

सच्चरितश्रवणलोभ (20, 16). « le désir que j'é- « prouve de connaître tout ce qui intéresse cette « fille angélique » [Chézy] ; « le désir d'entendre en- « core autre chose sur la vie de cette excellente « personne » [Hirzel]. Peut-être सच्चरितश्रवण signi- fie-t-il « ce que l'on peut entendre de bien sur son « compte, ce qui la regarde » ; ce serait donc une tournure de politesse.

आप्रदानात् (21, 4). M. Chézy (p. 182) trouve cette expression encore bien obscure, et M. Hirzel parle « des jouissances de l'amour, par opposition

« au mariage ». Il nous semble que le roi a en vue le mariage d'après le rit gandharva, selon lequel, au lieu des engagements formés habituellement par les parents pour leurs enfants encore en bas âge, l'affection mutuelle, devançant le consentement des parents, formait les liens du mariage.

MM. Chézy et Hirzel ne traduisent pas हरिणांगना (21, 6). Sans doute सदृशेक्षण paraît se rapporter aux gazelles, mais वल्लभ pourrait être appliqué aux compagnes de Saçountala; dans cette supposition हरिणांगना aurait un sens, qu'il est difficile de voir dans l'autre.

स्पर्शक्षम (21, 12) « *tang-ibils* » (voyez une remarque antérieure). M. Chézy le rend par : « pré« cieux »; M. Hirzel ne le traduit pas. असंबद्धप्रलापिन् (21; note 4), que M. Hirzel a rendu par le même trope en allemand « *lose Worte* », *los* signifiant « détaché, lâché », et par suite « léger, irré« fléchi ». On oppose à असंबद्ध les expressions नियम et समाधि.

चेष्टाप्रतिरूपिका कामिजनमनोवृत्तिः (22, 5) « qu'il « est difficile à un amant de ne pas trahir par des « actions le trouble de son âme » [Chézy]; « com« bien les actions des amants contredisent leur état « intérieur » [Hirzel], ce qui paraît plus exact, प्रतिरूपं signifiant « image, portrait ».

(22, 7) « j'offre bien à présent l'apparence d'un « calme affecté, mais c'est trop tard » [Chézy]; « me

« tenant immobile à ma place, je marche pourtant « et retourne en arrière » [Hirzel]. स्वस्थानाद् अचलन्नपि गत्वेव पुनः प्रतिनिवृत्तः « je suis (maintenant) « immobile à ma place, mais (seulement) après « m'être avancé, je suis revenu (et par ce mouve- « ment j'ai trahi mon intérieur). »

स्रस्तांशो (22, 15), que M. Hirzel traduit comme un substantif, paraît plutôt être adjectif se rapportant à बाहू.

अलं अन्यथाअसंभावनया (23, 5) « ce n'est qu'une « bagatelle peu digne, je le sais, de vous être of- « ferte » [Chézy]; « afin que vous ne cherchiez pas « trop loin » [Hirzel]; « suffit, ce n'est pas autre- « ment un cadeau comme il faut », mais अन्यथा ne laisse pas d'être un peu embarrassant.

M. Hirzel traduit आर्य (23, note 1) par « toi », ce qui est un peu choquant; sans doute nous trouvons अनुजानीहि (25, note 2) « permets », mais alors les jeunes filles sont effrayées par l'éléphant.

(24, 3). « En ma présence elle affecte une con- « trainte forcée » [Chézy]; « elle ne tourne pas vo- « lontiers sa face vers moi » [Hirzel], ce qui, quoiqu'en iambes, est littéralement l'original : कामं न तिष्ठति मदाननसंमुखीयं.

परिणतारुणप्रकाशः शलभसमूह इव (24, 8) « sem- « blable à ces nuées d'insectes qui, par un beau « rayon de soleil, viennent » [Chézy]; « une nuée

« d'insectes rougis par le soleil couchant » [Hirzel], ce qui, sans doute, est le sens, et nous rappelle un passage similaire du même auteur, où, pour désigner la couleur rouge du porphyre, il lui donne l'épithète अकालसंधीव « comme une aurore continuelle. »

प्रौढ (24, 14), de प्र et वह्, pourrait bien être le primitif de *s-pröde*, allemand; *prude*, français, et anglais, *proud*.

अविदितभूयिष्ठोसि (25, note 4) « Vous êtes loin « d'avoir été traité d'abord comme vous le méritiez » [Chézy]; « Ton rang élevé nous était antérieurement inconnu [Hirzel]; « Tu as été reçu plutôt « comme étranger (inconnu). »

L'expression चीनांशुक (26, 8) paraît avoir embarrassé les traducteurs; « la flamme de l'étendard » [Chézy]; « le petit drapeau à perche » [Hirzel]. Le mot signifie : « étoffe de soie, » littéralement : « habit « de Chine. »

(La suite à un prochain cahier.)

EXTRAITS

De la grande histoire de Funduklu, sur le *sandjak chérif* (l'étendard sacré du Prophète) et les *clefs de la Caaba*, gardées au sérail.

La bibliothèque impériale de Vienne vient de faire l'acquisition de la grande histoire de Funduklu, فندقلو, en quatre volumes in-folio, dont l'auteur, élevé au sérail comme page, a été en grande partie témoin oculaire des événements de la fin du règne de Mahomet IV et de ses trois successeurs. Cette histoire renferme des détails précieux qui ne se trouvent point dans les historiographes de l'empire, comme le prouvent les deux extraits ci-joints. Le premier justifie pleinement l'opinion de feu le professeur Hamaker, qui soutenait que l'étendard sacré de Mahomet devait être noir, tandis que les historiographes de l'empire ne le qualifiaient jamais autrement que de *liwai khadhra* (drapeau vert), d'après son enveloppe sans doute.

On apprend pour la première fois, par cette déposition d'un témoin oculaire, qu'il y a eu alors trois exemplaires du *sandjak chérif*, probablement pour en réparer immédiatement la perte en cas qu'il tombât entre les mains de l'ennemi.

HAMMER-PURGSTALL.

بيان حقيقت سنجق شريف

بو سنجق شريف اصلنده بر قطعه اولوب تواتر ايله
سلطان انبيا پيغمبرمز محمّد المصطفى صلّى الله عليه وسلّم
حضرتلرينك مثبتيدر اسمى عقاب و سياه صوفدندر
بعض سيرده عقاب نام سنجق شريف اولديغى مقرّردر
فاتح مصر سلطان سليم خان حضرتلرينه خيرهباى
كوندردى سفرلرده برابر كتوره سز ديو نامه سنده تصريح
ايتمشيدى مرور ازمانله اجزاء شريفه متفرقه اولمغله
دولت عليّه ده اصلنه كوره اوچ سنجق شريف اشلديلوب
هربرينه ايكيشر اوچر قطعه تعبيه اولنوب اوچ سنجق
ايتمشلر در اوچر دخى بر رسمده در برى موكب همايون
ايله كيدر خرقهء شريف يانندن آيرلمز و ايكى خزينهء
عامرهء اندرونده محفوظدر و برى اقتضا ايتدكجه وزير
اعظم سردار اكرم اولنلره ويريلور و برى ينه خزينهده
حفظ اولنور

DÉCLARATION DE LA VÉRITÉ SUR LE SANDJAKI CHÉRIF.

« Ce *sandjak chérif* n'était originairement que d'une « seule pièce; la tradition affirme qu'il était celui « du sultan des prophètes, notre prophète Mohammed (auquel Dieu veuille être propice!). Il est

« appelé l'*aigle*, et est fait d'étoffe noire de laine. Il fut « envoyé à Sultan-Selim, le conquérant de l'Égypte, « de la part de Khirabeï, pour qu'il accompagnât les « armées entrant en campagne. Par le laps du temps, « l'étendard sacré tombant en lambeaux, on fit faire « à la sublime Porte trois exemplaires d'après l'ori- « ginal, en attachant à chacun des trois drapeaux « quelques lambeaux du véritable. L'on en fit trois, « qui sont tous les trois de la même forme. L'un « marche avec l'armée impériale; celui-ci ne se sé- « pare jamais du vêtement sacré (le manteau du « prophète); des deux autres, qui sont gardés au « trésor impérial, l'un, en cas de besoin, est donné « au grand-visir, l'autre reste constamment au tré- « sor. »

بيان حقيقت مفتاح كعبه

مرحوم سلطان مراد خان رابع بغداده كتمزدن مقدّم شريف مكّهء مكرّمه بر كيجه روياسنده مشاهده ايدركه سلطان كونين ورسول الثقلين حضرتلرى چهار يار كزيده ايله مشتمل اولوب بو مفتاح بيت اللهى سلطان زمانه كوندر سفره معا كتورسون عجم فتحندنصكره يانلرنده حفظ ايدوب بويره عسكر كوندرمك اقتضا ايلدكجه صنجادن بر كمسنه يه تسليم اولنوب بيله كيده ديو اشارت عليه بيورمغين در عتبهء شريف بر رمز مذكور مفتاح

کیعبه‌یی منوفی نام بر آدمله سلطان مراد مرحومه کوندردر عجم سفرینه بیله کتوروب بعده خاص اوطه خزینه سنه قومنشیده‌ی خزینه تحریرنده ظهور ایتمکین حالا دفتردار حسن افندی بو مفتاح دلینه اغالرینک حفظنده خرقهٔ شریف صندیغی یاننده طورمق وسفرلره حرکت اولندقجه سنجق شریف عهدارینه بغلنوب بیله کتورلمك مناسبدر دیو رکاب همایونه عرض ایتمکین موجبنجه خطّ شریف صادر اولدی بیک قرق اوچ تاریخنده یاپلمش بر زربفت کیسه ایچنده در ایشته بو مفتاح اول مفتاحدرکه ذکر اولندی

DÉCLARATION DE LA VÉRITÉ SUR LA CLEF DE LA CAABA.

« Avant l'expédition de feu sultan Murad IV contre « Bagdad, le chérif de la Mecque vit en songe le sultan « des deux mondes, le prophète des deux espèces « (les hommes et les démons), accompagné de ses « quatre amis élus; il lui ordonna d'envoyer la clef « de la maison de Dieu au sultan, pour qu'il la portât « avec lui à la guerre, et qu'après la conquête de la « terre il la gardât auprès de lui, et la remît, en cas « de besoin, à un homme pieux. Le chérif envoya « aussitôt, conformément à cette indication, la clef « de la caaba, par un certain Menoufi, à Sultan-« Murad, qui porta la clef à la guerre de terre et « la déposa ensuite dans la *khass-oda*. Cette clef s'étant

« retrouvée à la description faite (par ordre d'Ibra-
« him) du trésor, le defterdar d'alors, Hasan Efendi
« fit un rapport à l'étrier impérial pour que cette
« clef fût commise à la garde des pages du turban;
« qu'elle fût toujours gardée auprès du vêtement
« sacré, et qu'elle fût liée, à l'entrée en campagne,
« au porteur de l'étendard sacré. Le *khatti chérif*
« émana conforme à ce rapport. Elle est conservée
« dans une bourse de drap d'or, fabriquée en 1043;
« et c'est la clef dont il est question ici. »

ANALECTES.

LES FEMMES TRAITÉES SUIVANT LEURS MÉRITES.

اورده اند که یکی از ملوك عجمرا دختری بود وان
دختر وزیر بدررا دشمن داشتی روزی مادررا کفت که
اکر من بتوانستمی وزیررا بکشتمی که مردی نا مبارك
است مادر کفت تو دل فارغ دار که من ترا ازوی برهانم
بس رقعه نوشت بسوی زن وزیر از زبان امیر که شوهر
خودرا بکش که مرا رغبت هست و می خواهم که ترا
بزنی کنم و لیکن تو این شوهررا دوست می داری که زوير
است وتا او زنده باشد من شرم دارم از مردمان که ترا

بزنی کنم جون زن وزیر این رقعه را بخواند دلش خواهان امیر شد ودر ایستاد بحیله کردن تا شبی فرصت یافت وزیر مست خفته بود زن بیامد وبی دهشت اورا بکشت وسر او بدست کنیزکی بسوی ملك فرستاد ملك متحیر شد کفت این که فرستاده است کفت سر وزیر است که زن او بریده است وبخدمت تو فرستاده ملك در ان کار تعرف کرد بس بفرمود تا سر زن وزیر وزن خود ودختر خود وازان دختر همه را ببریدند بس بزرکان لشکر خودرا کفت میخواهم که بر ملا زنان خود مرا دهید هیچ کس بدان اجابت نکردند بس برفت واندر بنهان سوی زنان ایشان بیغام کرد وکفت خواهم که جفت من شوید ومر شوهران خودرا هلاك کنید وهیچ زنان از حال یکدیکر خبر نداشتند جون شب در امد هر زنی حیلتی ساختند وسر شوهران خودرا ببریدند جون بنزدیك او فرستادند ملك ان بدید متحیر شد کفت باشکارا از شوهران ایشان ایشانرا خواستم واجابت نکردند وبنهان از ایشان ناخوبی وبی وفائی طلب کردم اجابت کردند وشوهران خودرا بکشتند بس بفرمود تا همه زنانرا سنکسار کردند ،

Traduction.

La fille d'un roi de Perse avait pris en haine le visir de son père. Elle dit un jour à sa mère : « Si je pouvais « faire périr le vizir, je le ferais volontiers ; car c'est un « homme dont la présence est d'un mauvais augure. « — Ma fille, répondit la mère, reste tranquille, c'est « moi qui t'en débarrasserai. » Ayant dit ces mots, elle écrivit, au nom du roi, à la femme du visir, une lettre ainsi conçue : « Tue ton mari, car j'ai du goût « pour toi et je veux que tu m'appartiennes. Mais, « comme tu as de l'attachement pour ton mari qui « est visir, il serait honteux que, lui vivant, je t'ar- « rachasse de ses bras pour te faire ma femme. » Lorsque la femme du visir eut lu cette lettre, son cœur conçut des désirs ambitieux et elle médita un stratagème. Enfin elle saisit l'occasion d'une nuit où son mari se trouvait dans un état d'ivresse. Elle s'approche de lui et le tue sans hésiter ; puis elle envoie sa tête au roi par les mains d'une jeune fille. « De qui « est cette tête, dit le roi tout troublé ? — C'est la tête « du visir, répond la jeune fille, et c'est pour te servir « que sa femme te l'envoie. » Le roi fit des recherches à ce sujet, et, lorsqu'il eut découvert la verité, il fit couper et la tête de la femme du visir, et celle de sa femme, et celle de sa fille et celle de la jeune fille. Ensuite il dit aux principaux de son armée : « Je veux que vous me donniez tous publiquement « vos femmes. » Aucun d'eux ne consentit à ce que demandait le roi. « Nous vous donnerons bien nos

« existences, dirent-ils, mais nous ne ferons point ce « que vous ordonnez. » Après cela le roi se rendit secrètement auprès des femmes des principaux de son armée et dit à chacune d'elles en particulier : « Je « veux que vous deveniez ma femme et que pour « cela vous fassiez périr votre mari. » Or aucune de ces femmes ne savait ce qui avait été dit à l'autre. La nuit étant venue, toutes eurent recours à un stratagème, toutes coupèrent la tête de leur mari et l'envoyèrent au roi. A ce spectacle le roi fut frappé d'étonnement. « Quoi ! dit-il, j'ai demandé publique- « ment ces femmes à leurs maris, et tous d'un com- « mun accord ont refusé de m'obéir. Ensuite j'ai dit « en secret à ces femmes de commettre un acte « d'infidélité et de barbarie : toutes y ont consenti et « ont tué leurs maris ! » Après avoir ainsi parlé, le roi fit lapider sans pitié toutes ces méchantes femmes.

G. DE L.

LES DISPOSITIONS NATURELLES.

ایک شخص نی اپنا لڑکا تربیت کرنی کی واسطی ایک شخص کو سپرد کیا هرچند اسنی چاها که وه آراسته هو نهوا ایک مدت کی بعد لڑکی کی باپ نی آکر اس سی پوچها که کهو حضرت میرا لڑکا کچهه درست هوا اسنی کها که تمهاری لڑکی کی وهی نقل هی که نیم نه میٹها هوئی سینچ گڑ گهی سی ،

Traduction.

Un individu confia un enfant à quelqu'un pour l'élever. Ce dernier eut beau faire, il ne put rien lui apprendre. Quelque temps après le père de l'enfant vint s'informer si son fils avait fait quelque progrès. Le maître lui dit : « On peut appliquer à « ton fils ce proverbe : L'azéderacht ne deviendra « pas doux, quand même il serait arrosé avec de la « thériaque et du beurre fondu. »

G. T.

LES TROIS CONSEILS[1].

נער שאול שאל לזקן ונשא[2] פנים
לאמר הבה לי הלום דבר ועצה
ידעתי כי טוב תיעץ ודברים נכונים
איך תסכון לנפשי אשר התרומם חפצה :
ויען הדרכים לעלות במה וכמה
ואשר איעצך אני שנים ושלשה המה :
חזק ואמץ כמה גבורים רמו גבהו
בחזק וגבורה נצחון ואמץ חרצו
מענג ומרגוע ודך זרו וינהו
מרום כסא הכבוד לעלות ופרצו :

[1] L'auteur de cette petite pièce, qui n'a encore été traduite en aucune langue européenne, est Judas Leib, יהודה ליב : je crois qu'il s'est inspiré d'un apologue de Gellert intitulé *der kluge Rath* (le sage conseil), et dont le fond est à peu près le même.

[2] Je lis ונשוא.

חכם בני גם הדל והצעיר באנשים
הצליח דרכו בקטורת חכמה קטורת בינה
גבה וירם ולפני שרים וראשים
יתיצב והנה הוא היה לראש פנה :
שנים אלה בם נפש יקרה בחרוץ וכשרון
יעפיל לעלות הר מרום כסא הכבוד ויתרון
אבן לא אסתיר ממך ולא אעלימה
כי שני אלה קשים אף כבדים המה :
ויאמר הנער כאלה לא אויתי
אולי ידעת דרכים הקרובים וקלים :
ויען הזקן אם כן כה דמיתי
היותך נער כי גם נוערים יש העולים :

Traduction.

1. Un jeune homme sollicitait[1] avec instance un vieillard hautement estimé, — disant : « Donne-moi, « je te prie[2], un mot, un seul avis; — car je sais « que tu conseilles bien et que tes paroles sont équi- « tables. — Comment mon âme pourrait-elle se sa- « tisfaire (mon âme) qui est consumée du désir de « s'élever ? »

2. Et le vieillard répondit : « Les voies qui con- « duisent à l'élévation sont multipliées. — Cependant « celles que je te conseillerai de suivre, moi, sont au

[1] Comme le verbe שאל, demander, est redoublé, on peut le traduire par « demander instamment » ou par « solliciter. »

[2] Litt « donne-moi ici un mot et un avis. »

« nombre de deux ou trois seulement. — Sois vaillant et courageux. Combien d'hommes héroïques « se sont élevés et se sont fait remarquer! — En force « et en bravoure, en supériorité et en courage ils « ont été industrieux; — Au plaisir, au repos et à la « mollesse ils sont demeurés étrangers. Il se sont « efforcés de gravir — la hauteur du trône de la « gloire, et ils y ont réussi.

3. « Ou bien sois sage, mon fils; le pauvre aussi, « comme le plus humble d'entre les hommes, — a « rendu sa route prospère [1] en acquérant la sagesse, « en acquérant la science. — Il s'est haussé, il s'est « élevé; et devant les princes et les chefs il a sub- « sisté [2]. Voici : il a été la pierre angulaire (de leur « édifice) [3].

4. « En suivant ces deux (chemins) là un esprit « ingénieux, doué d'application et de pureté, — es- « calade hardiment la montagne escarpée de l'estrade « des honneurs et de la distinction. — Mais comme « je ne veux point me cacher de toi, je ne te cèlerai « nullement — que ces deux voies sont raboteuses « et difficiles à parcourir. »

5. Alors le jeune homme dit : « Comme elles ne

[1] C'est-à-dire « a prospéré dans sa carrière. »

[2] « Subsister devant un prince, » c'était se tenir debout en sa présence, contrairement à la coutume et à l'étiquette, qui exigeaient qu'on ne lui parlât que le front courbé vers la terre.

[3] Littéralement : « la tête de l'angle. » Cette expression est tirée des Psaumes.

« m'ont inspiré aucun désir, — peut-être connais-tu « des chemins courts et faciles?.... » — Et le vieillard répliqua : « S'il en est ainsi, voici ce que j'ai pensé : « — Sois ignorant, car on voit aussi des ignorants « s'élever! »

A. PICHARD.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

OBSERVATION SUR L'IRRITABILITÉ DES PLANTES[1].

M. Sédillot fils, dans un des précédents numéros du Journal asiatique, en faisant connaître la découverte de la variation de la lune faite par Aboul-Wefa, astronome qui écrivait dans le xe siècle, a prouvé que les Arabes sont allés plus loin en mathématiques et en astronomie qu'on ne le croit communément. Je suis persuadé que l'étude de leurs anciens auteurs nous apprendrait encore bien des choses curieuses sur l'étendue de leurs connaissances.

S'ils n'ont pas fait faire de grands progrès à la botanique, il faut néanmoins convenir qu'ils ont eu des idées assez exactes sur les organes sexuels des plantes. Ils avaient très-bien remarqué que la fécondation de leurs arbres était due à l'action des vents : leurs poëtes sont remplis d'allusions à ce fait; et ils ont été conduits par cette observation à la fécondation artificielle du palmier dattier, qui est pratiquée par eux de temps immémorial.

[1] Cette note curieuse nous a été communiquée par M. Varsy, de Marseille.

J'ai trouvé dans un manuscrit arabe de la bibliothèque publique de Marseille un passage qui prouve qu'il faut aussi leur faire honneur de la première observation faite sur l'irritabilité des plantes, dont Acosta, auteur espagnol de la fin du XVIe siècle, est le premier, je crois, qui ait parlé en Europe.

Ce manuscrit, intitulé الفيض المديد فى اخبار النيل السعيد, *le courant étendu, traitant de tout ce qui a rapport à l'heureux Nil*, a pour auteur Ahmed ben-Abdal-Salam-almenoufi, qui a écrit en Égypte l'an 880 de l'hégire. M. l'abbé Bargès, qui s'occupe avec succès de l'étude de la langue arabe, se propose de faire connaître cet ouvrage et d'en donner quelques extraits; en attendant voici la transcription du passage qui m'a frappé :

قال الجاحظ ومن عجايب النيل ان عليه خشبًا يغرق
وحجرًا يطفو وذكر الشجرة التى زعموا فيها انها تجف اذا
ادعي لها بفاسٍ لتقطع وهي تشبه الصنط فى شوكه وورقه
ومنابته شطوط النيل الّا انها اصغر منه قدًّا قال وقد
امتحنتها بضروب من الكلام فلم يؤثر فيها شيئًا ثم
جسيتها بعد الكلام فذبلت وصارت كالتى لحقها وهج
النار ساعة زمانية ثم عادت الى مثل حالها الاول فدلّ
ذلك على ان الفعل فيها للحس دون الكلام ،

En voici la traduction :

« Giahedh rapporte : Parmi les choses remarquables qui se « trouvent sur les rives du Nil, il faut compter une espèce « de bois qui va au fond de l'eau et des pierres qui surnagent « à la surface. Il fait ensuite mention de l'arbre qui se des« sèche, dit-on, lorsqu'on le menace et qu'on demande une « hache pour le couper. Cet arbre, dit-il, ressemble au sant

« (*mimosa nilotica*) par la forme de ses feuilles et par les « épines dont il est armé, et il croît comme lui sur les bords « du Nil; mais il a des dimensions beaucoup plus petites. « J'essayai vainement de l'intimider par différentes menaces : « mes paroles restèrent sans résultat. Mais l'ayant ensuite « touché, il se flétrit subitement, comme si on eût approché « de lui du feu, et il ne reprit que quelques instants après « son état naturel. Ceci me prouva que l'effet qu'on avait « remarqué était uniquement dû à l'action du toucher, et « non aux paroles prononcées, comme on le prétendait. »

Giahedh, l'auteur de cette remarque, est un docteur et philosophe arabe bien connu, mort l'an 255 de l'hégire. Il est évident, d'après le passage ci-dessus, qu'ayant voulu vérifier ce qu'il pouvait y avoir d'exact dans ce qu'on lui disait des mouvements d'une espèce de mimosa qui croît sur les bords du Nil, et que le vulgaire attribuait aux menaces, il reconnut qu'ils étaient produits par l'action du toucher, et qu'ayant recueilli cette observation dans ses écrits, il doit être regardé comme le premier écrivain qui ait parlé de l'irritabilité des plantes. Ce fait m'a paru assez curieux pour mériter d'être consigné dans le Journal asiatique.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

Je vois, par l'annonce contenue dans le cahier d'octobre 1835 du Nouveau journal asiatique, que la Grammaire de feu M. Davids va paraître dans une traduction française dédiée à S. M. le roi. Il serait fâcheux que dans cette traduction se glissassent aussi les fautes qui déparent l'original, et dont je signale à cette occasion la plus essentielle de la syntaxe, puisqu'elle a été adoptée aussi telle quelle dans la Grammaire de M. Jaubert. La doctrine de l'*izafet* y est con-

plétement fausse dans son application à des mots purement turcs : jamais on ne saurait dire *yemischi schirin* ou *ahoui guzel*, puisque *yemisch* (fruit) et *guzel* (beau) sont deux mots purement turcs qui ne comportent jamais l'*izàfet*. Dans يمشى شيرين il y a double faute, puisque l'izafet ne s'écrit jamais après une consonne.

La construction de deux substantifs ou d'un substantif avec un adjectif en izafet est une construction purement persane, qui ne saurait avoir lieu, dans une phrase turque, que lorsque deux substantifs persans ou bien arabes, ou un adjectif et un substantif persans ou arabes, sont mis en rapport : ainsi l'on peut dire *khanei buzurg* ou *beiti kebir*, la grande maison ; l'on peut dire également *khanei peder* ou *beiti peder*, la maison du père ; mais jamais *ewi buyouk* ou *ewi baba*. Cette construction répugne si fort au génie des mots purement turcs, que vous ne sauriez en trouver un seul exemple dans tous les ouvrages turcs, soit manuscrits, soit imprimés, pas même dans la Gazette officielle ottomane, qui se permet mainte innovation de langue.

Il n'y aurait pas moins de lacunes à remplir dans la partie étymologique des grammaires turques imprimées dernièrement en Europe que dans leur syntaxe. D'une cinquantaine de terminaisons dérivatives dont le turc se sert pour former des substantifs ou adjectifs, on ne trouve, dans les grammaires françaises et italiennes, qu'une douzaine tout au plus :

1° جى ; 2° ور ; 3° مه ; 4° يش ; 5° لق ou لك ; 6° لو ou لى ; 7° جق ou جك ; 8° جه ou چه ; 9° جغز ou جكز ; 10° كن ou كن. Les deux grammaires susdites ne vont pas plus loin. Continuons : 11° اج, p. e. صغرتماج ; 12° كج ou كج, p. e. يوزكج ; 13° يج, p. e. دالغيج ; 14° ونج, p. e. قورقونج ; 15° مور, p. e. ياغمور ; 16° داش, p. e. يولداش ; 17° دان, p. e. شمعدان ; 18° وش, p. e. اوروش ; 19° شق, p. e. قارشيق ; 20° نق, p. e.

ىنق 21° ; اويانق ,ُوق, p. e. قايغق; 22° ,وق, p. e. بوزوق; 23° وك,
p. e. چوروك; 24° سك, p. e. كسك; 25° سال, p. e. قومسال;
26° جل, âtre, كوكجل, bleuâtre; 27° جيل, p. e. بالجيل;
28° ون, p. e. زيتون; 29° غون, p. e. يورغون; 30° كن, p. e.
كسكن; 31° غن, p. e. صالغن; 32° كون, p. e. سوركون;
33° ول, p. e. يساول; 34° غه, p. e. طالغه; 35° غو, p. e.
يورغو; 36° قو, p. e. اويقو; 37° غى, p. e. چالغى; 38° ق ou
اق, p. e. صولق; 39° كه, p. e. بيوركه; 40° نتى, p. e.
كسنتى; 41° لتى, p. e. كورلتى; 42° انج ou نج, p. e. قزقنج;
43° دى, p. e. قجردى; 44° و, p. e. قوقو; 45° غم, p. e.
صالغم; 46° سق, p. e. بغرسق; 47° آز, p. e. بوغاز; 48° ى,
p. e. چكى; 49° درى, p. e. چكدرى, etc.

Il en est de même des terminaisons radicales des substantifs adjectifs, qui n'ont été rassemblées encore par aucun grammairien, et qui ne sont pas moins nombreuses que les précédentes, savoir :

1° *a*, yaka; 2° *e*, dewe; 3° *i*, kedi; 4° *o*, orospo; 5° *ou*, kaighou; 6° *ab* ou *ap*; 7° *ip*; 8° *oep*, baise; 9° *oub* ou *oup*, le gérondif; 10° *at*, cheval; 11° *es*, viande; 12° *it*, chien; 13° *ot*, herbe; 14° *out*, vergogne, partie honteuse; 15° *adj*. qui a faim; 16° *edsch*, *medje*, broche; 17° *idsch*, bois; 18° *odsch* ou *otsch*, *kotsch*, bouc; 19° *oudsch*, la paume de la main; 20° *ar*; 21° *er*, homme; 22° *ir*, chant; 23° *or*, or kapu; 24° *our*, feu; 25° *az*, peu; 26° *ez*, p. e. *bilmez*; 27° *oz*, *boz*, glace; 28° *ouz*, *domouz*, porc; 29° *iz*, trace; 30° *asch*, ragoût; 31° *isch*, affaire; 32° *osch*, *kontosch*, espèce d'habit; 33° *ousch*; 34° *ak*, blanc; 35° *ek*, *ekmek*, du pain; 36° *ik*; 37° *ok*; 38° *ouk*; 39° *al*, prends; 40° *el*, main; 41° *il*, pays; 42° *ol*, sois; 43° *oul*, p. e. *karcoul*; 44° *am*, la partie sexuelle; 45° *em*; 46° *im*, *ibrischim*, soie; 47° *oum*; 48° *an*; 49° *on*, dix; 50° *oun*, farine, etc.

Toutes les terminaisons dérivatives ci-dessus-citées et les radicales de même se trouvent en nombreux exemples dans le dictionnaire turc-arabe et persan imprimé à Constantinople, *Lehdjetoul-loughat*, tout à fait négligé par les lexicographes européens.

HAMMER-PURGSTALL.

Vienne, ce 1er mars 1836.

BIBLIOGRAPHIE.

On vient de publier à Boulac[1], près du Caire, une édition de l'ouvrage arabe intitulé كتاب كليله و دمنه, qui forme un petit in-folio de cent douze pages. Cette édition de la traduction des fables de Pidpai, faite du pelwi en arabe par Abd-allah ben-almocanna, sous le khalife Abou-Jafar-almançour, est la première qui ait paru en Orient; et, chose singulière et bien flatteuse pour la France, elle est faite d'après l'édition publiée à Paris, en 1816, par notre illustre orientaliste M. le baron de Sacy. Ainsi les Orientaux se plaisent à reconnaître la supériorité de l'Europe, même pour la connaissance de leurs propres langues. Ils peuvent en effet dire avec juste raison pour toutes choses,

C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Effectivement on sait mieux, en Europe, l'arabe littéral qu'au Caire et à Damas, comme on y sait théoriquement mieux le sanscrit qu'à Bénarès et à Prayâg. Mais on aime à voir reconnaître ce fait par les Arabes et les Indiens; on aime

[1] Il est déjà sorti des presses de cette ville un bon nombre d'ouvrages que la Bibliothèque de l'Institut et celle du Roi doivent à la générosité de M. Jomard, correspondant du pacha d'Égypte à Paris.

leur voir rendre les armes aux savants orientalistes de Paris, de Londres, de Bonne, etc.

Dans le voyage en France[1] publié en arabe par le cheik Réfaa, ce savant Égyptien, un des plus distingués de ceux qui ont étudié à Paris, exprime son étonnement de ce que M. de Sacy, qui n'est jamais sorti du continent de l'Europe, connaisse si parfaitement la langue arabe et l'écrive même avec tant de pureté; et, pour procurer à ses lecteurs la facilité de vérifier eux-mêmes l'exactitude de ce qu'il avance, il cite la préface que cet habile orientaliste a mise à la tête de son édition des Séances de Hariri, et qui est en effet un chef-d'œuvre de style.

La seule chose qui distingue de l'édition de Paris le volume dont il s'agit, c'est une préface de trois pages en prose rimée entremêlée de vers, d'après l'usage oriental, qui remplace l'élégante introduction rédigée en arabe par M. de Sacy; et, à la fin du volume, une fable, qui n'occupe guère que la valeur d'une page et qui est intitulée *La colombe, le renard et le malik alhazin*, ملك الحزين, sorte d'oiseau aquatique. Ce qui n'est pas bien de la part de l'éditeur de Boulac, c'est qu'il ne parle dans sa préface ni de Paris, ni de M. de Sacy; il se contente de dire qu'il a eu le bonheur de pouvoir se servir d'une édition imprimée dans un pays étranger, في غير بلاد العرب, et il cite les propres paroles de la préface arabe de M. de Sacy, où il est dit qu'il a eu à sa disposition plusieurs copies de cet ouvrage d'une rédaction différente; mais qu'il a généralement suivi de préférence la plus ancienne, laquelle cependant est loin d'être sans erreurs, et est d'ailleurs déparée par des omissions et des lacunes qui ont été remplies par une main récente, ce qui a exigé qu'il eût assez souvent recours aux autres manuscrits.

Pour rendre justice à l'éditeur égyptien Abd-elrahmân, je dois dire néanmoins qu'il n'a pas fait comme beaucoup

[1] Voyez au sujet de ce voyage un intéressant article de M. Munk dans le journal *le Temps*, du 14 février 1836.

d'éditeurs, qui reproduisent machinalement jusqu'aux fautes typographiques du texte qu'ils suivent. Il a édité ce volume avec conscience. Il est à regretter seulement qu'il n'ait pas fait usage des notes françaises de M. de Sacy, qui auraient pu lui suggérer des améliorations à introduire dans le texte. Une correction qu'il a faite (page 5, ligne 26), en imprimant ما يقه, comme M. de Sacy l'avait proposé (note, page 68), au lieu de ما يقمه, qu'on lit dans l'édition de Paris (page 10, ligne 13), m'avait porté à croire qu'il avait profité des indications du savant éditeur français; mais j'ai vérifié un grand nombre de passages, et je me suis convaincu qu'il n'a pas consulté les notes dont il s'agit. Il est vrai qu'il a quelquefois introduit quelques légers changements, qui lui ont paru être des améliorations ou même des corrections. Ainsi, pour en citer quelques exemples, page 8, ligne 9, au verbe استطل, qui déjà n'avait pas paru satisfaisant à M. de Sacy (note, pages 69,70), il a substitué le verbe استظل, *être à l'ombre*, qui effectivement donne un sens assez satisfaisant. Page 15, ligne 4, il a mis و اموړك pour و امرك, qu'on lit page 36, ligne 1 de l'édition française. Page 19, ligne 3, الاوضاع, au lieu de الاجعال (signifiant *les actions*), qu'on lit dans l'édition française, page 46, ligne 7. Page 30, ligne 4, يقوم, au lieu du mot يُعَرِّض, qu'on trouve page 49, ligne 2 de l'édition française, et dont M. de Sacy n'était pas satisfait, ainsi qu'on l'apprend par la note page 76. Enfin page 24, ligne 6, il a mis عجلت au lieu de حُدِّثت, qui semblait aussi ne pas contenter M. de Sacy (voyez la note page 78). Il est inutile de multiplier ces citations : elles suffisent pour mettre le lecteur en état d'apprécier le travail particulier de l'éditeur égyptien.

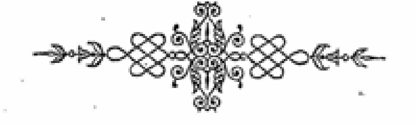
G. de T.

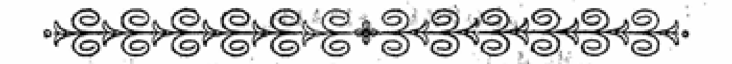
Sous le titre de *The Chinese* (les Chinois), un sinologue distingué, M. John Francis Davis, se propose de publier très-

prochainement, chez le libraire Ch. Knight, à Londres, une description complète de la Chine et de ses habitants. L'ouvrage doit avoir deux volumes post-octavo, ornés de planches, et coûtera environ une livre sterling.

Invasions des Sarrazins en France et de France en Savoie, en Piémont et dans la Suisse, pendant les VIIIe, IXe *et* X^e *siècles de notre ère, d'après les auteurs chrétiens et mahométans*, par M. Reinaud, membre de l'Institut. Paris, 1836, 1 vol. in-8°. A la librairie Dondey-Dupré : 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première, il est parlé des invasions des Sarrazins, venant surtout d'Espagne, à travers les Pyrénées, jusqu'à leur expulsion de Narbonne et de tout le Languedoc par Pépin-le-Bref, en 759. La deuxième partie est consacrée aux invasions des Sarrazins, venant par terre et par mer, jusqu'à leur établissement sur les côtes de Provence, vers l'an 889. La troisième fait voir comment les musulmans pénétrèrent, par la Provence, en Dauphiné, en Savoie, en Piémont et dans la Suisse. L'auteur montre dans la quatrième quel fut le caractère général de ces invasions, et quelles en furent les suites.





JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1836.

PROCÈS-VERBAL

De la séance générale de la Société asiatique
du 2 mai 1836.

La séance est ouverte à midi, sous la présidence de M. le chevalier Amédée JAUBERT, président de la Société.

Le procès-verbal de la séance générale du 5 juin 1835 est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. HODGSON, résident anglais dans le Népâl, par laquelle il annonce qu'il fait hommage à la Société d'une collection d'ouvrages bouddhiques, écrits en sanscrit, et découverts par lui dans le Népâl. On arrête que les remercîments de la Société seront adressés à M. Hodgson.

Il est donné lecture d'une lettre de M. BANNISTER,

par laquelle il offre à la Société une collection d'ouvrages relatifs à la civilisation des tribus barbares qui sont en rapport avec les Européens. On arrête que ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque et que les remercîments de la Société seront adressés à M. Bannister.

On lit une lettre de M. A. Sédillot, par laquelle il offre à la Société les ouvrages dont les titres suivent :

Traité des Instruments astronomiques des Arabes, par Aboul Hhassan ali, traduit par M. J. J. Sédillot, et publié par M. A. Sédillot; tome II, in-4°. Imprimerie royale.

Recherches pour servir à l'Histoire de l'Astronomie chez les Arabes, par M. A. Sédillot; brochure in-8°.

Note sur la Découverte de la variation, par Aboul-Wefa, par M. A. Sédillot; brochure in-4°.

Les remercîments de la Société seront adressés à M. A. Sédillot.

On lit une lettre de M. S. Cahen, par laquelle il offre à la Société le tome VII de sa traduction nouvelle de *la Bible*, avec le texte en regard et des notes historiques et philologiques. (Voyez ci-dessous, p. 581.)

Les remercîments de la Société seront adressés à M. S. Cahen.

M. Bianchi, membre du conseil, dépose sur le

bureau les vingt-six premières feuilles du tome II du *Dictionnaire Turc-Persan-Français*, qu'il publie en ce moment. M. Bianchi reçoit les remercîments du conseil pour cette communication. (Voyez ci-dessous, p. 581.)

M. Reinaud, membre du conseil de la Société, dépose sur le bureau un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre suivant : *Invasions des Sarrazins en France, et de France en Savoie, en Piémont et dans la Suisse*, par M. Reinaud; 1 volume in-8°.

M. Reinaud reçoit les remercîments du conseil pour cette communication.

M. le président fait connaître à la Société que M. l'Ambassadeur de France à Constantinople a bien voulu lui annoncer, par une lettre en date du 3 avril 1836, qu'il fait en ce moment transcrire le texte arabe du célèbre ouvrage d'Ibn-Khaledoun, et que, selon toute apparence, grâce au soin qui a été pris de distribuer l'ouvrage entre plusieurs copistes habiles, la transcription dont il s'agit sera terminée avant trois mois.

Il est donné lecture de la liste des ouvrages offerts à la Société :

Par M. Jomard : *Coup-d'œil impartial sur l'état présent de l'Égypte, comparé à sa situation antérieure*, par M. Jomard; brochure in-8°. Paris, 1836.

Par M. Eichhoff : *Parallèle des langues de l'Europe et*

de l'Inde, par M. Eichhoff; 1 volume grand in-4°. Paris, 1836. Imprimerie royale.

Par M. Bannister : *Papers relative to the colony of Good Hope, part I, Hottentots and Bosjemens, Caffres, Grignas*, 1 volume in-folio, publié par ordre du Parlement. Londres, 1835.

Aboriginal tribes, North America, Newsouth Wales, van Diemen's Land and British Guiana, 1 volume in-fol., publié par ordre du Parlement. Londres, 1834.

The report of the Wesleyan methodist missionary Society, 1 volume in-8°. Londres, 1835.

Humane policy or Justice to the aborigines of new Settlements, etc., by S. Bannister, 1 volume in-8°. Londres, 1830.

The report of the Directors to the thirtyninth general meeting of the missionary Society, 1 volume in-8°. Londres, 1833.

Faits et renseignements prouvant les avantages du travail libre sur le travail forcé, par Zachary Macaulay; brochure in-8°. Paris, 1835.

Détails sur l'Émancipation des Esclaves dans les colonies anglaises, par Z. Macaulay, brochure in-8°. Paris, 1836.

Suite des détails sur l'Émancipation des Esclaves dans les colonies anglaises, par Z. Macaulay; brochure in-8°. Paris, 1836.

On dépose sur le bureau les treize premières feuilles de la *Géographie arabe d'Aboulféda*, publiée par MM. Reinaud et de Slane, aux frais de la Société.

M. de Slane présente en même temps au conseil les quatre premières feuilles des poëmes d'*Amro'lkaïs*, avec la vie de ce poëte, extraits du *Kitab el-Aghani*, in-4°, imprimé à l'Imprimerie royale. M. de Slane reçoit les remercîments du conseil pour cette communication.

Le Secrétaire de la Société donne lecture du *Rapport sur les travaux du conseil pendant les derniers mois de l'année* 1835 *et les quatre premiers mois de l'année* 1836. (Voyez ci-dessous ce rapport textuellement imprimé, page 521.)

M. de Labouderie, l'un des censeurs, en son nom et au nom de M. Eyriès, annonce à la Société que le plus grand ordre a régné dans la comptabilité, et il propose à l'assemblée d'adresser des remercîments à la commission des fonds et au trésorier.

M. le président, après avoir consulté l'assemblée, déclare que les conclusions du rapport de MM. les censeurs sont adoptées.

M. F. Lajard lit un fragment d'un Mémoire sur quelques monuments du culte de Vénus en Orient et en Occident.

M. Brosset jeune lit le Voyage d'un Dominicain

Arménien en Europe au commencement du XVIIe siècle.

M. le président invite les membres de la Société à déposer leurs votes pour le renouvellement de la série sortante des membres du bureau et du conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin, dont le résultat présente les nominations suivantes :

Président : M. Amédée JAUBERT.

Vice-présidents : MM. CAUSSIN DE PERCEVAL et le comte DE LASTEYRIE.

Secrétaire : M. Eugène BURNOUF.

Secrétaire-adjoint et bibliothécaire : M. STAHL.

Trésorier : M. F. LAJARD.

Commission des fonds : MM. FEUILLET, WÜRTZ, MOHL.

Membres du conseil : MM. EYRIÈS, DUBEUX, BIANCHI, ST. JULIEN, GARCIN DE TASSY, FAURIEL, E. QUATREMÈRE, REINAUD, DE SLANE, LANDRESSE, JACQUET.

Censeurs : MM. BURNOUF père, JOUANNIN.

La séance est levée à trois heures.

Pour copie conforme :

EUGÈNE BURNOUF,

Secrétaire.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 MAI 1836.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. le baron SILVESTRE DE SACY.

PRÉSIDENT.

M. Amédée JAUBERT.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. CAUSSIN DE PERCEVAL.
Le comte de LASTEYRIE.

SECRÉTAIRE.

M. Eugène BURNOUF.

SECRÉTAIRE-ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE

M. STAHL.

TRÉSORIER.

M. F. LAJARD.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Feuillet.
Würtz.
J. Mohl.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Le marquis de Clermont-Tonnerre.
Grangeret de Lagrange.
Brosset.
Eichhoff.
Hase.
Burnouf père.
L'abbé de Labouderie.
Jouannin.
Marcel.
Delaporte.
Audiffret.
Boré.
Eyriès.
Dubeux.
Bianchi.
Stanislas Julien.
Garcin de Tassy.
Fauriel.
Étienne Quatremère.
Reinaud.
De Slane.
Landresse.
Jacquet.

CENSEURS.

MM. BURNOUF père.
JOUANNIN.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. CASSIN, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

Sur les travaux du Conseil pendant les six derniers mois de l'année 1835 et les quatre premiers de l'année 1836, fait à la séance générale de la Société, le 2 mai 1836, par le secrétaire de la Société.

Messieurs,

Le devoir que vous imposez au conseil de vous rendre compte chaque année de ce qu'il a fait pour l'avancement des études que vous encouragez, n'est jamais plus impérieux que quand il ne lui est pas permis de vous annoncer l'achèvement de quelques-uns des ouvrages à la publication desquels il a cru devoir appliquer les ressources de la Société.

Le conseil éprouve alors le besoin de vous expliquer les causes qui ont ralenti la marche de nos travaux, et en même temps de vous exposer les mesures qu'il a prises pour hâter, autant qu'il est en lui, le moment où il pourra, par la publication de quelque nouvel ouvrage, ajouter aux titres que la Société s'est acquis auprès de tous ceux qui cultivent les langues et les littératures de l'Orient. Sans doute il est souvent forcé d'exprimer le regret que trop d'obstacles s'opposent encore à la prompte exécution des travaux dont ces littératures sont l'objet, et que vos intentions ne puissent être remplies aussi fréquemment ni aussi rapidement que l'exigeraient et le mandat que vous avez confié au conseil, et l'intérêt des sciences historiques; mais il doit lui en coûter peu de renouveler l'expression de ce regret, parce qu'il connaît la bienveillance avec laquelle vous avez toujours accueilli les explications que le retour annuel de notre réunion générale appelle le conseil à vous donner. Ce n'est pas devant des hommes occupés d'études sérieuses qu'on doit hésiter à dire que, parmi les divers sujets auxquels s'applique de nos jours l'activité des intelligences, il en est peu qui exigent des préparations aussi longues, une attention aussi soutenue, des efforts aussi opiniâtres que les entreprises auxquelles la Société a consacré ses encouragements. Le temps, qui finit toujours par récompenser les efforts de ceux qui en connaissent le prix, s'écoule bien vite pour des travaux comme les vôtres, et chaque année s'achève

avant d'avoir donné les fruits dont elle paye souvent d'une manière si libérale des études moins difficiles et cependant presque toujours plus favorisées.

Parmi les causes qui ont retardé l'achèvement de quelques-unes des publications déjà commencées, on doit citer comme la première, et sans contredit comme la plus regrettable, la perte que nous avons faite dans la personne de M. Klaproth, qui a été enlevé à ses travaux à la fin de l'année dernière. Après les coups nombreux et cruels dont la Société avait été frappée deux années auparavant, la mort de M. Klaproth n'en devait être que plus sensible pour le conseil, car ce savant emportait avec lui de vastes et rares connaissances, un zèle infatigable, et l'art de mettre en œuvre d'une manière rapide et utile à la science, les résultats des lectures les plus variées. Le Journal asiatique perdait en lui un de ses collaborateurs les plus actifs, et le conseil l'espérance de voir terminer les travaux dont il s'était chargé : aussi dûmes-nous accueillir avec empressement l'hommage rendu à sa mémoire par un des membres de la Société, M. Landresse, qui sut apprécier avec talent et avec impartialité les services nombreux qu'a rendus M. Klaproth à des études auxquelles il s'était livré dès sa jeunesse avec tant d'ardeur, et qu'il pouvait se promettre de continuer longtemps encore.

M. Klaproth laissait inachevés deux ouvrages dont l'impression avait même été commencée de-

puis longtemps, le Dictionnaire mandchou-français et la Grammaire géorgienne. Le Dictionnaire mandchou avait été presque aussitôt interrompu que commencé, par suite de la perte d'une portion assez considérable du manuscrit, qui eut lieu dans l'imprimerie à laquelle avait été primitivement confié cet ouvrage. L'auteur avait toujours hésité à refaire son travail, et d'autres entreprises semblaient l'en avoir détourné pour longtemps. Enfin, au moment de la mort de M. Klaproth, il n'y en avait encore de composé que deux feuilles d'essai. Le conseil a cru devoir renoncer à continuer un travail si peu avancé, et il a reporté sur d'autres ouvrages les fonds qui avaient été affectés à l'impression du Dictionnaire mandchou.

Mais il ne pouvait en être de même de la Grammaire géorgienne. Sept feuilles in-8°, c'est-à-dire environ la moitié de l'ouvrage, étaient composées et tirées. La dépense que devait nécessiter l'achèvement d'un volume aussi peu étendu n'était pas d'ailleurs assez considérable pour que l'on renonçât à ce qui avait été déjà fait. Le conseil a donc cru devoir arrêter que la Grammaire géorgienne serait terminée, et il en a confié l'achèvement à notre confrère M. Brosset. Auteur lui-même de la première Grammaire géorgienne qui ait été publiée en France, M. Brosset s'est chargé avec le plus grand empressement d'une tâche facile pour lui. Fidèle au plan primitif de l'ouvrage, que l'on ne pouvait abandonner sans établir entre la fin et le commen-

cement du livre une disproportion fâcheuse, il a consenti à terminer d'après les principes qui avaient dirigé la composition des sept premières feuilles un ouvrage qu'il avait tant de moyens de refaire, se réservant de placer à la fin du livre quelques notions de syntaxe qui n'entraient pas dans le plan primitif. Le travail complémentaire est déjà fort avancé, et les preuves nombreuses que M. Brosset n'a cessé de donner du zèle qui l'anime pour la littérature géorgienne nous font espérer que l'achèvement ne peut pas s'en faire longtemps attendre.

Le zèle n'a pas manqué non plus aux membres du conseil qui ont été chargés de la publication du texte de la Géographie arabe d'Aboulfeda; mais l'étendue de ce travail est telle qu'il était tout à fait impossible qu'il fût achevé cette année. Vous n'ignorez pas que le savant illustre qui, malgré ses nombreux travaux, trouve encore des loisirs pour prendre part aux publications de la Société et pour diriger de ses conseils celles auxquelles il ne coopère pas lui-même, a obtenu la communication du manuscrit autographe d'Aboulféda, conservé dans la bibliothèque de Leyde. Le désir de mettre à profit de la manière la plus complète et la plus fructueuse un monument aussi précieux, non moins que celui d'assurer la correction du texte, a engagé le conseil à créer une commission formée de MM. Reinaud et de Slane, que M. de Sacy a bien voulu se charger de présider. Le travail a été con-

duit avec tout le soin et toute l'activité qu'on avait droit d'attendre d'hommes aussi habiles, guidés par une direction si sûre et si haute. Treize feuilles in-4° sont en ce moment imprimées; elles contiennent l'introduction générale de l'ouvrage, et la description de l'Arabie avec les tables nombreuses qui s'y rapportent. La disposition et l'impression de cette partie du travail ont offert, comme on pouvait s'y attendre, des difficultés très-grandes; mais les ressources considérables dont dispose l'Imprimerie royale les ont toutes heureusement surmontées. Personne ne sera étonné qu'un ouvrage de cette importance ne puisse être aussi promptement imprimé que le serait une grammaire ou une traduction : mais nous pouvons affirmer de la manière la plus positive que la commission ne néglige rien pour en hâter les progrès. Peut-être nous sera-t-il permis d'ajouter qu'un travail auquel prennent part des savants tels que ceux qui ont consenti à s'en charger est un de ceux qui feront le plus d'honneur à la Société, en même temps qu'il atteint le mieux le but qu'elle s'est surtout proposé dès les premiers temps de sa fondation. Comme les entreprises bien conçues ne manquent jamais de porter leurs fruits, l'annonce seule du projet qu'avait formé le conseil de publier le texte d'Aboulfeda a engagé la Société de géographie à entreprendre de son côté la publication d'une traduction française de ce célèbre ouvrage. M. Reinaud a bien voulu se charger de l'exécuter, circonstance doublement favorable et pour

le texte et pour la traduction, puisque l'auteur ne peut rédiger l'une sans avoir soumis l'autre à un examen très-attentif et plusieurs fois répété.

Le conseil n'a pas suivi avec moins d'intérêt une autre publication à laquelle il attache une égale importance, non seulement à cause de la valeur intrinsèque des matériaux qui en font l'objet, mais encore parce qu'elle est due à un savant qui a fait partie de la Société, et qui a péri victime de son zèle pour l'avancement des lettres orientales, et en particulier des sciences historiques. Nous voulons parler de la collection des papiers du docteur Schulz dont l'impression a été arrêtée par le conseil, il y a déjà près de deux ans. Vous savez qu'après la mort de M. Schulz, qui fut assassiné, au mois de décembre 1829, dans les environs du lac d'Ouroumia, le kaïmakam de Tauris fit, sur la demande de l'ambassade anglaise en Perse, toutes les démarches nécessaires pour sauver les papiers qui se trouvaient dans les bagages de ce malheureux voyageur. Ces démarches eurent un plein succès, et nous avons lieu de croire que le prince de Djoulamerk restitua la totalité des papiers dont le crime l'avait mis en possession. L'ambassade anglaise qui avait accueilli M. Schulz avec la bienveillance la plus marquée, et qui, à la nouvelle de sa mort, avait pris le plus grand intérêt à recueillir les résultats de ses explorations, s'empressa de les faire parvenir à Paris, au ministère des affaires étrangères. Le conseil conçut dès-lors

le projet de faire paraître ceux de ces papiers qui intéressaient le plus la science, et en confia l'exécution à une commission formée de quatre membres pris dans son sein; il sollicita du ministère des affaires étrangères la communication de ces papiers, et il obtint aussi plus tard et ce qui se trouvait à la Bibliothèque royale, et ce qu'avait recueilli depuis le ministère des affaires étrangères.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans tous les détails qui seraient nécessaires pour faire connaître ces papiers, parmi lesquels se trouvent des pièces du plus grand intérêt. Nous croyons cependant nécessaire d'en donner ici une description succincte, pour rendre compte à la Société des raisons qui ont jusqu'à présent retardé la publication du commencement de cette collection. Elle se compose des journaux tenus par M. Schulz pendant ses deux voyages dans le Courdistan, journaux renfermés en partie dans des cahiers suivis, en partie dispersés sur un grand nombre de feuilles détachées, écrites au crayon et avec une espèce de caractère sténographique, lequel offre les plus grandes difficultés à la lecture. Il est à craindre que l'on ne puisse tirer de ces feuillets détachés tout le parti qu'en eût certainement tiré l'auteur lui-même, quoique la connaissance intime qu'un membre de la commission avait de l'écriture de M. Schulz l'ait puissamment aidé dans cette tâche difficile. De ce déchiffrement est résultée jusqu'ici la traduction de cinq cents pages environ du Journal. Ce travail,

quoique offrant des lacunes très-considérables, notamment en ce qui regarde le voyage de Vân, présente cependant des résultats précieux dans le nombre et la nouveauté des observations qu'il contient sur des pays encore si peu connus.

Après le Journal du voyage, viennent les extraits des catalogues des bibliothèques publiques de Constantinople qu'avait visitées M. Schulz. Les lecteurs du Journal asiatique connaissent déjà par une lettre de M. Schulz, qui y fut insérée en 1828, quelques détails relatifs à cette partie de ses papiers. La commission a cru devoir donner intégralement tout ce qu'ils contenaient de renseignements du genre de ceux dont nous venons de parler. Les titres des ouvrages indiqués dans les listes de M. Schulz seront imprimés avec les caractères originaux eux-mêmes.

La commission a placé ensuite les inscriptions de tout genre que M. Schulz a recueillies pendant ses deux voyages dans le Courdistan. Ces inscriptions sont accompagnées des plans et dessins des lieux et des édifices sur lesquels elles se trouvent. On en voit un certain nombre qui sont écrites en arménien, en géorgien et en arabe; mais les plus remarquables de toutes sont certainement les inscriptions cunéiformes de Vân, que M. Schulz a copiées avec le plus grand soin dans tous les lieux où il a pu en découvrir, sur les rochers du château de Vân, et des localités voisines, sur les murs de ce château même, et dans les églises et les monastères qui ont été pour la plupart construits avec les débris d'anciens édi-

fices. Ces inscriptions, qui sont au nombre de quarante-deux, forment une masse égale à peu près à ce que l'on possède jusqu'ici dans ce genre de monuments. Elles appartiennent presque toutes au même système d'écriture, à celui que l'on est convenu d'appeler *assyrien*, parce que les monuments qui en ont conservé l'empreinte se retrouvent le plus communément dans l'ancienne Assyrie, parmi les ruines de Babylone et de Ninive. On comprend sans peine de quel intérêt est pour la science la publication d'inscriptions aussi nombreuses et parmi lesquelles il en est de parfaitement conservées; car, quelque opinion qu'on ait des résultats qu'ont produits les tentatives faites au commencement de notre siècle et continuées depuis pour le déchiffrement des écritures cunéiformes, il est certain que cette opinion ne pourra être définitive que quand on aura réuni et essayé d'expliquer la totalité de ce qu'on possède de ces antiques monuments. M. Schulz, en recueillant avec des soins si persévérants les inscriptions cunéiformes de Vân, a rendu à la science un service dont on ne peut encore apprécier toute l'importance: mais on peut déjà dire que cette partie seule de sa collection assure à celui qui l'a rassemblée un rang éminent parmi les voyageurs qui se sont proposé spécialement pour but d'ajouter à nos connaissances sur l'état ancien de l'Asie.

Parmi les papiers du docteur Schulz, se sont trouvés encore des fragments nombreux de travaux historiques, commencés par lui et accompagnés

d'extraits souvent étendus de divers auteurs orientaux. Ces extraits ont été recueillis principalement dans les bibliothèques de Constantinople. L'auteur, en complétant ces ébauches et en les rattachant les unes aux autres pour en faire un tout, eût certainement jeté de nouvelles lumières sur des questions littéraires et historiques d'un grand intérêt; mais dans l'état où se trouvent ces fragments, ils n'ont pas paru à la commission devoir prendre rang à côté des documents positifs et tout à fait neufs dont nous venons de vous entretenir. Elle a cru pouvoir substituer avec avantage à cette partie des papiers de M. Schulz un certain nombre de lettres adressées par lui à plusieurs de ses amis pendant son voyage à Constantinople et dans le Courdistan. Elle les a réunies à la collection, et s'en est servie pour combler les lacunes considérables que laissera malheureusement le journal du premier voyage.

Tel est l'ensemble des matériaux qui composeront la collection des documents rassemblés par M. Schulz. Sans doute cette collection ne fera pas connaître complétement tous les détails de son double voyage; mais si la géographie positive d'une portion très-intéressante de l'Asie y trouve moins à gagner qu'elle n'eût pu l'espérer, les sciences historiques y puiseront des matériaux du plus grand intérêt, et recueillis avec tous les soins dont ils étaient dignes, malgré les difficultés et les dangers sans nombre qui n'ont cessé d'entourer M. Schulz.

Les travaux préparatoires de cette publication étaient à peine commencés, lorsqu'il s'est présenté une occasion nouvelle d'entreprendre un de ces ouvrages qui ne sont pas moins honorables pour les Sociétés qui les encouragent que pour les auteurs qui les exécutent. M. le capitaine Troyer avait rapporté d'un long séjour dans l'Inde la traduction allemande de l'histoire du Cachemire, monument d'autant plus curieux qu'il est jusqu'à ce jour le seul ouvrage d'un caractère vraiment historique que l'on ait découvert dans l'Inde. Cette traduction avait été faite d'après un manuscrit de ce livre célèbre, et sur les premières feuilles de la chronique de Cachemire, dont l'impression avait été commencée à Calcutta par les soins du Comité d'instruction publique, et qui, interrompue depuis par les ordres du dernier gouverneur général, a été reprise sous la direction de la Société asiatique de Calcutta. Soumise au conseil, qui en a unanimement reconnu l'importance, cette traduction a paru devoir être publiée avec le texte; mais le conseil a exprimé l'intention qu'à la version allemande fût substituée une version française, et que les notes que M. Troyer destinait à l'explication des difficultés nombreuses et souvent considérables du texte, fussent de même écrites en français. L'auteur s'est empressé de remplir cette condition, et la traduction du premier livre est déjà achevée. M. Troyer a cru devoir commencer immédiatement l'impression du texte du premier livre, qu'il a définitivement arrêté. Le manuscrit est dé-

posé en ce moment à l'Imprimerie royale, et nous avons l'assurance que le travail doit être conduit avec la plus grande activité.

Après les publications dont nous venons de parler, la plus importante est sans contredit le Journal asiatique. Elle est même d'un tel intérêt pour la Société, que, si nos ressources venaient à diminuer, ce serait la dernière à laquelle il faudrait renoncer : car tant qu'il sera possible de publier un journal ouvert aux savants et aux hommes studieux qui cultivent les langues et les littératures de l'Asie, la Société asiatique subsistera, et son existence seule est un service rendu à la science. Il ne peut entrer dans notre plan de vous rappeler la série des articles qui y ont été insérés depuis notre dernière réunion générale, mais nous ne pouvons omettre de vous signaler comme une circonstance extrêmement favorable la coopération qu'a bien voulu lui accorder M. Ét. Quatremère, duquel le volume qui vient d'être terminé contient de nombreux mémoires. Certes, la Société a le droit de se féliciter qu'un savant qui a porté sur tant de sujets importants des connaissances si profondes et un jugement si sûr ait bien voulu confier à notre Journal quelques-uns de ces travaux qu'il compose dans les intervalles de loisir que lui laissent de plus grandes et de plus difficiles entreprises.

Vous avez remarqué en outre le changement que le conseil a cru devoir apporter à la disposition ma-

térielle du Journal en commençant une série nouvelle avec l'année 1836. Le motif qui l'y a décidé, c'est que la première année de la seconde série qui porte le titre de *Nouveau Journal asiatique* est aujourd'hui entièrement épuisée, de sorte que les personnes récemment admises au sein de la Société se voient dans l'impossibilité de se procurer la collection complète du Journal. En arrêtant au seizième volume la seconde série, le conseil a conçu en outre l'espérance de faire composer plus tard une table de ces seize volumes. Ce travail sera confié à la commission du Journal, qui avisera en même temps aux moyens de compléter la seconde série. Mais le premier soin qui doit occuper le conseil, c'est de donner à la publication de la nouvelle série toute l'activité désirable, et de maintenir le Journal asiatique au rang que lui ont assuré les communications précieuses qu'il n'a cessé de recevoir des savants les plus éminents. Il importe surtout que les attributions de la commission du Journal soient rigoureusement déterminées, et qu'elle prenne sa part de la responsabilité dont ne craint pas de se charger le rédacteur en chef. Sans doute dans des matières du genre de celles dont s'occupe le Journal asiatique, et avec des collaborateurs comme ceux qui veulent bien y coopérer, la responsabilité d'un rédacteur n'a pas à craindre de se voir engagée à des actes que pourrait désavouer la Société. Mais il est juste que celui qui se dévoue, comme le fait M. Grangeret de Lagrange, au soin quelquefois pénible de diriger

un journal exclusivement scientifique, soit assuré qu'il trouvera en toute circonstance l'assentiment du conseil; car s'il accepte, s'il ajourne, ou même s'il croit ne pas devoir admettre une communication proposée, il faut qu'il le fasse en vertu de l'assentiment commun et d'une de ces déterminations qui ne craignent pas le jour de la publicité. Ces réflexions, qui nous sont inspirées par le désir que nous éprouvons de voir le Journal asiatique florissant, seront peut-être pardonnées à celui des membres du conseil qui, bien malgré lui, prend le moins de part à sa rédaction; mais certainement il ne se serait pas permis de vous les soumettre, s'il n'y avait vu une occasion de payer un juste hommage au zèle dont le rédacteur du Journal n'a cessé de donner des preuves.

Nous vous avons exposé l'ensemble des travaux du conseil pendant l'année qui vient de s'écouler. Si nous ne pouvons vous présenter aujourd'hui aucun travail entièrement achevé, il n'en est pas moins certain que les publications de la Société ont fait des progrès aussi rapides que cela était possible. Des entreprises parmi lesquelles il en est de fort étendues, et dont plusieurs sont relatives à des sujets nouveaux ou encore peu connus, entraînent certainement des préparations considérables; elles nécessitent aussi des dépenses auxquelles le conseil eût pu difficilement subvenir si les encouragements du Gouvernement ne fussent venus à notre aide.

Mais M. le ministre de l'instruction publique, en accordant à la Société la continuation du secours qui lui avait été alloué l'année dernière, et M. le ministre de l'intérieur, en prenant une souscription au Voyage du docteur Schulz, nous ont donné, en partie du moins, les moyens de soutenir le Journal dont la dépense est assez élevée, et d'entreprendre la publication des papiers de M. Schulz que nous regardons à la fois comme un hommage dû à la mémoire d'un voyageur aussi zélé, et comme un service rendu à la science. Grâce à ces secours, le conseil peut faire marcher d'un pas égal des entreprises aussi étendues que la publication de la Géographie arabe d'Aboulfeda et que la Chronique du Cachemire. Il peut également donner ses soins aux diverses parties du Journal qui sont susceptibles de recevoir quelques perfectionnements demandés par l'intérêt de nos études; et s'il se voit trop souvent dans la nécessité de ne pas entreprendre des publications qu'il pourrait croire utiles aux lettres et dignes de vos encouragements, ses regrets sont diminués par la conviction qu'il a d'avoir assuré à la Société, en adoptant les ouvrages que nous venons de vous rappeler, des titres nouveaux à l'estime des hommes amis des études solides et consciencieuses.

Cette estime, messieurs, la Société en a reçu depuis quelque temps des témoignages trop manifestes pour qu'il ne nous soit pas permis de croire que c'est la direction donnée à nos travaux qui nous les a valus. C'est parce qu'on a pu se convaincre

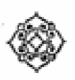
que nous étions entièrement dévoués à la culture des langues et des littératures de l'Asie, et que nous étions décidés à poursuivre à travers les difficultés de toute espèce le but vers lequel se dirigent nos communs efforts; que la Société asiatique de Calcutta n'a pas cru pouvoir mieux servir les études qu'elle cultive avec tant d'éclat, que de nous offrir la collection bouddhique-tibétaine, connue sous le nom de *Gandjour*, et formant cent volumes in-folio. En possession d'une aussi précieuse collection, le conseil a exclusivement consulté les intérêts de la science, et il a cru remplir fidèlement les intentions des donateurs en déposant au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale ces volumineux ouvrages dont on ne connaissait encore l'existence que par quelques feuillets détachés. Le conseil a cru que ce magnifique présent avait été fait à la France savante, au sein de laquelle la Société asiatique représente les études orientales en même temps qu'elle en entretient le goût. En vous faisant hommage du Gandjour, la Société de Calcutta avait voulu que ce recueil des opinions des bouddhistes fût accessible aux membres de la Société asiatique de Paris; le conseil, à son tour, en le plaçant à la Bibliothèque royale, a voulu qu'il fût accessible à tous ceux qui, en Europe, s'intéressent à l'histoire des croyances religieuses de l'Asie ancienne. La Société n'aura pas à se repentir, nous l'espérons du moins, du parti qui nous a été inspiré par un sentiment qu'apprécieront les véritables amis de la

science; elle n'a pas même besoin qu'on exalte l'importance du présent qu'elle a fait, de même qu'elle ne craint pas qu'on en déprécie la valeur. Elle a la conscience d'avoir suivi autant qu'il était en elle le noble exemple que lui avait donné la Société de Calcutta, et il lui suffit qu'on puisse dire que, si le plus riche dépôt littéraire de la France possède maintenant une collection qui naguère encore n'existait pas en Angleterre, et que lui envie sans doute déjà plus d'un établissement étranger, c'est aux efforts constants des hommes studieux qu'elle compte dans son sein, et à l'estime que lui ont acquise ces efforts mêmes, que cet établissement en est redevable.

La Société recueille en effet maintenant le fruit de douze années de travaux. Elle reçoit des Sociétés qui se livrent aux mêmes études qu'elle les preuves les plus honorables du prix qu'on attache à ce qu'elle a déjà fait. Aujourd'hui même, un des hommes qui ont le plus contribué à l'avancement de nos connaissances sur la religion de Gautama, M. Hodgson, dont les recherches actives ont été récompensées par la découverte des textes sanscrits dépositaires des croyances bouddhiques, nous annonce l'arrivée prochaine de plusieurs de ces livres dont il fait hommage à la Société. Il veut que vous participiez, avec la Société asiatique de la Grande-Bretagne, aux résultats de ces belles découvertes qui comblent une des lacunes les plus fâcheuses parmi celles qu'on regrette de trouver dans la littérature

indienne. En un mot la Société qui, dans son origine, ne pouvait vous entretenir des études relatives à l'Asie, sans vous occuper presque exclusivement de travaux composés hors de France par des savants étrangers, est devenue un centre vers lequel les amis des études asiatiques ont les yeux tournés et duquel on attend l'accomplissement d'importantes entreprises faites pour en hâter activement les progrès. Espérons, messieurs, que la Société ne restera pas au-dessous de la mission qu'elle s'est imposée. Continuons de poursuivre avec zèle le but qu'elle a proposé à nos efforts, et ne désespérons point, je ne dirai pas d'y atteindre, car ce qu'on a fait est toujours bien peu de chose en comparaison de ce qui reste à faire, mais de contribuer efficacement à faciliter pour d'autres la route ouverte par les savants illustres qui l'ont fondée et qui ne cessent de la protéger de leurs lumières et de l'éclat de leur nom.

E. Burnouf.



SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

PROTECTEUR.

MM. Ampère fils, professeur de littérature française au Collége royal de France.

Ansaldo (Roch), avocat, interprète de S. M. le roi de Sardaigne près la Porte ottomane.

Audiffret, employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi.

Anhuri, professeur à l'école d'Abouzabel, en Égypte.

Bach (Julien).

Badiche (l'abbé), trésorier de la métropole.

Bannister.

Bargès (l'abbé), professeur au petit séminaire de Marseille.

Bazin, avocat.

Bercy (l'abbé), professeur au grand séminaire du Mans.

MM. BENARY (le docteur Agathon), à Berlin.
BENARY (le docteur Ferdinand), à Berlin.
BELGIOJOSO (Madame la princesse).
BIOT (Édouard).
BELIN (François-Alphonse).
BERTRAND (l'abbé), vicaire de la cathédrale de Versailles.
BERGHAUS, professeur à Berlin.
BIANCHI, secrétaire interprète du Roi pour les langues orientales.
Le duc DE BLACAS D'AULPS.
BLACKBURN (le colonel).
BLAND, membre de la Société asiatique de Londres.
BOILLY (Jules).
BODIN, curé à Cléré, près Langeais.
BONNETY, directeur des Annales de philosophie chrétienne.
BORÉ, prof. d'arménien à l'École des LL. OO.
BRESNIER, élève de l'École des LL. OO.
BROCKHAUS, docteur en philosophie.
Le duc DE BROGLIE, pair de France.
BROSSET, homme de lettres.
BURNOUF père, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France.
BURNOUF (Eugène) fils, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France.

CAHEN, directeur de l'École Israélite de Paris.

MM. Le baron VAN DER CAPELLEN, ancien gouverneur des Indes orientales hollandaises, président honoraire de la Société des sciences de Batavia.

CARTAGNE, premier député du Commerce à Constantinople.

CAUSSIN DE PERCEVAL fils, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes et d'arabe littéral au Collége de France.

Le comte DE CAZALÈS.

CHARMOY, conseiller d'état, professeur de littérature persane à l'université de Saint-Pétersbourg.

La comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.

Le comte DE CLARAC, conservateur du Musée.

Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE, colonel d'état-major.

COLLOT, directeur de la Monnaie.

COOK, ministre du S. Évangile, à Paris.

Eugène COQUEBERT DE MONTBRET fils, attaché au ministère des affaires étrangères.

COR, élève de l'École royale des LL. OO.

COUSIN, pair de France, membre de l'Institut.

DAILLY, directeur de l'École du commerce et de l'industrie, à Bruxelles.

Le baron Benj. DELESSERT, membre de la Chambre des députés.

DELESSERT (François), banquier.

MM. Désaugiers aîné, chef de division au ministère des affaires étrangères.
Desgranges (Alexandre), professeur de turc au Collége royal de France.
Desvergers (Noël).
Lady Drummond, à Naples.
Dubeux (J.-L.), conservateur adjoint à la Bibliothèque du Roi.
Dubois de Beauchêne (Arthur).
Ducler, commissaire de la marine, administrateur à Karikal.
Dumoret, élève de l'École des LL. OO.
Dureau de Lamalle, membre de l'Institut.
Dursch, professeur au séminaire d'Éhingen, Wurtembroug.

Le baron d'Eckstein.
Eichhoff, docteur ès-lettres, bibliothécaire de S. M. la reine des Français.
Erdmann, professeur à l'université de Casan.
Ewald, professeur à Gœttingue.
Eyriès, géographe.

Falconer (Forbes).
Fauriel, professeur à la faculté des lettres.
Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.
Fischer (Overmeer).
Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.
Fluegel (le docteur), à Dresde.

MM. Le marquis de Fortia d'Urban.
Frank (Marc).

Gady, juge au tribunal civil de Versailles.
Gallais, fabricant de chocolat.
Garcin de Tassy, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.
Garnier, professeur de littérature grecque.
Gestat (Théodore).
L'abbé Glaire, professeur d'hébreu.
Gradis, à Bordeaux.
Grangeret de Lagrange, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.
Guerrier de Dumast, avocat, membre du corps royal de l'intendance militaire à Nancy.
Guigniaut, professeur à la faculté des lettres.
De Guizard (Louis), directeur des travaux publics.

De Hammer, conseiller actuel aulique, professeur à Vienne.
Harriot, colonel.
Hase, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.
Hassler (Conrad-Thierry), à Ulm.
Hirzel, professeur à Zurich.
Holcrofs (Th.).
Holmboe, secrétaire de la bibliothèque de Christiana.

MM. Honigberger, ex-premier médecin du maharadja de Lahore.

Houry (C.-B.), professeur à Bruxelles.

Huard.

Isambert, conseiller à la Cour de cassation.

Jacquet.

Jaubert (A.), membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

Jomard, membre de l'Institut, conservateur administrateur de la Bibliothèque royale.

Jouannin, premier secrétaire interprète du Roi.

Julien (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois au collége royal de France.

Kapff, D. Ph. à Tubingen.

Kazimirski, élève de l'École des LL. OO.

Kiriakoff, à Odessa.

Kouchelev-Bezborodko, chambellan de S. M. l'empereur de toutes les Russies.

Kurz (Henri), professeur au collége de Saint-Gall.

Le prince Labanoff de Rostoff.

Le comte Alex. de Laborde, député, membre de l'Institut.

MM. L'abbé DE LABOUDERIE, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.

Le comte DE LAFERTÉ SÉNECTÈRE.

LAJARD (F.), membre de l'Institut.

LANDRESSE, sous-bibliothécaire de l'Institut royal de France.

LANGLOIS, professeur au collége royal de Charlemagne.

Le comte LANJUINAIS, pair de France.

Le comte DE LASTEYRIE.

Le comte DE LAVAL, conseiller d'état de S. M. l'empereur de Russie.

Le colonel LAZAREFF.

LE BAS, maître des conférences de littérature grecque à l'École normale.

LEMBKE (le docteur Fr. G.)

LENZ (Robert), à Saint-Pétersbourg.

LEPSIUS, docteur en philosophie.

LERMINIER (Eugène), professeur de législation comparée au collége royal de France.

LEWCHINE, conseiller de cour de S. M. l'empereur de Russie.

LITTRÉ fils.

LOISELEUR DES LONGCHAMPS (Auguste).

MAC GUCKIN, baron DE SLANE.

MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie royale.

MARCESCHEAU, consul de France à Baya.

MARION, professeur émérite.

MM. Marsden (William), à Londres.
Le baron de Meyendorff.
Mignet, conseiller d'état.
Milon, sénateur, à Nice.
Minutoli (le général).
Mitchell, secrétaire-adjoint du comité de traductions, à Londres.
Moeller, professeur et bibliothécaire à Gotha.
Mohamed-Ismael-Khan, de Chiraz.
Mohl (Jules).
Mohn.
Mooyer, bibliothécaire à Minden.
Muller (Jos.), docteur en philosophie à l'université de Munich.
Munk, docteur en philosophie.
Le comte de Munster, pair d'Angleterre.

Nicard, employé à la Bibliothèque royale.

Obry, avocat à Amiens.
Le baron d'Ottenfels, à Vienne.
Ouseley (Sir Gore), vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

Pallia (Paul), docteur en théologie à l'université de Turin.
De la Palun, consul de France en Amérique.
De Paravey, membre du corps royal du génie.
Le docteur Parthey, à Berlin.

MM. Le baron PASQUIER, président de la Chambre des Pairs.

Le comte DE PASTORET (Amédée), membre de l'Institut.

PAUTHIER, homme de lettres.

PICHARD (Auguste).

PINNER, docteur en philosophie.

POLEY, attaché à l'ambassade de Prusse à Constantinople.

PORTAL, maître des requêtes.

Le comte PORTALIS, pair de France, premier président de la Cour de cassation.

Le général comte POZZO DI BORGO, ambassadeur de Russie à Londres.

QUARANTA (B.), professeur d'archéologie à l'Université royale, membre de l'Académie royale, à Naples.

QUATREMÈRE (Étienne), membre de l'Institut, professeur d'hébreu au Collége royal de France, etc.

Le duc DE RAUZAN.

REINAUD, membre de l'Institut.

RENAULD, membre de la Société asiatique de Calcutta.

REUSS, docteur en théologie, à Strasbourg.

RICHY, juge à Pondichéry.

RICKETTS (Mordaunt).

RITTER, professeur à Berlin.

MM. Rœdiger, professeur à l'université de Halle.
Sir John Ross, capitaine de la marine royale anglaise.

Sakakini, professeur à l'École d'Abouzabel (Égypte).
Le docteur E. de Salles, professeur d'arabe à Marseille.
Le vicomte de Santarem, membre de l'Académie royale de Lisbonne.
Schulz (le docteur), de Kœnigsberg.
Sédillot, professeur d'histoire au collége de Henri IV.
Le docteur Siebold.
Le baron Silvestre de Sacy, pair de France, membre de l'Institut, professeur de persan au Collége royal de France, et d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
L. de Sinner, homme de lettres.
Sionnet.
Le vicomte Siméon, conseiller d'État.
Sommerhausen (Henri), à Bruxelles.
Stahl.
Sir Geo. Th. Staunton, membre du Parlement anglais.

Teleky, de Szeh, à Pest.
Theroulde.
Théimouraz (le prince géorgien).

Thayer (Édouard), élève de l'École polytechnique.

Le colonel Tolstoï (Jacques).

Le capitaine Troyer.

Van der Maelen, directeur de l'Établissement géographique.

Vaucel (Louis).

Villemain, pair de France, membre de l'Institut royal de France.

Vincent, secrétaire interprète à Alger.

Vullers (Jean), de Bonn, professeur à l'université de Giessen.

Warden, ancien consul général des États-Unis, correspondant de l'Institut.

Watson, à Naples.

Wetzer (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.

Wolf.

Würtz, négociant, à Paris.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. De HAMMER-PURGSTALL (Joseph), conseiller actuel aulique, et interprète de S. M. l'Empereur à Vienne.

IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

Sir Ch. WILKINS, à Londres.

Le docteur LEE, à Cambridge.

Le docteur MACBRIDE, professeur d'arabe, à Oxford.

WILSON (H. H.), professeur de langue sanscrite à Oxford.

MARSHMAN (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

FRÆHN (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

OUWAROFF, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

VAN DER PALM (Jean-Henri), professeur à l'Université de Leyde.

Le comte CASTIGLIONI (Carlo-Ottavio), à Milan.

MM. Rickets, à Londres.

De Schlegel (A.-W.), professeur à l'Université royale prussienne du Rhin, membre de l'Académie royale des sciences de Prusse, à Bonn.

Gesenius (Wilhelm), professeur à l'Université de Halle.

Wilken, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, à Berlin.

Peyron (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

Colebrooke (H.-T.), directeur de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

Hamaker, professeur de langues orientales, et interprète, à Leyde.

Freytag, professeur de langues orientales à l'Université, à Bonn.

Demange, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

Le colonel Lockett (Abraham).

Hartmann, à Marbourg.

Delaporte, ancien vice-consul de France, à Tanger.

Wilmet (Jean), membre de l'Institut de Hollande, à Amsterdam.

Kosegarten (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'Université d'Iéna.

Bopp (François), membre de l'Académie de Berlin.

MM. D'Ohsson, ambassadeur de Suède à la cour de Bruxelles.

Sir Graves-Chamney Haughton.

Wyndham Knatchbull, à Oxford.

Le baron Schilling de Canstadt, conseiller d'état actuel au ministère des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg.

Mirza-Saleh, ministre de la cour de Perse, à Saint-Pétersbourg.

Schmidt (L.-J.), à Saint-Pétersbourg.

Habicht (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe à Breslau.

Haughton (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

Humbert, professeur d'arabe à Genève.

Moor (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

Jakson (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique à Maroc.

De Speranski, gouverneur général de la Sibérie.

Shakespear, à Londres.

Carey (W.), professeur de langues sanscrite, bengali et mahratte, à Sirampour.

Gilchrist (John Borthwick), à Londres.

Othmar Frank, docteur en philosophie, professeur de langues orientales à l'Université de Munich.

Lipovzoff, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.

MM. Élout, secrétaire de la haute régence des Indes, membre de la Société des arts et des sciences, à Batavia.

De Adelung (F.), directeur de l'Institut oriental de Saint-Pétersbourg.

Le colonel Briggs.

Grant-Duff, ancien résident à la cour de Satara.

Michael, professeur au collége de Haïlesbury.

Harkness, secrétaire de la Société royale asiatique de Londres.

Prinsep, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta.

Hodgson (B. H.), résident à la cour de Népal.

Radja Radhacant Deb.

Radja Kali-Krichna Bahadour.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS OU ENCOURAGÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Choix de fables Arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume in-8° grand-raisin vélin fort, collé et satiné; 3 fr. 50, et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Éléments de la Grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais sur le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, et soigneusement collationnés avec la grammaire publiée par le même auteur, à Nagasaki, en 1604; par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c., et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément a la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8°, br. 2 fr., et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec six planches lithographiées, et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen, membres de la Société asiatique. 1 vol. in-8°, papier grand-raisin, orné de six planches, 12 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-Tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit littéralement en latin, et revu avec soin sur la version tartare-mandchoue, avec des notes perpétuelles tirées des meilleurs commentaires; par M. Stanislas Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et traduction); 24 fr., et 16 pour les membres de la Société.

Yadjnadattabadha ou la mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; et suivi, par forme d'appendice, d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Vocabulaire géorgien, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr., et 5 fr. pour les membres de la Société.

Poëme sur la prise d'Édesse, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr., et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié pour la première fois, en original, sur un manuscrit unique de la bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. 1 fort volume in-4°, avec une planche; 35 fr., et 15 fr. pour les membres de la Société.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset jeune, membre de la Société asiatique de France, ouvrage publié par la même Société. Imprimerie royale. 1 vol. grand in-8°. 10 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Chrestomathie chinoise. 10 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

Tchoung-Young, autographié par M. Levasseur. 1 vol. in-18; 2 francs.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après

le manuscrit zend de la bibliothèque du Roi, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in fol. de 56 p. Livraisons I-IX; 10 fr. la livraison pour les membres de la Société.

Yu-kiao-li, roman chinois traduit par M. Abel-Rémusat, texte autographié par M. Levasseur. Édition dans laquelle on donne la forme régulière des caractères vulgaires, et des variantes, 1re livraison, in-8°. L'ouvrage aura 10 livraisons à 2 fr. 50 c.

Y-king, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. Vol. I, in-8°; 7 fr. pour les membres de la Société.

Contes arabes du Cheykh el-Mohdy, traduits par J. J. Marcel, 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

Mémoires relatifs a la Géorgie, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

Dictionnaire français-tamoul et tamoul-français, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Tableau des Éléments vocaux de l'écriture chinoise, divisé en deux parties, par J. C. Levasseur et H. Kurz. 1 vol. in-8°; 3 fr.

SOUS PRESSE :

Géographie d'Abou'lféda, publiée par MM. Reinaud et Mac Guckin de Slane. In-4°.

Voyage de M. Schulz en Kourdistan.

Chronique de Cachemire, en sanscrit et en français, publiée par M. le capitaine Troyer.

Grammaire géorgienne, par MM. Klaproth et Brosset.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition, à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre, et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

NOTE

Sur les impressions en langues orientales exécutées primitivement sous la surveillance du Comité d'instruction publique de Calcutta, et continuées maintenant par la Société asiatique du Bengale.

Les lecteurs du Journal asiatique n'ignorent pas qu'en 1835, le gouverneur général de l'Inde britannique fit suspendre l'impression des ouvrages orientaux dont la publication avait été confiée au comité d'instruction publique de Calcutta. Les fonds qui avaient été alloués jusqu'alors pour ces impressions furent en conséquence supprimés. Cette mesure laissait inachevés quelques-uns des ouvrages les plus importants de la littérature sanscrite, ouvrages dont on avait même imprimé déjà des portions considérables. La Société asiatique du Bengale prit alors la résolution généreuse de les achever à ses frais, et le gouvernement anglais abandonna à la Société les ouvrages et les portions d'ouvrages déjà imprimés. Cette circonstance permit à la Société d'offrir au public ces ouvrages à des prix beaucoup plus modérés qu'il ne lui eût été possible de les donner dans toute autre occasion.

La Société asiatique du Bengale a publié en conséquence, dans le cours de l'année 1835, un prospectus indiquant les ouvrages déjà commencés

qu'elle se propose de terminer. La Société asiatique de Paris a cru devoir de son côté s'associer aux vues libérales de la Société du Bengale, et s'offrir comme intermédiaire entre cette compagnie savante et les personnes qui, sur le continent, prennent intérêt aux progrès des lettres asiatiques. Elle invite donc les savants et les établissements publics qui désireraient souscrire à quelques-uns de ces ouvrages, à lui faire connaître leurs intentions à cet égard, et elle leur annonce qu'elle attend de la Société du Bengale plusieurs exemplaires de chacune de ces publications qui doivent lui être adressées à mesure qu'elles paraîtront. La Société asiatique annoncera dans son journal l'arrivée de ces envois, et fera délivrer les exemplaires aux souscripteurs dans l'ordre de leur inscription. La Société asiatique de Paris, en offrant à celle du Bengale de la représenter pour cet objet auprès des savants du continent, n'a d'autre but que de favoriser autant qu'elle le peut les vues libérales de la Société de Calcutta, et d'assurer ainsi l'achèvement d'entreprises importantes et complétement désintéressées. Elle n'hésite donc pas à faire un appel à tous ceux qui s'occupent en Europe des diverses branches des littératures orientales, et qui ont à cœur de faciliter l'exécution d'une entreprise qui ne peut manquer d'avoir, sur la propagation de ces littératures, la plus heureuse influence.

La Société du Bengale a fait connaître que la somme nécessaire pour l'achèvement des ouvrages commencés s'élèverait à cinquante mille francs; et

elle a en même temps annoncé l'intention qu'elle avait de consacrer les bénéfices que pourrait produire la vente de ces livres à l'impression d'autres ouvrages orientaux. Elle sollicite l'opinion des orientalistes, relativement au choix des ouvrages qu'il leur semblerait utile de voir publier.

LISTE DES OUVRAGES SANSCRITS, ARABES ET PERSANS PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA.

1. Mahâbhârata; cinq volumes grand in-4°. Deux volumes ou 1400 pages sont imprimés; il reste à terminer trois vol. ou environ 2000 pages. Prix du volume : 40 fr.
2. Râdjatarangînî ou histoire du Kachemire; deux vol. in-4°. On a imprimé de cet ouvrage 620 pages; il n'en reste plus qu'un tiers à publier. Prix de l'ouvrage : 50 fr.
3. Naichada; poëme sanscrit sur les aventures de Nala, avec un commentaire composé par un pandit du collége sanscrit de Calcutta. On a déjà imprimé 600 pages ou un tiers de l'ouvrage. Prix du premier volume in-8° : 20 fr.
4. Sausruta, ouvrage de médecine; deux volumes grand in-8°. On a déja imprimé 714 pages qui forment le premier volume et les deux tiers du second. Prix du premier volume : 12 fr. 50 c.
5. Fâtawê alemgîrî; six volumes grand in-4°. Prix de chaque volume : 37 fr. 50 c.
6. Inâya, commentaire sur le Hidâya; quatre volumes in-4°. Les deux derniers volumes sont imprimés, le second volume est actuellement sous presse. Prix de chaque volume : 37 fr. 50 c.
7. Khazânat al-Ilm; un volume grand in-4°. On a déjà imprimé 620 pages, avec de nombreuses planches lithographiées. Il reste à compléter le cinquième de l'ouvrage. Prix de l'ouvrage : 40 fr.

EXTRAIT

D'un manuscrit sur le Taxile et sur Manekyala, par A. Court, adressé à la Société par M. Meifredi.

On appelle ainsi un petit village situé sur la route qui conduit d'Attok à Lahor. Il se trouve bâti sur les ruines d'une très-ancienne ville, dont on ignore l'origine. La position géographique de ces ruines, et surtout les nombreuses médailles qu'on y trouve, font présumer que cette ville était la capitale de toute la contrée comprise entre l'Indus et l'Hydaspes, contrée que les anciens connaissaient sous le nom de *Taxile*, et dont il est souvent fait mention dans l'histoire d'Alexandre.

Il existe à Manekyala une vaste coupole massive, qui remonte à la plus haute antiquité. Ce monument, qui se fait remarquer d'assez loin, peut avoir quatre-vingts pieds de hauteur sur trois cent dix à trois cent vingt de circonférence. Il est solidement bâti en pierres de taille, avec de la chaux; sa couche extérieure est de pierre de grès. Dans sa construction intérieure, on s'est servi de la pierre que nous appelons pierre de taille; on y a aussi employé celle de grès, de granit, et surtout des pierres de concrétions qui, par leur porosité, ressemblent à la stalactite. Le temps a tellement dégradé la partie qui fait face au nord, qu'elle permet aujourd'hui de monter jus-

qu'au faîte de l'édifice, ce qu'on ne pouvait faire autrefois, vu qu'aucun degré n'y a été pratiqué. Son architecture est simple et n'offre rien de bien remarquable. Sur le circuit de sa base, on voit, en bas-reliefs, une rangée de petites colonnes dont les chapiteaux paraissaient être ornés de têtes de bélier : ces ornements sont aujourd'hui presque imperceptibles, à cause que le temps a rongé ces pierres de grès. J'en ai remarqué de semblables à une citerne située entre Bember et Sirail-Sadabad, sur la route de Cachemyr, et je me rappelle que les colonnes des tombeaux de Persépolis présentent de pareils ornements.

Ce monument n'est autre, je le présume, qu'un tombeau de quelque ancien roi de cette contrée, ou bien c'est là l'ouvrage d'un conquérant perse ou bactrien, qui l'aura fait élever en mémoire de quelque bataille qu'il aura livrée sur ce lieu, et où il aura fait déposer les dépouilles mortelles de ses guerriers tués dans le combat. Cette dernière conjecture est la plus vraisemblable, vu que de semblables coupoles se font pareillement remarquer dans le canton de Ravol-Pindi, dans celui des Azérés, qui lui est attenant, à Pichavor, aux monts Keïbers, à Dgellallabad, à Lagman, à Caboul, et même, dit-on, à Bammian, tous lieux situés sur la route qui conduisait de la Perse ou de la Bactriane dans l'Indostan. J'ai de plus remarqué que la plupart de ces coupoles se trouvent ordinairement sur des passages difficiles à franchir, ou bien sur des lieux très-propres pour un

combat. Ce qui est certain; c'est que ce sont là des tombeaux; car, ayant fait fouiller plusieurs de ces coupoles, j'ai trouvé dans la plupart de petites urnes de métal ou de terre cuite, qui renfermaient des cendres, des débris d'ossements humains, des bijoux et quelques monnaies, la plupart au type gréco-scythe ou gréco-indou. Les mahométans de Manekyala se plaisent à dire que cette coupole contenait les restes de tous les musulmans qui périrent dans la bataille qui se livra sur ce lieu, entre les Awghans et l'armée de Radgia-man; mais, outre que la religion de Mahomet s'oppose à ce que l'on élève des monuments aux morts, la vétusté de cet édifice et l'antiquité des médailles qui s'y sont trouvées prouvent qu'il est bien antérieur à l'époque dont ils parlent. Les Indous du pays y viennent faire le sacrifice de la première coupe de cheveux de leurs enfants mâles, usage qui se pratiquait anciennement dans la Grèce.

Outre cette coupole, on voit encore sur l'emplacement de Manekyala les débris d'une quinzaine d'autres moins grandes, que je fis fouiller dernièrement, et qui m'ont offert des objets très-intéressants : surtout les découvertes qui ont été faites à la coupole qui se trouve à une portée de canon nord-nord-est du village actuel de Manekyala, jetteront un grand jour sur ces antiquités, en ce que les médailles qui s'y sont trouvées sont, les unes aux caractères latins, et les autres au type gréco-scythe ou gréco-indou. De plus, la pierre qui cachait cette niche est cou-

verte d'inscriptions d'un caractère inconnu et tout à fait différent de celui des médailles. Cette coupole est marquée, dans le plan de Manekyala, du n° 2. Elle était détruite presque entièrement, et à peine pouvait-on la remarquer; ce n'est qu'après avoir bien examiné les contours de sa base que je me décidai à la faire fouiller. Sa hauteur pouvait être de soixante à soixante-dix pieds. Je la fis percer verticalement, dans son centre, d'un trou de vingt pieds de diamètre. Les matériaux qui en furent extraits consistaient principalement en pierres de concrétions extrêmement poreuses : ce choix a quelque rapport avec les matériaux employés à la construction des pyramides d'Égypte, dont les pierres sont parsemées de coquilles. Dès la première fouille, on trouva, à trois pieds de profondeur, une pierre carrée sur laquelle étaient déposées quatre médailles en cuivre. A partir de là, les travaux devinrent extrêmement difficiles, en ce que l'on ne rencontrait plus que d'énormes pierres difficiles à extraire de cette étroite enceinte. A dix pieds plus bas, et à dix du niveau du sol, on découvrit une niche ayant la forme d'un parallélogramme, solidement bâtie en pierres, avec de fortes couches de chaux, et dont les côtés correspondaient aux quatre points cardinaux; elle était recouverte d'une grosse pierre. Ayant renversé cette dernière, je vis qu'elle était couverte d'inscriptions. La niche était vide, et dans son centre se trouvait une urne de cuivre, tout autour de laquelle étaient placées symétriquement huit médailles de même métal, qui

se trouvèrent tout à fait rongées par le vert-de-gris. Cette urne était soigneusement enveloppée d'un tissu de linge blanc étroitement collé, et qui se réduisit en lambeaux lorsque j'ouvris l'urne. Celle-ci en renfermait une autre en argent, mais moins grande : l'espace qui les séparait était rempli d'une pâte de couleur de terre d'ombre, dans laquelle le vert-de-gris avait fait des progrès; cette matière était légère, sans odeur et encore humide; en la brisant, j'y découvris un fil de coton ramassé en un seul point, et qui se réduisit en poussière en le touchant. Quand je voulus enlever l'urne en argent, son fond resta attaché à cette matière, et je remarquai que ce métal, vu sa vétusté, se brisait en petits brins, rien qu'en le pressant sous les doigts. Dans cette urne en argent, il s'en trouva une beaucoup plus petite en or, également séparée par la même pâte que ci-dessus, et parmi laquelle se trouvèrent sept médailles en argent aux caractères latins. L'urne en or renfermait quatre petites médailles en or au type gréco-scythe et gréco-indou, plus deux pierres précieuses et quatre perles détériorées, dont les petits trous prouvent qu'elles avaient servi de pendants d'oreilles. A la manière dont ces urnes se sont trouvées placées, il pourrait se faire qu'on eût voulu par là faire allusion aux âges du monde. Les quatre médailles en or sont moins bien frappées que celles en argent. Celles-ci paraissent avoir longtemps circulé dans le commerce, car elles sont extrêmement usées. Sont-ce des médailles grecques ou romaines? c'est ce que je ne sau-

rais affirmer. Je ferai seulement remarquer que si les Grecs, avant le règne de Philippe, écrivaient en caractères latins, il serait alors possible qu'elles fussent grecques et qu'elles eussent été apportées dans cette contrée par les guerriers d'Alexandre. Si au contraire elles sont romaines, elles datent, dans ce pays, de l'époque où les rois de l'Inde envoyèrent des ambassades aux empereurs Justinien et Auguste; ou bien il est possible qu'elles aient été portées dans ce pays du temps que les Romains commerçaient avec l'Inde, par la voie de la Mer rouge.

L'inscription de la pierre est d'un caractère qui paraît avoir quelque rapport avec celui dont font usage les Radjepouts des montagnes de l'Hymalaya. J'ai cru lui trouver quelque ressemblance avec l'éthiopien, et il est connu qu'il existait, de temps immémorial, une communication entre l'Égypte et l'Inde: les traditions indiennes en font foi. Je suis étonné que mon ami le général Ventura n'ait pas trouvé une pierre à inscription sur la principale trouvaille qu'il fit à la grande coupole. Dernièrement, en me rendant à Pichavor, ayant été visiter les travaux qu'il avait fait faire à Manekyala, je tâchai de découvrir parmi les décombres quelque chose de semblable, mais peine inutile. La coupole qu'il fit fouiller fut ouverte par le haut. Dès qu'on eut enlevé sa calotte, il se présenta un orifice carré de vingt et un pieds de profondeur, sur douze de largeur, et solidement bâti en pierres de taille. On trouva sur le plancher de cette espèce de chambre deux grosses pierres entre

lesquelles était cachée une petite boîte. Ce plancher était formé de deux énormes pierres, que l'on eut bien de la peine à briser pour pouvoir continuer les fouilles. Ces dernières devinrent extrêmement pénibles, en ce que toute cette partie était garnie d'énormes pierres entassées, sans mortier, les unes sur les autres, et qu'il fallut élever et sortir de l'enceinte pour pouvoir pénétrer plus bas. A vingt-sept pieds de ce premier étage, il s'en rencontra un second moins bien prononcé, et où l'on fit une autre trouvaille. Enfin, en pénétrant plus bas, on fit, avant d'atteindre le sol, la découverte la plus intéressante. De là, les piocheurs pratiquèrent, sous terre, un conduit qui facilita leur issue du côté du village de Manekyala. Ce conduit est aujourd'hui presque comblé, et on ne peut y pénétrer qu'en rampant.

Comme les antiquités qui se sont trouvées dans cette coupole ont été adressées par mon ami à la Société asiatique de Calcutta, je m'abstiens d'en parler. Je ferai seulement remarquer que l'emblème des médailles en or qui se sont trouvées dans ses urnes et dans les miennes se fait remarquer en Perse, à quelque différence près, sur les antiquités de Bistoun, près de Kirmenchah; je crois même l'avoir vu sur les ruines de Persépolis. Je puis de plus affirmer que le monogramme de ces médailles se trouve marqué en bas-relief sur le portail de l'ancien château de Chuster, ville située dans l'ancienne Suziane.

J'ai observé que la plupart des coupoles de Manekyala sont assises sur des filons de moutagnes de grès

des Roums; et on sait qu'en Asie on entend sous ce dernier nom les habitants de la Grèce : d'où il faut conclure que le mot Gheckker n'est qu'une corruption de celui de Grec. D'ailleurs, les nombreuses médailles que l'on trouve dans cette contrée étant, en grande partie, frappées au caractère grec, elles ne font que confirmer ce que j'avance.

Cette contrée paraît avoir été conquise par les Perses, bien longtemps avant Alexandre; les médailles persanes qu'on y trouve le prouvent assez. D'ailleurs, dans une tradition ancienne de la Perse, il est fait mention d'une invasion que nos chronologistes font remonter à quatorze siècles avant l'ère chrétienne. Il est, de plus, connu que sous Darius, fils d'Hystaspes, cette contrée, ainsi que toutes celles qui s'étendent sur les bords de l'Indus, était comptée pour une des vingt satrapies du vaste empire des Perses.

Ce fut 326 ans avant l'ère chrétienne qu'Alexandre traversa cette contrée. A la mort de ce conquérant, elle fut annexée au royaume de la Bactriane, que fondèrent les Grecs qui se révoltèrent contre ses successeurs. Elle tomba ensuite au pouvoir des Scythes, qui détruisirent ce royaume.

On peut faire dans cette contrée de belles acquisitions en médailles. On les trouve principalement à Manekyala, à Dgilim, à Pind-daden-khan, à Nillé Doulla, à Ravol-Pindi, et dans le canton des Azérés et d'Azérou. On les fondait naguère pour faire des marmites ou des objets d'orfévrerie; ce n'est que de-

puis 1829, époque où je fis des recherches en antiques, que les habitants commencèrent à les apprécier. Celles en cuivre sont les plus communes; il n'en est pas de même de celles en or et en argent, à cause que les habitants, dès qu'ils en trouvent, s'empressent de les fondre, crainte d'être soupçonnés d'avoir déterré un trésor. Ce grand nombre de monnaies prouve que cette contrée était anciennement florissante, et que, par suite des invasions fréquentes qui eurent lieu dans l'Indostan, il y est resté enfoui de grandes richesses. Ces médailles sont, pour la plupart, grecques ou gréco-scythes, ou gréco-indoues. D'autres sont tout à fait indiennes; celles-ci sont les plus anciennes, elles sont aux caractères devanagaris, inconnus aux natifs; on y en trouve aussi de gréco-persanes et d'autres tout à fait persanes. Ces dernières représentent le feu sacré des anciens Guèbres, avec les deux guerriers pour le garder. Je trouve que leur costume a une ressemblance frappante avec celui des habitants du Pottouar, qui sont dans l'usage de laisser tomber derrière la tête de grandes touffes de cheveux, et qui s'habillent quelquefois de l'ample pantalon plissé que l'on voit aux deux guerriers des médailles persanes.

Manekyala est à quarante kourours, est-sud-est, de la forteresse d'Attok, et à trente-quatre, nord-ouest, de la ville de Dgilim.

Les ruines de la ville de Ramma, que l'on attribue à Sito-Rami, sont à treize kourours, sud-sud-ouest, de Manekyala. Celles de Parvala, que l'on fait re-

monter au temps des Pandavas, sont à douze kourours vers le nord. Les vestiges de la ville de Danguéli sont à quatorze kourours vers l'est. Cette dernière fut très-florissante sous les Gheckkers, dont les souverains y fixèrent leur résidence. Makkhyala, près de Bottas, Benda et Tammial, près de Ravol-Pindi, sont également des lieux autrefois habités par les Gheckkers.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Paris, le 15 mai 1836.

Monsieur,

Dans la séance publique que la Société asiatique a tenue le 2 mai, j'ai lu plusieurs fragments d'un mémoire sur quelques monuments du culte de Vénus en Orient et en Occident. L'étendue de ce travail s'opposant à son insertion dans le Journal de la Société, je me propose de le publier avec d'autres dissertations qui sont également relatives au culte de la même divinité. Mais, en attendant que l'état de ma santé me laisse la faculté de m'occuper de cette publication, je vous demande la permission de consigner ici les principaux points que j'ai traités dans le mémoire dont il s'agit, et les résultats auxquels m'ont conduit mes recherches.

1° Le culte de la Vénus assyrienne ou chaldéenne ayant été transmis aux Grecs par l'intermédiaire des Phéniciens et des

Cypriens, les traditions écrites et les antiquités figurées de la Grèce qui se rattachent à la légende d'Uranie ou d'Aphrodite doivent être étudiées plus attentivement qu'elles ne l'ont été jusqu'à ce jour, sous le point de vue de leurs rapports avec les doctrines religieuses et les monuments de l'art des peuples de l'Orient, chez lesquels Vénus et Mithra recevaient un culte particulier.

2° La constitution des anciens systèmes religieux de l'Orient et l'organisation intérieure des castes sacerdotales étaient fondées sur des bases telles, que ces systèmes comprenaient toutes les sciences, tous les arts. Par conséquent, lorsqu'on voit le culte d'une divinité orientale passer d'un pays dans un autre, il faut en conclure qu'un événement de ce genre était non point simplement l'importation d'une statue, d'une image, d'un rituel ou d'une légende, mais bien l'importation d'une civilisation nouvelle.

3° Dans les annales de la Grèce, les traditions relatives à l'introduction du culte de Vénus-Uranie par les Phéniciens placent ce fait à une époque avec laquelle coïncide le commencement d'une ère nouvelle de civilisation chez les Grecs, ère nouvelle que nous révèle évidemment, à mon avis, l'apparition de cette race illustre et privilégiée de personnages qui méritèrent le titre de *héros* et les honneurs de l'immortalité.

4° Cet aperçu nouveau m'a conduit à constater l'étonnant accord qui règne entre les actes ou les doctrines propres à l'institution des mystères de la Vénus orientale et certains traits de la légende des anciens héros grecs, que, faute d'un examen approfondi, on s'est trop hâté de reléguer dans le domaine de la fable ou du merveilleux.

5° Les deux principaux attributs caractéristiques de Vénus furent, en Orient comme en Occident, le taureau et le lion : l'un, symbole du principe de la chaleur et du pouvoir générateur actif; l'autre, symbole du principe humide et du pouvoir générateur passif, et tous deux signes du Zodiaque, mais avec cette différence que le taureau était le premier signe de

l'équinoxe vernal, et le domicile de la lune à l'époque de sa plus grande exaltation, et que le lion, placé au solstice d'été, était le domicile du soleil pendant la canicule. Ces deux animaux furent donc aussi les hiéroglyphes idéographiques de l'hermaphroditisme de Vénus, divinité à laquelle les anciennes traditions assignent, comme à Mithra, une place entre les équinoxes et les solstices, et donnent pour monture le taureau.

6°. Ces données doivent servir à faire restituer au culte de Vénus, en Occident, un certain nombre de frises, de bas-reliefs, de pierres gravées et de médailles, d'époque grecque ou romaine, que l'on a jusqu'à ce jour désignés par les dénominations erronées ou vagues de *Mithra femelle, Victoire mithriaque, Victoire immolant un taureau*, etc.

7° Lorsque les monuments de cette catégorie sont complets, ils nous offrent Vénus accompagnée de tous les symboles, attributs ou accessoires propres à lui donner un triple caractère, c'est-à-dire, propres à la représenter à la fois comme *reine du ciel*, comme *reine de la terre*, et comme *reine des enfers*. Elle occupe alors, dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, cette place intermédiaire que lui assigne l'ancien système théogonique et cosmogonique des Chaldéens d'Assyrie, et elle exerce entre la divinité suprême et l'homme un pouvoir *médiateur*. Ce trait caractéristique, qui est commun à Vénus et à Mithra, est consigné dans des traditions d'une haute antiquité; et ces traditions, on en retrouve des traces évidentes dans l'immortel poëme d'Homère, dans les livres de Zoroastre, sur les bas-reliefs de Persépolis ou Tchéhelminar, dans le *Chah-namèh* de Firdousi, et même dans les ouvrages de quelques auteurs arabes du XIIIe ou du XIVe siècle de notre ère.

Agréez, Monsieur, etc.

Félix LAJARD.

LETTRE A M. LE BARON SILVESTRE DE SACY, PAIR DE FRANCE, MEMBRE DE L'INSTITUT.

Bonn, le 20 janvier 1833.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 1er décembre, avec votre envoi, dont je vous suis infiniment reconnaissant. Je ne m'étais point flatté que mes réflexions pussent mériter votre attention. Il y a nombre d'années que j'ai commencé un essai sur les Mille et une Nuits, et autres contes orientaux. Ce travail en est resté là : la lecture de votre mémoire m'a donné une nouvelle envie de le reprendre avec des recherches plus approfondies. Il est toujours glorieux de tenir tête à un illustre adversaire, dût-on même essuyer une défaite; d'ailleurs, c'est une belle matière disputable, et quoique le sujet puisse paraître frivole à un observateur superficiel, il touche à plusieurs points importants de l'histoire des littératures, des mœurs et des croyances religieuses.

Mon opinion s'était formée indépendamment du témoignage de Masoudi, dont je n'eus connaissance que plus tard : les doutes que vous élevez sur l'authenticité de ce passage n'ont donc pu la changer. Je serais presque bien aise que vos arguments, à cet égard, fussent reconnus pour invincibles : car, après avoir renvoyé les auxiliaires, l'on est d'autant plus à même d'éprouver la force de ses propres troupes!

Néanmoins, Monsieur, je vois avec une grande satisfaction que mon opinion n'est pas en tout point opposée à la vôtre. Vous réfutez l'hypothèse de M. Caussin de Perceval; j'avais fait de même dans mon essai inédit. Seulement, vous avez fait grâce à ce savant de sa supposition la plus incroyable, c'est-à-dire que l'auteur primitif des Mille et une Nuits aurait emprunté à l'Arioste l'histoire de Joconde. Un Arabe du XVIe siècle,

versé dans la littérature classique des Italiens, et lisant, au fin fond de la Syrie, Roland furieux, un livre que tout vrai croyant doit avoir en horreur, cela est difficile à imaginer. En outre, cela aurait eu lieu avant 1548, et la première édition complète de Roland furieux date de 1530. La célébrité de cet ouvrage ne s'était pas encore répandue au delà de l'Italie, et il n'en existait aucune traduction.

Ces deux thèses que vous réfutez : 1° le livre dont parle Masoudi est absolument identique, pour le contenu et le style, avec celui que nous avons; 2° c'est une traduction littérale et fidèle, dans tous les détails, d'un livre indien ou persan, ne sauraient soutenir l'examen d'une critique sévère. Mais MM. Langlès et de Hammer ont-ils en effet émis cette opinion? Pour ma part, je suis si éloigné de réclamer la totalité pour l'Inde, que je protesterais plutôt si on voulait lui en faire cadeau. J'ai dit, dans l'Almanach de Berlin, que j'entreprendrais de distinguer, seulement par le caractère de la fiction, les contes originairement arabes, persans et indiens, et j'ai indiqué quelques marques distinctives; mais je pense que l'encadrement et le fond de la plupart des contes de fées proprement dits, et plusieurs contes plaisants et à intrigue, sont d'invention indienne, parce que tout cela ressemble prodigieusement à des compositions sanscrites que nous connaissons. Tels sont les trente-deux contes des Statues magiques autour du trône de Vicramâditya, les vingt-cinq contes de la Carcasse possédée, et les soixante-dix contes du Perroquet. (Sinhâsana-dvâtrinsatî, Vêtâla-panchavinsatî et Suka-saptatî.) Parmi les apologues du Hitôpadês'a, il y a aussi des contes de fées et des fabliaux, mais on y voit particulièrement l'artifice de l'emboîtement.

Les Mahométans rigoureux ont dû voir, ce me semble, d'un mauvais œil la publication des Mille et une Nuits, que ce fût un original ou une imitation; car, il faut l'avouer, lorsqu'on a peuplé le monde d'une telle foule d'êtres surnaturels et puissants, de diverses espèces, il n'y a plus qu'un pas à faire pour arriver au polythéisme. Ses premiers rédac-

teurs ont donc dû éviter de trop choquer les vrais croyants. Ils auront élagué soigneusement l'intervention des dieux; mais ils ne pouvaient pas ôter les demi-dieux et toute cette démonologie, parce qu'elle était la source féconde du merveilleux.

L'intervention fréquente des dieux dans les originaux n'est pas une supposition gratuite. Parmi les contes insérés par M. Gauttier, il y en a un où Vishnou paraît en personne (t. I, p. 133). Dans le même conte, le brahmane Padmanabha porte un nom vraiment classique : c'est une épithète de Vishnou; le brahmane qui donna des leçons au pasteur hollandais Roger s'appelait ainsi. Ce qui est dit du sanscrit, p. 122, semblerait erroné; mais cela est vrai par rapport au rituel des boudhistes, transporté à la Chine en sanscrit pur, et à Siam en pali, qui n'en est qu'un dialecte. Ces traits d'érudition m'étonnent de la part d'un rédacteur turc ou arabe, qui, au reste, y a fait des changements bien absurdes : un brahmane qui vient sans motif à Damas, et qui se lie d'amitié avec un cabaretier, ce qui lui aurait fait perdre sa caste, etc. Le conte est mauvais; je voudrais pouvoir le récuser, mais je suis forcé d'admettre qu'il a passé de la bouche ou du livret d'un conteur indien en Syrie, en Turquie, en Égypte, et que sais-je? peut-être à Tunis, à Fez et à Maroc.

Si vous voulez prendre la peine, Monsieur, de comparer l'histoire de Vîravara, dans le troisième livre du Hitôpadês'a, avec le second conte du Touti-Nameh, vous verrez comment un musulman orthodoxe gâte un beau conte pour en effacer les traces du polythéisme. Cette histoire se retrouve encore dans les vingt-cinq contes de la Carcasse possédée; ainsi nous l'avons trois fois en langue sanscrite. Les conteurs indiens aussi se sont pillés les uns les autres, ou ils ont cru que des fabliaux populaires et favoris leur appartenaient à tous en commun.

Que les imitateurs arabes aient traité l'original fort arbitrairement, qu'ils l'aient adapté, tant bien que mal, aux idées de leurs compatriotes, cela va sans dire. En effet, il ne fallait

pas un grand effort d'esprit pour substituer l'Alcoran aux Vêdas, Salomon, fils de David, à Visvâmitra, fils de Gâdhi, ou à quelque autre saint miraculeux de la mythologie brahmanique; Bagdad à Uyyayinî; enfin Haroun-Alraschid à Vicramaditya. Le rédacteur moderne qui le premier a inséré le nom de ce khalife aurait dû au moins effacer les deux premiers mots du livre : « Les chroniques des Sassaniens, » avec lesquels toutes les mentions de l'islamisme forment un anachronisme palpable.

Vous citez, dans le conte du Pêcheur, les hommes de quatre religions différentes, changés en poissons d'autant de couleurs. Cette substitution n'est pas trop maladroite, mais j'y ai reconnu d'abord les quatre castes de l'Inde. Comme le mot sanscrit pour caste, *varna*, signifie en même temps *couleur*, dans ma supposition la métamorphose était préparée par un jeu de mots.

Le médecin Douban empoisonne le roi au moyen d'un manuscrit. Dans l'Inde, en effet, pour prévenir les ravages des fourmis blanches, on enduit souvent les manuscrits d'orpiment jaune, qui est un poison violent. Il y a plusieurs manuscrits de cette espèce à la Bibliothèque du Roi. Cela se pratique-t-il également en pays de langue arabe?

Les Mille et une Nuits se composent de matériaux fort hétérogènes; l'interpolation est manifeste; le cadre, étant trop large, s'y prêtait. Il ne s'agit que de tenir toujours en suspens la curiosité du sultan. Pour peu que le premier inventeur ait été habile dans son métier, il se sera imposé la condition de lier tous les contes les uns avec les autres. Dès que le fil de la narration eut été rompu, à chaque point où une nouvelle série commence, la porte fut ouverte à toutes les interpolations, qui n'ont pas manqué d'arriver. Galland a suivi le mauvais exemple de ses prédécesseurs asiatiques, en intercalant Sindbad-le-Marin. Ce livre n'a rien à démêler ni avec l'Inde ni avec les Mille et une Nuits. Les fictions, si tant est qu'elles méritent ce nom, y sont puisées principalement à des sources grecques, ainsi que celles de plusieurs voyages

merveilleux, répandus fort anciennement dans l'occident, tels que la Légende de saint Brandanus, le duc Ernest de Souabe, etc. M. Gauttier a inséré le Dolopatos, ouvrage ancien et incontestablement d'origine indienne : mais c'est un Dolopatos horriblement falsifié. M. de Hammer a déterré en Égypte des anecdotes, la plupart plates et de mauvais goût. Il est difficile de prévoir où cela finira, mais on peut être assuré d'avance que l'édition la plus volumineuse des Mille et une Nuits sera aussi la plus mauvaise.

Vous voyez donc, Monsieur, que je suis entièrement de votre avis sur la valeur des nouvelles additions.

Le génie de l'invention est bien rare; le talent de développer, de varier, d'orner même, est beaucoup plus commun. L'histoire littéraire des contes amusants en fait foi; ce n'est qu'une longue suite de plagiats. Souvent on a découvert l'origine d'une fiction, non-seulement fort loin du pays où elle s'était présentée d'abord à nous, mais aussi à l'intervalle d'un grand nombre de siècles. Entre deux pays, la question de l'originalité ou de l'imitation peut être douteuse, mais la chronologie bien constatée est décisive.

A mon avis, le récit que le vizir fait à Scheherezade, pour la détourner de son projet, le premier après celui de l'encadrement, est un des plus jolis contes de tout le recueil. Eh bien, tous les traits saillants de cette fiction, la faculté d'entendre le langage des animaux, la condition qui y est attachée, l'éclat de rire, le caprice de la femme, sont déjà dans le Râmâyana. Voyez l'édition de Serampore, vol. II, p. 352-354. Le second volume de mon édition, où ce passage se trouve, n'est pas encore livré au public, quoique l'impression soit achevée depuis long-temps.

Je crains de vous avoir importuné, Monsieur : je m'aperçois que j'ai commençé d'écrire une dissertation au lieu d'une lettre. J'espère que mon motif m'excusera à vos yeux. Je voudrais vous persuader que, si je persiste dans mon opinion, après avoir eu connaissance de la vôtre, ce n'est pas par une prévention aveugle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mon respect et de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

DE SCHLEGEL.

Parmi les traductions orientales des fables de Bidpaï dont M. le baron Silvestre de Sacy a rendu compte dans la préface de son édition du texte arabe de *Kelilet et Dimnet*, il n'est point question de la traduction mongole sur l'existence de laquelle le passage suivant du *Tarikhi-guzidé* de *Hamdallah Mestoufi* ne laisse pas le moindre doute.

Dans le dernier chapitre, qui traite des familles les plus illustres établies à *Cazwin*, il en est question sous le titre de la famille des *Iftikharan* افتخاران, c.-à-d. les glorieux, dont le plus célèbre était *Saideddin Iftikhareddin Mohamed abi-Nassr*.

در تحصيل خطّ و زبان ترکی و مغول سعی بليغ نمود قول او مغولانرا نص قاطع باشد و کتاب کليله و دمنه با زبان مغولی و کتاب سندباد با زبان ترکی نقل کرد

« Il s'appliqua beaucoup à apprendre l'écriture et la langue « turque et mongole. Sa parole était pour les Mongols un texte « décisif. Il traduisit le livre de *Kelilet et Dimnet* en langue « mongole et le livre de *Sindbad* en langue turque. »

La famille des *Iftikharan*, c.-à-d. des glorieux, à laquelle sultan Mahmoud a pensé peut-être en instituant l'*ordre de la gloire* (Nichani iftikhar), est la première des trente familles les plus illustres de Cazwin dont le *Tarikhi-guzidé* donne des notices; la vingt-quatrième est celle des *Mestoufian*, la plus ancienne de toutes,

مستوفيان قديمترين قبايل قزوين

et à laquelle l'auteur du *Tarikhi-guzidé* appartient lui-même, de sorte que ce *Mestoufi*, ajouté à son nom, ne doit point s'entendre comme nom de charge, mais comme nom de famille.

HAMMER-PURGSTALL.

Le septième volume de la nouvelle traduction de la Bible, que M. Cahen vient de publier, contient *Samuel*, I et II, appelé dans la vulgate *Liber* I *et* II *Regum*. M. Cahen s'est de plus en plus attaché à rendre le texte avec exactitude, et à expliquer les difficultés qu'offrent les prophètes historiques, et dont on ne s'était guère occupé avant lui. Les Allemands eux-mêmes, malgré leurs nombreuses scolies, ont négligé cette partie de la Bible, qui pourtant ne méritait pas l'oubli dans lequel on l'a laissée.

L'impression du Dictionnaire turc-persan-français, par MM. Kieffer et Bianchi, ouvrage dont le premier volume a paru au mois de juin de l'année dernière, se poursuit avec activité à l'Imprimerie royale. Tout fait espérer que le second et dernier volume de cette publication pourra être livré au public avant la fin de cette année. Déjà la moitié de l'édition du premier volume a été absorbée, tant par les demandes faites en France et ailleurs, que par une souscription de 150 exemplaires du sultan Mahmoud, faite sur la présentation du premier volume, accompagné d'une lettre d'hommage écrite en turc par l'auteur.

De tels résultats ne laissent aucun doute sur la nécessité d'une publication que réclamaient depuis plus de trois siècles l'importance de nos rapports politiques et commerciaux avec l'Orient, et, plus récemment encore, les besoins de l'enseignement dans nos écoles orientales de la Bibliothèque du Roi et du Collége de France à Paris. Mais ce sera surtout en pro-

pageant la connaissance de la langue française, et en étendant son influence parmi les Ottomans régénérés, que les auteurs de ce dictionnaire auront servi utilement la civilisation et les intérêts positifs et matériels de leur pays. La Société asiatique doit éprouver d'autant plus de satisfaction à faire connaître aux amis des études orientales les progrès rapides de cette belle et honorable entreprise, qu'elle compte dans son sein M. Bianchi, et que le conseil a eu plus d'une occasion d'apprécier le zèle dont il a fait preuve en diverses circonstances pour les intérêts de la Société. C'est à M. Bianchi que l'on doit la connaissance de plusieurs journaux qui se publient dans le Levant, et que ses relations étendues avec cette partie de l'Asie l'ont mis à même de procurer à la Société. Espérons que ce savant, lorqu'il sera parvenu au terme de la publication, longue et difficile, dont il est maintenant occupé, consacrera une partie de ses loisirs à communiquer au public les résultats des études auxquelles il s'est livré sur l'histoire et l'état moderne de la Turquie et de l'Égypte, contrées qui, par les révolutions importantes dont elles sont en ce moment le théâtre, méritent au plus haut degré l'attention de l'Europe.

En donnant, il y a deux ans, le texte et la traduction du poëme turc de Fazli, *Gul u bulbul* (la rose et le rossignol), M. de Hammer a annoncé la prochaine publication de l'Histoire de la poésie turque ottomane. L'accomplissement de cette promesse ne s'est pas fait longtemps attendre; le premier volume de cet ouvrage vient de paraître à Pesth. On ne pouvait pas espérer moins du zèle infatigable de M. de Hammer, qui, après nous avoir fait connaître l'histoire de la vie politique des Ottomans, nous procure l'entrée de ce qu'il appelle le sanctuaire de leur poésie. Les matériaux de l'ouvrage que nous annonçons : *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, sont puisés : 1° Dans les biographies des poëtes turcs, écrites par les Turcs; 2° dans les anthologies turques; 3° dans les

biographies des hommes qui se sont illustrés par d'autres travaux et qui cultivaient en même temps la poésie; 4° dans les chroniques turques qui contiennent des notices sur les poëtes et des échantillons de leurs poésies. Le nombre des sources auxquelles a puisé M. de Hammer s'élève à quarante, et celui des poëtes ottomans dont les noms ont été conservés, à deux mille deux cents. Sous ce rapport le travail de M. de Hammer sur la poésie turque doit être bien plus complet que ne l'était son ouvrage sur la poésie persane, où quatre sources n'ont fourni que deux cents poëtes, différence que M. de Hammer met lui-même en relief. Ce premier volume de l'histoire de la poésie turque porte aussi le titre turc suivant :

جامع محاسن ظرفای اهل الذوق والعرفان في تراجم
شعرای دولت آل عثمان

جمعه يوسف حامر پورغستال ترجمان دولت حضرت
ايمپراطور الآمان پادشاه اوستريا وهي في الاوروب خراسان

C'est-à-dire : « Recueil des belles compositions des hommes « d'esprit, de goût et de savoir parmi les poëtes de la nation « ottomane, traduit (en allemand) par Joseph Hammer Purgstall, interprète à la cour de sa majesté l'empereur d'Allemagne, empereur d'Autriche, pays qui en Europe veut dire « ce que dit Khorasan (en Asie). »

Le titre turc est suivi d'une dédicace en vers turcs, adressée au sultan Mahmoud; elle est traduite en allemand. Comme M. de Hammer n'est jamais en défaut quand il s'agit de quelque rapprochement, il est dit dans la dédicace au sultan Mahmoud, que le nombre des poëtes (deux mille deux cents), mentionnés dans l'ouvrage, se rapproche du nombre des années de l'hégire, pendant lesquelles règne le sultan Mahmoud, c.-à-d. mille deux cents. Le premier volume de l'ouvrage comprend deux cent vingt-deux poëtes qui ont vécu

depuis le commencement de la dynastie ottomane jusqu'à Soliman le Legislateur.

M. Fleischer, prof. de LL. OO. à Leipsic, vient de faire paraître un petit ouvrage de 108 p. in-8°, intitulé : *De Glossis Habichtianis in quatuor priores tomos MI Noctium, Dissertatio critica. Lips.* 1836. Quiconque a eu l'occasion de lire seulement quelques pages de l'édition des Mille et une Nuits donnée par M. Habicht, a pu remarquer, outre un grand nombre de fautes d'impression et de négligences du texte qui servit de base à cette édition, une foule de mots particuliers à l'idiome moitié vulgaire de ce livre, et qu'on chercherait en vain dans les dictionnaires de l'arabe littéral. M. Habicht a cherché à remédier en partie à cet inconvénient en plaçant à la suite de chaque volume un petit vocabulaire des mots nouveaux ou étrangers, avec leurs explications. Ce travail n'a pas paru satisfaisant à M. Fleischer, et il s'est proposé, dans la dissertation que nous venons d'annoncer, de rectifier les passages fautifs du texte de M. Habicht, et d'expliquer une grande quantité de mots arabes, ainsi que ceux des langues étrangères admis dans le texte des Mille et une Nuits. Les corrections de M. Fleischer sont nombreuses et exactes, et la connaissance qu'il a de la langue arabe nous fait un devoir de dire que son travail est indispensable à tous ceux qui ne voudraient pas être trop souvent arrêtés dans la lecture des Mille et une Nuits par les vices du texte arabe.

Nous avons à annoncer en même temps un autre travail de M. Fleischer : c'est une nouvelle traduction du Collier d'or de Zamakhchari dont M. de Hammer a donné le texte et la traduction allemande au commencement de l'année 1835. M. Fleischer n'a point visé à la traduction en prose rimée, il combat même, avec beaucoup de raison selon nous, la prétention d'imiter dans une langue européenne quelconque les

assonances des proses orientales. Quand on n'est pas aussi ingénieux que Rückert, il vaut mieux traduire un écrivain oriental fidèlement, que de chercher à faire passer une traduction inexacte à la faveur des rimes qui ne sont rien moins que propres à satisfaire le goût des lecteurs européens. Nous ne voulons point entrer dans les détails du jugement que M. Fleischer a porté, dans la préface de sa nouvelle traduction des maximes de Zamakhchari, sur le travail de M. de Hammer; nous nous bornerons à dire que l'état du texte arabe et de la traduction a paru à M. Fleischer de nature à l'engager à en donner une nouvelle avec des notes et des rectifications.

Icbal-e-Furung, or british prosperity, being a short description of the manners, customs, arts and sciences of the enlightened Englishmen, by NUWAB ICBAL-OOD-DOWLAH BUHADOOR, accompanied by a literal translation into english. Calcutta, 1834. In-12 de 197 pages.

L'auteur de ce curieux petit livre est un cousin-germain du roi d'Oude, qui, à ce qu'il paraît, a perdu la pension que le roi lui avait assignée. Il a composé ce petit traité persan pour se rendre agréable au gouvernement anglais et pour obtenir par son entremise, sinon le trône d'Oude, au moins la continuation de sa pension. A la tête du livre se trouve le portrait du roi d'Angleterre, suivi de celui de lord William Bentinck, pendant que l'effigie de l'auteur forme modestement la conclusion du volume. Le corps de l'ouvrage consiste en sept chapitres, ou, comme l'auteur les appelle, sept paradis ou sept planètes. Ils traitent, 1° du savoir et de la sagacité des Anglais; 2° de leur justice et équité; 3° de leur philosophie et des arts; 4° de leur bon gouvernement et de leur législation; 5° de leur courage et intrépidité; 6° de leur bonté et générosité; 7° de leur sincérité et bonne foi. Le tout est composé dans le style de la plus plate et de la plus ridicule hyperbole, et ne donne qu'une pauvre opinion de l'intelli-

gence de l'auteur, qui ne paraît pas s'être douté que ce qui pouvait être de mise dans l'intérieur de la cour de Luknow ne l'était pas dans un livre imprimé et traduit en anglais. Aussi le pauvre Nuwab a-t-il été très-étonné de se voir négligé par le gouvernement anglais et honni par la presse de Calcutta, contre laquelle il a entrepris une polémique tout aussi infructueuse. M.

Il y a déjà plusieurs mois que M. Stanislas Julien a terminé la traduction du philosophe *Lao-tseu*, et de son plus ancien commentaire, qui date aujourd'hui de 2000 ans. Plusieurs membres de l'Institut, qui font partie du Conseil de la Société asiatique, ont lu la traduction de M. Stanislas Julien, et ont exprimé le désir de lui voir publier en chinois et en français, le texte et l'ancien commentaire de *Lao-tseu*. Ce plan, qui s'accorde avec les intentions du traducteur, ne tardera pas à recevoir son exécution.

M. E. Burnouf a lu à l'Académie des inscriptions, dans la séance du 25 mars dernier et dans les séances suivantes, un mémoire étendu sur deux inscriptions cunéiformes qui sont gravées sur l'Alvande, près d'Hamadan. Au moyen d'un déchiffrement nouveau du premier système des écritures cunéiformes, M. Burnouf est parvenu à traduire ces inscriptions, qui sont relatives à Darius et à Xerxès. Ce mémoire, imprimé aux frais de l'auteur à l'Imprimerie royale, vient de paraître; il forme VIII — 200 pages in-4°, et est accompagné de cinq planches lithographiées, contenant un nouvel alphabet persépolitain, l'inscription de Darius, celle de Xerxès, les inscriptions de Moughâb et de Tarkou, et la restauration d'un fragment d'inscription rapporté de Persépolis par sir Gore Ouseley, et publié par sir William Ouseley.

Il vient de paraître à Londres en 1836 un ouvrage qui ne peut manquer d'exciter la curiosité générale. Il est intitulé : *Narrative of a Residence in Koordistan and on the Site of Ancient Nineveh, with a Journal of a Voyage down the Tigris to Bagdad, and an Account of a visit to Shirauz and Persepolis; by the late Cl. James Rich, the hon. East-India Company's Resident at Bagdad, Author of an Account of Ancient Babylon.—Edited by his widow;* 2 vol. in-8°; avec des cartes, des gravures et des vignettes, représentant des sites des villes, des costumes du pays et des inscriptions cunéiformes.

Mévlana Djélaleddin Roumi, homme d'une piété et d'une science rares, a composé, sur les avantages de la vie retirée et contemplative, un poëme élégant et recommandable intitulé *Mesnévi* (ouvrage de doctrine composé en distiques qui se terminent tous de la même manière, c'est-à-dire que de deux vers en deux vers la rime est la même). Ce livre contient, pour les âmes pieuses et les sages, la morale la plus sublime. Le style en est tel que les écrivains les plus accrédités ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à l'explication des passages obscurs. Beaucoup d'entre eux sont parvenus à rendre à la lumière les perles cachées dans ce poëme.

Avec le secours des explications de ces différents auteurs, Chéikh-Chakir effendi vient de composer, en langue turque vulgaire, des commentaires sur le *Mesnévi*, sous le titre de *Mesnévi-cherhi* (Explication du Mesnévi). Ce docte commentateur a également écrit des éclaircissements sur un autre poëme non encore illustré, portant le titre de *Béharistan*, et composé par Mévlana Djami. Ces commentaires, précédés d'une épître dédicatoire au sultan, ont été présentés à sa hautesse, qui les a accueillis avec empressement, et a voulu, dans sa générosité, qu'ils fussent imprimés à l'imprimerie impériale, contribuant ainsi à augmenter la renommée du savant auteur. Ils sont en ce moment sous presse.

Les ouvrages nouvellement sortis de l'imprimerie impériale de Constantinople sont :

Nétaïdj ul-efkiar, livre qui roule sur l'art de la composition, très-recherché des étudiants, et enrichi de notes et explications, par Adali Ali effendi. On l'appelle encore *Izhar-cherhi*, à cause des explications. Prix, 25 piastres du G. S. (6 fr. 25 cent.).

Ḥalli esrar el-akhiar u izhar el-esrar; dictionnaire, composé par Zeju Zadé effendi. Prix : 25 piastres du G. S.

Tohfé-cherhi (*Moniteur ottoman*), dictionnaire persan, composé par Sumbul-Zadé-Vehbi effendi. Prix : 45 piastres du G. S. (11 fr. 25 cent.). (*Moniteur ottoman.*)

Le plus utile de tous les établissements fondés par sa hautesse est sans contredit l'école de médecine, de chirurgie et d'anatomie, où les étudiants apprennent, outre le français, la théorie médicale et anatomique, et ont fait jusqu'à ce jour de grands progrès dans cette science. L'un des professeurs de cette école, Osman-Saïb effendi, fils du muderris Abdurrahim effendi, a traduit, du français en turc vulgaire, le Traité de médecine du docteur Chomel, l'un des premiers médecins de Paris. Considérant l'utilité de ce livre, sa hautesse a donné l'ordre de l'imprimer dans les presses impériales et fourni au traducteur des preuves de sa libéralité.



TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

ANALECTES.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FIN DU TOME Ier.